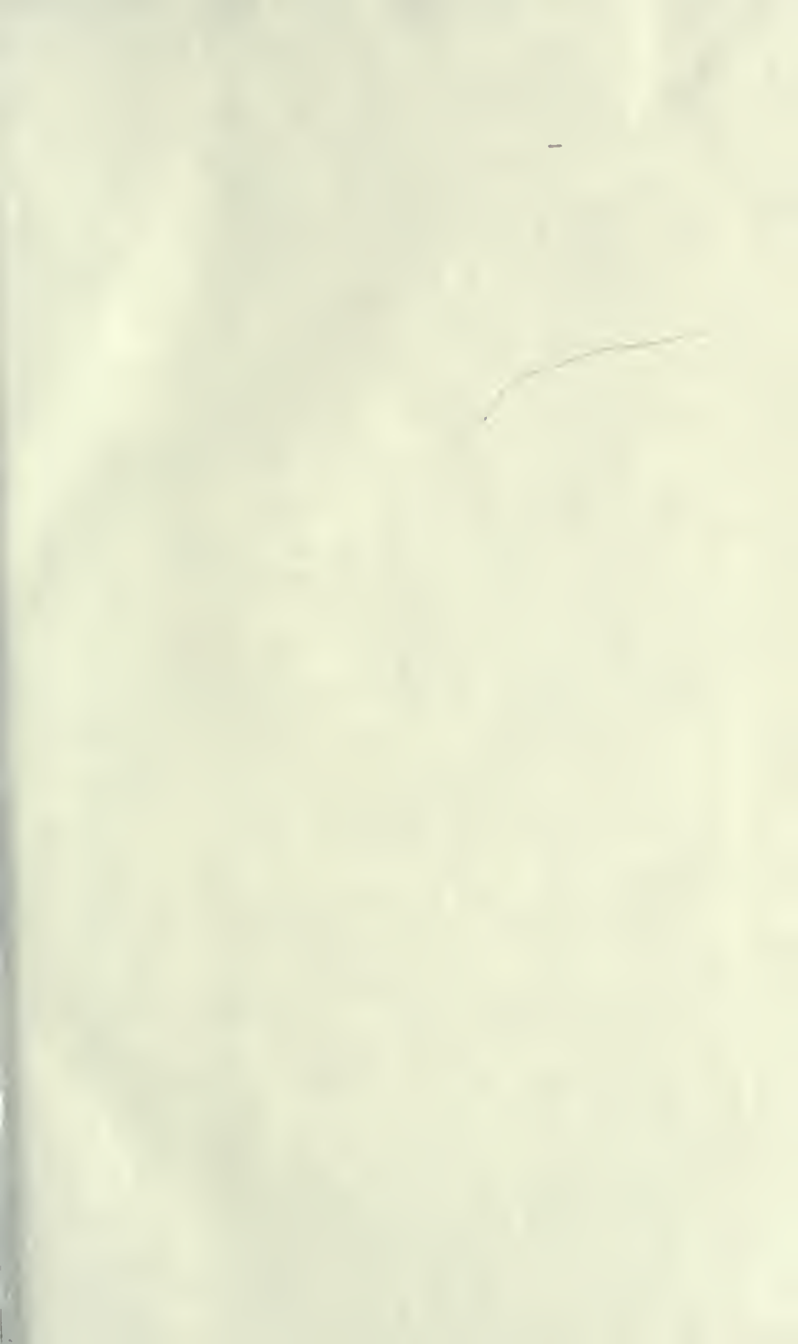

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00005364 5



NOCES D'OR

DE LA

ST-JEAN-BAPTISTE

1834-84.

NOCES D'OR

DE LA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Compte-rendu officiel des fêtes de 1884
à Montréal

PAR

P. PH. CHARETTE, B.C.L., AVOCAT

Rédacteur au "Monde"

MONTRÉAL
TYP. DU JOURNAL LE MONDE
1540, Rue Notre-Dame.

1884


LIBRARY
JUN 1 1976
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE.

En dépit de l'axiome qui dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, les annales d'une nation heureuse ou non, ne se composent pas seulement de feuillets ensanglantés : on y voit aussi resplendir des pages qui, pour n'être pas noircies par la poudre des combats, n'en portent pas moins le cachet des grandes choses.

L'année 1884 marquera pour nous l'une de ces pages aussi brillantes que pacifiques ; et ce livre, au frontispice duquel je suis invité à tracer quelques lignes de préface, est destiné à perpétuer le souvenir de cette date mémorable pour nous.

Que s'y est-il donc passé ? Quel est ce fait important qui mérite les honneurs d'être consigné dans un volume spécial, non-seulement pour arriver plus sûrement sous les yeux de ceux que son contenu peut intéresser de nos jours, mais encore pour servir d'enseignement à ceux qui nous suivront.

Ce fait est bien simple en lui-même, et ne prend les proportions d'un événement que grâce aux circonstances qui y ont donné lieu. Ce fait n'est autre que la célébration d'une fête nationale, et comme tel il n'a absolument rien que de très ordinaire ; mais, comme étape historique, il est immense.

Qu'on me permette, en peu de mots, de développer ma pensée.

Quand le sort des armes et l'abâtardissement d'une monarchie gangrenée eurent livré nos pères au pouvoir d'un puissant ennemi ayant les plus grands intérêts à nous annihiler comme peuple, la France nous crut si fatalement condamnés à l'extinction ou, tout au moins, à l'absorption,

qu'elle perdit jusqu'au souvenir de cette poignée de colons qui avaient si vaillamment combattu pour elle, dont l'héroïsme lui avait conquis l'un des plus vastes et des plus beaux territoires du monde—hélas ! perdu pour jamais—et qui devaient un jour relever son nom et son prestige sur le continent américain.

Trois choses nous sauvèrent cependant, la foi catholique, notre langue et notre amour inaltérable pour la France. Notre foi nous groupa autour du clocher du village ; notre langue, que le prêtre ne cessa d'enseigner aux générations nouvelles presque à l'exclusion de l'idiome du conquérant, fut un boulevard contre l'envahissemunt étranger autant qu'un lien d'homogénéité entre nous ; et enfin notre affection pour la vieille mère patrie, en nourrissant dans nos cœurs l'espoir chimérique d'une délivrance future, acheva l'œuvre en maintenant chez nous le puissant et profond instinct de la nationalité.

Mais il fallut combattre, combattre sans trêve, combattre toujours. L'arbitraire succéda à l'arbitraire, l'ostracisme à l'ostracisme, l'injustice à l'injustice, la persécution à la persécution. Malgré l'éclatante fidélité de nos pères à la foi jurée, malgré la valeur avec laquelle ils défendirent sur les champs de bataille le drapeau abhorré naguère et sous lequel la destinée les avait enchaînés, il devint un jour evident qu'il faudrait tôt ou tard en appeler à toute l'énergie de la nation pour le maintien des droits populaires et des privilèges à nous garantis par les traités.

Alors les Canadiens crurent qu'il était temps de s'organiser en masse compacte, de se rallier sous une bannière commune, de se donner un mot d'ordre, en un mot de se préparer courageusement à toutes les éventualités, aux combats sanglants même, si les luttes pacifiques cessaient d'être suffisantes ; et, le 24 juin 1834, un grand patriote, Ludger Duvernay, jeta,

à Montréal, les bases de l'association Saint-Jean-Baptiste, qui devint bientôt la société nationale des Canadiens, tous décidés à mourir plutôt que de plier le cou sous un joug qui devenait de plus en plus intolérable.

Ce fut un mouvement religieux, démocratique et français. On inaugura la nouvelle société par un banquet où l'on porta, entr'autres, les toasts suivants :

Au Clergé !

A la France !

Au peuple, source légitime de tout droit !

A la république des Etats-Unis !

A Lafayette !

Oui c'est le cinquantenaire de ce jour que nous avons célébré cette année à Montréal, au milieu d'un concours immense accouru de toutes les parties de la province, de tous les points de la Confédération, et d'un grand nombre de centres américains, depuis New-York jusqu'au Minnesota, depuis Boston jusqu'à la Louisiane.

Que s'est-il passé durant ce demi-siècle ? Le voici ; et c'est là ce qui donne à cette fête son importance historique.

Luttes homériques de la tribune, batailles à main armée, persécutions et échafauds ; mais aussi triomphe final ! Nos libertés conquises, nos droits reconnus, la paix et la concorde acclamées par tous sous l'égide d'une constitution libérale, notre langue définitivement consacrée comme langue officielle devant les tribunaux et le parlement, le pays prospère développant rapidement ses ressources et offrant chaque jour de nouveaux domaines à l'envahissement de la colonisation, nos campagnes parsemées de maisons d'éducation primaire et classique, nos villes dotées d'universités florissantes, nos nationaux au nombre de deux millions, jouissant de leur part légitime du patronnage public et faisant sentir leur influence jusque dans les conflits politiques de la république

voisine, et, pardessus tout, nos deux grands titres de catholiques et de Français universellement reconnus et respectés par tous ceux qui nous entourent, voilà le bilan glorieux des cinquante dernières années de notre histoire ; — ce n'est pas trop dire, je crois — voilà l'œuvre des fondateurs de la société Saint-Jean Baptiste !

En célébrant le cinquantième anniversaire de la fondation de cette société, nous avons donc célébré toute une série de victoires civiques, tout un enchainement de conquêtes morales, toute une suite de triomphes permanents dont l'avenir recueillera les fruits : nous avons célébré enfin notre avènement, comme peuple, au soleil de la liberté et de la civilisation.

Les traits divers de cette grande solennité méritaient bien, n'est-ce-pas, d'être recueillis dans un volvme complet, et je félicite mon estimable confrère, M. Charette, d'avoir eu cette patriotique idée, et de l'avoir exécutée avec autant d'habilité que de persévérance.

Il nous donne aujourd'hui un beau livre, qu'il a compilé avec amour, que nous accueillons avec reconnaissance, et que nos enfants liront avec orgueil.

Louis Fréchette.

Montréal, 22 Août 1884.



SA GRANDEUR MGR. EDOUARD-CHARLES FABRE
Evêque de Montréal
Grand Aumonier de l'Association.



LUDGER DUVERNAY,
Fondateur de l'Association St-Jean-Baptiste.



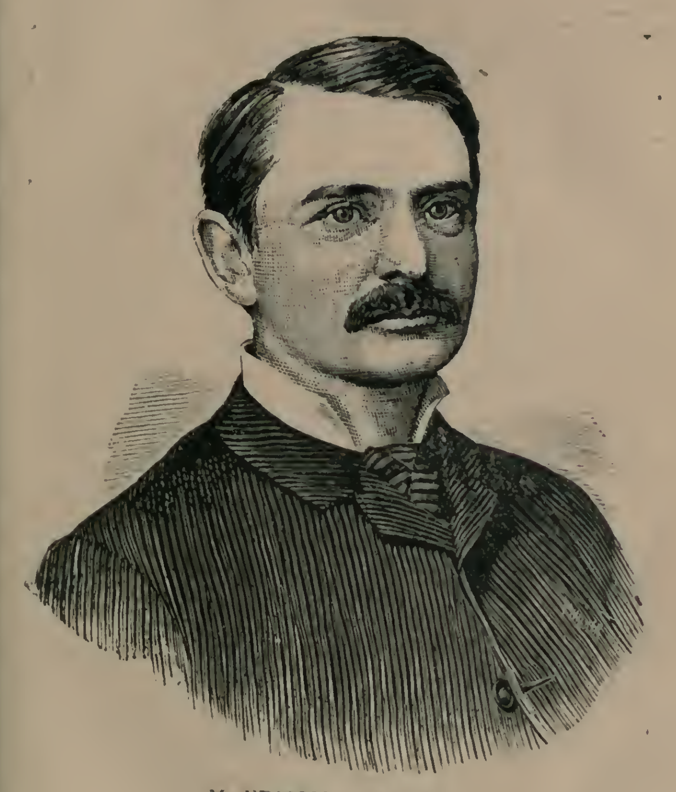
HON. M. T. J. J. LORANGER,
Président Général de l'Association.



M. J. B. RESTHER,
1er Vice-Président de l'Association.



HON. M. ROSAIRE THIBAUDEAU,
2e Vice-Président Général de l'Association.



M. EDMOND LAREAU.

Secrétaire-Général de l'Association.





M. FRANÇOIS BENOIT,

Secrétaire-Général des Comités d'Organisation.



MAJOR F. LAPOINTE,

Vice-Président du Comité de Réception.



M. HORACE BOISSEAU,
Le Roi de la Cavalcade.





M. R. BEULLAC,
Organisateur de la Cavalcade.





Dr. J. W. MOUNT,

Commissaire-Ordonnateur Général.



M. D. BARRY,
Président de la Société St-Patrice de Montréal.



M. J. U. EMARD,

Président de la Section St. Vincent de Paul.



M. GUILLAUME BOIVIN,

Président de la Section St. Jacques.





M. J. H. LEBLANC,

Ex-président de la Section Notre-Dame.





M. A. J. CORRIVEAU.

Président de la Section du Sacré-Cœur.





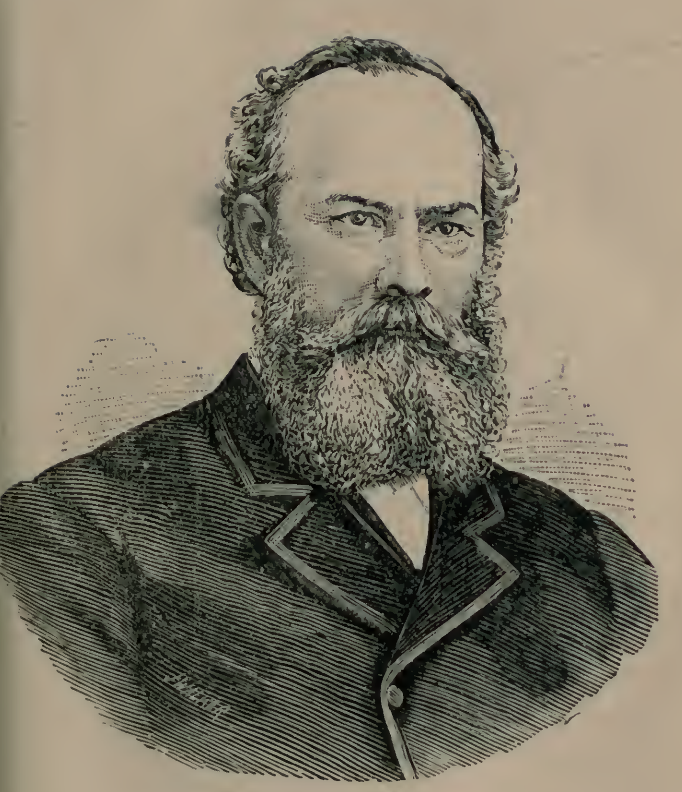
MONSIEUR LE CURÉ LABELLE,
Apôtre de la Colonisation.





HON. M. P. J. O. CHAUVEAU,
Président du Comité du Congrès National.





M. LOUIS ALLARD,
Président du Banquet National.



M. H. BEAUGRAND,

Président du Comité de la Presse.

1834-1884

NOCES D'OR

DE LA

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Avant d'entrer dans les détails des grandes fêtes auxquelles ont pris part des milliers de compatriotes et d'étrangers, du 24 au 28 juin dernier, il convient de jeter un coup d'œil en arrière, et de se rendre compte de ce qu'a été et de ce qu'a fait la St-Jean-Baptiste, durant les cinquante années qui se sont écoulées depuis la fondation de notre Association en 1834, jusqu'à la célébration de ses noces d'or, en 1884. Cette esquisse sera très brève, car les nombreux orateurs qui ont fait entendre leur voix éloquente pendant ces jours de fête nationale et dont nous consignerons plus loin les discours patriotiques, nous fourniront plus d'un sujet d'instruction et plus d'un motif d'admiration et de méditation.

C'était aux jours les plus sombres de notre histoire, depuis l'abandon du Canada par la France. L'oligarchie anglaise et la bureaucratie régnaient en maîtresses et faisaient peser sur nos compatriotes un joug insupportable.

Malgré les efforts surhumains de nos grands pariotes, malgré les mâles accents de nos tribuns populaires, malgré l'indignation que soulevait par tout le pays la tyrannie de nos

oppresseurs, le mal ne faisait qu'empirer, et l'existence de la race canadienne-française paraissait condamnée.

En vain nous demandions à jouir des droits garantis à tous les sujets britanniques ; en vain demandions-nous le gouvernement responsable comme le seul remède à nos maux ; l'Angleterre, trompée par ceux qui avaient intérêt à la tromper, fermait l'oreille à nos réclamations, et laissait fermenter le levain d'indignation qui allait bientôt faire du Canada un champ de bataille.

Alors un homme parut qui, à lui seul, fit plus que n'avaient pu faire tous les discours de nos hommes politiques dans les enceintes législatives et les assemblées populaires. Ludger Duvernay avait vu que ce qu'il manquait chez nous, c'était l'esprit d'entente et d'initiative, un lien de cohésion puissant entre les divers groupes canadiens-français pour faire connaître à la population la conscience de sa force et de sa valeur, et mettre un frein assez puissant à l'oppression et à la tyrannie.

De ce jour la St-Jean-Baptiste était fondée.

La première célébration de notre fête nationale, en 1834, trois ans seulement avant la tourmente qui devait se terminer par la mort et l'exil de nos compatriotes, était loin de ressembler en splendeur, aux grandes fêtes que nous avons célébrées chaque année depuis la conquête de nos libertés.

Qui se serait alors avisé de déployer dans nos rues un drapeau tant soit peu suspect, ou un emblême qui ne pût plaire à nos oppresseurs, aurait eu en perspective l'amende et la prison.

Les rares survivants de cette malheureuse époque qui ont été témoins de la pompe et de la grandeur de notre procession de 1884, peuvent seuls dire les changements presque incroyables qui se sont opérés depuis cinquante ans. Au lieu d'occuper la position d'infériorité qui nous était alors assignée, nous sommes aujourd'hui respectés, honorés, recherchés,

applaudis par ceux qui nous dédaignaient autrefois. Et cet immense changement nous le devons à la St-Jean-Baptiste.

La première célébration de notre fête nationale, en 1834, se borna à un banquet donné en plein air, dans un jardin mis à la disposition de la Société St-Jean-Baptiste, par M. McDonald, avocat ; ce jardin était situé sur la rue St. Antoine. Les convives qui étaient au nombre de soixante, avaient choisi pour présider à ces agapes fraternelles, M. Viger, alors maire de Montréal.

On but avec enthousiasme à la santé de nos patriotes, et c'est à cette occasion que le regretté Sir G. E. Cartier chanta pour la première fois sa chanson si pleine de sentiments patriotiques " O Canada, mon pays, mes amours."

" Cette fête," disait *La Minerve* du 26 juin 1834, " dont le but est de cimenter l'union entre les Canadiens, ne sera pas sans fruit. Elle sera célébrée annuellement comme fête nationale, et ne pourra manquer de produire les plus heureux résultats." Ces résultats chacun les connaît, et nous pouvons les constater tous les jours.

Des soixante convives qui assistaient au banquet de 1834 dans le jardin de M. McDonald, il ne nous reste que neuf survivants. Voici leurs noms :

Honorable Juge Sicotte, de St. Hyacinthe ; Honorable Jean Louis Beaudry, Conseiller Législatif et maire de Montréal ; Honorable Henry Starnes, Conseiller Législatif ; Révérend Père Trudeau, O. M. I. ; MM. T. S. Brown, G. H. Brown, Dr. E. P. Picault, G. B. de Boucherville et Hardouin Lionais.

La St-Jean-Baptiste comptait à peine deux à trois ans de vie, et elle était encore à son berceau, lorsque ses membres les plus éminents se voyaient forcés de prendre le chemin de l'exil, tandis que d'autres allaient payer de leur tête sur l'échafaud le crime d'avoir trop aimé leur patrie. Mais jetons

un voile sur les lugubres événements qui ont ensanglanté les pages de notre histoire pendant la période de 1837-38. Nous pouvons dire cependant que le sang de nos martyrs et les larmes de nos exilés ont été une semence féconde qui a produit les fruits de liberté et d'indépendance dont nous jouissons aujourd'hui.

Les exilés reviendront bientôt d'exil pour renouveler les bases de la societé nationale à laquelle sera dévolu désormais le soin de conserver et défendre ce qu'elle nous avait acquis au prix de tant de luttes et de si lourds sacrifices.

Dès 1842, le Dr. Bardy et plusieurs patriotes de Québec, au nombre desquels se trouvaient M. Aubin et M. Rhéaume, fondaient la société St-Jean-Baptiste de Québec, et dès lors ces deux troncs vigoureux, les sociétés nationales de Montréal et de Québec, ne firent que grandir constamment, et étendirent bientôt leurs rameaux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Aujourd'hui, les Sociétés St-Jean Baptiste se comptent pa centaines, et l'on a pu se former une idée de leur nombre e de leur vitalité, aux trois grandes fêtes qui ont été célébrées Montréal, en 1874 et 1884, et à Québec, en 1880.

Grâce à la St-Jean-Baptiste, l'avenir des Canadiens-françai sur le sol d'Amérique est maintenant assuré, et les rejeton de cet arbre dont nous venons de raconter l'origine ne feron plus maintenant que se multiplier et grandir.

Depuis la réorganisation de la société St-Jean-Baptiste Montréal, et sa fondation à Québec, notre fête nationale chaque année, été célébrée avec pompe et solennité, no seulement dans les deux grandes villes que nous venons nommer, mais partout, au Canada et aux Etats-Unis, où trouvait réuni un groupe quelconque de compatriotes.

Les progrès accomplis par les Canadiens-français des Eta Unis sont toujours étonnants, mais c'est principalement depu

1874, époque de la grande convention nationale à Montréal, que ces progrès ont été le plus merveilleux.

Le souvenir de cette brillante démonstration est encore vivace dans la mémoire de tous. L'on se rappelle avec quel empresssement, les Canadiens accoururent de toutes parts à l'appel de la société St-Jean-Baptiste de Montréal ; l'on n'a pas oublié la magnificence de nos fêtes, et l'admiration qu'elles excitèrent chez les milliers d'étrangers qui en furent les témoins.

Un élan nouveau fut alors donné à l'œuvre nationale ; le nombre des sociétés St-Jean-Baptiste fondées depuis lors en Canada, mais plus particulièrement aux Etats Unis, s'est doublé et, tous les ans, l'on voit surgir de nouvelles paroisses depuis les Etats de la Nouvelle-Angleterre jusque dans les territoires de l'extrême ouest.

En 1880, Québec nous donnait un spectacle semblable à celui de Montréal, en 1874, et les résultats en furent aussi heureux et féconds pour nos compatriotes disséminés sur le sol d'Amérique.

L'an dernier c'était au tour de Windsor, Ont., de nous donner une idée du nombre et de la force des Canadiens-français, dans la province d'Ontario et les Etats de l'ouest. Jusque-là on croyait que nos compatriotes n'étaient qu'une poignée insignifiante dans la province sœur ; aujourd'hui nous les comptons par centaines de mille.

Ce qui s'est fait à Montréal, à Québec, à Windsor, se fait aussi tous les ans aux Etats-Unis. Tous les ans les Canadiens-français de chaque Etat se réunissent en convention, puis tiennent outre celles-là, une convention générale de tous les Etats-Unis. C'est là que l'on se compte, que l'on s'encourage, que l'on échange des conseils salutaires pour le bien-être et la prospérité future de notre race ; que l'on prend des mesures pour se protéger contre l'influence des races étrangères et

pour l'accroissement de la nôtre. Dire le bien qu'ont produit ces conventions nationales chez nos compatriotes émigrés est impossible ; ceux qui suivent un peu le mouvement de cette race et les progrès qu'elle accomplit chaque jour, peuvent cependant s'en faire une idée.

Les promoteurs de la célébration de la St. Jean-Baptiste, se proposaient en grande partie le but que cherchent à atteindre et qu'atteignent en effet nos compatriotes des Etats-Unis. Il ne s'agissait pas seulement de fêter, de décorer nos rues, de faire une grande procession, non, tout cela est bien beau et propre à réchauffer le patriotisme, mais l'on visait plus haut, l'on voulait, en resserrant les liens qui unissent tous les groupes de la race canadienne, cimenter l'union entre nous, donner une nouvelle impulsion à nos travaux. A-t-on réussi ; c'est le secret de l'avenir, mais nous sommes convaincu que les travaux des patriotes qui ont préparé les grandes fêtes par lesquelles nous venons de passer n'auront pas été en vain.

L'HONORABLE T. J. J. LORANGER,

Président-Général de la Société St-Jean-Baptiste.

Du moment que la célébration des noces d'or de la St-Jean-Baptiste de Montréal fut décidée, la société sut mettre à sa tête des hommes au patriotisme éprouvé et au zèle reconnu.

L'hon. M. T. J. J. Loranger fut choisi à l'unanimité comme président, et ce fut un choix heureux.

Tout le monde connaît l'homme qui a présidé aux préparatifs de notre grande fête, mais nous lui sommes si redevables de tout le trouble qu'il s'est donné pour en assurer le succès que nous devons ici lui consacrer quelques lignes.

D'un extérieur agréable, d'une courtoisie toute française savant, profond penseur, écrivain remarquable et jurisconsulte éminent, l'honorable M. Thomas Jean-Jacques Lorange

est un des plus nobles types qu'ait produit la race franco-canadienne.

Il naquit à Yamachiche, le 2 février 1823, et il est le frère aîné de M. J. M. Loranger, conseil de la reine, et de l'honorable Louis-Onésime Loranger, juge de la Cour Supérieure, tous deux de Montréal.

M. Loranger fit ses études au collége de Nicolet, où il se distingua par ses talents transcendants.

Il étudia le droit sous M. Antoine Polette, avocat des Trois-Rivières, qui devint plus tard juge de la Cour Supérieure.

Il fut admis à la pratique, à Montréal, le 3 mai 1844, après un brillant examen, et nommé conseil de la reine, le 26 décembre 1854.

Marié en 1850 avec Mademoiselle Sara Angélique Trudeau, nièce de feu le grand-vicaire Trudeau, M. Loranger eut de cette union une enfant, mademoiselle Alexina, l'épouse de M. Henri Archambault, avocat distingué de notre ville, et devint veuf en 1858.

En 1860 il épousa mademoiselle Zélie-Angélique Berne, petite fille du regretté Aubert de Gaspé, le populaire auteur des *Anciens Canadiens*, notre meilleur roman historique. De ce mariage est né un fils, Joseph, qui promet d'être un jeune homme de grands talents.

Devenu l'associé de M. Drummond, qui fut fait, lui aussi, juge, M. Loranger ne tarda pas à se créer une très haute position au Barreau, surtout comme criminaliste, et sut toujours s'attirer l'estime de ses confrères qui l'admiraient et aiment encore à répéter les saillies spirituelles dont il se plaisait à les régaler.

Durant plusieurs années il s'occupa activement de politique et se distingua éminemment à la législature des Canadas-Unis.

Elu en 1854 député du comté de Laprairie, il fut secrétaire-provincial sous l'administration Macdonald-Cartier.

M. Loranger a été fait juge le 28 février 1864 et a occupé cette position jusqu'en 1879, époque où il prit sa retraite.

Il a agi très souvent comme assistant-juge de la cour d'appel, et en 1855, alors qu'il était encore bien jeune, il a représenté la Couronne devant la cour seigneuriale où il se fit remarquer d'une manière spéciale.

Tous les hommes de loi s'accordent à dire que l'hon. Juge Loranger, durant tout le temps qu'il a administré la justice, a été d'une impartialité à l'abri de toute attaque et que ses décisions ont été généralement reconnues comme incontestables.

L'honorable M. Loranger est professeur de droit administratif à l'Université Laval, qui lui a conféré le degré de docteur en droit.

Il a pris une part très active dans les différentes commissions chargées de la codification des lois provinciales, et son érudition a rendu les plus grands services au pays.

Il est commandeur de l'ordre de Sa Sainteté Pie IX.

Doué, comme nous l'avons dit, de talents littéraires hors ligne, il a publié un grand nombre de volumes, entre autres, une brochure d'une très grande valeur sur la loi seigneuriale.

Il est actuellement occupé à écrire un commentaire sur le Code Civil,—dont deux volumes ont déjà paru,—qui ne pourra manquer de le placer au premier rang de ceux qui ont écrit sur notre jurisprudence. Ses lettres sur l'interprétation de la constitution fédérale sont en grande estime dans le monde légal.

Il a été le rédacteur-en-chef d'une revue légale, *La Thémis*, dont le seul tort a été d'avoir paru trop tôt dans un pays trop jeune.

L'honorable M. Loranger est un rude travailleur et sa santé a plusieurs fois souffert de l'excès de travail.

Portant un vif intérêt à tout ce qui a pour but le développement de notre nationalité, il est toujours un des premiers à donner l'exemple, toujours prêt à se rendre utile à ses compatriotes.

Les Montréalais doivent se féliciter du heureux hasard qui a permis que la société Saint-Jean-Baptiste ait pour président un homme aussi distingué que l'honorable M. Loranger pour une circonstance aussi solennelle que la fête nationale de cette année.

M. J. B. RESTHER,

Premier Vice Président.

A l'honorable juge Loranger, l'on avait adjoint des hommes aussi patriotiques et aussi zélés, et auxquels nous sommes également redevables du succès de notre fête. En premiere ligne vient M. J. B. Resther, le premier vice-président de la Société. M. Resther naquit à Montréal, le 17 juillet 1830, et est le fils de M. Jean-Ignace Resther, ancien entrepreneur de cette ville.

Il est le frère du révérend père Resther, S. J., le digne émule du curé Labelle dans l'apostolat de la colonisation ; il est aussi le frère de madame Clément Vincelette et de la révérende sœur Pierre Calvaire de la Providence, actuellement en mission dans le territoire de l'Orégon.

M. Resther reçut une éducation élémentaire chez les Fréres de la Doctrine Chrétienne, et à l'âge de 14 ans, il entra comme commis chez MM. Larkin et Badeau, marchands en gros, de la rue Notre-Dame ; mais, ne se sentant pas d'aptitudes pour le commerce, il quitta bientôt ses patrons, pour travailler avec son père qui venait d'être chargé de surveiller la construction du marché Bonsecours.

En 1849, il quitta Montréal pour aller construire le collége de Saint-Hyacinthe et se fixa dans cette ville.

Le 29 mai 1854, il épousa mademoiselle Mélanie Chagnon-Larose de Verchères.

M. Resther fut chargé, en 1859, de la construction sur le chemin de fer du Grand-Tronc, de toutes les stations entre Saint-Thomas de Montmagny et Fraserville. Il avait alors à construire 45 bâtisses sur un parcours de 30 lieues, et cette besogne fut exécutée en douze mois.

En 1864, il devint veuf et resta avec six enfants en bas âge.

Il quitta St. Hyacinthe en 1867, et vint s'établir à Montréal comme architecte, mesureur, évaluateur, arbitre, etc.

Le 28 octobre 1868, il épousa en secondes noces, Mlle Cordélia Desforges, fille de M. G. M. Desforges, ancien marchand de Saint-Hyacinthe.

De 1868 à 1876, il construisit successivement les bâtisses provisoires et les édifices actuels de l'Exposition provinciale.

La même année, il fut nommé président de la société Saint-Jean-Baptiste pour la section St. Jacques, et en est actuellement le vice-président général.

M. Resther est un *self-made man* doué de talents remarquables.

M. Resther aime son pays, et malgré ses nombreux travaux, il trouve le temps de s'occuper d'œuvres nationales.

L'HONORABLE M. ROSAIRE THIBAUDEAU.

Le deuxième vice-président est l'honorable M. J. R. Thibaudeau. M. Thibaudeau occupe une haute position dans la politique et la finance du pays.

Descendant d'une très ancienne famille française qui émigra au Canada lors de la révolution de 1789, M. Thibaudeau est né le premier octobre 1837 au Cap Santé, comté de Portneuf.

Entré bien jeune dans le commerce au service de son frère,

l'honorable Isidore Thibaudeau, de Québec, il fit partie de l'ancienne société Masson-Thomas, de Montréal.

Il est aujourd'hui un des associés de la célèbre maison de commerce Thibaudeau Brothers & Company, de Montréal. qui a des succursales à Winnipeg, Québec, Londres et Liverpool.

M. Thibaudeau est un rude jouteur politique et parle en public avec une grande facilité et beaucoup de feu.

Il remplaça comme sénateur l'honorable Charles Wilson, ancien maire de notre ville, et fit alors, en proposant au sénat l'adresse en réponse au discours du trône, un discours qui lui valut de la part des journalistes des deux partis de grands éloges. Il fit aussi un discours remarquable sur la loi des faillites.

Dans plusieurs occasions il eut à parler devant des auditoires très distingués, et ses discours au banquet Thors Molinari et au banquet Vermond ont été fort goutes.

M. Thibaudeau a été durant quatre ou cinq ans, un des directeurs de la Commission du Hâvre de Montréal, et est actuellement vice-président de la compagnie d'assurance *Royale Canadienne*, directeur de la *Montreal Cotton Company*, et directeur à Montréal de la *Banque Nationale* de Québec.

A la tête de tous les mouvements qui ont pour but l'avancement de Montréal, il ne regarde jamais ni son temps ni son argent pour faire réussir une grande idée.

L'honorable M. Thibaudeau est un de ceux qui aiment le plus ardemment son pays, et il l'a prouvé durant les quelques mois qui ont précédé la célébration de nos fêtes.

M. EDMOND LAREAU.

Avant de commencer la description des grandes fêtes qui ont attiré à Montréal une si grande affluence d'étrangers, nous tenons à faire connaître à nos lecteurs les hommes qui, pen-

dant près d'un an, ont sacrifié leur temps et leur argent, pour que tout fût digne de Montréal et des Canadiens-français. M. Edmond Lareau, secrétaire général de l'Association, est un de ces hommes, et son nom trouve naturellement sa place au début de cet ouvrage.

M. Lareau est né le 12 mars 1848, à St-Grégoire, Mont Johnson, comté d'Iberville.

Il fit de brillantes études classiques au collége de Ste-Marie de Monnoir, et se destina au barreau, où il fut admis à Montréal en 1870, après une cléricature de trois années, dans l'étude de MM. Doutre & Doutre, et après avoir obtenu ses degrés de bachelier, à l'Université McGill, dont il est aujourd'hui l'un des plus brillants professeurs.

Il occupe la chaire de l'histoire du droit canadien.

M. Lareau est un de nos rares Canadiens qui ont su faire marcher de front leurs études professionnelles et littéraires. Car malgré les soins d'une clientèle nombreuse qu'occuperait tout le temps de beaucoup d'autres, M. Lareau a su trouver des loisirs pour publier plusieurs ouvrages très appréciés.

Voici la liste de ses principaux volumes :

Histoire du Droit Canadien, en collaboration avec M. Gonzalve Doutre — 1870.

Histoire de la Littérature Canadienne.—1874.

Mélanges historiques et littéraires.—1878.

Histoire abrégée de la littérature, un vol.—1884.

M. Lareau est aussi membre de la société de législation de Paris, où ses recherches et ses travaux l'ont fait remarquer.

Homme de travail et d'étude avant tout, M. Lareau est aussi un homme du monde et rien dans son pays ne le laisse indifferent.

Il discute souvent dans les journaux, sous sa signature, les questions d'actualité et surtout les réformes légales ou judiciaires à introduire dans notre système.

Il s'occupe aussi un peu de politique, et aux élections générales de 1882, il était le candidat du parti libéral dans le comté de Rouville.

Avec un caractère aussi actif et aussi entreprenant, il n'était pas étonnant de le voir à la tête de l'organisation du cinquantenaire de notre société nationale.

M. THOMAS GAUTHIER.

M. Thomas Gauthier, le trésorier général de la Société St-Jean-Baptiste, est né à Montréal le 29 décembre 1844. Il reçut une bonne éducation commerciale à l'école paroissiale de Lachine. Il n'avait que 15 ans lorsqu'il entra comme commis chez M. N. Quintal, où, par son zèle et son activité, il s'acquit bientôt une belle position. Plus tard il entra chez M Walsh, épicier de la rue St-Antoine.

En 1868, (il avait alors 24 ans) il fonda sur le Carré Chaboillez la maison d'épicerie "Thomas Gauthier" qu'il dirige encore actuellement et dont les affaires sont toujours allées en grandissant. En 1880, il fut élu président de l'Union Saint Joseph et il fut pendant cinq ans l'un des directeurs de la compagnie d'Assurance "Sovereign."

De bonne heure, et toujours depuis, M. Gauthier prit une part très active aux affaires publiques. Chaque fois qu'il s'agit de faire des sacrifices de temps ou d'argent pour faire réussir une entreprise, ou organiser une œuvre de charité, on est toujours certain de le voir au premier rang.

Il n'est pas étonnant de le voir à 40 ans occuper la position enviable qu'il s'est acquise par son travail et son dévouement.

M. JEREMIE PERRAULT.

Patriote ardent, M. Jérémie Perrault est un de ceux qui ont le plus fait pour assurer le succès de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Issu d'une famille de respectables cultivateurs de Chambly, il est né le 13 août 1832, du mariage de M. Joseph Perrault avec Melle Charlotte Gélineau

Durant cinq années il fréquenta les classes du collége de Chambly, où il se distingua par un grand amour de l'étude.

En 1846, à l'occasion de notre fête nationale, chômée à Chambly, il prononça un discours patriotique qui lui valut des compliments de personnes distinguées.

M. Perrault vint s'établir à Montréal en 1846, entra comme commis chez MM. Bruneau & Bertrand, marchands de nouveautés, de la rue St-Paul, et demeura à leur service durant dix-huit mois.

En 1848 il entra chez M. J-Bte Beaudry, marchand de la rue Notre-Dame, et demeura avec lui trois années, durant lesquelles il aida sa famille de ses épargnes.

En 1874 il fut nommé trésorier de l'Association des marchands de nouveautés de la ville.

En 1875 il devint trésorier de la Saint-Jean-Baptiste, charge qu'il occupa jusqu'en 1881.

En 1882 il fut fait vice-président de cette société, en devint le président en 1883. et est cette année président de son comité de finances.

Quand on le nomma trésorier de la Saint-Jean-Baptiste, cette association devait une somme de $500. Grâce à sa bonne administration, cette dette fut bientôt éteinte, et lors de son élévation à la présidence, la société avait de l'argent en caisse.

M. FRANÇOIS BENOIT.

M. François Benoit, secrétaire-général du comité d'organisation de la Saint-Jean-Baptiste, est né à Montréal en 1837. Il est fils de M. F. Benoit, marchand, et de Dame Marie-Hélène LeTourneux. M. Benoit appartient à une des plus

anciennes familles de notre ville. Le premier, Paul Benoit, fut un des cent cinq qui, en 1653, accompagnèrent M. de Maisonneuve, et s'établirent à Montréal. Bénie par la Providence, cette famille se multiplia et ne cessa, depuis son origine, de donner à l'Eglise de pieux et fidèles enfants, à l'Etat de braves et honnêtes citoyens. En 1862, il épousa mademoiselle Emérance de Montigny, issue des Montmorency et des Laval. De ce mariage il ne reste plus qu'un fils, jeune homme de talent qui, nous n'en doutons pas, saura continuer ces traditions de foi, d'honneur et de franchise, léguées par ses ancêtres et conservées si précieusement jusqu'à ce jour.

Après de brillantes études au collége de Montréal, il embrassa la carrière commerciale pour en sortir quelques années après. Il a été depuis directeur de différentes entreprises et de compagnies financières.

Passionné pour les beaux-arts, plein de goût et de disposition pour les lettres, M. Benoit a fait partie de cette phalange de jeunes littérateurs, au nombre desquels on comptait Mousseau, Royal, Girouard, Fabre, etc. Il est l'auteur de plusieurs articles remarquables qui ont paru dans différents journaux et revues.

Le succès de notre belle démonstration est dû en grande partie au zèle et à l'activité de M. Benoit, qui s'est véritablement multiplié ; il s'est révélé comme organisateur hors ligne.

MAJOR LAPOINTE

M. Guillaume Boivin était président du comité de réception, l'un des comités qui avait le plus à faire, et qui a fait le plus. Nous aurons l'occasion de parler plus loin de M. Boivin, mais nous devons dire un mot de Monsieur Fis. Lapointe, le digne vice-président de ce comité. M. Lapointe est né à Montréal le 28 Mai 1848. Il reçut son éducation au collége Masson, à Terrebonne, puis il entra à l'école militaire de

Montréal, où il obtint en peu de temps ses premier et deuxième certificats.

M. Lapointe ne venait que de sortir de l'Ecole militaire lorsqu'eut lieu la première invasion fénienne. Il prit du service dans la compagnie de Ste. Thérèse, sous le capitaine Charles Ouimet. Lors de la deuxième invasion, il était avec sa compagnie à Frelighsburg, et le 24 Octobre 1870, il fut promu au rang de capitaine dans le 65ème bataillon de Montréal. C'est alors qu'il seconda de toutes ses forces son lieutenant-colonel, dans l'œuvre de réorganisation de ce bataillon, devenu si populaire depuis. Comme récompense de sa conduite, il fut peu après nommé premier major du bataillon. Il était reconnu comme le meilleur tireur du 65ème.

M. Lapointe est architecte et son habileté reconnue comme tel lui a mérité plusieurs entreprises des plus importantes, entr'autres celles de l'Eglise et du collége de St. Laurent, de l'Eglise de St. Hugues, des édifices de l'exposition, etc.

M. Lapointe a rendu de grands services à la société St-Jean-Baptiste, comme vice-président du comité de réception, et c'est avec plaisir que nous nous arrêtons un instant devant cette figure patriotique.

Tels sont les hommes qui ont fait ce qu'elle a été la grande démonstration nationale de cette année à Montréal. Il en est d'autres, et en grand nombre, et nous aurons à en parler dans le cours de cet ouvrage, mais nous tenions dès le début à faire connaître les principaux officiers généraux de l'association, et ceux qui nous liront verront par la description de nos fêtes brillantes, si ces hommes n'ont pas bien mérité de la patrie, et s'il n'était pas juste de leur consacrer une page de ce livre.

LA JOURNEE DU 24 JUIN

Dès la veille du 24 la ville était encombrée d'étrangers venus de tous les points du Canada et de l'Amérique pour assister à nos fêtes. Chaque convoi de chemin de fer et chaque bateau à vapeur apportait à tout instant son contingent. Toutes les rues de la ville, mais surtout celles que devait parcourir la procession étaient richement pavoisées et decorées de drapeaux de toutes les nationalités, mais surtout du drapeau français qui dominait partout, de tentures aux couleurs variées, de verduré, d'inscriptions, etc ; on mettait partout la dernière main aux arcs de triomphe qui s'élevaient à chaque pas dans nos rues et qui émerveillaient déjà nos visiteurs. Bref Montréal était en liesse, et l'on pouvait dès ce jour prévoir le succès de notre démonstration nationale.

LA MESSE.

Le 24 au matin le temps était menaçant, et chacun craïgnait pour le succès de la journée. L'ouverture des fêtes devait se faire par la célébration d'une messe solennelle sur les terrains de l'Exposition, au pied du Mont-Royal, mais il avait été annoncé qu'en cas de mauvais temps, cette messe serait célébrée à Notre-Dame. A l'heure fixée, c'est-à-dire à neuf heures la pluie tombait à torrents et il n'y avait pas à espérer de changement dans la température. En un instant, la vaste basilique de Notre-Dame se trouva remplie de fidèles, mais au moment où les cérémonies allaient commencer, la pluie cessa tout-à-coup, le temps se remit au beau, et il fut annoncé du haut de la chaire de Notre-Dame que Sa Grandeur Mgr. de Montréal consentait à remettre la messe à onze heures, sur les terrains de l'Exposition.

La foule se porta alors vers le village St. Jean-Baptiste, et à l'heure indiquée 6,000 personnes au moins se trouvaient sur le terrain.

Nous citerons au nombre des personnes présentes :

Son Honneur le lieutenant-Gouverneur et le capitaine Sheppard, A. D. C., Son Honneur le maire Beaudry, Hon. T. J. J. Loranger, Président de la Société St-Jean-Baptiste ; Hon. M. Chapleau ; les honorables Sénateurs Trudel, Thibaudeau et Lacoste, Hon. M. le Shérif Chauveau, M. J. B. Resther, Vice-Président de la Société St-Jean-Baptiste, Hon. L. Beaubien, MM. J. Tasse, M. P., J. Royal, M. P., J. C. Coursol, M. P., Alfred Garneau Joseph Marmette, M. P. P., J. Robillard, M. P., B. Globensky, C.R., E. Lareau, G. Boivin, J. B. Rolland, T. A Archambault, M. l'Echevin Jeannotte, les officiers de la Société St-Jean Baptiste, les délégués, etc., etc., et plusieurs centaines de membres du clergé.

La messe fut célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Fabre, évêque de Montréal. Sa Grandeur était assistée par Messieurs les abbés Stanislas Tranchemontagne et Eugène Leclerc.

Un chœur composé de 400 chantres, aidés d'un puissant orchestre, fourni par le corps de musique de l'Harmonie, a chanté durant la messe, plusieurs morceaux de chant sacré.

Des salves d'artillerie annoncèrent à la foule le moment de l'Elévation. Moment solennel et imposant, impossible à décrire. Tous ces fronts courbés vers la terre ; la nation toute entière, représentée par ses membres les plus éminents, agenouillée au pied de l'autel ; ce vénérable pontife, entouré de ce clergé patriotique à qui nous sommes redevables de la conservation de tout ce qui nous est cher, offrant au ciel des prières pour le salut de la nation, la voix puissante du canon tonnant au milieu du silence le plus solennel, faisait de cette scène la plus imposante et la plus sublime possible ; aussi n'entreprendrons-nous pas de la decrire.

A l'issue de la messe, Monsieur l'abbé Rouleau, curé de la paroisse St-Charles, prononça l'éloquente allocution dont nous reproduisons ici le texte complet.

Et clanges buccinâ......in univer à terrâ vestrâ, sanctificabisque annum quinquagesimum, ...Revertetur homo ad possessionem suam et unusquisque redeat ad familiam pristinam.

Lévitique, chap. XXV.

MONSEIGNEUR,

MES FRERES,

La patrie demande aujourd'hui à la Religion d'inaugurer ce jubilé de la fête nationale. Cet acte remet en ma mémoire les pages du Lévitique où il est dit : " Le Seigneur parla encore à Moïse sur le mont de Sinaï. " Après lui avoir enjoint de célébrer avec le peuple d'Israël l'année sabbatique, il ajoute : " Vous compterez aussi sept semaines d'annees, c'est-à-dire sept fois sept, qui font en tout quarante-neuf ans, et au dixième jour du septième mois, vous ferez sonner du cor dans toute votre terre, vous sanctifierez la cinquantième année. Tout homme rentrera dans le bien qu'il possédait et chacun retournera à sa première famille, parceque c'est l'année du jubilé, l'année cinquantième. "

La société Saint-Jean-Baptiste qui représente la nation canadienne-française a voulu solenniser le cinquantième anniversaire de sa fondation. Obéissant en quelque manière à l'ordre donné au législateur hébreux, elle a élevé la voix, et, retentissante comme la trompette, sa parole portée au loin sur les rives de nos fleuves, repercutée par les échos de nos montagnes, a été entendue de toute la terre de l'Amérique Septentrionale. De l'Orient, de l'Occident, du Midi, du Septentrion sont accourus les descendants des Français pour prendre part à nos pompes et à nos réjouissances. Il me semble qu'ils cherchent à rentrer en possession du bien possédé par leurs pères, mais certainement tous ont désiré au moins pour un instant revenir à leur première famille.

Peuple croyant, les Canadiens veulent que ce jubilé soit sanctifié par le sacrifice divin ; comme les anciens patriarches

ils ont dressé un autel à la face du ciel; le pontife a prononcé les sublimes et puissantes oraisons et le sang de l'Auguste Victime a coulé au pied de cette montagne qui rappelle les premiers souvenirs de la colonie. En effet, d'ici notre œil aperçoit le rapide Sainte-Marie et le site sur lequel jadis s'élevait l'humble bourgade d'Hochelaga où abordait le premier Français, Jacques-Cartier. Ici peut-être s'est reposé le navigateur Malouin avant de gravir cette montagne sur laquelle il planta la croix, prenant ainsi possession de ce pays qu'il trouva si beau, et qu'il nomma royal. C'est un acte de foi qui remplit la première page de notre histoire, c'est encore un acte de foi qui commencera ce chapitre qui n'en sera point l'un des moins émouvants de nos annales. La religion a répondu avec bonheur à cet appel. Sans doute le peuple canadien le méritait, et, en se plaçant sous la protection du ciel, il obtiendra les secours dont il a besoin pour rester fort et vigoureux Telles sont les idées que je développerai succinctement.

Pour donner plus d'autorité à mon discours j'emprunte les paroles d'un illustre écrivain : Lacordaire. « C'est Dieu qui « a fait les peuples et leur a partagé la terre, et c'est aussi lui « qui a fondé au milieu d'eux une société universelle et « indivisible ; c'est lui qui a fait le Canada et qui a fondé « l'Eglise. De telle sorte, que nous appartenons tous à deux « cités ; que nous sommes soumis à deux puissances, et que « nous avons deux patries : la cité éternelle et la cité ter- « restre, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, la « patrie du sang et la patrie de la foi. Et ces deux patries « quoique distinctes ne sont pas ennemies l'une de l'autre ; « bien loin de là elles fraternisent, comme l'âme et le corps « fraternisent ; elles sont unies comme l'âme et le corps sont « unis ; et de même que l'âme aime le corps, bien que le « corps se révolte souvent contre, de même la patrie de l'éter-

" nité aime la patrie du temps et prend soin de sa conser-
" vation bien que celle-ci ne réponde pas constamment à son
" amour. Mais il peut arriver que la cité humaine se dévoue
" à la cité divine, qu'un peuple s'honore d'une alliance parti-
" culière avec l'Eglise ; alors l'amour de l'église et l'amour
" de la patrie semblent n'avoir plus qu'un même objet ; le
" premier élève et sanctifie le second et il se forme de tous
" deux une sorte de patriotisme surnaturel dont Saint Paul nous
" a donné l'exemple et l'expression dans ces sublimes paroles
" de son épitre aux Romains, où il demande d'être séparé du
" Christ par l'anathème en faveur de ses frères." Tous les prophètes sout remplis de ces élans patriotiques, depuis David demandant au Seigneur de se lever et d'avoir pitié de Sion, jusqu'à Jésus-Christ pleurant à la vue de Jérusalem et disant avec une pieuse douleur : " Ah ! si tu avais connu, même en
" ce jour, qui est encore le tien, ce qui peut te donner la paix."

Voilà pourquoi l'Eglise ici-bas est heureuse de s'unir à la patrie et dans ses joies et dans ses douleurs. Si l'épidémie décime les citoyens, si la voix du canon annonce l'invasion par l'ennemi, en un mot, dans toutes les catastrophes publiques, l'Eglise s'alarme avec la patrie, avec la patrie elle souffre, avec la patrie elle s'empresse de secourir ses enfants qui périssent sous les coups du fléau, ou tombent frappés par les balles à la défense des frontières. Qu'un citoyen illustre soit ravi, le deuil de la nation est partagé par l'Eglise, avec la patrie l'Eglise pleure sur la tombe du grand homme. Mais aussi qu'une joie s'annonce pour le pays, qu'une fête patriotique viennent réveiller dans l'âme des citoyens des souvenirs et promettre des espérances ; lorsque le peuple revêtu de ses beaux habits quitte le travail et laisse briller sur sa figure ce je ne sais quoi annonçant le bonheur et dans l'enfant et dans le vieillard, l'Eglise alors dilate ses entrailles et invite à l'allé-

gresse universelle. Le ministre du Seigneur, l'organe de l'Eglise, est fier de prendre la parole pour chanter les gloires de la nation. Mais son ministère doit aussi lui rappeler de tourner les joies de la patrie terrestre vers les joies du ciel. Ce devoir est facile à remplir, car le prêtre canadien peut, en toute vérité, rendre à ses compatriotes ce beau témoignage qu'ils se sont toujours montrés les dignes enfants de l'Eglise ; que vous tous, mes frères, si vous ne pouvez vous vanter, comme vos pères, d'avoir vu le feu des batailles, vous pouvez dire que vous soutenez les combats du ciel et vous intituler du nom glorieux de soldats du Très-Haut. Le peuple canadien s'est toujours considéré comme l'enfant du Seigneur, son humble servant.

Chaque nation dans l'humanité, dit le comte de Maistre, comme chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation a reçu une mission spéciale qu'elle doit remplir, un but déterminé qu'il lui faut atteindre. Dieu est infiniment sage ; dans tout ce qu'il fait, il agit pour une fin déterminée. Voilà une vérité incontestable. Dans les œuvres de ce grand architecte il n'y a point de lacune et rien n'est laissé au hasard. Tout est coordonné dans l'idée divine d'un plan infiniment sage où doit éclater la gloire de Dieu dans la manifestation de ses divins attributs, surtout de sa puissance et de sa bonté, de sa miséricorde et de sa justice, et l'humanité toute entière concourt à la réalisation de ce plan.

L'histoire vient de témoigner de cette grande vérité. Ainsi on voit le peuple Juif chargé de conserver intactes et de transmettre à travers quarante siècles, au milieu des bouleversements des empires qui l'environnent, les idées de Dieu et d'un rédempteur futur. Le peuple Grec et le peuple Romain préparent les voies au christianisme. Il en est de même pour toutes les autres nations. L'Ecriture Sainte confirme ces promesses. Il y a longtemps, mes frères, que Dieu a disposé de

nations. Le jour même, ce jour éternel, où il disait à son fils : " Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui " il ajoutait immédiatement : " Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage. " Ainsi le fils de Dieu recevait en même temps de son père la substance divine et le domaine des choses créées, la filiation et l'hérédité.

" Les nations étant de toute éternité le patrimoine du fils " de Dieu, qu'en fera-t-il ? De même qu'un bon maître cultive " et féconde sa terre avant de lui rien demander, le fils de " Dieu fait homme et venu dans le monde pour visiter les " nations de son patrimoine, leur a donné avant de rien leur " demander. Et voici les dons qu'il leur a faits en tant que " nations : premièrement, le don du pouvoir temporel, en " retenant pour lui le pouvoir spirituel ; secondement, Jésus-" Christ a réglé et adouci la souveraineté en ôtant au pouvoir " son caractère de domination pour l'élever à l'état de service " public.

" A côté du bénéfice se placent ordinairement les charges. " Il avait servi les nations, il avait droit de leur demander " service à son tour. Ce service, c'était d'accepter la loi de " Dieu, de l'aimer, de la défendre, de la propager, d'en faire " le fond de leurs mœurs et de leurs instruments. Un peuple " n'était plus appelé à faire la guerre, à étendre ses frontières ; " la vocation des races chrétiennes, c'était de répandre " la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers Dieu, de " leur porter, au prix du travail et au hasard de la mort, les " biens éternels, la foi, la justice, la civilisation, but digne " du ciel et de la terre, de l'intervention de Dieu et de l'acti-" vité du genre humain."

Eh bien ! le peuple canadien, dont la patrie est la belle vallée du Saint-Laurent, a, lui aussi, une mission, c'est la véritable mission des races chrétiennes, des races baptisées, ça été d'implanter sur ce sol vierge d'Amérique l'étendard du

catholicisme, de convertir les tribus infidèles, et sa mission encore c'est de travailler à l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nation avant tout française et catholique. Ceux qui pourraient douter de cette mission, n'ont qu'à ouvrir les pages de l'histoire, assister à la fondation de la colonie, suivre ses progrès ; ils n'ont qu'à parcourir les diverses parties du pays, et ils verront cette mission tracée en lettres de sang depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'au fond de nos lacs géants où il va prendre ses eaux. Dans leurs courses audacieuses à la conquête de nouvelles terres, les Portuguais cherchaient la gloire des découvertes ; les Espagnols, de l'or ; les Hollandais, des comptoirs pour vendre leurs riches étoffes ; l'Anglais, la liberté ; les Français, nos pères avaient l'ambition de répandre le nom et l'amour de Jésus-Christ. Nous voyons les rois de France se proposant, avant tout, lorsqu'ils jettent sur nos bords d'intrépides colons, de convertir les malheureux indigênes ; Jacques-Cartier en posant le pied sur ce sol, plantera de suite la croix, l'étendard de l'église ; il prendra possession dé ces contrées au nom de son Seigneur et Maître François I, sans doute, mais d'abord au nom de la religion.

C'est en vain qu'on voudra s'éloigner de ce noble but, la Providence ne le permettra point. Elle engloutira dans l'Océan les vaisseaux d'un Robervalle. d'un marquis de la Roche, parce que les repris de la justice, qu'on voulait donner comme premiers habitants à la colonie, étaient indignes de la mission réservée à la nation française en Amérique. La Providence fera échouer de même les efforts d'un Chauvin, parce que ce dernier n'est point catholique, mais elle bénira les travaux d'un Champlain, d'un Laviolette, d'un Maisonneuve venant comme ce céleste envoyé procurer aux hommes les plus abandonnés les biens véritables, qui seuls pouvaient les rendre heureux, même en cette vie. Telle a été notre voca-

tion ; y avons-nous répondu ? Car il ne suffit pas d'être appelé, il faut répondre à sa vocation. C'est demander ce que notre patrie a fait pour Jésus-Christ et son église.

L'Eglise canadienne a couru deux grands périls, périls suprêmes ; elles eut à combattre le paganisme et le protestantisme ; elle dût lutter contre l'Indien féroce, aveuglé par la superstition, et contre les Anglais devenus nos maîtres assez longtemps despotiques, après avoir été pendant cinquante ans les rivaux de nos ancêtres et leurs ennemis dans une guerre continuelle.

Le sauvage, l'Eglise canadienne le convertira ; l'Angleterre devra céder devant la fermeté du Canadien catholique réclamant de justes droits.

“ Foi et honneur ! s'écrie le pieux et regretté abbé Ferland ; portant ces deux mots sur les lèvres et dans le cœur, les missionnaires français ont fait briller le flambeau du christianisme et de la civilisation au milieu des peuplades plongées dans la nuit de l'infidélité.” Quelles luttes, quels travaux, quelles souffrances ! Mais aussi quelles conquêtes et quelle gloire ! Le martyre, la mort attend le pionnier, le missionnaire ; mais le sang répandu pour la foi est fécond et produit au centuple les conversions et appelle sur ses traces d'autres missionnaires, d'autres martyrs. Qu'importe, ils sont fidèles à leur mission, ils étendent le règne du Christ.

Les Canadiens succomberont dans ce duel de cent cinquante ans contre la puissante Angleterre, mais ils auront lutté vaillamment contre le protestantisme dont la domination les faisait trembler ; ils tomberont après avoir subi de ces défaites qui sont glorieuses à l'envie des victoires, et après avoir vengé dans un suprême effort leur drapeau malheureux aux journées de Montcalm et de Wolfe, ils seront abandonnés de la mère-patrie ; la France alors dans les bras de la volupté, n'a pas trop à faire que de satisfaire aux plai-

sirs de son maître. Délaissés de leurs chefs, les Canadiens s'uniront à leurs prêtres, et loin de se décourager en face de leurs vainqueurs, ils réclameront leurs droits ; ils souffriront, mais ils sauveront leur nationalité, leur religion.

Longtemps l'Angleterre restera sourde, ses préjugés lui faisant regarder comme suspect tout sujet qui ne reconnait pas la suprématie spirituelle de ses souverains. Mais enfin éclairée, surtout édifiée par les paroles et les actes du grand évêque canadien, Mgr Plessis ; désarmée par la loyauté et la fidélité de ses nouveaux sujets, elle fera taire ses préjugés de sectes et donnera leurs effets au traité de Paris. L'Eglise catholique avec toute son organisation sera reconnue devant la loi, et un jour le Canadien dont le cœur était toujours resté attaché à la France, qui perdait jamais l'espérance de revoir ceux qu'il appelait "nos gens," le Canadien, dis-je, religieux avant tout, bénira l'Angleterre de l'avoir arraché violemment à la mère-patrie, et par là de l'avoir soustrait aux horreurs de la révolution française, et de l'impiété qui avait préparé cette tourmente et l'a suivie. Aujourd'hui, après un siècle de luttes, le peuple canadien est plus fort que jamais et il marche glo rieusement dans la voie que lui a tracée la Providence. I continue d'évangéliser les nations, c'est lui qui envoie ce légions de sœurs et de missionnaires pour répandre les bien faits du christianisme depuis l'Atlantique jusqu'aux bords d Pacifique, et vers les glaces du nord jusque sous le cercl polaire où le soleil ne se couche pas en été et ne se lève pa en hiver. Voilà notre mission ; pour la résumer cinq non suffisent : Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, Maiso neuve, Jean de Brebœuf et Mgr de Laval, noms immortel inscrits dans les fastes de notre histoire, comme synonym de tous les dévouements, de toutes les vertus religieuses patriotiques. Puisse notre pays dans l'avenir demeurer fidè à sa mission ! Car c'est un fait encore constaté par l'histoi

que tout peuple comme tout individu ne répondant pas à l'appel de Dieu, ne tarde point à sentir les effets de la colère céleste. Le Tout-Puissant frappe le coupable pour le ramener à de meilleurs sentiments, mais si le coupable continue dans ses dérèglements, Jéhovah le frappe de sa verge et le brise comme un instrument inutile, comme on brise un vase d'argile. Jusqu'ici le peuple canadien a répondu à sa vocation, il a grandi, prospéré et bientôt, je l'espère, il marchera à l'égal des grandes nations. Pour atteindre à ces destinées quelle ligne de conduite doit-il tenir ?

L'un des plus célèbres économistes de notre temps a consacré sa vie entière à l'étude de la question sociale et politique ; après quarante années de méditations, de voyages, d'observations, il est arrivé à la conclusion que le secret de la force, de l'énergie, de la virilité des nations gît dans l'attachement au sol et dans l'accomplissement des principes du décalogue. Je le demande avec orgueil, nos pères ont-ils fait autre chose ? Après cela, faut-il s'étonner de la vitalité de notre peuple ? Qu'il imite donc les ancêtres et il restera vigoureux, puissant en œuvres et il vivra dans une longue suite de générations.

Comme nos pères, aimons la patrie ; ayons un amour sincère, un amour saintement passionné de la patrie et de tout ce qui touche à la patrie. Oui il faut que le cœur d'un enfant soit attaché au cœur d'une mère ; car dans un sens vrai, la patrie est une mère et la langue populaire a consacré cette appellation : les enfants de la patrie.

Entretenons dans nos âmes ce feu sacré du patriotisme, ce dévouement à la terre où l'on a vu le jour, cet attachement aux objets de la nature qui ont les premiers frappé nos regards et qui ont été témoins des premiers pas dans la vie ; cet amour de la patrie est inné en nous, c'est le produit le plus naturel et le plus spontané de notre humanité telle que le créa-

teur l'a faite. La vie s'attache aux lieux où elle est née et où, comme l'arbre, elle a poussé ses premières racines ; dans tous les temps et dans tous les lieux, chez le nègre des sables brûlants de l'Afrique comme chez l'esquimau de la mer Glaciale, ce sentiment est aussi fort que la mort. Ce sentiment naturel développé, perfectionné par le sentiment religieux, fait les héros et les soutient dans leurs labeurs.

La religion est la plus haute école de patriotisme ! dans l'humanité, elle a toujours été l'inspiratrice du patriotisme, elle est comme l'âme divine de cette grande chose humaine ; " elle en est la sève la plus vivace et la racine la plus pro- " fonde. Les annales religieuses et patriotiques des peuples " vous montrent partout et toujours les héros les plus dévoués " au culte de la patrie venant puiser aux autels de leur " religion les plus sincères inspirations, leur patriotisme ; et " vous entendez retentir à travers toute leur histoire ces deux " mots que proclament les soldats de la religion et de la " patrie : *pro aris et focis*, que les chevaliers ont traduit par ces deux paroles : Religion et patrie : c'est le cri de ralliement de la Saint-Jean-Baptiste.

Mes frères, je ne veux pas qu'on prenne mes paroles pour des reproches, qui seraient intempestifs, mais il me semble qu'il ne comprend pas tout-à-fait le patriotisme, le Canadien à moins de très graves raisons, le Canadien qui laisse cette contrée pour aller vivre dans un pays qui n'est plus celui qui l'a vu naître, ni la terre qui porta son berceau et recueillit les cendres de ses aïeux.

La terre paternelle étant devenue trop petite pour la nombreuse famille, faut-il quitter la paroisse et le clocher de son enfance ? Alors, pour moi, le véritable patriote, c'est le courageux colon qui s'enfonce dans les profondeurs de la forêt non plus comme nos pères, pour y combattre le farouche Iroquois ou repousser un ennemi envahisseur ; mais pour y lu

ter pendant des années contre les privations de tout genre, dans l'isolement d'abord et dans l'ennui, se soumettant chaque jour au dur labeur du défrichement. Voilà, dans mon humble idée, l'exemple du patriotisme le plus pur. Honneur à ces courageux pionniers qui ont déjà transformé en belles et prospères paroisses une si grande étendue de nos forêts ! Honneur à ces braves qui, tous les jours encore, se dirigent vers les vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice et du Saguenay, pour donner à la patrie de nouvelles conquêtes, de nouvelles richesses ! Là ils transmettront à leurs descendants, qui les en béniront, notre sainte religion, la belle langue française, nos mœurs si douces, nos usages et nos coutumes si polis et si bienveillants, juste récompense d'un noble patriotisme.

Comme le satellite de la terre en tournant sur lui-même par le mouvement qui lui est propre n'en gravite pas moins autour de notre globe, ainsi l'amour de la patrie emporte avec lui l'amour pour tout ce qui touche et tient à la patrie. Avec l'amour de la patrie, mes frères, conservez et transmettez à vos enfants le respect et l'amour des ancêtres. Le passé pour tous les hommes a quelque chose de majestueux et de sacré qui commande la vénération. Lorsque le passé est glorieux, il doit devenir comme le pain quotidien qui entretiendra la vie d'un peuple. Oui, Canadiens, mes compatriotes, aimez et admirez vos pères, ils furent une race robuste, parce qu'ils ont été les observateurs constants du décalogue, imitez-les, ils furent des citoyens, amis de la justice, fiers de la parole donnée, soumis à leurs souverains, quels que soient les torts dont ils aient à se plaindre. C'est le commandement du supérieur : "Soyez soumis aux princes, même aux princes indignes, car ils sont toujours les dépositaires de l'autorité."

Le serment était pour nos ancêtres ce qu'il est réellement, la chose la plus sacrée, la base, le seul maintien des sociétés ; au contraire le parjure est une infamie qui souille, rabaisse

au dernier degré celui qui s'en rend coupable et sa honte rejaillit sur sa famille, sur ses concitoyens.

Imitons nos pères, ils eurent la vaillance en partage ; sous le drapeau français comme sous le drapeau anglais leur valeur fût appréciée. Si la France a pu enregistrer dans ses fastes les journées de Carillon, de la Monongahela, des plaines d'Abraham, l'Angleterre n'est pas moins fière de ses campagnes contre les colonies américaines lors de la guerre de l'indépendance, en 1812.

Conservons cette ardeur guerrière ; si la patrie et la religion le demandent, soyons prêts à offrir notre bras comme ces intrépides soldats du pape, ces zouaves qui, au dix-neuvième siècle, ont renouvelé les expéditions saintes du moyen âge.

Imitons nos ancêtres, ils furent des hommes de fermeté ; c'est dans les luttes qu'ils ont grandi et obtenu justice.

J'ignore ce que l'avenir nous réserve ; cependant, sans être prophète, je puis affirmer que des combats nous attendent. Mais il ne faut point craindre la lutte, quand elle est juste ; car c'est la lutte qui amène la victoire, et la victoire donne les palmes et les lauriers.

Comme nos pères, soyons fixés inébranlablement à notre foi ; défendons-la envers et contre tous. La foi catholique, le plus beau, le plus riche présent fait aux hommes, ah ! puisse-t-elle animer toutes les actions de mes compatriotes ! Qu'aucun d'eux ne fasse l'épreuve de ce grand vide qu s'opère dans le cœur de chaque homme, de chaque peupl perdant ce bienfait du ciel ; ce vide est pesant comme u supplice, fatiguant comme une agonie.

Avec la foi, vous ferez de grandes choses. Pour la conser ver, ne craignez point les peines, ni les combats. Car s l'Église et la vérité ne peuvent être en repos ici-bas, certain ment elles ne sauraient succomber. Lors donc que la lutt commence, nous devons nous estimer heureux, car nou

devons estimer que le triomphe est proche. L'orage grandira peut-être encore autour de nous, la foudre éclatera peut-être, mais, fils des croisés, notre âme ne peut faiblir, le courage ne peut nous manquer, nous ne reculerons jamais.

En agissant ainsi, vous marcherez sur les traces de vos pères, et vous pourrez comme eux, au soir de la vie, vous endormir tranquilles sur vos travaux, comptant que celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom, saura vous rendre au centuple ce que vous aurez fait pour lui dans ces beaux combats de la patrie et de la foi.

En terminant, je demanderai au pontife de l'Eglise de faire descendre la bénédiction du ciel sur ce peuple empressé au pied des autels. Que cette bénédiction soit féconde, comme la bénédiction de Dieu au jour de la création, aux jours d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Qu'à mon pays soit accordée la longueur des jours ; qu'il ait dans la main gauche les richesses et les prospérités ; dans sa droite la force corporelle et dans sa volonté la vigueur morale et religieuse, gage de la puissance et de la gloire.

L'après-midi du 24 devait se passer en jeux, amusements, etc., sur le terrain de l'exposition, mais la messe était à peine terminée, que le mauvais temps reprenait comme de plus belle; et empêchait la mise à exécution de cette partie du programme.

Il fallut se borner aux amusements à l'intérieur. Parmi ces derniers, le principal inscrit sur le programme était le grand drame *Le Courrier de Lyon*, joué par les membres du club artistique franco-canadien. C'était la deuxième fois seulement que ces amateurs paraissaient sur la scène, leur club n'ayant été fondé que tout récemment, le 15 Avril dernier. Il est appelé à combler une grande lacune à Montréal et à nous rendre de grands services au point de vue de l'art. Voici les

noms de ses fondateurs : MM. Edmond Templé, président ; Resther, président honoraire ; D. Ravaux, vice-président ; H. Boisseau, vice-président honoraire ; J. E. Tremblay directeur régisseur ; R. Ravaux sous-régisseur ; G. Laudaens, sécrétaire-Trésorier, et MM. Ecrément, Victor Templé, Vermond, A. O'Reilly, H. Girard, A. Valeur, J. Valeur, E. Rabat, Beaujau, Coté, St. Louis, Malingre, Stanislas Coté et Corriveau.

La reprise du Courrier de Lyon par le cercle artistique Franco-Canadien nous remet en mémoire cette fameuse affaire Lesurques qui passionna tant l'opinion publique et qui la passionne encore aujourd'hui. Depuis que le monde est monde on n'a peut-être jamais vu dans les annales judiciaires une erreur aussi monstrueuse, erreur due, on doit le dire, à une suite malheureuse de circonstances tellement extraordinaires qu'elles paraissent tenir plus du roman que de la réalité.

On sait que dans la nuit du 8 floréal, 1792, une troupe de brigands attaqua la malle-poste qui faisait le service de Lyon à Paris. Ces scélérats réussirent leur coup, le courrier et le postillon furent assassinés près d'une petite auberge du village de Lieusaint et le coffre qui contenait les valeurs fut entièrement dévalisé.

Le crime avait été préparé et accompli par un nommé Dubosc, malfaiteur des plus dangereux et aussi des plus intelligents, homme étrange qui disparaissait parfois un an ou deux sans qu'on pût savoir où il se trouvait pour reparaître quand il y avait un coup fructueux à faire. Aussi, à part quelques complices dévoués, peu pouvaient se vanter de l'avoir vu et de lui avoir parlé ; personne n'aurait pu reconnaître le bandit Dubosc, et la police elle-même, qui connaissait parfaitement son nom comme celui d'un homme dangereux, n'aurait pas été capable de dire quelle personne portait ce nom.

Et alors, et c'est ici que cette affaire devient extrêmement curieuse, il se trouva qu'il y avait à Paris, un brave bourgeois.

nommé Lesurques, qui était le portrait absolu de Dubosc. Les traits, la voix, la manière de marcher tout était chez cet homme si identique à Dubosc, que les complices même de ce dernier crurent longtemps que Dubosc et Lesurques ne faisait qu'une seule et même personne.

Après l'assassinat du courrier de Lyon, et comme la justice faisait des recherches actives, un garçon d auberge chez qui étaient descendus les assassins peu de temps avant le crime, rencontra par hasard Lesurques à Paris ; il courut le dénoncer à la police. Malgré toute l'étrangeté de l'accusation, Lesurques fut arrêté, mais plutôt pour acquérir la preuve de son innocence, car les juges étaient persuadés qu'il n'avait pas pris part à l'affaire. Cependant les témoins arrivaient de tous côtés, et tous affirmaient que c'était bien Lesurques qu'on avait vu avec des individus de mauvaise mine à Lieusaint, le jour du crime. La servante d'auberge qui avait été témoin de l'assassinat jura sans hésitation qu'elle reconnaissait Lesurques pour celui qui avait tiré un coup de pistolet sur le courrier

Devant de telles affirmations, la justice n'eut plus aucun doute. Par un surcroit de malchance, Lesurques ne put jamais établir d'une façon bien nette ce qu'il avait fait de sa soirée ; s'il avait pu prouver un alibi, il était sauvé ; malheureusement la fatalité qui semblait s acharner contre cet homme lui fit donner des explications hésitantes, souvent contradictoires, ce qui confirma encore l opinion des juges sur sa culpabilité.

Lesurques fut donc condamné à mort : mais où la légende a pris place à la réalité des faits et où l'opinion publique est dans l'erreur, c'est lorsqu on prétend qu'avant l'éxécution la justice eut la preuve de l'innocence de Lesurques, mais que, ne pouvant revenir sur un jugement prononcé, elle fit guillotiner l'accusé, sachant qu'il n'était pas coupable.

Ceci serait monstrueux ! et hâtons-nous de le dire pour

3

l'honneur de l'humanité et de la justice française, ceci n'a jamais eu lieu.

La vérité, d'après les documents du dossier est celle-ci ; c'est que peu de jours avant l'exécution un des complices de Dubosc, pressé par le remords, fit venir le juge d'instruction et lui avoua que Lesurques était innocent, mais cet homme avait une femme et des enfants, et la justice fut convaincue que la famille des Lesurques, qui était dans l'aisance, à l'aide d'une grosse somme d'argent avait fait parler ainsi cet homme.

La justice poursuivit donc son cours jusqu'au bout et Lesurques monta à l'échafaud protestant jusqu'au dernier moment de son innocence. Quelque temps après, on s'aperçut qu'il avait dit vrai ; il était trop tard.

Cette déplorable affaire ne fit pas sur le moment tout le bruit qu'elle devait faire plus tard. La France et le peuple passaient alors à travers des temps agités qui ne lui laissaient guère le temps de s'occuper d'autre chose que de la guerre.

Mais sous la restauration, quand les faits furent bien mis au jour, il y eut un moment de stupeur inouï et l'opinion publique eut un cri d'indignation générale contre cette erreur épouvantable.

Par une singulière disposition des lois françaises, malgré les demandes de la famille Lesurques, malgré l'influence des personnes haut placées, on ne put jamais obtenir la réhabilitation officielle de Lesurques, mais on peut dire qu'il fut réhabilité aux yeux de l'opinion publique.

En 1837, MM. Moreau, Siraudin et Delancour furent séduits par les situations dramatiques de l'affaire Lesurques, et ce fut sur ces données qu'ils charpentèrent la pièce du "Courrier de Lyon," et les succès furent éclatants. Le public qui savait le fond de l'intrigue vraie pleura aux malheurs des Lesurques et aujourd'hui encore ce drame fait verser bien des larmes.

Il existe encore en France des descendants de la famille Lesurques. Avec une persévérance digne de succès ils s'occupent toujours de la réhabilitation de leur ancêtre, et en 1866 un projet de loi spécial fut présenté à la chambre des députés—ce projet fut renvoye à une commission—c'est-à-dire aux calendes grecques et il doit dormir aujourd'hui dans quelque carton poudreux.

Le cercle artistique Franco-Canadien a remporté le 24 au soir un brillant succès à l'académie de musique, et il s'est acquis du coup une réputation fort admirable. Voici comment les rôles étaient distribués :

LESURQUES, JOSEPH / DUBOSC	*Templé Victor*
JÉROME LESURQUES	*Templé Edmond*
DAUBENTON	*Ravaux Damas*
CHOPARD	*Tremblay P. E.*
COURIOLLE	*O'Reilly*
JOLIQUET	*Templé Georges*
FOUINARD	*Coté*
DIDIER	*Ravaux René*
GUERNEAU	*Ecrement*
LAMBERT	*Valeur J.*
LE MAÎTRE DE POSTE	*H. Girard*
MAGLOIRE, POSTILLON	*A. Valeur*
UN GARÇON DE CAFÉ	*Laudaens G.*
LE COURRIER	*Edmond*
DUROCHAT	*René*
GARÇON DE FERME	*Hadrien*
UN AGENT DE POLICE	*Rabat*
LE GREFFIER	*Edmond*
UN GEOLIER	*Joseph*
UN BRIGADIER	*Léman*

UN PRÊTRE AUMONIER. .... *Gustave*
UN GENDARME.. ......*Maxime*
LE BOURREAU..................... ....*Hébert*
JEANNE ....*Mme Granger*
JULIE LESURQUES...........................*Mlle. H. de Montigny*

Le *Courrier de Lyon* a été enlevé par ces débutants avec un brio et une science de la scène que l'on n'était pas en droit d'attendre d'eux. Le deuxième tableau *L'attaque de la malle-poste* a produit un très grand effet, la scène de la *Malédiction* au cinquième tableau supérieurement jouée par MM. Victor et Edmond Templé a transporté la salle et valu à ces deux artistes un rappel bien mérité. M George Templé a récité d'une manière exquise une jolie poésie de circonstance qui a fait acclamer le nom de l'auteur : M. Alphonse Christin.

Mlle H. De Montigny, dans le rôle de *Julie Lesurques*, et Madame Granger, dans celui de *Jeanne*, ont été fort applaudies. M. P. E. Tremblay est un *Chopard* de première force, et M. O'Reilly nous a fait bien plaisir dans le rôle de *Couriolle*. Un parfait juge d'instruction, c'est bien M. Damas Ravaux ; cet amateur joue en véritable acteur. M. René Ravaux, *Didier*, a dû faire rêver bien des jeunes cœurs ; on ne peut être un plus délicieux amoureux. M. George Templé nous a donné un *Joliquet* bien amusant et fort étudié. Nos compliments aux autres artistes : MM. Côté, Ecrement, J. et A. Valeur, H. Girard, Rabat,—agent de police qui connait bien son métier, G. Laudaens, Edmond, etc., pour l'habileté et le savoir qu'ils ont su montrer dans leurs rôles respectifs.

Nos amateurs ont joué devant un public nombreux et choisi, et doivent être fiers du succès qu'ils ont obtenu.

L'ILLUMINATION.

Deux orages n'avaient pas suffi, il fallait que le programme du premier jour de la grande célébration fut dérangé jusqu'au bout. La pluie avait recommencé à tomber vers sept heures, et il a plu juste assez pour empêcher les promeneurs de sortir et faire manquer partiellement l'illumination qui devait être générale le 24 au soir.

Il est heureux cependant, qu'en dépit de ces désagréments. l'on ait pu suivre le programme tracé.

L'illumination a donc eu lieu et a été admirée par les promeneurs que la pluie n'avait pas effrayés.

Dans la rue St-Joseph, les nombreuses lumières électriques dont font usage les marchands, et le foyer que l'on avait placé sur l'arc imitant le pont de Brooklyn donnaient des teintes étranges et belles aux décorations.

Dans la rue St-François-Xavier, on remarquait une magnifique étoile formée de becs de gaz.

Rue St-Laurent, les lumières électriques étaient en bon nombre et plusieurs magasins, ornés de lanternes chinoises, offraient un très joli coup d'œil. Mentionnons particulièrement celui de M. A. Séguin, où deux demi-cercles de becs de gaz étaient très remarqués.

Lanternes chinoises à profusion dans la rue Ste-Catherine, surtout entre les rues Ste-Elizabeth et St-Denis. A la porte d'un magasin, on lisait l'inscription : *Honneur au peuple*, en lettres de feu. Plus loin, un balcon très bien illuminé. La foule s'arrêtait particulièrement en face de la maison de M. F. X. St-Charles, rue St-Denis, dont toutes les fenêtres brillaient sous les reflets coloriés de centaines de lanternes chinoises de toutes formes.

Cette illumination, faite avec goût, mais sans grands apprêts, faisait un très bel effet.

Cà et là, brillaient de temps à autres, les éclairs de fusées lancées par des particuliers qui avaient organisé des feux d'artifice. Comme la nuit était sombre, ces pièces de pyrotechnie pouvaient être vues à une grande distance.

Dans le port, la lumière électrique ordinaire éclairait la vaste étendue des quais et contribuait pour sa part à l'illumination annoncée au programme.

LA GRANDE PROCESSION DU 25 JUIN.

La grande procession inscrite en tête du programme de la journée du 25 Juin, et que l'on attendait avec impatience depuis des mois, a été sans contredit la démonstration nationale la plus brillante dont on ait jusqu'ici été témoin en Amérique. Contrairement à la veille, le temps était clair et frais et tout s'alliait pour nous annoncer une brillante journée. Dès l'heure la plus matinale les rues de Montréal, mais surtout celles que devait parcourir la procession, étaient remplies d'une foule enthousiaste et impatiente d'assister au grand spectacle. Le nombre des étrangers surtout était immense, et nos compatriotes de toutes les parties des Etats-Unis venus pour assister à nos fêtes, se comptaient par milliers.

L'heure du départ de la procession avait été fixée à 8.30 heures précises, mais il était 9.30 heures, lorsque cette masse immense se mit en marche. Un détachement de la police de Montréal ouvrait cette marche. Venait ensuite un corps de musique précédant la grande bannière de l'association St-Jean-Baptiste, portée par un détachement des pompiers de la ville et de la banlieue.

Cette bannière, qui sort des ateliers de M. R. Beullac, rue Notre-Dame, à Montréal, est aussi grandiose qu'élégante dans sa forme, et d'une richesse vraiment insurpassable; elle est digne de la grande association de Montréal, et nous ne pensons pas qu'il s'en trouve une pareille dans le monde entier.

Elle est monumentale ; elle mesure 8 pieds de large sur 16 de haut, et peut être portée facilement par 6 hommes, grâce au système d'attaches que nous avons trouvé parfait.

Le couronnement de la bannière est en lui-même une merveille de richesse et de goût. Les guirlandes de feuilles d'erable en bronze doré s'y marient agréablement avec des feuilles d'acanthe et d'autres ornements de haut style en bois sculpté et doré. De chaque côté de ce fronton monumental sont sculptés deux agneaux couchés, et portant chacun une croix en orfèvrerie. Au sommet du couronnement, et surmonté de la croix d'or, se détache le blason de l'association St-Jean-Baptiste. Parti : au 1 d'argent, a un St-Jean Baptiste de carnation ; au 2, d'azur à trois fleurs de lys d'or posées 2, 1 ; coupé de gueules au lion d'or, le tout sommé d'un castor au naturel entouré de feuilles d'érable.

Ce noble écusson répété des deux côtés de la bannière, est également sculpté en bois et aux couleurs héraldiques.

Sous cet écusson et au bas du couronnement est un grand médaillon magnifiquement encadré et représentant en relief sur drap d'argent, la noble figure du fondateur de Montréal. P. de Chomedy de Maisonneuve. Sous le relief et faisant corps avec l'encadrement, on remarque un trés-joli faisceau sculpté en bois et composé de deux drapeaux blancs fleurdelysés, réunis par une couronne. Tout cet ensemble forme le plus imposant fronton qui se puisse voir.

A la base du couronnement sont suspendues de riches draperies de soie blanche, aux lambrequins à crépines d'or. De ces draperies s'échappe la bannière elle-même dont le premier aspect cause un véritable éblouissement.

Au centre de la première face apparait le sujet principal, St-Jean-Baptiste, magnifique haut relief de trois pieds de hauteur, décoré aux couleurs nationales, et tenant dans la main la hampe d'une oriflamme en orfèvrerie. L'expression des

traits du Saint Patron est frappante. Ce beau relief est posé au centre d'un paysage représentant le désert où le saint Précurseur prêchait la pénitence. Ce médaillon grandiose est encadré par la plus jolie guirlande de feuilles d'erable en orfèvrerie. Au point de jonction des deux branches est un castor en relief brodé en or.

Autour de ce médaillon central, rayonnent cinq autres médaillons, représentant en relief, sur fond d'or, les personnages suivants :

1o. Le Rév. d'Olier de Casson, P. S. S.

2o. La Rév. Sœur Marguerite Bourgeois.

Tous deux contemporains de Maisonneuve. Ces deux médaillons sont placés aux deux angles supérieurs de la bannière. Aux angles inférieurs, et au bas du médaillon principal les traits si connus de d'Iberville, Dollard et de Salaberry. La première face de la bannière est aussi ornée des principaux personnages historiques de Montréal. Tous ces médaillons sont entourés de belles broderies en or.

La deuxième face de la bannière représente : au centre, la ville de Montréal, personnifiée par une grande et noble figure de femme. drapée à l'antique, couronnée de feuilles d'érable, assise au milieu des attributs du commerce et de l'industrie, et soutenant l'écusson de la grande ville dont elle est l'emblême, le tout en haut relief et magnifiquement peint et décoré.

Le fond en peinture, laisse voir en perspective le pont Victoria. d'où sort une locomotive, et le beau fleuve St-Laurent couvert de bateaux et sillonné de vapeurs. Les rives sont encombrées des marchandises que les navires apportent de toutes les parties du monde. Aucune expression ne peut rendre l'effet saisissant de ce médaillon central, qu'entoure une guirlande de feuilles d'érable aussi riche que celle de la première face. Au-dessus, se lit en lettres brodées en or la devise de l'association : " Rendre le peuple meilleur," et au dessous,

sur une belle banderolle en soie cramoisie et aussi brodée en or, l'inscription : "Association St-Jean Baptiste." Au-dessous du grand sujet, se trouve un autre médaillon plus petit, dans lequel se détache sur fond or, et en relief, les traits vénérés de l'illustre fondateur de l'association, M. Ludger Duvernay.

Voilà en quelques mots la description bien incomplète de la plus belle bannière qu'il y ait encore eu sur ce continent. Elle coûte plusieurs milliers de piastres et elle est digne de l'association St-Jean-Baptiste de Montréal.

SECTION STE-CUNÉGONDE.

La section de Sainte-Cunégonde, escortée de deux drapeaux tricolores, et suivie de son corps de musique, suivait la bannière de l'Association.

Après la musique venait le char allégorique de la section. Ce char représentait une cabane de Sauvages dans la forêt.

Il était juste qu'en ce jour solennel, où l'on devait faire passer sous les yeux du peuple canadien, les grands traits de l'histoire de notre Canada, il était juste, disons-nous, qu'une place fût réservée aux premiers habitants du sol que nous avons les premiers défriché et colonisé. Ce char était échu en partage à Ste-Cunégonde, paroisse et ville détachée, il y a deux ou trois ans, de St-Henri, et touchant à cette dernière par l'Avenue Atwater, et à Montréal par la rue Fulford, dont le côté nord lui appartient. La population de Ste-Cunégonde est d'environ 7,000 âmes.

Les deux côtés du char de cette section représentaient les bords d'une rivière, des herbes sauvages, etc. La cabane était placée au centre du char. En arrière du char était un canot d'écorce et ses avirons en sautoir, soutenus par des pieux, et le tout était orné de tomahawks et autres trophées sauvages. Sur le devant de la cabane, une bande de Sauvages Hurons de

Lorette, près de Québec, étaient assis, fumant le calumet de la Paix. Le tout était surmonté d'une tête d'orignal.

L'on voyait à bord de ce char, sauvages, sauvagesses et sauvageons, tous occupés aux travaux que se partageaient ces peuplades intéressantes, avant et dans les premiers temps de la colonie.

A la suite du char que nous venons de décrire, défilaient les sociétés suivantes :

Société St-Jean-Baptiste d'Ogdensburg, Etat de New-York, avec corps de musique, bannière et drapeaux

Société St-Jean-Baptiste de Haverhill, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Lebanon, Etat du New-Hampshire, avec bannière et drapeaux,

Société St-Jean-Baptiste de Claremont, Etat du New-Hampshire, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de New-Haven, Etat du Connecticut, avec bannière et drapeaux.

Association Canadienne-française de Minneapolis, Etat du Minnesota, avec bannière et drapeaux

Société St-Joseph de Minneapolis, Etat du Minnesota, avec bannière et drapeaux

Société St-Jean-Baptiste de St-Paul, Etat du Minnesota, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Caughnawaga, 50 Sauvages en costumes de guerre.

Société St-Jean-Baptiste d'Oka.

Ecole d'Infanterie de St-Jean d'Iberville, avec musique et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste, Section Ste-Cunégonde.

La marche était fermée par M A. Branchaud, avocat, président de la section, le Rév Messire Séguin, curé de la paroisse, M. A. Marcil, premier vice-président, M. O. Provost,

2me vice-président, M. J. Beauchamp, secrétaire et M. J. N. Ducharme, trésorier.

Le commissaire ordonnateur de la Section Ste-Cunégonde était M H. Laverdure

SECTION D'HOCHELAGA.

La section d'Hochelaga, précédée de sa bannière, de deux drapeaux tricolores et de son corps de musique, défilait à la suite de la Section Ste-Cunégonde.

La paroisse d'Hochelaga dont la plus grande partie fait, depuis quelques mois, partie de la ville de Montréal sous le nom de Quartier Hochelaga, et dont l'autre partie a été dans le même temps érigée en municipalité sous le nom de Maisonneuve. occupe le site même où Jacques-Cartier mit pied à terre et où le premier Européen foula le sol de l'Ile de Montréal. De l'ancienne bourgade d'où les Sauvages étonnés courraient sur le rivage admirer ces hommes qui lançaient la foudre, il ne reste plus la moindre trace ; seul le majestueux St-Laurent coule toujours entre les deux mêmes rives qu'autrefois ; mais là où ne s'élevaient que quelques pauvres cabanes de sauvages, l'on admire aujourd'hui une splendide église catholique, l'un des plus grands pensionnats du continent, un couvent de Carmélites. deux immenses filatures de coton et une foule d'autres manufactures qui en font l'un des quartiers les plus importants de Montréal. La population de la paroisse est de 3,000 âmes.

L'événement mémorable dont le nom d'Hochelaga rappelle le souvenir, lui a mérité un char allégorique dont la vue nous reportait au début même de notre histoire : Ce char représentait Jacques-Cartier recevant sa commission du roi François I, pour aller à la découverte du Canada.

L'arrière du char était orné de drapeaux fleurdelisés et de tentures de soie aux couleurs variées. Un autre grand dra-

peau semé de fleurs de lys d'or, était soutenu par deux lanc à l'avant du char. Le roi François I personnifié par le Do teur Roy était assis sur un riche fauteuil et sous un dais re plendissant ; de chaque côté du trône du roi étaient rang les personnages de la cour ; Jacques-Cartier, personnifié p le chef de police Trempe entouré de ses braves officiers matelots se tenait debout devant le trône de François 1er.

Les bas côtés du char étaient ornés de guirlandes de fleu et de riches draperies.

Le char, qui était tiré par six chevaux, était escorté par 64me bataillon des Voltigeurs de Beauharnois.

A la suite du char ci-dessus, défilèrent les sociétés su vantes :

Société St-Jean-Baptiste de Whitehall, avec bannière drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Cohoes, avec musique, ba nière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Détroit, avec musique, banniè et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Bay City, Michigan, ave bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Saginaw, Michigan, avec dr peaux.

Société St-Jean-Baptiste de Charlesbourg, P. Q , avec ba nière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Calumet, avec drapeaux.

Sociétés St-Jean-Baptiste réunies du comté d'Essex, pr vince d'Ontario, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste d'Amherstburg, Ontario, avec dr peaux.

Société St-Jean-Baptiste de Pointe-aux-Roches, Ontari avec drapeau.

Société St-Jean-Baptiste de Windsor, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean Baptiste de Pin Court, avec drapeau.

Corps des pompiers de la filature de coton d'Hochelaga.

Société St-Jean-Baptiste de la Section d'Hochelaga.

La marche de cette section était fermée par le président, M. Raymond Préfontaine, avocat ; le Rev. Messire Huet, chapelain ; M. Jos. Jamard, premier vice-président ; J L. Lévesque, deuxième vice-président ; J. A. Allard, secrétaire ; X. Pilon, trésorier.

Les deux commissaires-ordonnateurs étaient MM. Guilbault et Ruffier.

SECTION ST-CHARLES.

La section St-Charles, précédée de sa bannière, de ses drapeaux et de son corps de musique, suivait la section Hochelaga. La paroisse St-Charles est toute jeune, car elle ne compte encore que quelques mois d'existence. Elle est un démembrement de la paroisse St-Gabriel, qui comprenait toute la Pointe-St-Charles, avec une population de 5,000 âmes. Elle touche aux limites de Montréal.

Malgré ses ressources limitées, et les dépenses toujours nécessaires dans une nouvelle paroisse, la paroisse St-Charles n'était pas celle qui brillait le moins dans la procession. Nos compatriotes y ont fait des prodiges, et, au moyen de concerts, de râfles, d'élections, on en était arrivé à se mettre sur un pied d'égalité avec les autres sections.

Le char de la section St-Charles suivait immédiatement son corps de musique. Ce char représentait la *Grande Hermine*, celui des trois navires composant l'expédition envoyée par François Ier à la découverte du Canada. Jacques-Cartier était représenté par M. Frigon, qui avait été élu quelques semaines auparavant pour occuper ce poste, et c'est sous son

commandement et celui de ses officiers, que les matelots firent la manœuvre, dans les mâts et sur le pont.

Le drapeau fleurdelisé flottait au grand mât, auquel deux voiles étaient carguées; une voile était déployée au mât d'artimon; l'ancre était suspendue à l'extrémité du beaupré. Des drapeaux aux couleurs nationales flottaient au mât d'artimon et sur une tourelle construite à l'arrière, selon le système du temps. Le nom de la *Grande Hermine* était inscrit à l'avant du navire, lequel était peint aux couleurs françaises du temps, c'est-à-dire, vert, noir et blanc. La base de la tourelle à l'arrière du char et celle de la vigie étaient ornées d'écussons variés. Les costumes de Jacques-Cartier et de son équipage étaient exactement semblables aux costumes portés par les marins de tous grades en 1535. Enfin le char était tiré par six chevaux.

Jacques-Cartier, après avoir reçu sa commission du roi François I, scène que reproduisait le char de la section Hochelaga, et aprés avoir assisté à la messe avec son équipage et reçu la sainte communion, dans la cathédrale de St-Malo, ouvrit ses voiles à un vent favorable dans le mois de mai 1535. Cartier avait arboré, comme capitaine général, son pavillon sur la *Grande Hermine*, navire de cent à cent vingt tonneaux; les deux autres bâtiments, beaucoup plus petits, étaient commandés par les capitaines Marc Jalobert et Guillaume Le Breton. La traversée fut excessivement longue; on eut à subir des coups de vent d'orage, qui dispersèrent les trois navires au loin. Cartier lui-même n'atteignit qu'au mois de juillet la Baie des Chaleurs, située dans une île qui se trouve entre Terreneuve et le Labrador, et qu'il avait donnée pour rendez-vous à sa petite flotte; les deux autres navires ne s'y rallièrent qu'au bout de plusieurs jours. Après quelque temps de repos donné à ceux-ci, Cartier se remit en route et cingla d'abord dans différentes directions. Il vit une multitude

d'îles, et, après avoir été obligé par les vents contraires de chercher un refuge dans un port qu'il nomma St-Thomas, il remit à la voile et entra, le jour de la St-Laurent, le 10 août, dans une baie, peut-être l'embouchure de la rivière St-Jean, à laquelle il donna le nom du saint dont on faisait la fête, nom qui s'étendit au fleuve lui-même et au golfe par lequel il se jette dans la mer. Sous la conduite de deux Sauvages, il entra enfin dans ce beau fleuve St-Laurent, et le remonta plus de deux cents lieues à partir de l'océan. Il s'arrêta au pied d'une île agréablement située, nommée depuis l'île d'Orléans.

Cartier fit mettre les deux Sauvages à terre pour s'aboucher avec les naturels, qui d'abord prirent la fuite, mais qui revinrent et environnèrent bientôt les navires de leurs nombreux canots d'écorce. Ils offrirent aux Français du poisson, du maïs et des fruits. Cartier les reçut avec politesse et leur fit distribuer des présents. Le lendemain, l'Agouhanné, c'est-à-dire le chef de Stadaconé (Québec) vint le visiter : il était suivi de douze canots remplis d'indigènes. L'entrevue fut des plus amicales, et les Français et les Sauvages se séparèrent très contents les uns des autres.

La flotte de Cartier hiverna cette année-là dans la rivière St-Charles, et la *Grande Hermine* ne remonta jamais le fleuve plus haut que Québec.

Telle est en quelques mots l'histoire du premier navire qui vint du pays de nos pères, sillonner les eaux de notre grand fleuve. Quel changement depuis ces 350 années :

—" S'il était permis à Cartier, comme le dit Garneau, de sortir aujourd'hui du tombeau pour contempler le vaste pays qu'il a livré, couvert de forêts séculaires et de hordes barbares à la civilisation européenne, quel plus noble spectacle exciterait dans son cœur l'orgueil d'un fondateur d'empire, le sublime orgueil de ces hommes privilégiés dont le nom grandit chaque jour avec les conséquences de leurs actions

immortelles ! Il verrait dans Québec l'une des plus belles villes de l'Amérique, et dans le Canada un pays auquel l'avenir ne peut réserver que de hautes destinées ! "

La *Grande Hermine* était suivie dans la procession par les sociétés suivantes :

Société St-Jean-Baptiste de Millbury, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste d'Indian Orchard, Etat du Massachusetts, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Pittsfield, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Nashua, Etat du New-Hampshire, avec bannière et drapeaux.

Union St-Joseph de Lewiston, Etat du Maine, avec musique, bannière et drapeaux.

Institut Jacques-Cartier de Lewiston, Etat du Maine, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Biddeford, Etat du Maine, avec bannière et drapeaux.

La marche de cette section était fermée par le président, M. A. Leblanc ; le Rév. Messire Rouleau, chapelain ; MM. G. Lépine, premier vice-président ; H. Banque, 2ème vice-président ; J. O. A. Chartier, secrétaire ; et R. Guertin, trésorier.

Le commissaire-ordonnateur était M. C. Parent.

SECTION ST-HENRI.

La section St-Henri venait en cinquième lieu. Elle était précédée de sa bannière, de ses drapeaux et du corps de musique de Lachine.

St-Henri est une ville de 8,000 âmes, située entre Ste-Cunégonde, Lachine, Notre-Dame de Grâces et le canal Lachine.

Elle est destinée à acquérir avant longtemps une grande importance. On peut y admirer une splendide église et un presbytère construits par le Révérend Messire Lapierre, alors curé de St-Henri, homme d'entreprise et d'énergie, s'il en fût jamais, et à qui la ville naissante doit sa prospérité St-Hènri possède en outre, un collége et un couvent, nombre de manufactures importantes, entr'autres la célèbre fabrique de machines à coudre Williams, donnant de l'emploi à 600 personnes, une filature de coton, de grandes tanneries, des briquetteries, etc., etc.

Le char de St-Henri, qui suivait le corps de musique de Lachine, représentait la première maison construite au Canada.

Cette maison était en troncs d'arbres non équarris et ajustés dans les coins par des entailles faites à coups de hache (queue d'aronde); elle était couverte en écorce relevée par raquettes. En arrière du char était un arbre, au-dessous duquel était une crémaillère, le pot-au-feu, etc.

Le colon aiguisait sa hache; sa Josephte veillait au pot-au-feu, enfin c'était la représentation parfaite d'une maison telle que nos pères s'en construisaient dans les premiers temps de la colonie, et telles que s'en construisent encore aujourd'hui les colons du brave curé Labelle.

Le char était traîné par six chevaux.

Les sociétés suivantes défilèrent à la suite du char :

Société St-Jean-Baptiste de Lachine avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Chicopee et Chicopee Falls, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de West Boylston, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Putnam, Etat du Connecticut, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de St-Colomb de Sillery, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Chambly, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Nicolet, avec musique, bannière et drapeaux.

La marche de cette section était fermée par le président, M. le Dr. Jos. Lanctot ; le Rév. Messire Descarries, chapelain ; MM. O. Daniel, premier vice-président ; Louis Dépocas, deuxième vice-président ; L. J. O. Papineau, secrétaire ; M. Lapointe, asst.-sec. ; T. Arpin, trésorier, et N. Cartier, asst.-trésorier.

Les commissaires-ordonnateurs étaient MM. A. Labelle et O. Benoit.

SECTION NOTRE-DAME DE GRACES.

La section Notre-Dame de Grâces suivait immédiatement la Section St-Henri. Cette section qui n'a pas jugé à propos de se construire un char, comprend la paroisse du même nom. Cette paroisse qui est située dans le comté d'Hochelaga, et par conséquent en dehors des limites de la ville dont elle est séparée par une distance de deux milles, contient une population de deux cents familles canadiennes-françaises environ ; elle renferme dans ses limites plusieurs municipalités distinctes, et l'on peut y admirer les immenses édifices de la maison Mère de la Congrégation de Notre-Dame, dont la bannière était portée dans la procession. A côté de la maison Mère se trouve le célèbre couvent de Villa-Maria, où près de 300 jeunes filles reçoivent une éducation de première classe. Cette maison est le tronc de l'arbuste planté à Ville-Marie par l'humble Marguerite Bourgeois, arbuste qui est devenu un grand arbre dont les nombreux rameaux s'étendent aujourd'hui de tous les côtés de l'Amérique du Nord.

SECTION STE-BRIGIDE.

Venait ensuite la section Ste-Brigide, qui est formée de la paroisse du même nom. Cette paroisse est située entièrement dans la ville de Montréal, et est bornée par les paroisses de St-Vincent-de-Paul, du Sacré-Cœur et St-Jacques. On y admire trois splendides églises, une sous le vocable de Ste-Brigide, où les Canadiens-Français sont desservis ; une autre sous le vocable de Ste-Marie, où les Irlandais catholiques sont desservis, et enfin une troisième, celle des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée (St-Pierre), l'une des plus belles églises de Montréal et située sur la rue Visitation.

La paroisse Ste-Brigide, quoique toute jeune, est l'une des plus belles paroisses de Montréal.

La section Ste-Brigide était précédée de sa magnifique bannière, escortée de deux drapeaux et de son corps de musique.

Après la musique venait le char allégorique de la section. Ce char, rappelant le souvenir du fondateur de Québec, Champlain, était orné de tous les appareils militaires. C'était une véritable forteresse ambulante.

Le corps principal du char représentait un fort, avec tours aux quatre coins, bastions, etc.

Au centre du char était un pavillon à quatre ouvertures, représentant les portes du fort.

Aux quatre angles du pavillon étaient des tourelles, avec créneaux, oriflammes au sommet de ces tourelles, etc., etc.

Le coup d'œil était des plus pittoresques.

Ce char traîné par quatre chevaux, était escorté par les membres du Cercle Jacques-Cartier, revêtus de riches costumes du temps de Henri IV.

Samuel de Champlain, gentilhomme de la Saintonge, est le fondateur de Québec. C'est à lui que le char que nous venons de décrire était dédié.

Il parvint à Québec, le 3 juillet, et débarqua sur la petite pointe de terre qu'occupe aujourd'hui la Basse-Ville. Il la fit défricher et y fit bâtir d'abord quelques cabanes. Champlain y fixa son établissement. Il mit tout son monde à l'œuvre. Les uns élevèrent une habitation spacieuse et fortifiée, les autres défrichèrent la terre ou exécutèrent d'autres travaux plus ou moins indispensables. Le mouvement et le bruit remplacèrent le silence qui avait régné jusque-là sur cette rive solitaire et déserte, et annoncèrent aux sauvages l'activité européenne et la naissance d'une ville qui allait devenir bientôt l'une des plus fameuses du Nouveau-Monde.

Nous ne devons pas seulement à Champlain la fondation de Québec, c'est lui qui découvrit et explora la rivière Ottawa, le lac Ontario et le lac Nipissing ; il remporta une victoire signalée dans un combat contre les Iroquois, sur les bords du lac qui porte son nom. En un mot Champlain, avec Jacques-Cartier, Frontenac, Maisonneuve, Montcalm, est l'une des plus grandes figures de l'histoire du Canada, sous la domination française.

A la suite du char de Champlain, marchaient :

Société St-Jean-Baptiste de Glens Falls, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Lynn, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

L'Union littéraire des Ouvriers Canadiens-français de Northampton, Etat du Massachusetts, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Lawrence, Etat du Massachusetts, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Burlington, Etat du Vermont, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Montpellier, Etat du Vermont, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Willimantic, Etat du Connecticut, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de St-Jean, Province de Québec, avec musique, bannière et drapeaux.

Institut des Artisans Canadiens-français de Montréal, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Section Ste-Brigide.

La marche de cette section était fermée par le Président M. A. Chabot; le Révérend Messire James Lonergan, chapelain; M. R. Richard, premier vice-président; Louis Roch, deuxième vice-président; Ed. Leblanc, secrétaire; et J. B. Deganne, trésorier. M. A. Gaboury était le Commissaire-Ordonnateur.

SECTION ST-VINCENT DE PAUL.

La sixième section était celle de St-Vincent-de-Paul. Elle est formée de la paroisse de ce nom, laquelle s'étend de la paroisse Ste-Brigide, à l'ouest, à celle d'Hochelaga, à l'est, et de la paroisse du Sacré Cœur au nord, au fleuve St-Laurent au sud. On y admire la splendide église paroissiale, un pensionnat des Sœurs de la Congrégation, un asile des Sœurs de la Providence, la prison des femmes desservie par les Sœurs du Bon Pasteur, et bon nombre d'autres institutions importantes.

Cette section était préçédée de sa bannière, de deux drapeaux tricolores et du corps de musique "L'Union Musicale."

Son char était dédié à Maisonneuve. C'était, croyons-nous, celui qui avait exigé le plus de travail, bien qu'il aît pu se faire éclipser par les décorations et la profusion de richesses de quelques-uns des autres chars. On y assistait aux origines de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal. Sur le devant du char se dressait une miniature, aux proportions assez développées cependant, de la vieille église de Notre-Dame. Nous disons

assez grande, puisque la tour avait une élévation de 19½ pieds du sol.

En arrière de cette tour se voyaient des tourelles reliées avec la première par des arches supportées au moyen d'une colonne. Au haut de cette dernière colonne se lisait l'inscription *Ville-Marie.*

Une croix entourée d'une guirlande de palmes servait de base à l'inscription.

Sur le devant du char un daim était attaché à la tour.

Le tout était surmonté de douze bannières et oriflammes en soie de différentes couleurs.

Ce char qui était traîné par six chevaux richement caparaçonnés, était escorté par l'état-major du 64ème bataillon, les Voltigeurs de Beauharnois, à la tête duquel se trouvait le major L. R. Baker.

Il nous rappelait le souvenir de la fondation de Montréal par M. de Maisonneuve, en 1642. Les Cent Associés avaient concédé l'île de Montréal, cinq ans auparavant, à Jacques Girard, seigneur de la Chaussée, qui l'avait cédée, deux ans après, à Jean de Lauzon, intendant en Dauphinée. Les missionnaires avaient plusieurs fois sollicité la compagnie d'occuper cette île, dont la situation était si avantageuse pour contenir les Iroquois et pour étendre l'œuvre des missions.

Le projet fut repris par M. de la Dauversière, receveur des tailles à La Flèche, en Anjou, et sous lui se forma, pour l'accomplir, une association de trente-cinq personnes riches et puissantes, parmi lesquelles était le duc de Liancourt de la Rocheguyon. Elle obtint la concession d'une partie de l'île en 1640. L'année suivante, un des associés, Paul de Chaumedey, sieur de Maisonneuve, arriva à Québec avec plusieurs familles, quelques soldats et un armement de vingt-cinq mille écus, formé à La Rochelle et à Dieppe.

Un baron de Fauquand, qui obtint, en 1659, la concession

du reste de l'île pour la compagnie, donna vingt mille livres pour sa part.

M. de Maisonneuve avait commencé le métier des armes dans la Hollande, à l'âge de treize ans ; il avait conservé sa piété dans les camps, au milieu de ces pays hérétiques, dit le chroniqueur. Il avait appris à pincer du luth pour passer ses loisirs seul et pour n'être pas obligé de fréquenter la compagnie des méchants.

Il partit pour le Canada, le cœur rempli de joie. A son arrivée, le gouverneur lui conseilla en vain de se fixer dans l'île d'Orléans, afin d'être hors de l'atteinte des Iroquois. Il ne voulut pas se laisser intimider par le danger, et il alla jeter en 1642, les fondements de la ville de Montréal. Il éleva une bourgade palissadée, pour se mettre à l'abri des attaques et la nomma Ville-Marie. Il se mit ensuite à réunir autour de lui les sauvages chrétiens, pour les civiliser et leur enseigner l'art de cultiver la terre.

Ainsi Montréal devint à la fois une école de morale, d'industrie et de civilisation, noble destination qui fut inaugurée avec toute la pompe de l'Eglise. Peu de temps après, il arriva un renfort de colons sous la conduite de M. Louis d'Ailleboust de Coulanges ; il en vint un second l'année suivante. A cette époque, la population européenne en Canada ne dépassait pas deux cents âmes. Les émigrants, ainsi que leurs chefs, étaient choisis avec le plus grand soin.

M. de Maisonneuve fut conduit un jour sur la montagne de Montréal par deux vieux Sauvages de la nation qui avait autrefois habité le pays. " Nous étions, lui dirent-ils, en trés grand nombre, et toutes les collines que tu vois au midi et à l'orient, étaient peuplées. Les Hurons en ont chassé nos ancêtres, dont une partie s'est réfugiée chez les Abénaquis et une autre dans les Cantons Iroquois ; quelques-uns sont demeurés avec leurs vainqueurs." M. de Maisonneuve, touché

du malheur de cette nation, leur dit de tâcher d'en rassembler les débris ; qu'il les recevrait dans le pays de leurs pères, les protégerait et ne les laisserait manquer de rien ; mais tous ses efforts ne purent réunir les restes d'un peuple dont le nom même était oublié.

Etait-ce le peuple que Cartier avait visité plus de cent ans auparavant à Hochelaga ? Les annales des sauvages remontant peu dans le passé sont devenues vagues et confuses.

Les premiers voyageurs ne pouvaient faire un pas dans les forêts, sans entendre parler de tribus qui avaient existé dans des temps peu reculés selon nos idées, mais déjà bien éloignés d'après celles de ces peuples, dont chaque siècle révolu couvrait l'histoire d'un profond oubli.

C'est en ces termes que notre historien national raconte les origines de Montréal, origines rappelées par le char historique dont nous venons de faire la description et qui nous rappelait de doux souvenirs. Si nous ne nous trompons pas, la richesse et la beauté artistique de ce char, l'emportaient autant sur les autres chars, que par la signification qu'il comportait.

La bannière du séminaire de St-Sulpice, celle des Dames de la Congrégation de Notre-Dame et celle des Religieuses Hospitalières de l'Hotel-Dieu, précédaient le char de Maisonneuve. L'Association St-Jean-Baptiste avait voulu, en les invitant à figurer dans notre belle procession, rendre hommage à ces trois illustres communautés, dont les fondateurs arrivèrent à Ville-Marie en même temps que celui de notre ville.

La Société St-Jean-Baptiste avait aussi invité les descendants des premiers colons, venus à Montréal en la compagnie de M. de Maisonneuve, à prendre place dans la procession, et à faire figurer une bannière sur le char de la paroisse St-Vincent de Paul. Il ne reste aujourd'hui que très peu de ces familles, et cinq seulement avaient répondu à l'appel de la société. Ce sont les familles Benoît, Beaudry, Décary, Desroches et Langevin.

La famille Benoît était représentée par M. de Montigny-Benoît, fils de M. Frs. Benoit, secrétaire-général du comité d'organisation. Cette bannière, destinée à rappeler le souvenir de son chef et de celui qui, en 1663, fut un des premiers à s'enrôler volontairement dans la milice de la Sainte-Famille pour la défense du pays, était faite de moire antique blanche. Au centre se déroulait un magnifique paysage à l'huile, reproduisant Ville-Marie à ses premiers jours, telle que décrite par l'abbé Faillon. Le tout couronné par ces paroles prophétiques de Maisonneuve : " Ce petit grain deviendra un grand arbre."

Chambord Beaudry, fils de M. Ubald Beaudry, protonotaire de Beauharnois, portait le drapeau de la famille Beaudry. Cette bannière était en soie verte et blanche, couleurs données au Canada par M. de Puibusque, et qu'il a lui-même chantées par ces vers :

....

Vert et blanc, Canadiens, telles sont les couleurs,
Qu'à l'ombre de l'érable unit votre bannière........................

La famille Desroches dont les principaux membres sont aujourd'hui, Alfred et Joseph Desroches, était représentée par le fils de ce dernier, Anselme Desroches.

L'ancêtre, Jean Desroches, s'était établi à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal, sur une terre qui lui avait été concédé en 1641. Depuis cette date jusqu'à ce jour, cette propriétée a toujours été conservée dans la famille. A l'appui des pièces justificatives auprès du secrétaire-général du comité d'organisation se trouvait parfaitement conservé le contrat de cette terre. Jean Desroches est celui qui, le premier, s'est marié à Montréal, et son premier fils est le deuxième enfant qui a échappé au fléau qui, à cette époque, ravageait les enfants.

La famille Langevin-Lacroix était représentée par Théophile, fils de Michel Langevin :

Le drapeau de cette famille était en soie blanche. Sur le travers, sur une bande satin rouge était inscrit le nom du premier colon.

Le tout brodé en fils d'or, par Mad. F. X. Edouard Langevin et surmonté d'une fleur de lys, avec la date 1653. Sur l'envers était l'écusson de la famille Langevin-Lacroix, qui se compose comme suit : de gueules à la croix d'or, cantonné de huit molettes d'argent.

Quant à la famille Décary, voici ce que le *Monde* publiait il y a quelques jours :

On nous communique des détails sur une touchante fête qui a eu lieu ces jours derniers au sein de la patriotique famille Décary, à Notre-Dame de Grâces. Il s'agissait de la bénédiction du drapeau de la famille, porté sur le char de Maisonneuve, dans la grande procession du 25 Juin dernier, car la famille Décary descend de l'un des premiers colons qui, avec Maisonneuve, sont venus jeter les bases de Ville-Marie, au pied du Mont-Royal

Tous ceux qui ont vu la procession ont pu admirer ce splendide drapeau, confectionné par M. Beullac. Il est en forme d'écusson tricolore. Dans le bleu l'on voit une gerbe de blé d'or, et dans le blanc un pommier à trois racines, représentant les trois souches issues du premier des Décary. Sur le verso se lit la belle devise : *Nous cultivons le sol de nos ancêtres*, car la famille possède encore à Notre-Dame de Grâces les propriétés qui ont été concédées à leur premier ancêtre.

Le drapeau était porté dans la procession par M. Joseph Décary, fils de Gervais Décary, cultivateur de la paroisse St-Laurent, comme étant le plus jeune des ainés de la huitième génération en ligne directe.

Ces jours derniers donc la nombreuse famille Décary se réunissait chez M. le maire Décary, de Notre-Dame de Grâce, pour assister à la bénédiction du drapeau de la famille.

Cette belle fête avait été organisée par M. A. C. Décary, notaire de cette ville, et M. Léon Descaries, ex-zouave pontifical, de Notre-Dame de Grâce.

Le Rév. Messire Grangeon, spécialement invité pour la circonstance par la famille, fit la bénédiction du drapeau, après quoi, Messire Grangeon adressa à la famille des paroles pleines d'onction et de sagesse.

J'ai connu, a-t-il dit, vos aïeux ; ils étaient des patriotes et des chrétiens. Vous avez gardé intactes leur foi et leurs mœurs.

Voilà pourquoi, vous êtes puissants ; voilà ce qui sera votre force dans l'avenir. Gardez précieusement cet héritage. Il vaut mieux que toutes vos richesses, que toutes ces terres si fertiles et si précieuses qu'ils vous ont léguées. Ces biens peuvent passer, mais la vertu et les mérites qu'on acquiert en la pratiquant sont impérissables.

Après la cérémonie religieuse il y eut diner somptueux, après lequel M. A. C. Décary, N.P., proposa la santé des messieurs de St-Sulpice. Les ancêtres de la famille Décary, dit-il, ont été des hommes de foi, comme le Rév. messire Grangeon se plaît à le dire, mais ils en étaient certainement redevables aux messieurs du séminaire de Montréal, sous la direction desquels la famille Décary s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Après plusieurs autres santés, cette joyeuse fête se termina et chacun se retira en emportant les plus doux souvenirs.

M. le maire Décary a été choisi comme dépositaire du drapeau, attendu qu'il est le propriétaire actuel de la terre qui avait été concédée en 1666 à Jean Décary, le premier membre de la famille venu en ce pays. Il mourut en 1687, laissant comme héritiers trois fils et une fille.

La bannière était en soie tricolore aux armes de la famille
Trois rochers en or sur azur d'argent.

Immédiatement après le char venait le corps des ouvrie
de la paroisse qui avaient construit le char, puis le club c
balle Ste. Marie en costumes, avec drapeaux, venait ensui
la congrégation des hommes de la paroisse précédée d'u
magnifique drapeau blanc qui leur avait été donné par
comité de la St-Jean-Baptiste à l'occasion de la fête de cet
année, et venaient ensuite les sociétés dont les noms suivent

Société St-Jean-Baptiste de New-York, avec bannière
drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Troy, Etat de New-York, ave
bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de West Troy, Etat de New-Yorl
avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Brooklyn, Etat de New-Yorl
avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Worcester, Etat de Massach
setts, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de South Bridge, Etat du Massa
chusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean Baptiste de Woonsocket, Etat du Rhod
Island, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Baltic, Etat de Connecticu
avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Hull, avec musique, bannièr
et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de St. Zotique, province de Québec
avec drapeau.

Société St-Jean-Baptiste de Berthier, avec musique e
drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Boucherville, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Rimouski, avec drapeaux.

Le club de raquettes de Beauharnois en uniforme ayant à sa tête le Dr Brossoit, son Vice-Président. M. Antoine St. Onge, vétéran de 1812, âgé de 89 ans, marchait dans les rangs de ce club et il fit courageusement tout le parcours de la procession.

La marche de cette section était fermée par le président M. J. U. Emard ; le révérend messire Lavallée, chapelain, et MM. Jos Lafrance, premier vice-president ; J. B. Grégoire, 2me vice-président ; J. A. Lynch, secrétaire ; A. Sanguinet, trésorier.

Le commissaire ordonnateur était M. A. St-Germain.

La section St. Vincent de Paul était l'une de celles qui brillaient le plus dans la procession, et elle en est redevable à son digne président M. J. U. Emard, Avocat. En effet M. Emard, soit comme président de sa section, soit comme membre de divers comités, n'a épargné ni son temps ni son argent pour assurer le succès de nos fêtes, et nous devons ici lui consacrer quelques lignes biographiques.

M. Joseph Ulric Emard est né à St-Constant, comté de Laprairie, le 27 mars 1855, troisième enfant de Mr. M. Emard, Inst., et de Dame Mathilde Beaudin.

Il n'avait que trois ans lorsque son père, citoyen de la plus grande respectabilité, transféra son domicile à St-Hubert, comté de Chambly, où réside encore la famille.

C'est dans cette paroisse qu'Ulric passa son enfance et où il reçut une éducation des plus soignées ; ii acquit de plus, sous la direction immédiate et habile de son père, une connaissance approfondie des sciences mathématiques, des transactions commerciales, et des affaires en général.

Il n'avait pas encore atteint l'âge de 14 ans lorsqu'il entra comme commis chez MM. Rolland et Fils.

Revenu un an après sous le toit paternel, il prit du service au magasin d'épiceries de M Frs Robert, où il se fit grandement estimer et apprécier de son patron.

Deux ans plus tard, nous voyions arriver M. Emard à la ville, où il accepta de l'emploi de MM. Desmarteau et Lamoureux, marchands, au pied du courant.

Quelque temps après arriva la terrible crise financière qui vit crouler tant de fortunes naissantes ; et M. Emard, qui déjà, s'était fait connaître par son habileté comme comptable, eut à s'occuper de plusieurs affaires d'une grande importance, ce qui attira sur lui les regards de personnes influentes.

Pour être plus à même de satisfaire ceux qui mettaient en lui leur confiance, il résolut d'ouvrir, au centre des affaires, un bureau de comptable, et s'installa dans les appartements de la société Jetté et Béique, qui le chargeaient aussitôt de la tenue de leurs livres. C'est ce qui décida de la vocation de M. Emard.

Jeune, actif, doué de grands talents, et jeté dans un milieu tout-à-fait favorable à son projet, il décida de mettre à profit les circonstances providentielles dans lesquelles il se trouvait bref, occupé d'affaires tout le jour, il passa ses nuits à étudier passa bientôt un examen brillant qui le fit admettre d'emblée à l'étude du droit, suivit assidûment les cours de l'Université Laval, à Montréal, et ne la quitta qu'au bout de trois ans après avoir obtenu les premiers prix, et le titre de L.LL., et enfin fut reçu Avocat en 1881. Il entra aussitôt en société avec M. Béïque.

L'attention, l'honnêteté parfaite et l'habileté dont M. Emard avait fait preuve dans les affaires de finances, il les transporta dans sa nouvelle position, et ceux qui le connaissent, tout en le félicitant, et admirant son avancement si rapide, n'ont guère lieu de s'étonner que, sachant si bien mettre à profit les dons du ciel, il se soit fait au Barreau et dans la société de Montréal une situation tout-à-fait enviable.

M. Emard réside depuis des années à Montréal, dans la paroisse de St-Vincent de Paul, où il a su par son caractère

prévenant, se concilier le respect et l'estime de ses co-paroissiens; nous en avons, entre autres choses, la preuve dans le vote unanime qui fit de ce jeune homme de 29 ans, le président de la paroisse, pour l'année de notre grande démonstration; et le succès que M. Emard a fait remporter à la section, pour tout ce qui la concernait, prouve complètement que ses compatriotes auraient pu difficilement faire un meilleur choix.

M. Emard épousa, en 1876, Mademoiselle E. Stuart, quatrième fille de M. Thomas Stuart, citoyen très estimé de cette ville.

M. Emard est frère de l'abbé J. M. Emard, DD. D. et S.T.D., Vice-chancelier du Diocèse et du R. P. H. Emard, O.M.I.

Deux de ses sœurs, Mathilde et Rachel, se sont consacrées à Dieu dans la Communauté des SS. Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga.

SECTION DU COTEAU ST-LOUIS

La section du Coteau St-Louis suivait celle de St-Vincent de Paul.

Son char représentait Dollard et ses non moins braves compagnons.

Le char représentait une demi enceinte de palissades. Au centre, Dollard, debout, tenait à la main sa bannière, et ses dix-sept compagnons l'environnaient. En arrière du char, les palissades étaient peu élevées, afin que la foule pût voir les personnages.

Le baril de poudre qui a fait sauter le petit fort de Dollard après trois jour de combat, était là exposé près de la porte du fort.

Le tout était surmonté de l'inscription "*Dollard et ses compagnons*"

C'est ici le lieu de raconter en peu de mots le brillant fait d'armes commémoré par le char de le section du Coteau St-Louis.

La guerre continuait toujours avec les Iroquois. En 1660, seize jeunes Français, commandés par Dollard, furent attaqués par sept cents Iroquois, dans un méchant fort de pieux, au pied du Long-Sault. Avec l'aide d'une cinquantaine de Hurons et d'Algonquins, ils repoussèrent tous les assauts pendant dix jours. Mais, abandonnés à la fin par la plupart de leurs alliés, il ne purent résister à une dernière attaque et succombèrent. L'un des quatre Français qui restaient encore avec quelques Hurons, lorsque l'ennemi pénétra dans l'intérieur du fort, voyant tout perdu, acheva à coups de hache ses compagnons blessés, pour les empêcher de tomber vivants entre les mains du vainqueur.

La marche de la section du Coteau St-Louis s'ouvrait par sa bannière escortée de deux drapeaux tricolores, et de son corps de musique.

Les sociétés suivantes défilèrent à la suite de ce corps de musique :

Société St-Jean-Baptiste de Salem, Mass., avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Vergennes, Etat du Vermont, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Rochester, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste d'Ispeening, Etat du Massachussetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Danielsonville, Etat du Massachussetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Nèche, Dakota, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Cornwall, province d'Ontario, avec musique, bannière et drapeaux.

La marche de cette section était fermée par le président M. Joseph Leduc, Révd Messire Birtz, chapelain ; S. S.

Sylvestre, premier vice-président ; D. Turcot, deuxième vice-président.

Le char des découvreurs était suivi par les sociétés dont les noms suivent :

Société St. Jean-Baptiste d'Albany, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Syracuse, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Boston, Etat du Massachusetts, avec drapeaux.

Société St. Jean Baptiste de Manchester, New Hamsphire, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Meriden, Etat de Connecticut, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Valleyfield, province de Québec, avec musique, bannière et drapeaux.

La marche de la section St. Jean-Baptiste était fermée par le président M. Chs. L. Champagne ; le Révérend Messire, Auclair, chapelain ; MM. Jos. Mérino, premier vice-président ; Nap. Lachance, deuxième vice-président ; Joseph Lozeau, secrétaire ; P. Perreault, trésorier.

M. Edmond Girouard était le commissaire-ordonnateur.

SECTION ST. JOSEPH.

La onzième section était celle de St-Joseph ; elle comprend la paroisse la plus populeuse de Montréal.

La marche de cette section était ouverte par sa bannière escortée de drapeaux tricolores, et suivie de son corps de musique.

Venait ensuite le char dedié à *De Salaberry*, le héros de Chateauguay. Ce char était carré, surmonté d'un dais, appuyé sur des canons la bouche en l'air et la culasse appuyé sur la plateforme ; au haut du char, l'on voyait un faisceau de dra-

peaux, surmontant un bouclier. De Salaberry se tenait debout, au centre, sous le dais.

Des militaires étaient échelonnés sur un amphithéâtre qui entourait le personnage.

Ce dernier était personnifié par le major Turcot, du bataillon de Chateauguay.

Le char qui était traîné par six chevaux était escorté par le bataillon de Chateauguay.

A la suite du char, défilèrent les sociétés suivantes :

Société St. Jean-Baptiste de Champlain, Etat de New-York, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Rochester, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux.

Société St. Jean-Baptiste de Burlington, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Malone, Etat de New-York, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste d'Oswego, Etat de New-York, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Lowell, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Holyoke, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Westborough, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Winowski, Etat du Vermont, avec musique, bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Rutland, Etat du Vermont, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Chicago, Etat de l'Illinois, avec drapeaux ;

Commanderie St-Joseph, No. 54, des chevaliers de St-Jean, Oscooda, Etat du Michigan.

Société St-Jean-Baptiste de South Bend, Etat du Dakota, avec drapeaux ;

Sociétés St-Jean-Baptiste réunies des colonies du lac Mégantic, avec drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste d'Alexandria, province d'Ontario, avec bannière et drapeaux.

Société St-Jean-Baptiste de Terrebonne, avec drapeaux.

Sociétés St-Jean-Baptiste réunies du comté de Prescott, province d'Ontario, avec bannière et drapeaux ;

La marche de cette section était fermée par le président, M. I. A. Beauvais : le révérend messire Charpentier, chapelain; MM. Frs St-Cyr, premier vice-président ; Antoine Bourdon, 2me vice-président ; C. A. Dufresne, secrétaire ; L. J. Joubert, trésorier.

Le commissaire-ordonnateur de la section Saint-Joseph, était M. A. Desjardins.

La section St-Joseph était l'une des plus belles et des plus riches de la section. Aussi son organisation avait-elle été confiée en bonnes mains. Il suffit de nommer son digne président M. I. A. Beauvais, et M. Ludger Cousineau qui, tout en prenant une large part à l'organisation générale, avaient su trouver le temps de travailler pour leur section. Nous leur consacrerons ici quelques lignes.

M. Israël Alexis Beauvais est né à St-Isidore, le 12 juin 1846. Son père, honnête cultivateur, lui fit donner l'instruction primaire dans l'école du village, et à quinze ans il arriva à Montréal.

Ses débuts furent difficiles, et il lui a fallu déployer beaucoup d'énergie pour arriver à la position brillante qu'il occupe aujourd'hui.

Il débuta en qualité de simple messager chez MM. Irvine, Dresser et Cie., où il commença à s'initier aux affaires, puis il fut successivement employé en qualité de commis chez

MM. Gagnon, Watson et Cie ; Dufresne, Gray et Cie ; Joseph Beaudry, et ensuite il devint gérant, en 1868, de la grande maison Déziel, rue St-Joseph.

En 1871, il ouvrit un magasin à son compte, Nos. 2024, 2026 et 2028 rue Notre-Dame-ouest, qui jouit aujourd'hui d'une vogue bien méritée, car tous ceux qui l'avaient connu dans les différentes maisons auxquelles il a appartenu se sont fait un devoir de lui accorder leur pratique.

M. Beauvais s'est toujours occupé avec beaucoup de zèle de la célébration de notre fête nationale ; en 1882, il était membre du comité d'organisation, et cette année, il occupait la charge de président de la section St-Joseph.

Il n'est pas d'institution à laquelle n'appartienne M. Beau vais, en qualité de membre honoraire ou actif. Il est fondateur et président honoraire du club Lacrosse "Le Canadien," membre honoraire du "Park Tobacconing Club ;" du club Frontenac, Ottawa ; de l'association des commis-marchands, etc., etc,

M. Beauvais jouit à Montréal d'une réputation et d'une popularité bien méritées qu'il doit à ses qualités sérieuses, à son intelligence, à son dévouement et à son esprit d'entreprise.

LUDGER COUSINEAU.

La part active qu'a prise M. Ludger Cousineau, à l'organisation de la grande fête de 1884, nous impose ici le devoir de nous arrêter quelques instants sur son nom.

M. Cousineau est né le 27 mars 1845, à St-Laurent, de M. Louis Cousineau, riche cultivateur de la paroisse, et de dame Anastasie Goyer.

M. Cousineau est ce que l'on peut appeler un *self made man ;* l'éducation qui le distingue aujourd'hui, il ne l'a prise ni sur les bancs des écoles, ni sur ceux des collèges. Comme la

plupart de nos compatriotes livrés à l'industrie, M. Cousineau, tout jeune encore, et à peine âgé de 18 ans, s'est dit, le sol canadien nous appartient autant, sinon plus qu'aux autres nationalités. C'est l'idée qui a guidé M. Cousineau jusqu'aujourd'hui.

Homme d'entreprise, d'énergie, de talent ; caractère affable, toujours prêt à rendre service à un ami, patriote avant tout et pardessus tout, M. Cousineau a su faire honneur au nom canadien et au patriotique faubourg St-Joseph. Et le succès n'a fait que couronner ses énergiques efforts.

Si le 25 juin dernier, nous avons pu admirer la belle section de St-Joseph, c'est à M. Ludger Cousineau que nous le devons en bonne partie.

M. Cousineau a tant fait pour sa section, il a tant fait pour la société St-Jean-Baptiste en général, que nous avons cru, en toute justice, lui réserver ici une place avec les organisateurs des grandes fêtes que nous avons célébrées cette année.

M. Ludger Cousineau est frère du Rév. Messire J. B. A. Cousineau, curé de Piopolis. Il est l'un des fondateurs de la section St-Joseph, dont il a été vice-président en 1875, lors de la fondation de la section, et président en 1881. M. Cousineau a aussi, l'an dernier, été élu premier officier-ordonnateur de la belle société que tout le monde connaît sous le nom de "L'Union St-Joseph."

M. Ludger Cousineau est l'un de nos plus grands entrepreneurs de Montréal Arrivé pauvre en notre ville, comme nous le disions il y a un instant, il a su, par son travail, son énergie, son esprit d'entreprise, se créer une position des plus enviables parmi ses compatriotes de la partie ouest. Il a été l'un des constructeurs de la cathédrale de St-Hyacinthe, l'un des plus imposants des monuments religieux de notre pays, et d'un bon nombre de nos principales maisons d'éducation, canadiennes-françaises, ainsi que de nos plus riches résidences

privées. C'est pourquoi nous saluons en M. Cousineau l'un de nos compatriotes les plus méritoires et les plus dignes d'éloge, ce qu'il doit à son honorabilité et son honnêteté sans reproche.

Il épousa en 1870, Marie Julia Ida Martin, de Montréal. Son père et sa mère vivent encore sur leurs riches propriétés à St-Laurent, propriété que cultivent d'une manière intelligente plusieurs de ses frères.

M. Cousineau outre plusieurs autres propriétés de valeur, s'est construit il y a quelques années, une splendide résidence dans la partie ouest de Montreal.

SECTION ST-JACQUES

La section St-Jacques, à laquelle était devolu le char industriel, venait en douzième lieu.

CHAR INDUSTRIEL

Quel beau char ! s'écriaient les spectateurs tout le long du parcours de la procession, et tous d'applaudir en le voyant passer.

Long de dix-sept pieds et large de neuf, il s'élevait à une hauteur de vingt-un pieds. La base était ornementée d'un immense drapeau tricolore, sur lequel on voyait des draperies, couronnes, franges, glands dorés, fleurs aux couleurs variées.

A chaque coin du char, au-dessus de la plateforme, s'élévait une colonne tournée, avec chapiteaux sculptés, et surmontée d'une flèche dorée, au bout de laquelle flottait une oriflamme de soie galonnée d'or avec glands du même métal ; ces colonnes servaient d'appuis à la couverture.

Cette couverture, aux angles cintrés, (on en comptait douze,) était en forme de dais autour duquel était suspendue une frange des plus longues et des plus riches, brillante par l'éclat de ses couleurs voyantes ; le tout était surmonté d'une ruche : emblème de toutes les industries, au bas de laquelle

on voyait une couronne des plus brillantes, qui lui donnait une forme des plus gracieuses et des plus artistiques ; huit oriflammes sur lesquelles on lisait : 50-1834-1884, Religion et Patrie, Notre langue ; Nos lois ; Nos mœurs ; complétaient ce dais déjà si élégant.

Revenons sur le plancher de ce char ; tout autour. entre chaque colonne, une balustrade en fer doré et argenté reposait sur un tapis riche et mœlleux. Au centre, s'élevait une estrade en forme diagonale ressemblant par la richesse de son fini, ses velours éclatants, etc, aux fauteuils les plus riches et les plus admirés de nos meilleurs salons.

Au-dessus de cette estrade, une dame en riche toilette, quenouille et fuseau en mains, et représentant l'industrie et le commerce, était gracieusement assise sur un magnifique fauteuil ; au-dessus de sa tête, était suspendue une large couronne en plumes d'autruche aux couleurs françaises.

Cette couronne reliait au centre du char, les magnifiques tentures, couleur bleu ciel et parsemées d'étoiles d'or, qui servaient de plafond au dais ci-haut mentionné ; à chaque angle du plafond, descendaient de riches rideaux reliés à chaque colonne par des glands de la plus exquise richesse.

Autour de cette estrade, assis sur de riches fauteuils, les messieurs suivants représentaient les industries diverses :

M. J. A. Plinguet, le papier et l'imprimerie ; M. Octave Bourgouin, la pierre et la brique ; M. Stan. Drapeau, le fer et le plomb ; M. Isidore Bonin, l'ébénisterie et le bois en général ; M. Napoléon Blondin, le cuir ; M. Olivier Cauchon, la peinture.

Il serait inutile de vouloir énumérer tout ce que l'habile constructeur de ce char, qui a su déployer un goût exquis et artistique dans la combinaison des draperies, soieries, oriflammes, couronnes de fleurs et de verdure, rideaux, feuilles d'érable moulures et cables tricolores, etc. etc. Il suffit de dire

que ce char était d'une richesse grandiose ; d'une forme des plus élégantes, d'un goût admirable dans la combinaison et le fini ; ce char était le plus beau, le plus riche, le plus élégant qui ait jamais paradé dans les rues de cette ville, même dans aucune ville de l'Amérique.

Nous n'avons pas encore dit un mot des ouvrages admirables que chaque représentant ci-haut nommés avait placés à ses cotés. On y voyait une magnifique presse, les meubles les plus somptueux, les plus belles peintures, des pierres et des briques sculptées avec art, le fer et l'acier brillants comme l'or et l'argent, les peaux et les chaussures les plus fines. Le tout était d'un prix très élevé.

Ce char a été construit sous la direction de M. Alphonse Thomas, secrétaire de cette section. Ce monsieur, tout en conservant le plan fourni par notre distingué et habile artiste, M. L. P. Hébert, a voulu y mettre tout ce qui pouvait ajouter à la beauté et à l'élégance pour faire honneur, non seulement à la section, mais aussi à l'ouvrier canadien-français qui ne le cède en rien aux autres nationalités.

La valeur de ce char, non compris les ouvrages placés à côté de chaque représentant, était d'au-delà de deux milles dollars. Cependant, il n'a pas couté ce montant à la section, grâce à la générosité des sections suivantes qui ont tenu à honneur d'escorter ce char durant la procession.

La section des peintres, sous l'habile direction de MM. Lavoie et Beaulieu, ont fait gratuitement la peinture et la dorure.

La section du fer, MM. Day et Deblois, Drapeau et Savignac, Geo. Chapleau, Tous. Crevier, S. Delorme, Drapeau et Champagne et autres ont donné la balustrade, les castors, la couvrines, les feuilles d'érable, etc.

La section des meubliers, MM. A. Bélanger, Labelle, Bonin et Cie., ont donné le velours de l'estrade et ont prêté les fau-

teuils. MM. O. Allaire et Latreille, meubliers, ont posé la couverture et tous les ornements gratuitement.

MM. Jos. Paquette et J. B. Mantha et Cie, ont donné les moulures.

M. J. H. Leblanc a fait et prété la riche couronne de plumes d'autruche.

MM. Dupuis et Frères ont prêté les riches étoffes, franges et glands qui ornaient la base.

M. Louis Carrière a, avec l'intelligence et la capacité qu'on lui connait, construit le char au prix coutant de la journée. En resumé la section St-Jacques a droit de se féliciter du succès qu'elle a obtenu, succès dû en grande partie au bienveillant concours de l'ouvrier qui sait toujours si bien faire les choses lorsqu'il s'agit de zèle et de patriotisme.

Immédiatement après le char de l'Industrie venait la section des Typographes, forte de 150 membres, et précédée de sa riche bannière confectionnée expressement pour l'occasion, et sortant des ateliers de M. Beullac. Cette bannière est de moire antique blanche, richement ornée de velours et or. D'un côté est St-Jean-Baptiste avec cette inscription " Typographes Canadiens-français, Montréal " ; de l'autre entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, se voit l'emblême de l'imprimerie, c'est-à-dire un médaillon représentant la presse éclairant le globe terrestre ; le tout est surmonté d'un drapeau tricolore. Le dessin de ce médaillon est magnifique, et il fait grand honneur à l'artiste qui l'a exécuté. Au-dessus du médaillon se voit une presse primitive, tout en or, ce qui produit un effet magnifique sur la moire antique blanche.

Nombre de Typographes étrangers s'étaient joints à leurs confrères de Montréal. Il en était venu de partout.

La marche de la section des Typographes était fermée par le président, M. Adélard Gravel, jeune homme intelligent et

énergique, qui a fait beaucoup pour sa section, et MM. A Filiatrault, vice-président ; Théophile Godin, trésorier, et L N. Parent, secrétaire. Le commissaire-ordonnateur était M A. Carmel.

Les sociétés suivantes suivaient la section des typographes

La fanfare de Lewistown, Etat du Maine, sous la directio du Dr. L. J. Martel.

Section des Meubliers.

Section des Tailleurs de pierre.

Section des Briquetiers.

Section des Cordonniers.

Section des Ferblantiers-Plombiers.

Section des Forgerons.

Section des Peintres.

Société St-Jean-Baptiste de la paroisse de St-Laurent, ave bannière et drapeaux.

Congrégation des jeunes gens, avec drapeaux.

Officiers de la Croix et membres de la Tempérance.

Fanfare de la ville de Sherbrooke.

Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Les Paroissiens de St-Jacques.

Société St-Jean-Baptiste de St-Césaire.

Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Joliette.

Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Concordia.

Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Swanton.

Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de West Boyl ton.

Fanfare de Ste-Anne d'Ottawa.

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, Benjamin Sulte, prés dent.

Délégation de la Société Française de Montréal.

Délégation de Pembina, Dakota, MM. A. D. Tanguay, J. A. Doré.

Délégation de Turners Fall, M. C. Lachapelle.

Fanfare d'Ogdensburg, sous la direction de M. Vallée.

Société St-Jean-Baptiste d'Ogdensburg.

Fanfare de Fall River sous la direction du Dr. J. A. Chagnon, président et de M. Péloquin, chef de musique.

Zouaves pontificaux.

Société St-Jean Baptiste de Québec.

Les officiers du comité de Régie de la Paroisse.

Le président et le curé de la Paroisse.

Nous ne pouvons cesser de parler de la section St-Jacques, sans nous arrêter un moment à la noble figure de son président, M. Guillaume Boivin. C'est à lui surtout qu'est due la palme remportée par cette section dans la procession du 25 juin, et c'est à lui aussi qu'est dû, dans une large mesure, le succès de toutes nos autres fêtes. Depuis six mois M. Boivin avait été infatigable ; jour et nuit on le voyait à l'œuvre ; sa bourse et son temps étaient à la disposition de ses compatriotes ; consacrons lui donc à lui aussi une page de ce volume. Personne ne l'a mieux mérité.

M. Guillaume Boivin est né à l'Ancienne Lorette, le 11 décembre 1834, de M. Jean Boivin, maçon, et de dame Françoise Angers.

A seize ans il vint à Québec, où il continua son apprentissage de cordonnier ; puis il se rendit aux Etats-Unis où il se perfectionna dans son métier et acquit les connaissances qui lui ont permis de devenir plus tard l'un des plus grands manufacturiers de chaussures du pays.

De retour des Etats-Unis, en 1856, il monta un magasin à Québec. En 1859, il employa le premier les machines perfectionnées qui venaient seulement de faire leur apparition.

En 1867, il se fixa à Montréal où il fonda une grande manufacture de chaussures qui a toujours joui d'une vogue et d'une réputation bien méritées.

M. G. Boivin a, à son acquit, un fait qui seul suffirait à lui mériter l'estime et la reconnaissance de tous les vrais patriotes, si ses qualités brillantes et solides ne les lui avaient pas déjà assurées.

En 1864, le monument des braves de Ste-Foye allait être vendu. Inspiré par son ardent patriotisme, il se mit à la tête du mouvement, et avec l'aide du col. Suzor et d'autres citoyens il réussit en le rachetant à sauver l'honneur des Canadiens Français de Québec.

Lors de la grande célébration de 1874, M. Boivin était vice président de la St-Jean-Baptiste et membre du comité de réception pour lequel il a fait des sacrifices pécuniaires énormes.

En 1872, il fit un travail extraordinaire et réussit à fai changer la loi relative aux Patentes en faisant introduire clause qui protège nos industries quant aux objets brévetés

Il est le seul Canadien-Français de la province de Québe qui ait appartenu à l'Association de Protection d'Ontari question pour laquelle il a consacré au-de là de douze ans travail pour le remaniement du tarif.

L'Hon. J. A. Chapleau dans une lettre d'introduction à S J. A. MacDonald disait de M. G. Boivin qu'il était le pè de la Protection dans la Province de Québec.

Il appartient comme membre honoraire ou actif à la Cha bre de Commerce, au Conseil des Arts et Métiers et à grand nombre de sociétés, et on le voit toujours à la tête toutes les bonnes œuvres et de toutes les démonstrations tionales.

SECTION NOTRE-DAME.

Après la section St-Jacques venait la section Notre-Dame. La marche de cette section était ouverte par sa riche bannière escortée de drapeaux et d'un corps de musique.

Son char était dédié à Duvernay, l'immortel fondateur de la St-Jean-Baptiste.

Ce char était de forme carrée, avec, au milieu, un piédestal, sur lequel se tenait debout le personnage représentant Duvernay. A chaque angle du char étaient des colonnettes ornées de chapiteaux en feuilles d'érable, surmontées d'une hutte de castor. De la colonnette se détachait l'inscription "*La Minerve.*" Des guirlandes de fleurs retenaient ces colonnettes au piédestal de la statue de Duvernay.

A la suite du char de Duvernay défilèrent les sociétés suivantes :

Sociéte St-Jean-Baptiste de Plattsburg, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de South Adams, Etat du Massachusetts, avec banniére et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Montana, Etat de l'Illinois, avec drapeaux ;

Collége St-Viateur de Bourbonnais Groves, avec drapeaux ;

Société St Jean-Baptiste de Portland, Etat du Maine, avec banniére et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Longueuil, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptite de Richmond, avec drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de La Patrie, province de Québec, avec drapeaux ;

La marche de cette section était fermée par le Dr E. J.

Bourque, président ; le révérend messire Sentennes, chapelain ; MM. D. Labonté, premier vice-président ; G. Chapleau, 2me vice-président ; H. A. Cholette, secrétaire et N. Beaudry, trésorier.

M. E. Lavigne était le commissaire-ordonnateur.

La section Notre-Dame est l'une des plus importantes de la ville, et son organisation est parfaite. Son nom nous rappelle ici celui d'un homme qui, depuis quelques années, a travaillé sans relâche à cette organisation, et ses efforts ont été couronnés d'un brillant succès. Nous voulons parler de M. Joseph Hilaire Leblanc.

Né à St-Anicet, le 29 septembre, 1846, M. Leblanc est fils de M. Jean Evangeliste Leblanc et de Dame Marguerite Lemay dit Delorme. Il fit son éducation à l'école de son village. A l'âge de 14 ans, il entra comme commis chez M. O. F. Prieur, de St-Zotique, où il demeura quatre années. Il vint alors à Montréal où il entra à l'emploi de M. Napoléon Larivée, marchand de la rue St-Joseph, où il demeura quatre autres années. En 1871 il épousa dame veuve Amary Coutellier, de laquelle il eut trois enfants encore vivants. M. Leblanc a doté Montréal d'une importante industrie, celle de la fabrication des plumes, et pour en arriver à ce résultat il lui a fallu beaucoup de travail et de temps, ayant été forcé de s'expatrier pour aller étudier dans l'Amérique du Sud, l'industrie dont il a le monopole aujourd'hui dans la province de Québec.

M. Leblanc était, l'an dernier, président de la section Notre-Dame ; en 1880, il était assistant-commissaire ordonnateur général, et en 1881 commissaire ordonnateur en chef. Cette année, il était membre de la plupart des comités.

Il est l'un des promoteurs du projet de changement de la constitution de l'association St-Jean-Baptiste, et de celui du monument national. Bref M. Leblanc fait honneur aux Canadiens-français de Montréal.

SECTION DU SACRÉ-CŒUR.

La section du Sacré-Cœur a eu cette année l'honneur d'avoir dans ses rangs le char représentant St Jean-Baptiste, le glorieux patron du Canada. Ce char qui a été, sans contredit, l'un des plus plus beaux et des plus riches de la procession, était aussi l'un des plus difficiles à construire, parcequ'il fallait faire un train complet, tandis que les voitures qui supportent les autres chars, avaient été pour la plupart empruntées ou louées du Grand-Tronc ou d'ailleurs.

La plateforme du char était cintrée ; à l'arrière s'élevait un magnifique dais recouvert de riches draperies de velours et de soies, aux trois couleurs. A l'avant du char était une hutte ou cabane de castor ; cette hutte était surmontée d'un castor. La plateforme, du dais à la hutte était recouverte de riches fourrures, et une draperie s'étendant du haut du dais à une suspension placée à l'avant du char, ombragait la plateforme. Les côtés du char étaient drapés de velours et de soie.

St Jean-Baptiste était représenté par le jeune fils de M. A. J. Corriveau, président de la section Sacré-Cœur. Cet enfant qui est âgé de sept ans, et qui a un extérieur des plus agréables, était vêtu d'une peau d'agneau d'une blancheur éclatante et portait la croix, de laquelle se détachait une banderole avec l'inscription ; *Ecce Agnus Dei ;* "Voici l'Agneau de Dieu." À ses pieds un tout petit agneau, vivant bien entendu. Le petit personnage se tenait sous le dais. On lui avait adjoint, vu la longueur du parcours le jeune fils de M. Païlascio, entrepreneur de la rue St-Bonaventure.

Plusieurs petits pages revêtus de riches costumes en velours et satin aux trois couleurs se tenaient aussi sur les degrés de la plateforme sous le dais.

Le char était trainé par six chevaux blancs richement caparaçonnés et conduit par des pages à pied.

Malgré le peu de ressources de la paroisse du Sacré-Cœur, elle peut cependant se flatter d'avoir construit l'un des plus beaux chars qui aient figurés dans la procession. Elle n'a pas craint d'y consacrer la somme de pas moins de $500 Il a été construit sous la direction personnelle de M. A. J. Corriveau.

Les sociétés dont les noms suivent défilèrent à la suite du char de St-Jean-Baptiste.

Société St-Jean-Baptiste de Fall River, Etat du Massachusetts, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Suncook, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Berlin Falls, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de l'Etat du Rhode Island, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Saint-Thomas de Pierreville, avec bannière et drapeaux ;

Sociétés St-Jean-Baptiste réunies du comté d'Ottawa (St-André Avelin, Thurso, Montebello, Papineauville, Ripon, Hartwell, Suffolk).

Société St-Jean-Baptiste de Ste-Marie de Monnoir, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Granby, avec drapeaux ;

Institut Littéraire de Laprairie.

Union St-Joseph, avec bannière et drapeaux.

Société des boulangers, avec drapeaux ;

Société St-Vincent-de-Paul, avec bannière et drapeaux ;

Club de raquettes de Trois-Rivières ;

Club de raquettes de Beauharnois ;

Club de Crosse " Le Voltigeur."

Club de Base Ball du Sacré-Cœur.

Le Club " Le Trappeur, " précédé de son char allégorique, ouvrait la marche de la section et suivait immédiatement la magnifique fanfare de " L'Harmonie " qui dirigeait la section. Le club sortait pour la première fois un splendide drapeau bleu, au milieu duquel se voyait un riche écusson en argent.

La section du Sacré-Cœur qui terminait la liste des sections, était, sans contredit, l'une des plus belles de la procession. Elle avait été organisée à grand frais sous l'habile et intelligente direction de son président, M. J. A. Corriveau, et le zèle que ce monsieur n'a cessé de déployer pendant tout le temps qu'ont duré les préparatifs des fêtes du cinquantenaire, lui mérite ici quelques notes biographiques.

LOUIS-JOSEPH-ALBERT CORRIVEAU

Président de la section du Sacré-Cœur,—Est ne à St-Thomas de Montmagny, le 26 mars 1841, où son père, J.-Bte Corriveau, faisait un commerce important.

Il se décida de bonne heure à embrasser la carrière paternelle. Après quelques années passées à Quebec, dans les meilleurs magasins de la capitale, il retourna dans sa paroisse natale où il fonda un établissement de commerce pour son propre compte.

Plus tard il passa aux Etats-Unis et appliqua toute son intelligence et son énergie à l'étude des premiers éléments de la fabrication des soieries.

En 1876, il revint à Montréal et épousa Melle Kérouack.

M. Corriveau alla passer une autre année aux Etats-Unis où il continua l'étude de son art, après quoi il vint se fixer définitivement à Montréal.

Depuis cette époque, il n'a jamais cessé une seule minute de faire les plus grands efforts pour doter le Canada d'une nouvelle industrie, celle des soieries.

Doué d'un grand sens des affaires et d'une énergie indomptable, possédant à fond tous les secrets de son art, il se mit bientôt en rapport avec certains capitalistes de la métropole et en 1881 il fondait la fabrique de soie Corriveau, dont les affaires sont considérables et dont les produits admirables font une rude concurence aux plus belles qualités des soieries importées.

M. Corriveau est un homme affable, qui, en toutes circonstances, paie généreusement de sa personne.

Il n'est pas étonnant qu'après un court séjour au milieu de nous il ait déjà acquis la réputation et la position qu'il occupe dans notre société.

M. Corriveau a fait partie de presque tous les comités de la St-Jean-Baptiste. C'est lui qui s'est occupé de la préparation du programme officiel, que tous ont déclaré être un bijou artistique. Il est l'un de ceux qui ont recueilli les plus fortes souscriptions pour la fête nationale, bref, M. Corriveau a bien mérité de la patrie et de l'association St-Jean-Baptiste de Montréal.

LA CAVALCADE

A la suite des officiers généraux, des anciens officiers de l'association et des invités, venait la cavalcade qui présentait l'un des plus beaux spectacles qui se soient vus encore en Amérique. Cette cavalcade représentait le roi Saint-Louis, prenant l'oriflamme à St-Denis et partant pour la septième croisade. Elle a été le bouquet de la procession. Les 126 cavaliers étaient revêtus de riches costumes, n'ayant pas coûté moins de $10,000, et ils avaient été dressés par M. G. Des Georges, le meilleur écuyer que nous ayions à Montréal.

Le cortège se composait comme suit :

6 Pages à pied distribuant des programmes et Médailles Commémoratives.

Le Corps de Musique de la Cité sous l'habile direction de Mr. Ernest Lavigne.

Puis venaient ensuite : — 4 trompettes, M. Clément, chef trompette ; MM. Rouleau, Perrault, Couillard, assistants.

Grand Connétable, chef de cortège et instructeur de la Cavalcade, M. Des Georges.

2 Pages, Chevaliers, MM. Laurier, Cadoua.

Armes de France, M. L. Beauchamp.

20 Chevaliers : — MM. Bergeron, Brunette, Bayard, Barré, Boudreau, Comte, Couillard, Thibault, Claude, Contant, Courville, Dorion, Dorval, Deguire, Dubois, Derome, Deschamps, Dubuc, Desmarteau.

Grand Prévost d'Anjou, M. N. Versailles, président de la Cavalcade.

Armes d'Anjou, M. Monette.

20 Chevaliers : — MM. Desnoyers, Dupré, Foisy, Girard, Giroux, Gohier, Hogue, Gougeon, Gariépy, Deguire, Hébert, Leroux, Leclerc, Lebrun, Larose, Labrèche, Lebrecent, Leroux, Lafrance, Leroux.

Grand Prévot d'Artois, M. Telmosse, Vice-Président de la Cavalcade.

Armes d'Artois, M. Bain.

20 Chevaliers : — MM. Leblanc, Lapointe, Meunier, Maurice Aubertin, Lorange, Leclaire, Dagenais, J. Maurice, Perrault, Major, Poitevin, Parent, Perras, Paquette, Perrault, Poitras, Quevillon, Quintal, Roy.

Grand Prévot de Normandie, M. St-Germain.

Armes de Normandie, M. Lapointe, fils.

20 Chevaliers : — MM. St-Maurice, Roy, Tessier, Richard, Trudeau, St. Pierre, Versailles, Perrault, Roussin, Richard, Delorme, Pellet, Valières, Vincent, Leroux, Tessier, Leroux, Lagarde, Deslauriers, Quevillon.

Chevaliers et Maison du Roi : — MM. Grenier, Brosseau,

Cap. Giroux, Maurice, Beaudry, Joubert, D. Rolland, Cusson, O. Rolland, Roy, Bourgoin, G. Demers, Mercier, De Lorimier, Amiot, Carrière, Racine, Beaucaire, Dubé.

Oriflamme de St-Denis portée par M. Marcel Beullac (page).

Chevaliers, MM. Giguère, Foisy.

Héraut d'armes du Roi, M. Maillot.

2 Pages, MM. Des Georges fils, Bisaillon et Marchand fils.

Le Roi, M. H. Boisseau. Costume, Cotte de mailles or avec genouillières et brassards, tunique en satin blanc, semée de fleurs de lys d'or, grand collier d'ordre en pierreries, manteau, velours de soie bleue, fleurdelysée, et doublé d'hermine, couronne d'or avec pierres précieuses.

2 Pages, MM. Hurtubise, Masson.

Ducs d'Anjou et de Normandie ; M. F. Lallemant, et M. N. Bourassa.

Chevaliers, MM. Demers, Dufort, Marchand, Chevalier.

Partout sur son passage cette brillante cavalcade soulevait des tonnerres d'applaudissements. Mais c'est surtout sur le passage du roi que les acclamations étaient les plus enthousiastes. Comme on l'a vu plus haut St-Louis était représenté par M. Horace L. Boisseau, jeune marchand de talent, de la rue St-Laurent. Comme le rôle important qu'il a joué dans les fêtes de la St-Jean-Baptiste ont répandu son nom au loin, nous croyons devoir le faire connaître ici d'une manière plus intime.

M. Boisseau est né à St-Césaire, comté de Rouville, le 13 juillet 1855. Il est fils de M. Joseph Boisseau, meunier, et de dame Joséphine Malhiot.

Après avoir fait de brillantes études commerciales au collége de St-Césaire, il vint à Montréal en 1869 où il débuta dans les modestes fonctions de porteur de paquets dans un magasin. En 1877, il s'établit dans le commerce de nouveautés, en société avec son frère, et depuis ce temps le nom de sa maison n'a fait que grandir.

M. Boisseau est le fils de ses œuvres ; il ne doit la prospérité de son commerce qu'à ses talents, son activité et son amour du travail. Sa popularité est bien établie, comme le prouve du reste la grande majorité qu'il a obtenue lorsqu'il s'est porté candidat à la royauté.

Mais il est un autre homme qui a mérité de la St-Jean-Baptiste de Montréal c'est M. R. Beullac, l'inspirateur et l'organisateur de la cavalcade.

Monsieur R. Beullac est né à Brissac, département de l'Hérault, France, le 23 novembre 1844. Il arriva au Canada le 1er juin 1874, au moment où on se préparait à célébrer la grande Fête de la St-Jean Baptiste. Emerveillé des discours patriotiques et pleins de foi qu'il entendit et qui le convainquirent que notre sol était une seconde patrie, il résolut de fonder à Montréal une succursale de sa maison d'ornements d'églises et de s'établir définitivement au Canada.

M. Beullac est le premier qui, en notre pays, ait donné aux arts religieux cet essort artistique que nous admirons tous. Il s'est attaché des ouvriers habiles ; a su se découvrir des peintres et des sculpteurs de talent, et tous ses collaborateurs, sous sa direction, ont produit une foule de chefs-d'œuvre qui ornent maintenant nos plus belles églises.

C'est de ses ateliers que sont sortis la grande bannière de l'Association St-Jean-Baptiste et les vitraux de l'église St-Pierre, de Notre-Dame, de l'église du Lac des Deux Montagnes, etc., etc.

Le nom de M. R. Beullac restera attaché au souvenir de la célébration du cinquantenaire comme le nom de celui qui a eu le premier l'idée de fêter cet anniversaire par des cérémonies grandioses et qui est arrivé à son but grâce à une indomptable énergie et un patriotisme ardent. Cavalcade historique, tournois, etc , tous ces éléments principaux de notre belle fête ont été projetés et mis à exécution par M. Beullac,

et c'est de ses ateliers que sont sortis les dessins, les costumes magnifiques et les riches armures que nous avons tous admirés.

Nous venons de faire une description aussi complète que possible de la grande procession du 25 juin, 1884, procession qui a gravé dans la mémoire de ceux qui y ont assisté, un souvenir impérissable. Certes, le succès a pleinement répondu aux espérances que l'on entretenait depuis si longtemps. Mais ce succès il est dû en très grande partie à un homme dont nous n'avons pas encore mentionné le nom, mais que nous réservions pour la fin. Nous voulons parler de Mons. le Dr. Mount, commissaire en chef de l'Association générale.

Voilà encore un homme qui mérite une mention spéciale, et certes nous ne saurions trop lui adresser de louanges. Il nous suffira de retracer en quelques lignes les principaux événements de sa vie, pour démontrer à ceux de nos lecteurs à l'étranger qui pourraient ne pas le connaître, que l'Association St-Jean-Baptiste avait fait en lui le choix le plus judicieux possible, comme chef de la grande démonstration dont on vient de lire la description.

M. John William Mount, M. D., C. M., naquit à St-Henri de Mascouche, comté de l'Assomption, le 4 Août, 1829. Son père M. Philip Mount, pendant au-delà de trente ans, agent de la seigneurie de Lachenaye, était d'origine anglaise et écossaise, mais sa mère Melle. Marie Angélique Gariépy était canadienne-française. Il est petit fils de feu Philip Mount, M. D., chirurgien major dans le 84ième régiment de l'armée anglaise.

Il reçut son éducation aux collèges Ste-Thérèse et de l'Assomption, et il fit ses études médicales à l'Ecole de Médecine de Montréal et à l'Université McGill, et prit ses degrés à cette dernière institution.

M. Mount commença à pratiquer sa profession à Mascou

che. Le 9 Février, 1854, il épousa à Kingston, Melle. Mary Jane Farrell, sœur de feu Monseigneur John Farrell, premier évêque de Hamilton, province d'Ontario

Après avoir exercé sa profession avec succès à Terrebonne et à Acton Vale il se fixa définitivement à Montréal, en 1869, et il s'y fit en peu de temps une nombreuse clientèle, grâce à ses talents, à son énergie et au zèle qui l'a toujours distingué pour ses malades.

Le Docteur Mount est actuellement le médecin du couvent des Saints Noms de Jésus et Marie, Hochelaga, de l'Hospice Ste-Darie, sous le contrôle des Religieuses du Bon Pasteur, et de la Prison de Montréal, au département des femmes.

En 1882, M. Mount fut élu échevin de la ville de Montréal pour le quartier Ste-Marie, et il siége encore actuellement au Conseil Municipal de Montréal. Il a rendu à son quartier, comme échevin, d'immenses services. C'est à lui que l'on doit le parc fait avec la propriété Belle-Rive au pied du courant, et qui est l'un des plus beaux de la ville de Montréal. Ce parc doit porter le nom de celui qui en a eu l'idée, et qui à force d'énergie a réussi à le faire accepter par la municipalité.

Dès 1846, M. Mount était déjà l'un des membres de l'Association St-Jean-Baptiste... Notre fête nationale fut cette année là fêtée avec éclat. Tous les Canadiens-Français de Montréal, riches comme pauvres, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, tous sans distinction marchèrent dans les rangs de la procession. Il est resté de cette fête un bon souvenir dans la mémoire de M. le Dr. Mount, qui nous en parlait dernièrement encore avec enthousiasme.

En 1869, l'on avait eu l'idée de célébrer encore avec plus de pompe qu'à l'ordinaire la fête du Patron du Canada, et vû l'augmentation de la population, l'on comptait naturelle-

ment sur un spectacle plus imposant qu'en 1846 M. le Dr. Mount, pour une raison ou pour une autre, fut déçu dans ses espérances, et la procession ne comprit, non-seulement en 1869, mais chaque année depuis jusqu'en 1874, qu'une foule d'enfants des écoles, quelques officiers de l'Association, et voilà tout.

En 1872 s'opéra à Montréal le démembrement de la paroisse de Notre-Dame. Cette paroisse fut divisée en quatorze autres, aujourd'hui aussi fortes et aussi peuplées que l'ancienne. Les Canadiens-Français sont catholiques avant tout ; ils aiment à se grouper à l'ombre du clocher et autour de la personne du prêtre. Le Canadien aime et vénère son prêtre, parce que c'est lui qui a fait de sa nationalité ce qu'elle est. Inspiré par ces faits. l'idée vint au Dr. Mount, de refondre la constitution de la société St-Jean-Baptiste, et de la démembrer en autant de sections qu'il y a de paroisses dans la ville et la banlieue, c'est-à-dire quatorze, et de jeter les bases d'une espèce de confédération nationale.

Tous se rappellent la grande fête de 1874. Nous n'avons pas ici à en parler, mais nous devons dire que M. le Dr. Mount en a été l'un des organisateurs. L'idée de cette fête avait été lancée par ce patriote que tout le monde connaît, M. L. O. David, et il trouva heureusement des hommes comme M. le Dr. Mount, pour le seconder. L'idée du Dr. Mount que nous venons d'exposer fut cependant mise de côté, et la société s'en tint à celle de M. David, c'est-à-dire que l'Association St-Jean-Baptiste fut divisée en autant de sections qu'il y avait à Montréal de professions, d'industries et de métiers. Nous eûmes en 1874 une splendide procession, nul doute, mais la société se trouva avec une dette de $7,000 sur les bras, et après deux ou trois années de ce système, on dût en 1877 remettre à l'étude le projet du Dr. Mount. Monsieur le Dr J. P. Rottot, alors Président de l'Association St Jean-Baptiste,

et messieurs E. U. Archambault, A. D. Lacroix, J. M. Loranger, Adolphe Ouimet, Louis Archambault, le Dr Mount etc., sont ceux qui ont le plus contribué à reviser la constitution sur ces nouvelles bases. Ce projet fut adopté à une assemblée générale tenue en Février 1878, et la constitution actuelle de l'Association St-Jean-Baptiste fut définitivement adoptée.

L'on voit par là si M. le Dr. Mount a travaillé dans l'intérêt de la St-Jean-Baptiste, et s'il était digne d'être mis à la tête de l'organisation des fêtes de cette année. Il a reçu, pour ce qui regarde la procession, une aide efficace en la personne de M. Richmond L. de Martigny, comme député, ainsi que de la part de MM. Rolland et N. Larivée ses assistants et des commissaires ordonnateurs des sections. A eux tous revient l'honneur et le mérite du succès de la procession du 25 Juin.

LES DECORATIONS

Les arcs de triomphe érigés sur le parcours de la procession ont surpassé par la richesse et la beauté de leur architecture tous ceux que nous avons vus jusqu'à ce jour dans nos grandes fêtes publiques.

La procession a défilé par les rues suivantes : Le point de départ était le Champ de Mars et les rues qui y font face, où les diverses sections et sociétés avaient reçu rendez-vous. Du Champ de Mars la procession défila par la rue Craig, la rue St-Laurent, la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Papineau, où la procession, se repliant sur elle-même, revint par la même rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Windsor qu'elle descendit jusqu'à la rue St-Antoine. De cette dernière rue, la procession se rendit à la rue des Seigneurs qu'elle descendit jusqu'à la rue St-Joseph. Puis elle défila par les rues St-Joseph, McGill, St-Jacques, Place d'Armes, Notre-Dame, Lacroix, Craig, jusqu'à

l'angle de la rue Gosford, où devait avoir lieu la bénédiction de la pierre angulaire du monument national.

Nous donnerons maintenant une description aussi succincte que possible des splendides décorations qui ornaient ces diverses rues.

Prenons d'abord les arcs construits dans la partie ouest de la ville.

Le premier que nous voyons était à l'encoignure des rues Notre-Dame et McGill. Cet arc était flanqué de deux tours ressemblant beaucoup à celles de Notre-Dame.

Sur l'entablement on lisait l'inscription " Honneur au fondateur."

Les portraits de Salaberry et de Jacques-Cartier, étaient placés dans l'attique qui régnait sur l'entablement.

A une centaine de pas plus loin, on avait élevé un autre arc de triomphe qui représentait les piliers du pont suspendu de Brooklyn. La maçonnerie était admirablement bien imitée sur bois avec de la peinture à la détrempe. Une lampe électrique avait été placée au-dessus de cet arc qui portait plusieurs trophées de drapeaux français et britanniques.

Deux chaînes de fer d'une longueur de mille pieds étaient attachées au sommet des piliers et s'étendaient à une grande distance, étant soutenues à tous les vingt-cinq pieds par des pyramides de verdure au-dessus desquelles flottaient les drapeaux de toutes les nationalités. Ces pyramides étaient au nombre de 60 et leur élévation variait de 14 à 18 pieds.

Ces splendides décorations étaient l'œuvre de MM. Lortie et Malhiot, architectes et M. F. Aubry, entrepreneur. Les citoyens dont les noms suivent avaient contribué à en défrayer le coût : MM. Chs. Larin, J. H. Wilson, H. Hamilton, S. D Hamilton, N. E. Hamilton, V. Girouard, P. Décary, Frs. Corbeille, R. Dandurand et L. P. Dufresne.

Le troisième arc érigé au coin de la ruelle Dupré était faite sur le même modèle que le premier. Le chiffre 50 en lettres d'or se lisait sur la clé de voute. On y voyait d'un côté le portrait de Montcalm et de l'autre celui de St-Jean-Baptiste. L'entrepreneur M. Lapointe mérite des éloges pour le goût dont il a fait preuve dans la construction de ces arcs.

MM. Malhiot et Lortie en étaient les architectes.

MM. Th. White, M. T. Sarault, D. Laurin, Smith, Duclos, Jolicœur et autres, avaient contribué à son érection.

L'arc de la place Chaboillez était un des plus beaux que nous ayions encore vus. C'était un massif isolé, de figure rectangulaire, percé dans le milieu d'une arcade à plein cintre et flanqué de quatre tours crénelées de 40 pieds de hauteur. Sur l'attique s'élevait un castel féodal avec quatre tourelles et des machicoulis. L'élévation totale de l'arc était de 60 pieds. Sur les courtines de la forteresse on voyait les portraits de Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, de Maisonneuve et de Salaberry.

Au-dessus des portraits on avait placé des médaillons avec les bustes de Duvernay, Sir Geo. E. Cartier, Papineau et Letellier de St. Just. Sur l'entablement des deux côtés, on lisait les inscriptions " Arc des Nationalités," " Souvenons-nous de nos ancêtres."

Des trophées de drapeaux de toutes les nationalités couronnaient cet arc aux proportions grandioses. Les plans avaient été dressés par MM. P. Lortie et F. X. Malhiot.

L'entreprise avait été donnée à Messieurs Lapointe et Lacombe.

MM. Th. Gauthier, Ls. Larin, O. Salva, Beaulieu, A. Lalonde, M. Valade, Dr. Leduc et autres avaient fourni les fonds pour la construction de cet arc.

Un cinquième arc de triomphe était élevé au coin des rues

St-Joseph et Colborne. Cet arc était soutenu par quatre tours de verdure. Dans l'attique un personnage allégorique représentait St-Jean-Baptiste dans le désert. Les rochers, la mousse et les ronces produisaient un effet charmant de réalisme.

L'attique était couronnée par une pyramide de verdure atteignant une élévation de 52 pieds.

Les inscriptions étaient les suivantes :

" Avant tout soyons Canadiens,"

" Religion et Patrie,"

" Soyez les bienvenus,"

" Aime Dieu et va ton chemin."

Cet arc qui était très riche avait été érigé par des souscriptions faites dans le quartier par M. Rastoul et le Dr. Roy.

En face du magasin de M. E. A. Martineau nous trouvions un arc d'une grande beauté. Sur la structure on voyait trois pyramides avec les portraits de Montcalm, Maisonneuve et Champlain. Saint-Jean-Baptiste paraissait sur le couronnement. Le centre était en forme de dôme et revêtu d'étoffes tricolores. Au centre du dôme on voyait le chiffre 50 tracé en or dans une magnifique guirlande de fleurs.

La façade de cet arc était remarquable par l'inscription faite avec des roses blanches et rouges " Hommage à nos glorieux ancêtres."

Cet arc avait été érigé par MM. C. S. Rodier, D. Labonté, C. A. Briggs, E. A. Martineau, Madame L. Lussier, A. Leblanc, A. Paradis, J. McAran, M. Doré, F. X. Thériault, G. T. Vincent, F. Ladoux, D. Léonard, J. Navert, W. Robert, L. Dorais, A. Leverrière, Delle. Trudel, T. Dubreuil, O. Labrecque.

M. Robert était le décorateur de l'arc.

L'arc suivant était au coin de la rue St-Félix.

On y voyait l'inscription *Noces d'or* en lettres d'or. Sur la

façade il y avait deux mains entrelacées et une épée qui a servi en 1812, passée à travers une couronne de fleurs. Sur des écussons on lisait les inscriptions : *Distinguons-nous*, *Respectons-nous*, *Maisonneuve*, *Jacques-Cartier*, *Frontenac*, *Montcalm*, *d'Iberville*. Une couronne de fleurs était placée au-dessus de chacune des inscriptions.

M. Germain Tessier avait la direction de la construction de cet arc. Les messieurs suivants avaient contribué aux frais : N. Larivée, O. Dauphinais, Z. Lauriault, P. Demers, M. Desmarais, M. Marcil, Z. Deschamps, P. Lemieux et autres.

On avait dressé au coin de la rue de la Montagne un arc dans le style gothique. Des fenêtres en ogives avaient été pratiquées dans les tours pour permettre l'illumination. Cet arc portait 20 petites bannières avec les noms des Canadiens illustres et les inscriptions : " Sans l'union, il ne peut exister ni force, ni esprit public," " Etre utile à sa patrie est le sort le plus digne d'envie," " La tempérance est la santé du corps et de l'âme," Les tours qui flanquaient cet arc avaient une hauteur de 56 pieds.

La construction de cet arc était sous la direction de M. le Capitaine Giroux.

Un arc historique s'élevait au coin de la rue Versailles.

Sur l'entablement on lisait l'inscription : " Au découvreur du Canada." L'arc était couronné par le portrait de Jacques-Cartier.

Dans des cartouches on lisait les dates suivantes :

Né à St-Malo, 1494 ; mort à St-Malo 1554 ; Il découvre le golfe St-Laurent, 10 août 1534 ; Il se rend au Saguenay, le 3 septembre 1535 ; A Québec, le 10 septembre 1535 ; Arrivé à Hochelaga, le 2 octobre 1535 ; Il monte sur la montagne qu'il nomme Mont-Royal, le 3 octobre 1535 ; Première entrevue avec les sauvages, 30 octobre 1535.

MM Gilbert Perrault, L. Gagné, H. Foisie, F. X. Charette,

M. Varin, Bélanger, J. B. Giguère, J. B. Roy, Laforest et autres avaient souscrit pour la construction de cet arc.

L'arc au coin de la rue Guy, représentait le premier colon à Montréal. Sur le centre de l'entablement on avait érigé une cabane avec des croûtes de sapin. La cheminée était un tuyau en tôle rouillée. Il manquait deux carreaux aux fenêtres et on les avait remplacés par deux vieux chapeaux de paille.

A la porte de la hutte une vieille femme filait son rouet pendant que son mari et son fils étaient occupés à scier un arbre avec un godendard. L'effet était des plus pittoresques. Sur l'arc on voyait les inscriptions : " Le premier colon," "Honneur à notre patron."

L'arc au coin de la rue Richmond avait un cachet tout militaire. Il avait l'espèce d'une forteresse ; sur l'entablement on avait placé un grand canon. Audessous on voyait le portrait du héros de Chateauguay. On y lisait l'inscription : Charles de Salaberry, né à Beauport le 18 novembre 1778, mort à Chambly le 27 février 1829. " On y voyait à côté de ce portrait les armoiries de la famille de Salaberry avec sa devise " Force à superbe, mercy à foible."

Un arc double se trouvait à l'angle des rues des Seigneurs et St-Joseph représentant la Place d'armes le 30 mars 1644. Sur la façade de la rue des Seigneurs on lisait l'inscription : " Honneur à de Maisonneuve, à Montréal le 18 mai 1642.

A l'angle des rues des Seigneurs et St-Bonaventure les membres du club de raquettes avaient érigé un arc superbe avec tous les attributs du sport.

Les marcheurs en raquettes étaient placés sur l'arc dans leur uniforme d'hiver et chantaient des chansons patriotiques pendant le défilé de la procession.

A l'angle des rues Ste-Antoine et des Seigneurs on avait construit un arc dédié à Ludger Duvernay.

Il était surmonté de trois pyramides de verdure.

A l'angle des rues St-Antoine et Desrivières on avait construit un arc flanqué de deux tours de verdure ornées d'inscriptions appropriées à la fête.

A l'angle des rues Ste-Catherine et St-Philippe on admirait un arc avec un tableau représentant un navire en mer. Nous y lisions l'inscription " A nos compatriotes canadiens-français ; soyez les bienvenus sur le sol natal."

Dans l'Est, les arcs ne le cédaient certes en rien à ceux des autres parties de la ville qui, toute entière, a rivalisé cette année, pour se surpasser en fait de décorations. L'occasion ne pouvait être plus belle ; aussi en a-t-on profité.

Dans la rue Ste-Catherine, un peu au-delà de la rue Saint-Dominique s'élevait un élégant arc de verdure ; deux pilliers percés de portes pour la circulation des passants, supportaient une frise crénelée sur laquelle on lisait : " Vive le Canada, notre beau pays." Une croix surmontait le tout.

Plus à l'Est, on voyait des arcs à presque tous les coins de rues. Les plus remarquables, ceux des rues Jacques-Cartier, Amherst, Wolfe, Montcalm et Visitation, ont été fort admirés. Les citoyens de cette partie de la ville, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, ont fait preuve de beaucoup de zèle et se sont distingués par un ardent patriotisme.

L'arc de la rue Jacques-Cartier portait les inscriptions : *Honneur et gloire à notre saint patron* ; *Vive le Canada*, *mon pays*, *mes amours* ; *Notre religion*, *notre langue*, *nos mœurs et nos lois.*

Celui de la rue Amherst, à quatre piliers de verdure et surmonté de plusieurs tourelles, était imposant. Dans l'attique, on voyait les armes du pape ; au-dessous l'inscription : *Paroisse Ste-Brigide*, puis sur l'entablement, une statue de St-Jean-Baptiste, et les inscriptions : *Répandons partout notre*

belle langue française ; La Patrie réclame ses enfants de l'étranger. De l'autre côté, une statue de Jacques-Cartier et l'inscription : *Compatriotes des Etats-Unis, soyez les bienvenus.*

A la rue Wolfe, un autre arc splendide, à grandes proportions, presque en tout semblable au précédent, excepté l'inscription : *Rien de beau comme mon pays.*

Rue Montcalm, arc très élégant, à tours carrées aux sommets crénelés, supportant un entablement et un attique très bien décorés Le drapeau tricolore flottait à tous les sommets et les couleurs françaises, anglaises et américaines brillaient partout. L'attique portait la feuille d'érable et le castor. On y voyait aussi les inscriptions : *Bienvenue à tous nos compatriotes ; O Canada, mon pays, mes amours*, et les noms des plus glorieux de nos morts : *Champlain, Plessis, Maisonneuve, Montcalm, Cartier, Papineau, Lafontaine, Morin*, etc. De chaque côté, l'écusson : *Ville-Marie.*

A la rue Visitation, un autre arc à proportions colossales. Les quatre piliers carrés étaient percés de portes en ogives ; le gothique dominait dans toute l'ordonnance. L'entablement était surmonté d'une tour octogone qui s'élevait à 60 pieds du sol, et sur laquelle se dressait un mât de 15 pieds. Le diamètre de la lanterne était de 12 pieds.

Sur l'architrave, on lisait : " Ludger Duvernay," " T. J. J. Loranger," " 50."

Çà et là des inscriptions : " Vive la Canadienne," " Nos institutions, notre langue et nos lois," " La colonisation, le curé Labelle."

Nous arrivons maintenant au chemin Papineau. Sous les ormes immenses, on avait fait deux colonnades en verdure de chaque côté de la rue et des estrades qui ont été bien remplies durant la procession. Sur une toile traversant la rue, on lisait : *Canadiens expatriés, soyez les bienvenus.*

La partie Est de la ville, comme l'on voit, a puissamment contribué au succès de la fête ; nous l'en félicitons cordialement. C'est là que se trouve le noyau le plus considérable de nos compatriotes, et ils ne pouvaient se laisser surpasser.

La rue St Laurent était décorée par trois arcs de verdure d'une magnificence extraordinaire. Le premier était érigé au coin de la rue Vitré et portait l'inscription : *Hommage à Sa Gracieuse Majesté notre reine bien aimée.*

Au coin du marché St Laurent on avait érigé un arc surmonté de trois clochetons en verdure. On y lisait l'inscription *Vive le Roi.*

Le troisième arc s'élevait au coin de la rue Ste Catherine. Il avait des proportions grandioses et son architecture ne laissait rien à désirer. Sur la façade sud on voyait l'inscription *Honneur à Ludger Duvernay.*

Chez M. H. Larin, on admirait une magnifique cloche en fleurs.

Outre les arcs de triomphe dont nous venons de donner la description, les rues étaient encore ornées de décorations de tous genres.

La ville était toute pavoisée de drapeaux, les trois couleurs et les banderolles flottaient au vent et il n'y avait peut-être pas une seule rue, dans les quartiers habités par la population canadienne-française qui n'exhibât quelque couleur en signe de réjouissances. On a pu jouir à l'aise de ce beau spectacle pendant toute la semaine des fêtes. Les décorations particulières ajoutées à ce déploiement général de drapeaux l'ont été le matin même de la procession à cause de la pluie de la veille, de sorte qu'elles ont dû être faites à la hâte. Malgré cela, elles étaient si nombreuses qu'on a eu lieu de s'étonner de la rapidité avec laquelle tout a été accompli.

Toutes les rues, nous devons le dire, offraient un coup d'œil

charmant et il serait difficile de décider laquelle mériterait de l'emporter sous le rapport des décorations. Nous suivrons chaque rue, en mentionnant autant que possible, les noms des citoyens qui se sont particulièrement distingués.

Rue Ste Catherine, près de la rue St-Laurent, on remarquait sur une banderole, l'inscription: *Amour, Religion.* Plus loin, décorations chez M. N. Mayer, et M. A. A. Labrecque, où l'on voyait un portrait de St-Jean-Baptiste et les inscriptions: *Avant tout soyons Canadiens ; Loyaux mais Français.*

Déploiement considérable de drapeaux et de banderolles à l'école St-Jacques, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, chez les Drs. Mathieu et Durocher, chez MM Beauchamp et Bétournay, J. B. Labelle, G. Boudrias, Letendre et Arsenault, Jos Roy, au syndicat Dupuis, Dupuis et Cie., à la salle du cercle Jacques-Cartier, à la fabrique de savon Barsalou, chez M. J. S. Gariépy et MM. Mathias Tessier et Raymond Richard, où un balcon était orné avec beaucoup de goût et où l'on voyait le chiffre 50 en roses sur un fond noir.

La rue Notre-Dame, la vieille rue du commerce canadien, avait aussi déployé toutes ses couleurs. Près de la rue Bonsecours, des centaines de banderolles multicolores, se réunissant au milieu de la rue à une couronne, sillonnaient l'espace dans tous les sens. C'était en face des magasins de MM. Beauchamp, Guérin, Langevin et Mondou, etc.

Presque tous les magasins avaient des drapeaux et des banderolles, et il était difficile de les remarquer tous.

Les bureaux du *Monde* étaient décorés aux couleurs françaises. Plus loin, les magasins de MM. Moisan et Cadieux et Derome attiraient l'attention.

Cinquante drapeaux ornaient les fenêtres et la grande tour de l'édifice de *La Patrie.*

La rue St-Joseph, dans une grande partie de son étendue, a

dût se contenter du pont de Brooklyn qui occcupait un espace considérable. Le reste de la rue, dont les arcs étaient si magnifiques, a été, comme la rue St-Laurent, voies très étroites, transformée en un véritable tunnel par les banderolles et les cordons de verdures.

Partout donc, le même entrain, le même enthousiasme. C'est ce qui a fait l'immense succès de la démonstration, démonstration qui n'a jamais eu d'égale en Amérique, au dire de plusieurs étrangers venus de loin et qui ont voyagé sur le continent.

Nous ne devons pas oublier en terminant l'établissement de la compagnie de charbon et de remorquage d'Ogdensburg, dont M. James Kelly est le secrétaire. Bien que située en dehors du parcours de la procession, et bien que n'appartenant pas à la nationalité canadienne française, M. Kelly avait décoré son vaste établissement, 35 rue Olier, près du pont Wellington, de verdure et de drapeaux multicolores. Ce monsieur a fait là preuve d'une libéralité que nos compatriotes sauront reconnaître.

Au No. 2244, rue Notre-Dame la vitrine du magasin de fourrures de M. O. G. Holland et fils, attirait tous les regards. On y voyait en miniature une représentation parfaite du Palais de glace de 1883, œuvre de M. Edmond Charette, à qui il a dû coûter une somme énorme de travail. Le reste de la vitrine était ornée de riches fourrures de toutes sortes, ainsi que des bonshommes représentant des marcheurs en raquettes, des joueurs de Lacrosse, etc. Au-dessus du Palais de glace, l'on voyait une grande couronne en fleurs, avec le chiffre **50**.

Au dehors, sur la façade de la maison, outre une profusion de drapeaux, de tentures, de verdure, etc., nous lisions les inscriptions suivantes en fleurs : " *Soyez les Bienvenus*." " *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois*." Bref, la maison de M. G. O. Holland et fils, était l'une des mieux décorées de la ville, et nous nous plaisons ici à le reconnaître.

LE MONUMENT NATIONAL

Immédiatement après la procession eut lieu la bénédiction et la pose de la pierre angulaire du monument national, que la société St Jean Baptiste de Montréal a décidé d'élever à l'encoignure des rues Gosford et Craig, en face du Champ de Mars.

Dès 1882, l'idée de la construction d'un édifice national, était émise par MM. D. Duvernay et Leblanc. A leur initiative, une compagnie à fonds social se forma et obtint de la législature provinciale une charte d'incorporation. Les choses en restèrent là, jusqu'à ce que l'association décidât, cette année, de remettre le projet à flot et de le mener à bonne fin. Un comité spécial fut chargé de choisir un site et d'en faire l'acquisition, et, après rapport fait, il fut résolu d'acheter la magnifique propriété située à l'angle des rues Craig et Gosford. C'est là qu'eut lieu l'imposante cérémonie de la bénédiction de la première pierre.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal présida lui-même à la cérémonie, et après la récitation des prières dictées par la liturgie en pareil cas, des discours de circonstance furent prononcés par le Révérend Messire Lévesque, P. S. S., dont les Canadiens français pleurent encore la perte, (1) l'honorable M. Alexandre Lacoste, M. L. O. David et M. A. E. Poirier, lesquels avaient eté spécialement invités pour cette occasion.

Nous reproduisons ici ces discours en entier.

(1) Messire Lévesque est mort lundi, le 21 juillet dernier, des fièvres typhoïdes qui sévissaient à l'état épidémique à la Rivière Ouelle, où le regretté défunt était allé prendre quelques jours de repos, au sein de sa famille.

DISCOURS DE M. D. C. LÉVESQUE.

Monseigneur,
M. le Président,
Messieurs,

Il fallait à la grande démonstration de ce jour un digne couronnement ; il fallait aussi, à la bénédiction de la pierre angulaire du monument national que nous voulons élever, un digne prélude.

Le digne couronnement de notre grande démonstration, c'est la bénédiction de cette pierre, et le digne prélude que requérait cette bénédiction, c'est la démonstration à laquelle nous venons de prendre part.

I

Elle a été belle, magnifique, grandiose, admirable, au-dessus de toute description, cette immense procession, dont les innombrables phalanges rivalisaient entre elles de richesse, de splendeur, de goût, d'allégresse et d'enthousiasme. Nous avons donné aux étrangers qui nous contemplaient un splendide, un incomparable spectacle. C'était à leur faire regretter de n'être pas Canadiens-français.

Mais pour nous, cette procession avait quelque chose de plus que ses riches parures, quelque chose de plus que ses flots d'harmonie, quelque chose de plus que l'art de ses décorations, quelque chose de plus que l'ordre et la majesté de sa marche, quelque chose de plus que toutes ses splendeurs extérieures, qui parlaient si éloquemment à tous les regards. Elle avait un autre langage, un langage que nos cœurs seuls pouvaient comprendre, le plus sublime de tous les langages, le langage du plus pur et du plus ardent patriotisme.

Et d'abord, cette procession a fait défiler devant nous toute l'histoire du passé, avec ses périls, ses travaux, ses combats,

ses progrès et ses victoires ; elle nous a rappelé les magnanimes fondateurs de notre pays, ces héroïques colons du premier âge, nos hardis découvreurs, nos braves guerriers, nos généreux missionnaires ; elle nous a fait assister à la résurrection de tous les souvenirs qui nous sont chers et glorieux.

De plus, cette procession nous a fait contempler le Canada actuel, avec tous les éléments de sa puissante vitalité, avec tous les principes de sa vigueur et de sa force, avec tous les caractères de sa grandeur. Elle nous a fait affirmer notre respect pour les traditions de nos pères, notre inébranlable attachement à notre sainte religion, l'étroite union qui règne entre nous, notre ardent amour de la patrie, et par dessus tout, notre empressement et notre zèle à l'honorer et à la faire honorer.

Enfin, messieurs, en voyant cette innombrable multitude d'hommes, l'élite du peuple canadien-français s'avancer avec tant de noblesse et de dignité célestes, mus par les généreux sentiments du même patriotisme, couronnés de toutes les gloires du passé, appuyés sur tous les avantages du présent, pleins de vie, de force et de courage, patronisés par la bannière de ses patrons célestes, quel est celui d'entre nous qui n'a pas senti grandir et se fortifier dans son cœur les plus brillantes et les plus fermes espérances de progrès et de prospérité pour l'avenir ?

Vous avez vu le Canada du passé, le Canada du présent, le Canada de l'avenir.

Voilà, messieurs, le riche et l'éloquent langage que cette démonstration a fait entendre à tous les cœurs canadiens-français.

II

Les rangs de notre procession vont maintenant se disperser ; chacun de nous retournera bientôt à son foyer ; qu'allez-vous faire de tous ces glorieux souvenirs que vous avez rappelés, de

toutes ces puissantes affirmations que vous avez fait entendre, de toutes ces magnifiques espérances que vous avez formées? Les laisserez-vous se perdre comme des objets inutiles et sans valeur? Les laisserez-vous se dissiper aux quatre vents du ciel comme la poussière que vous avez soulevée sur votre passage?

Je sais que vous les remporterez et les garderez fidèlement dans vos cœurs, mais je ne suis pas moins certain que vous ambitionnerez en leur faveur un lien qui les rattache et les unisse, une forme qui leur donne un corps sensible, une base qui les affermisse, un couronnement qui les mette en évidence, une voix qui les publie sans relâche, un mémorial qui les transmette aux générations futures, en un mot un monument qui les symbolise, les conserve, les développe et les perfectionne. Or, ce lien, cette forme, cette base, ce couronnement, cette voix, ce mémorial, nous les trouvons dans ce monument que nous voulons ériger, dans ce monument dont notre patriotisme et notre religion, représentés, celle-ci par notre auguste pontife, celui-là par vous tous ici présents, viennent de consacrer la pierre angulaire, dans un accord parfait et admirable.

Oui, messieurs, ce monument national sera le gardien fidèle de nos traditions et de nos souvenirs; le temple où seront chantées les louanges et les gloires de la patrie, l'arsenal qui nous fournira les armes nécessaires à sa défense, le sanctuaire où se conservera toujours ardent et lumineux le feu sacré de notre patriotisme. Ce sera le cœur de notre vie nationale, le centre de nos affections, le témoignage de notre union, le principe de notre action, le foyer où nous aimerons à nous rencontrer, la bannière de notre ralliement, le phare lumineux qui nous guidera dans nos entreprises, le boulevard inexpugnable de notre langue, de nos institutions, de nos lois et, dans une certaine mesure, de notre religion elle-même.

Il fallait à la base de ce monument les bénédictions les

plus riches et les plus solennelles de l'Eglise. Sans cela, le titre de monument national ne lui conviendrait nullement. En effet, pour nous, Canadiens-français, la religion n'est pas seulement un devoir, ce n'est pas seulement un des principaux éléments de notre force ; nos pères et les fondateurs de notre pays l'ont tellement identifiée avec notre nationalité qu'elle n'en est pas plus séparable que notre âme l'est de notre corps. Ce serait un sacrilège, contre lequel protesteraient toutes les générations passées, que de confier à un monument tout profane la garde des souvenirs du patriotisme si chrétien qu'elles nous ont laissés ; des milliers de voix s'élèveraient de toutes parts, pour déclarer vaines et trompeuses toutes les espérances que nous tenterions d'affirmer sur une base que n'aurait pas consacrée la religion ; ce serait un mensonge, contre lequel s'élèveraient tous les Canadiens français, que d'aller leur parler d'un monument national vis-à-vis duquel l'Eglise se serait montrée indifférente. Oui, messieurs, sans cette bénédiction, nous construirions sur le sable mouvant, sans autre perspective que de préparer des ruines.

Canadiens-français, mes compatriotes, je vous félicite de ne pas imiter ces architectes insensés de nos jours, qui s'efforcent d'enlever aux assises des nations européennes la fermeté et la solidité qu'elles trouvaient dans leur union avec l'Eglise ; nous savons ce que valent les édifices qu'ils élèvent, pour les avoir vus, maintes fois dans ce siècle, crouler sous les coups des orages et des tempêtes de la révolution. Cette bénédiction, c'est la garantie du succés de notre entreprise, c'est la garantie de sa durée, de sa grandenr et de sa gloire... ...... Tant que des mains barbares et impies, il n'y en aura jamais de telles parmi nous, ne viendront pas ébranler cette pierre que la parole sainte de notre premier pasteur a confirmée, notre monument national, ou plutôt notre nationalité elle-même dont il n'est que le symbole, sera inébranlable comme le roc qui supporte l'Eglise elle-même.

Mais si l'on veut que ce monument soit vraiment national, il y a une seconde condition à remplir. Il faut que tous les Canadiens-français concourent à son érection. Il faut que tous vous veniez frapper sur cette pierre pour y déposer religieusement vos souvenirs de famille, vos affirmations patriotiques, vos espérances nationales, et aussi cette généreuse contribution qui nous permettra de placer sur cette base d'autres pierres qui parleront de vous, car les pierres ont leur langage, à vos fils et à vos petits-fils de la génération présente et des générations futures.

Oui, messieurs, je ne vous le cacherai pas, en commençant cette grande entreprise, nous disposons de ressources pécuniaires immenses. En ce moment, toutes les banques se disputent l'honneur et l'avantage de nous fournir des fonds. Je vois que vous vous demandez quelle est la base de notre spéculation. Je vais vous le dire. Nous avons escompté votre patriotisme...... Puisque vous approuvez si fort cette transaction, il ne faudra pas oublier l'échéance ! Il me souvient justement d'un fait de nos saints livres. L'arche d'alliance était, comme vous le savez, le monument religieux et national des Juifs. Or lorsque Moïse en entreprit l'érection dans le désert, il dut comme nous faire appel à la générosité de tout le peuple. Les hommes, les femmes et les enfants se montrèrent si empressés de répondre à cet appel qu'il fallut publier, quelques jours après, qu'on ne savait plus que faire de tant de dons et qu'on était dans la nécessité de les refuser. Je voudrais que nous nous trouvions bientôt dans la même nécessité, afin qu'on ne pût pas accuser les Canadiens-français d'avoir moins de patriotisme que les Juifs.

Il me reste en terminant à remplir un pénible devoir ; il s'agit de vous demander un vote de censure, de la plus sévère censure, et ce qu'il y a de plus regrettable, contre notre président général, l'honorable T. J. J. Loranger, et quelques

autres citoyens, très recommandables d'ailleurs, qui se sont laissés pervertir par le funeste exemple qu'il leur a donné. Imaginez que ces honorables messieurs ont eu, je ne sais de quels termes me servir pour qualifier leur conduite, disons la présomption et l'audace de souscrire chacun la somme de cinq cents piastres pour l'érection de notre monument national. Vous comprenez que si cet exemple n'était pas flétri tout de suite comme il le mérite et s'il allait devenir contagieux, ce que nous ne redoutons pas plus qu'il ne faut, il y aurait à peine 200 familles qui pourraient se glorifier du monument que nous allons élever. Comme nous voulons vous donner à tous l'avantage d'affirmer votre patriotisme en cette circonstance, nous n'avons accepté ces scandaleuses contributions qu'à la condition qu'elles seront payables en 5 ans, afin de pouvoir refuser les derniers paiements si la générosité populaire se montre telle qu'elle doit l'être.

L'honorable Monsieur le sénateur Alexandre Lacoste, fut présenté à l'auditoire par le président de l'Association.

L'orateur annonça d'abord que toute cette grande démonstration pourrait se résumer dans un long cri du cœur: " Travaillons pour que notre patrie soit grande et forte."

C'est aujourd'hui, dit-il, un jour d'édification par excellence, et nous en profitons pour élever un monument à la gloire de la nation.

Il est un autre monument qu'il nous faut construire, solidifier, embellir et agrandir sans cesse.

Ce monument c'est notre nationalité, à nous Canadiens-français.

Que tous travaillent d'accord avec le même courage et la même énergie. Ne laissons pas la désunion ou la haine se glisser dans nos rangs, car nous construirions une tour de Babel qui perpétuerait notre honte. Faisons comme Solomon

qui en construisant son temple a légué aux siècles futurs un monument de gloire impérissable.

En venant frapper cette pierre, déposons avec notre obole le serment de toujours aimer nos concitoyens comme des frères.

L'orateur parle ensuite des Canadiens émigrés qui, eux, ont connu les tristesses de l'exil, et il termina en rappelant que si ceux qui sont restés au pays ont eu plus d'avantages et ont été plus heureux que les autres, ils ont aussi plus de responsabilité, car c'est à eux surtout qu'est confié le dépot sacré de notre nationalité.

De longs applaudissements couvrirent les dernières paroles de l'orateur, auquel succéda M. L. O. David, qui prononça un magnifique discours que nous reproduisons ci-dessous.

DISCOURS DE M. L. O. DAVID

M. le Président et Messieurs,

Il est des spectacles si beaux, si touchants que la parole humaine semble incapable d'exprimer les sentiments qui envahissent l'âme, inondent le cœur. L'esprit est comme troublé par les émotions et cherche le repos, le recueillement.

Mon Dieu ! Qu'èlles sont belles les démonstrations enfantées par l'amour de la religion et de la patrie ! Qu'elles démontrent éloquemment la supériorité des sentiments qui nous élèvent vers le ciel sur ceux qui nous attachent aux choses périssables de la terre !

Quelle scène ! Quel tableau ! Quel rêve !

Nous venons de voir défiler, comme dans un vaste panorama, tout ce que nous aimons et respectons, tout ce qui peut éveiller dans l'âme les sentiments les plus puissants, les pensées les plus élevées, les souvenirs les plus émouvants, toutes les merveilles de notre histoire, les grandeurs de notre passé,

toutes les gloires de la religion et de la patrie, toutes les espé rances de l'avenir.

On comprend, dans de pareilles circonstances, ce qu'o doit à l'Eglise et à la France, on sent combien nous le aimons.

Oui, nous t'aimons, Eglise catholique, car tu es pour nou la vie, la vérité, le fondement de nos espérances éternelles !

Nous t'aimons, O France ! parce que nous sentons que nou sommes la chair de ta chair, les os de tes os, parce que tu e notre mère et qu'on ne peut avoir une mère plus noble, plu grande, plus digne d'admiration.

Mais un peuple ne vit pas que de professions de foi et d démonstrations. Les arcs de triomphe, les chars allégorique les processions, les rois même, passent vite. Depuis six ans je n'ai cessé de répéter que la société Saint-Jean-Baptist devait manifester son patriotisme et son utilité d'une manièr plus pratique, par des œuvres plus efficaces. Plusieur membres dévoués de la société partageaient cette opinion Nous disions : "Regardez donc nos compatriotes émigrés ils sont à peine souvent une poignée dans un village améri cain ou anglais, et, cependant, ils trouvent moyen d'avoir un institut, une salle nationale où ils peuvent se voir, se parler se communiquer leurs pensées et leurs sentiments, s'entreteni de leur chère patrie. Et nous ! nous qui nous vantons d'êtr le principal foyer de la nationalité canadienne-française en Amérique, nous qui sommes si fiers d'appeler à nos fêtes na tionales tous nos frères établis à l'étranger, nous n'avon même pas une maison, un édifice pour les recevoir !

Lorsqu'il fut question de célébrer le cinquantième anniver saire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, on crut que c'était le temps de frapper le grand coup. On se di qu'il était impossible de laisser passer ce grand événemen

sans le marquer par l'inauguration d'une œuvre durable, permanente et digne de la pensée qui présida à la fondation de cette noble société.

La société Saint-Jean-Baptiste est née à une époque de luttes et de danger, d'une pensée nationale, d'un sentiment patriotique, dans un moment où on sentait le besoin de s'unir pour s'encourager et se fortifier dans la défense de nos droits les plus chers contre des ennemis puissants. Elle devait être un boulevard national, un foyer de lumière, une source féconde de bonnes inspirations. Elle a rempli en grande partie sa mission, elle a entretenu le feu sacré du patriotisme, elle a donné naissance à une foule de sociétés qui se considèrent comme ses filles, de belles et nobles filles. qui à l'étranger comme au sein de la patrie, font honneur à leur mère. Eh bien ! après cinquante ans de travail, d'une existence si honorable, cette bonne mère ne méritait-elle pas que ses enfants, réunis autour d'elle, à l'occasion de ses noces d'or, lui offrissent sous forme de cadeau, un toit, une maison ? Car il faut bien l'avouer, elle n'avait pas encore un lieu pour reposer sa tête, pour réunir sa nombreuse famille. Quand je parle de la famille, de ses enfants, je vous mets au premier rang, sociétés Saint-Jean-Baptiste des Etats-Unis, de l'Acadie, de Manitoba et d'Ontario, vous, dont le patriotisme se manifeste par des œuvres si éclatantes, vous qui nous faites croire souvent que la meilleure moitié de la patrie est à l'étranger. Vous ne partirez pas, j'en suis sûr, sans faire quelque chose pour la maison de votre mère.

Déjà des citoyens distingués ont parmi nous donné l'exemple de la générosité. On me permettra de mentionner spécialement M. l'échevin Jacques Grenier et le distingué président de notre société, l'hon T. J. J Loranger.

L'œuvre a marché rapidement depuis quelques semaines.

Nous n'en voyons encore, il est vrai, que la première

pierre, mais cette pierre angulaire bénie par la Religion et l Patrie ne peut manquer de se multiplier. En voyant réuni autour d'elle, en ce moment, tant d'illustrations passées e présentes de la vieille et de la jeune France, tous ces saints e ces héros personnifiés dont le nom et les œuvres sont gravé dans nos cœurs, je me dis que jamais pierre angulaire ne fu plus honorée. Et, cependant, ce n'est pas tout, s'il nous étai permis de percer le voile qui nous sépare de l'invisible, nou verrions, j'en suis sûr, planant au-dessus de cette belle assem blée et penchées vers nous, toutes les grandes âmes qui on bien travaillé et souffert pour la religion et la patrie, tout c monde de gloire chanté par notre grand poète Crémazie et auquel aujourd'hui permet, sans doute, de contemple avec bonheur le résultat de ses sacrifices. Aussi, me faisan l'écho, l'interprète de ce monde visible et invisible qui aimé et aime encore et protège notre nationalité, je ne crain pas de dire : " Tu es pierre et sur cette pierre nous bâtiron un temple, une église nationale, une arche sainte, contr laquelle les projets de nos ennemis ne prévaudront jamais." Et ce temple, ce monument sera par la solidité de ses fonde ments et la noblesse de son architecture, l'image de la patri elle-même, l'honneur des Canadiens-français. Ce ne sera pa seulement l'œuvre d'une société ou d'une ville, mais de tout la nation. Pour cela, il faut que chacun y mette la main, y apporte une pierre. On a vu autrefois des populations entière travailler à la construction de temples et de monument immortels. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour u monument destiné à être le souvenir d'une des plus belles, de plus grandes réunions qu'on ait jamais vues au foyer de l patrie canadienne ?

La pierre parle, elle vous appelle, Canadiens-français, vou ne comprenez peut-être pas, car vous êtes trop loin, mais moi je l'entends, et voici ce qu'elle vous dit : " Approchez, vene

" me voir, riches ou pauvres, jeunes et vieux, apportez votre " obole, faites votre devoir et je ferai le mien ; je vous pro- " mets d'être le fondement inébranlable d'un monument qui " sera l'honneur et la gloire de votre nationalité, où vos " enfants et vos petits enfants apprendront à honorer votre " mémoire et à aimer votre patrie. Prouvez aux nations qui " vous regardent que vous savez faire des sacrifices, quand il " le faut, pour une œuvre pratique et durable."

Voilà ce que j'entends, mais venez, approchez, et elle vous dira des choses beaucoup plus intéressantes.

DISCOURS DE M. POIRIER.

Voici en substance le discours prononcé par M. A. E. Poirier, avocat, de cette ville :

Messieurs,

Ces harangues patriotiques, ces paroles chaleureuses que vous venez d'entendre me font regretter vivement de n'être pas plus digne d'être un des interprètes de la joie publique en cette circonstance solennelle.

Après vous avoir vus exalter vous-mêmes votre patrie et ses glorieuses traditions par l'éclatante participation que vous avez prise à cette fête, je sens que je chercherais en vain, même en voulant les dérober à nos poètes les mieux inspirés, des paroles capables d'exprimer les émotions qui agitent tous les cœurs. Au reste, que peut faire une voix de plus dans ce concert d'acclamations des milliers de Canadiens qui se pressent aujourd'hui autour de la patrie en liesse ?

Comment peindre ce patriotisme qui déborde de toutes parts, cette allégresse qui inonde toutes les âmes, cet attachement à la foi, aux affections et aux traditions de nos pères : sentiments magnifiques que symbolisent vos arcs de verdure et vos chars allégoriques, que redisent vos inscriptions aux

caractères éclatants et les joyeuses symphonies de vos fanfares.

C'est un grand jour que nous célébrons. On peut même dire qu'on nous a conviés à une démonstration d'un éclat insurpassable. Acteurs ou témoins dans cette patriotique manifestation, nous devons l'expression de notre gratitude aux vaillants officiers de la St-Jean-Baptiste qui l'ont préparée aux prix des plus rudes travaux ; à son président qui a été l'âme de cette organisation ; à l'épiscopat et au clergé, qui sont venus en relever la splendeur et en bénir d'avance les résultats. Nous vous devons aussi des remerciements à vous concitoyens des villes, des paroisses et des provinces voisines ; à vous surtout compatriotes de la grande république américaine qui êtes venus accentuer par votre présence la vivacité des joies de cette fête, de la concorde et de l'harmonie, qui fait tressaillir d'allégresse toute la famille canadienne-française.

Notre fête nationale est environnée cette fois d'une pompe inaccoutumée ; quelle est la raison de ce solennel et grand événement ?

Nous célébrons un anniversaire fameux. Un demi-siècle nous sépare de la première célébration de la société St-Jean-Baptiste. Qu'il y a loin de cette modeste fête des jardins de M. McDonald à la grande manifestation de ce jour à laquelle nous sommes tous heureux de concourir ?

Mais que nous devons être fiers de contempler le résultat de l'œuvre de cette pléïade de patriotes et de martyrs enfantés par les événements de 1837 ! Comme le grain de sénevé s'est développé ! Comme il a grandi l'arbre arrosé des sueurs des Duvernay, des Viger, des Morin, des Papineau et des Perrault ! Nous vivons aujourd'hui à l'ombre de ses rameaux tutélaires et nous avons la satisfaction de penser qu'il portera jusqu'aux enfants de nos enfants des fruits de bienfaisance, de paix et de prospérité.

Je parle d'une époque mémorable de notre histoire. J'ai cité une période restée célèbre. Mais les triomphes constitutionnels et parlementaires qui devaient résulter de cette agitation n'étaient que la continuation d'une longue série de triomphes non moins importants pour notre race.

Quel peuple a eu plus que le nôtre des difficultés sérieuses à vaincre ? Quels débuts ont été entourés d'obstacles plus embarrassants ?

Les déchirements intérieurs, la cupidité des commerçants de fourrures, les attaques incessantes des sauvages, tout contribua à mettre en péril l'avenir de la colonie française jusqu'à ce qu'enfin elle tombât sous le joug des Anglais.

Nouvelles tribulations ! Nouveaux dangers ! Heureusement, la Providence qui veillait sur cette enfant de la France voulait la conserver pour remplir la mission glorieuse qu'elle lui destinait sur cette terre d'Amérique, suscita à tour de rôle les Champlain, les Laval, les Plessis, les Bédard, les Bourdage et les Papineau pour sauver la nation et lui permettre de garder sa foi, sa langue et ses institutions.

C'est à ces héros et à ces patriotes que nous devons d'être aujourd'hui probablement le peuple le plus libre et le plus véritablement indépendant du globe.

Quelle reconnaissance nous devons donc au président de la St-Jean-Baptiste, à tous ceux qui l'ont secondé dans la réalisation de cette patriotique idée d'élever un monument grandiose qui perpétuera la mémoire des bienfaits de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes !

Nous devons nous réjouir de cela en même temps, parce que l'ère des démonstrations stériles est passée. Plus de manifestations dont le seul résultat est de satisfaire la vanité de quelques uns et les goûts puériles d'un certain nombre d'autres : Nous voilà pratiques. Elevons un édifice qui nous

permettra de fréquentes rencontres dont l'effet sera de cimen-ter l'union entre nous et de nous aider à travailler à l'éducation des masses et au développement intellectuel et moral de nos enfants.

Je ne dois pas terminer mon humble discours sans avoir une parole d'amitié pour nos frères d'origine irlandaise et d'origine anglaise avec lesquels nous tenons à vivre dans les liens de la fraternité. On nous a appris à être loyaux, conciliants et honorables. Continuons à l'être.

N'oublions jamais que les hommes qui ont forcé le bras de l'Angleterre furent aussi ceux qui sauvèrent la colonie cana-dienne des invasions américaines, de 1775 et de 1812. Ce fut un Papineau qui arma les fils de la liberté en 1837, mais ce fut un Papineau qui en 1775 porta avec M. Lamothe d'après le récit de notre historien M. David, les importantes dépêches grâces auxquelles le gouverneur Guy Carleton se trouva aussitôt en position d'infliger à Montgomery une humi-liante défaite.

Il n'y avait pas de chemin de fer de la Rive Nord à cette époque, pas de Compagnie Richelieu, pas de M. Sénécal non plus (n'est-ce pas que je puis bien dire cela sans faire d'allu-sion politique?) (*Rires.*) Ce fut donc un voyage des plus périlleux et des plus rudes que celui de nos illustres compa-triotes et ce fut en même temps un grand exemple de cette loyauté dont nous n'avons jamais cessé de faire preuve.

Des orateurs brillants, les meilleurs tribuns de notre monde politique, m'environnent. Vous brûlez sans doute de les entendre. J'ai fini ma tâche ; j'ai évoqué aussi rapidement que possible les souvenirs et les gloires du passé. Tournons maintenant nos regards vers l'avenir, cet avenir que nous pouvons envisager avec confiance, cet avenir que nous pou-vons nous préparer joyeux et prospère si nous voulons conti-

nuer à agir comme en ce jour d'après les dictées de la raison et du patriotisme.

Travaillons courageusement à peupler nos terres, à coloniser nos fertiles vallées et à instruire notre population. La postérité sera fière de nous ; nous resterons dignes de nos pères et comme eux bons Canadiens et bons chrétiens.

Pendant que ces orateurs faisaient entendre leur voix éloquente, l'on venait à tour de rôle frapper la pierre angulaire et déposer son offrande pour aider à la construction de l'édifice. La cérémonie a été très imposante et la foule était remplie d'enthousiasme.

La construction de ce monument national sera commencée dès que des fonds suffisants le permettront, ce qui veut dire bientôt, il faut l'espérer. Déjà un concours est ouvert à tous les architectes qui sont invités à préparer des plans, et tout indique que les choses iront rondement. Un plan préliminaire a déjà été préparé par M. J. B. Resther, architecte, et son fils M. Aurèle Resther. Ce plan n'est qu'une ébauche, mais comme il peut donner une idée de ce que sera notre salle nationale, nous en donnerons quelques détails.

Ce plan, qui fait grand honneur aux MM. Resther, mais qui n'ajoute rien à leur réputation si bien connue d'habileté, est d'après le style Renaissance.

L'édifice mesurerait 88 pieds de front sur la rue Gosford et 60 pieds de hauteur ou 130 pieds avec la tour.

Il serait en pierre de taille rustique.

Au haut du carré se trouve une statue de Saint-Jean-Baptiste, à droite de celle-ci celle de Maisonneuve, et à gauche celle de Duvernay.

Au dessus de la statue de Saint-Jean-Baptiste est un groupe appelant le peuple avec des trompettes, et au-dessous l'inscription : "Rallions-nous."

A la seconde corniche, rue Gosford, se lit l'inscription ' Monument National," et au milieu de la tour dans la même frise, les chiffres : " 1834. 50me, 1884.

Au dessus de l'entrée principale cette autre inscription " Salve." Là aussi serait construit un balcon, dominant toute la rue Gosford et le Champ de Mars, et d'où les orateurs pourront adresser la parole au peuple dans les grandes assemblées.

Quatre cadrans seront placés dans la tour.

Le rez de chaussée serait occupé par des magasins, et les deux étages supérieurs, sur la rue Gosford, serviraient de salle de concert.

Dans la partie nord de l'édifice, sur la rue Craig, au premier, serait la salle des assemblées, la bibliothèque, etc. Le reste de l'édifice pourrait être loué pour des bureaux.

Tel est en résumé le plan préparé par MM. Resther.

Il a été admiré par tous ceux qui l'ont examiné, bien que ce ne soit là qu'une ébauche préparée à la hâte.

Comme nous l'avons déjà dit, les plans de l'édifice seront mis au concours, et tous les architectes canadiens-français seront invités à concourir.

LA PROCESSION DES BATEAUX A VAPEUR

La journée du 25 se termina par un grand carousel sur les terrains de l'exposition. Comme ce carousel devait se répéter, le 26, nous en parlerons alors en même temps que du tournoi.

Le premier article inscrit sur le programme du 26 était une procession de tous les bateaux à vapeur alors dans le port de Montréal. Cette procession qui a eu un immense succès, avai[t] été organisée par le populaire capitaine Labelle, président d[u] comité, M. Vital Paradis, vice-président, Dr. Geo. Leclerc G. Boivin, Capt. Bourdon, A. J. Corriveau et J. R. Bourdon

M. le Capt. Labelle, en sa qualité de président de la compagnie du Richelieu, avait mis à la disposition du comité les six vapeurs suivants : *Canada, Trois-Rivières, Berthier, Cultivateur, Chambly, Terrebonne.* M. Vital Paradis de son côté avait fourni le *Georgiana*, le *St Francis*, le *Calumet*, et le *N. A. Smith.*

Longtemps avant l'heure fixée pour le départ des bateaux le port offrait un joyeux coup-d'œil. Tous les vapeurs océaniques et beaucoup de voiliers étaient pavoisés et les quais, la rue et les fenêtres étaient bondés de spectateurs.

Les bateaux qui devaient prendre part à la démonstration étaient décorés de drapeaux et de verdure.

La foule impatiente de partir attendait avec anxiété le signal du départ. Vu l'encombrement, les bateaux laissèrent le quai avant l'heure fixée. Le *Canada*, qui était spécialement destiné à la paroisse St-Jacques, était superbement décoré, grâce au zèle et au goût de M. G. Boivin ; il partit le premier suivi du *Trois-Rivières.*

Voici la liste des bateaux d'après l'ordre de la procession.

Le Canada, Capitaine Jos. Duval ; Trois-Rivières, Capitaine N. Collette ; Montarville, Laprairie, Chambly, Capitaine Geo. Nelson ; Terrebonne, Capitaine Laforce ; South Eastern, Berthier, Capitaine P. Jodoin, et Filgate, Capitaine Filgate ; remorqueurs Georgiana, St-Francis, Calumet et N. A. Smith, Capitaine Parent ; le yacht Nautilus, Capitaine Jos. Vincent ; l'Ondine, Capitaine Martineau. Le comité du *Canada* se composait de MM. G. Boivin, F. X. Moisan, B. M. O. Turgeon, A. Thomas, Jos. Melançon, F. X. Crevier et J. U. Savignac. Parmi les personnes présentes on remarquait Sa Grandeur Mgr Fabre, Hon. T. J. J. Loranger, président de la société St-Jean-Baptiste ; J. B. Resther, 1er vice-président ; J. R. Thibaudeau, 2ème vice-président ; E. Lareau, secrétaire ;

T. Gauthier, trésorier ; le maire Beaudry, F. Benoit, Dr G. W. Mount, J. Perrault, Dr. Leclerc, L. Allard, J. M. Fortier, C. A. Vallée, L. O. David, L. Tourville, Dr. Rottot, Dr. Duvernay, G. W. Stephens, J. J. Curran, C. R., J. McShane, M. H. Gault, M. P., C. O. Perrault, Vice-Consul de France, L. Taillon, M. P. P., C. J. Coursol, M. P., Sir A. A. Dorion, Juges Mathieu, Jetté, Loranger, Rainville, Papineau, Baby, Desnoyers, Dugas, Recorder De Montigny, C. Geoffrion, Colonel Ouimet, Major Hughes, Hon. J. A. Chapleau, L. A. Sénécal, Capitaine Labelle, H. Boisseau (le Roi.)

Le yacht *Nautilus*, appartenant à Joe Vincent, portait l'honorable M. Chapleau et madame Chapleau, l'honorable R. Thibaudeau, M. l'échevin Grenier et le Dr. Lachapelle, ainsi que le capt. Joe Vincent.

A chaque paroisse vis-à-vis de laquelle le yacht passait, le canon tirait un salut de trois coups. Ce canon est un cadeau que Joe Vincent a reçu, il y a trois ans, du club de Schenectady.

L'un des faits saillants de la procession des bateaux, a été la musique faite à bord du " Canada" par les fanfares de Fall River et de Saint-Hyacinthe. Cette dernière, dite la ' Philharmonique' a pour directeur M. Léon Ringuette, artiste consommé, et compte 25 musiciens de force plus qu'ordinaire, recrutés parmi l'élite même de la population de Saint-Hyacinthe.

Le corps de musique de Fall River a aussi grandement contribué au succès de la procession. Il a d'ailleurs assez fait ses preuves lors de la procession pour que nous nous dispensions ici d'insister sur son mérite. C'est l'un des meilleurs corps de musique qui aient pris part à nos fêtes, et il a fait grand honneur à nos compatriotes des Etats-Unis.

L'association de la presse de l'état de New-York a pris

part à la procession. Arrivés à dix heures du matin, les journalistes américains se sont immédiatement rendus à bord du *Berthier* que la compagnie avait gracieusement mis à la disposition de la presse.

M. Joseph Tassé, M. P., président de l'association de la presse, a souhaité la bienvenue à ses confrères et les a présentés aux journalistes du Canada. M. G. Berry, président de la société de l'Etat de New-York, a chaleureusement remercié M. Tassé et a parlé en termes énergiques des excellentes relations qui avaient toujours existé entre la presse de New-York et celle du Canada.

A part les journalistes américains, un grand nombre de membres de la presse canadienne s'étaient rendus à Montréal, pour prendre part à nos fêtes. Un comité avait été formé sous la présidence de M. H. Beaugrand, directeur de la *Patrie*, et la vice-présidence de M. J. A. N. Provencher, rédacteur en chef du *Monde*, pour voir à leur faire une réception convenable. M. Isidore Durocher, le populaire propriétaire de l'hôtel Richelieu, le premier hôtel canadien français du pays, avait gracieusement mis deux splendides appartements à la disposition des journalistes, tant de Montréal que de l'étranger, et les prévenances dont il n'a cessé de les entourer durant leur séjour à Montréal, a laissé de ce monsieur, chez ceux qui ne le connaissaient pas déjà, le plus agréable souvenir.

Pour en terminer avec la procession des bateaux à vapeur, nous ajouterons que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant tout le trajet. Mais c'est surtout à bord du *Canada* que l'on s'amusa le mieux. M. Boivin, avec qui nous avons plus d'une fois fait connaissance dans le cours de cet ouvrage, n'avait rien épargné pour égayer ses hôtes. Le bateau était décoré avec une richesse et une profusion indescriptibles. L'on s'en fera une idée par le fait que trois cents mottos en lettres de fleurs et une infinité de drapeaux avaient été semés

çà et là, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bateau. M. G. Boivin a fait les choses, comme elles ne pouvaient l'être mieux, et il a, là encore, donné une preuve du patriotisme ardent qui l'anime.

CARROUSEL ET TOURNOI

On avait attendu l'arrivée, des bateaux à vapeur qui formaient la procession sur le fleuve St-Laurent, pour commencer le Carrousel et le Tournoi.

Les cavaliers, après s'être revêtus de leurs riches costumes, se divisèrent en quatre pelotons ; chaque peloton devait aller au son d'un ou de plusieurs clairons qui marchaient en tête, annoncer dans le quartier de la ville qui lui avait été assigné, le carrousel et le tournoi. A une heure fixée, tous les cavaliers se retrouvèrent à un endroit indiqué et la cavalcade fit sa rentrée triomphale sur le terrain de l'exposition, où commenca immédiatement le Carrousel.

1o Défilé général autour de la piste de tous les cavaliers au son de la musique.

2o Formation des quadrilles. Les 48 cavaliers qui avaient été exercés à cet effet, se formèrent en quadrille, 4 pelotons de 12 et commencèrent les figures indiquées d'avance, se groupant et se divisant selon les règles ; ces figures pouvaient se faire au pas, au trot ou au galop et se sont prolongées pendant deux heures.

Pendant le temps des quadrilles, le roi saint Louis était placé sur un trône entouré de seigneurs et de pages, les autres cavaliers étaient rangés autour de l'estrade dans les positions qui leur étaient indiquées.

Un intermède de quelques minutes sépara les quadrilles qui composaient le carrousel du tournoi, et cet intervalle fut rempli par la musique qui exécuta un des meilleurs morceaux de son répertoire.

TOURNOI.

Puis vint le tournoi ou les jeux de cavalerie tels qu'ils s'exécutaient au temps de saint Louis.

1o *Le jeu de bague* qui s'exécute ainsi : les baguiers, au nombre de trois sont établis en face des tribunes ; les cavaliers partent au grand galop de leurs chevaux et armés de lances sans bannières cherchent à détacher successivement les trois bagues. On fait recommencer l'épreuve aux vainqueurs pour arriver à n'en laisser qu'un seul.

2o *La quintaine*—La quintaine est une sorte de mannequin grossier que l'on dispose au haut d'un poteau, où il tourne sur un pivot, de telle sorte que le cavalier qui, avec sa lance, n'adresse pas au milieu de la poitrine, mais aux extrémités, le fait tourner, et comme le mannequin tient des deux mains un bâton, il en frappe celui qui a mal porté son coup.

Cette partie du programme a été bien rendue et les applaudissements de la foule n'ont pas fait défaut.

Plusieurs scènes comiques ont excité l'hilarité des spectateurs, car bon nombre de cavaliers n'ont pu réussir à jeter par terre le fameux mannequin et ils en ont été quittes pour leurs essais infructueux et toujours comiques.

D'autres dont les chevaux étaient moins effrayés ont réussi dans leurs essais. La palme a été accordée à M. Leblanc.

3o *Le javelot*—Un cavalier au galop, lance une flèche sur un but convenu, s'il atteint le but, la flèche reste fixe, s'il le manque, la flèche tombe à terre.

Investiture ou création de chevaliers, avec le cérémonial antique, et dans lequel les consécrateurs se partagèrent la besogne, l'un chaussa les éperons au récipiendaire, l'autre lui remit ses insignes qu'un page apporta sur un coussin de velours, le Roi ceignit l'épée et un autre seigneur donna la

paume, un page amena au nouvel *adoublé* le beau cheval fougueux sur lequel il s'élança.

5o Après l'investiture de plusieurs chevaliers, ceux-ci entrèrent en lice et l'on commença le *Béourd. Béourder*, c'est se battre pour rire et le béourd c'est l'escrime à cheval ; on s'apparie deux par deux ; on se jette l'un sur l'autre ; on fait tourner les destriers sur eux-mêmes ; on les lance, on les arrête court, et l'on brise joyeusement sa lance contre l'écu de son adversaire.

Il y eut aussi quelques combats singuliers à pied entre divers amateurs dans lesquels plusieurs passes brillantes furent exécutées sans aucun danger et la victoire des vainqueurs fut proclamée par les sons d'une brillante fanfare.

6o Ces différents jeux terminés, il y eut une distribution de récompenses à laquelle vainqueurs et vaincus eurent part.

7o Grand défilé final au pas, autour de la piste par la cavalcade, ce défilé a été très majestueux. Il fut fait au son d'une symphonie guerrière, le Roi y prenant part à cheval et sous un dais. Le cortège royal et les pages, portant sur des coussins en velours les insignes de la royauté, furent d'un effet grandiose.

8o *L'apothéose*—Après quelques minutes d'intervalle, tous les chevaliers se rangèrent auprès de l'estrade sur laquelle était le trône de saint Louis. Le roi, était assis sur son trône, entouré des seigneurs et de toute la noblesse du royaume ; on reproduisit autant que les circonstances le permettaient, un chef-d'œuvre du peintre Cabanel qui se trouve au musée du Luxembourg à Paris.

Il était sept heures passées lorsque la foule se dispersa, enchantée d'un spectacle aussi nouveau et aussi splendide. Le nom de M. Beullac était dans toutes les bouches, et certes, il y avait de quoi.

LE BANQUET NATIONAL

Le banquet qui a eu lieu le 27 au soir au Windsor, a été le plus brillant qui ait encore été donné à Montréal. La grande salle à dîner de l'hôtel était littéralement remplie, 500 convives environ s'étant donné rendez-vous à ces agapes fraternelles.

Le corps de musique du 65me avait été chargé de la partie musicale et nous n'avons pas besoin de dire ici, que, comme toujours, il s'en est acquitté à merveille.

Le fauteuil présidentiel était occupé par le président de la St-Jean-Baptiste, l'hon. T. J. J. Loranger. A ses côtés nous avons remarqué :

L'Hon. J. L. Beaudry, Hon. J. A. Chapleau, Hon. W. Laurier, Hon. Juge Baby, M. C. O. Perrault, Vice-Consul de France, M. S. P. Stearns, Consul Général des E.U., Hon. Juge Sicotte, Hon. Juge Routhier, M. Joseph Tassé, M. Joseph Royal, M. Ferdinand Gagnon, M. P. A. Landry, Hon. L. O. Taillon, Hon. J. Wurtele, Hon. G. Ouimet, M. Frs. Langelier, Hon. H. Mercier, M. T. S. Brown, M. L. D. Duvernay, M. J. I. Tarte, M. P. C. Casgrain, Baron de Verrez. A la droite du président étaient Son Honneur le Lieut-Gouverneur Robitaille, Sir Hector Langevin, Rév. Abbé Sentenne, Rév. C. A Dauray, Rév. Abbé Gaboury, M. J. K. Ward, M. D. Barry, M. W. W. Ogilvie, M. M. Schwob, Hon. P. J. O. Chauveau, Hon. C. J. Coursol, M. J. A. Ouimet, M. J. Amyot, M. L. H. Fréchette, M. H. Beaugrand, M. J. A. N. Provencher, M. Louis Allard, M. J. B Resther, Hon. R. Thibaudeau, M. Ed. Lareau, M. F. Benoit, M. H. Roy, M. J. P. Rhéaume.

Les messieurs suivants occupaient les siéges de vice-président : — MM. Louis Allard, H. A. Lemieux, Frs. Benoit, J. Ald. Ouimet, Jos. Ald. Ouimet, Jos. Tassé, L. O. David, R.

Préfontaine, H. Beaugrand, G. Boivin, N. H. Bourgoin, A J. Corriveau, H. Mercier, P. H. Roy, H. B. Rainville et E Lareau.

A part ces messieurs nous avons remarqué au nombre de personnes présentes MM. J. J. Curran, C. R., M. P., M. P Ryan, Louis Desève, C. Glackmeyer, L. Perrault, Jacque Grenier, L. Beauchamp, Alph. Christin, A. De Martigny, C. A Dugas, M. Desnoyers, W. O'Hara, John Lewis, P. B Mignault, A. Lacoste, A. Gosselin, H. Jeannotte, I. A. Beau vais, Dr. Mount, Dr. Lachapelle, échevins Dubuc, Rolland e M. Robidoux, M. P. P.

Parmi les dames présentes étaient Mesdames Chapleau, Thibaudeau, Lareau, Olivier, Langevin, Armstrong, Archam bault, Fréchette, Mercier, Dubuc (Manitoba), W. Prevost Laberge, Rolland, Mlles Archambault, de L'Assomption Mlle Olivier, et Madame A. Lusignan.

Voici d'ailleurs la liste complète des convives :

A

Allard Louis, Amyotte G., Aubry Etienne, Armstrong C. M., Archambault C. H. L., Auger J. C., Alexe M., Archambault P. R., Archambault L. H., Archambault U. E.

B

Bourque Dr. E. J. J., Boivin Guillaume, Bourrassa J. P., Bourdon Charles, Beaudry Hon. J. L. Maire, Baby Hon Juge, Benoit François, Bourdon D. E., Beaudry Napoléon, Blanchard M. l'Abbé E., Beaubien Hon. Louis, Brunet Joseph, Barbeau Henri, Bourassa Noé, Beaudin Siméon, Boudria Dom, Beaudry N., Bourdon W., Beaudoin Joseph, Béliveau A., Brossard M., Béliveau Armand, Bain M. M. P., Brosseau C., Bélanger G., Belanger W., Burland W., Beaudry N., Beaugrand H., Baillargé M. l'Abbé T., Bourassa François, Blondin J. A.,

Beauchène J. A., Benoit François, Bourret Arthur, Bélanger L. C., Beauvais I. A., Beauvais N.,Beauvais M., Brien E., Bourgouin O., Barrette L. A., Biron J. B. S., Brosseau A., Bisaillon J., Bourret P., Bergeron J. G. H., M. P., Beauchamp L. E., Brown T. S., Barry D. Président de la Société St-Patrice, Beaudry Hercule, Beaudry J. N., Bélanger G., Beauvais M., Beauvais M., Beauvais M., Bernier L. A., Bédard A., Beaudoin Antoine, Brosseau A., Beausoleil C.

C

Cressé L. G. A., Chauveau Hon. P. J. O., Comte Joseph, Coursol Hon. J. C., Chauveau Alexandre, Charette P. Ph., Cassils Charles, Choyer M., Cusson A. L., Chagnon M. l'Abbé Crépeau E., Curran J. J. M.P., Coutlée J. C., Champagne, Charles, Champagne Isidore, Champagne P. O., Cyr J. E., Cousineau, L., Crevier F. X., Casgrain Dr., Casgrain Charles U., Chapleau Hon. J. A., Corbeille François, Cousineau J., Charbonneau M.

D

Durocher Isidore, Desnoyers M. C., Dubreuil T., Drapeau T., Dauray M. l'Abbé M., de Martigny R., Dumontier Alph., Dansereau Louis, Dansereau M. E., Desjardins André, Duval M., Dupont Dr., Dubuc Hon. Juge, Demers L. T., Demers A. E., Drolet J., De Tonnancourt L. C., Dorion J., Desjardins Charles, Dupuis J. O., Dupont T., Duvernay, L. D., Deslauriers, J. E., Dorion Sir A. A., Dubuc Dr., Duckett Dr., Dubuc, A., Dufresne J. M., Dutaz R.

E

Ethier M., Emard J. M.

F

Faure Ferdinand, Faucher O., Fréchette H., Fortin Hon. M. P. P., Fowley, J. B., Forget R., Filiatreault, T. J.

G

Gravel J. C., Gravel S. M., Gagnon Ferdinand, Gray J. W., Galaire Cléophas, Glackmeyer Charles, Greffier de la Cité, Gauthier Thomas, Gosselin Alphonse, Granger T. J., Grant J. O., Gagnon capt. S., Gagné C., Gabourry M. l'Abbé C. A., Goyer Rémi, Grenier J., Granger A. D., Gosselin F. X., Gill Juge, Glackmeyer Chs. fils, Girardot E., Gohier A., Gagnon M., Guilbault Ed., Cuddy M., Giroux C. A., Grenier W. A., Gravel A.

H

Hétu J. A., Hamilton H., Hamilton N. E., Hamilton S. D., Hamelin A. S., Hamilton N. C., Howley James, Hills Dr J.

J

Janson, *Journal du Dimanche Le*, Jeannotte H., Jayse D. A., Jodoin M. l'Abbé M. Joyal.

L

Lionais J. D. E., Larin Henri, Lacoursière Stanislas, Labelle capt. J. B., Lionais Alfred, Langevin Sir Hector L., Laurier Hon. W., Landry Hon. A. R. A., Langelier Hon. François, *La Minerve*, *La Patrie*, *Le Monde*, *L'Etendard*, *Le Star*, *La Gazette*, *Le Herald*, *Le Witness*, *Le Post*, La Bruyère Hon. L. P. B. de., LeCavalier N. M., Lemieux H. A., Lynch Hon , Lareau Edmond, Labrecque O. père, Lacroix Joseph, Laurier J. E., Lavoie Jean, Lemieux Gustave, Lachapelle J. G. L., Lanctôt Théotime, LaRocque Armand, Lemieux H. A., Lapierre A., Laurier M., Lebœuf B., Leclerc C. E., Labonté David, Lacaille Charles, Lorimier S. A. de, LaRocque C. A., Lefebvre S., Lefebvre A., Lebrun H., Lamarche Joseph, Larocque M. l'abbé P., Labrie Armand, Louthood A., Lonergan J., Labrecque A., Laurent G., Laurent M., Lacroix P. fils, Lapointe François, Léger Antoine, Laporte A., Lefebvre M., Leclerc

F. J., Larose E., Lavallée N. L., Lacoste Alex, Lesage S., Leclerc Joseph, Labelle H., Lessard M. l'abbé A., Lalime Charles.

M

Ménard Albert, Morin P. S., Marchand L. W., Meunier C., Munderloh, Martigny R. de, Melançon Joseph, Morgan Henry, Mellin J. W., Mireault Gilbert, Martin J. B. A., Mathieu A., Mathieu E., Mathieu Dr., Meloche F. X., Mossel, Meunier J., Métivier M. M., Monk F. D., Marcil M. l'abbé J. N., Macdonald M., Mackay A. L., Mackay A. L., Mackay J. A. A., Mackay J. A. N., Malo Jean, Miller W., Montigny B. A. T. de, Martin François, Mount J. W., Mathieu A., Masson Hon. L. R., Manal G., Murphy P. S., Moreau Ed., Mignault P. B., Martel H., Mignault Dr. V.

O

Ouimet S.,Ogilvie W. W. Président de la société St-Georges, Ouimet Lt-Col. Ald. MP., Ouimet A., O'Hara W. J., Ouimet M. l'abbé F.,Ouellette J. A., Ouellette P., Ouellette T., Ouimet Louis, Olivier D., Ostigny J. H.

P

Perrault Louis, Pagnuelo N., Premio-Réal, Provencher J. A. N., Perrault C. O., Paradis H., Pelletier L. C., Pouliot B., Peltier Pierre, Plante Elie, Perodeau N., Paré Dr. L A., Pambrun H., Prieur F. X., Paquette J. P., Parent C. C. B. E., Perreault Jérémie, Parent A. D.

R

Raza A., Routhier Hon. juge A. B., Rhéaume M., Robitaille Son Excellence le Lt.-gouverneur de la Province de Québec, Roy Joseph, Racine Alphonse, Roy Victor. Roy Alfred fils, Riendeau Joseph, Robillard A., Resther J. Z., Resther J. B.,

Ryan M. P., Robbins C. G. C., Robillard Jos., Richard V., Robillard H., Rolland J. D., Rivet J., Roy F. X., Riopelle O., Rolland J. B., Roy P. H.

S

Savigny J. R., St-Pierre H. C., Sicotte L'Hon. Juge L. V. Sentenne M. l'Abbé, Schwob M. Président de la société Française, Starnes Hon. Henry, Sauvé François, St-Louis Emmanuel, Senecal L. A., St-Jean E. N., Senecal L. H., St-Denis Ed., Soulière O., Sarrazin T. T. S., St-Louis J. B., Sauriol M. l'Abbé M.

T

Tremblay A. A., Tarte J. J., Trudel Hon. F. X. A. sénateur, Thibeaudeau Hon. sénateur J. R., Tessier M. J., Tassé Em., Thibault Charles, Taché L. H., Thomas Alphonse, Tassé J., Tourville Louis, Toussignant N., Tétu Cerice.

V

Vilbon M. C., Vannier J. E., Veriheart H., Verez Baron de, Valade Dr., Vincent A., Villeneuve J. O.

W

Ward J. K., Président de la société St-André, Wiman Erastus, Wurtele Hon. J., Wilson J. C., Wilson H.

Après que tous eurent fait dûment honneur au menu, le président proposa la santé de la Reine et du Gouverneur-général. Ces deux santés furent bues avec enthousiasme, la musique jouant *Dieu sauve la Reine* et *St-Patrick's Day*.

La santé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille fut accueillie par des applaudissements prolongés, la musique jouant *La Marseillaise*. Son Honneur en répondant remercia sincèrement et cordialement les convives de l'accueil qui lui avait été fait. Il félicita les Canadiens-français de Montréal du zèle qu'ils avaient déployé en organisant

cette démonstration. Il espérait que tous vivront encore assez longtemps pour voir un grand nombre de fêtes semblables. (Applaudissements.)

M. Louis Fréchette proposa alors en ces termes la santé de la France :

DISCOURS DE M. FRECHETTE.

M. le Président, Messieurs,

C'est une tâche grave que celle de se lever un des premiers pour prendre la parole dans cette occasion solennelle, occasion peut-être unique dans l'histoire de notre pays. Mais je bénis ma bonne fortune, et je remercie cordialement messieurs les organisateurs de ce banquet de m'avoir imposé cette tâche, puisqu'il s'agit de porter un toast à notre chère et glorieuse mère, la France (applaudissements).

Dans cette réunion où l'on célèbre les noces d'or d'une société qui fut fondée, il y a cinquante ans, pour perpétuer ici le nom, le souvenir et les traditions de la France, et, qui a réussi à rendre ces trois grandes choses impérissables en Amérique, le premier toast de circonstance appartenait bien à la grande nation, et s'il ne m'appartenait pas autant de le proposer, je sais bien que personne ici, je sais bien que personne au monde, ne saurait le faire avec un cœur plus filial, avec une émotion plus sincère ! (applaudissements).

J'ai rencontré plusieurs fois, en Europe et ailleurs, des gens qui s'étonnaient de ce que nous fussions, nous les Canadiens, restés si français, — français par la langue, français par les mœurs, français par le tempérament, et surtout français par le cœur. Il n'y a pourtant pas là matière à grande surprise. Si nous sommes restés français, le miracle n'a rien que de tout à fait naturel. Existe-t-il un homme sur la surface du globe qui ait eu le bonheur et l'honneur de naître français, et qui n'ait pas été fier de conserver ce titre toute sa vie ?

Nous sommes restés français, parce que nous sommes fiers d'être français. On ne renonce pas à ce nom-là. (Longs applaudissements).

Ah ! si l'on nous montrait une patrie d'origine qui fût plus belle, plus noble, plus chevaleresque, plus glorieuse que la France, peut-être...... Mais non ! cela ne ferait pas pour nous un iota de différence. Nous tenons à la France par toutes les fibres du cœur, et elle serait la plus humble des nations que nous lui dirions encore : Nous sommes à toi, ô sainte France ! Généreuse protectrice ou mère oublieuse, nous t'avons aimée, nous t'adorons encore, et nous te chérirons toujours. Nos pères sont morts pour toi, nous sommes tes enfants, et nous voulons mourir tes enfants ! (applaudissements prolongés).

On ne déracine pas un sentiment comme celui-là, Messieurs. Toute la diplomatie de l'Angleterre intéressée à faire de nous un peuple anglais, toute l'habileté, je dirai même l'astuce de ses hommes d'Etat les plus roués, se sont heurtées sur lui. Ni les menaces, ni les persécutions, ni les échafauds, ni même les récompenses — *Danaos et dona ferentes* — n'ont pu l'ébranler. (Applaudissements).

Et les fils des soixante mille Français arrachés violemment à la France, il y a cent vingt-cinq ans, sont aujourd'hui deux millions de patriotes parlant le français, s'appelant des Français, et imposant le caractère distinctif de leur race depuis Boston jusqu'à San Francisco, depuis le golfe du Mexique, je dirai presque jusqu'au pôle nord. Si mon brave ami François Mercier, le grand voyageur du Nord-Ouest était ici, présent, il pourrait témoigner de ce dernier détail. Mais il est en ce moment sans doute occupé à tirer du canon en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste, sur les remparts du fort Saint-Michel, l'un des postes les plus avancés de la civilisation dans les régions hyperboréennes ! (applaudissements prolongés).

Non, mille fois non, le sentiment français ne se détruit pas. Il est gravé en caractères indélébiles au plus intime de notre être, et ceux qui ont été les témoins de la solennelle démonstration d'hier ne doivent plus avoir de doute à cet égard, s'ils en ont jamais eu.

Ce sentiment, chez nous, a subi toutes les phases de l'épreuve. Quand la France nous laissait seuls ou presque seuls, chargés de garder intact l'honneur de son nom, nos ancêtres lui ont donné leur vie, et sauvèrent par une victoire suprême, sinon sa puissance, du moins l'honneur de son drapeau. Plus tard, elle nous oublia. Alors, nous nous mîmes à l'œuvre, et, poignée d'enfants abandonnés, réduits à nos seules ressources, nous avons fondé sur ce continent un peuple qui sera la France de l'avenir. (Longs applaudissements). Quand, victorieuse et superbe, la France éblouissait le monde par l'éclat de ses triomphes, personne n'applaudissait avec plus d'enthousiasme que nous à sa puissance et à sa gloire ; et quand vinrent les jours sombres, quand l'oiseau du malheur s'abattit sur son drapeau vaincu, il n'est pas un Français d'Europe qui ait plus vivement ressenti l'affront, et plus sincèrement pleuré la défaite, que les Français des bords du Saint-Laurent ! (Applaudissements prolongés).

Oui, nous aimons la France ; nous l'aimions monarchique, nous l'aimons républicaine. Son drapeau est notre drapeau. Que ce soit le drapeau blanc ou le drapeau tricolore, il suffit qu'il soit le drapeau de la France pour avoir le plus sacré des titres à notre vénération. (Applaudissements).

De quel droit demanderions-nous compte à la France des institutions qu'elle se choisit ? Est-ce que la grande et glorieuse nation française n'aurait pas le privilège de se gouverner comme elle l'entend ? C'est la France qui passe : est-elle monarchique ? est-elle républicaine ? qu'est-ce que cela nous

fait? C'est notre mère......à genoux! (triple salve d'applaudissements).

Oh! il avait certainement tort cet homme d'Etat, que je n'ai pas à juger ici, et qui disait: "Nous sommes des Anglais qui parlons le français." Non, au contraire, nous sommes des Français qui parlons l'anglais...... quand nous ne pouvons pas faire autrement. (Rires et applaudissements).

Je ne voudrais pas que mes paroles fussent interprétées comme défavorables à l'Angleterre.

Nul plus que moi n'a d'admiration pour le grand peuple dont le drapeau a porté la civilisation dans les parages les plus reculés du globe; nul plus que moi n'apprécie les libertés dont nous jouissons à l'ombre de la constitution britannique; je remercie surtout mes compatriotes anglais, de ce que je puis si librement manifester ici mon attachement pour la France, sans éveiller aucune susceptibilité de races. Mais sans cesser d'être loyaux sujets britanniques, nous resterons toujours les enfants dévoués de la France. Il serait impossible pour nous qu'il en fût autrement. Les deux grandes nations ont chacune une part de nous-mêmes, suivant l'expression de notre grand poète Crémazie:

Albion notre foi, la France notre cœur!
Messieurs, à la France!

Voici les couplets inédits chantés par M. Maillet:

I

O Canadien, race féconde,
Si noble aux grands jours du péril,
Sous le soleil du nouveau monde
Tu touches à l'âge viril!
Tu peux, le cœur plein d'espérance,
Dire en regardant l'avenir:
Nous sommes enfants de la France,
Vive à jamais son souvenir!

II

Privés de sa sainte tutelle,
Perdus sous un autre horizon,
Pleurant sa bannière immortelle,
Nous avons gardé son blason !
Ni les revers ni la souffrance,
En nos cœurs n'ont pu le ternir.
Nous sommes enfants de la France,
Vive à jamais son souvenir !

III

D'autres drapeaux couvrent nos têtes ;
Pour eux notre foi sans détour !
Qu'ils flottent jusque dans nos fêtes ;
Mais à la France notre amour !
Nul ne parle de délivrance ;
Car nous n'avons plus qu'à bénir.
Nous sommes enfants de la France :
Vive à jamais son souvenir !

M. le vice-consul de France, M. C. O. Perrault avait été chargé de répondre à la santé de la France. Il le fit en ces termes :

DISCOURS DE M. O. PERRAULT, VICE-CONSUL DE FRANCE

M. le Président,

Messieurs,

Pour tout Canadien, répondre à la santé de la France, c'est répondre à la santé de sa famille ; c'est le toast d'un fils à sa vieille mère.

Quand les événements et les actes manquent, en des occasions solennelles comme celle-ci, il faut y suppléer par des paroles et demander au prestige de l'éloquence, aux ressources

de l'esprit, les effets que le véritable patriotisme tire de lui-même ; telle une source pure tire l'eau fraîche de ses profondeurs.

Mais aujourd'hui, Messieurs, les yeux encore éblouis des splendeurs d'une fête qui restera dans nos fastes comme la plus éclatante démonstration de la vitalité de notre race ; les oreilles vibrant encore des vivats et des acclamations de tout un peuple saluant au passage un cortège pittoresque, unique, admirable, les paroles sont inutiles, les faits suffisent, et les plus brillants ornements de l'éloquence n'égaleront jamais le spectacle merveilleux de cette mémorable journée, car pour être touchés, émus, il s'agit simplement de se souvenir.

Je le répète donc, Messieurs, si boire à la santé de la France, lors de l'anniversaire de notre fête nationale est à la fois un plaisir et un devoir, il s'y ajoute aujourd'hui un honneur particulier dont j'estime tout le prix et pour lequel je vous remercie cordialement.

Comment la France, Messieurs, ne serait-elle point associée à cette commémoration quinquagénaire ! C'est la fête nationale de ses enfants, la glorification dans le Nouveau-Monde d'une race dont la postérité, comme celle jadis promise à Abraham, dépassera le nombre des étoiles du firmament, de manière à peupler nos solitudes, et de constituer de ce côté de l'Atlantique, la France de l'Amérique ; tel un jeune bourgeon, reproduit plus vert et plus vigoureux le tronc desséché d'un arbre séculaire.

Qui pourrait dire, Messieurs, au milieu des bouleversements de notre époque, des transformations lentes ou subites qu'elle a vu s'opérer les secrets de notre destinée ? Il nous est permis de l'affirmer et tout nous autorise à croire cette destinée digne de notre passé, de nos traditions et de nos espérances !

Bon sang ne peut mentir : cette fière devise qui fut celle de nos pères, reste encore celle de leurs fils, et ce qui nous justifie

de supposer chez nous la puissance et l'énergie des premiers pionniers de notre Canada, c'est que nous avons appris et que nous continuons à chérir leur mémoire, à célébrer leurs hauts faits, en un mot à les honorer, en mêlant toujours leurs noms et leurs souvenirs aux pompes de nos fêtes nationales.

La France et le Canada exploitent en commun un même domaine, l'inépuisable champ des souvenirs.

Qui ne se rappelle les brillants succès de nos armes au début de la conquête du pays ? la fondation des établissements coloniaux? Si, plus tard, la fortune trahit nos efforts, notre vaillance releva à tel point notre défaite que les vainqueurs, fascinés et surpris nous traitent en égaux et accèdent à nos vœux, nous accordant l'exercice de notre religion, de notre langue et de nos lois : tout ce qui a fait notre force et notre cohésion, homogénéité unique, originale, qui nous a rendus réfractaires aux tentatives d'absorption de deux puissants voisins, a maintenu, rajeuni notre nationalité.

Phénomène bizarre et curieux, malgré l'éloignement, rien de ce qui préoccupe notre ancienne mère-patrie ne nous laisse indifférent, ne nous reste étranger. Les révolutions politiques, les progrès de ses arts et de son industrie, les développements de son commerce, les triomphes ou les revers de ses armes, l'expansion de son génie, tout cela nous touche et nous émeut ; nous en subissons le choc, et sans que nous le voulions, les fibres les plus intimes de notre organisme tressaillent et vibrent sous le contre-coup, semblables à ces jumeaux qui, séparés par d'énormes distances, ressentent le même jour, à la même heure, en vertu de nous ne savons trop quelle sympathie mystérieuse, les mêmes impressions, les mêmes sensations.

Ainsi, messieurs, de la France et de nous. Celle-ci éprouve-t-elle un désastre, subit-elle l'effet d'un grand mouvement, inscrit-elle au Panthéon une nouvelle victoire ou le nom

d'une de ses célébrités, de suite ici, la fièvre éclate, chacun s'intéresse, s'attriste ou se réjouit.

Que voulez-vous ? il en sera toujours de même, c'est un mal héréditaire et contagieux. Et serait mal venu qui voudrait nous en guérir.

Ainsi, en ce moment, cherchant à réparer d'innombrables revers, notre ancienne mère-patrie essaye à recouvrer par sa politique extérieure, une influence et un prestige momentanément éclipsés ; pendant que l'occupation de la Tunisie nous assure la prépondérance dans la Méditerrannée et nous aide à reconquérir en Orient une influence dix fois séculaire ; que la conquête du Tonquin, la reconnaissance de nos droits sur Madagascar, affirment un relèvement rapide et brillant, auquel la France applaudit. Nous nous associons aux joies que fait éclore cette prospérité renaissante, nos cœurs battent à l'unisson de ceux de ces peuples sympathiques à la grande nation, et tous nous saluons avec attendrissement le nouveau lever de cet astre dont l'obscurcissement partiel avait suffi pour jeter la perturbation dans le ciel politique.

La France, Messieurs, c'est là son mérite et son honneur, fut toujours la terre des protestations et des revendications ; le défenseur du droit contre la force, de l'égalité contre les privilèges ; ce rôle de champion désintéressé pour la cause des faibles et des opprimés, résume son histoire.

C'est entre elle et notre société un lien de plus, car au temps de sa fondation, la Société Saint Jean-Baptiste fut aussi une ligue de patriotes, une protestation contre l'arbitraire, une revendication de droits lésés ou méconnus.

Et lorsque votre comité a choisi dans la chronologie de nos rois celui dont le cortège, grâce à l'exactitude des armes défensives et offensives, des écussons et des bannières, la richesse des costumes, à la diversité des personnages, a ressuscité un

âge disparu, une des grandes époques des fastes de la France, a-t-il été guidé par le hasard ?

Non, Messieurs, désireux d'associer aux pompes et aux magnificences profanes d'un pittoresque décor, les sentiments religieux qui rattachent les Français de la Nouvelle-France à ceux de l'Ancienne, vous vous êtes déterminés par une profonde connaissance de l'histoire.

Louis IX, universellement connu sous le nom de St-Louis, ne fut pas seulement un grand saint, mais encore un grand roi ; ce fut un chrétien en même temps qu'un citoyen, bien que ce dernier mot ressemble à un anachronisme.

Avec son ancêtre Philippe-Auguste, St-Louis ne fut pas seulement un des fondateurs de la monarchie française, mais mieux que cela, un des créateurs de l'unité française : précurseur en cette tâche de Charles VII, Louis XI et de Richelieu.

Que ne dirait ce monarque, si par miracle, rappelé à la vie et franchissant le seuil de la modeste chapelle qui abrite ses cendres aux rivages de Tunis, il lui était donné de voir des Zouaves vêtus comme des infidèles, gardant son tombeau à la place de ces chevaliers portant la cotte de mailles ?

Mais qu'elle ne serait pas sa joie s'il pouvait assister au spectacle des pompes de cette mémorable journée, au défilé de ces cortèges, de cette cour, de ces personnages parcourant les rues d'une ville française rangée sous les lois des successeurs de son vieil ennemi, Henri III, le vaincu de Taillebourg, et ces prodiges sur un continent inconnu de son temps.

Eh bien ! Messieurs, nous, que les analogies et les contradictions de l'histoire n'étonnent plus, jouissons sans amertume des grandeurs du passé, des avantages du présent et des promesses de l'avenir.

Que la vieille et la nouvelle France, en ce grand jour de

fête nationale se donnent une énergique étreinte, et nous Canadiens-Français, assurés et convaincus par l'expérience que l'union fait la force, marchons à la conquête de l'avenir, au nom de ce cri dont six siècles écoulés n'ont pu affaiblir la puissance, cri de ralliement suprême, trait d'union vivant entre les Croisés de l'Orient et les Croisés de l'Occident.

Dieu le Veult ?

DISCOURS DE M. PH. ROY.

M. le Président et Messieurs.

La santé des Etats-Unis avait sa place marquée d'avance dans une fête comme celle-ci. Les applaudissements que vous venez de me donner démontrent au-delà de tout doute combien vous êtes sympathiques à nos voisins.

La fête que nous célébrons existe sans doute dans le but de rappeler et de commémorer les faits et gestes glorieux de la nationalité française dans le passé, et de former des espérances pour le développement et l'agrandissement du rôle que notre race est appelé à jouer sur ce continent.

En effet comment pouvons-nous jeter un regard sur l'histoire de notre nationalité sans voir ce que la France, notre ancienne mère-patrie, a fait pour les Etats-Unis. Elle y a laissé les traces impérissables de son amour et de son dévouement à la grande cause de la liberté.

Si les Etats-Unis, de colonies qu'ils étaient il y a quelque cent ans, avec une petite population d'environ quatre millions, sont aujourd'hui le peuple le plus grand et le plus libre du monde, ils le doivent en grande partie aux efforts et au concours généreux des plus nobles enfants de la France.

Lafayette, Rochambeau et leurs braves compagnons figurent avec honneur dans les fastes de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis. Aussi la mémoire de leurs noms vivra dans

le souvenir de ce grand peuple à l'égal des Washington et des Franklin.

Si le passé nous rattache à la République Américaine parce qu'elle est comme la manifestation vivante des faits d'armes glorieux accomplis par notre mère-patrie ; parcequ'elle est le *Gesta Dei per Francos*, le présent ne peut pas nous laisser indifférent à l'égard de ce grand peuple.

En promenant mes regards sur cet immense auditoire, je vois assis à ce banquet les représentants et les délégués de cinq cent mille Canadiens-français, qui vivent sous la protection du drapeau étoilé de la grande République. Et grâce à la bonne hospitalité de nos voisins, aux avantages qu'ils y trouvent, cette portion importante de la famille canadienne en a fait, je dois l'avouer, bien qu'à regret pour nous, sa patrie d'adoption pour toujours. Sans doute que les Canadiens qui sont aux Etats-Unis aiment toujours leur patrie, leur cher Canada, mais d'un autre côté ils ne peuvent pas s'empêcher d'admirer et d'avoir un peu d'affection pour un pays qui leur offre les avantages matériels à la liberté politique et religieuse qu'ils ne sauraient trouver, à un plus haut degré, nulle part ailleurs.

Nous avons raison d'être satisfaits de nos voisins ; ils ne sont pas belliqueux ; ils ne vivent pas des conquêtes des champs de bataille; leur talent, leur génie, s'exercent à développer les ressources qui font la force et la prospérité des nations. Aussi sont-ils aujourd'hui, le plus grand peuple commercial, agricole et industriel du monde, et nos relations pacifiques avec eux durent depuis prés de trois quarts de siècle. Il y a peu de nations européennes qui peuvent en dire autant de leurs voisins.

M. le Président et Messieurs. Il y a à peine un siècle, ce que nous appelons aujourd'hui les Etats-Unis formaient différentes petites colonies sans aucune liaison politique entr'elles,

autre que celle d'une protection commune venant d'une mère-patrie qui les traitait quelquefois un peu en marâtre ; la population était à peine de quatre millions. Mais ces petits peuples avaient au cœur un même sentiment qui les enivrait, l'amour pour la liberté et la haine pour le despotisme. Ils ne pouvaient subir sans la ressentir profondément toute atteinte portée à leur droit civil, commercial et politique. L'Angleterre tenta la chose, mais elle échoua, ces petits peuples épars se réunirent sous l'inspiration d'une même pensée ; ils combattirent pour la liberté et ils proclamèrent leur indépendance. Ils forment aujourd'hui une grande nation de 50,000,000 d'habitants, la plus riche, la plus industrieuse et la plus libre du monde. Les Etats-Unis ont marché à pas de géant dans toutes les carrières ouvertes à l'intelligence et l'activité humaines.

Et ils ont trouvé le secret que les nations européennes cherchent encore, le moyen de se gouverner avec les principes de la liberté tout en professant un profond respect et un égal amour pour l'ordre et l'autorité.

En terminant, M. le Président et Messieurs, qu'il me soit permis de former un vœu, d'exprimer une espérance pour la grande République Américaine. Qu'il me soit permis de faire le vœu, d'entretenir l'espérance, qu'un illustre homme d'Etat, que le plus grand orateur de notre époque, exprimait dans un élan patriotique pour son pays. Gambetta en parlant de sa patrie qu'il aimait tant, disait : " Nous introduirons dans " le monde, une figure, une physionomie spéciale, la figure et " la physionomie d'un peuple qui, possédant les plus vieilles " traditions, y ajoutera la plus haute culture intellectuelle, le " goût le plus supérieur, la littérature la plus noble, le génie " le plus sûr, la sensibilité la plus exquise, avec la fleur de " l'urbanité et la finesse la plus élégante et qui donnera au " monde le spectacle d'une république sans exemple, c'est-à-

" dire de l'épanouissement de l'élite de l'humanité." Puisse la république américaine réunir toutes ces qualités. Elle en possède déjà quelques-unes, et elle acquerra sans doute les autres dans le cours de quelques générations.

M. le Président et Messieurs. J'aime les Etats-Unis ! j'aime cette République dont le drapeau est l'emblême de la grandeur, de l'immensité et de la plus parfaite harmonie.

Je vous invite donc, Messieurs, à boire à la santé des Etats-Unis, à la santé de cinquante millions d'hommes libres, à la santé de la patrie des Washington, des Franklin et des Lincoln.

DISCOURS DU CONSUL-GÉNÉRAL STEARNS.

M. le Président,

Messieurs,

J'apprécie profondément l'honneur qu'on m'a fait en m'invitant à ce banquet et à prendre part aux réjouissances publiques. Je remercie les convives de l'enthousiasme avec lequel ils ont bu à ma santé. Dispersés sur le sol des Etats-Unis, vivaient un demi-million de Canadiens-français, tous citoyens respectés, mais aucun n'a jamais oublié la terre natale. (Acclamations.) Avec fierté je me vante de pouvoir retracer la suite de mes ancêtres jusqu'aux fondateurs des Etats-Unis, mais je me trouve ce soir en présence des descendants de civilisateurs beaucoup plus anciens de ce continent. Jacques-Cartier et Champlain avaient fait leurs découvertes longtemps avant l'établissement du Massachusetts. Les Canadiens-français sont venus de toutes les parties de l'Amérique pour célébrer la mémoire de ces hommes, bien que ceux-ci appartiennent à tout le continent, et non-seulement à la province de Québec. (Applaudissements.)

Ils ont été les pionniers du christianisme et de la civilisation sur ce continent français ou anglais, efforçons-nous d'être dignes de ces nobles ancêtres.

DISCOURS DE M. BEAUGRAND.

Monsieur le Président, Messieurs,

Il y a cinquante ans, lorsque les fils de la Liberté célébraient la fondation de la société St-Jean-Baptiste par un banquet, dans le jardin de M. McDonald, on avait, comme ce soir, prononcé des discours et on avait placé les quatre toasts suivants sur la liste officielle des santés :

Au peuple, source de toute autorité légitime !
Au gouvernement des Etats-Unis !
A Ls. J. Papineau, notre chef vénéré !
A Lafayette !

Le héros des Deux-Mondes venait de mourir, le 20 mai 1834, après avoir doté la France du gouvernement responsable et constitutionnel. C'était un testament politique digne de Lafayette, du compagnon de Washington.

Au Canada, les idées de liberté avaient progressé devant l'oligarchie qui nous opprimait, devant le gouvernement personnel qui nous tyrannisait. Nos compatriotes avaient compris que dans les temps de crise, c'est au peuple qu'il appartient de se prononcer.

Et suivant en cela l'exemple que nous avait donné nos voisins les Américains en 1776, ils avaient inscrit sur la liste d'honneur cette santé qui est le programme naturel de notre organisation démocratique :

Au peuple, source de toute autorité légitime !

La guerre de l'indépendance américaine était alors une épopée presque contemporaine.

Les Etats-Unis, sous le souffle tout puissant des libertés

politiques et individuelles, sous l'égide de leurs institutions républicaines avaient grandi et prospéré comme jamais dans l'histoire du monde on avait vu un peuple grandir et prospérer.

L'exemple de nos voisins avait réveillé chez nous l'amour de cette liberté sainte qui est le prélude du progrès et de la civilisation.

Washington avait fait succéder aux guerres de la révolution la prospérité de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de l'industrie.

Au lieu de ceindre une couronne qu'il aurait pu obtenir, le père de son pays, "*the father of this country*," comme disent d'une manière si touchante nos amis de là-bas, le père de scn pays avait mis l'épée au fourreau et à l'ombre des grands ormes de Mount Vernon, dans la satisfaction du devoir accompli, il voyait ses concitoyens récolter les fruits de la semence sainte et prolifique qu'il avait jetée dans les plaines fécondes du patriotisme et de la liberté.

Les Etats-Unis avaient obtenu leur liberté en 1776; les Canadiens voulaient obtenir leurs droits en 1837.

La France, par l'épée de Lafayette avait produit Yorktown.

La France avait envoyé Rochambeau, de Grasse, Vergennes, de Noailles, D'Abbeville, et leurs compagnons pour aider les efforts de Washington et des héros de l'Indépendance américaine. La France, en un mot, toujours chevaleresque, avait voulu associer son nom à l'une des pages d'histoire les plus glorieuses des temps modernes.

Au Canada, Papineau luttait depuis de longues années. Ses compagnons enthousiastes avaient devant eux l'exemple des Américains.

Un jour, le peuple poussé à bout se révolta à St-Denis, à St Charles, à St-Eustache et nos pères furent vaincus par le nombre : mais l'Angleterre comprit et ne voulut pas répéter

la faute de 1776. Elle nous accorda les institutions libres qui nous régissent aujourd'hui.

Ce que Lafayette avait fait aux Etats-Unis, Papineau l'avait obtenu au Canada.

Et quel est celui qui, aujourd'hui, ne soit fier de se réclamer des hommes de 1837.

Quel est le Canadien-Français qui renierait la mémoire de Papineau, de Chénier, de Lorimier, de Cardinal, de Duquette, de Hindelang et des patriotes morts sur l'échafaud ou dans la mêlée pour nous obtenir nos libertés populaires ?

Leur sang a fécondé le sol et nous sommes aujourd'hui un des peuples les plus libres de la terre.

La France avait donné Lafayette aux Etats-Unis.

La France nous a donné Papineau pour délivrer le Canada.

C'est le rôle que cette sainte et glorieuse nation, notre mère, a toujours joué dans l'histoire du monde.

A vous, compatriotes des Etats-Unis, qui êtes venu vous unir à nous pour célébrer la fête nationale, je n'ai pas besoin de chanter la gloire de la civilisation américaine.

Vous êtes témoin tous les jours des progrès immenses que cette vaillante nation fait dans l'industrie, dans les arts, dans l'éducation populaire.

Eclose au souffle tout puissant de la liberté, la nation américaine a compris que la seule, la vraie civilisation populaire, ne pouvait être produite que par l'éducation des masses.

Aussi la cause de l'instruction du peuple est-elle considérée comme sacrée aux Etats-Unis, et les gouvernements des différents Etats ne croient jamais trop faire pour elle.

Puissions-nous nous inspirer de cet exemple ; puissions-nous comprendre comme les Américains, qu'un citoyen instruit est la condition suprême de la prospérité d'un gouvernement libre et fort.

Maintenant, Messieurs, nous avons bu aux Etats-Unis, à nos frères, à nos amis de là-bas.

Nous avons bu à la mémoire de Washington, de Lafayette, de Papineau.

Soyons certains d'une chose, c'est que l'histoire inscrira à son livre d'or les dates glorieuses de 1776 et 1837.

Ce sont deux dates qui marquent des époques sacrées dans l'histoire du progrès, de la civilisation et de l'humanité.

DISCOURS DE L'HONORABLE GÉDÉON OUIMET.

J'ai l'honneur de proposer la santé "LE CLERGÉ," santé qui, j'en suis sûr, m'assure d'avance les sympathies de cette importante assemblée. Il vaudrait peut-être mieux pour moi garder un religieux silence, car cette énonciation "le clergé" renferme à elle seule et suscite dans vos esprits tout un éloge auquel mes faibles paroles ne sauraient rien ajouter. Mais, comme en ce jour, la nationalité canadienne a voulu convier, pour les mieux apprécier, les illustrations et les gloires les plus pures de notre pays, il ne serait pas juste de laisser dans l'ombre une de ces gloires, la plus belle et la plus auguste de toutes, laquelle a besoin d'être proclamée par une voix amie, parce qu'elle est trop modeste pour se proclamer et s'affirmer elle-même.

Qu'il me soit donc permis d'esquisser à grands traits, de faire passer rapidement sous vos yeux cette grande figure du clergé, figure que nous avons appris à vénérer dès notre âge le plus tendre, que nous aimons toujours à contempler avec orgueil, parce que c'est en elle que nous retrouvons, comme en un type achevé, tout ce qu'il y a de beau, de noble et de grand dans nos âmes et sur nos fronts.

L'histoire du clergé, messieurs, c'est l'histoire du catholicisme, ou en d'autres termes, du progrès véritable, de la

vraie civilisation. Elle remonte jusqu'au jour où se fit entendre cette parole du maître : " Allez, enseignez toutes les nations," parole toute-puissante, dont les échos ont retenti depuis sur tous les rivages, dans tous les siècles, et sous laquelle toutes les nations de la terre se sont courbées. Ce jour-là, le clergé reçut sa mission divine, qui n'était qu'une continuation de celle du Sauveur. Pour célébrer dignement devant vous cette mission, il me faudrait vous faire assister à la transformation de l'ancien monde, comme à la formation successive du monde nouveau : formation prodigieuse qui a fait et fera éternellement l'honneur du clergé. Car, elle est bien grande, cette œuvre du clergé, c'est une œuvre de 19 siècles, et comment un regard borné comme le nôtre, pourrait-il parvenir à mesurer un aussi vaste horizon ? Nous devrons donc nous contenter d'un rapide coup d'œil.

Je me figure, messieurs, au milieu de l'immense plaine du monde, un arbre gigantesque, dont la tête touche les cieux, et les vigoureuses racines se promènent jusqu'aux extrémités de la terre. Les rameaux en sont nombreux, pleins de sève et de vie, quoiqu'à des degrés divers, et de cette riche exubérance naît une profusion non moins riche de fleurs et de fruits. Au pied de cet arbre fécond, il y a place pour tous les peuples de l'univers ; plusieurs y étaient un jour au complet. Aujourd'hui, que de vides ! que de désertions ! un seul s'y trouve encore, remplissant toutes les places qui lui sont destinées.

Cet arbre, messieurs, c'est l'Eglise catholique.

La papauté en est le tronc, les racines sont les vertus secrètes qui l'alimentent ; les rameaux qui en épanchent la sève, ce sont les ministres de la foi, les membres du clergé. On le reconnaît, ce clergé divin, aux fleurs et aux fruits qu'il porte, c'est-à-dire, aux fidèles nombreux qu'il nourrit de ses travaux. Les peuples accourus pour s'abriter sous cet arbre bienfaisant,

et savourer les fruits mûrs qui s'en échappent, ce sont les sociétés chrétiennes, aujourd'hui hélas ! affaiblies et décimées par l'erreur et la persécution. Un seul peuple, avons nous dit, est là dans toute son intégrité et toute sa vie, c'est le peuple auquel nous nous faisons gloire d'appartenir, c'est le peuple canadien-français, servi, alimenté par un clergé des plus pieux, des plus actifs et des plus dévoués.

Dans une fête comme celle-ci, porter une santé au Clergé, c'est proclamer l'union féconde de l'élément divin avec la société humaine, et faire voir l'heureuse influence que le principe religieux exerce sur les destinées, même temporelles, d'une nation, sur sa fortune sociale, sur ses progrès de tout genre, artistiques, littéraires et scientifiques ; c'est montrer ce que fut le clergé pour la société en général, ce qu'il fut surtout pour notre cher pays en particulier : tâche facile à remplir, puisque nous n'avons qu'à laisser parler l'histoire.

Ouvrons donc les annales du genre humain : qu'y lisons-nous ? Nous y lisons qu'à l'époque où l'Homme-Dieu vint habiter parmi nous, la société était "*stérile et vaine*," les ténèbres couvraient la face de l'abîme, comme au temps où l'Esprit créateur descendit sur la terre pour la féconder. Partout la corruption, partout l'abaissement le plus profond, la plus vile dégradation ! Soudain paraît un homme, qui porte sur son front le cachet divin, et sur ses lèvres une céleste doctrine, des principes puissants et féconds de régénération. Mais à cette doctrine il faut des apôtres, à ces principes de vie il faut des instruments qui les répandent dans les âmes et dans tout l'organisme du corps social. Ces instruments et ces apôtres, qui seront-ils ? Les membres du clergé, d'un clergé zélé, héroïque, dont Jésus-Christ s'entoure d'abord, dont son vicaire s'entourera désormais après lui, comme d'une garde inséparable et d'une infatigable milice.

Voyez-les à l'œuvre, quels labeurs ! quelle action ! quel

apostolat ! C'est le clergé qui apprend aux fidèles à confesser la foi sous les menaces de la tyrannie païenne, à respecter les Césars, mais à mourir pour Dieu. C'est lui qui court annoncer à l'esclave le dogme consolant de la fraternité humaine, à la femme, sa dignité et ses devoirs. C'est lui qui proclame à la face du Paganisme étonné, les éternels principes de droit, d'obéissance et d'autorité à la fois douces et rigoureuses, sur lesquels toute société qui veut vivre doit s'appuyer. Le monde, qui ne croyait qu'à la force, rejette d'abord et méprise ce nouvel enseignement, mais la voix du clergé, mille fois étouffée, continue à retentir plus haute et plus ferme, jusqu'à ce qu'enfin, sur le front d'un Constantin, à la couronne royale vienne s'allier la couronne du baptême chrétien.

Plus tard, quand les barbares, partis de tous les côtés à la fois, se seront disputés à l'envie les lambeaux d'un empire que le baptême de son chef n'a pu sauver, travaillant ainsi sans le savoir à la formation d'une nouvelle société, quel sera l'instrument ou plutôt le ciment précieux dont Dieu se servira pour réunir des éléments si disparates ? Le clergé. Oui, le clergé avec sa triple auréole de sainteté, de science et d'autorité ; le clergé, adoucissant de sa parole simple et évangélique les populations sauvages, ou instruisant leurs chefs et faisant en quelque sorte la loi aux législateurs eux-mêmes ; le clergé, arrêtant aux portes de Rome, par le prestige d'un Léon-le-Grand, Attila, le fléau de Dieu ; le clergé, sauvant cette même Rome de plusieurs invasions sacrilèges, contenant les peuples barbares, et leur assignant pour ainsi dire la place que chacun d'eux devra désormais occuper dans les destinées du monde, et le plan de la providence divine ! A la voix d'un archevêque, le vainqueur de Tolbiac courbe la tête, et le fier Sicambre reçoit le baptême. C'est le jour de Noël ; ce sera aussi le jour d'une glorieuse naissance pour la France, qui s'appellera dès lors la fille aînée de l'Eglise.

Pardonnez-moi, Messieurs, si je m'attarde avant d'arriver à un âge plus rapproché de nous, avant de vous parler du clergé canadien : faire l'éloge de ses pères, c'est faire son éloge, puisqu'il en a si bien conservé l'esprit et le dévouement !

Jamais, peut-être, plus qu'à l'époque du moyen-âge, le clergé n'a joui de l'influence légitime qui lui revient, non seulement sur le caractère moral des peuples, mais encore, d'une manière indirecte au moins, sur leur gouvernement civil et politique. Aussi, cette harmonieuse union entre le sacerdoce et l'empire porta-t-elle, tant qu'elle dura, les fruits les plus consolants, et l'on peut dire que le corps social de cette époque, si injustement décrié, goûta alors, grâce à l'influence religieuse, une tranquillité, un bonheur qu'il n'a jamais retrouvé depuis.

Ce que le clergé faisait pour la société, il le faisait aussi pour les lettres, les sciences et les arts. Et n'est-ce pas à lui, à son activité, à ses fatigues que le monde moderne doit les inestimables trésors de l'antiquité qui, sans un travail obscur, souvent aride, mais éclairé, n'auraient certainement pu échapper au naufrage des siècles ! N'est-ce pas à la culture de son esprit, à ses talents, au génie même de plusieurs de ses membres, que les sciences et les lettres sont redevables de leurs plus beaux chefs-d'œuvre ? Que ne pourrais-je pas dire encore de l'encouragement donné aux arts par le clergé, en particulier par les souverains pontifes, dont les noms resteront à jamais gravés sur le marbre d'immortels monuments ! Mais je dois me hâter.

Vers la fin du XVme siècle, grâce à l'indomptable courage dont s'honorent les deux mondes, l'ancien et le nouveau, un sillon glorieux s'ouvrait, à travers les flots du superbe Atlantique, vers des plages alors inconnues. A peine l'Amérique était-elle signalée à l'attention de l'Europe, que le

clergé, comme impatient de donner un nouveau cours à son zèle, s'élançait, intrépide, à la suite de nos grands découvreurs, et allait arborer au milieu des peuplades sauvages, avec le drapeau de la foi, celui de la civilisation.

Réjouissons-nous, Messieurs, notre patrie est découverte et fondée ; fondée sur le dévouement d'honnêtes colons français, fondée par le zèle d'un clergé qui, après avoir fait la France chrétienne, scientifique et littéraire, devient maintenant le plus fécond principe d'une France nouvelle, du Canada français et catholique.

Ai-je besoin, Messieurs, de vous rappeler ce que fut le clergé pour notre patrie naissante, pour ces pauvres colons que le découragement eut cent fois abattus sans la voix consolante du prêtre, dont la mission ici-bas est d'instruire, d'aider, d'encourager, de fortifier? On l'a souvent répété, et c'est ici le lieu de le redire bien haut encore, le clergé nous a faits ce que nous sommes, chrétiens et patriotes. Chrétiens par la foi, patriotes par l'amour du sol natal, amour éclairé que la religion consacre, bénit et sanctifie. En voulons-nous des preuves? regardons-les, ces missionnaires, qui furent les premiers et fidèles compagnons do nos ancêtres! Ne comptant pour rien les privations et les peines de tout genre qu'ils ont à souffrir, ils sont partout, à la suite du colon canadien, pour l'aider, le soutenir, tantôt par le secours de la religion et tantôt par les conseils d'une prudence éclairée : souvent même on les voit marcher les premiers à la tête des plus grandes entreprises, fondant de nouveaux villages, allant à la découverte de contrées nouvelles.

Ecoutons, à ce sujet, un illustre historien de notre pays (Garneau, vol. I, p. 240) :

" Un breviaire suspendu au cou, une croix à la main, ils devançaient souvent les plus intrépides voyageurs. On leur

doit la découverte de plusieurs vastes pays, avec lesquels ils formaient alliance au nom du Christ et par la vertu de la Croix. Cet emblême religieux produisait sur l'esprit des sauvages, au milieu des forêts sombres et silencieuses de l'Amérique, un effet triste et touchant, et désarmait ces hommes farouches mais sensibles aux sentiments profonds et vrais........."

Voici ce que dit à son tour un historien des colonies anglaises (Bancroft) :

" L'histoire des travaux des missionnaires est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique du Nord, pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte, sans qu'un Jésuite en ait montré le chemin."

Mais, Messieurs, pour cimenter les premières pierres de l'édifice national, le clergé canadien ne s'est pas contenté de donner le secours de son zèle : il nous a donné plus, il a donné son sang, et l'histoire de l'Eglise catholique, ou des grands peuples chrétiens, nés dans son sein, nous a déjà appris ce que vaut, pour les nations, le sang des martyrs.

Sur les premières pages des annales canadiennes se lit un nom, gravé en lettres d'or. C'est le nom du premier évêque de ce pays, de Mgr de Laval—Prélat illustre, vraiment digne d'ouvrir cette auguste série de pontifes qui ont su tenir d'une main si noble et si ferme,pendant plus de deux siècles, le sceptre de nos destinées religieuses. Honneur à l'Episcopat canadien ! Honneur à celui qui sut pour ainsi dire tracer à ses successeurs la marche glorieuse, mais difficile de l'avenir ! Mgr de Laval a été pour l'Eglise du Canada, ce que furent les Apôtres pour l'Eglise universelle : aussi que d'œuvres de dévouement, de charité, de sacrifices n'a-t-on pas vus sortir de ses mains ! que de luttes n'a-t-il pas soutenues souvent contre l'opposition la plus vive et la plus acrimonieuse, que d'entreprises ardues

n'a-t-il pas su conduire à bonne fin pour le plus grand bien de la colonie ! Mais Mgr de Laval n'eût-il fait que donner naissance à une œuvre comme le Séminaire de Québec, son titre à la plus profonde gratitude de tout cœur canadien-français lui serait à jamais assuré !

Soyons fiers, Messieurs, de saluer ici en passant cette vénérable maison qui a tant fait et fait tant encore pour la société comme pour la religion, d'où sont sortis des hommes illustres dans toutes les branches des sciences divines et humaines, des missionnaires qui ont semé la foi sur toutes les parties de ce continent, d'où est sortie enfin la plus grande institution catholique de l'Amérique, je veux dire l'Université-Laval ! Monument impérissable que les flots peuvent ballotter au gré de certains vents, mais qui surnagera et rentrera dans le calme pour notre plus grand bien et surtout celui de notre jeunesse.

Pendant que le Séminaire de Québec, dirigé par un clergé sage et habile, servait si admirablement la cause religieuse et nationale, d'autres institutions d'un mérite incontestable, comme le Séminaire de St-Sulpice, ici, et le Collège des Jésuites à Québec, se disputaient aussi l'honneur de contribuer au progrès de la société canadienne.

Dieu sait, Messieurs, tout ce qu'il a fallu de dévouement, d'abnégation, de persévérance, chez le clergé, à cette première époque de notre histoire, pour poursuivre l'œuvre commencée, lorsque la pauvreté, les troubles, les guerres incessantes menaçaient à tout moment de lui faire perdre le fruit de ses travaux. Que de guerres aussi n'a-t-il pas réussi à prévenir par sa mission de paix auprès des barbares indigènes, par sa parole persuasive et son zèle désintéressé ? Et quand l'heure du combat sonnait,—hélas ! elle sonnait souvent cette heure sanglante pour les premiers colons du Canada,—

n'est-ce pas le clergé qui les bénissait avant leur départ, avec leurs armées et leurs drapeaux;—ces intrépides pionniers de la civilisation ? N'est-ce pas lui qui voulait même les accompagner jusque sur les champs de bataille? N'est-ce pas lui du moins qui, au retour de la guerre, tendait le premier les bras aux vaincus et aux vainqueurs, aux vaincus, pour les consoler, aux vainqueurs, pour entonner avec eux l'hymne de la reconnaissance.

Nous voici parvenus à l'époque néfaste où la patrie va bientôt changer de maître. Au milieu de ses troubles et de ses malheurs, elle se voit abandonnée seule à sa triste fortune, tandis que l'ennemi puissant et nombreux fond sur elle de toutes parts. Le ciel est sombre : pas une lueur d'espérance. C'en est fait—la lutte sublime de Montcalm ne pourra nous sauver ! Adieu—France ! on nous cède à l'Angleterre.

Que fera le colon canadien, quand les nobles et les grands le délaisseront pour regagner la mère-patrie, emportant là-bas avec eux, déchiré et ensanglanté le drapeau fleurdelysé,—à jamais perdu pour nous ! Que fera-t-il ce pauvre colon? Tout n'est-il pas perdu?

Non, Messieurs, tout n'est pas perdu. Canadien, console-toi : dans tes malheurs, il te reste un ami, un ami constant et fidèle—c'est le clergé.

Le clergé, Messieurs, fut pour nos ancêtres l'inséparable compagnon d'infortune, et remplaçant auprès d'eux les chefs de la société qui s'étaient enfuis, pour ne point voir flotter sur nos murs le drapeau du vainqueur, il eut à conduire le peuple non-seulement dans les voies de la religion, mais encore dans l'ordre politique et les matières civiles. Tant il est vrai qu'aux jours de grande tristesse et de calamités suprêmes, l'amitié, fondée sur la religion, est la seule sur laquelle les peuples, comme les individus, puissent compter! Sous le régime français, le clergé avait pu concentrer ses

efforts sur le développement progressif de la foi et de la civilisation. Après la conquête, une ère nouvelle s'ouvrait: ère de luttes vives, courageuses, opiniâtres pour la défense des droits acquis du catholicisme et du peuple canadien-français lui-même menacé jusque dans sa propre existence.

Messieurs, qu'eussent fait nos ancêtres sans le clergé, sans ces hommes dévoués, énergiques, éclairés, qui surent plaider avec tant de sagesse pour la cause de notre religion, sans un Plessis, par exemple, qu'on vit traverser les mers pour aller exposer au conquérant la position des Canadiens-Français, et faire valoir la justice de leurs réclamations? Le clergé sauva donc la religion de nos pères, et en la sauvant, il sauva par là même notre nationalité, puisque le catholicisme une fois perdu parmi nous, c'en était fait de notre vieux caractère français, de nos plus belles institutions, de notre langue et de nos lois.

J'allais oublier un des faits les plus mémorables de notre histoire. Quand la révolution américaine, tendant la main aux Canadiens dans des proclamations enthousiastes, les priait de prendre part au grand mouvement de l'indépendance, que vit-on alors? Le clergé, prêchant partout la loyauté, et la fidélité à la couronne britannique, réussissant, par la force de ses raisons et l'ascendant de son autorité, à arrêter le peuple au bord de la voie périlleuse où il voulait aveuglément s'engager, sans prévision des fatales conséquences que lui préparait l'avenir. La loyauté des Canadiens, en cette occasion, leur valut des égards de la part de l'Angleterre, et à ce point de vue, c'est avec raison que nous pouvons attribuer, en partie du moins, à l'influence de notre clergé, les conditions de liberté et d'indépendance dont nous jouissons aujourd'hui.

Depuis plus d'un siècle, messieurs, que l'Angleterre nous gouverne, pas une tentative n'a été faite pour angliciser le

pays, sans que la voix du clergé ait hautement protesté, pas une atteinte n'a été portée aux droits de la nationalité canadienne, sans que notre cause ait trouvé dans les hommes de Dieu de véritables amis du peuple. Le clergé a été l'âme de nos luttes, notre soutien, notre lumière, le guide de nos destinées ; et avec l'immense développement que son œuvre a pris dans la Province depuis quelques années, l'avenir du peuple canadien n'attend pas moins de sa douce et bienfaisante influence.

En effet, la Province de Québec est fière aujourd'hui de compter dans son sein les huit Evêchés qu'elle possède, avec un Vicariat et une Préfecture apostoliques. Elle est fière de contempler ce magnifique réseau de séminaires, de colléges, de maisons d'éducation de tous genres, dirigés de près ou de loin par le clergé : institutions qu'on pourrait appeler comme les riches joyaux de notre couronne nationale. Le reste des ministres sacrés, dispersés dans l'intérieur du pays, se livrant à un travail moins éclatant, mais non moins fructueux, et toutes ces florissantes paroisses qui remplissent la vallée du St-Laurent, ces églises pieuses, élégantes et cette colonisation vigoureuse, sont autant de témoignages des aspirations de la foi canadienne, en faveur du catholicisme et de notre clergé.

Le clergé s'attache au peuple comme l'âme au corps qu'elle pénêtre de sa vertu ; et quand le Canadien se voit forcé de déserter son pays pour aller exploiter là-bas, les richesses trop souvent trompeuses de nos voisins, le prêtre le suit comme son ange gardien ; c'est le prêtre qui préserve les chers compatriotes de toute fausse doctrine et des influences malsaines d'une atmosphère étrangère ; parce que c'est la charité qui brûle dans le cœur du prêtre, et que la charité est une flamme qui ne cherche qu'à s'étendre.

Messieurs, la providence divine avait choisi le clergé

comme l'instrument principal de ses éternels desseins s l'Eglise et la société ; et cet instrument divin n'a pas fai à sa mission. L'histoire l'atteste, il l'a remplie avec écl par le monde entier ; il l'a remplie avec un héroïque dévou ment au milieu de nous, dans ce jeune pays qui a grandi l'ombre de l'Eglise catholique, comme l'enfant à côté de mère.

Il ne nous reste plus qu'à désirer pour l'avenir du cler canadien et de sa mission le succès dont nous parlent, av tant d'orgueil les annales du passé. Loin de moi, Messieu la présomptueuse pensée de vouloir tracer au clergé cet mission glorieuse : il la connaît trop bien lui-même, elle l est trop clairement tracée par le doigt même de Dieu, et passé de 19 siècles, pour qu'il ait besoin des pâles lumièr d'un simple laïque. Notre devoir est de suivre le cler dans le chemin déjà frayé, dans lequel marche l'autori religieuse, sous l'égide du Saint-Siège. Notre peuple, du rest a si bien conservé la foi respectueuse et docile de ses pèr qu'il lui suffit de voir un drapeau, arboré dans la main prêtre, pour se jeter à sa suite et marcher. C'est le prop du clergé de tenir entre ses mains le cœur des peuples chr tiens. Raison souveraine, qui nous permet d'affirmer sa crainte, une fois de plus, que de cette influence et de cet action dépend l'avenir de notre pays ! J'ai confiance, Me sieurs, dans le clergé canadien, et s'il a su nous sauver par passé, en nous faisant sortir victorieux des plus rudes épreuv nationales, c'est lui encore qui nous sauvera dans nos lutt présentes ou futures. Il nous sauvera par la science sacr dont il est le dépositaire, qui fait les docteurs de la loi et l guides éclairés du peuple ; il nous sauvera par les sentimen d'une piété sincère et éclairée, par sa charité, son désintére sement, son zèle dans la direction religieuse, intellectuelle morale du troupeau confié à ses soins ; il nous sauvera p

l'exemple de sa soumission aux autorités légitimes, par son union, par cette harmonie si désirable à laquelle on ne peut porter atteinte sans réjouir les ennemis de l'Eglise, et sans contribuer, bien que souvent d'une manière inconsciente, à leurs œuvres destructives.

Ayons confiance, Messieurs; ce n'est pas au moment où les plus graves questions sociales et religieuses se dressent devant nous que nous verrons le clergé abandonner les traditions de sagesse qui ont fait sa force et la nôtre dans tout le cours de notre existence nationale. Sachons, nous, simples fidèles, nous montrer soumis et obéissants, il saura bien, lui, nous donner l'exemple salutaire de cette union qui naît du respect de l'autorité et de l'intelligence pratique des droits et des devoirs de la hiérarchie de l'Eglise. Fort de cette union, notre clergé, ce bon, vertueux et zélé clergé canadien, se montrera, comme autrefois, comme aux plus mauvais jours de notre histoire, notre guide sûr et éclairé, notre soutien notre gloire et le garant de notre prospérité.

DISCOURS DE M. LE CURÉ SENTENNE.

M. le Président et Messieurs,

Je ne puis m'empêcher, en entendant vos applaudissements, de sentir en mon cœur une vive et profonde émotion. Ces applaudissements, je le sais, ne sont pas pour moi, ils appartiennent au clergé que j'ai l'honneur, malgré mon indignité, de représenter dans cette circonstance solennelle. Ils ne me surprennent pas, cependant, venant de votre part. Vous respectez, vous aimez vos prêtres, et c'est votre joie de les voir occuper, dans toutes vos fêtes, une place d'honneur. Ah! ce n'est pas sur vos lèvres, encore moins dans votre cœur, que nous trouverons ces regrettables paroles: le clergé ou le cléricalisme, voilà l'ennemi!

Notre histoire le proclame bien haut, dans ce pays, l clergé et le peuple n'ont eu qu'un cœur et qu'une âme et on toujours vécu amis. Pouvait-il en être autrement ? Nou avons combattu ensemble, nous avons souffert ensemble, nou avons travaillé ensemble, avec une même ardeur, au développement et au progrès de notre patrie et de tout ce qu nous est cher. Au jour d'une fête nationale, n'est-il pas just de nous réjouir ensemble et d'applaudir au succès de no labeurs? et comme, dans la voie du progrès il n'y a pas d limites, n'est-il pas juste et avantageux de profiter d'un s beau jour pour nous encourager mutuellement à suivre l marche ascendante qui est ouverte devant nous, grande e spacieuse comme nos fleuves, immense comme nos lacs? C'es pourquoi j'ai cru qu'il était de mon devoir d'accepter votr honorable invitation. Vous m'avez demandé l'éloge d clergé. Il me semble qu'il serait mieux placé dans une autr bouche; cependant, j'obéis, tout en vous priant de me permettre d'abréger et d'être court. Cet éloge, je le trouv d'abord dans les paroles éloquentes de l'honorable surintendant de l'éducation, que vous venez d'entendre, je le trouv dans la soumission, le respect, la confiance et l'amour qu vous avez pour vos prêtres.

Des hommes intelligents et de cœur ne prodiguent pas ains leur affection à des personnes qui ne le méritent pas. Enfin cet éloge, je le trouve dans cette vérité, répétée bien souven et dont vous êtes convaincus, que c'est en grande partie a clergé que nous devons dans ce pays, non-seulement la conservation de notre religion, mais aussi celle de notre langu et de notre nationalité. Cette vérité, je me contente de l rappeler sans la prouver. C'est inutile, je viens de le dire vous en êtes tous convaincus, et je me reprocherais de dérobe aux brillants orateurs que vous allez entendre et applaudi avec enthousiasme un temps bien précieux. Je me contente

rai de faire remarquer seulement que même dans les progrès et les développements de cette fête nationale, dont nous célébrons le cinquantième anniversaire avec tant de pompe et d'enthousiasme, le clergé a eu sa large part. Sans doute, elle a été fondée, cette fête, par un citoyen intelligent et de cœur, dont le nom restera immortel dans nos annales.

C'était en 1834 ; déjà on pressentait l'orage et on sentait le besoin de se connaître, de se compter de se grouper ensemble ; de là l'idée de se choisir au ciel un patron et de se rallier sous une même bannière. Mais cette idée belle, grande, aurait-elle pu vivre longtemps si le clergé, comprenant tout ce qu'elle avait de noble, de généreux et de fécond, n'eût travaillé à son développement ? Il comprit que ces premières agapes faites dans un jardin ou dans un hôtel par un nombre limité de citoyens ne pouvaient amener le résultat désiré. Alors il a ouvert les portes de ses églises, le peuple a répondu à son appel. En foule, il s'est groupé sous la bannière Saint-Jean Baptiste.

Depuis lors, chaque année, il a présenté au monde le beau spectacle d'un peuple de foi venant dans le temple de Dieu avec une même pensée, une même affection, un même cœur, présenter au souverain maître ses hommages, ses prières et ses vœux ; spectacle magnifique, qui arrache chaque fois de nos cœurs cette exclamation du roi prophète : " Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum " ! Qu'il est beau, qu'il est touchant de voir tout un peuple de frères réunis dans le temple de Dieu et ne former qu'un seul cœur pour faire descendre sur les siens les bénédictions du ciel ! Faut-il parler maintenant de ses enseignements ? le prêtre, au jour de la Saint-Jean-Baptiste, est monté en chaire en profitant de cette fête patriotique pour rappeler au peuple ses devoirs comme citoyens, pour lui rappeler son glorieux passé en lui disant que ses pères étaient tous des héros chrétiens. Braves, jamais ils

n'ont compté le nombre de leurs ennemis, et pendant 150 ans, ils ont livré des batailles à des adversaires cinq fois, dix, quinze et vingt fois plus nombreux qu'eux, et ils repoussaient presque toujours l'adversaire ; ils ont été décimés par les victoires plus que par les défaites. Pleins d'énergie, ils se sont enfonçés dans nos forêts, ont sillonné nos grands fleuves et nos lacs, et partout ils ont laissé des traces ineffaçables non-seulement de leur énergie, mais aussi de leur intelligence, et l'on admire encore aujourd'hui la perspicacité et la connaissance des lieux qui leur ont fait choisir les postes les plus avantageux et les sites les plus beaux. Hommes de foi, ils ont toujours secondé les vues de leur missionnaire ou de leur prêtre. Interrogeons-les donc et toutes leurs actions seront pour nous un puissant enseignement : " Interroga majores tuos et dicent tibi." Ils nous ont laissé un glorieux héritage, que nous n'avons pas le droit de délaisser. Ils nous ont laissé un sol qu'ils ont fécondé de leur sueur et arrosé de leur sang. Ils nous ont laissé une histoire, une nationalité et des traditions qu'ils ont défendues au prix de leur vie.

C'est aussi notre devoir de transmettre ces choses sacrées à nos neveux au prix des plus grands sacrifices et, s'il le faut, au prix de notre sang et de notre vie. Ces sermons, le peuple les a toujours écoutés avec une religieuse attention. Immédiatement la presse les reproduisait dans ses journaux et ils se répandaient rapidement dans tout le pays.

Voilà comment, dans la seule fête Saint-Jean-Baptiste, nous pouvons trouver pour le clergé de ce pays un glorieux éloge.

Je termine en disant que puisque votre union avec le clergé a toujours été votre force, vous devez la conserver toujours. Permettez-lui de vous dire toujours franchement et énergiquement la vérité, comme le faisait Saint-Jean-Baptiste, notre glorieux patron. En agissant ainsi, nous grandirons non-seulement aux yeux des hommes, mais aussi aux yeux de

Dieu. Puissions-nous comme Saint-Jean-Baptiste, qui a été le plus grand des enfants des hommes, parce qu'il a été le précurseur de Jésus-Christ, devenir le plus grand peuple du monde, parce que nous avons été le peuple le plus chrétien et le plus catholique !

DISCOURS DE M. L'ABBÉ DAURAY.

M. le Président,

Messieurs,

Je suis très sensible à l'honneur que vous me conférez en m'appelant à répondre à la santé des prêtres canadiens des Etats-Unis. Toutefois, je dois vous dire que je crains beaucoup de ne pouvoir répondre dignement à cet honneur. Aussi je m'empresse de dire à mes confrères missionnaires, que je n'ai point recherché cette distinction ; donc, chers confrères, ne m'en voulez pas si vous n'êtes pas représentés comme vous le méritez.

Messieurs, la mission du prêtre, en quelque lieu qu'il exerce son ministère, est partout la même ; travailler à la sanctification des âmes que la Providence a confiées à ses soins en les instruisant des vérités de notre religion, les conduire dans les sentiers de la vertu, en les protégeant contre l'erreur et l'infidélité, enfin travailler à améliorer leur condition sociale et religieuse, voilà quelques uns des devoirs journaliers du prêtre. Il se doit tout entier à son peuple ; de là les nombreux sacrifices qu'il doit s'imposer tous les jours pour arriver à ces fins. Nous sommes tous des ouvriers travaillant au champ du Père de famille. Il arrive parfois que le coin de terre qui nous est assigné est plus difficile à cultiver qu'un autre, mais alors il nous faut redoubler de travail, de courage et de zèle. Ordinairement nos difficultés ne nous viennent pas de la qualité du *sol*, car, comme ici nous travaillons sur du *sol*

canadien, et l'on sait que partout il est fertile. Ce qui fait l'objet de notre sollicitude, ce qui nous inspire le plus de crainte, c'est de le voir sans protection, exposé aux ravages de nos ennemis. Il nous faut donc élever des murs d'enceinte pour empêcher qu'on y jette de mauvaises semences ; il faut bâtir des forteresses pour la protéger contre les envahisseurs ; il faut élever des digues pour arrêter le torrent de l'impiété qui déborde de tous côtés et menace de le submerger. Quelles sont ces forteresses, quelles sont ces digues ?

Messieurs, le peuple canadien est naturellement religieux ; il a bon cœur. Un des premiers soins des Canadiens arrivés aux Etats-Unis, est de s'informer s'il y a dans la localité une église catholique, surtout s'il y a un prêtre canadien ; rien de plus naturel que cette démarche, messieurs, car pour les familles chrétiennes et surtout pour nos bonnes mères de famille, l'Eglise n'est pas seulement le sanctuaire de la prière, mais c'est encore le rendez-vous des âmes qui souffrent. C'est là que l'on vient lorsque l'on n'a plus d'amis, surtout lorsqu'on n'a plus de patrie, pour offrir au bon Dieu ses prières et ses larmes. Et puis le prêtre c'est l'ami, le confident, le consolateur des cœurs brisés. Et quel est le cœur du Canadien émigré qui n'a pas été brisé, lorsque forcé par les circonstances il dût quitter son pays. Oh ! que d'angoisses n'a-t-il pas ressenties dans son âme, lorsqu'il disait adieu, pour un temps indéfini, peut-être pour toujours au toit qui avait abrité ses ancêtres, où il avait lui-même passé sa jeunesse, où tous ses enfants sont nés ; tant de souvenirs sont attachés à ce berceau de sa famille. L'espoir de se procurer une honnête aisance et de revenir bientôt au pays lui avait fait oublier pour un moment tout ce qu'il devait lui en coûter pour s'arracher à sa demeure, à ses parents, à ses amis, à son village, à sa patrie, mais, quand arriva le moment du départ, tous ces liens venant à se briser ensemble, firent à son cœur

une blessure que le temps ne saurait guérir. C'est après avoir subi une de ces émotions douloureuses, qu'il arrive sur un sol étranger, au milieu d'un peuple dont il ne connaît ni la langue ni les usages. Oh ! combien il a besoin d'un ami pour lui adoucir les peines de l'exil, l'encourager, le comprendre et l'aimer ; eh bien messieurs, cet ami, c'est le prêtre. Ceux d'entre nous que la Providence de Dieu a conduits au milieu de ces populations ont cette belle, cette sublime mission à remplir, qui est de consoler, d'encourager, mais surtout de protéger. Oui, il faut de la protection, non pas la protection qu'on peut appeler système d'économie, car sur ce genre les esprits peuvent être divisés, et lorsqu'il s'agit de protéger un peuple contre les envahissements de l'erreur suscitée par une éducation sans Dieu, lorsqu'il s'agit de le protéger contre la puissance d'assimilation, qui cherche à lui faire perdre sa nationalité en lui faisant perdre sa langue, oh ! alors, tout le monde est d'accord. Eh bien ! comment arriverons-nous à protéger notre peuple contre ces divers dangers ? En construisant des églises et des écoles ; voilà les forteresses, voilà les digues dont je vous parlais il y a un moment.

L'Eglise n'est pas seulement ce phare lumineux qui conduit le chrétien à travers les écueils qu'il rencontre partout sur le chemin de la vie, mais pour les Canadiens émigrés c'est la patrie ; c'est là qu'ils viennent tous les dimanches pour rendre leurs devoirs à Dieu, c'est là qu'ils se rencontrent, qu'ils se voient, qu'ils se parlent, qu'ils se connaissent et qu'ils forment les liens d'amitié qui doivent unir les cœurs dans une même paroisse ? Ils aiment à venir à l'église, mais ils viennent surtout avec bonheur lorsqu'on y parle leur langue, lorsque les cérémonies du culte, les usages, sont les mêmes qu'au pays. Ils aiment toujours ce qui leur rappelle la patrie. Comme ils sont à plaindre lorsqu'ils sont privés de ces avantages, et quels efforts n'ont-ils pas faits depuis longtemps et ne font-ils

pas encore tous les jours pour se les procurer. Mais que d'obstacles à vaincre, que de difficultés à surmonter, obstacles de la part de l'épiscopat américain, qui ne juge pas toujours à propos de leur donner des prêtres de leur nation, difficultés de la part de l'épiscopat canadien qui n'a pas toujours pu ou voulu se rendre compte de l'état de misère spirituelle où se trouvent grand nombre des habitants de la population canadienne; et puis, d'un autre côté, les évêques n'ont pas toujours des prêtres en disponibilité pour satisfaire aux demandes.

Mais je dois ici rendre hommage à un certain nombre d'évêques canadiens et américains, et les féliciter du zèle qu'ils ont déployé à procurer des prêtres aux populations canadiennes lorsqu'ils ont compris tous les avantages spirituels que ceux-ci pouvaient en retirer. N'allez pas croire que je semble insinuer, par ce que je viens de dire, que les prêtres d'origine étrangère, qui sont placés à la tête de paroisses canadiennes ne leur soient pas dévoués ; loin de moi cette pensée ! d'ailleurs, nous avons de nombreux exemples du contraire. Je veux surtout parler des diocèses où les Canadiens sont desservis par des prêtres qui ne parlent pas le français, ou qui ne le parlent que très imparfaitement ; dans ce cas, je le répète, nos pauvres Canadiens sont à plaindre, c'est alors qu'ils font des démarches pour avoir quelqu'un qui puisse les desservir dans leur langue ; et lorsqu'ils réussissent, quel zèle, quelle ardeur ne déploient-ils pas, car ils veulent tout de suite bâtir une église. Les sacrifices ne leur coûtent pas. Ils donnent généreusement malgré leur pauvreté, ils n'ont pas besoin de loi pour les contraindre à payer leur contribution ; leur loi, c'est l'amour de la religion, l'amour de leur famille ; ils savent que l'église sera la gardienne de la foi et de morale de leurs enfants ; aussi leur ardeur ne se ralentit pas, même au milieu des plus grandes épreuves, quand ils ont quelqu'un pour les encourager.

Il y a dix ans lorsque j'arrivais à Woonsocket, je trouvai là une très jolie église que les Canadiens avaient bâtie et qui avait déjà coûté $32,000, bien que l'extérieur seul fut terminé. A peine avais-je été là deux mois, qu'elle fut renversée par un coup de vent, la consternation fut générale, car tous les travaux et tous les sacrifices de plusieurs années venaient d'être engloutis sous ses décombres. Mais je ne laissai pas au découragement le temps de s'emparer de leur cœur, je convoquai immédiatement une assemblée de toute la paroisse, je fis appel à mon courage, j'avais le cœur brisé, et là je leur dis avec une émotion facile à comprendre : Chers amis, un grand malheur vient de nous frapper, qu'allons-nous faire ? Allons-nous nous laisser aller au découragement ? les étrangers ont les yeux sur nous en ce moment et se demandent ce que vont faire les Canadiens ; vont-ils pouvoir se relever de cet échec ? Eh bien ! chers compatriotes, c'est le temps de vous faire connaître, prouvons-leur que nous sommes forts dans l'épreuve, prouvons-leur que si l'église des Canadiens est renversée, les Canadiens, eux, sont debout, et fermes. A l'œuvre donc, mes braves, et dans trois ans, Dieu aidant, nous reconstruirons notre église. Nous avons tenu parole, au bout de trois ans nous recommencions les travaux, et aujourd'hui, je le dis avec orgueil pour mes compatriotes, nous avons une des plus belles églises de la Nouvelle-Angleterre. Ce qui a été fait à Woonsoket n'est pas un fait unique ; partout où il y a des congrégations canadiennes, partout où il y a des prêtres canadiens, des œuvres analogues ont été accomplies ou sont à s'accomplir. Je n'aurais qu'à mentionner des centres comme Fall-River où le zélé missionnaire, le Rév. M. Bédard, a doté sa paroisse d'une église, d'un couvent, d'un orphelinat et d'un collége commercial ; et Worcester, et Nashua, et Manchester, et Lewiston et tant d'autres places que je ne finirais pas d'énumérer s'il me fallait parler de tout le

bien qui a été accompli depuis dix ans dans nos congrégations canadiennes. Partout nous avons les mêmes avantages, mais aussi partout nous avons les mêmes difficultés à combattre.

Je le répète, nos craintes les plus vives nous viennent des dangers que court la jeunesse canadienne, à cause de son contact journalier avec l'infidélité; que sera cette génération qui grandira dans un milieu aussi délétère, si elle n'est pas protégée, sauvegardée. Ah ! nous pouvons le dire avec douleur, mais sans témérité, ce sera une génération perverse qui abandonnera sa foi, après avoir abandonné sa nationalité. Nous avons donc une double mission à remplir qui est de sauvegarder ces deux dépôts sacrés que Dieu a mis au cœur de l'homme : la foi et l'amour de la patrie.

L'Eglise est cette forteresse inexpugnable qui sauvegardera la foi ; les institutions religieuses sont les remparts puissants qui sauvegarderont notre nationalité en sauvegardant notre langue ; d'ailleurs l'un ne va pas sans l'autre, qui dit Canadien dit catholique. Celui qui renie sa patrie peut aussi renier son Dieu.

Nous continuerons donc de toutes nos forces à conserver à notre peuple et sa foi et sa langue ; par là nous aurons accompli notre double mission de prêtre et de patriote.

Messieurs, en terminant, je cède à un besoin du cœur, en vous offrant mes sincères félicitations et mes remerciements pour cette marque d'attention que vous avez bien voulu accorder à vos frères absents ; ils sont absents de corps, mais ils sont présents de cœur. Oh ! oui, merci pour cette marque de sympathie. En ce jour où les enfants de la grande famille canadienne se sont réunis pour chômer leur belle fête nationale ; en ce jour où tous les cœurs surabondent de joie, vous n'avez pas oublié ceux de nos frères que les circonstances ont forcés de quitter le sol natal, et en portant la santé à laquelle

je viens d'avoir l'honneur de répondre, n'avez-vous pas semblé dire : suspendons pour un moment nos chants d'allégresse et nos concerts joyeux et prêtons l'oreille aux accents de tristesse que font entendre en ce moment nos frères de l'exil. Oui, messieurs, pendant que nous sommes dans la joie, il est par delà de la frontière des milliers de Canadiens dont le cœur est gros de soupirs et les yeux remplis de larmes au souvenir de leur patrie. Toujours, le Canadien reste attaché à son pays, à son village, à son foyer ; toujours les souvenirs font battre son cœur, mais aujourd'hui plus que jamais, ces souvenirs se sont avivés dans son esprit lorsque le bruit de la grande, de la belle, de la sublime fête que vous célébrez avec tant de pompe est venu frapper ses oreilles. Oh ! qu'il eut été consolant pour tous nos chers compatriotes de pouvoir assister à cette fête de famille. Mais ils ont dû ajouter ce sacrifice à tant d'autres qu'ils ont à faire. Plaignez-les, messieurs, mais ne les méprisez pas, car ils sont restés dignes de nous, et d'ailleurs quel crime auraient-ils donc commis pour mériter notre mépris ; serait-ce parcequ'ils auraient été contraints de quitter leur pays. Ah ! si cela était un crime, j'en connais un autre plus grand qu'on ne peut leur reprocher...... Mais j'oubliais que je n'ai pas mission à parler sur ce sujet. Je termine par une réflexion : l'enfant qui pleure au souvenir d'une mère qu'il a toujours aimée et qu'il respecte, cet enfant est resté digne de sa famille et de sa mère.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. T. J. J. LORANGER

Messieurs,

Il était aux siècles oppressifs de la féodalité, un châtelain barbare nommé le chevalier des Adrets. Les prisonniers que faisait ce farouche chevalier, il les faisait conduire au haut d'une tour et les faisait sauter en bas. A l'un d'eux qui hésitait et lui cédait sa place, il dit : " Lâche, saute donc." L'autre lui répondit : "Sautez vous-même." (Rires.)

Depuis le commencement de ce banquet, en donnant le mot d'ordre des discours, je fais sauter les autres, vous allez me dire : "C'est maintenant à vous de sauter." "Eh bien, je ne sauterai pas." (Rires.) Je pourrais pourtant le faire impunément. Je suis de ma race et cette race a passé par bien d'autres dangers ; car comme Antée, en touchant la terre, elle se relève plus forte et plus vigoureuse, et il n'est pas encore né l'Hercule qui l'étouffera ! (Applaudissements.)

Je vous ai dit que je ne sauterais pas ; en d'autres termes je ne ferai pas de discours, que je laisse à nos nombreux convives auxquels je ne déroberai pas le temps de ce dîner. C'est pour une autre occasion, le Congrès National, que je réserve mes efforts.

Je ne puis cependant refuser mes applaudissements aux belles et grandes choses que j'ai entendues, et je ne le pourrai pas davantage à celles que j'entendrai.

D'aucuns ont dit les Canadiens sont des Anglais qui parlent le français. D'autres ce sont des Français qui parlent l'anglais. Je dis, moi, les descendants des fondateurs de ce pays sont des Canadiens qui parlent le français par droit de naissance, et anglais par allégéance. Une race dont le passé a été couvert de gloire, dont le présent est rempli d'espérances et l'avenir plein de promesses, ne saurait, même pour plaire aux rois, ou flatter l'orgueil des grands parmi leurs sujets, consentir à perdre un iota de son nom ou une parcelle de sa nationalité ! (Applaudissements.) Une race qui a deux fois sauvé, contre leurs ennemis, le pays cédé à ses nouveaux maîtres, a bien le droit d'exiger qu'on lui laisse la renommée de son courage et l'intégrité de sa langue et de son nom !

Si un arrêt aussi fatal qu'inconcevable devait expulser du pays les populations qui habitent ce pays, ce devrait être les premiers venus qui seraient les derniers partis ! C'est la loi de la longue possession qui, dit-on, est de droit naturel,

et c'est sur ce droit que doit être fondée la doctrine américaine que l'on a appelée la doctrine Monroe.

Les partisans de cette doctrine, appliquée à l'Amérique Britannique, disent que dans cinquante ans le régime colonial aura vécu. Je pourrais, sans risque, répéter cette affirmation, car dans cinquante ans qui pourra m'en demander compte. (Rires.) Je ne le ferai cependant pas, car, d'un autre côté, si la chose arrivait, qui me ferait compliment de ma prophétie. (Rires.)

Dans le doute je m'abstiendrai donc de préciser l'époque, mais ce que je puis dire, c'est que le régime colonial est à la faiblesse des peuples ce que la tutelle est à la minorité des enfants que l'âge de majorité émancipe. Ceux qu'il n'émancipe pas sont des imbéciles qu'on interdit et qu'on pourvoit de curateurs. (Rires et applaudissements.)

En me livrant à ce franc dire, je n'entends cependant pas me faire l'écho de la Saint-Jean-Baptiste, ni l'interprète de ses sentiments ; je parle pour moi ; je fais comme les représentants du peuple, je n'ai pas consulté mes constituants. (Rires.) Mon aimable et honorable voisin, le lieutenant-gouverneur, ajoute ; " Comme vous avez déjà fait." C'est vrai, et j'accède à son dire, mais de mon côté j'ajoute : " Parmi nous, pauvres pécheurs, qui pourra jeter la première pierre ? " (Rires.)

D'ailleurs je ne cours aucun risque à ce libre parler. Je me fais vieux, et si les Hercules d'une loyauté outre mesure m'étouffent, ils n'étoufferont que quelques années ; si au contraire on m'épargne et qu'on me laisse l'air, la liberté et quelque peu aussi ma pension, (rires,) je m'en servirai comme par le passé : à porter haut et ferme le drapeau de la nationalité, et si les autres devaient l'abandonner,—ce que je ne redoute pas,—en mourant je demanderais qu'on écrive sur ma tombe ; " Ci-git le dernier Canadien."

Mais je m'aperçois que je cède à une vieille et mauvaise

habitude, et que, contrairement à ma promesse, je fais un discours. Je m'arrêterai donc, et suivant l'exemple des pointilleuses maîtresses de maison de nos jours qui ne dansent pas chez elles, je prierai l'honorable M. Chapleau de répondre à la santé que j'ai l'honneur de proposer, "Au jour que nous célébrons." (Applaudissements.)

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAPLEAU.

M. le President,

Messieurs,

Il me faudrait le concours de la poésie et de la musique pour célébrer dignement les gloires de ce jour qui réunit autour de nos bannières nationales les innombrables enfants de la patrie canadienne. Par malheur, je suis brouillé depuis longtemps avec les muses, si jamais j'ai eu des relations avec ces illustres sœurs. Il me faudrait le langage académique des princes de la littérature et de la rhétorique, et ce don des dieux n'est pas arrivé jusqu'à moi. Quand le plateau chargé de ces mets divins passa devant moi, je m'aperçus qu'il était presque vide; ceux que l'on avait servis avant moi avaient tout pris. Je ne dirai pas les noms de ces coupables, malgre que j'en voie deux dans cette salle ; encore moins les accuserais-je ; mal m'en prendrait ; l'un pourrait aller se remettre sur le banc pour me condamner, l'autre pourrait me pendre.

Pourtant non, l'on n'avait pas tout pris : il restait quelques bribes dont je dus m'accommoder. Cela me fit un plat modeste que je viens partager avec vous. Que voulez-vous? Si je n'ai pas sa beauté, j'ai du moins la candeur de la jolie fille qui "ne donne que ce qu'elle a." Encore une fois je vais enlever l'encre de la plume de ceux qui s'obstinent à vouloir écrire que je ne parle pas français, je vais en faire l'aveu moi-même en vous parlant......canadien.

Oh ! de cette éloquence-là, par exemple, j'en ai ; j'en ai plein la bouche, j'en ai plein mon cœur ! Et comment n'en serais-je pas pénétré aujourd'hui ? Cette éloquence de l'âme tressaillant de patriotisme,

........O patrie, ineffable mystère,
Mot sublime et terrible ! inconcevable amour !

cette éloquence, dis-je, a envahi, depuis trois jours, notre grande ville. Elle y parle une langue que tout le monde comprend, que tout le monde applaudit. Et quelle thèse émouvante ! Ce n'est pas seulement une idée, toute grande qu'elle soit, que ces fêtes évoquent ; elles rappellent à nos souvenirs les pages les plus attrayantes de notre histoire. Sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, qui a si grandement fait les choses, la procession nationale a été pour ainsi dire l'histoire du Canada, en tableaux qui parlaient au cœur, à l'imagination, et nous retraçaient en traits aussi pittoresques qu'ineffaçables les phases les plus dramatiques de notre histoire. Le cycle entier a été parcouru : c'était d'abord la période de la découverte et de l'établissement du pays ; Jacques-Cartier, le hardi marin, envoyé par François I à la conquête d'une partie de l'héritage d'Adam qu'il ne voulait pas, disait-il, laisser seul en partage à son frère le roi d'Espagne ; c'est Frontenac, la personnification de la lutte triomphante contre l'Angleterre et les sauvages non chrétiens ; c'est la période de la fondation définitive de la colonie.

Puis vient la phase militante, je devrais dire la phase de notre âge héroïque, où le courage, l'audace, l'activité, la valeur personnelle suppléent au nombre. Napoléon, parlant un jour des guerres de la Vendée, disait qu'elles avaient été une lutte de géants ; de quels mots caractéristiques n'aurait-il pas appelé la lutte héroïque des Canadiens, faiblement soutenus par la France, contre les forces combinées de l'Angleterre et de ses colonies !

Enfin arrivent les jours de deuil de la conquête. Ici commence une lutte non moins héroïque que la précédente ; c'est la lutte pour l'existence d'une poignée de colons cédés par un marché diplomatique, et que le vainqueur veut traiter en peuple conquis. Tout le génie politique de l'Angleterre, toute l'astuce et la persévérance de ses hommes d'Etat, acharnés à la réalisation d'un projet d'assimilation des races, viennent se briser contre la résistance, pendant trois quarts de siècle, des Canadiens-français, soutenus par leur foi, par leur attachement à leurs traditions, à tout ce qui les constitue une race distincte en Amérique.

Puis vient 1834, avec Duvernay et la fondation de la Saint-Jean-Baptiste, qui se lie si intimement avec le jour que nous célébrons et en est en quelque sorte l'aurore. C'est la réalisation d'une idée qui doit être féconde en grands résultats, Les créateurs d'institutions de ce genre ont-ils toujours la conscience de la grandeur de l'œuvre qu'ils font ? On peut en douter. Ces créations sont presque toujours un fait providentiel, la résultante d'idées que la force des choses a fait naître et dont les événements déterminent forcément la grandeur. Jusqu'en 1834, les Canadiens avaient lutté sans entente. Les personnalités brillantes n'avaient pas manqué ; ces chevaliers aguerris et indomptables s'étaient fait une large place dans le parlementarisme, comme les chevaliers du moyen-âge s'étaient taillé des marquisats et des duchés dans la féodalité. L'union manquait entre le peuple et ses chefs naturels, trop isolés dans leur lutte. La fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, sa constitution, son programme, appelaient le peuple à la rescousse et sanctionnaient l'union des chefs avec la masse du peuple, comme la Grande Charte de Jean-Sans-Terre avait jadis scellé le pacte d'alliance entre les barons normands et le peuple anglais.

La fondation de la Saint Jean-Baptiste ne réveillait pas

l'idée nationale, puisqu'elle était restée vivace dans les cœurs, mais elle l'appelait à l'action, activait sa flamme. Plus que cela, et surtout, elle prêtait au mouvement national toute la force de l'association, cette grande arme du XIXe siècle, le point d'appui que cherchait Archimède pour soulever le monde.

De cette époque la lutte prend un nouveau caractère ; elle se poursuit avec des viscissitudes diverses, où se trouvent de faux mouvements dont les institutions humaines ne sont jamais exemptes ; mais l'idée féconde, l'idée de la Saint-Jean-Baptiste, est toujours là, domine les événements, plus forte que les hommes et les choses, et elle finit par triompher, sous l'union du Canada, avec la conquête de tous nos droits politiques, civils et religieux.

Quel contraste ! Quelle comparaison, naît spontanément dans l'esprit, à la pensée de ces deux époques ! D'un côté un pays agité, réclamant ses droits, n'ayant que des perspectives sombres devant lui. Cette Saint-Jean-Baptiste de 1834 a plus l'apparence de préparatifs aux combats que l'air d'une fête. La foi seule, et une foi à soulever des montagnes d'obstacles, dût empêcher les Canadiens réunis dans les jardins de MacDonald de douter de l'avenir de leurs compatriotes. D'autres auraient pu croire alors que c'en était fait des Canadiens comme peuple appelé à jouer un rôle important dans le monde. Mais l'esprit aperçoit un autre tableau. La race opprimée de 1834 arrivée en 1884 au plein développement de ses droits, parfaitement assise dans la province de Québec, songeant à étendre ses rameaux ailleurs et à rapprocher de l'arbre principal ceux que les circonstances et le va et vient des évenements ont semés un peu partout chez nos voisins. Lorsqu'on lit les journaux de l'époque et ceux du temps actuel, on mesure bien vite, dans l'ordre politique, l'étendue du chemin. En 1834, MM. Viger et Morin étaient à Londres plai-

dant notre cause ; aujourd'hui sir Charles Tupper occupe un poste d'ambassadeur à Londres, traite avec les puissances du continent de nos intérêts commerciaux, et M. Fabre fonde un journal canadien à Paris. Elles seraient bien ridicules aujourd'hui les tirades à la liberté, les cris de mort aux tyrans que l'on poussait à cette époque troublée. Aujourd'hui nous jouissons d'une façon incontestée de plus de liberté qu'aucun peuple de l'univers. C'est à un point que nous n'y songeons plus. C'est presqu'un malheur, car nous sommes exposés, à défaut d'ennemis à combattre, à diriger contre nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre une oligarchie méprisée. C'est le plus grand danger, le seul que nous courrions aujourd'hui. Ah ! suivons donc le conseil paternel que nous donnait l'éloquent prédicateur de la Saint-Jean-Baptiste lorsqu'il nous disait, dans ses élans patriotiques, que si les Canadiens d'aujourd'hui allaient se diviser, ils perdraient le fruit des labeurs du passé. Si le vent de la révolte se mettait à souffler parmi nous, nous ne pourrions continuer l'œuvre glorieuse si bien commencée. Faisons aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, le vœu de ne jamais susciter ces divisions qui absorbent un temps et des efforts qui seraient bien mieux employés aux grands intérêts que nous sommes tenus de servir ; qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission

"D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse,
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand."

La patrie vaut bien le sacrifice de tous nos griefs, de nos plaintes, de nos ambitions, de nos préférences.

A ce prix seulement nous achèterons le futur glorieux que nos héros ont rêvé pour leurs enfants ; à ce prix seulement nous éviterons les obstacles qui pourraient mettre en péril la destinée providentielle de notre nation. Dieu et la patrie le veulent, tous ceux qui ont du cœur et de la foi doivent le vouloir aussi.

J'ai parlé de dangers. Pour ceux qui n'ont pas comme nous confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y a danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; les flots des peuples, qui diffèrent de nous par la langue, la religion, les mœurs, se pressent, toujours montants, toujours renouvelés, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde, l'Italie qui se fait persécutrice, la France qui se fait païenne semblent nous prédire que les nations catholiques, que les races latines ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations, est en danger.

N'ayons crainte, cependant. Il ne tient qu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir notre destinée. Voyez-vous cette embarcation qui paraît si frêle ? vous croiriez que la vague bondissante va bientôt la briser et l'engloutir ; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel, sillonnant la crête de la vague et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparaît au loin dans le plus fort de la tempête, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. La tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée, repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez plutôt là-bas ; vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu ; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole a été recueillie religieusement, et les matelots, réparant leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage.

Et que faisons-nous en ce moment ? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme l'équipage dont je parlais, nous avons traversé heureusement la tourmente. Eux durent leur salut à la cons-

truction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous avons passé par de rudes tempêtes ; nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous conservons la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction infaillible et lumineuse de notre foi.

J'ai dit tantôt que la Saint-Jean-Baptiste avait été la grande charte de la nation canadienne. Le jour que nous célébrons est une des grandes séances de ses Etats Généraux ; c'est aussi le jour des grandes manœuvres, un camp de Châlons canadien. Le prophète éclatait en transports enthousiastes en chantant la beauté des innombrables tentes d'Israël, resplendissantes de blancheur et de lumière, et annonçant au loin la force du peuple choisi entre les nations. Quel spectacle pour nos martyrs, morts pour la foi, nos soldats, morts pour la patrie, nos victimes, tombées pour la liberté, quel spectacle pour toutes ces grandes âmes que celui présenté par cette fête ! Au premier plan du tableau, ils ont vu tout un peuple agenouillé près de l'autel du Dieu trois fois grand, offrant à ce Dieu des nations les premiers élans de son patriotisme, abaissant devant sa toute-puissance des fronts et des regards que la foi et la liberté portent vers les cieux ; puis cette marche solennelle, déroulant dans les rues de la grande cité les anneaux sans fin de cette chaîne vivante et forte ; ces chants de gloire, ces hymnes de triomphe, ces âpres senteurs de liberté sortant partout du sol et embaumant l'atmosphère, cette joie, cette allégresse s'étalant, s'écrivant de toutes couleurs, de toutes formes, de tous caractères ; et au milieu de tout cela, comme un lien doux et puissant, comme une étreinte magnétique, ce sentiment d'amour national, de solidarité sympathique, ce sentiment d'union, si puissant dans sa foi, si fécond dans sa puissance !

Voilà ce que j'ai ressenti, voilà ce que vous avez dû éprouver dans ce grand jour que nous célébrons.

Le jour que nous célébrons c'est le renouvellement du baiser fraternel à nos frères des Etats-Unis. Ce que la France est à nous, nous le sommes à nos frères d'Amérique. Je ne suis pas de ceux qui regardent l'émigration comme un crime ou comme un écart de patriotisme. L'émigrant français aux Etats-Unis, comme le colon canadien dans Ontario, est une avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire pour le siècle qui nous suivra. L'Anglo-Saxon émigre aux Etats-Unis pour aller s'inféoder aux institutions républicaines ; il ne revient pas. Le Canadien-français qui émigre n'a pas de plus grande ambition là-bas que de fonder une petite colonie française pour se protéger, s'aider, se souvenir ; il revient aux jours de fête de famille ; il reviendrait aux jours de danger de la patrie. Il reste là-bas ce qu'il est ici, français et catholique. Le travailleur canadien a joué son rôle dans la République voisine ; il a imprimé le cachet de son intelligence et de sa force aux grands travaux de l'Etat ; semblable en cela à ces glorieuses corporations ouvrières du moyen-âge, qui couvrirent le sol de l'Europe de ces monuments gigantesques qui ont servi de jalons à la marche de la civilisation, des arts et de la foi dans l'Occident.

Plus loin que la ligne 45ème, plus loin que la dernière, la plus éloignée des colonies canadiennes en Amérique, au-delà du grand Océan, se trouve un beau pays, que nous n'avons pas oublié aujourd'hui.

Dans le déploiement fastueux de votre procession, qui de vous n'a pas admiré la grande cavalcade qui nous rappelle un des plus beaux souvenirs historiques de la France ? Dans la recherche de nos gloires passées, dans l'épanouissement de nos joies nationales, la France occupera toujours une place royale dans nos affections. Son histoire n'est-elle pas la nôtre, jusqu'au jour où nous avons commencé l'histoire pour notre

propre compte? La France, nous y sommes attachés encore par tant de liens, que rien ne peut altérer le sentiment qui nous fait partager ses joies et ses douleurs et vivre de sa vie. Nous ne pouvons, lorsque nous voulons caresser des rêves ambitieux, nous empêcher de penser que notre vocation en Amérique est un peu celle de la France en Europe.

" Quand Dieu frappe un grand coup, c'est par la main des Francs."

La France, elle traverse en ce moment une crise terrible.

> " Ce siècle, dont l'écume entraîne dans sa course.
> Les mœurs, les rois, les Dieux !...... "

Ce siècle verra-il l'effondrement de cette nation privilégiée, que Dieu avait bénie parce qu'elle s'était donné pour mission de christianiser l'univers en le civilisant? Elle avait porté la croix jusqu'aux extrémités du monde, comme pour récompenser le Christ d'avoir donné la liberté au monde comme un des fruits de l'arbre sacré du Golgotha. Et maintenant, c'est au nom de cette liberté qu'elle chasse le crucifix de ses tribunaux, de ses écoles, de ses hôpitaux, ces temples sacrés de la charité, de la vérité, de la justice. Quelle sanglante ironie! Mais attendez; l'école impie, qui insulte ainsi l'humanité, n'aura qu'un triomphe d'un jour; jamais elle ne réussira à déchristianiser la France! Ecoutez la protestation calme de la conscience publique qui parle pour la famille, pour la société outragées: " Vous avez réclamé la liberté de penser, vous avez demandé la liberté de la presse, vous avez voulu la liberté d'association, la liberté des réunions. Vous avez risqué le salut de la France pour obtenir ces libertés. Eh bien! au nom de cette liberté, nous vous demandons le privilège d'instruire nos enfants, de soigner nos malades, de nourrir nos pauvres, et de prier pour vous, pour la France." Tôt ou tard, cette noble protestation sera entendue, sera exaucée. N'allez

pas croire que la foi est morte en France. La croix reste dans les temples plus vénérée qu'auparavant: elle a plus d'empire que jamais sur les consciences ; elle a repris dans le sanctuaire de la famille tout le prestige qu'on a cru lui faire perdre dans la société officielle. Non, c'est plus fort que la philosophie, plus fort que la Révolution, la France baptisée par Clovis, confirmée par Charlemagne, sanctifiée par Saint-Louis, la France est et restera très chrétienne. Le langage, cette incarnation sublime de la pensée, comme le Verbe est l'incarnation éternelle de l'idée divine, le langage, plus fort que les décrets passagers d'une législation perverse, le langage a conservé la croix comme le nom symbolique de ce qui est grand, généreux, honorable. La France guerrière, la France héroïque, la France religieuse dit le fond de sa pensée quand elle emploie ce symbole divin comme la récompense, le couronnement des glorieuses carrières ; aussi, malgré ses gouvernements libres-penseurs, elle n'a pas changé, elle ne changera pas le nom glorieux de la croix de la Légion d'honneur. Elle a pu avoir le triste courage de renier le Christ dans son enseignement ; elle n'aura pas la force d'arracher la croix de la poitrine de ses savants et de ses braves, de ceux qui ont passé dans la vie ou dans la mort en faisant le bien. Croix glorieuse qu'ont embrassée avec un égal amour les rudes soldats du premier empire, les fils des Vendéens et les défenseurs du Saint-Siége ! Croix glorieuse qui a décoré la poitrine des princes, des prélats, des rois comme un symbole d'honneur, de gloire et de foi ! Croix glorieuse, dont je m'honore comme je m'honore de la décoration pontificale qui brille à côté d'elle sur ma poitrine. Foi, honneur, c'est-à-dire, catholique et français, les deux noms de baptême de tout vrai Canadien !

Voilà, messieurs, les pages d'éloquence canadienne que j'ai lues dans le déploiement de notre fête et que je vous ai répétées dans leur émouvante simplicité. Joyeux chant de gloire, sa-

lutaire enseignement, leçon sublime que le passé nous donne pour nous guider dans l'œuvre de l'avenir ! Foi, travail, courage, union. Voilà l'idée qui a présidé à la fondation de la Saint-Jean-Baptiste, voilà le parfum qui se dégage de la grande manifestation d'aujourd'hui, voilà la pensée féconde qui restera du " jour que nous célébrons."

M. J. A. Ouimet, M. P., proposa ensuite la santé du Canada. Ayant bu, dit-il, à la santé de la France et des Etats-Unis, il est maintenant temps de boire à celle du Canada. Rien n'est si beau et si précieux que son pays. Nous sommes les enfants du sol et nous en sommes fiers.

Nous sommes fiers aussi des ancêtres qui l'ont conquis et qui nous l'ont légué. Nos ancêtres ont découvert ce pays et l'ont fécondé de leur sang.

Depuis la cession à l'Angleterre, ils l'ont reconquis une seconde fois en lui obtenant la liberté des droits constitutionnels.

Si nous sommes fidèles à notre mission et à nos traditions, avant longtemps ce pays sera le nôtre. Nous aimons notre patrie, et quoi qu'il arrive par la suite, quelles que soient ses destinées, nous continuerons à la défendre et à constituer une nation.

Le passé est une garantie de l'avenir et ceux qui vivront pour voir la célébration du centenaire de la St-Jean-Baptiste, seront fiers des progrès accomplis par les Canadiens-français.

DISCOURS DE SIR H. LANGEVIN.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous assure que c'est avec un grand plaisir et avec beaucoup de satisfaction que j'ai reçu, de la part du comité d'organisation, l'invitation d'assister ce soir au banquet des noces d'or de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Sir John A. Macdonald, le chef du gouvernement, aurait beaucoup désiré accepter l'invitation qui lui avait été faite aussi, mais des affaires publiques l'ont privé du plaisir de venir vous dire lui-même ce soir, combien il aurait été heureux de prouver, par sa présence au milieu de vous, combien il apprécie la position des Canadiens-français dans le Canada. Il aurait voulu montrer combien il est heureux des progrès et de la prospérité de notre race dans le pays. Il m'a chargé de vous faire part de ses sentiments et je vous assure qu'il était très sincère lorsqu'il me disait en partant :

" Allez dire à vos amis combien je regrette de ne pouvoir " aller les rejoindre ce soir."

Quant à moi, j'ai été très heureux de pouvoir assister à ce banquet, au cinquantième anniversaire du banquet présidé par mon ancien ami, Ludger Duvernay.

Je dis mon ami, car j'ai eu l'avantage de le connaître pendant plusieurs années, d'être son ami, et j'ai toujours apprécié les sentiments patriotiques qui l'animaient. Il a passé sa vie à servir son pays, à servir sa race, et lui, il s'est oublié complètement. Il est resté pauvre, mais il est resté honnête.

M. le président m'a prié de répondre à la santé que vous avez reçue tout à l'heure avec tant d'enthousiasme, et qui a été si bien chantée. Je regrette beaucoup qu'il soit impossible, comme le prouve la quantité des toasts que vous avez à proposer, que je puisse rendre justice à mon sujet. Ce sujet est si grand, si vaste, il offre des ressources si considérables, si

étendues qu'il faudra des heures bien longues pour pouvoir le traiter comme il le mérite.

Je vais essayer, en aussi peu de mots que possible, de faire un retour sur le passé, de parler un peu du présent et de voir ce que l'avenir nous réserve.

Ne soyez pas effrayés, messieurs, je ne vous ferai pas un long discours. Les hommes politiques sont accoutumés à faire de longs discours, et surtout ils aiment à parler politique ; quelquefois ils s'oublient, même dans une occasion comme celle-ci ; mais j'ai bien pris garde, en partant, de laisser toute la politique derrière moi, afin de ne parler que de choses sur lesquelles nous puissions nous tous entendre.

Le Canadien-français n'était pas le Canadien d'aujourd'hui, quand nos ancêtres sont venus au Canada.

Ils sont venus, il est vrai, pour donner à la France un territoire considérable, mais ils y sont aussi venus pour conquérir un pays à la civilisation, et en plantant le drapeau de la France sur le sol canadien, ils ont eu soin d'y planter en même temps la croix, le drapeau de la religion.

A cette époque-là, le drapeau de la France et la croix allaient ensemble. Aussi que de merveilles n'a-t-on pas vues réalisées pendant les 150 ans du régime français au Canada ! Nous avons vu les peuplades sauvages converties à la religion chrétienne ; nous avons vu la barbarie disparaître devant la civilisation, nous avons vu le paganisme fuir devant la croix.

Les combats, les luttes que nos ancêtres ont eu à livrer ont été de deux sortes. Il y a eu des combats contre les barbares et contre le paganisme, il y a eu des combats contre les sauvages pour arrêter leurs incursions, et pour tâcher d'introduire la civilisation chrétienne au Canada.

Il y a eu plus ; il y a eu la lutte avec les colonies de la Grande-Bretagne qui voulaient détruire les établissements

français. Il a fallu lutter pendant des années, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, jusqu'à ce qu'enfin la guerre européenne eût été transportée sur le sol d'Amerique et que la question fût posée, de savoir qui aurait la suprématie, du drapeau français ou du drapeau anglais.

Le sort des armes a décidé contre le drapeau français. La Providence, sans doute, a voulu épargner au Canada les horreurs de la révolution française tout en nous préparant aux libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Avant de voir disparaître le drapeau français du Canada, laissez-moi vous dire que nos ancêtres n'ont pas oublié même alors qu'il étaient Français, qu'il devaient leur existence à la France, que tout ce qui leur était cher, leur religion, leurs institutions et leur langue, ils le devaient à la France.

Nous, messieurs, irions-nous nous rappeler que la France nous oubliait, que ses hommes d'état nous négligeaient ? Quel est l'homme parmi vous qui n'oublierait pas les torts qu'a pu avoir sa mère pour ne se souvenir que de ses caresses ?

Aussi, nos ancêtres, même après la séparation, ont aimé la France ; nous l'aimons encore, et nous l'aimerons toujours.

Ce sentiment n'exclut pas le sentiment de reconnaissance et d'attachement que nous devons avoir envers l'Angleterre, qui protège nos libertés, nos institutions, notre religion, tout ce qui nous est cher.

Il est bien vrai que pendant 50 ans, il nous a fallu lutter pour affermir notre position, et réclamer nos droits et nos priviléges. Le clergé, qui avait tant fait pour le Canada, du temps du gouvernement français, le clergé s'est mis alors à la tête du peuple canadien-français ; il a continué à lui apprendre sa langue, à instruire ses enfants ; et quand les grandes luttes sont arrivées, quand il a fallu lutter sur le forum, dans la presse, dans le parlement du Bas-Canada, alors les hommes

qui avaient été formés par le clergé devinrent les chefs du peuple ; ils défendirent ses intérêts, et passèrent l'océan pour aller défendre ses droits jusqu'au pied du trône.

Le gouvernement anglais reconnut bientôt que, quoique parlant le français et ayant du sang français, du moment où le drapeau anglais avait remplacé au Canada le drapeau français, les Canadiens étaient devenus sujets anglais, et que comme tels, ils avaient droit à toutes les libertés des sujets anglais. Le gouvernement anglais nous donna une constitution qui n'était pas parfaite ; elle avait encore une certaine tendance à revenir à l'ancien système, qui consistait à nous maintenir dans la position des vaincus, mais nous n'étions pas disposés à accepter cette position. Nous avions à côté de nous des Ecossais, des Anglais et des Irlandais ; c'étaient des sujets de Sa Majesté, et nous croyions que nous, quoique ne parlant pas leur langue, quoique n'ayant pas de sang anglais dans les veines, nous avions les mêmes droits qu'eux et nous réclamions notre part dans l'administration des affaires du pays et dans les positions qui étaient à la disposition de la couronne d'Angleterre dans le pays. Grâce à l'énergie des chefs du peuple, nous eûmes le bonheur, la gloire, le triomphe, de voir le gouvernement responsable établi parmi nous, et les Canadiens-français ont eu leur part dans l'administration des affaires du pays.

Cette liberté dont nous jouissons aujourd'hui, liberté sans licence, nous devons la garder, la conserver aussi précieusement que le plus bel héritage.

Je remarque ici qu'avec ce système de gouvernement responsable que nous avons fait des prodiges. Le pays s'est étendu d'un océan à l'autre et nous avons l'autonomie de la province de Québec, cette autonomie dont nous sommes si fiers et que nous devons conserver par tous les moyens possibles,

car, si nous voulons être un peuple libre, il faut que chacun connaisse ses devoirs et ses droits.

Chaque province a ses privilèges et ses droits garantis par la constitution ; il en est de même du pouvoir fédéral, et je suis convaincu que le moyen d'avoir la paix, c'est que chacun reste dans les limites de ses attributions.

Grâce à ce systême, notre pays a grandi, le peuple canadien s'est multiplié, et de 60,000 âmes qu'il comptait lors de la cession, nous sommes aujourd'hui un million et un quart de Canadiens-français. Ajoutez à ce chiffre les 500,000 Canadiens-français des Etats-Unis, dont nous sommes si heureux de voir ici les représentants, et nous arrivons à un million et trois quarts.

Les Canadiens d'Ontario sont 125,000 ; le double de ce que nos pères étaient il y a un siècle et quart, et si nous avons fait un tel progrès, pourquoi n'en feraient-ils pas autant ?

Il y a aussi des Acadiens, des Canadiens-français, je devrais dire, au fond de l'Acadie, qui sont 120,000. Ah ! si vous aviez pu, comme moi, voir ces braves gens, comme ils sont dignes d'être nos frères ! Chez eux comme chez nous, le principe évangélique a été suivi, ce principe en vertu duquel de 60,000, nous sommes devenus un million et trois quarts.

Et messieurs, ajoutez les populations françaises des provinces maritimes et d'Ontario à celle de la province de Québec, suivez la progression qui a été signalée depuis un siècle, et vous verrez que dans cinquante ans d'ici, nous aurons dans le pays de quinze à seize millions de Canadiens-français !

Ce seront des hommes animés du plus pur patriotisme, loyaux au gouvernement de leur pays, loyaux à leur Reine comme les Canadiens-français d'aujourd'hui.

Une chose nous est nécessaire pour atteindre les glorieuses destinées qui nous sont promises, c'est que, malgré nos divi-

sions politiques, nous agissions toujours les uns envers les autres de manière à pouvoir un jour nous tendre la main, s'il en était besoin, et dire : " Notre religion, notre nationalité, nos institutions " sont en danger, eh bien, nous sommes là pour les défendre comme ont fait nos ancêtres. (Applaudissements prolongés).

Ce discours fut longuement applaudi et M. Laurier se leva au milieu des acclamations. Il y a cinquante ans, dit-il, lorsque la société St-Jean-Baptiste fut fondée, notre pays ne comprenait que le Bas-Canada ; aujourd'hui c'est un immense pays.

Alors c'était la Nouvelle France s'étendant du Labrador à Ontario ; aujourd'hui il va de l'Atlantique au Pacifique. Ce soir nous avons bu avec enthousiasme à la santé de la Reine, mais les fondateurs de la St-Jean-Baptiste, ne l'avaient pas fait parce qu'ils désespéraient de trouver la liberté sous le drapeau anglais. Mais la liberté nous est venue et cette société d'abord politique est devenue nationale.

Le jour arrive où toutes les races du Canada seront unies sous le drapeau anglais, fière de leur pays et de leur origine.

C'est à nous d'être fidèles aux intérêts du pays. Aujourd'hui, notre patrie comprend toute l'Amérique Britannique et cela nous impose de nouveaux devoirs ; celui d'étendre la colonisation et la civilisation, celui d'être généreux et d'offrir aux autres ce que nous avons reçu. Nous aimons l'Angleterre, mais la France occupe la première place dans nos cœurs ; et dans une occasion comme celle-ci nous ne pouvons l'oublier. Avant tout montrons nous dignes de notre patrie sur laquelle la Providence a veillé avec tant de sollicitude.

DISCOURS DE M. COURSOL M. P.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Si j'avais eu à choisir le *toast* qu'il me plairait le plus de proposer en cette grande et patriotique réunion, j'aurais certainement choisi celui que l'honorable président vient de me prier de porter.

Ces mots " à la province de Québec " évoquent en ce moment chez moi, comme chez vous, messieurs, la grande image de la patrie, avec ce toit qui la rend chère à nos cœurs, avec ce qui a fait faire de si nombreux sacrifices à nos prédécesseurs, pour nous permettre de la voir dans sa splendeur d'aujourd'hui. Mais, messieurs, l'âge, qui m'enlève tant d'avantages que beaucoup d'entre vous possédez, m'en donne un sur la plupart des convives qui ne sont encore qu'au printemps ou à l'été de la vie. Mes souvenirs, messieurs, remontent à près de 50 ans. C'est vous dire que si je vois aujourd'hui la province de Québec dans une condition de prospérité que la plupart des nations du monde pourraient lui envier, c'est vous dire que je l'ai vue aussi, aux jours de ses revers, aux jours de ses malheurs, aux jours de ses luttes héroïques pour la liberté. Oui, messieurs, la plupart d'entre vous ne peuvent guère se faire une idée de l'état de la province de Québec au jour dont nous célébrons le cinquantième anniversaire, au jour de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste par le sincère, dévoué et ardent patriote Ludger Duvernay.

Au lieu de cette fière cité où nous tenons maintenant une si large place, où l'union règne parmi les citoyens de toutes les origines, races et religions, si bien prouvée par les acclamations sympathiques des autres origines à notre race, au lieu

de cette grande ville qui compte par les souvenirs qui s'y rattachent, par son histoire, par son commerce, au lieu de ce port immense où les vaisseaux de toutes les nations viennent apporter la richesse et la vie, on voyait alors une petite ville où nous, Canadiens, ne jouissions que des droits que nous pouvions défendre à la force de nos bras, où il n'y avait pas de place pour les faibles, où il n'y avait de sécurité pour personne, où le souffle empoisonné du fanatisme encourageait la guerre de races, un port où il n'y avait qu'un cabotage, où rien enfin ne donnait l'espoir à la génération d'alors que le centre de la Patrie Canadienne grandirait au point d'être un jour le centre commercial d'un pays grand comme l'Europe.

La province de Québec était alors une fidèle image de ce qu'était notre ville—l'inertie était partout ; le peuple, mécontent du joug si lourd qui pesait sur lui, appelait de tous ses vœux des libertés qui lui échappaient comme l'horizon, lorsqu'il se croyait près de les conquérir. Mais, Messieurs, il y avait du cœur, de la foi quelque part ; la vie nationale s'était réfugiée, concentrée dans les âmes ardentes de quelques patriotes, qui aimaient, jusqu'à braver la prison, braver l'exil et l'échafaud, cette province de Québec à laquelle vous allez boire avec enthousiasme dans quelques instants.

Oh, Messieurs, n'oublions pas en ce beau jour les hommes auxquels nous dûmes nos libertés, ces héros de nos luttes politiques, dont on peut dire de chacun avec le poète.

Un homme à la franche parole,
Qui n'a jamais fléchi devant aucune idole.

Tout a bien changé dans la position où était alors le Bas-Canada, grâce au régime libéral que nous ont valu les luttes de nos hommes d'Etat. Nous étions alors comme perdus dans l'immensité de notre patrie ; aujourd'hui nous sommes à l'étroit dans nos vieilles paroisses et nous déversons le trop

plein de notre population sur les provinces voisines et les Etats-Unis. Nous envahissons l'Ouest du Canada. Nous sommes fixés à demeure dans plusieurs comtés d'Ontario, et si nos voisins reculent leurs frontières du côté de l'Ouest, nous reculons les nôtres dans la même direction, et cela sans secousses.

Là où nous nous établissons, c'est dire que *cela sera la Province de Québec*, car nous restons là-bas et nous sommes ici. Nos institutions, nos coutumes, nos mœurs, notre langue et notre religion forment comme un héritage, un rempart qui résiste à toutes les armes dirigées contre nous.

Permettez-moi d'exprimer ici un vœu qui, j'en suis sûr, devra se trouver dans vos cœurs, c'est que le mouvement migratoire de nos populations se dirige du côté de nos terres colonisables, qui sont si fertiles et si nombreuses, et surtout que nous aidions d'une façon efficace aux colons.

Si l'on déployait dans ce but la centième partie du zèle qu'on a mis à organiser cette magnifique suite de fêtes, la colonisation ferait merveille, et le cœur de ce vrai patriote, le curé Labelle, serait bouillant de joie, le curé Labelle, Messieurs, qui est à cette grande et belle œuvre ce qu'ont été Papineau, Lafontaine, Morin, Panet, Taché, Cartier, à nos luttes politiques.

Messieurs, toute médaille a son revers—si j'ai dit quelques mots des gloires de la province de Québec, et si j'ai parlé de ses forces. je ne puis cacher ses côtés faibles. Si nous sommes plus nombreux, plus grands qu'en 1834, nous sommes peut-être moins forts, à cause de notre désunion et de la confusion qui règne dans nos rangs.

C'est un point noir qui doit affliger tout bon patriote ; c'est pourquoi je ne veux pas m'y arrêter dans ce jour consacré à la joie, mais j'espère qu'il sortira de cette assemblée

qui réunit sous le même toit des hommes qui se combattaient la veille, une idée généreuse de paix et de réconciliation.

Un grand philosophe a dit que si les torts n'étaient que d'un côté, les discussions seraient bientôt terminées. Pénétrons-nous de cette pensée et les mains se tendront les unes vers les autres comme par enchantement.

En terminant, Messieurs, il m'appartient comme à chacun de vous de faire des vœux pour la prospérité de la province de Québec que nous aimons tant, cette patrie

Où mûrit l'héroisme, où fleurit la gaité,
Terre où nous respirons avec fierté.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROUTHIER.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est deux heures ; c'est bien matin pour se lever, et c'est bien tard pour parler. La province de Québec ne peut cependant pas rester muette, puisqu'elle est du genre féminin. Elle parlera donc, mais parlera par la bouche d'un homme, c'est-à-dire brièvement.

En me chargeant de prendre la parole ce soir, ou plutôt ce matin, au nom de la province de Québec, le comité d'organisation de ce banquet m'a fait un honneur très grand, que j'apprécie au delà de toute expression, mais que je remets à sa véritable adresse, je veux dire à la magistrature dont je fais partie.

Pour moi personnellement, c'est non seulement un honneur, mais un bonheur, puisque cela me fournit l'occasion de louer ma patrie.

Le Canada, c'est la patrie commune des races diverses qui l'habitent de l'Atlantique au Pacifique. Mais la province de Québec, c'est out particulièrement notre patrie à nous,

Canadiens-français, et la fête Saint-Jean-Baptiste, c'est la fête de notre province.

C'est aussi votre fête à vous tous qui êtes ses enfants, Canadiens-français des Etats-Unis, des provinces maritimes, d'Ontario, du Manitoba, et c'est avec une tendresse vraiment maternelle qu'elle vous voit réunis autour de sa table.

C'est la fête du présent, c'est la fête de l'avenir, c'est la fête du passé ; et si les grands souvenirs patriotiques peuvent réveiller les morts, nos glorieux ancêtres doivent tressaillir aujourd'hui dans leurs tombeaux.

Ah ! Messieurs, que la Providence s'est montrée généreuse envers nous quand elle nous a donné pour patrie ces magnifiques vallées qu'arrosent le roi des fleuves et ses gigantesques tributaires !

Qu'elle est belle notre province bien-aimée quand elle renaît à la vie sous les caresses du printemps ! Quel riche manteau de verdure et de fleurs elle revêt alors ! Quelles harmonies font alors entendre les flots de ses rivières et de ses grands lacs sur leurs immenses rivages ! Quels concerts donnent les oiseaux dans ses forêts, et les brises dans ses feuilles naissantes !

Je m'extasiais l'autre jour dans la contemplation d'un de ces paysages admirables qui se rencontrent à chaque pas sur les rives de notre grand fleuve, et qui résument pour ainsi dire toutes les beautés de notre grande nature. Mais il y avait dans ce tableau de renouveau et de jeunesse un personnage qui lui donnait la vie, c'était un semeur qui marchait à grands pas dans son champ fraîchement remué.

Légèrement incliné vers la terre, il y jetait une semence précieuse, confiant dans la fécondité de sa patrie et dans les bienfaisantes rosées du ciel.

Et je me disais en admirant ce robuste semeur : le vrai Canadien-français, ce n'est pas moi, c'est lui.

Oui, messieurs, permettez-moi de vous le dire : le vrai type de notre race, ce n'est pas nous qui appartenons aux professions libérales, au commerce, à l'industrie, c'est l'agriculteur, vivant heureux et libre sur la terre que ses mains ont défrichée. Le vrai type canadien, c'est encore le colonisateur, qui a sa personnification la plus haute et la plus pure dans ce prêtre que tout le pays acclame comme l'apôtre de la colonisation. Vous applaudissez, messieurs, avant que je le nomme, et, de fait, il n'est plus nécessaire de le nommer : on dit son titre de gloire, et tout le monde le comprend.

Regardez maintenant notre agriculteur exploitant son domaine.

A l'image de Dieu, il semble avoir le don de créer, et sous ses pas naissent les moissons, les fleurs et les fruits. Ces beaux arbres qui étendent leur feuillage comme un large parasol au dessus de sa maison, c'est lui qui les a plantés et qui en a pris soin. Ils ont grandi sous ses yeux, vieilli avec lui, et il les aime comme des compagnons de labeurs et de succès, d'épreuves et de joies.

Ce jardin qui sourit au soleil à côté de sa maison, c'est son œuvre ; c'est lui qui l'a taillé, préparé, enclos ; c'est sa vaillante femme qui en cultive les légumes et les fleurs ; et quand ses petites filles—fleurs vivantes—y vont tresser des bouquets pour l'autel de Marie, il tressaille de bonheur en songeant qu'il est l'auteur de toute cette vie qui l'environne, et de toutes ces espérances qui s'épanouissent autour de lui et qui dorent son avenir.

Puis ses pensées s'élèvent : il songe que ses parterres fleuris et ses bocages verdoyants sont autant d'encensoirs dont les parfums montent vers le ciel. Toutes ces voix qui chantent dans la nature, toutes ces rumeurs qui s'élèvent de la terre bénissent son créateur.

Mais ce concert d'hommages n'arrive jusqu'à Dieu qu'en

passant par son âme, à lui, créature raisonnable. Car l'homme n'est pas seulement le roi de la création, il en est le pontife, et c'est lui qui, par un acte libre de sa volonté, reporte au créateur les louanges, les adorations, les reconnaissances des créatures inanimées ou dénuées de raison.

Vous allez me dire peut-être qu'il y a dans ce tableau plus de poésie que de réalité. Mais veuillez observer que c'est un type, le type de notre race que je veux peindre, et je maintiens que ce type est réel. Non-seulement il existe, mais il éprouve vraiment les sentiments que je lui prête—sans pouvoir les exprimer peut-être.

Comme ses ancêtres, il est un semeur de foi, et c'est lui qui garde le plus fidèlement les vertus du foyer domestique. C'est lui qui est le plus solide fondement de notre nationalité et la plus ferme espérance de notre avenir.

II

Messieurs, j'ai dit plusieurs fois, dans des discours qui ont été publiés, quelles hautes destinées je rêve pour notre province de Québec. Le rôle que j'ambitionne pour elle sur cette terre d'Amérique, c'est celui que la France a joué dans le vieux monde. Je le disais tout récemment à nos frères d'outre-mer, les Vendéens, et j'ajoutais que nous avions le droit de n'être pas modestes, puisque nous étions les fils de la France et de l'Eglise.

Ces liens de filiation, il ne faut pas les rompre : il convient plutôt d'en augmenter la force.

La mission de la France en ce monde, n'est pas finie, et nous devons espérer qu'au delà du sombre défilé qu'elle traverse, elle retrouvera son lustre et sa grandeur des siècles passés. Un jour viendra peut-être où la mère et la fille grandiront comme un grand astre et son satellite autour du même soleil de gloire.

Mais pour arriver à ces glorieuses destinées, il faut que nous restions unis et que la province de Québec garde son autonomie.

Rester unis pour être forts, c'est une vérité tellement évidente que je ferais injure à votre raison en vous la démontrant.

Il me semble, d'ailleurs, qu'après les agapes fraternelles de ce jour, qu'après nous être assis à la même table, avoir mangé le même pain et bu ensemble le même vin de l'amitié, nous devons tous sortir d'ici pénétrés d'un même sentiment et d'un même désir, le sentiment filial qui doit nous unir à la patrie et le désir de travailler ensemble à son bonheur et à sa gloire.

Si nous sommes animés de ces sentiments, nous ne commettrons jamais la faute, je devrais dire le crime, de dénigrer la patrie.

La patrie, c'est plus qu'une femme, c'est une mère. Eût-elle vraiment quelque défaut, ne la décrions pas. Imitons plutôt les deux fils de Noé qui couvrirent de leur manteau la nudité de leur père, et n'allons pas prendre pour patron l'autre fils maudit qui devint le père d'une race d'esclaves.

III

Messieurs, j'ai dit que nous devons défendre l'autonomie de la province de Québec.

Le pacte fédéral nous impose des devoirs envers la confédération, et nous devons les remplir avec fidélité et dévouement. Mais il nous reconnaît aussi des droits, et nous voulons qu'ils soient respectés.

Notre liberté religieuse et notre autonomie provinciale nous sont garanties, et nous ne devrions jamais permettre que l'on porte atteinte à ces éléments précieux de notre nationalité.

Nous voulons l'union fédérale, mais non pas l'absorption des provinces. Nous voulons travailler pour le bien commun, apporter notre part d'efforts et de sacrifices à la prospérité et à la gloire du Canada, notre patrie commune ; mais nous voulons en même temps conserver notre personnalité nationale, notre caractère particulier, les traits distinctifs de notre race, et notre sphère dans les limites tracées par le pacte fédéral.

En un mot, nous voulons être Canadiens, loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté Britannique, mais nous voulons aussi qu'il nous soit permis d'ajouter à notre nom de Canadien celui de Français, et nous tenons avant tout à rester catholiques.

Nous ne voulons pas la division, mais la distinction des pouvoirs,—pas l'indépendance, mais la liberté,—pas un Etat dans l'Etat, mais une grande famille, distincte des autres grandes familles de la nation, gardant sa physionomie propre, son foyer, sa cité, ses autels, et grandissant avec ses fils dans la jouissance de ses droits et de ses libertés.

Voilà comment je comprends le pacte fédéral, et je ne crois pas que l'autonomie des provinces soit de nature à nuire au progrès général de la Confédération. Au contraire, l'émulation—qui n'est pas l'antagonisme—une noble émulation entre les divers groupes nationaux devrait multiplier les œuvres et activer le progrès.

La liberté et le pouvoir sont les deux moyens d'action nécessaires des Etats.

La liberté donne l'impulsion, le pouvoir règle et dirige. La liberté produit la variété des œuvres, le pouvoir engendre l'unité.

Ce sont deux forces qui se font équilibre et dont la résultante assure l'ordre. Ni l'une ni l'autre ne doit être sans contrôle. Le pouvoir sans règle serait le despotisme : la liberté sans freins serait l'anarchie.

Mais si toutes deux s'harmonisent dans la justice et la vérité, c'est l'ordre social, c'est le bien ; et si la charité vient se joindre à la justice, c'est l'idéal.

Eh ! bien, Messieurs, nous ne voulons pas porter atteinte au pouvoir, mais nous ne voulons pas voir restreindre nos libertés nécessaires.

Nous ne sommes ni le nombre, ni la force, ni l'influence, ni la richesse ; et comme nationalité française, la province de Québec n'est encore qu'un enfant. Mais si l'on voulait déchirer les traités qui nous protègent, si l'on voulait jeter aux vents du ciel la constitution qui définit nos droits, si l'on allait enfin soumettre à une épreuve décisive notre foi, notre patriotisme et nos aspirations nationales, on verrait cet enfant prendre les proportions d'un géant.

Car il est un pacte sacré qu'on ne pourra jamais déchirer, parce qu'il est écrit dans le cœur même de la nation, et parce qu'il consacre son alliance avec une institution immortelle : l'Eglise.

Or, un peuple qui croit à l'indissoluble union de sa nationalité et de sa foi, et qui les aime assez pour leur sacrifier sa vie, est un peuple qui vivra.

" La garde meurt et ne se rend pas, " disait un brave commandant sur un célèbre champ de bataille ; mais notre cri sera plus puissant, car nous dirons ; le Canadien-français ne se rend pas et il ne meurt pas. Jamais on ne lira sur une pierre tumulaire cette épitaphe : ci-gît le dernier des Canadiens-français !

DISCOURS DE L'HONORABLE M. BABY,

Juge de la Cour du Banc de la Reine de la Province de Québec.

Votre Honneur, M. le Président et Messieurs,

Appelé, en troisième, à répondre au toast " Le Canada, " je me vois dans un grand embarras, car mes honorables et éloquents devanciers ne m'ont laissé rien ou presque rien à dire tant ils ont été pleins de leur sujet. Vais-je, au moins, vous remercier pour l'enthousiasme avec lequel vous avez accueilli le nom du Canada et bu à sa prospérité ? Non, car c'est de notre mère qu'il s'agit et c'est un devoir sacré pour des enfants bien nés, tels que nous le sommes, d'aimer celle qui leur a donné le jour, d'en applaudir le nom et de se joindre, en toute occasion, à ceux qui disent ou chantent sa gloire et célèbrent sa renommée ! Cependant, veuillez me permettre d'ajouter un mot aux belles et bonnes choses dont MM. Langevin et Laurier vous ont entretenu. Je serai court, car je tiens à ne point vous faire un discours.

Nous sommes actuellement un peuple, vous a-t-on dit. Oui, c'est vrai, et nos destinées nous sont clairement indiquées. Dieu, dans ses insondables desseins, nous a choisi pour être, sur ce continent, ce que la vieille France, la patrie de nos ancêtres, était à l'ancien monde. Aussi, voyez comme sa protection sur nous est visible. Qui peut la nier ? Notre berceau fut entouré de la plus grande sollicitude. Quoiqu'en guerre tantôt avec les enfants du sol à qui nos pères apportaient la croix et la civilisation, tantôt avec nos puissants voisins qui pressentaient déjà, peut-être, que nous serions, un jour, les fidèles gardiens du drapeau de la Grande-Bretagne ; décimés aussi par les maladies qu'engendrent la fatigue et les privations ; pressurés de tous côtés par une administration

peu scrupuleuse ; arrosant le sol de leurs sueurs et de leur sang presque jusqu'à l'épuisement, les Canadiens ont néanmoins survécu. Après avoir traversé un âge de feu et de fer, le jour de la séparation de celle que nos pères aimaient tant fut sonnée et ils virent le drapeau blanc quitter les bords du St. Laurent avec les derniers débris de l'armée française défaite mais non vaincue.

Réduits à une poignée pour ainsi dire, au point de vue purement humain, les Canadiens devaient bientôt cesser d'exister, et c'était bien là ce que croyaient les nouveaux possesseurs du pays, assurément. Mais non, les cinquante mille Français que Lévis avait laissés derrière lui, en moins d'un siècle, sont devenus deux millions ! Dieu nous a tenus dans sa large main, a éloigné de nous toutes les causes qui pouvaient amener notre affaiblissement, écarté tous les obstacles et nous a couverts de sa miraculeuse égide chaque fois que la nationalité s'est trouvée en danger. Voyez plutôt. Deux fois nous avons défendu et sauvé le pouvoir anglais. Et pourquoi ? Parcequ'il était cette protection que la Providence avait jetée sur nous. A peine seize années s'étaient-elles écoulées depuis qu'un régime avait été substitué à un autre—c'était en 1775—que nos pères, poussés par un souffle mystérieux, combattent et versent leur sang pour garder un drapeau qu'ils avaient toujours eu en horreur et qui leur avait été imposé par le sort des armes seulement. La France, la vieille France toujours chère, fait même entendre à leurs oreilles des voix autorisées pour les induire à s'affranchir de leur nouvelle alliance ! On leur montre, flottant sur les bords de l'Atlantique, ce bien-aimé drapeau fleurdelisé qu'ils ne voient plus sur la vieille citadelle de Québec ; il serait si facile de le ramener dans les circonstances ! Non, non, l'homme s'agite et Dieu le mène, a-t-il été dit ! Il est décrété là-haut que les Canadiens, tout en restant Français par le cœur, l'esprit, les

mœurs, la religion, n'appartiendront plus à la vieille France, mais devront grandir et prospérer sous le régime constitutionnel de la fière Albion !

Maintenant, ai-je besoin de vous rappeler 1812 et son héro ! Châteauguay a eu une bien grande influence sur nos destinées, beaucoup plus qu'on ne saurait le croire. Cette victoire de nos compatriotes sur la bannière étoilée nous a fait faire un pas de géant vers notre autonomie.

Encore une fois, qui peut se refuser de croire à ce qui est évident pour tous !

Nous sommes maintenant partout dans cette vaste terre de l'Amérique du Nord. Allez voir dans l'Ile du Prince Edouard, dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Ontario, la Colombie Anglaise, le Manitoba et les immenses provinces du Nord-Ouest et aux Etats-Unis. Quelque part que vous alliez, vous ferez la rencontre de compatriotes dont la langue est le français et dont l'influence monte et grandit de plus en plus. Cette forte et vigoureuse race a su s'assimiler toutes les forces qui l'entouraient sans jamais rien perdre de son caractère distinctif. Est-ce assez étonnant ? Oui, messieurs, nous sommes véritablement les protégés de Dieu qui nous a confié une haute et noble mission que vous connaissez tous. La remplissons-nous ? Il est bon, il est nécessaire même de nous entretenir dans les fêtes de famille de la nature de celle-ci de notre glorieux passé, de notre brillant avenir, mais avant tout, ne l'oublions jamais, il faut se rappeler de notre mission et s'encourager mutuellement à la poursuivre, car malheur à nous si nous venions, un jour, à y manquer. Soyons fidéles à notre passé et fortifions-nous, de plus en plus, dans les principes religieux et politiques qui ont fait notre force comme peuple jusqu'ici. Ayons confiance en Celui qui équilibre tout en ce monde. Demandons-lui que nos ministres soient toujours vigilants et ne laissent jamais tomber le char

de l'Etat dans l'ornière ; que nos magistrats soient versés dans la loi, vertueux, justes et intègres ; que notre patrie soit distinguée par ses hommes politiques toujours occupés de la chose publique et du bien être du peuple ; que nos hommes de profession soient probes et savants ; nos négociants et industriels remplis d'une énergie bien dirigée, tempérée par la prudence, qui leur permette de lutter avantageusement et courageusement avec leurs compatriotes d'autres races ; que nos cultivateurs soient sages, laborieux, tempérants, économes ; que la paix, l'union, la concorde règnent dans nos rangs ; en un mot, que notre ambition à tous soit, selon la belle devise de la Société St-Jean-Baptiste : " rendre le Peuple meilleur," afin qu'il ne demeure jamais en arrière dans la belle et large voie du progrès bien entendu. Oui, s'il est fidèle à sa mission, le peuple canadien, quelque petit qu'il soit maintenant, sera bientôt appelé à avoir des imitateurs, au lieu d'être condamné à suivre les autres et leur manière de faire.

En commençant, je vous en ai donné l'assurance, je serai court, ai-je dit. Ne voulant point manquer à la parole donnée, je termine : Demeurons toujours attachés à notre cher Canada qui, sous le régime britannique, a si rapidement grandi ; aimons-le de l'amour le plus désintéressé, portons-lui le plus vif intérêt partout et en toute circonstance, et surtout n'en ayons jamais honte ; disons de lui hautement à qui veut l'entendre, ce que ce philosophe de la Grèce disait en quittant sa patrie ingrate : " Je l'ai aimée, je l'aime et l'aimerai toujours."

DISCOURS DE M. TASSÉ, M. P.

M. le Président,

Messieurs,

Le coq gaulois va bientôt chanter, nous a-t-on dit, pour nous rappeler que les plus belles choses ont leur fin. Pardon, il vient de chanter dans des bouches éloquentes comme jamais peut-être encore il n'a fait retentir nos rives canadiennes. Je ne saurais imiter ses mâles accents, trop heureux si je puis en continuer l'écho même affaibli.

On m'a confié un double toast : Un seul eût suffit pour vider toutes vos coupes : tous deux sauront faire vibrer vos cœurs avec un enthousiasme qui ne sera pas surpassé.

Je me souviens que lorsque Isaac mourant fut appelé à faire un choix entre ses fils, il se trouva dans un cruel embarras. Esaü était bien son favori, mais Rébecca tenait Jacob en prédilection, et comme toujours, ce que femme veut, Dieu le veut. Ce trait montre encore que si Josephte et Jean-Baptiste ne sont pas toujours d'accord ils peuvent invoquer des précédents vieux comme les siècles.

Ce même embarras, je le ressentirais si j'étais appelé à choisir entre les Canadiens des Etats-Unis et les Acadiens— que l'on a eu l'heureuse idée d'unir, d'accoupler dans ce toast patriotique. Comment pourrai-je exprimer une préférence ? Les Acadiens et les Canadiens émigrés ne sont-ils pas les mêmes pousses de ce grand arbre français qui a jeté ses rameaux sur tout le continent ? Ne sont-ils pas la chair de notre chair, le sang de notre sang ? N'adorent-ils pas le même Dieu aux mêmes autels, ne parlent-ils pas la même langue, n'arborent-ils pas les mêmes drapeaux ? Si nous pouvions avoir un faible pour les Canadiens émigrés, c'est que de tout temps le retour de l'enfant prodigue a été accueilli d'autant plus joyeusement.

Saluons tout d'abord les Acadiens. Les saluer, c'est évoquer près de trois siècles de gloires, de vertus et d'héroisme. Les saluer, c'est faire briller l'auréole du martyre sur le front d'un peuple longtemps courbé mais jamais dompté. Les saluer, c'est entonner le chant d'allégresse, l'hosanna de la reconnaissance, après les notes plaintives de tout un peuple qui commença la vie dans les larmes et dans le sang.

Pendant très longtemps nation de pêcheurs, les Acadiens ont couru toutes les mers, bravé toutes les tempêtes, et s'ils n'ont pas succombé c'est qu'au plus fort de la tourmente, ils n'ont jamais manqué d'invoquer la *Maris Stella* des marins, leurs frères de Normandie. C'est là l'étoile providentielle qui les a éclairés, qui les a sauvés, quand tout était orages et ténèbres autour d'eux. Cette étoile les a guidés vers leurs destinées aussi sûrement que les mages autrefois ou que le peuple d'Israël à la recherche de la terre promise.

Non, on ne pourrait séparer les Acadiens des Canadiens émigrés. Ils furent les premiers et les plus malheureux de tous nos exilés. On les a arrachés violemment de leurs champs de Grand-Pré comme autrefois les enfants de Sion, des rives du Jourdain. C'est par milliers qu'ils ont été jetés sur les plages américaines d'où beaucoup ne sont jamais revenus.

Pour raconter leurs malheurs, il faudrait la lyre d'or de Longfellow qui s'est immortalisé en les immortalisant. Quelle plus touchante image du peuple acadien que cette Evangeline, arrachée de son amant par un maître implacable, s'épuisant à le chercher de village en village, de désert en désert, demandant son nom à tous les échos, le rencontrant sans pouvoir le voir, et mourant comme sœur de charité dans un hôpital de Philadelphie, entre les bras de celui qu'elle n'avait jamais voulu oublier.

Oui, on la croyait bien morte cette race, on croyait avoir

mis le dernier clou à son cercueil. Suivant toutes les prévisions humaines, elle ne devait jamais relever la tête, mais elle doit au Dieu qui a ressuscité Lazare d'être sortie triomphante du tombeau.

Cette résurrection peut étonner le libre-penseur mais non pas le croyant—Les peuples qui prient ne meurent pas – On peut les proscrire, effacer leurs noms de la géographie, ordonner leurs funérailles, mais ils vivent jusque dans la mort. Ils portent en eux la vie qui ne s'éteint pas, la lumière d'éternelle clarté.

Non-seulement les Acadiens ont repris leur place au soleil, mais ils grandissent, prospèrent, se développent étonnamment. Ils étaient 8,000 après leur proscription, ils sont aujourd'hui plus de cent mille. C'est aussi par milliers qu'on les compte dans cette province, dans le Maine et jusqu'à la Louisiane. Ils sont devenus une puissance; ils peuvent regarder sans frémir le lion britannique. Celui-là même qui répondra au toast des Acadiens, l'honorable M. Landry, personnifie mieux que personne leurs luttes, leurs triomphes, leurs espérances pour l'avenir.

Acadiens! vous êtes les sentinelles avancées de notre race; bien plus, vous êtes les éclaireurs de la civilisation chrétienne sur les côtes de l'Atlantique. L'Océan qui bat vos rivages pourra vous jeter ses lames les plus courroucées, mais jamais il ne pourra éteindre le phare resplendissant de lumière que vous y avez élevé. Continuez ce noble rôle, et la patrie sera fière de vous dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé.

Et que n'aurai-je pas à dire des Canadiens émigrés? Ce que je ne dirai pas, mon ami M. Ferdinand Gagnon, un patriote éprouvé, le vrai chef des Canadiens émigrés, ne manquera pas de vous l'apprendre dans ce langage brillant que nous lui envions.

Ce toast est beaucoup le nôtre. Car, qui de vous n'a pas un peu émigré aux Etats-Unis? Qui de nous n'a pas un peu connu les douleurs inénarrables de l'exil? Qui de nous ne compte là-bas une partie de lui-même, des parents, des amis, qui bien des fois pleurent au souvenir de la patrie absente? Duvernay alla chercher la liberté aux Etats-Unis après avoir donné à ses compatriotes une arme invincible, l'arme du salut, dans l'établissement de la société Saint-Jean-Baptiste. Cartier dût prendre aussi la route de l'exil, après avoir chanté "O Canada! mon pays! mes amours!" avec des accents que cinquante années n'ont pu affaiblir.

Canadiens des Etats-Unis, voilà quelques-uns de vos prédécesseurs. Vous pouvez en être fiers. Marchez sur leurs traces et nous regretterons moins de vous avoir perdus. Portez la tête haute et fière, car si les enfants de la grande république peuvent respirer à pleins poumons l'air de la liberté, ils le doivent à des Français. Si l'aigle américain peut prendre son vol altier du golfe du Mexique à l'Alaska, des côtes du Maine aux bords du Pacifique, c'est que Lafayette et Rochambeau lui en ont donné le droit à la journée mémorable de Yorktown. De fait, il n'est peut-être pas une étoile de la grande constellation américaine qui ne vous doive de son éclat et de sa splendeur. Marquette, LaSalle, Joliet, Nicolet, les découvreurs du Mississipi et du Missouri; Lamothe Cadillac, le fondateur de Détroit: Pierre Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois; Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee; Vital Guérin, fondateur de Saint-Paul; Dubuque qui a donné son nom à la capitale de l'Iowa; Michel Ménard, fondateur de Galveston, capitale du Texas; Beaulieu, l'un des pionniers de Chicago, la reine de l'Ouest; Bougy, sénateur du Missouri, et tant d'autres, sont des gloires à la fois françaises et américaines.

Il y a aujourd'hui environ 300,000 Canadiens-français aux

Etats-Unis. On les dit plus nombreux encore : ils le seront toujours trop. La plupart ont réussi à conserver leur individualité. Ils doivent être faits d'un métal exceptionnel, car je ne connais pas de race que l'on n'ait pas réussi à fondre dans la grande fournaise américaine. C'est que partout où ils ont planté leur tente, que ce soit à l'ombre des usines fumeuses de la Nouvelle-Angleterre ou dans les vastes prairies du Nord-Ouest, ils ont emporté un morceau de cette croix que Jacques-Cartier planta sur le vieux roc de Québec et que Maisonneuve éleva à son tour sur les hauteurs de Mont-Royal.

Lorsque Napoléon se trouva enfermé sur le rocher de Sainte-Hélène, son génie dévorant creusa bien des problèmes, caressa bien des rêves. L'un de ces rêves était de gagner l'Amérique et de fonder, dans l'Etat de New-York, un vaste établissement formé, disait-il, d'hommes très forts en tous les genres, afin de former le noyau d'un rassemblement national, d'une patrie nouvelle. Ces fidèles d'une cause déchue devaient tendre la main aux frères établis sur l'autre rive du Saint-Laurent et s'appuyer sur eux. Ce rève ne fut pas réalisé et n'aurait pu l'être par l'homme qui vendit la Louisiane pour de l'or. Mais les événements ont voulu qu'une patrie nouvelle fût fondée par les Canadiens non-seulement dans l'Etat de New-York, mais dans presque tous les vastes territoires de l'Union Américaine. S'il est vrai que la même haine contre l'Angleterre a longtemps rempli nos cœurs, l'heure des ressentiments est passée, et nous pouvons aujourd'hui la remercier de nous avoir rendu la liberté que les Normands, nos pères, lui avaient donnée les premiers.

Je ne sais ce que l'avenir nous réserve. Mais que l'orage gronde, que la foudre éclate, que le tocsin d'alarme retentisse de clocher en clocher, et partout surgiront des défenseurs. N'ayons crainte. Le passé garantit l'avenir.

Hier, nous avons passé en revue l'armée nationale. Elle a

défilé à travers notre grande ville, au bruit de nos fanfares, à l'ombre des vieilles gloires, qui, placées partout, dans nos cœurs, plus encore que sur nos arcs de triomphe, ont salué notre passage. Et cette armée se composait des descendants des mêmes hommes qui ne désespérèrent jamais du salut de la patrie tant qu'ils eurent une cartouche à brûler, tant qu'ils eurent une goutte de sang dans les veines—des mêmes hommes qui tracèrent à la pointe de leurs vaillantes épées les glorieuses journées de la Monongahela, d'Oswego, de Carillon et de Châteauguay. Elle comptait aussi dans ses rangs ces mêmes vaillants zouaves qui ont montré au monde étonné, à un siècle sceptique, que la race des croisés n'est pas éteinte et que nous sommes les dignes fils du grand saint Louis qui, hier encore semblait commander ses preux chevaliers au cri de : "*Dieu le veult !*"

Oui, nous n'aurons qu'à jeter le cri d'alarme pour voir se lever partout des boucliers. Dans la guerre fratricide du Nord et du Sud, des milliers de Canadiens ont payé de leur sang le droit d'être citoyens américains. S'ils ont pu se battre pour une cause étrangère, que ne feraient-ils pas si jamais nos institutions, notre langue et nos lois étaient menacées ? J'aperçois sur les murs de cette salle une forteresse qui doit bien être celle de Québec, et dans le lointain, une voile qui doit être celle que l'on attendait de France aux jours néfastes de 1759. Cette voile, hélas ! n'était pas celle de la France, elle annonçait de nouveaux renforts à l'ennemi. C'est alors que Lévis engagea cette dernière et terrible bataille des Plaines d'Abraham. Il n'avait guère plus autour de lui que des enfants et des vieillards, la fleur de nos soldats ayant été mutilée dans des combats sans cesse renouvelés. Or parmi ces héros improvisés, se trouvaient plusieurs centaines d'hommes venus du fond des bois de l'Acadie pour combattre à nos côtés le dernier et suprême combat. Et ces Acadiens

se battirent comme des héros, et ceux qui tombèrent tombèrent glorieusement la face contre l'ennemi, ensevelis dans le vieux drapeau de la France.

Le pacte de la sainte alliance n'a jamais été brisé et ne sera jamais invoqué en vain. L'Acadie nous avait donné ses soldats, nous lui avons envoyé des prêtres, des religieuses, des hommes de profession, des négociants, qui ont contribué à son relèvement religieux, politique et matériel. Aux Canadiens des Etats-Unis, nous avons aussi loyalement tendu la main, leur offrant les mêmes gages d'une union indissoluble. Survienne donc une nouvelle lutte où le sort de la patrie soit en jeu, où les droits acquis soient foulés aux pieds, où l'on nous refuse la liberté garantie par un traité solennel, la société Saint-Jean-Baptiste n'aura plus qu'à sonner la trompette sacrée pour voir accourrir sous ses drapeaux des légions de soldats, de la race de ces fiers Gaulois qui ne craignaient qu'une chose, c'est que le ciel ne tombât sur leurs têtes. (Applaudissements).

DISCOURS DE M. FERD. GAGNON.

M. le Président,

Compatriotes

Si jamais les paroles du roi Prophète chantant la tristesse d'Israël en exil ont pu s'appliquer convenablement à nos frères des Etats-Unis, c'est bien dans cette circonstance.

Revoir la patrie en fête, venir féliciter la grande Saint Jean-Baptiste à son cinquantième anniversaire, contempler le Canada français, agenouillé devant ses pontifes et demandant à l'arbitre des nations de le protéger dans l'avenir comme dans le passé ; voir le patriotisme et la fraternité animer tous les cœurs ; admirer ce que l'active énergie et le dévouement des comités et des citoyens ont produit de si beau, de si

touchant, et de si éloquent : certes, messieurs, la tentation était magnétique pour la masse de vos compatriotes émigrés. Et, cependant, un grand nombre se sont abstenus. Nos associations nationales auraient aimé venir étaler au soleil du pays natal leurs bannières aux fières devises, leurs drapeaux français qu'elles font porter avec tant d'orgueil dans nos processions à l'étranger. Oui, messieurs, comme Israël en pleurs, aujourd'hui nos frères doivent redire : " *Illic sedimus ac flevimus cum recordaremur Sion.*" Assis sur les rives étrangères, nous versons des larmes au souvenir de notre pays, au jour de la grande fête Saint-Jean-Baptiste ; contrairement aux Juifs exilés, vos frères, messieurs, n'ont pas suspendu leurs harpes aux saules du rivage. Tout en étant attristés, le devoir qui leur a conseillé de s'abstenir de ces fêtes leur donne un courage nouveau, un nouvel élan de patriotisme, et croyez bien, messieurs, qu'aux Etats-Unis comme à Montréal, il y a un demi-siècle, des voix vibrantes répètent à tous les échos le refrain si enthousiaste que chantait le grand patriote de 1834 :

" O Canada ! mon pays, mes amours."

Ils se sont abstenus par dévouement à la cause nationale, afin de verser dans le tronc des œuvres religieuses et canadiennes de leurs localités une partie de la somme d'argent que le voyage aurait occasionnée ; ils se sont abstenus afin de prouver, par leur absence, aux cultivateurs de cette province qu'ils ont tort de s'en laisser imposer par les embaucheurs et les faux mirages, la situation financière de la plupart des emigrés étant si peu enviable qu'ils n'auraient pu défrayer les dépenses du voyage sans être à la gêne.

Cette abstention est une leçon de haute portée et la preuve d'un patriotisme non équivoque. Et pendant que nous célébrons dans des solennités sans exemple les noces d'or de la société sœur, plus de cent sociétés, héritières des grandes

traditions de dévouement de l'association de 1834, célèbrent aux Etats-Unis, dans des fêtes de charité, au profit d'écoles françaises, la mémoire du grand patriote Ludger Duvernay et du grand voyageur et patriote Gabriel Franchère, qui, sur le sol américain, implanta le premier l'idée bienfaisante de son ami de Montréal.

Après le discours si éloquent, mais par trop élogieux de M. Tassé, cet ami si constant des Canadiens des Etats-Unis, je n'entreprendrai pas de vous faire l'historique des grandes œuvres de vos frères émigrés. Je ne ferai qu'esquisser à grands traits le tableau de leurs devoirs et de leurs espérances.

Si autrefois un compatriote, dont les lettres canadiennes pleurent la perte, si M. Gérin Lajoie a pu, avec raison, chanter les tristesses du "Canadien Errant," ces modulations plaintives, ces regrets amers ne doivent plus être le chant national des Canadiens emigrés.

Nous ne sommes pas des exilés, des bannis, mais nous sommes devenus des pionniers de l'idée française au sein des populations anglo-saxonnes et allemandes des Etats-Unis.

Si naguère un Canadien à l'imagination et au patriotisme ardents a pu entretenir l'espoir que le Canada serait reconquis pacifiquement par la France, pourquoi ne chercherions-nous pas, Canadiens, à reprendre possession de toute la Nouvelle-France d'autrefois par l'invasion pacifique de nos bonnes mœurs, qui sont la source de notre féconde expansion ?

Nous ne sommes plus des Canadiens errants, frères du pays ; mais comme le Voltigeur de 1812, chanté par un de nos poètes, nous sommes, au sein d'un pays anglais-allemand, les soldats d'avant-garde de la France, et comme ce Voltigeur, nous pouvons redire : Non, non, mon poste, je ne te quitte pas.

Le patriotisme demande des œuvres de vie, et c'est pour la création ou la prospérité de ces œuvres que vos frères émigrés

se sont abstenus de répondre par leur présence à cette invitation.

Si nous voulons que nos enfants célèbrent à l'étranger la mémoire des héros français et canadiens, si nous avons à cœur de perpétuer aux Etats-Unis le culte de la France et du Canada français, il nous faut conserver ces deux éléments fondamentaux de notre nationalité, le signe que l'Eglise a déposé sur notre front et le noble idiome français dans lequel fut rédigé ce mémorable contrat qui donna un jour l'Europe entière à la France.

C'est à cette œuvre de conservation de notre foi et de notre langue que nous travaillons ardument depuis 1874.

Nous rappelant les jours difficiles de l'époque de la fondation de la glorieuse société Saint-Jean-Baptiste, en voyant ce que son fondateur a pu accomplir avec son énergie et son patriotisme, nous avons organisé notre lutte contre l'assimilation en créant des sociétés Saint-Jean-Baptiste. Comme Ludger Duvernay, nous avons inscrit sur nos drapeaux le guidon de l'espérance : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Et le ciel, qui se plait à bénir les peuples courageux, nous a donné assistance et protection.

Depuis 1874, plus de trente paroisses canadiennes ont été organisées aux Etats-Unis. Celles qui étaient fondées il y a dix ans se sont fortifiées, et l'école française s'est aussi levée à côté de l'église.

En nous voyant grandir au sein des difficultés, le fanatisme et le préjugé se sont émus, et on a voulu traîner sur la claie du mépris le nom et l'honneur canadiens.

Nous avons ressenti l'injure, frères du pays, pour vous comme pour nous, et nous avons prouvé aux hommes impartiaux que le Canadien-français peut-être pauvre, travailler à l'étranger, sans être pour cela un paria, et que toujours, aux Etats-Unis comme au Canada, les Canadiens ont à cœur de

suivre l'exemple du parrain de leur pays, du grand roi François, qui pouvait se consoler de la perte d'une bataille pourvu que l'honneur français fût sauvé !

L'honneur national ! Sauvegardons-le par tous les moyens. Pour le sauvegarder, il faut en connaître la valeur, et malheureusement nous tous, Canadiens des deux pays, nous négligeons trop l'étude de notre glorieuse histoire.

En ce jour solennel de l'affirmation du principe national, quand nous célébrons la mémoire de tous nos grands hommes, il est un nom qui vient se poser sur nos lèvres, un nom glorieux entre tous, parce qu'il fut celui d'un grand Canadien, d'un patriote, d'un citoyen intègre, d'un travailleur infatigable. Ce nom, messieurs, est le symbole de la fierté nationale, de la confiance en nos forces : j'ai nommé notre illustre patriote, François Xavier Garneau. Ludger Duvernay fut un homme d'action, un lutteur. Aujourd'hui nous célébrons le cinquantenaire de la féconde idée qu'il implanta dans le cœur des patriotes de l'époque, idée qui a grandi et qui a groupé les forces disséminées de la race canadienne-française sous son glorieux étendard.

Garneau, contemporain de Duvernay, a élevé le monument dans notre histoire afin que la Saint-Jean-Baptiste eût sa raison d'être, pour glorifier nos ancêtres et suivre leurs glorieux exemples.

Eh bien, messieurs, faisons en sorte, dans nos institutions scolaires, de faire étudier davantage l'histoire canadienne à nos enfants.

Les peuples fiers de leur passé, forts de leur patriotisme, sont ceux qui resteront debout.

Et pour que la nationalité canadienne-française résiste à l'action occulte, mais fort dangereuse des intérêts hétérogènes qui se livrent bataille en Amérique, il faut que les Canadiens

soient fidèles à leur passé, il faut qu'ils connaissent l'histoire de leur pays.

Quand, sur les tombeaux de nos pères,
La brise du soir, en passant,
De leurs vertus calmes et fières
Cueille le parfum odorant,
Elle répand, comme un dictame,
Les souvenirs du temps ancien,
Et chante, elle aussi, dans notre âme :
Qu'il fait bon d'être Canadien !

Pour sauvegarder notre honneur national parfois outragé, aux Etats-Unis, nous prenons rang dans la grande armée civique de la République, nous nous faisons citoyens américains.

Avec le droit de suffrage, notre influence grandit, et nous pouvons imposer plus sûrement silence à nos insulteurs. Tout en devenant loyaux citoyens de la République, nous restons Français-Canadiens de langue et de religion.

Et les natifs n'ont pas à s'émouvoir de notre attachement à nos traditions françaises, car s'ils se glorifient de leur origine anglo-saxonne, nous avons le droit, et l'histoire de notre race aux Etats-Unis nous en fait un devoir, de nous glorifier d'être enfants de la France.

C'est ce qui fait que pour un, messieurs, tout en étant honoré de me dire citoyen américain, je puis, en présence de l'honorable représentant des Etats-Unis, que je salue avec respect, au nom de mes compatriotes, citoyens américains, me glorifier de mon origine française et affirmer en cette circonstance que nous sommes loyaux, mais Français.

La Providence a traité les nations avec respect et dignité, elle a assigné à chacune sa mission propre.

“ Dans ce plan visible, réunies intellectuellement par la vérité que leur distribue d'une même voix et d'une même

langue le Verbe Divin, comme du même ciel elles reçoivent l'air et la lumière réunies en haut ; elles demeurent libres de s'allier sans être obligées de se confondre.

" Elles restent distinctes pour s'évertuer, dans le travail de la civilisation auquel doit concourir la diversité des génies, pour se secourir dans leurs besoins, pour se défendre contre leurs défaillances, pour rompre, par la diversité des mœurs, ces courants de mort que l'erreur et le despotisme font passer sur le genre humain."

Cette mission des peuples, nos pères l'ont comprise, ils n'ont pas voulu se confondre avec les autres peuples.

A une époque de notre existence nationale, nos ancêtres n'étaient qu'une poignée luttant pour l'idée française contre trois millions d'Anglo-saxons ; ils étaient isolés, abandonnés ; ils trouvèrent leur force dans leur foi religieuse et sous les bras de la croix, ils conservèrent le culte de la France. Et aujourd'hui, en ce grand jour de fête, les cœurs de près de deux millions de leurs descendants battent à l'unisson pour célébrer leur gloire, leur héroïsme et leurs vertus.

Messieurs, vos frères des Etats-Unis cherchent, par tous les moyens, à perpétuer au sein des villes américaines ce culte de nos traditions. Ceux qui sont originaires de la province de Québec restent Français, en dépit de tous les entraînements, mais en sera-t-il ainsi de nos enfants et de nos petits enfants ?

Le problême est difficile à résoudre dans l'affirmative. Pour parvenir à ce noble but, il nous faut des écoles françaises, et des relations plus intimes avec les patriotes de la province de Québec.

Envoyez-nous des religieuses pour prendre soin de nos écoles, des prêtres pour nos paroisses et venez souvent nous visiter. Vous qui désirez la conservation de la nationalité à l'étranger, venez souvent mettre votre main fraternelle sur

nos poitrines, afin de constater si nos cœurs battent toujours chauds et ardents pour l'honneur français.

Et surtout donnez-nous, frères du pays, l'exemple de l'union. Ne nous scandalisez pas par vos divisions. Si vous saviez comme ces divisions, aperçues de loin, paraissent mesquines, sans à propos, vous cesseriez ces luttes qui vous amoindrissent et dont d'autres nationalités font leur profit.

Hélas ! nous aussi, vivant aux Etats-Unis, nous sommes victimes des discordes et des luttes fraternelles, donnez-nous l'exemple de la concorde et de l'union.

C'est le besoin de cette union qui a donné naissance à cette glorieuse société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; c'est la même pensée que je vois gravée sur les armes de la grande ville de Montréal, si prospère et si hospitalière : *In Concordia salus* ; l'Union, la concorde, c'est le salut.

Soyons donc unis, tous ensemble, dans une même pensée, dans une même idée. Que dans le monument national qui sera le couronnement commémoratif de ces fêtes magnifiques, chaque pierre porte le nom d'un patriote, et que l'union soit le ciment indestructible de ce panthéon que nous devons à la mémoire de nos grands hommes.

Oui, Canadiens des deux pays, unissons-nous et pratiquons les antiques vertus de nos pères, si nous voulons que leur souvenir ne précède pas le nôtre dans le gouffre de l'oubli. Sachons être fidèles à nous-mêmes et notre nationalité survivra, comme l'a si bien dit une femme patriote.

Dieu veuille nous donner, comme à nos pères, avec le sentiment si français de l'honneur, l'exaltation du dévouement et la noble folie du sacrifice, afin que la nationalité canadienne-française vive à jamais respectée par les peuples et glorifiée par ses enfants.

DISCOURS DE M. D. BARRY.

Président de la Société St-Patrice de Montréal.

Monsieur le Président,

Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je me trouve ce soir au milieu de vous, en ma qualité de président de la société St-Patrice, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de la société St-Jean-Baptiste. Au nom de mes compatriotes, je vous remercie de l'honneur que vous faites à notre race en m'invitant, non seulement à ce splendide banquet, mais encore à toutes les grandes démonstrations de la semaine. Au nom de mes compatriotes recevez mes félicitations du grand succès qui a couronné les efforts patriotiques que vous avez accomplis pour faire passer sous les yeux de vos compatriotes exilés les grands événements de la noble histoire d'une race qui a tant fait pour la colonisation et la civilisation de ce continent.

Comme Irlandais-canadien, il m'est impossible de ne pas sympathiser avec vous, et je suis certain que tous mes compatriotes, de la ville comme de l'extérieur, s'associent de cœur à la fête que vous célébrez.

Votre histoire sous la domination anglaise, dans la dernière partie du dix-huitième siècle et au commencement de celui-ci, ressemble beaucoup à celle du pays de nos ancêtres pendant les sept derniers siècles, bien que d'une manière moins caractérisée. Les catholiques irlandais, en Irlande du moins, et les catholiques canadiens-français de ce pays ont pu se rendre compte de l'arbitraire des lois anglaises, envers les différentes races. Sans doute l'Angleterre a adopté un autre programme, dans le cours des dernières années, au sujet du traitement politique de ses bien-aimés sujets, soit ici, soit en Irlande, et je suis assez chrétien et catholique pour être porté à croire,—

non toutefois sans entretenir quelque doute,—qu'elle a compris l'erreur de sa conduite et qu'elle est disposée à réparer les torts qui ont été causés par les funestes écarts de sa conduite. Cela est dans l'ordre des choses possibles, et lorsque nous voyons un vieux pêcheur accablé par les ans crier à tous les vents " peccavi," après avoir passé sa jeunesse, — alors qu'il possédait toute la vigueur de la santé et la plénitude de la raison,— à blasphèmer Dieu et à mépriser ses commandements, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les voies de la miséricorde divine. Quelles que soient les obligations que nous ayions à la Providence pour les changements apportés ces dernières années à la politique anglaise, il est une chose certaine, — à moins que l'histoire et M. Brown qui vient de prendre la parole soient en défaut, — c'est que les Canadiens ont eu une rebellion, que quelques-uns d'entre eux ont été pendus, d'autres déportés, d'autres fusillés, et qu'un certain nombre ont été obligés de s'expatrier avant que l'Angleterre ait adopté un autre mode de traitement pour ses sujets.

Ce trait caractéristique de notre histoire coloniale me porte à entretenir quelques doutes, — bien que n'étant nullement " agnostique," — sur le désir qu'aurait toujours montré l'Angleterre de se conduire d'une façon maternelle envers ses sujets opprimés dans les possessions britanniques. Je puis me tromper, mais j'ai toujours été d'opinion qu'une des raisons pour lesquelles les Français dans ce pays et les Irlandais en Irlande ont eu à se plaindre de l'injustice dans le cours de ce siècle, — injustice qui a été condamnée, il n'est que juste de le dire, par les Anglais possédant des idées libérales et éclairées, — est que les Canadiens-français et les Irlandais sont catholiques. D'après mes lectures et mes quelques études, je demeure convaincu que toutes les races catholiques vivant sous le pavillon anglais ont eu à combattre contre les préjugés religieux et le fanatisme.

La chose n'est que trop vraie en ce qui concerne l'Irlande, mais heureusement nous pouvons dire avec orgueil que malgré la triste position de la malheureuse Irlande, les adversaires les plus nobles et les plus acharnés de l'injustice et de l'oppression sont et ont été les patriotes irlandais protestants. Heureusement pour vous, Canadiens-français, que dans les luttes que vous avez entreprises pour obtenir le libre exercice de vos droits, vous n'avez pas été divisés par les préjugés religieux et l'intolérance, et si vous avez conquis les libertés pour lesquelles vous avez courageusement combattu autrefois, vous devez être certain que c'est parce que l'harmonie des conseils de vos chefs n'était pas troublée par le fanatisme et les préjugés religieux. J'ai la ferme espérance, dans l'intérêt de notre patrie commune ; de notre bonheur futur et de la prospérité de ceux qui viendront s'établir ici, que le magnifique héritage de liberté qui nous a été légué, sanctifié par le sang de nos nobles martyrs, demeurera toujours intact et ne sera pas souillé par le souffle de la discorde religieuse.

Cela m'amène à dire quelques mots au sujet de certaines remarques qui ont été faites par des orateurs qui se sont fait entendre ce soir. J'espère m'être mépris sur le sens de leurs paroles. J'ai compris qu'ils voulaient dire que pour être Canadien, il fallait nécessairement être catholique. Bien que professant moi-même cette religion et croyant en son origine divine, je crois que c'est sortir des bornes, lorsqu'il s'agit surtout de questions du genre de celles qui se rattachent à la nationalité et qui sont en dehors des croyances religieuses,— que de demander que tous mes compatriotes de cette belle province de Québec qui ne partagent pas notre foi religieuse, soient privés du titre de Canadien. Je dis cela en toute humilité et avec tout le respect possible pour les opinions de ces orateurs qui ont parlé ce soir avec une si rare éloquence de l'histoire du passé, de la prospérité actuelle du pays et de

l'avenir qui est réservé à la race canadienne-française sur ce continent.

Je n'exprime, sur cette question, que mes opinions individuelles et je ne prétends pas me faire l'interprête de celles des autres. Il me semble que le patriotisme, l'amour du pays et de la race, ne doivent pas être circonscrits dans les bornes assignées par les sectes et les croyances, et que personne n'a le droit de me dire que parce que je n'adore pas mon créateur de la même manière que lui, je ne dois pas prétendre au titre glorieux de Canadien. Il me semble que telle n'est pas la véritable pierre de touche de la nationalité. Il me semble que tous ceux qui ont choisi le Canada pour leur patrie ont droit au titre de Canadien, sans distinction de croyance ou d'origine.

J'entends quelqu'un dire que les remarques qui ont été faites par les orateurs qui ont pris la parole avant moi au sujet de la nationalité canadienne, s'appliquaient seulement aux Canadiens-français. Je dis, avec tout le respect que je professe pour ceux qui ne partagent pas mon opinion, que la règle que j'ai exposée s'applique également aux Canadiens-français. L'hon. M. Joly est protestant, cependant peut-on dire qu'il n'est pas aussi bon Canadien, qu'il n'aime pas autant son pays, que le premier d'entre ses compatriotes d'une croyance différente. En quoi diffère-t-il de ses compatriotes dans son amour et son dévouement pour son pays et ses intérêts ? Que pensaient ces hommes courageux et dévoués, dont nous célébrons la mémoire ce soir, de cette condition imposant la foi catholique à quiconque voulait être considéré comme ami et fidèle défenseur de son pays natal ou d'adoption ? L'histoire de leur vie, leur conduite les uns vis-à-vis des autres, répondent d'une manière suffisante à la question.

Dans mon humble opinion, si l'on ne fait pas disparaître ces misérables préjugés de race et de religion, les émigrés de

races et de croyances différentes, qui ont choisi et choisiront le Canada pour leur patrie et celle de leurs enfants, ne pourront pas s'amalgamer et ne formeront jamais un tout homogène. Que deviendra le pays à l'avenir s'il lui manque cette force de cohésion qui est essentielle à son développement ? Il est plus facile de se faire une idée du tableau que de le tracer. Nous laisserons à nos infortunés descendants un héritage de haine et de mésaccord ; ils se querelleront et se battront ensemble, comme les chats de Kelkenny, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les queues. Ce n'était pas là le but que se proposaient ces hommes braves et généreux qui ont conquis la *Magna Charta* de nos libertés. Il nous ont donné l'exemple de la tolérance et de l'amonr fraternel dans les efforts et les sacrifices qu'ils ont fait de concert pour le bien de leur pays natal ou d'adoption, le Canada, et c'est à nous, leurs descendants de marcher sur leurs traces.

A l'époque néfaste des troubles de 1836-7-8, Papineau, de Lorimier, Cartier, Canadiens-français et catholiques, ont-ils demandé à leurs amis les patriotes Ecossais, Irlandais et protestants qui leur ont prêté main forte dans la lutte glorieuse qu'ils ont faite contre l'injustice et l'oppression, devant quel autel ils adoraient leur Dieu. Les Irlandais catholiques, O'Callahan, Tracey, qui ont tant souffert pour cette belle et glorieuse cause qui a fait un si grand nombre de nobles victimes, ont-ils été repoussés par vos ancêtres canadiens-français parcequ'ils étaient Irlandais et parlaient une langue différente. Allez au cimetière de la Côte des Neiges et vous lirez sur ce beau monument construit par vos compatriotes, le nom de l'Irlandais Tracey. Quel est l'esprit qui animait les cœurs généreux de ceux qui ont illustré les pages de l'histoire du Canada ? Et plus tard, lors des luttes qui se sont produites au sujet de la Constitution, les protestants Baldwin et Blake ont-ils demandé au catholique Lafontaine quelle était sa croyance ?

C'est cet esprit de tolérance, de charité, de sympathie pour les opprimés, qui ennoblit et élève l'esprit et nous rend digne de la fin pour laquelle nous avons été créés. Les sentiments qui animaient les cœurs de ces héros, sont ceux que décrit si bien le célèbre poète Moore, dans ces beaux vers :

" Shall I ask the brave soldier, who fought by my side,
" In the cause of mankind, if our creeds agree ?
" Shall I give up the friend that I've valued and tried,
" If he kneels not before the same Altar with me " ?

Tel est l'esprit qui doit nous animer si nous désirons sincèrement créer pour ce pays l'avenir que nous avons rêvé pour lui. Nous sommes tous soldats dans le combat de la vie, nous nous efforçons de faire de notre mieux, dans la mesure de nos forces, pour l'honneur et la gloire de Dieu et de notre patrie commune, mais si nous désirons sincèrement que nos efforts réunis soient couronnés de succès, nous devons fouler aux pieds tous ces préjugés de race et de religion qui ont tant contribué à retarder la prospérité et à compromettre la paix et le bonheur des autres peuples. Tout en honorant et en respectant la foi et les croyances des différentes races qui ont peuplé le pays, tout en respectant les convictions religieuses de nos voisins, — devoir que nous impose notre qualité de chrétiens, — nous devons consacrer nos efforts à établir sur une base solide et inébranlable les fondations d'une nation qui sera le précieux héritage de nos descendants.

Le jour n'est pas éloigné où ce pays sera couvert de l'Atlantique au Pacifique d'une population heureuse et prospère, qu'uniront les liens de la fraternité d'un dévouement patriotique aux intérêts de la nation semblable à celui qui animait les héros dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, et alors tous, sans distinction de race ou de croyance, pourront s'écrier du fond de leur cœur :

" Avant tout nous sommes Canadiens."

J'espère que ce que j'ai dit au sujet de l'union de sentiments qui devrait exister entre toutes les classes de ce pays seront prises dans l'esprit qui me les a inspirées, c'est-à-dire un esprit de tolérance et de charité. Bien que né sous un autre ciel, je suis Canadien d'adoption et tous mes souvenirs d'enfance se rattachent à ce pays, il n'est donc que juste que je m'intéresse au Canada, à ses institutions, à ses lois, et cet intérêt n'a d'égal que celui que portent à ce beau pays ceux qui ont eu le bonheur de naître sous le beau ciel du Canada. Je demeure au Canada depuis mon enfance, mes enfants sont Canadiens jusqu'à la pointe des cheveux, les restes de ceux que j'ai aimés et honorés reposent sur le sol canadien et lorsque moi et ceux des miens qui vivent encore, auront fermé les yeux aux vanités de ce monde, j'espère que nos cendres se mêleront à l'ombre protectrice du Mont-Royal.

Qu'il me soit permis en terminant de profiter de l'occasion de cette démonstration nationale qui me met en présence des représentants de la race canadienne-française en Amérique, de remercier les Canadiens-français, au nom de la race Irlandaise du monde entier des sympathies qu'ils ont toujours témoignées à mes infortunés compatriotes et principalement aux tristes jours de 1846-7-8, qui sont encore présents à la mémoire de bon nombre de ceux qui se trouvent ici ce soir. Je n'entrerai pas dans le détail des infortunes qui se sont abattues, pendant cette sombre période, sur les malheureux Irlandais qui ont abordé sur nos rivages. Ils sont arrivés ici, pauvres, mourant de faim et décimés par l'épidémie, mais Dieu ne les a pas abandonnés et, inspirés par la charité que leur enseigne leur divine religion, les Canadiens leur ont tendu une main secourable. Ils étaient nus et vous les avez vêtus. Vos sœurs dévouées, vos prêtres courageux ont sacrifié leur vie pour les soigner et pour leur donner au chevet de la mort les dernières consolations de la religion. Vous leur avez

ouvert vos bras et vos cœurs, vous avez recueilli les orphelins, ils sont devenus membres de vos familles, et aujourd'hui encore aux prières qui s'élèvent en Irlande pour les nombreuses victimes moissonnées par le choléra, se joignent des actions de grâces pour les charitables Canadiens qui ont eu pitié des malheureux.

DISCOURS DE M. AMYOT, M. P.

M. le Président et Messieurs,

J'ai l'honneur de proposer la santé des nobles fils de Guttemberg, de la quatrième puissance de l'Etat.

Qui, demain, redira au monde entier les glorieuses réjouissances de ce soir, le faste et la munificence de cette immense démonstration de notre nationalité, qui proclamera la vitalité, la puissance, et je le dis sans crainte d'errer, l'influence toujours croissante et l'immortalité de la race française sur ce continent, sinon la presse ?

Dans cette ère de progrès, d'électricité, de vapeur, à cette époque où le génie de l'homme, guidé par Dieu, pénètre abondamment et avec une rapidité vertigineuse dans les secrets inépuisables et admirables de la nature créée pour lui, que ferions-nous sans la presse ? Quel retard dans le développement de toutes ces sciences qui rapproche l'homme de son Créateur ! Il faut à notre siècle ce véhicule rapide de la pensée, cette grande artère intellectuelle de la société humaine, qui tient constamment en rapport les peuples entr'eux, et les fait bénéficier du génie de chacun. Tout cela sert, en fin de compte, à la glorification de Dieu et au bonheur de l'humanité.

La presse a bien des titres à notre admiration et à notre support. Elle est l'historien fidèle des événements de chaque

jour. C'est elle qui forme et guide l'opinion, rappelle le passé, enregistre le présent, prévoit l'avenir : tel est son mode d'action.

Elle fait plus que cela encore ; elle est le boulevard de la liberté des peuples. Avec elle, il n'y a plus de tyrannie possible ; par elle la Bastille serait tombée sans entraîner la tête d'un roi. Rappeler aux gouvernants et aux gouvernés leurs droits et leurs devoirs, faire prévaloir la morale et la justice, imposer le respect à l'ordre établi, rendre chacun responsable de ses actes à une opinion publique vigilante ; tel est aussi l'un des rôles de la presse. Et je suis heureux de dire qu'en notre cher Canada, notre presse s'acquitte noblement de cette tâche.

Comme toutes les grandes institutions destinées à protéger la société, notre presse est née dans l'amertume. Ceux de nos ancêtres, qui, les premiers, se vouèrent à cette profession si noble d'instruire et de défendre chaque jour leurs compatriotes eurent à subir la persécution. On crut pouvoir les baillonner en les jetant au cachot. On ne fit que redoubler leur ardeur, ajouter à l'auréole de leur gloire, à la puissance de leur prestige, à l'efficacité de leur dévouement. Comme l'a dit un profond penseur : " la justice outragée règne dans tous les cœurs." Née au milieu des combats et des épreuves, notre presse a grandi. Elle est aujourd'hui l'émule de celle des autres nations, l'un de nos titres au respect du monde entier. Et elle peut se flatter d'avoir fourni de nos gloires nationales, les plus belles figures de notre histoire. Qui donc a conçu l'idée de cette société Saint-Jean-Baptiste qui nous permet, au sein de cette grande et hospitalière cité de Montréal de nous rassembler, de compter nos forces, de préparer la lutte de l'avenir avec une nouvelle ardeur, sinon un membre de la presse, le regretté Ludger Duvernay ! Il avait compris lui, ce grand patriote, qu'au peuple français en Amérique était réservé

un grand rôle s'il savait se masser autour du drapeau, s'encourager à demeurer fidèle à l'autel et à la patrie.

Et encore aujourd'hui, à qui devons-nous le brillant succès de cette fête nationale ? A qui en devons-nous le résultat durable et pratique, sinon à la presse ? Toutes les belles et grandes idées développées ce soir, tous les projets patriotiques émis, toutes les espérances à réaliser pour l'honneur et la puissance de notre race, tout cela demeurerait lettre morte si la presse n'était pas là pour l'enrégistrer, le propager, l'éterniser. Honneur donc à la presse du Canada. Honneur à la presse française qui a toujours lutté avec tant d'héroïsme, pour nos droits et nos libertés. Honneur aussi à la presse anglaise qui nous rend l'estime que nous avons pour elle. Honneur à la presse des Etats-Unis et à celle de l'Angleterre qui acclament cette démonstration. Honneur enfin à la presse de la vieille France qui ne dédaigne plus le Canada-français et nous donne avec orgueil le nom de frères d'Amérique.

Prenons donc un toast chaleureux à la santé de la presse du Canada, en y associant celle des Etats-Unis et celle de l'Europe anglaise et française.

DISCOURS DE M. BERGERON, M. P.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le dernier toast que vous voyez sur le programme, est "La santé des dames" "The last but not the least."

C'est le plus beau, à mon avis, et je vous remercie, M. le Président, de m'avoir fait l'honneur de le proposer.

Il résume toutes les santés auxquelles nous avons bu. La première est à Sa Gracieuse Majesté "La Reine."

Je prétends que les Canadiennes sont toutes de charmantes reines qui régnent sur les cœurs et dans leurs *nombreuses*

familles avec autant de gloire, de respect et d'amour que notre illustre Souveraine.

. Messieurs les organisateurs de la St-Jean-Baptiste, vous avez bien fait les choses et votre dévouement parle bien haut pour votre patriotisme, vous avez rempli les rues de notre grande ville, de vos chars allégoriques, de vos drapeaux et de vos bannières multicolores, mais la Canadienne, en vous admirant, en contemplant vos joyeux arcs de triomphe, votre procession magnifique, cette foule enthousiaste, en savourant les airs enchanteurs de vos splendides musiques, se disait à elle même, " Tout cela est dû à moi, et cette fête est la mienne ! " Ah ! oui mesdames, cette fête, la St-Jean-Baptiste, la fête nationale qui unit tous les Canadiens et leur parle de patriotisme et d'amour de la patrie, cette fête, c'est la vôtre !

On dit qu'un fils suit la religion de sa mère, je dirai qu'un homme est toujours de la patrie de sa mère. Nous avons puisé l'amour de notre pays dans le cœur de nos mères et c'est sur leurs genoux que nous avons appris à aimer la France ! C'est naturel ; la Canadienne possède les charmes et les vertus de la Française.

La France a eu Jeanne-d'Arc. Montrez-moi une autre héroïne dans aucune autre nation, vous ne le pouvez pas. Eh bien, j'en ai une, une Canadienne, Mlle de Verchères ! La Française envoyait ses fils à la frontière, au champ d'honneur, la Canadienne envoyait les siens à la défense de Rome. Vous voyez bien que c'est le même sang, la même énergie, le même cœur et en plus une prodigieuse fécondité.

Compatriotes qui m'écoutez, remplissez donc vos verres et buvons à la Santé des Dames, que Dieu nous les conserve ce qu'elles ont toujours été et qu'elles soient encore et toujours la force de notre race, notre admiration et nos amours. " A la Santé des Dames et Vive la Canadienne ? "

DISCOURS DE M. LE JUGE SICOTTE. (*)

Monsieur le Président,

Tous les peuples ont consacré des temples particuliers pour la glorification de la patrie.

Dans ces jours, il n'y a plus de partis. La nation est une, sous un même drapeau, pour affirmer sa place au soleil, ses droits à la participation des biens matériels et des splendeurs de la civilisation. Elle regarde en arrière, pour compter ses fastes ; elle interroge l'avenir pour diriger ses aspirations.

Il n'y a pas de chose plus importante, plus propre à grandir la pensée, à donner à tous les éléments de la société, la force et la permanence, que le spectacle de tout un peuple, assemblé pour la célébration des grands anniversaires de sa vie. C'est la pensée de ceux qui fondèrent en 1834, la Saint-Jean-Baptiste, comme la fête nationale des Canadiens.

La jeunesse qui composait la société " aide-toi, le ciel t'aidera," partait de sa devise pour justifier leur initiative et requérir l'assistance de leurs devanciers dans la carrière, pour organiser la manifestation de la nationalité.

Après 50 ans, nous ne comptons plus que quelques-uns ; notre estimable et bon président, Ludger Duvernay, n'est plus, pour donner la main à tout ce qui était national. Celui qui fut un de nos grands citoyens, sir George Cartier n'est plus pour redire " Mon pays, mes amours."

Le judicieux sir Hypolite LaFontaine, qui débutait alors dans la carrière parlementaire, dont il fut une des gloires les plus pures, protégea notre action par sa présence et sa sagesse.

(*) Les deux discours qui suivent, ceux de l'hon. Juge Sicotte et M. T. S. Brown, devaient prendre place immédiatement après celui de l'hon. M. Chapleau. Une omission irréparable nous a forcé de les renvoyer à la fin de notre compte rendu du banquet national.

Jacques Viger, un savant chercheur de choses historiques, honora la présidence du banquet, de son prestige littéraire.

Tous les groupes de la race française se sont ralliés autour de ce drapeau sous l'égide de Saint-Jean-Baptiste, que le Christ a proclamé le plus grand d'entre les hommes. La force, la vitalité, la puissance du sentiment national se démontre par l'immense foule, qui, venue de toutes parts, se presse depuis quelques jours dans les réjouissances et les grandeurs de l'anniversaire que nous célébrons.

Quelle est la cause de cette force ? Quel sera le développement de cette puissance ?

Ces idées ont été agitées, discutées, dès la première organisation de la fête nationale. Aujourd'hui, elles commandent encore davantage l'examen, pour se rendre compte de l'avenir par le passé ! Car, Montaigne, que les troubles de son temps avaient assailli, disait " L'espérance usurpe l'éternité "

Les hommes vont leur course dans le monde, comme les astres de la nature. Tout procède par des lois universelles. La nature suit les règles de la matière ; l'âme suit les lois de son essence. Un poète persan, dit avec justesse : Malheur à qui se laisse vaincre par la fatalité " car au fonds des choses, la fatalité implique le progrès.

Quoique l'on puisse dire, la question des temps se résume dans la question pratique des lois de la vie. Toute chose pousse, ou est poussée. Le monde est mathématique, au moral, comme au physique.

La violation de la loi constitutionnelle, pendant près d'un demi siècle, dans la colonie, avait abouti à l'insurrection de 1837. Les mauvais temps de cette époque n'ont pas abouti à l'indépendance ; mais ils ont eu pour résultat de faire connaître à l'Angleterre, comment le droit constitutionnel de l'empire, avait été administré dans le Canada.

Lord Sydenham fut envoyé pour inaugurer le retour au système représentatif, d'après la constitution, telle que réglée par la révolution de 1688. Brisé aux affaires parlementaires, homme du peuple plutôt que des castes, il força les partis d'entrer dans la voie constitutionnelle. Les gouvernements durent se constituer d'après les majorités, et non d'après les minorités, comme autrefois.

Depuis 1841, nos fautes ont été nos erreurs, et non celles de la métropole. Cette idée de l'Angleterre de faire de ses colonies de grands états, est généreuse comme la liberté, sage comme sa constitution, féconde comme l'indépendance.

Les agglomérations d'hommes, à mesure qu'elles grandissent en nombre, en richesses, ont des aspirations plus grandes. Elles ont besoin, comme les individus, d'une vie à part et par elles seules, pour donner à ces aspirations la lumière qui leur est propre. Cette condition est la pente naturelle de l'homme dans ses diverses transformations, de l'individu à la famille, de la famille à la tribu, des tribus à la nation.

Il faut une patrie, un ordre national qui soit chose spéciale à l'homme dans toutes situations.

L'Angleterre, dont les établissements embrassent toutes les parties du monde ne les compte plus comme des exploitations industrielles. Mais, suivant les belles paroles que j'ai entendues de lord Salisbury : " la gloire de l'Angleterre, dans l'histoire, ne sera pas d'avoir jeté ses populations partout, mais d'avoir fondé des empires nombreux pour continuer la civilisation et la liberté."

Les sociétés, comme les individus ont leur majorité. Elles vont à la considération, à l'importance ou à la déchéance à la nullité, suivant qu'elles se placent en dedans ou en dehors des règles que Dieu a promulguées pour l'humanité.

Il y a trois issues pour cette terre qui fut la Nouvelle-France :

1o L'indépendance par l'union complète et entière avec l'empire, avec les mêmes droits, les mêmes devoirs.

2o L'indépendance, par elle-même, par elle-seule.

3o L'indépendance par l'annexion avec la société qui s'appelle " Les Etats-Unis."

Il semble admis que la distance qui sépare la colonie de la métropole, est trop grande pour leur fusion dans un seul et même corps politiques, vivant de la même vie.

Cette distance est de nature à créer trop souvent des obstacles à l'exercice des droits comme à l'accomplissement des devoirs. Il y aurait un hiatus continuel quelque part.

Les provinces étaient romaines, mais elles n'étaient pas Rome.

Toute société a son sol de pousse primitive, sa couche naturelle, son assiette géographique, ses rivières, ses lacs, ses montagnes et les divers incidents qui font ses mœurs, son caractère. Les nationalités les plus vivaces sont celles qui s'appuient sur les incidents qui leur font une vie distincte, propre à elles seules ; sur les faits qui constituent sa croissance d'après son développement social, historique ; ses qualités, ses différences ; sa mission dans les sociétés ; son nom dans le monde des nations ; son parfum de terroir : choses qui font une individualité, une existence propre et particulière.

Le Canada s'est fait, s'est agrandi, dans ces actualités multiples, dans cette atmospère de neige et de chaleur, avec leurs diversités de jouissances et de besoins. Ses populations ont vécu de cette vie, avec ses difficultés et ses charmes, pendant deux siècles, et ont appris à se comprendre et à se respecter. Ces populations ont un nom homogène pour tout l'immense territoire sur lequel elles sont dispersées. Ce nom est familier à toutes les langues, il a conquis par le temps, par la production de sa richesse, sa place au foyer des nations.

Leur patrie est le Canada.

L'annexion aux Etats-Unis ne serait pas cette individualité. Nous changerions de nom, de patrie, pour adopter un autre nom, une autre patrie.

Evidemment cette issue n'est pas celle que dicte le sentiment vrai de l'indépendance. Il y a de la déchéance dans cette abnégation de tout ce qui nous est propre, pour se donner à plus fort, parce qu'il est plus fort.

Il n'y aurait qu'une société, si cela était le destin providentiel. Le Christianisme, après le cataclysme romain, a refait les nations, les puissances, avec des distinctions, des limites, et constaté par cet enseignement, que cette diversité était l'ordre et la protection des uns et des autres.

Avec un territoire assez vaste pour être un grand empire ; avec un littoral sur les deux océans, avec des lacs et des rivières qui offrent la route la plus facile pour tous les produits, avec des ressources égales à celles d'aucune terre, avec une population forte et vigoureuse, après un point de départ commun, une condition sociale et économique semblable, le Canada possède tout ce qui constitue la nationalité et la patrie.

Notre salut, notre considération ont eu pour cause, la conception large et compréhensive de ce qui est bien et bon pour tous, sans distinction de race et de religion.

L'idée, l'intelligence, sont les deux plus grandes forces dans les choses humaines. Leur drapeau abrite tout ce qui est grand, tout ce qui est juste, tout ce qui donne la puissance.

En se plaçant dans ces conditions de grandeur intellectuelle et de valeur morale, on sera plus ou moins dans la voie providentielle. C'est le regard dans le passé, c'est la pensée dans l'avenir que nous aurons la guidance d'aujourd'hui.

Un penseur a dit : " L'avenir s'écoule dans le passé." C'est des grandes divisions des sociétés européennes que sont sortis les peuples qui habitent l'Amérique. Elles sont assises

un peu pêle mêle; ou quelquefois placées sur des terres séparées par de grandes distances.

La race saxonne occupe la partie la plus favorable de cette nouvelle patrie.

La population des Etats-Unis, défalquant les Indiens et les noirs, est de trente-cinq millions. Déjà, plus de la moitié de cette population est irlandaise, allemande, française.

L'Irlandais est encore moins Américain que l'Américain est Anglais. L'Allemand s'enrichit, mais il est moins Américain que l'Irlandais. Sa famille est sa patrie, plus que la terre qu'il travaille.

Le Français s'éparpille un peu partout, mais en coudoyant toutes les races, apprenant toutes les langues, il reste toujours Français.

Toute cette société, qui n'est pas saxonne, va s'augmentant par une émigration incessante, comme par sa propre fécondité.

La portion qui est saxonne s'efface par ses désordres, et comme la société payenne, cherche les plaisirs stériles.

Dans vingt ans l'élément Saxon ne comptera pas le quart de la population.

La branche celtique de la race latine, n'est considérable et placée en masse compacte que dans le Canada et la Louisiane. Elle a des jalons sur bien des points, mais nulle part ailleurs, elle n'est organisée en gouvernement particulier.

Le burin de la Providence a tracé dans des pages que nous pouvons lire à ciel ouvert, la carrière des hommes et des nations. Ce qui parait inexplicable dans le temps s'apprécie par les éventualités subséquentes. Tout s'arrange pour développer à son époque l'ordre éternel.

La Nouvelle-France, berceau de l'élément français en Amérique, est ce qui constitue aujourd'hui le Canada. Cette terre revient à son organisation primitive.

L'Acadien est revenu s'asseoir aux foyers d'où il fut chassé, en obéissance à cette loi immuable, qui est la justice.

Il y avait une prévoyance presque providentielle dans les arrangements et la distribution des forces sociales de la Nouvelle-France. Les désordres de la mère patrie en ont arrêté les conséquences ; mais les jalons sont restés pour marquer la route. D'autres prêtres, d'autres colons ont obéi à l'impulsion qui commandait la continuation de ce développement civilisateur. Laissant les rivages du St-Laurent, ils sont allés planter la croix, et fonder des sociétés dans le Saguenay, le Saint-Maurice et l'Ottawa, le Manitoba.

La distance qui séparait les terres françaises des terres espagnoles, se rapproche graduellement.

Durant plus de deux siècles, Dieu a séquestré les sociétés espagnoles éparses dans le Nouveau-Monde, de la civilisation de l'Europe, comme pour leur donner le temps d'accaparer presque la moitié d'un continent.

Il y a un champ presque sans limites dans l'exploitation des richesses des terres que les races latines habitent dans l'Amérique du Sud. Des climats inhabitables pour les hommes du Nord leur sont favorables, et semblent leur appartenir comme par destination spéciale.

Dans les Indes, l'Anglais n'est pas Indien, et ne peut l'être. Au Mexique, au Brésil, au Chili, au Pérou, l'Espagnol est Mexicain, Brésilien, Chilien, ou Péruvien. Il est du sol sous un soleil qui brûle en fécondant.

Ces faits examinés dans leur ensemble, ont un cachet tout providentiel. Les temps sont lents, parce qu'ils ont la durée pour faire leurs évolutions ; mais leur généalogie procède de règles immuables, quoiqu'elles échappent souvent à notre appréciation, par insouciance, ou par les influences de l'égoïsme.

En 1763. la France cédait à l'Angleterre la Nouvelle France.

En 1776, l'Angleterre cédait l'indépendance des colonies qui sont aujourd'hui les Etats-Unis.

La terre française est restée sous la dépendance de l'Angleterre, loyalement, en luttant courageusement, contre les intrigues et les agressions de ses anciens sujets. Par sa résistance dans deux circonstances mémorables, elle a conservé à l'Angleterre la plus importante de ses colonies.

Ce passé porte l'enseignement de l'avenir. Cette volonté, qui refusait l'indépendance, par la fusion dans d'autres tendances, dans d'autres intérêts, dans d'autres sociétés, n'était pas un accident ni la conséquence de l'inertie, ou de l'ignorance des choses ; mais une détermination dictée par l'intelligence de ce qui nous était propre, découlant de ce que nous avions été et de ce que nous étions appelés à devenir.

Nous avons commencé notre carrière dans la vie des nations par des actes qui honorent notre intelligence et notre probité nationale. Il y avait l'indépendance dans les suites de ces actes.

Le fait le plus direct et le plus affirmatif dans la voie de la nationalité et de la patrie est la confédération, faite sous les auspices et la direction de l'Angleterre, qui voulait nous donner le temps et l'opportunité de nous préparer par l'administration et le gouvernement d'intérêts plus graves, de choses plus grandes, à l'exercice entier et complet de la souveraineté.

Le but est grand, comme la souveraineté même. Pour réussir il faut nous placer dans la condition si bien décrite par Montesquieu. Il faut chercher la force par la suite dans les desseins, par l'unité, par la concentration des volontés, des énergies, vers la grandeur, vers le même but.

La confédération étudiée dans ses causes et dans ses conséquences logiques et naturelles, a sa base principale, ses assises fondamentales dans la grandeur de la patrie. C'est le seul

lien qui puisse tenir debout cette grande chose, et assurer la persévérance d'une organisation aussi vaste. C'est la seule idée assez grande, assez forte, assez compréhensive pour arrêter les courants d'isolement, qui minent le sol fédéral sur tous les points.

On ne peut faire mouvoir les sociétés comme ces machines compliquées, où les divers rouages se poussent, s'arrêtent, se contrepoisent et s'équilibrent jusqu'à telle limite, et pas au-delà, ni autrement.

La simplicité du fonctionnement de toute machine est dans sa complication même, qui réduit le travail à l'effort le moins grand possible. Mais là, une seule volonté a tout réglé, tout arrangé, tout prévu, en combinant des forces sans volonté, pour une fin unique. Il n'y a pas d'antagonisme possible dans cette unité de mouvement et de volonté.

L'homme n'arrive à l'ordre que par l'unité, mais dans sa courte sagesse, l'unité qu'il arrange est soudée à des égoïsmes, liée par des intérêts ; choses qui tendent sans cesse à se désagréger.

Il n'y a que Dieu qui fait l'ordre dans les différences, l'unité dans les multiplicités.

Contre ces tiraillements et ces divergences la sagesse humaine n'a qu'un remède ; c'est la grandeur de la patrie, qui donne les hautes aspirations de la puissance, les conceptions des grandes choses. La fédération débarrassée des obstacles qui entravent son action normale, qui rapetissent son horizon peut nous donner cette patrie. L'isolement ne donnera que des tribus vivant à l'ombre de leurs clochers. Le sauvage emportant sa patrie dans ses bras, avec les cendres de ses pères, pour rester sauvage et de sa tribu, avec ses coutumes primitives peut mériter la pitié, mais il ne représente ni la force, ni la civilisation.

Notre grandeur future dépendra de notre suite, de notre

application des règles de la vérité, de notre intelligence des forces sociales et de leur but. Comme le disait Bossuet : " Dieu qui fait bien tout ce qu'il fait, a donné à chaque peuple des destinées suivant ses actions ; suivant qu'il s'est agité dans le cercle de la pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition." — Emerson, le grand penseur américain appelait ces moyens " les lois de la vie."

Dans aucune société, il ne peut y avoir plusieurs patries. Dans la France du moyen-âge, il y avait autant de patries que de provinces. Les Bretons, les Normands, les Angevins se battaient contre l'autorité centrale pour leurs institutions particulières, et les uns contre les autres pour des différends surgis de leur voisinage. La loi variait autant que les coutumes et les idiomes. De là les guerres civiles jusqu'à l'absorption de tous ces pouvoirs par la royauté sous Louis XIV. Cette unification de la patrie, nonobstant les fautes, fit de la France la grande puissance qu'elle a été depuis.

La sagesse humaine n'a qu'un remède contre tous ces tiraillements : c'est l'unité nationale ; c'est la grandeur de la patrie. Cette unité, cette grandeur réunissent toutes les ambitions, toutes les tendances dans une même ambition, dans une seule tendance ; pour une seule chose, et la même chose. Le sentiment national absorbe toutes les rivalités et les dissidences. On est de sa patrie, contre les divisions, contre les démembrements.

C'est dans cette unité, dans cette énergie du sentiment national que la république des Etats-Unis a trouvé sa force et sa courageuse persévérance, contre la guerre de 1861. La patrie a sauvé la société et sa puissance.

Messieurs, en 1834, la patrie s'affirmait par l'organisation de sa fête patronale. Après 50 ans, elle interroge et compte ses fastes olympiques.

Il y a deux manières de parler ; les paroles que le vent emporte ; les choses qui restent. Voyons les faits qui attestent son mouvement et ses tendances : les choses qui restent.

Nous avons débarrassé le sol de l'esclavage ; nous avons libéré le colon de la servitude seigneuriale.

Sur tous les points, nous avons des collèges, des couvents pour l'éducation ; des universités ; des hôpitaux, des hospices pour les infirmes et les indigents.

Nous avons couvert le pays de belles églises ; nous avons consacré dans nos mœurs, de la manière la plus universelle, la bienveillante civilisation de la célébration du dimanche.

Nous avons organisé un régime municipal pour les intérêts matériels et les fins de l'instruction primaire.

Nous avons sauvegardé sur la terre américaine, les tronçons de notre race, par nos prêtres, par nos religieuses ; pour les garder dans la foi et dans la famille canadienne.

Nous avons fait une codification qui nous est particulière ; basée sur l'expérience de la France et de l'Angleterre.

Nous avons relié par une grande voie ferrée, toute la Nouvelle-France des premiers temps. Nous avons prolongé ce lien de fer jusqu'à l'Océan Pacifique. Le chemin du Pacifique sera le grand défricheur de ces vastes plaines du Nord-Ouest. C'est un lien qui fait un tout continu d'un monde, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Ces deux faits ont le cachet d'une politique grande comme le territoire que cette route de fer sillonne et parcourt.

Nous avons placé des jalons pour occuper les vallées du Saguenay, du St-Maurice et de l'Ottawa, et pour les remplir. Nous étions les premiers à Manitoba, jusqu'au Pacifique, avec nos missionnaires, nos évêques, nos religieuses, nos églises et nos populations, côte à côte avec les sauvages. Nous sommes un peu partout, dans ce grand Nord-Ouest. Nous serons bientôt à la Baie d'Hudson.

Nous avons fait la Confédération pour asseoir la patrie dans des conditions de grandeur morale et matérielle égales à celles des sociétés les plus favorisées.

Notre patrie est un immense territoire. Il faut le temps pour placer partout, la vie et des hommes, sur ces terres, plus grandes que la vieille Europe. Une sage lenteur est la garantie du progrès et de la permanence.

Partout, en toutes choses, nous avons déterminé une carrière propre et personnelle. Nous avons constitué sur tout le sol canadien, une société, vivant de son initiative propre et individuelle. Nous sommes entrés dans le mouvement découlant de notre condition économique, religieuse et sociale, par nous-mêmes et par nous seuls.

Nous avons donné la main à tous les hommes, sans distinction de races et de croyances, gardant la main ouverte à tous.

L'assimilation se fait, et vient de ce que nous allons aux autres sans regarder s'ils viennent à nous. Nous les aimons parce qu'il sont hommes.

Messieurs, voilà des paroles qui restent. Elles sont l'expression des phases de notre force, de notre expansion et de notre civilisation.

Nous étions, il y a à peine un siècle, 70 mille ; aujourd'hui, nous comptons près de deux millions.

C'est à nous de continuer la solution de la théorie des temps, d'après les lois de la vie.

DISCOURS DE M. T. S. BROWN.

Monsieur le Président,

Messieurs,

On peut se demander comment il se fait que moi, Anglais, je me trouve réuni à cette noble assemblée de Canadiens-français. Je dois donner quelques explications à ce sujet. Bien que né sujet anglais, dans la province du Nouveau-Brunswick, je me trouvais dans l'Etat du Vermont, au moment de la guerre de 1812, alors que la population américaine jouissait de la plénitude de ses libertés. En revenant au Canada, en 1818, je m'occupais déjà de politique, bien qu'âgé de quinze ans seulement, et j'y trouvais un état de choses bien différent de celui que j'avais constaté aux Etats-Unis. La population était sous le contrôle de l'étranger et se trouvait privée de toute initiative. Cette injustice me révolta.

Devenu homme, je pris fait et cause pour les Canadiens, je me joignis à leurs luttes, considérant que le droit et la justice étaient de leur côté et je me séparai des Anglais qui me traitaient d'insensé. Je leur disais alors que leurs enfants penseraient autrement et j'en ai eu la preuve lorsqu'aujourd'hui, seul entre tous les Anglais, j'ai obtenu une place d'honneur dans votre procession et j'ai parcouru triomphalement les rues où ils avaient voulu me tuer il y a quarante-sept ans.

De 1832 à 1837, j'ai toujours été à l'avant-garde. J'ai travaillé avec de grands hommes, que j'avais l'honneur de compter pour amis, à la plus noble des causes : celle de la conquête d'une liberté que la tyrannie nous refusait.

Les courageux Canadiens qui ont lutté pour la liberté, de 1818 à 1837, étaient véritablement de grands hommes qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus nobles figures de l'histoire. Il n'existait peut-être pas à cette époque dans

le monde entier un plus grand homme que Papineau. Son indomptable énergie, son patriotisme ardent, ses éminentes qualités de chef de parti, ont permis à ses compatriotes de maintenir leurs prétentions et de faire triompher leur cause.

Puisque ces hommes se sont montrés si grands, on peut se demander où sont leurs statues, où sont les monuments élevés à leur honneur ? Mais quoiqu'il en soit, que leur nom soit inscrit sur le marbre ou sur l'airain, qu'il figure dans les livres ou soit chanté par les poètes, il n'en restera pas moins gravé dans tous les cœurs vraiment canadiens.

Je crois que la détonation d'un seul des petits fusils qui ont servi aux patriotes à St-Denis, à St-Charles et à St-Eustache, a fait plus pour décider l'Angleterre à reconnaître nos droits que toutes les remontrances qui lui avaient été adressées par la population dans le cours des années précédentes.

Je ne puis terminer sans consacrer quelques paroles à la mémoire de feu Ludger Duvernay, le fondateur de la Saint-Jean-Baptiste ; il a eu durant ces fêtes le plus brillant apothéose. Il a défendu la cause nationale non seulement dans *La Minerve* dont il est le fondateur, mais encore il a payé de sa personne dans toutes les occasions, et quand on lui faisait des remontrances sur son courage qu'il poussait jusqu'à la témérité, il répondait : " Je n'ai qu'une vie, elle appartient à la patrie." Son fils est assis à mes côtés, il a bien voulu être mon guide pendant ces fêtes et me faire oublier que j'ai perdu la vue ; en honorant le père n'oublions pas le fils (applaudissements).

MONS. LOUIS ALLARD,

Président du Comité du Banquet.

Louis Allard, le Président du Comité du Banquet, naquit à St. Thomas de Pierreville, Comté de Yamaska, le 30 août 1834, et est le fils de feu M. François Allard, cultivateur.

Il est le frère de la Révérende Sœur Thomas Cursini, du Couvent de la Providence de cette ville.

M. Allard reçut une éducation élémentaire à l'école de son village, et à l'âge de 16 ans il entra comme commis chez M. Louis Manseau, marchand de la Baie du Febvre ; mais ne se sentant pas d'aptitudes pour le commerce, il quitta bientôt cet emploi pour entrer en apprentissage comme constructeur de bâtisses avec M. Alexis Bélisle, le célèbre constructeur de bâtisses publiques des districts de Québec, Trois-Rivières et St. François.

En 1855 il quittait le Canada pour les Etats de l'Ouest, où il résida jusqu'en 1861, mais à cette époque la guerre de sécession éclata, et fut cause d'une suspension presque complète de toutes affaires. Alors il revint au pays, et se mit en société avec son frère, Thomas Allard, comme constructeur d'églises, et pendant la durée de cette société ils construisirent, en tout ou en partie, plusieurs des plus belles églises du pays, entr'autres les églises de St. Guillaume d'Upton, St. Germain de Grantham, St. Grégoire d'Iberville, etc., etc.

En 1867 il épousa Mademoiselle Marie-Edwidge Bourgeau, de Montréal.

En 1869 il vint s'établir à Montréal comme constructeur de bâtisses, et se plaça de suite à la tête des hommes de son état.

En sus d'un très grand nombre de résidences privées de première classe, il a construit un grand nombre de nos plus beaux et plus solides monuments publics, tel que marchés,

stations de police, stations de pompes, maisons d'école, églises et chapelles, et notre bureau de poste actuel qui est sans contredit l'une des plus belles bâtisses publiques du pays.

M. Allard est un *self-made man*, doué de talents remarquables et d'une probité hors ligne.

Par son honorabilité en affaires il a su non-seulement se créer une belle fortune, mais il s'est aussi assuré la confiance de tout le monde.

Il est aujourd'hui l'un des estimateurs du Gouvernement Fédéral pour Montréal, ayant succédé à ce poste à feu M. Narcisse Valois à sa mort.

Il est aussi l'architecte du Gouvernement de Québec pour le district de Montréal.

Depuis sa fondation, le Crédit Foncier Franco-Canadien l'emploie comme inspecteur-en-chef pour la division de Montréal.

M. Allard n'est pas toujours resté indifférent à la politique qu'il a beaucoup étudiée, et aux élections municipales de 1879, le quartier St. Jacques, qu'il habite, l'élisait échevin pour le Conseil de cette ville, où il sut, en très peu de temps, prendre l'une des premières places comme *debater* et comme homme pratique et d'initiative. C'est à son énergique caractère et à son habileté que Montréal doit aujourd'hui d'avoir les plus beaux abattoirs publics de l'Amérique du Nord sans qu'il en ait coûté un seul sou aux contribuables.

Le Gouvernement de Québec le nomma Juge de Paix l'année dernière.

M. Allard est un patriote éprouvé, et ne souffre jamais que l'on parle légèrement du Canada ou des Canadiens-Français.

Il a beaucoup voyagé, et il se plait à dire qu'il ne connait pas de pays aussi beau que le Canada, ni de peuple aussi intelligent, honnête et religieux que le peuple canadien-français.

LE CONGRES NATIONAL.

Le Congrès National qui avait été convoqué pour discuter les grandes questions nationales qui peuvent affecter les intérêts des Canadiens-français tint sa première séance dans la salle académique du Collége Ste-Marie, le 24 juin, à 8 heures du soir.

L'Hon. M. Chauveau ouvrit les séances du Congrès National par le discours qui suit :

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

" Le patriotisme, a dit un écrivain contemporain, le patriotisme est plus qu'une passion, plus qu'une vertu, c'est l'âme même d'un peuple.

" Lorsque cette âme est en vitalité pleine les peuples grandissent. Souffre-t-elle ou s'étiole-t-elle, ils sont frappés. C'est la mort qui vient, on pourrait prédire l'heure."

Tout ce qui s'est passé dans notre pays depuis son établissement prouve glorieusement qu'il n'y a jamais eu chez les premiers colons ni chez leurs descendants, l'absence, ni même aucune sérieuse défaillance de cette force vitale des peuples.

Une telle force agit de deux manières différentes ; c'est-à-dire d'un côté par un travail constant et plus ou moins latent ; c'est la vie intime du patriotisme que je comparerais volontiers au fonctionnement inconscient de l'organisme humain ; l'autre manière c'est la lutte, et à défaut de la lutte, l'affirmation pacifique mais éclatante de la foi nationale.

Le second de ces modes d'action qui n'est pas constam ment essentiel est cependant nécessaire et indispensable à certaines époques. Il encourage, soutient, active la vie na tionale ; il la sauve des défaillances qu'elle pourrait éprouver

Au nombre de ces affirmations paisibles qui ont remplac les luttes du passé se trouvent les réunions solennelles comm celle à laquelle il nous est donné de prendre part.

Ayant en 1880, l'honneur de présider à la convention tenu à Québec, je rappelai la série des manifestations qui ont con tribué à nous relever à nos propres yeux et aux yeux de autres populations de ce continent.

" Rappelons, disais-je, parmi les plus solennelles, les tro commémorations de la bataille de Sainte-Foye : translation des ossements, pose de la première pierre et couronneme du monument en y plaçant la statue donnée par le prin Napoléon ; célébration successive par l'Université Laval plusieurs grands événements historiques : arrivée de Mgr. Laval, fondation du séminaire de Québec, découverte Mississipi— noces d'or de Pie IX ; puis en 1874 grande union convoquée par la société St-Jean-Baptiste de Montré de toutes les associations canadiennes-françaises de l'Am rique, et la même année célébration du deuxième centenaire l'établissement du diocèse de Québec ; le 31 décembre 18 commémoration par la société littéraire et historique de Q bec, et par l'Institut Canadien, de la défense de cette v contre les armes d'Arnold et de Montgomery ; en 1877 miére convention des littérateurs canadiens à l'occasion l'inauguration de l'édifice destiné à l'Institut Canad d'Ottawa ; puis enfin en 1878, translation solennelle cendres de Mgr. de Laval de la basilique à la chapelle séminaire de Québec."

Depuis cette célébration de 1880, il y a à noter la réun des Acadiens et des Canadiens à Memramcook, l'inaugura

de la statue du héros de Chateauguay à Chambly, enfin la réunion des Canadiens-Français à Windsor, dans la Province d'Ontario.

Dans toutes ces heureuses circonstances, la plus grande harmonie n'a cessé de régner entre les enfants de la famille franco-américaine, et le retentissement de ces fêtes patriotiques s'est prolongé de l'une à l'autre jusqu'à celle que nous célébrons aujourd'hui avec tant d'enthousiasme.

Je ne mentionne point les nombreuses conventions tenues dans différentes parties des Etats-Unis par nos frères émigrés. Elles sont devenues pour eux une institution particulière, réglée et dirigée avec un esprit tout à fait pratique et méthodique. Ce sont ces assemblées des Canadiens-Français des divers états de l'Union qui ont inspiré l'idée de ces trois grandes fêtes de 1874, de 1880 et de 1884, dans lesquelles on a voulu réunir comme dans un faisceau tous les jalons que notre race a plantés sur les divers points de l'Amérique.

Les deux anciennes cités de Québec et de Montréal rivalisent ainsi dans cette noble tâche de rappeler au berceau de la nationalité, ne fut-ce que pour un seul jour, les représentants des différentes colonies canadiennes.

Ces deux villes ont bien tous les titres à l'amour et à la vénération de tous ceux qui connaissent notre histoire.

Si en 1834 Montréal a célébré la première fête nationale organisée par M. Duvernay et présidée par M. Jacques Viger, quelques années plus tard en 1842, grâce au patriotisme du Dr. Bardy et de quelques amis, dont deux, M. Aubin et M. Rhéaume, sont en ce moment dans cette ville, Québec faisait la première célébration après les graves événements de 1837 et de 1838. Ici la naissance ; là la résurrection ! Il y avait quelque mérite à relever le drapeau national, et il n'était point surprenant que Québec, qui avait moins souffert, eût

pris les devants. Du reste, la société St-Jean Baptiste d Montréal se reconstituait l'année suivante.

Les deux villes ont les mêmes souvenirs historiques, leu noms rappellent les mêmes ombres glorieuses, les mêm luttes, le même courage, la même série alternative de succ et de revers.

Dans l'une comme dans l'autre, sur le fier promontoi témoin de cent batailles, couvert de nos plus vieilles églis de nos plus vieux monastères et des grands édifices qui porte si haut le nom de Laval, tout comme au pied de la montag où Maisonneuve planta la croix, l'y ayant portée lui-mêm sur ses épaules comme premier soldat du Christ, montag dont un des sommets est maintenant couronné par l'un d plus nobles édifices religieux de ce continent, les Canadien Français retrouvent la vieille patrie dans tout ce qu'elle a d plus touchant et de plus imposant.

Du reste, Messieurs, pour quiconque a vécu de longu années dans la cité de Champlain et dans celle de Maiso neuve, et ça été mon sort, pour quiconque y a pris une pa active à la vie publique, et au jour de l'épreuve a laissé da chacune d'elles des personnes chéries—une partie de lu même—il est bien difficile de dire où se trouve la plus gran somme de courage civique, de charité et de sympathie, de f religieuse et patriotique.

Il n'est donc pas surprenant que nos compatriotes de tout les parties de notre Confédération et ceux des Etats-Un répondent tour à tour avec le même empressement à l'app de l'une et de l'autre cité, et que cette démonstration ait u aussi grand succès que celles de 1874 et de 1880

Ai-je besoin, Messieurs, de vous prouver ce succès? parle par lui-même avec un accent superbe que ma faible vo ne saurait égaler. Cette foule immense qui envahit no ville, ces gens venus de si loin, et qui, cependant, tant i

nous ressemblent, tant ils ont l'air de nous connaître et de nous aimer, paraissent venir de si près, ces drapeaux, ces arcs de triomphe qui relèvent la beauté de nos rues et de nos monuments, toutes ces grandes choses qui se font et qui se préparent, et surtout cette messe au pied du Mont Royal, qui rappelle si bien celle des plaines d'Abraham, toutes ces choses parlent bien haut. Elles parlent, comme l'a dit si éloquemment l'orateur sacré du jour, elles parlent des deux choses que l'homme estime le plus au monde, la religion et la patrie

C'est de ces deux mêmes sujets, sous diverses formes et avec plus de détails, que nous devrons nous entretenir dans ce congrès.

Mais avant d'indiquer sommairement ce qui doit se faire ici, laissez-moi féliciter l'honorable et savant président de la société Saint-Jean-Baptiste, et tous ses zélés coopérateurs sur le résultat de leurs nobles efforts, et laissez-moi aussi vous signaler un trait de cette célébration, qui n'est point nouveau, mais qui est seulement plus accentué dans cette occasion que dans quelques autres.

Déjà nous avons pu, dans d'autres circonstances, citer avec joie les bienveillantes paroles des représentants de Sa Majesté, au sujet de notre nationalité. Le point sur lequel je vais insister n'a pas moins d'importance. C'est le concours empressé et généreux non seulement de beaucoup de ceux qui ne parlent point notre langue, mais encore de ceux qui ne partagent point nos croyances religieuses, concours qui nous fait bien augurer de l'avenir.

Et pour mieux indiquer ce qu'il y a de charmant et de spontané dans ces adhésions, je citerai quelques phrases empruntées aux articles en langue anglaise dans le numéro illustré du *Journal du Dimanche*. Ce sont quelques paroles que je recueille et réunis comme en un bouquet patriotique,

car citer tout ce que ces écrivains ont d'aimable à notre adresse serait trop long. Parlant de la situation de Montréal M. Dawson s'exprime ainsi : " Montréal est situé non seulement au confluent des fleuves, mais aussi au confluent des races, et là doivent se trouver les plus généreuses sympathies ; aussi s'y rencontrent-elles. Nous, Canadiens d'origine anglaise, nous croyons pouvoir revendiquer une partie de la gloire des hommes qui ont illustré notre pays ; ne sommes-nous pas les enfants du même sol ?"

Après un brillant exposé de notre situation et des traits caractéristiques du peuple canadien-français qu'Andrew Stuart appela autrefois un peuple de gentilshommes, M. John Reade écrit ce qui suit :

" Je considère cet esprit chevaleresque comme un élément essentiel de l'existence nationale. Ce n'est que lorsqu'on voit les tristes conséquences qu'entraîne l'absence de cet élément que l'on peut bien juger de sa valeur, et si l'on me demandait quelle est, à mon avis, la mission des Canadiens-Français sur ce continent, livré à la démocratie, je dirais qu'elle consiste surtout à conserver au milieu des luttes politiques les plus violentes, au milieu des conditions quelque peu rudes et vulgaires de la vie américaine, ces traditions de respect, de civilité, d'amabilité, l'héritage le plus précieux que le monde moderne ait reçu des âges de foi aux mœurs chevaleresques."

Enfin, M. John Lespérance, que j'ai gardé pour la bonne bouche, non pas parce qu'il est un compatriote d'origine et un co-religionaire, mais parce qu'il nous révèle une chose des plus consolantes, M. John Lespérance nous adresse ses félicitations au nom des Américains de toutes les origines, mais spécialement au nom de ceux qui, comme lui, étant descendants d'émigrés canadiens aux Etats-Unis, quoi qu'ayant eu une autre langue pour langue maternelle, ont conservé l'amour

de la vieille patrie, le souvenir de ses gloires et de ses malheurs, et ne demandent pas mieux que d'apprendre et de parler la belle langue de leurs ancêtres.

"Je représente plus spécialement, dit-il, cette classe nombreuse d'Américains, qui, originaires du Canada, ont cependant la langue anglaise pour langue maternelle, sont surtout versés dans la littérature anglaise, pensent et sentent en anglais, mais retiennent, en dépit de tout, au fond de leur cœur, un coin plus tendre pour le vieux berceau français. Nous sommes des enfants perdus, des épaves, mais quelques-uns de nous ont pu flotter encore sur le noble Saint-Laurent, et retrouver, en s'identifiant avec elle, la vieille patrie."

Le congrès de Québec a entendu M. Edmond Mallet, qui occupe une haute position à Washington, et qui s'est exprimé dans le même sens.

C'est au reste un des résultats des nombreuses conventions qui se tiennent aux Etats-Unis; non seulement elles empêchent que la langue française n'y perde du terrain, mais elles contribuent à lui en faire regagner.

Une des séances de notre congrès est entièrement consacrée à discuter les intérêts des populations francologues établies en dehors de la province de Québec. Acadiens, Canadiens-Français des Etats-Unis, Canadiens-Français du Haut-Canada, de Manitoba et du Nord Ouest, y auront leurs coudées franches. Elle ne sera pas la moins intéressante, car elle touchera à des problèmes nouveaux, ou du moins qui nous sont peu familiers, j'oserai dire à des questions dont on n'aurait point soupçonné la raison d'être il y a seulement quelques années.

La seconde séance sera consacrée aux intérêts nationaux et sociaux, la troisième aux Acadiens et aux Canadiens émigrés, la quatrième à la colonisation, à l'émigration, au

rapatriement, à l'agriculture ; enfin la dernière aux intérêts littéraires et artistiques.

La présente séance est, comme vous ne l'ignorez pas, dédiée aux intérêts religieux et moraux.

Des voix bien autrement autorisées que la mienne vont traiter ces grandes questions.

Religion et morale ! Le temps n'est plus, hélas, où l'on pouvait dire à celui qui se serait proposé de démontrer la nécessité de ces deux pilliers de l'existence d'un peuple : Qui dit le contraire ? de même que l'on répondit au rhéteur qui annonçait l'éloge d'Hercule : *Quis vituperavit ?* Grâce aux bizarreries de l'esprit humain, grâce aux ténèbres volon taires qui ont envahi une partie de la société, tout est à démontrer.

Mais ce n'est point dans notre pays qu'une telle démonstration est nécessaire. Notre histoire serait la meilleure s'il en fallait une. Nous sommes la preuve vivante, irréfutable, de la nécessité de la morale pour l'existence et le dévelopement même numérique des peuples, et nous sommes également la preuve de la nécessité du sentiment religieux pour la conservation de la morale et de cette force vitale qui s'appelle le patriotisme.

Depuis les premiers missionnaires, les récollets, les jésuites, les prêtres de Saint Sulpice, depuis Mgr. de Laval et ses auxiliaires venus de France, un nombreux clergé séculier a renversé tous les obstacles pour conserver les traditions du passé, affermir les bases de notre avenir, suppléer aux ordres religieux supprimés après la conquête.

La science empruntant à la religion ses infaillibles lumières s'est conservée dans ces deux grands foyers du Séminaire de Québec et du Séminaire de Montréal : elle a permis à notre nationalité de vivre, car bien trop véritable est la réponse d'Aristote à celui qui lui demandait quelle différence il y avait

entre le savant et l'ignorant : la même, dit-il, qu'entre le vivant et le mort.

La route est donc toute tracée ; jamais elle n'a été réellement fermée ni obstruée. Les touchantes paroles de Mgr. de Pontbriand, dans son mandement publié de suite après la reddition de Québec, dans lequel il demande, à la fois, des prières pour le salut de l'église et de la patrie et pour les âmes de Montcalm et de ses compagnons d'armes, sont, pour bien dire, le testament de l'ancien épiscopat au nouveau, c'est le trait d'union entre Mgr. de Laval et Mgr. Briand et ses successeurs ; c'est l'anneau de la chaîne qui relie les premières luttes aux nouvelles ; Laval, Talon, Frontenac, à Plessis, Bédard, Papineau et Lafontaine.

Aujourd'hui que notre histoire est connue de tous, grâces aux travaux des Garneau, des Ferland et des Faillon ; aujourd'hui que les noms de nos héros, de nos héroïnes, de nos martyrs, de nos défenseurs politiques sont sur les lèvres de l'enfant aussi bien que dans la mémoire du vieillard ; aujourd'hui que nos libertés politiques et notre liberté religieuse sont assurées ; aujourd'hui, plus que jamais, sous l'œil de Dieu et de notre conscience, notre sort est entre nos mains !

De notre sagesse, de notre fermeté, de notre modération, de l'union intime de l'épiscopat, du clergé et du peuple dépendent surtout ces grands intérêts de la religion et de la morale, qui vont nous occuper ce soir.

Rappelons-nous que la religion et le patriotisme sont faits surtout d'amour, que le nom antique de la religion indiquait l'idée d'un lien étroit, unissant les âmes les unes aux autres, que chez nous bien plus encore que chez aucun autre peuple, cette vérité est d'une application urgente et incessante, qu'enfin l'amour exige le respect et la confiance mutuels de tous ceux qui, prêtres ou laïques, ont la grande responsabilité de conserver et de développer tout ce que nous avons acquis,

de fonder et de protéger tout ce qui peut nous manquer encore.

Ah ! messieurs, lorsqu'on compare le passé et le présent, lorsqu'on voit à la place des quelques pauvres écoles qui aidaient à nos deux séminaires et à nos quelques couvents à conserver les rudiments des lettres humaines, lorsqu'on voit, dis-je, cette grande université, ces nombreux colléges, ces écoles de tous les degrés, depuis la simple école primaire jusqu'à l'école normale et aux écoles spéciales, lorsqu'on voit ces nombreux ordres religieux d'hommes et de femmes qui sont venus travailler à la moisson trop abondante, ordres religieux parmi lesquels se trouvent les successeurs des Brebeuf et des Lallemand, les émules de Ravignan et de Félix, et les enfants de saint Dominique, émules de Lacordaire et de Montsabré ; lorsque notre commerce, notre industrie, notre littérature attirent l'attention des autres pays, lorsque la petite population qui se trouvait resserrée sur une étroite lisière aux bords du Saint Laurent, tandis qu'on lui prédisait l'affaissement dans l'ignorance, la dégénérescence dans l'immobilité, lorsque cette population a brisé tous les obstacles, a rompu toutes les digues en s'élevant rapidement dans toutes les carrières que la Providence a ouvertes au génie de l'homme ; lorsqu'on la voit se multiplier si prodigieusement, se répandre au loin, s'y grouper et s'y maintenir ; on se demande si c'est un rêve ou si c'est la réalité, et dans tous les cas, rêve ou réalité, si cela n'est pas trop beau pour pouvoir durer !

Mais cela durera parce que cela est dans l'ordre de la Providence, parce que nous avons une mission aujourd'hui reconnue de tous et qu'ainsi que nos devanciers, nous mêmes et nos descendants, nous y serons fidèles.

A vous messeigneurs et messieurs, qui nous avez fait l'honneur de consentir à prendre la parole dans ce congrès, à vous

de développer les moyens les plus sûrs pour remplir cette noble mission.

A vous d'abord, Monseigneur de Montréal, évêque de ce vaste diocèse, qui est situé non-seulement au confluent des fleuves et des races, comme on l'a dit tantôt, mais aussi au confluent des idées et des passions, à vous de nous parler des intérêts moraux et sociaux de notre pays.

Vous êtes né au milieu de nous : vous avez vu grandir bien des choses qui font notre force et notre gloire ; vous continuez vaillamment l'œuvre de vos pieux devanciers ; si vous n'étiez point évêque, et si cette qualité ne primait toutes les autres, j'oserais vous dire : fils de patriote, vous ne sauriez ne pas être patriote vous-même, à tous les titres, je ne fais que remplir le vœu de cet auditoire en vous invitant respectueusement à prendre la parole.

Après le discours de M. le Président du Congrès, l'Hon. juge Loranger, président de la société Saint-Jean-Baptiste, lut une très remarquable lettre de M. Claudio Jannet, dans laquelle il remercie la société de son invitation et regrette de ne pouvoir être présent au Congrès.

Paris, 38 rue de Varennes, 7 juin 1884.

Cher Monsieur,

Je reçois seulement aujourd'hui votre invitation en date du 15 mai, à assister à la convention canadienne à Montréal.

Je regrette vivement d'être retenu par des occupations qui ne me permettent pas de m'y rendre, car je conserve un excellent souvenir de l'accueil que m'a fait en 1880 la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et j'eus été très heureux de me retrouver cette année au milieu de ses membres.

De toutes les institutions que j'ai admirées, au Canada, la Société St-Jean Baptiste est celle qui m'a le plus frappé. Après votre clergé si instruit et si patriote, c'est certainement à elle que le peuple canadien-français doit d'avoir si énergiquement développé sa nationalité et ses remarquables aptitudes. Elle remplit un rôle éminemment utile, en groupant, sur le terrain commun de la défense de la nationalité, les

hommes que séparent les divisions de partis inévitables dans un gouvernement libre. La Société St-Jean-Baptiste, avec ses réunions, où l'âme même de la patrie semble passer pour vous animer tous d'un souffle généreux, tempère toutes ces dissensions, et les empêche de devenir préjudiciables à l'avenir du pays.

Vous donnez un grand exemple au monde en plaçant en tête de votre programme comme base de votre nationalité, la reconnaissance des principes catholiques. Vous reprenez ainsi le grand rôle que la Providence avait assigné à votre mère-patrie. Tant que la France y a été fidèle, elle a crû en grandeur morale et en puissance matérielle. L'éclipse momentanée, je l'espère, que subissent ses destinées est dû précisément à la déviation que des causes funestes ont imposée à son génie et qui l'ont éloignée de ses traditions.

Honneur à vous, vrais fils de la France, qui continuez ces traditions et reprenez si noblement l'héritage de cette destinée !

Le large sentiment populaire, qui inspire vos hommes publics et qui se manifeste si bien dans les réunions de la Société Saint-Jean-Baptiste, a parfaitement saisi les deux grands objectifs qui s'imposent à votre activité :

Occuper fortement le sol du Canada, rallier et grouper en un faisceau tous les groupes de Canadiens dispersés sur le continent nord américain !

Mon éminent ami, M. Rameau, a démontré, dans des ouvrages placés au premier rang dans la science, la supériorité dont avaient fait preuve les Canadiens-Français dans la colonisation de leur territoire. Cette supériorité vous assurera le succès définitif, j'en ai la conviction, et c'est toujours avec le plus vif intérêt que je suis la marche de vos sociétés de colonisation. C'est là l'objet le plus digne d'appeler l'attention de vos hommes d'Etat et de vos législatures.

Quant à grouper les Canadiens dispersés aux Etats-Unis, c'est là l'œuvre propre de la Société St-Jean-Baptiste s'appliquant, comme vous le dites si bien dans votre programme, à maintenir l'union entre le clergé et le peuple, et secondant les efforts de ces prêtres missionnaires, dont j'ai constaté le zèle vraiment apostolique aux Etats-Unis, de ces maîtres d'écoles si dévoués à leur religion et à leur nationalité, de ces religieuses hospitalières, qui sont l'auréole resplendissante de la civilisation chrétienne et qui se multiplient avec une si merveilleuse fécondité dans vos foyers chrétiens.

Avec des populations canadiennes compactes dans toutes les provinces de la Puissance, et jouissant du plein développement de l'autonomie politique, vous exercerez une attraction de plus en plus puissante sur les Canadiens des Etats-Unis. Vos excellents collèges catholiques, vos établissements si remarquables d'enseignement supérieur, attireront, je l'espère, de plus en plus leurs enfants, et leur assureront cette formation complète de l'intelligence et des facultés de l'âme, qui ne peut être obtenue sûrement que dans un milieu complètement chrétien, comme l'est toujours, grâce à Dieu, la province de Québec avec ses deux nobles cités : la ville de Champlain et la ville Marie.

La Providence réserve de hautes destinées au peuple canadien-français, et il sera récompensé sûrement d'avoir pris cette belle devise : " Aime

Dieu et va ton chemin !" Dans votre vaste nouveau monde, j'espère que les conflits sanglants de la guerre seront inconnus, et que c'est uniquement sur le terrain pacifique des luttes économiques et de l'émulation des différentes races qne vous aurez à combattre.

Les hautes vertus de la famille canadienne, la solide base que vous donnez à votre constitution nationale, en la liant indissolublement au Catholicisme, doivent assurer à votre race des succès définitifs. Elle recouvrira et dominera pacifiquement les autres races plus nombreuses et plus riches au début, mais qui, ayant moins de vertus morales, ont par là même moins de force de conservation et d'expansion. Déjà, l'importance croissante qui est reconnue à l'élément canadien-français dans la république américaine, est du plus heureux présage.

J'ai donc l'espérance que ce vingtième siècle, à l'aurore duquel un certain n'ombre d'entre nous assisteront, verra de grandes choses accomplies par la race française dans le nouveau monde, et d'avance je salue la France américaine des âges à venir.

Parfois, en faisant des rêves, l on en fait à tout âge,—je m'imagine que je finirai un jour sur les rives du St-Laurent, dans votre belle et hospitalière cité, et que je donnerai un fils aux grandes œuvres qui sont en préparation au milieu de vous. Mais, en attendant, la date de la St-Jean-Baptiste ramène toujours à mon foyer une fête de famille. Nous cueillons les rameaux d'érable et aimons à chanter " Vive la Canadienne."

Saluez pour moi tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Rappelez-moi tout particulièrement au souvenir de l'honorable M. Chauveau et du juge Loranger qui, il y a quatre ans, présidaient des fêtes semblables, et croyez toujours vous-même, cher Monsieur, à mes sentiments de bien affectueuse estime.

CLAUDIO JANNET.

Paris, 8 juin 1884.

A Monsieur Gustave Lamothe, Secrétaire du Comité d'Invitation de l'Association St-Jean-Baptiste, à Montréal :

Monsieur,

Je suis très touché, et je vous remercie cordialement de l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour la grande convention que les Canadiens-Français doivent tenir à Montréal, le 24 de ce mois, ainsi que pour les fêtes destinées à célébrer le cinquantième anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste.

Vous savez, Monsieur, de quelle profonde sympathie je suis animé envers les Canadiens-Français. Je n'ai jamais laissé échapper l'occasion de la manifester, soit personnellement, soit dans les journaux que je dirige, et je serais heureux de pouvoir l'affirmer une fois de plus, en allant assister à la démonstration solennelle qui se prépare à Montréal.

Mais je suis irrévocablement retenu à Paris par les exigences du devoir

professionel, plus impérieuses encore à cette époque de l'année, où la session parlementaire impose à la presse politique un redoublement de travail et d'activité.

En vous exprimant mes sincères regrets, ai-je besoin d'ajouter que, du moins, je m'unirai par le cœur et par la pensée aux membres de votre grande société, et que je me ferai un honneur et un plaisir de leur prêter le concours du *Moniteur Universel*, du *Monde Illustré*, etc., etc,. pour mettre en lumière, aux yeux du public de la mère-patrie, l'œuvre qui intéresse à un si haut degré la famille canadienne-française.

C'est vous dire, Monsieur, que j'accueillerai avec empressement toutes les communications, soit pour articles, soit pour gravures, relatives à la convention et aux fêtes qui vont s'ouvrir le 24 juin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de haute considération.

PAUL DALLOZ.

Paris, 9 juin 1884.

Monsieur,

Je reçois à l'instant l'invitation que vous me faites l'honneur de m'adresser. J'ai un très-vif regret de ne pouvoir m'y rendre. Notre session législative n'est pas terminée, et de plus, des affaires personnelles exigent impérieusement ma présence ici, précisément à la fin du mois. Un de mes plus vifs désirs est de visiter le Canada et de porter aux Canadiens-Français le témoignage de l'ardente sympathie des catholiques de la vieille France. J'aurais été très heureux, je vous assure, de pouvoir saisir cette occasion de réaliser ce projet. Dieu, je l'espère, m'en offrira une autre.

Je vous prie d agreer l'expression de mes sentiments les plus distingués et de mon cordial dévouement,

LUCIEN BRUN.

Paris, 9 juin 1884.

Monsieur,

Je vous suis bien profondément reconnaissant de votre bonne lettre du 19 mai et de votre gracieuse invitation à la fête du 24 juin prochain.

Le Canada, si près de la France par le cœur, est malheureusement trop éloigné géographiquement, pour me permettre d'entreprendre à nouveau une excursion parmi vous.

Ai-je besoin de vous en exprimer tous mes regrets? Ai-je besoin de vous dire avec quel plaisir je serais retourné sur les bords du St-Laurent, j'aurais revu votre magnifique pays et entendu par delà les mers l'éloquente expression des sentiments si élevés de vos compatriotes ?

La fête de Québec m'a laissé des souvenirs trop vibrants pour que je ne déplore pas amèrement de me trouver dans l'impossibilité d'assister à celle de Montréal ; et Montréal lui même m'a accordé une trop chaleu-

reuse hospitalité pour que mon désir de revoir votre bonne et belle ville ne soit pas décuplé par la nouvelle des grands et imposants préparatifs que vous faites pour la solennité de la St-Jean-Baptiste.

Je vous remercie de bien grand cœur, Monsieur, d'avoir pensé que je ne pourrais rester indifférent à cette touchante démonstration religieuse et patriotique.

Pourquoi faut-il que je ne puisse vous exprimer ma gratitude autrement que par lettre! J'espère au moins que vous pourrez lire entre ces lignes l'attachement profond et sincère que j'ai conservé et que je conserverai toujours pour le cher Canada.

Mon plus vif désir est de retourner un jour vous rendre visite. Quand on a connu Montréal, Québec et les Canadiens on ne peut que souhaiter de les revoir.

Veuillez bien être l'interprète de mes sentiments les plus cordiaux auprès des membres de votre comité, et agréez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement bien réellement et sincèrement reconnaissant et confraternel.

COMTE DE FOUCAULT.

Paris, 8 juin 1884.

Monsieur,

Je suis très touché et très reconnaissant de l'honneur que vous voulez bien me faire. Ce serait pour moi une grande joie, si je pouvais me rendre à votre gracieuse invitation.

Par malheur, la raison de santé qui, l'an dernier, m'a empêché de partir au mois de mai pour le cher Canada, ne me permet pas, cette année encore, d'entreprendre ce voyage.

Il faut que je reste au logis avec tous mes regrets.

Mais au 24 juin, en vos jours de nobles fêtes, par la pensée, de tout cœur, je serai avec vous et avec tous ceux qui, en cette circonstance, donneront un témoignage d'affection au Canada

Veuillez, Monsieur. me garder un bienveillant souvenir et agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

XAVIER MARMIER.

Paris, 11 juin 1884.

Monsieur.

Vous m'avez fait un grand honneur, en me conviant aux fêtes et réunions dont le cinquantième anniversaire de la St-Jean-Baptiste va être l'occasion à Montréal. Les liens d'affection qui m unissent au Canada et la sympath e que m'inspirent particulièrement vos travaux m'auraient fait vivement désirer répondre à votre appel, et si je n avais écouté que mon cœur je me serais bien gardé d'y manquer. Mais sans compter les travaux parlementaires qui sont, en ce moment, en pleine activité, une

foule d'occupations me retiennent à Paris, et bien à regret, je suis forc de m'unir seulement de cœur à votre grande convention.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'assurance du profond chagrin que m cause cette détermination, l'hommage de ma haute considération.

A. DE MUN.

Montréal, 9 juin 1884.

M. Chauveau, Président du Comité du Congrès de Montréal :

Cher Monsieur,

Je suis très honoré de votre flatteuse invitation de prendre la parole à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire de la société St-Jean-Baptiste, le 24 de ce mois, mais je me trouve dans l'impossibilité d'y correspondre. Nous sommes maintenant en Circuit, sans savoir à quell date nous pourrons passer d'ici, à Opelonas, où la cour doit siéger en juillet. Nous sommes, comme vous devez bien le penser, très occupés ici, à concilier les mortels, sinon par la persuasion, du moins par la force Pour ma part, il ne me serait pas facile de trouver du temps pour réfléchi à un sujet qui mériterait une considération intelligente. S'il m'est possible de me déraciner d'ici, ce sera pour partir de New-York le 25 par la " Normandie," pour aller rejoindre ma famille à Paris.

Veuillez être l'organe de mon sincère regret auprès de la société Saint-Jean-Baptiste, avec l'expression du sentiment d'appréciation que j'éprouv de l'honneur qui m'a été fait dans l'occasion.

J'ai, Monsieur, l'honneur d'être,

Très respectueusement,

Votre très humble serviteur.

G. BERMUDEZ.

Une lettre de M. Alphonse LeRoy, professeur à l'Université de Liège, contient aussi des réflexions très judicieuses sur l'importance de la société et le développement de la rac française en Amérique.

Des lettres de M. Lefaivre, Consul-Général de France à New-York, et de plusieurs autres personnages distingués des Etats-Unis furent aussi mentionnées par le Président du Congrès.

Des lettres de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, de M. Charles de Bonnechose, de M.

Pierre Margry, de M. E. Rameau, de M. O'Reilly, juge de la cour d'appel à Rouen, ont été reçues depuis.

M. Margry dit entr'autes choses :

Ma vie consacré en partie à l'étude de votre histoire peut vous répondre d'ici que ma pensée sera au milieu de vous, comme toutes mes sympathies y sont depuis plus de quarante ans Elles sont acquises à la race française qui a su, à travers tant d'obstacles, conserver au Canada sa langue et sa religion.

M. O'Reilly, le savant panégyriste et historien de Jeanne d'Arc, s'exprime comme suit :

Cher M. Chauveau,

J'ai reçu avant hier la lettre que vous avez eu l'attention délicate de m'écrire pour m'inviter aux fêtes par lesquelles votre grande ville de Montréal va célébrer cette année d'une manière plus éclatante encore que d'habitude, votre Saint-Jean-Baptiste. Certes j'aurais été heureux d'assister à ce spectacle si émouvant de tout un peuple venant affirmer ainsi le culte de ses traditions, le respect de ses ancêtres, la foi ardente en ses destinées, son enthousiasme ardent pour tout ce qui est la vitalité, la force, l'avenir d'une nation qui ne fait que naître et dont les générations qui viendront après la vôtre verront l'essor prodigieux. Il semble que de grandes choses se préparent.

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto

Votre Amérique sera-t-elle le dernier âge prédit par la Sybille?

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

Quel contraste avec notre Europe ! Avec notre chère France ! Pourquoi tous les Français d'Europe ne peuvent-ils pas être transportés ce jour-là au milieu de vos Français d'Amérique, assister à leurs fêtes, et y puiser une leçon utile de paix, d'harmonie, de concorde !

Vous avez été, bien cher Monsieur, un des ouvriers de la première heure dans cette œuvre de résurrection, de reconstitution patriotique. Avant que cette lettre ne vous soit parvenue, vous aurez joui d'un succès dont vous aurez été l'un des plus utiles artisans. Car c'est bien votre génération qui a fait votre chère patrie ce qu'elle est.

Merci donc, encore une fois, d'avoir bien voulu songer à moi dans cette circonstance.

....

Voici maintenant la lettre de M. de Bonnechose, l'auteur de "Montcalm et le Canada Français," à l'Hon. M. Chauveau.

Monsieur le Président,

Je suis profondément touché de l'invitation que vous me faites l'honneur de me transmettre en me conviant aux fêtes patriotiques qui se préparent à Montréal.

Quel bonheur c'eût été pour moi de remercier mes amis du Canada de leur fidèle souvenir. quel bonheur de voir autrement qu'en rêve votre noble et beau pays. Mille obstacles matériels s'opposent à mon voyage ne fut-ce que le manque de temps

Mais si je ne puis aller jusqu'à vous, il me reste des yeux, et vous devinez avec quel intérêt je lirai toutes les publications se rapportant aux prochaines solennités. Je me fie à votre bienveillance, Monsieur le Président, pour ne pas m'oublier dans la distribution des compte-rendus, et d'avance je vous prie d'agréer mes remerciements.

En attendant veuillez être auprès de messieurs les membres de la société Saint-Jean-Baptiste et du Congrès National l'interprète de tous mes sentiments. Certes l'expression de mon admiration pour la race franco-canadienne ne pourra que gagner quant à la forme en passant par vos lèvres éloquentes, mais tout Canadien que vous êtes je vous défie de sentir plus que je sens.

Le sujet de discussion à cette première séance du Congrès était, "Nos intérêts religieux et moraux." Sa Grandeur Mgr. Fabre, évêque de Montréal: Sa Grandeur Mgr. Laflèche, évêque des Trois-Rivières; M. l'Abbé Colin, supérieur du Séminaire de St. Sulpice, et M. Charles de Lorimier, avocat de Montréal, prirent part à cette discussion. Voici leurs discours :

DISCOURS DE MONSEIGNEUR FABRE.

Des applaudissements prolongés saluent Sa Grandeur, lorsqu'Elle se lève.

Ma position d'évêque de Montréal m'ayant imposé l'obligation d'accepter l'invitation d'adresser la parole à cette auditoire d'élite, je crains réellement de ne pouvoir dire rien de nouveau, lorsque tant d'excellentes choses viennent déjà

de vous être dites. Je puis néanmoins constater que cette assemblée représente en quelque sorte la tendance qui prévaut par toute l'Europe à former des unions, mais, grâce au ciel, cette tendance se manifeste ici dans un sens bien différent. Notre réunion de ce soir, loin d'être organisée pour une fin de destruction, l'a été pour le bénéfice général de nos compatriotes. Nous avons appelé nos frères de la terre étrangère, non pour les inciter à la révolte, mais pour les unir et les affermir dans leurs travaux pour la bonne cause. Nous voulons stimuler le sentiment catholique partout où il y a des Canadiens-Français.

Je me rappelle qu'étant à Paris, en 1879, j'ai entendu le vénérable cardinal qui est à la tête de l'église de France, dire aux élèves d'un lycée, en ma présence, et en me désignant comme représentant le Canada : " C'est là que nous devrions aller pour retrouver la France qui n'est plus ici. (Applaudissements prolongés.)

Voyageant en Angleterre, à la question plusieurs fois répétée d'où venait notre attachement au drapeau britannique, je répondais invariablement : " Nous sommes des sujets fidèles parce que nous sommes catholiques."

Lorsque je vois les groupes canadiens-français des Etats-Unis demander des prêtres canadiens-français, je n'ai aucune crainte sur leur prospérité et sur leur bonheur futur, car lorsque, parmi les Canadiens-Français, le sentiment religieux est vivace, tout va bien.

Nous vivons au milieu d'une population mixte sans néanmoins venir en conflit avec nos frères protestants, et pourquoi ? Parce que nous sommes catholiques, et que, comme tels, nous avons appris à aimer tous les hommes.

Le respect que les Canadiens-Français témoignent pour les lois sacrées du mariage est une autre garantie de leur prospé-

rité et de leur bonheur futur, et c'est une grande consolation de voir les nombreux enfants de nos nombreuses familles.

Je suis heureux de saisir l'occasion de remercier ici l'hon. juge Loranger, ici présent, et les honorables juges Papineau et Jetté pour les services rendus aux lois sacrées du mariage par leurs écrits et leurs jugements.

En terminant, permettez-moi d'exprimer l'espoir que nos compatriotes de la terre étrangère perpétueront les saines traditions qu'ils ont reçues de leurs parents canadiens-français. (Applaudissements prolongés).

DISCOURS DE MONSEIGNEUR LAFLÈCHE.

Véritable ovation lorsque se lève le vénérable prélat. L'on aurait dit que la salle allait crouler sous le tonnerre des applaudissements plus que prolongés. Voici le résumé de son discours improvisé :

Une force a réuni cette assemblée : c'est le patriotisme. Quels sont les éléments constitutifs de cette force ?

Comme toutes les forces, le patriotisme doit être dirigé intelligemment si l'on veut qu'il produise de bons résultats. La vapeur opère des merveilles à l'avantage de l'homme lorsqu'elle est bien dirigée, mais par une mauvaise direction elle devient un engin de destruction. Et de même le patriotisme mal guidé enfante les plus grands désastres.

Le patriotisme est l'une des plus grandes forces morales, car il a ses racines dans les plus nobles sentiments du cœur humain.

Il faut, avant de poursuivre, noter qu'il y a une différence entre la nationalité et le patriotisme, aussi grande qu'entre une racine et une fleur.

Que doit-on entendre par nationalité ? Ce mot vient du verbe " naître." Il y a des nations qui vivent sous un gou

vernement étranger, et parmi des races étrangères. Ainsi les Juifs. Ce n'est donc que par la naissance que nous avons une nationalité. Par la naissance, nous devenons les enfants du péché et notre langage est celui de la douleur. Cela s'explique par la chute originelle.

Ce qui fait une nationalité, c'est l'éducation. Prenez l'enfant d'une mère civilisée et faites-le élever dans la hutte d'un sauvage. Il apprendra le langage du sauvage. Placez l'enfant d'un sauvage sous les soins d'une mère civilisée, et il aura le langage, les idées de la civilisation.

Le langage est donc le premier élément de la nationalité. Avant que Dieu eût confondu le langage des constructeurs de Babel, il n'y avait pas de nationalité. Dans la Sainte Ecriture, nous ne trouvons la trace d'aucune nationalité avant le déluge. La seule distinction qui existait était celle d'enfants de Dieu et d'enfants des hommes.

Après le déluge, nous ne voyons pas non plus de nationalité. Les peuples demeurèrent divisés en familles sous le gouvernement des patriarches, jusqu'à ce que la divine Providence jugeât à propos de les diviser par groupes.

S'il y a une chose qui tient au cœur d'un homme, c'est le langage qu'il a appris de sa mère ; ceux qui ont vécu longtemps sur la terre étrangère sont très puissamment émus par le son de la langue de leur enfance.

Les Canadiens doivent bénir Dieu pour la belle langue qu'il leur a donnée. C'est un héritage précieux ; gardons-le bien, et ne le perdons jamais.

Les Canadiens sont un peuple greffé sur une plante étrangère, et c'est à cela qu'il doivent en partie leur conservation nationale. Ils ont échappé aux horreurs de la révolution française.

L'on se demande souvent pourquoi ils sont si loyaux ; la raison est dans la gratitude pour la protection reçue.

Ils sont Français du fond de leurs cœurs mais Français de la Nouvelle-France. Nous trouvons chez nous la langue et les coutumes de la France de Louis XIV ; les mœurs policées de cette antique France subsistent sous nos toits.

Ne parlons donc pas anglais sans nécessité, et si nous le parlons, ne le parlons pas trop bien. Il n'y a rien que j'aime comme un Canadien parlant mal l'anglais. Ne permettons jamais à la langue étrangère de s'asseoir à nos foyers.

Mais il y a un autre élément plus puissant dans la nationalité. L'enfant commence à un certain temps, à retenir des idées, à former des conceptions, et si celles-ci sont vraies, elles s'infusent en lui. Si le père est un catholique sincère, l'enfant sera un catholique. La foi est le second élément dans la nationalité ; c'est le lien le plus fort et le plus puissant pour unir les hommes. Ils ont reçu toutes les lumières de la foi de leurs ancêtres.

Les enfants ont généralement la foi de leurs parents. Il cite les Juifs comme exemple. Pourquoi l'Angleterre a-t-elle fait de si grands efforts pour nous enlever notre foi catholique et pourquoi leurs efforts ont-ils eu si peu de succès ? Parce que cette foi de leur enfance est le lien national.

Si aujourd'hui, les Canadiens se rendent dans les plaines lointaines de l'Ouest, cela est dû à l'établissement dans cet endroit d'églises catholiques. Il y a 66 ans que l'église a planté là l'étendard de la religion. C'est ce qui assure l'avenir. Grâce au travail de Mgr Provencher et Mgr Taché, l'Eglise fondée dans l'Ouest est aujourd'hui prospère. Le séminaire, les écoles et les couvents en sont la preuve. Le langage et la foi sont les vraies sources du patriotisme. Ce fut pour ces deux grandes choses, qu'autrefois les paysans canadiens se battirent. Que l'on se souvienne toujours que l'on est Canadien et catholique.

Un troisième élément entre dans la nationalité : c'est

l'amour des objets qui ont d'abord frappé la vue de l'enfant, le sol qui a frappé son berceau et la tombe de ses ancêtres, tout ce qu'ils peuvent désigner par ces mots : la patrie.

C'est en cela que l'on trouve le secret de la force du patriotisme.

Sa Grandeur termine en disant qu'on reconnait le vrai Canadien en celui qui aime sa langue, sa foi et le lieu de sa naissance.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE.

M. le Président, Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

Quelque idée qu'on ait pu se faire d'avance de cette manifestation nationale, ce qui s'est passé en ce jour, ce qui vient de se dire et de s'entendre, ce qui se voit et se prépare encore, les émotions qui se pressent, l'élan, l'enthousiasme qui se produisent, tout forme un ensemble, tout jette un éclat et revêt une pompe qui va au-delà de toutes les attentes.

Lorsque ce matin, l'homme d'Etat et le légiste, le magistrat, l'homme de finance ou de commerce, l'artisan des manufactures du pays ou de l'étranger, l'ouvrier et le cultivateur, tout le peuple canadien, autour du clergé, se courbait librement dans le silence et l'adoration, au pied de l'autel, jamais spectacle ne parut plus beau ; on eût dit la nation entière grandissant en justice en se prosternant devant Dieu.

Un publiciste regrettait naguère que la religion et la liberté parussent avoir peur l'une de l'autre. Cet homme n'avait eu sans doute sous les yeux que des peuples en décadence : il n'avait pas vu le Canada. S'il eût assisté, comme nous, à cette fête nationale, ses regrets eussent bien vite fait place à une admiration attendrie. Il eût vu qu'au Canada, la liberté et la religion marchent ensemble, et que là, tandis que la liberté

vient avec confiance rendre hommage à la religion, la religion, à son tour, abrite et bénit la liberté.

Elle l'a bénie aujourd'hui, cette liberté, fruit de tant de combats ; elle a béni votre unité, vos conquêtes et vos progrès ; elle a béni vos campagnes et vos villes, votre passé plein de souvenirs et votre avenir non moins riche en espérances.

Elle vous a tous bénis, comme jadis elle bénissait à Saint-Malo l'illustre Jacques Cartier, cet intrépide marin, cet infatigable découvreur de terres, qui inclinait son front sous la main de son évêque, avant d'aller chercher des contrées nouvelles pour la France et pour l'Eglise, et de venir planter la croix sur les rives du Saint-Laurent ; comme elle bénissait plus tard vos ancêtres, lorsqu'ils priaient Dieu pour leurs fils et leurs petits fils et se montraient aussi inébranlables dans les revers qu'ils avaient été grands dans les succès.

Aux tristes jours où le drapeau de la France, replié sur lui-même et enveloppé de deuil, repassait l'océan ; où un arrêt divin plaçait le Canada sous un sceptre étranger ; où les 70,000 colons dont vous êtes les fils restaient seuls, sans appui, sans ressources, privés de leurs lois, soustraits à leurs juges, dépouillés de leur constitution, abandonnés des grands et des notables, et où tout faisait pressentir une ruine désastreuse, le sang des martyrs, les travaux des missionnaires, unis aux mérites de ces justes,montèrent comme l'odeur d'un holocauste et firent violence au ciel. Dieu, touché, regarda son peuple, laissa tomber sur lui des desseins d'amour comme sur l'héritage de son Eglise ; et la religion qui devait tout sauver, s'éleva dans les âmes, plns haute et plus forte que les malheurs.

Alors la croix servit de drapeau et l'Evangile devint le code des lois ; partout le clocher paroissial fut le point de ralliement et le signe de l'espérance. Montcalm n'était plus là pour former des bataillons, Montcalm était tombé au

champ de l'honneur ; mais autour du curé, dans le presbytère ou près d'une croix, on s'assemblait, on traitait des affaires, on réglait les différends ; tous ces généreux enfants de l'Eglise, mettant leur confiance au-dessus de la terre, venaient à la religion comme à leur salut, comme à leur mère, et lui demandaient de retremper leur courage, de leur apprendre à ne point périr, à ne point défaillir, à s'entr'aimer, à croître dans les fortes vertus qui font les peuples et à devenir un jour ce que vous êtes.

La religion a entendu vos prières. Un siècle s'est écoulé, et vous voilà une nation, vous êtes 1,500,000. Les ressources, qui manquaient à vos pères, vous abondent ; vos lois, votre langue, vos institutions, dont on les avaient privés, vous sont garanties et vous en jouissez au milieu du respect qui vous environne. Jugez maintenant de ce que vous deviendrez, si, fidèles à vos pères, vous êtes, comme eux, fidèles à la religion et à l'Eglise.

Aussi, les ennemis de l'Eglise sont les vôtres : et ceux qui ne croient pas et en veulent la destruction ; — et ceux qui croient, mais travaillent à l'amoindrir.

Les premiers, sans doute, s'agitent surtout dans d'autres contrées ; cependant nous devons en parler, à cause des périls qu'ils créent, même pour le Canada.

C'est la destinée de l'Eglise et sa gloire de voir retomber sur elle toutes les haines qui s'élèvent contre Dieu. Elle a beau passer en faisant le bien et nous apportant la paix et la grandeur, de partout dans le monde on ne lui rend que le mal et on lui déclare la guerre. Depuis dix-huit siècles, ses persécuteurs se succèdent avec une fureur qui n'est égalée que par leur impuissance.

Autrefois ils lui livraient combat sur le terrain des doctrines et des dogmes. Maintes fois ils ont pensé, dans ce genre d'attaques, la trouver en défaut et avoir raison d'elle.

Mais la vérité toujours les a vaincus, et tous sont tombés aux pieds de l'Eglise sans avoir pu arrêter d'un pas sa marche triomphale parmi les nations étonnées. Au moment où ils se flattaient le plus d'assister à ses funérailles, est arrivé le Charpentier de Nazareth, qui les a cloués dans le cercueil qu'il tient sans cesse tout prêt pour les ennemis de son Eglise.

De nos jours, ils ont transporté la lutte sur le domaine des droits sociaux. Leurs défaites séculaires, en les couvrant d'ignominie, n'a rien enlevé à l'insolence de leur audace. Le front haut, ils poursuivent sans repos ni trève l'œuvre de mort qu'ils méditent dans leur vengeance. A défaut de la vérité qui leur manque et des principes qu'ils n'ont pas, l'astuce et la violence sont leur soutien, et avec ces deux armes, faites pour tromper les uns et pour intimider les autres, ils courrent hardiment au succès.

Ils en obtiennent aussi, mais des succès d'iniquité. Ils ne discutent pas, il ne raisonnent pas, ils persécutent. Sans considérer les titres de l'Eglise, les plus inviolables de l'humanité ; sans examiner sa charte divine consignée dans les saintes Ecritures, dans la Tradition, dans les Pères et les Docteurs, dans les canons des Conciles ; sans tenir compte de ses bienfaits, de ses œuvres, de sa sainteté, de tout ce qu'elle a fait et de ce qu'elle fait encore, ils envahissent ses domaines, ils confisquent ses biens, pillent ses couvents, suppriment ses droits et ses libertés, et l'ayant ainsi spoliée, dépouillée, accablée de mesures iniques, voulant la faire périr, la traînent comme une coupable, sans défense, devant la révolution frémissante et la vouent en proie aux passions populaires comme une ennemie.

Mais Dieu, dans ses jugements, les livre eux-mêmes à l'aveuglement de leur transport. Et ces insensés, dont les pas désertent les hauteurs sereines où l'Eglise fait habiter les nations fidèles, tombent dans les abaissements les plus abjects

et roulent, à travers toutes les formes hideuses du matérialisme, du naturalisme, du socialisme, dans les profondeurs de l'abîme, ne s'arrêtant dans leur délire qu'à cette dernière limite où, ayant tout blasphémé, Dieu et l'Eglise, ils se blasphèment eux-mêmes, profanant la dignité humaine jusqu'à nous donner avec un effroyable cynisme, au nom de leur science, pour semblables des bêtes et pour ancêtres des singes. Et c'est ainsi que ces criminels de lèse-majesté humaine entendent la défense des droits de l'homme. Etait-ce la peine de fuir l'Eglise pour en arriver là ?

A ces adversaires outrés s'en joignent d'autres moins violents, moins pervers, mais non moins dangereux. L'apôtre dirait d'eux : *Volunt placere in carne* (Gal. 6. 12). En face de la vérité qui revendique ses droits et du devoir qui parle, ces hommes se font serviles et se courbent à des complaisances humaines. Ils croient à l'Eglise, ils la veulent pour mère, ils la savent divine, mais ils prétendent lui donner des conseils, la modérer et la limiter à la fantaisie de leurs projets. Ils se mêlent de l'instruire et, pleins de leur sagesse, lui dictent ce que ses droits sont et ne sont pas sur les sociétés et les nations. Ils sèment contre elle le soupçon et la défiance et dans leur funeste illusion, sans s'en rendre compte à eux-mêmes, ils servent la cause des méchants, divisent et affaiblissent les bons.

Faisant entre la vérité et l'erreur une alliance impossible en soi, possible seulement dans les trompeuses conceptions de leur esprit, enivrés de leur pernicieux libéralisme, ces catholiques abusés ne voient pas qu'ils lient la liberté de l'Eglise, leur mère, pour mieux donner carrière à la liberté de ses ennemis, qui sont aussi les leurs. *Volunt placere in carne.* Ils veulent plaire ; mais le faisant à contre-temps, leur fausse complaisance met tout en danger.

Ce qu'ils caressent dans leurs rêves, c'est une Eglise moins-

divine et plus selon la nature ; une gardienne de nos consciences et de nos destinées qui se modernise, en descendant des voies éternelles où elle fait si bien cheminer avec elle les enfants de la cité de Dieu. Au lieu de convenir que le siècle, s'il veut ne pas décroître en gloire, ni s'égarer, a besoin de suivre l'Eglise, sa maîtresse et sa lumière, ils aimeraient que l'Eglise consentît à marcher moins haut vers Dieu et à se rapprocher davantage du siècle, en allant après lui.

Comme si Dieu lui-même ne devait plus marcher qu'après les hommes et qu'il eût besoin d'apprendre d'eux ce que doit être son Eglise, ce qu'il en doit faire, les pouvoirs qui lui convient d'exercer par elle sur les sociétés, et comment peut régner l'harmonie entre elle et les Etats.

Quoi ! vous trouvez que l'Eglise s'étend trop à tout ! L'accuserez-vous d'usurpation ?

L'Eglise n'a rien usurpé sur la terre ; tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a lui sont venus du ciel. Ses droits, ses prérogatives, ses libertés, sa puissance, elle les a reçus d'en haut et d'un ordre supérieur aux pouvoirs de la terre. Majesté dominant toutes les majestés de ce monde, ce n'est ni des princes, ni des peuples, mais de Dieu qui règne sur les princes et les peuples, qu'elle possède son indépendance, son impérissable liberté. Mais au contraire, les princes et les Etats usurpent sur le domaine ecclésiastique et se tournent contre Dieu toutes les fois que, par un coupable antagonisme, ils violent les droits de l'Eglise, empiètent sur elle, gênent son action ou limitent sa liberté.

Quand Dieu crée les espaces et les temps, la nature dans l'immensité des unes et dans la profondeur des autres, et l'homme au sein de la nature, il opère en maître et en Dieu : nous sommes ce qu'il a voulu ; atômes sortis du néant, nous n'avons qu'à adorer en remerciant.

Quand il vient ensuite au milieu de son ouvrage, non plus communiquer un être corruptible et fragile, mais se révéler, se donner, se communiquer lui-même, et qu'il prend l'humanité pour base de ce plan plus vaste, et qu'il lui plaît d'ajouter, en conséquence, à cette humanité un perfectionnement ineffable qu'on appelle le surnaturel, qu'on appelle la grâce, dont la grandeur dépasse la nature, les espaces et les temps, il opère de même en maître et en Dieu ; et plus encore devons-nous adorer en remerciant.

Quand après cela, pour le maintien de ce plan sublime où l'harmonie entre la grâce et la nature veut que la nature soit soumise à la grâce, le temporel au spirituel, il prend pour organe son Eglise, la forme, la constitue dans ce but suprême, l'adapte à cet ordre divin, la fait elle-même divine, la remplit d'une lumière et d'une sagesse divines, lui prête une assistance et une autorité divines, la dote en plus d'un cœur de mère, remplissant ce cœur de toutes les richesses d'une charité divine, qu'avons-nous à dire à Dieu ? Que pouvons-nous reprocher à l'Eglise ? Et l'enseignement catholique qui résume tout cet immense et magnifique dessein en ces termes lumineux et précis : qu'en matière spirituelle, le pouvoir civil est directement soumis à l'Eglise ; et qu'en matière temporelle, le pouvoir civil lui est indirectement subordonné ; qu'offre-t-il, cet enseignement, d'hostile aux Etats, de contraire à leurs droits, d'effrayant pour les sociétés, puisqu'il ne contient rien que de vrai et de juste, et qu'il ne fait que refléter l'ordre même voulu de Dieu.

Supposons que l'Eglise, pouvant le faire, vienne à renoncer à son droit direct sur les choses spirituelles et à son droit indirect sur les temporelles. Supposons encore que les papes, eux aussi, retirent leurs bulles, les conciles leurs Canons, les Pères et théologiens leurs doctrines. Cessera-t-il pour cela d'être encore vrai que la nature est au-dessous de la grâce,

que le temporel est subordonné au spirituel et le pouvoir humain au pouvoir divin ? Croyez-vous que Dieu changerait les assises de l'univers, et que, bouleversant l'ordre de sa sagesse éternelle, il retirerait à son tour ses propres décrets ?

Pourquoi donc cette guerre à l'Eglise ?

O sainte Eglise, divine dans votre origine, dans votre constitution et dans votre fin, qui comptez vos années non par les siècles qui pèsent sur vous, mais par ceux qui ont passé devant vous sans vous atteindre, sans laisser sur votre front la moindre trace de vieillesse ; vous qui n'avez pour patrie en ce monde, ni un Etat ni un royaume, mais la terre entière, patrie de tous les Etats et de tous les royaumes ; sainte Eglise de Jésus-Christ, chargée de tous les intérêts de la vérité, de la morale, de la religion et du salut ; vous qui avez à veiller à ce que jamais la matière ne prévale sur l'esprit, le caprice des passions sur les lois éternelles, la force sur le droit ; élevée au-dessus des nations pour les éclairer toutes dans leurs ténèbres et les soutenir dans leurs défaillances ; appuyée sur vos miracles, forte de vos promesses, glorieuse par vos œuvres, grande comme vos dogmes, immuable comme vos principes ; en face de vos ennemis, de ceux qui ne croient pas et se précipitent aux abîmes, de ceux qui croient mais que l'illusion égare, rendez aux sociétés chancelantes la stabilité qu'elles ont perdue, dissipez la nuit épaisse qui les environne, levez sur nos têtes le flambeau de la vérité, affirmez la doctrine invariable des siècles et que votre immortel *Syllabus* devienne le phare lumineux qui nous rallie tous et nous préserve des naufrages.

Mais, la civilisation ? — Le *Syllabus* autour duquel l'impiété s'emporte et le libéralisme s'alarme ; le *Syllabus*, où le naturalisme est flétrie, la plaie du socialisme, du communisme et de sectes occultes stigmatisée, la raison remise à sa place au service de la foi, la société civile ramenée à ses principes,

l'harmonie rétablie entre les pouvoirs, l'éducation chrétienne rendue à ses droits, la morale évangélique vengée, la sainteté du mariage et de la famille sauve-gardée ; le *Syllabus*, pour tout cela, n'est-il pas l'expression chrétienne et catholique de la civilisation ?

Et l'Eglise, par la sagesse qu'elle donne aux lois, la vertu qu'elle imprime aux mœurs, la vérité dont elle éclaire la science, l'Eglise qui fait régner l'honnêteté dans les arts, la probité dans les affaires, la justice et la paix dans toutes les institutions, n'en demeure-t-elle pas le foyer le plus pur et la source la plus féconde ?

Quels sont les arts, quelles sont les lettres, quel est le commerce, la science et l'industrie, quel est le progrès tendant à l'amélioration de la vie humaine—pourvu que rien ne s'y trouve de contraire au vrai, au juste, à l'honnête,—que l'Eglise ne favorise, n'approuve et souvent même n'utilise pour son culte, ses monuments, ses autels, pour l'unité de son gouvernement, l'expansion de sa foi, de sa morale et de sa charité ? Dieu ne fait-il pas servir au bien de son Eglise toutes les richesses de l'humanité et tous les trésors de l'univers ?

Cette grande fondatrice des nations chrétiennes n'en reste-t-elle pas la puissante et indispensable civilisatrice ?

Regardez-les ces nations.

En s'attachant à l'Eglise, ells ont enfanté des génies, créé des chef-d'œuvres, couvert le monde des merveilles de leurs lettres, de leurs arts, de leurs progrès dans tous les genres et sont montées, rayonnantes d'éclat, au faîte de la prospérité et de la gloire.

En la répudiant, au contraire, elles sont tombées dans le déclin et se sont condamnées à l'opprobre. L'iniquité, quelles nourrissent dans leur sein, y éteint les inspirations du beau et la puissance du grand, et descendant plus avant aux sour-

ces de l'existence, elle attaque dans leur principe les forces vitales et cause ces convulsions terribles qui menaçent le salut public et nous remplissent de terreur. Il ne reste plus dans la vaste organisation du corps social que l'activité fébrile des couches inférieures, où l'orgueil s'exhale en louanges stériles sous les hontes déshonorantes.

O Canada, jamais tu n'auras à te repentir d'avoir été fidèle à l'église. Sois ce qu'on été tes aïeux et tu n'auras rien à porter des signes de la décadence. Que verra-t-on en toi, sinon le plein développement des vigueurs de l'âge ; la civilisation catholique coulant à pleins bords ; tout un peuple, altéré de justice, faisant sa place parmi les nations, en buvant à longs traits aux fontaines vives et fortifiantes de la vérité et de la morale évangeliques ? Les luttes même qui se trahissent au dehors n'accuseront que l'abondance de vie qui coule au dedans et ne seront que la marque des généreuses aspirations s'échappant de cette vie pure et puissante.

Quelle belle civilisation que celle du Canada catholique !

Où trouver plus de progrès ?

En cent ans, les autres peuples ont à peine doublé quand encore ils n'ont pas déchu ; en cent ans, le peuple canadien s'est deux fois décuplé. Et avec cette vitalité à l'intérieur, quelle expansion au dehors ! Quelle énergie à défricher les forêts, ouvrir les chemins, étendre le territoire, multiplier les voies ferrées, accroître le commerce et l'industrie, tirer du sol ses richesses !

Mais, chose admirable ! tout ce mouvement semble avoir pour origine la paroisse, et pour point de départ la croix-

A peine la religion, par la main de l'évêque, a-t-elle donné au pays une paroisse nouvelle, qu'aussitôt les bras se déploient, la pioche se lève, la charrue trace son sillon, les pierres se posent, l'église, l'école se bâtissent et les familles se groupent. Et bientôt, au milieu des paroisses, les colléges et les pen-

sionnats offrent de tous côtés à la jeunesse une éducation plus élevée, tandis que, sous la même impulsion, les études supérieures de la médecine et de la loi s'étendent et sont en honneur.

C'est ainsi qu'a grandi et que grandit encore le Canada. L'immigration, si forte chez les autres nationalités, n'est là pour rien, n'y est même souvent qu'un obstacle. Tout l'accroissement se fait en partant du fond et de l'intérieur. C'est la vie même qui se développe ; c'est la sève qui monte et s'épanouit ; c'est l'arbre tout entier, planté il y a plus de deux siècles, qui triomphe des éléments hostiles et prend possession de sa part d'espace, en élevant librement sa cîme et poussant avec vigueur ses branches et ses rameaux sous l'action bienfaisante de l'Eglise.

Quel progrès remarquable !

Et que dire du patriotisme ? Où se révèle-t-il plus beau et plus noble qu'au Canada ?

Sur les champs de bataille, il a produit les immortels vainqueurs de Carillon, de Sainte Foye, de Châteauguay. Et le soir de la brillante journée de Carillon, le grand Montcalm, ce héros où, disait-on, se voyaient dans les yeux *la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle*, fier de ces braves qui, au cri de : " Vive le roi ! vive le général ! " venaient de battre une armée cinq fois supérieure en nombre, écrivait leur éloge en ces mots simples et sublimes : " Quelles troupes que les nôtres ! "

Dans les luttes parlementaires, le patriotisme a fait naître d'autres héros, il a créé les intrépides champions de la liberté religieuse. Prêts à mourir plutôt que de rien céder de cette chère indépendance qu'ils estimaient plus que leur vie, ces vaillants chrétiens, gémissant sous l'épreuve, mais immobiles dans leur foi, ont passé sans faiblir à travers toutes les vicissitudes. Ils ont patienté, ils ont souffert et ils ont vaincu.

En face de ce peuple disposé au martyr, la force a reculé, tout a cédé : la liberté religieuse fut conquise. Et de cette première liberté, Dieu, par les admirables secrets de sa Providence, en a fait comme jaillir toutes les autres : liberté de la langue, liberté des lois, liberté des constitutions ; tant il est vrai que pour le Canada, tout bien doit lui venir de la religion.

Que vous devez l'aimer, peuple canadien, cette liberté religieuse ! Qu'elle doit être portée haut dans vos affections ! Ne craignez pas de lui donner la place d'honneur qu'il lui faut dans toutes affaires publiques. Qu'avez-vous à redouter d'elle vous qui en avez tant reçu ? Ce qu'elle a été déjà pour vous, elle le sera encore. Ce sera toujours par elle que s'affirmeront et croîtront toutes vos libertés nationales.

Après les conquêtes, le patriotisme a ses fêtes ; mais au Canada, les fêtes de la patrie sont des fêtes de la religion. Ici les deux plus grandes puissances du cœur humain, l'amour de la patrie et l'amour de la religion, se tiennent unies et s'excitent mutuellement pour produire ce que l'esprit conçoit de plus beau parmi les manifestations nationales, cette fête grandiose de St-Jean-Baptiste. Est-il, en effet, pareil événement dans le monde ?

Au souffle de la religion, la patrie s'enflamme. La religion lève sur les têtes et déploie dans les airs la bannière d'un saint, et tout un peuple y voit sa bannière, et toute une nation s'ébranle et se met en marche, et tous les cœurs palpitent de patriotisme comme aux journées de Châteauguay et de Carillon, et par un entraînement qui rappelle les temps mémorables des solennités d'Israël, des contrées les plus lointaines des Etats-Unis, des extrémités de la province, des forêts, des champs, des villages, des hameaux, des villes et des cités, de tous les points, en nombre immense, les descendants des fils de la vieille France se pressent, se hâtent, se

précipitent, s'assemblent. Et que veulent-ils autour de la bannière d'un saint ? Ce qu'ils veulent, c'est dire leur amour pour le Canada, c'est se réjouir des origines catholiques du Canada, c'est glorifier les conquêtes catholiques du Canada. Ils veulent rendre hommage à la foi et aux sacrifices de leurs pères en faisant revivre les traditions de vertu qu'ils en ont reçues. Ils veulent fraterniser entre eux et se ranimer dans l'esprit d'unité nationale en récitant tous ensemble leur *Credo* sous les regards d'un saint, du plus grand des enfants des hommes, du courageux et magnanime St-Jean-Baptiste.

C'est ainsi que le patriotisme sert la religion et que la religion enflammant le patriotisme, en fait l'une des plus belles formes de la majesté nationale.

Qu'on dise après cela que la religion tue le patriotisme.

Le peuple le plus religieux sera toujours le plus loyal à son souverain et le plus dévoué à sa patrie.

Peuple canadien, la brillante fête par laquelle vous célébrez les gloires de votre histoire engage pour vous l'avenir.

Vos triomphes d'aujourd'hui, vous les devez à vos pères ; ils sont l'héritage de leurs vertus. Cet héritage, il ne nous appartient pas de le dissiper ; mais vous ne le transmettrez à vos fils que par les vertus qui ont servi à vous le transmettre à vous-mêmes.

Vos pères ont tout puisé dans le respect et l'attachement qu'ils ont toujours eus pour la religion et pour l'Eglise catholique.

Faites comme eux. Jamais ne séparez de votre foi ni vos progrès, ni vos libertés, ni votre grandeur. Vous n'avez rien à envier aux autres peuples, qui peuvent avoir à vous envier bien des choses. La foi est votre fonds commun. La perdre ou même l'altérer entraînerait tous vos malheurs. Vos ennemis sont ceux de l'Eglise. Que l'esprit du Zouave Pontifical soit toujours dans vos cœurs. Si l'Eglise ne vous appelle plus à la

défendre par l'épée, elle vous demande plus que jamais de la soutenir avec vaillance dans les luttes morales. Seulement, que la bonne discipline règne dans vos rangs; c'est la condition du succès. Et pour tout dire en un mot : La patrie grandissant en faisant grandir la liberté catholique, voilà le Canada, sa vocation, sa prospérité et son bonheur.

DISCOURS DE M. CHARLES C. DE LORIMIER.

Mesdames et Messieurs,

Invité à prendre part à cette grande démonstration nationale et patriotique, j'avouerai, en toute sincérité, qu'en me voyant appelé à unir ma voix à celle des orateurs éminents inscrits pour cette première soirée du Congrès, je me trouvai dans un embarras facile à comprendre. Refuser eut été manquer à mon devoir, accepter c'était une témérité. Je préférai, cependant, être téméraire, car une pensée salutaire vint me raffermir et m'encourager. Je me rappelai que je pouvais être certain d'avance de rencontrer, ce soir, un auditoire sympathique, prêt à accueillir, avec toute l'indulgence possible, celui qui au moins ferait acte de bonne volonté.

Et d'ailleurs, Messieurs, comment refuser de se joindre à une aussi patriotique démonstration, comment ne pas, au contraire, s'empresser de donner le contingent de ses forces, quelques minimes qu'elles soient, lorsqu'il s'agit de rehausser autant que possible l'éclat de notre belle fête nationale.

C'est une heureuse inspiration d'avoir choisi la cinquantième année de la fondation de la société St-Jean-Baptiste pour rassembler au berceau de cette association tous les enfants de la grande famille canadienne-française. Certes, s'il était donné à l'illustre fondateur de cette œuvre vraiment nationale de paraître en ce moment au milieu de nous, comme il serait heureux et fier des résultats de son entreprise—cette

entreprise si humble, si modeste à son origine. Il doit tressaillir d'allégresse en voyant combien ses compatriotes ont su comprendre, continuer et développer sa pensée en fédéralisant, pour ainsi dire, toutes les sociétés canadiennes-françaises de ce continent. Il voit avec bonheur que cette société, purement locale à son berceau, est aujourd'hui devenu, et continuera d'être, je l'espère, le signe et le centre de ralliement de toutes nos populations, même de celles que la Providence a placées sur la terre étrangère.

Réjouissons-nous donc tous aujourd'hui puisque c'est la fête de la patrie. Venez, frères éloignés, venez de tous les pays, de tous les climats, nous vous tendons cordialement la main. Soyez les bienvenus, car c'est tout notre peuple qui doit, en ce jour, se lever pour affirmer sa foi et sa vitalité, pour venir déposer la couronne de lauriers sur le front noble et pur de notre jeune patrie.

Votre assistance ce soir, Mesdames, est aussi pour nous un témoignage flatteur des souhaits de bonheur et de prospérité que vous formez pour votre pays. Vous avez bien voulu, par votre présence, rehausser l'éclat et la solennité de nos réunions ; veuillez en retour accepter le témoignage de notre reconnaissance.

Après les éloquentes paroles que vous venez d'entendre, Mesdames et Messieurs, il est difficile de rien ajouter au développement des grands principes qui intéressent les intérêts religieux et moraux de notre pays.

Les orateurs éminents qui m'ont précédé ont, tour à tour, admiré la foi vive, le patriotisme ardent de nos populations ; ils ont, en citant les pages glorieuses de notre histoire, proclamé à bon droit les vertus religieuses, militaires et politiques de nos pères. Il convenait à ces orateurs distingués de parler, avec l'autorité qu'ils possèdent, des grandes questions

sociales qui intéressent l'ordre religieux et moral de notre nation.

Notre rôle sera naturellement plus modeste ; nous dirons nos impressions, nous constaterons des faits que personne ne saurait nier, et nous aussi, après avoir formulé nos vœux, nos souhaits, nous dirons de toute notre âme à notre jeune patrie : " Aime Dieu et va ton chemin !"

Mesdames et Messieurs, en voyant en ce jour passer sous nos yeux les flots immenses de nos populations ; en voyant tout ce peuple venir s'agenouiller avec respect au pied de l'autel du sacrifice divin, et dans le silence et le recueillement le plus solennel courber le front devant le Dieu qui tient en sa main toute puissante les destinées des individus comme celles des nations ; en entendant ces chants d'allégresse, ces hommages publics d'une nation restée fidèle à sa foi ; en voyant, ce soir, dans cette vaste enceinte, l'élite de notre société religieuse et laïque disant dans une heureuse harmonie l'hymne à la patrie ; en voyant enfin cet immense auditoire acclamer avec enthousiasme l'affirmation solennelle de notre attachement aux traditions et au souvenir de nos ancêtres, je me suis demandé : Mais quelle est donc cette institution mystérieuse dont la Providence a su se servir pour conserver aussi profondément gravés dans nos cœurs, les grands sentiments religieux et moraux qui font l'honneur de notre peuple ? Quelle est cette puissance vraiment providentielle qui, dans l'espace d'un siècle, a su, non seulement créer une nation nouvelle et vigoureuse, mais de plus maintenir dans son sein des principes de loyauté, d'ordre et de sécurité tels, que notre jeune patrie est aujourd'hui l'une des nations les plus paisibles et plus heureuses de l'univers ?

Et n'écoutant alors que les souvenirs de notre enfance nous n'avons pu trouver d'autre réponse que celle-ci : Le Canadien-Français n'est en définitive si profondément catholique, si

loyal et même si heureux de vivre de sa vie paisible et honnête que parce qu'il a su conserver dans toute la perfection de son unité la grande institution de la *famille chrétienne*, seule et unique dépositaire fidèle des vrais intérêts *religieux et moraux* des nations.

Durant les quelques instants que votre bienveillance daignera m'accorder je m'efforcerai donc, Mesdames et Messieurs, de rappeler à vos souvenirs les beautés de cette grande institution de la famille chrétienne. En la considérant au double point de vue du droit chrétien et des théories anti-chrétiennes, nous pourrons ainsi apprécier davantage son admirable hiérarchie, et juger plus sûrement combien les *intérêts religieux et moraux* de notre peuple exigent que nous sachions conserver la famille canadienne dans toute sa grandeur et sa simplicité chrétienne.

Droit Chrétien.—I. Suivant les enseignements du christianisme, d'accord en cela avec les sentiments les plus intimes et les besoins les plus naturels de l'humanité, l'homme est appelé à vivre en société, c'est-à-dire avec ses semblables, comme un être intelligent, raisonnable, soumis à l'autorité légitime et aux devoirs qu'impose l'état social.

Vivre en société ce n'est pas vivre en contact, en agglomération ; les êtres privés de raison vivent ainsi, mais ils ne vivent pas en société. L'homme vit, au contraire, avec ses semblables parce qu'il leur est intimement attaché par sa condition naturelle, par les liens de la charité et les obligations des devoirs mutuels. Dans la société il y a plus que la réunion, il y a nécessairement le principe de l'union morale. Dieu, dans sa sollicitude toujours vigilante, a su placer dans le bien particulier le principe du bien général. De la famille, base de la société, il a fait le premier anneau de cette chaine mystérieuse qui unit entre eux les familles d'une même nation et tous les peuples qui composent le genre humain. La famille, dans le plan de la sociabilité même, bienfait divin, est donc à

la fois non-seulement la source de la vie physique mais auss celle de la vie morale des peuples.

Hiérarchie.—La famille selon le droit chrétien est une trinité : le père, la mère, l'enfant ; c'est aussi un gouvernement parfait avec son chef, son ministre, ses sujets, ses biens, ses traditions, ses lois.

I. Au père Dieu a dit : Tu seras le soutien et le protecteur de ta compagne, tu seras le chef de ta famille, le dépositaire de l'autorité domestique, et comme tel tu conserveras le dépôt sacré des traditions de tes ancêtres et de ta patrie, tu apprendras à tes fils à aimer la foi et la langue de tes pères, et tu leur enseigneras, à ton exemple, le respect envers tes semblables et envers la nation à laquelle tu appartiendras. Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, car tu dois racheter par l'expiation la faute de ton premier père.

Les siècles ont passé, les générations ont succédé aux générations, et ces décrêts divins sont restés vrais, immuables, éternels ! N'est-ce pas là la loi de tous les temps, de tous les peuples, l'antiquité comme les temps modernes ne proclament-ils pas le principe de l'autorité du chef de famille, n'affirment-ils pas cette vérité inflexible, mais juste, que l'homme est condamné au travail ? L'histoire de tous les âges n'enseigne-t-elle pas que pour le chef de famille est le labeur pénible, pour lui sont les fatigues et les soucis de la vie ? Ah ! cette loi est dure, il en coûte à notre nature rebelle de s'y soumettre, de se courber sous ce décrêt sans appel, mais pour nous, chrétiens, qui en comprenons la légitimité, nous l'exécutons avec amour et reconnaissance car la foi nous enseigne que le travail c'est le salut, c'est la rédemption. Pour le chrétien, le travail, au sein de la famille dans l'ordre social, honore, élève l'âme, il est une des lois de l'humanité coupable, et le père doit en imprimer le respect dans le cœur de son enfant ! Pour le chrétien, pour l'honnête artisan, la vie sera laborieuse, pénible

même quelquefois, mais toujours honnête, et ce principe bien compris, cette loi nécessaire bien admise, avec l'esprit de la résignation chrétienne tout en faisant le bonheur des particuliers comme des familles assurera en même temps la sécurité et la paix de la société toute entière.

Tels sont les principaux attributs du père dans la famille chrétienne.

II. Cependant ces prérogatives du chef de la famille seraient souvent illusoires, si elles n'étaient soutenues par les qualités plus humbles mais également essentielles de sa compagne. Il a fallu la sublimité des institutions chrétiennes pour rendre à la femme le tribut légitime qui lui est dû, pour la réhabiliter sur ce trône au sein de la famille domestique, d'où l'antiquité païenne l'avait fait malheureusement descendre.

La femme, sous l'inspiration vivifiante du génie du christianisme, est redevenue l'ange tutélaire de la famille. A elle de soutenir le sceptre de l'autorité domestique, à elle d'adoucir, par son courage toujours héroïque, les amertumes de la vie, à elle de montrer le ciel, la plage, le salut au pauvre naufragé lorsque la tempête gronde, lorsque les vents des passions sont déchainés, et alors que souvent, hélas ! tout semble sur le point de sombrer et périr ! à la femme chrétienne, modèle de vertus et d'abnégation, à dominer par l'exemple de l'amour et de la douceur, comme l'homme domine par l'autorité et la puissance. A la mère chrétienne surtout, ministre des volontés divines, le soin de cette première éducation si précieuse, si indispensable au cœur de l'enfant ; c'est elle qui, non contente de lui donner la vie matérielle, déposera encore dans cette âme jeune et flexible les premiers germes de la piété et des vertus.

Saisissant d'une manière admirable toute l'étendue de cette influence de la mère de famille le génie du christianisme n'a eu qu'un but : élever, anoblir, sanctifier la femme dans le mariage

chrétien. La femme est redevenue la libre et digne compagne de l'homme ; elle a reconquis, par une union indissoluble, sacrement de la loi divine, ses droits à notre respect, et d'esclave païenne elle est devenue dans le christianisme le symbole de tout ce que le mysticisme peut concevoir de plus grand, de plus pur. Marie, enseignant les premières notions du devoir et de l'obéissance à un Dieu enfant, guidant les premiers pas de l'Homme Dieu ; Marie, mère chrétienne, remplie de sollicitude pour le rédempteur du monde, et le cherchant inquiète jusque dans les temples et les synagogues, est bien, certes, le modèle le plus parfait, le type le plus saint et le plus exquis de toutes les vertus de la mère chrétienne. Et pour qu'il n'y eût plus aucun doute sur la mission providentielle de la mère de famille dans la société chrétienne, le plus sublime don que l'Homme-Dieu crût, en mourant, devoir faire à l'humanité fut celui de sa divine mère : enfant voilà ta mère.

Elle est donc belle et sainte votre mission, mère chrétienne Montrez-vous remplies de sollicitude comme l'était la mère divine, pour l'éducation de vos enfants ; écoutez la voix de cette religion chrétienne qui vous enseigne à déposer dans leurs cœurs les secrets de vos vertus ; sous votre souffle brûlant d'amour maternel éclairez l'intelligence, embrasez l'âme de ce jeune être, qui vous doit déjà la vie, et la religion et la société s'uniront pour vous bénir. Vous aurez travaillé à votre grande mission de la régénération sociale ; vous aurez été des ministres dans la famille ; vous aurez créé, formé vivifié des âmes qui, plus tard, feront de vos vertus la base de l'honnêteté civique, et de votre douceur celle de la charité chrétienne ; vous aurez donné au monde des citoyens qui feront, à leur tour et à votre exemple, le bonheur de leur famille, comme l'honneur de la société. Vous aurez contribué à adoucir les mœurs ; vous aurez donc trouvé le secret de

faire observer les lois, non plus par la crainte des tribunaux, mais par le seul mobile digne d'un être raisonnable: la satisfaction du devoir et le contentement de la conscience.

III. Nous l'avons dit l'enfant est et sera, en toute probabilité, ce que l'aura fait l'éducation domestique, surtout l'éducation maternelle. A cet âge les impressions sont plus vives, plus profondes, tout frappe, tout éblouit, tout se grave dans cette jeune âme qui ne cherche qu'à apprendre et connaître. Le Créateur n'a déposé dans le cœur de l'enfance et de l'adolescence qu'un besoin, celui d'aimer: aimer Dieu, aimer ses parents, aimer le travail et la vertu; tel est le besoin et le devoir du jeune âge. L'enfant grandit et comprend qu'il doit à ses parents la reconnaissance et la soumission, à tous une bienveillance secourable, à Dieu sa foi, à sa patrie son amour et sa vie.

Sublime conception, sublime accord d'une religion qui sait choisir pour base des devoirs qu'elle impose le sentiment le plus tendre, le plus naturel, l'affection la plus intime du cœur de l'homme. Aussi si le jeune homme est docile à cette voix de la religion et de la nature, il n'aura, plus tard, qu'à écouter les pulsations de son cœur, qu'à se rappeler les conseils d'une mère ou d'un père bien-aimés pour se guider dans ses devoirs de citoyen et d'honnête homme.

Chaque famille garde religieusement ses souvenirs, conserve précieusement le culte de son passé, elle a et doit avoir son histoire, ses traditions qui fécondent la foi et développent le patriotisme dans l'âme de chacun de ses membres. La famille est la gardienne et la dépositaire de la foi religieuse, de la langue et des institutions chères à la nationalité.

C'est en effet au foyer domestique que nous apprenons à aimer, à respecter nos ancêtres, à vivre de leur souvenir, à redire leur foi et leurs vertus, à vénérer leurs tombeaux bien-aimés. La famille devient ainsi le foyer ardent d'où

rayonnent les sentiments les plus chers au cœur de l'homme, et qui se résument dans ces mots : amour de la religion, amour des ancêtres, amour de la patrie.

Telles sont les traditions de la famille chrétienne, traditions qui se gravent dans le cœur de l'enfance et ne s'effacent jamais. Elles soulagent, consolent au milieu des infortunes, dans les malheurs de la vie, elles rehaussent le courage au temps des luttes et des épreuves, comme elles font la joie dans le vieil âge.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, ne semble-t-il pas qu'au simple point de vue de l'intérêt social, jamais on aurait dû porter une main sacrilège sur cette institution si sublime de la famille chrétienne ? Et, cependant, vous le savez, Messieurs, à la honte de notre humanité, c'est contre cette grande institution de la famille, contre cette arche sainte de la foi et des espérances les plus intimes et les plus chères que se sont déchainées, en Europe surtout, les vagues les plus terribles de la tempête révolutionnaire. Il n'est point de principes, il n'est point d'affections les plus secrètes et les plus intimes de la famille que les adversaires du droit chrétien n'aient attaqué, n'aient méconnu, n'aient indignement outragé. On s'est tantôt attaqué aux parents en décrétant des lois de divorce, tantôt en voulant assimiler le mariage aux contrats ordinaires du droit civil, tantôt en voulant s'emparer de l'enfant par une éducation sans Dieu, sans Religion. La révolution a voulu, elle aussi, opposer au type de la famille chrétienne celui de son choix et de ses œuvres. Au père de famille qui, suivant le droit chrétien, est le dépositaire de l'autorité, on a voulu opposer un être non plus libre d'une liberté légitime, mais puissant, indépendant : indépendant de Dieu, indépendant de toute autorité religieuse, indépendant même de toute autorité civile ; à cet honnête homme auquel Dieu, dans son infinie bonté et miséricorde, avait, pour

le racheter de sa faute, déclaré qu'il gagnerait son pain à la sueur de son front ; à ce brave artisan qui, au milieu de ses ateliers fumeux, acceptait, avec foi et résignation, cette inégalité nécessaire des classes sociales, cette loi dure, mais juste, du travail, salut de notre pauvre humanité coupable, l'impiété révolutionnaire est venue lui crier, avec toute la violence impétueuse de l'esprit des ténèbres : le capital c'est le vol ! la propriété c'est le vol ! le travail c'est l'esclavage ! à bas l'autel, à bas toute autorité ! à toi les richesses, la puissance, le bien des honnêtes gens, à toi la terre entière, car cette société dans laquelle tu vis enchainé, esclave, cette société n'est qu'une marâtre ; tu es un opprimé, tu es un misérable ! tu dois être indépendant.

La révolution est venue aussi essayer de flétrir de son souffle impur l'épouse chrétienne que Dieu, dans sa bonté, a placée pour sauver la société par l'exemple de ses vertus, de son attachement à sa famille. Toi aussi tu es libre, lui a dit l'esprit revolutionnaire, tu es indépendante, tu es la reine du monde que tu domines par l'empire de tes charmes et de tes séduisantes volontés ! mais ne vois-tu pas que le mariage indissoluble n'est qu'une chaine de plus que le christianisme a opposée à tes fantaisies et à tes libertés ? Secoue ces entraves, renvoie à l'Etat ou au phalanstère le soin de tes enfants, deviens indépendante, deviens au moins l'égale de ton maître ! à toi de dominer par l'amour libre, sur le piedestal de ta beauté, au milieu des fêtes, des plaisirs et des bacchanales qui feront pâlir celles de l'antiquité païenne.

L'enfance a été tout spécialement l'objet de la sollicitude des adversaires de la société chrétienne. Par le divorce, l'enfant, privé des affections de la famille, privé de l'éducation domestique, reste le plus souvent seul et sans appui moral à l'âge même où il en a le plus besoin.

Si le divorce ne vient pas rompre les liens de famille l'on

cherche à s'emparer de la jeunesse en lui imposant une éducation d'où le nom même de Dieu doit être strictement banni. Plus de religieux, plus de frères des écoles chrétiennes, plus de prêtres dans l'éducation, tel est le programme sur lequel un nombre infini de lois et de décrets ont été passés pour le plus grand asservissement de l'enfance, de la jeunesse.

Que pouvait-il résulter d'un tel désordre ? Rien autre chose que de produire des générations professant le mépris pour tout ce que le christianisme et l'ordre social nous avaient appris à vénérer. Il s'est formé au sein de la société moderne de l'Europe des agglomérations qui ne reconnaissent aucune autorité religieuse ou civile. Ce sont ces hommes qui, au besoin, se font les assassins des prêtres et des religieux, qui renversent ou incendient les monuments les plus glorieux d'une nation, qui ne craignent pas de jeter leur patrie dans toutes les horreurs des guerres civiles. Ce serait, d'ailleurs, le plus grand des prodiges s'il en était autrement ; ces hommes ont été élevés dans ces sentiments de rage contre tout ce qui est honnête et légitime, contre toute autorité, contre toute propriété. La responsabilité de ces actes de vandalisme repose, avant tout, sur ceux qui ont donné une telle éducation au peuple ; sur ceux qui, après avoir banni Dieu et la religion de la famille, de la société et de l'éducation, n'ont su que détruire ce que le christianisme et la patrie avaient édifié et déposer dans l'âme de la jeunesse des germes d'impiété qui, plus tard, se sont développés et ont donné l'essor aux passions les plus viles de l'humanité.

Tel est donc, Messieurs, le tableau que nous présente la société, suivant que les générations s'inspirent aux lumières bienfaisantes du christianisme ou aux utopies d'un philosophisme qui a pour maxime de ne reconnaitre ni Dieu, ni religion. La paix et la sécurité font le bonheur des sociétés chrétiennes, comme l'anarchie, les révolutions et les désordres

font le malheur des sociétés qui méconnaissent le droit chrétien.

La société sera sauvée le jour où elle viendra demander à la foi chrétienne ces enseignements sublimes qu'elle seule peut donner et qui seuls peuvent conserver les familles et régénérer les peuples. Les nations s'apercevront alors que l'Eglise est bien véritablement l'unique mère du genre humain ; qu'elle seule est la source de toute sécurité et de tout bonheur pour les individus comme pour les familles, pour un peuple comme pour l'univers entier.

Mesdames et Messieurs,—Ce serait peu pratique de nous contenter de considérer l'influence salutaire de la famille chrétienne au point de vue social, si, en un jour aussi solennel que celui de notre fête nationale, nous ne cherchions aussi à examiner dans quelle condition se trouve notre pays à cet égard. Eh bien, nous le demandons, de toutes les beautés que présentent nos campagnes canadiennes, en est-il de plus frappantes que celles offertes à l'observateur, au moraliste, par l'étude de la pureté et de la simplicité de nos mœurs ? C'est au Canada qu'il faut venir pour trouver la réfutation de tous ces arguments que les ennemis du catholicisme avancent pour essayer de démontrer que l'unité de la famille chrétienne est un obstacle au progrès, à la tranquillité et au bonheur d'un peuple. Le divorce, le mariage civil, l'éducation sans Dieu, sont inconnus de nos populations catholiques et cependant le progrès de notre peuple est admis. Les quelques familles que la Providence, à la fin du siècle dernier, avait placées sur notre sol, pour continuer sur ce continent d'Amérique les nobles traditions de la France catholique, se sont non-seulement conservées mais multipliées en dépit de tous les obstacles. Ni les guerres, ni les ruses de la diplomatie n'ont pu arrêter cette force d'expansion, et aujourd'hui la famille canadienne-française non-seulement possède la Pro-

vince de Québec, mais de plus elle prend fortement racine dans les provinces voisines, et même aux Etats-Unis où nos compatriotes ne tarderont pas à prendre la position que leur assurent leur nombre et leur influence. A quelle cause attribuer ce progrès incontestable de notre peuple au point de vue intellectuel et matériel si ce n'est à l'influence salutaire de notre attachement à nos institutions religieuses et nationales et spécialement à l'influence de la famille canadienne restée fidèle aux enseignements catholiques !

Cet attachement à nos institutions a eu aussi un autre résultat également précieux au point de vue social : celui de démontrer que de l'union des institutions religieuses et politiques peuvent naître des populations libres et heureuses.

Parcourons la première de nos campagnes venue, qu'y voyons-nous ? De nombreuses familles canadiennes groupées autour de leur pasteur et au milieu du village ou sur la colline l'église avec sa croix élancée qui ressemble à la sentinelle toujours vigilante.

Le dimanche dans nos campagnes, comme dans nos grandes villes d'ailleurs, est religieusement observé. Il faut peut-être parcourir de longues routes pour venir assister au service divin, mais cependant personne n'y manque. Dans les chapelles et les églises quel sublime recueillement, quelle piété ! Il n'y a pas de spectacle plus beau que celui de l'intérieur d'une de nos églises canadiennes pendant les cérémonies religieuses ; l'église est décorée par la piété des religieuses et des paroissiens ; les fidèles sont recueillis et dans les attitudes de la prière. On ne voit pas ici au Canada ce laisser-aller, ce sans-gène qui étonne nos catholiques compatriotes lorsque, pour la première fois, ils assistent aux offices religieux dans quelques églises de certains pays de l'Europe. Ici, l'étranger, celui-là même qui ne partage pas nos croyances

religieuses est forcé d'admettre que nos temples sont bien vraiment les maisons de la prière.

Depuis l'enfant jusqu'au vieillard, personne ne passe devant une église, une croix sur la grande route, sans donner un témoignage extérieur de sa foi vive et catholique.

Combien de fois n'avons-nous pas vu, au milieu des champs, aux jours du travail, de braves cultivateurs se découvrir respectueusement au son de l'airain annonçant l'Angelus. Sur leur front brûlé par le soleil ruisselait une sueur abondante, mais honorable, car c'était celle du travail ; ils ne reculent pas devant la loi du travail, nos rudes paysans canadiens, et dans leur naïve simplicité ils ne songent guère à révolutionner les sociétés, à renverser les trônes et les autels. Rien, certes au sein de nos populations qui puisse donner à supposer un esprit d'insubordination, ou de fausse indépendance soit de la part de la mère, soit de la part des enfants. La mère voit aux soins de sa famille, et elle a sa rude part, car l'on sait si elles sont nombreuses nos familles canadiennes ; elle n'a d'autres soins que de vivre en mère chrétienne, et d'élever ses enfants dans de bons sentiments de foi et d'attachement au pays. Cette vie humble et laborieuse se consume dans des actes journaliers du plus pur dévouement et d'un esprit de sacrifice pour le bien-être de sa famille.

Les enfants sont respectueux et soumis à leurs parents. L'éducation religieuse et l'instruction primaire s'allient parfaitement pour eux. En apprenant à lire et à écrire ils apprennent aussi leur catéchisme, ce livre de la plus pure philosophie chrétienne, et que les esprits forts de nos jours feraient bien de souvent consulter afin de n'en pas oublier les sublimes enseignements.

Le prêtre, le curé, est dans toutes nos campagnes canadiennes l'ami intime de la famille. Il est le consolateur au jour des épreuves, l'hôte bienvenu aux heures de joie et de

réjouissances. Il bénit le nouveau né que Dieu ajoute à la famille ; il le protège ensuite dans la vie, l'instruit, le prépare à sa première communion, et plus tard c'est lui qui bénit son union et bien souvent voit à son établissement. Le prêtre est au berceau de l'enfant comme au tombeau du vieillard ; il est toujours présent, toujours affectionné, toujours vigilant, aussi tout le monde l'estime, le vénère. Le curé dans nos campagnes a su conserver son influence bienfaisante sur l'esprit de nos familles catholiques, et il en est résulté cette douce harmonie qui fait que partout le prêtre est l'ami de tout le monde ; du pauvre comme du riche ; qu'il est le bienvenu dans la plus humble chaumière comme dans les plus somptueux palais. Nos populations ont appris à aimer et vénérer leur prêtre, leur curé ; elles se sont multipliées bénies par l'Eglise, leur mère, et c'est ainsi que partout ont pris naissance ces nombreuses paroisses qui font aujourd'hui notre orgueil comme elles sont, en même temps, la base la plus solide de notre nationalité. Quoiqu'en disent certains penseurs, l'union de l'Eglise et de l'Etat ne peut produire que la grandeur et la force d'une nation.

Telle est, Mesdames et Messieurs, la position de la famille canadienne-française, modèle d'unité et de simplicité chrétiennes.

Mais puisque nous nous adressons à un auditoire canadien, qu'avons-nous besoin de retracer ici ce tableau de nos mœurs, que vous connaissez tous si intimement. Il suffit d'en appeler aux souvenirs de chacun d'entre nous. N'est-il pas vrai que nos traditions de famille nous ont enseigné à vénérer et aimer nos ancêtres et nos parents, à faire le bien à nos semblables, à respecter les droits légitimes, à conserver notre foi et notre attachement à notre pays ? Et si nos souvenirs sont si purs et si nobles, qu'avons-nous besoin d'autres arguments pour démontrer que la famille canadienne-française s'est conservée

dans toute la beauté de l'idéal chrétien ? Le fait existe, est visible, cela doit suffire pour convaincre les sceptiques.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, si l'on demande quelle est la conclusion pratique de notre entretien au point de vue du sujet qui nous occupe : les *intérêts religieux et moraux* de notre peuple, je répondrai : la conclusion est facile à trouver ; je la formulerai bien clairement : puisque la famille, constituée suivant le droit chrétien, est la puissance mystérieuse qui conserve au sein d'une nation la pureté de la foi religieuse et des mœurs ; puisque c'est elle qui inspire à l'homme les plus grands et les plus nobles sentiments, l'attachement à sa patrie, aux traditions nationales, à la langue de ses ancêtres ; alors conservons la famille chrétienne comme type et modèle de la famille canadienne.

Nous voulons le bonheur de nos familles, l'union de leurs membres ; nous voulons des citoyens paisibles, respectueux des droits légitimes ; nous voulons des hommes robustes et nombreux pour défricher nos forêts et porter le bienfait de la colonisation aux confins de notre beau pays ; nous voulons bannir de nos codes les lois sur le divorce, sur le mariage civil, sur l'éducation essentiellement laïque ou de l'Etat ; nous voulons reconnaître les droits dus au mérite, au travail, les droits de propriété légitime, alors conservons l'unité de la famille chrétienne ! Elle est la source féconde des populations, la seule dispensatrice de la véritable éducation qui apprend aux citoyens l'amour du travail, l'amour de la patrie, et si nous savons conserver ce précieux héritage nous ne craindrons pas de voir surgir dans nos paisibles campagnes, comme il en existe malheureusement en Europe, des populations révolutionnaires, sans foi, sans respect pour les lois, pour toute autorité, pour tous droits légitimes, des populations sans religion, sans patrie !

Voilà, Mesdames et Messieurs, la conclusion pratique de

notre entretien. Continuons, comme par le passé, à respecter l'institution de la famille chrétienne, et nous n'aurons rien à craindre pour notre avenir comme peuple, rien à craindre pour la conservation des principes religieux et moraux au sein de nos populations. Nos familles pourront, en se multipliant dans de nouveaux centres, former de nouvelles paroisses, et avec leur curé pour chef, leur église pour forteresse, elles s'empareront du sol, résisteront à tous les envahissements et affermiront ainsi sur ce continent cet empire catholique, cette nation de l'avenir qui a déjà reçu pour nom : "La Nouvelle France de l'Amérique."

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'attention bienveillante dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cet aride et long entretien.

DEUXIEME SEANCE DU CONGRES NATIONAL.

Les intérêts nationaux et sociaux des Canadiens-Français en Canada et aux Etats-Unis était la question à discuter à la deuxième séance du Congrès National. Cinq orateurs y prirent la parole : l'honorable M. Honoré Mercier, membre de l'Assemblée Législative de la province de Québec ; l'honorable M. Joseph Royal, membre de la Chambre des Communes pour le Manitoba ; M. B. A. T. de Montigny, recorder pour la ville de Montréal, l'honorable M. F. X. A. Trudel, sénateur, l'honorable M. le juge A. B. Routhier. Nous reproduisons ici leurs discours en entier, sauf le premier que nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, nous procurer.

L'HONORABLE M. MERCIER

est appelé, et parle du patriotisme en traitant la question de nos devoirs. Il est beau de voir, en ces jours de fête de la patrie, toutes les discussions s'interrompre un moment pour faire place à l'expression de nos sentiments nationaux. L'orateur rend hommage à nos gloires nationales, et confond dans une même admiration les Lafontaine, les Morin, les Papineau, les Cartier et les Dorion. Tout en parlant des principes constitutifs de la patrie, il appuie sur la nécessité de l'instruction, et recommande de la faire pénétrer partout. (Applaudissements prolongés.)

Après quelques considérations de M. Pagnuelo, sur le passé et l'avenir de la race française en Canada, l'hon. M. Royal, M. P. est invité à prendre la parole.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROYAL.

Parmi les sujets proposés à l'étude par le Congrès National, celui de l'autonomie des provinces me paraît singulièrement digne de fixer l'attention dans les circonstances actuelles.

Nous nous sommes réunis de tous les coins du Canada pour célébrer la patrie, sans doute, mais c'est encore et plus peut-être pour examiner la situation, énumérer nos forces, adopter un but commun et harmoniser les volontés et les efforts.

L'éclat des fêtes, la splendeur des cérémonies, l'immense concours du peuple, la parole des orateurs, tout cela enivre et fait battre le cœur plus vite dans les poitrines ; mais s'il n'en devait rester qu'un simple souvenir, rien d'utile, rien de pratique pour la Religion et la Nationalité, nous nous serions trompés.

Je l'avouerai ; c'est le caractère d'utilité pratique donné par le Congrès à cette grande manifestation nationale qui emporte surtout mon suffrage et mon admiration.

Il n'y a pas à en douter, les jours d'épreuve sont arrivés pour le régime politique de 1867. Partout l'opinion s'inquiète ; il y a du malaise ; les provinces s'agitent, et l'avenir sans être menaçant n'est pas sans nuage. La constitution de 1867 serait-elle destinée à un échec inévitable ? Je ne le crois pas : mais l'heure me semble bien choisie pour jeter dans le courant des idées quelques formules courtes, claires, saillantes sur cette question vitale de l'autonomie des provinces.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour en parler qu'aucun des partis politiques n'en a encore fait un article de son programme.

Il y a 17 ans que nous pratiquons la constitution de 1867 ; certes, ce n'est pas moi qui tairai mon admiration des progrès matériels accomplis dans ce court espace de temps.

Mais la grandeur morale d'un pays se mesure-t-elle toujours sur le chiffre de la circulation monétaire, sur le mouvement du commerce et de l'industrie d'après les grandes entreprises publiques ?

On peut en douter. Ces choses passent et sont soumises aux disputes de l'homme comme aux caprices du temps.

Ce qui intéresse avant tout c'est la somme de bonheur assurée au peuple, ce sont les institutions qui garantissent ses autels, sa foi, ses foyers et son histoire, s'il en a une.

Messieurs, le rêve d'une république universelle, rêve des loges maçonniques, sera toujours un crime et une abomination sociale parce qu'entr'autres choses il supprime l'idée des nationalités.

Or, qu'est-ce que c'est qu'une nationalité ?

C'est, si je ne me trompe, le triomphe d'un peuple dans ce grand combat pour l'existence, combat qui devient de plus en plus rude.

C'est la formation, pénible souvent, lente toujours, d'une société ayant une langue, une civilisation, un caractère, une

littérature et une philosophie qui lui sont propres. La Grèce et Rome chez les anciens, la France et l'Angleterre chez les modernes sont des nationalités distinctes ; ces divers peuples ne sauraient être confondus avec aucun autre. Leur autonomie est parfaite.

Ce mot de nationalité se trouve sur toutes les lèvres dans ces fêtes retentissantes dont nous sommes les acteurs empressés et les témoins enthousiastes ; est-ce que nous possédons vraiment une nationalité présentant toutes les marques de celles des pays que je viens de nommer ?

Messieurs, nous ne saurions être confondus avec les populations qui nous entourent ; nous avons presque tous les éléments constitutifs des fortes nationalités, et nous pouvons marcher d'un pas sûr vers l'ordre de choses qui en sera le glorieux couronnement.

Notre foi si vive et si admirable,—notre union intime avec le clergé, notre organisation religieuse, notre langue, notre histoire, notre existence séculaire sur ce continent, nos aptitudes aux choses de l'esprit plutôt qu'aux choses positives,—tout jusqu'à nos défauts,—et nous en avons,—empêche que nous soyons noyés par la vague montante de l'immigration de langue anglaise.

Vous le savez ; il nous manque encore sans doute un trait essentiel à notre nationalité si nous la comparons à celles du vieux monde. Ce trait c'est l'indépendance politique. Nous nous possédons à l'intérieur ; l'Angleterre avec une rare sagesse nous a fait le peuple le plus riche de la terre ; mais nous n'avons pas la plénitude de notre action à l'extérieur. Nous avons un nom, mais nous n'avons pas de drapeau, cet emblème de force et de dignité des peuples arrivés.

N'allez pas croire—Messieurs—que je veuille déplorer cette situation d'infériorité plutôt apparente que réelle, ni que j'appelle de mes vœux, avant son terme, cette suprême évolu-

tion des nationalités ; ces choses sont l'œuvre du temps ; — et le temps appartient à Dieu qui mène les hommes.

Mais cette situation nous impose des devoirs à remplir et l'un des plus essentiels est de veiller avec un soin jaloux à la conservation de notre autonomie sous le régime actuel. Sans autonomie la nationalité est en danger ; sans autonomie que signifierait pour nous l'indépendance politique sinon un changement de régime qui renfermerait plus d'une menace pour l'avenir.

Nous avons acquis par notre long séjour sur ce continent plusieurs des bonnes qualités de la race anglo-saxonne. Notre sang s'est refroidi ; nous avons cessé de croire que parler c'est agir, et nous avons appris que le monde n'appartient pas à l'intelligence seule ; il appartient surtout à l'activité. *Violenti rapiunt illud.*

Ce pays a commencé par être colonie ; il est ensuite devenu province ; sa troisième phase sera celle de l'émancipation définitive. La Confédération a été l'agroupement de provinces qui ont espéré trouver dans la réalisation d'une combinaison hardie, les garanties d'accord, d'ordre social, de stabilité, de puissance et de relèvement des esprits qui préparent un peuple à ses destinées finales.

Presque vers le même temps s'est manifesté un besoin de rapprochement entre les groupes français que la cession du pays avait dispersés, puis immobilisés ça et là sur tous les points de la Nouvelle-France.

Nous nous sommes recherchés, et à la suite intelligente de M. Rameau, nous avons renoué la chaine affaiblie de la communauté de notre origine, de notre caractère et de nos tendances. Nous avons trouvé un peu partout, de l'Atlantique au Pacifique, de ces groupes franco-canadiens, glorieux tronçons mutilés par les batailles et les mille vicissitudes des peuples conquis, mais qui avaient poussé de vigoureux rejetons.

Je prends la statistique officielle de 1880 et lui emprunte le dénombrement de la race canadienne-française dans les diverses parties de l'Amérique Britannique du Nord.

En 1880 la population française de Québec est de 1,073,520 âmes, sur un total de (1,357,027) ; celle d'Ontario, 102,743 (1,923,228) ; celle du Nouveau-Brunswick, 56,635 (921,233) ; celle de la Nouvelle-Ecosse, 41,219 (140,572) ; celle de l'Ile du Prince-Edouard, 10,751 (10,891) ; celle de Manitoba, 9,919 (65,954) ; celle des Territoires, 2,896 (54,446 ; celle de la Colombie Britannique, 916 (49,459).

Total pour le Canada : 1,298,929 sur un chiffre total de 4,324,810, soit plus du quart.

C'est donc près de 300,000 compatriotes épars dans les diverses provinces de la Confédération en dehors de Québec ; 300,000 individus qui comptent sur vous, qui ont les yeux sur vous, qui se rattachent à vous, qui ne font avec vous qu'un cœur et qu'une âme. Votre union les reconforte, vos querelles les désolent, vos œuvres magnifiques les remplissent de fierté et d'orgueil.

Cette même statistique officielle nous montre en outre d'une façon bien éclatante l'un des traits particuliers de notre race, race latine, plus portée vers les choses de littérature et de philosophie que vers le commerce et les affaires. C'est notre supériorité.

Sur un total de 85 maisons d'éducation supérieure, colléges et universités, avec un chiffre de 5,943 étudiants, Québec en compte 44, plus de la ½, fréquentés par 4,425 élèves, soit près des quatre cinquièmes du chiffre total.

Ontario en compte 17 seulement, fréquentés par 874 élèves.

Poussons plus loin nos recherches.

Il y a, continue la statistique de 1880, dans tout le Canada 274 pensionnats de jeunes filles ; dont 186 dans Québec seulement, c'est-à-dire les ⅔, et 44 seulement dans Ontario,

Ces maisons sont fréquentées dans Québec par 10,101 élèves, et dans Ontario, par 1711 seulement. Le total pour tout le Canada est de 13,064 élèves.

Nous venons de voir qu'Ontario est d'un tiers environ plus populeux que Québec, sa population s'élevait à la date précitée à 1,900,000 et celle de Québec à 1,300,000, en chiffres ronds.

Puisque j'en suis à la statistique qui parle si éloquemment, de nos belles communautés enseignantés de femmes, j'ajouterai cet autre fait qui complète l'éloge de la femme canadienne-française et nous la présente sous les traits angéliques de la Sœur de charité.

Sur un total de 85 maisons de charité, Hôtels-Dieu, Hospices, Asiles, pour tout le Canada, Québec en possède 32 et Ontario 31, et 22 pour le reste du Canada.

Or, MM. je vous le demande : à quoi nous servira cet ensemble de grandes qualités, à quoi nous servira notre supériorité distincte de race latino-américaine, si le régime de 1867 nous mène tous ensemble et par une pente insensible aux abîmes de l'union législative ?

Toutes les provinces du Canada sont vivement intéressées au maintien du régime actuel à condition qu'il ne s'éloigne jamais des principes organiques adoptées à la conférence de Québec.

Quels sont ces principes ?

Il y en a deux, qui, entre tous, me paraissent les plus essentiels.

Le premier affirme l'indépendance absolue des provinces et du gouvernement fédéral dans l'exercice de leurs attributions respectives. Ces deux grands corps de l'Etat ont chacun leur vie propre, leur sphère d'action séparée et des rouages distincts destinés à prévenir ou à amortir les chocs ou les colli-

sions possibles. De leur harmonie naîtra la grandeur de la patrie : mais aussi de leur confusion sortira la ruine certaine du Canada, ruine morale et ruine matérielle.

Le second principe, qui n'est pas moins fondamental, consacre entre toutes les provinces l'égalité absolue de droits et de devoirs vis-à-vis le gouvernement général. Je trouve ce principe solennellement proclamé par les pères de la Confédération et affirme d'une manière non moins formelle dans la constitution de chacune des quatre provinces confédérées en 1867. Il découle de la nature même des choses.

Il ne doit pas exister dans le concert fédéral une province qui soit plus favorisée, ou mieux traitée que les autres, par le pouvoir général ; celui-ci doit appliquer à toutes la même règle, sous peine de causer tôt ou tard une explosion de rivalités intestines, de jalousies et de discussions dangereuses.

Des lois claires, justes, sages, doivent régler d'avance toute les relations, tous les rapports entre le gouvernement central et les provinces, et s'appliquer dans tous les cas et dans tous les lieux.

Jusqu'ici, messieurs, nous n'avons entendu parler que des tentatives, involontaires, si vous voulez, du parlement fédéral d'empiéter par sa législation sur les jurisdictions provinciales. Il me semble, dis-je, qu'on n'a pas assez dénoncé une autre tentative, à mes yeux aussi dangereuse, celle qui vise à la destruction de l'égalité des provinces entre elles.

Ces tentatives sont le fruit ni d'un système, ni de théories de parti ; mais elles témoignent de tendances actives, persistantes, inavouées. Elles n'apparaissent que par intermittances, semblables à ces rivières souterraines des grandes prairies de l'Ouest qui surgissent tout à coup sous les pas des voyageurs surpris, roulent un moment, à pleins bords, leur eaux tranquilles dans un lit profond, puis disparaissent de même pour

aller plus loin, quelquefois bien loin, se perdre dans les lacs ou des marécages sans fond.

Ces deux sortes de tendances aboutiront fatalement à la destruction de l'autonomie des provinces qui est l'idée fondamentale du pacte fédéral de 1867.

Un savant magistrat, un patriote éclairé, un ancien homme d'Etat, l'hon. juge Loranger, président de la société St-Jean-Baptiste de Montréal, a dernièrement, dans une série de lettres remarquables, signalé les empiètements du gouvernement général au point de vue légal et constitutionnel ; il n'a pas voulu les envisager sous leur aspect politique.

Messieurs, quelle circonstance fut jamais plus propice que celle de l'heure présente pour attirer l'attention de tous les amis de leur pays sur les résultats désastreux qui nous laissent entrevoir les tendances dont je viens de parler ?

Caveant Consules ; ministres, députés, journalistes, hommes politiques, voilà le danger ; voilà l'ennemi.

J'ai dit que toutes les provinces sont intéressées au même degré à défendre leur autonomie respective ; j'ajouterai que la Province de Québec l'est plus que tout autre—Pourquoi ?—Parce que l'entier et complet épanouissement de la nationalité franco-canadienne est intimement lié au maintien de l'autonomie provinciale. L'Union législative qui anéantirait celle-ci porterait un coup presque fatal à notre langue, à nos institutions et à nos lois.

Je m'arrête, messieurs : j'ai essayé dans les considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter, d'indiquer brièvement, à grands traits, où se trouve le danger, où se trouve le salut, heureux si j'ai pu faire passer dans vos âmes patriotiques les espérances et les anxiétés qui agitent la mienne.

DISCOURS DE M. LE RECORDER DE MONTIGNY.

Messieurs,

D'après le programme qui m'a été transmis, une demi-heure est accordée à chacun des conférenciers pour traiter les différents sujets y contenus ; ce qui veut dire d'être court.

Il faut avouer que je n'ai pas de temps à perdre pour parcourir, en une demi-heure, le vaste champ que comporte le sujet : "Notre langue, nos institutions et nos lois."

J'ai fait un peu comme l'abeille qui butine sur chaque fleur pour en extraire le suc et en apporter l'essence à la ruche où des amis comme moi travaillent à composer des rayons de miel. Peut-être les essaims qui s'en nourriront iront-ils former d'autres colonies et chanter au loin nos gloires nationales.

La langue que nous parlons et que parlaient les fondateurs de la colonie, nos pères, c'est la langue française, proclamée la plus belle des langues vivantes.

Si je ne faisais qu'énoncer cette proposition, je ne serais pas satisfait, et vous ne le seriez pas non plus, vous, mes compatriotes. Car, tous, nous sommes du même avis ; c'est le cri du cœur, c'est l'exclamation d'un fils qui proclame que tout ce qui appartient à sa mère est sans égal.

Vous voulez que je le prouve, pour nous permettre d'en parler avec plus d'énergie. C'est un hommage que nous nous sentons obligés de rendre à notre patrie et à notre mère-patrie, la France, dont chacune des gloires nous enorgueillit, si nombreuses qu'elles soient.

Or, vous le savez, le langage est un des plus précieux apanages d'une nation, puisqu'il est l'un des éléments constitutifs de sa nationalité. D'ailleurs, le language n'est-il pas l'expression de la pensée ? le vêtement des idées ? N'est-il pas

la forme des sentiments auxquels il prête des ailes pour pénétrer dans les âmes?

Et d'abord, notre langue est digne du plus grand respect par son antiquité : les linguistes la rattachent à l'Arya primitif de l'Asie Centrale, parlé il y 5,000 ans, et qui est considéré comme ayant un caractère saillant et pour ainsi dire en relief. Le latin populaire, qui a donné naissance à notre vieux français, découlait de la langue aryaque.

Déjà, au treizième siècle, son idiôme se dégageait des formes latines pour prendre son vrai caractère. Le français devenait la langue de la législation; c'était celle des *Assises* ou lois du royaume de Jérusalem. Villehardoin, l'historien de la quatrième croisade; Joinville, le biographe de St Louis, l'avaient déjà écrite, et nous lisons encore leurs histoires.

Un Vénitien, traduisant en français une chronique de son pays en 1275, s'excusait de le faire en disant que le langage français " court parmi le monde et est plus délectable à ouïr que tout autre." Dix ans plus tôt, Brunetto Latini, le maître de Dante, écrivait en français son *Trésor* parce que, disait-il, " la parlure de France est plus commune à tous gens." A cette époque, le génie français versait à tous les pays voisins comme un flot de grande poésie.

Déjà, avant la guerre des Albigeois, on entendait les virils accents des troubadours Bernard de Ventadour et Bertrand de Born, et les mille canzones des auteurs de jeux partis.

Au nord de la Loire, les Trouvères composaient les *Chansons de gestes*, véritables épopées qui étaient traduites par l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne.

Qu'on me permette de citer un échantillon de poésie de Rutebeuf, qui a vécu entre 1250 et 1300:

Que sont mi ami devenu,
Que j'qvoie si près tenu,
Et si amé?

Je cuit qu'il son trop cler semé ;
Il ne furent pas bien semé
Si sont failli.

Itel ami m'ont mal bailli,
C'oncques tant com Diex m'assailli,
En maint costé.

N'en vi un seul en mon costé :
Je cuit li vens les a osté.
L'amor est morte :

Se sont ami que vens emporte,
Et il ventait devant ma porte,
S'es emporta.

Nous pouvons l'affirmer, au douzième siècle, la domination intellectuelle de l'Europe appartenait incontestablement à la France.

Voilà donc pour son antiquité. Or, si la valeur d'un langage se mesure sur l'antiquité de ses services, nous pouvous dire que la langue française compte un grand nombre de quartiers de noblesse.

Mais, s'il est vrai que la langue est l'expression de l'idée, nous n'hésitons pas à dire qu'elle devait être belle en France, puisqu'elle était inspirée des idées les plus chevaleresques et les plus religieuses.

Passionné pour la gloire, sensible aux beaux sentiments, esclave de l'honneur, amant de la charité, accessible à tout ce qu'il y a de grand, de noble, il falllait à ce peuple franc un langage propre à rendre toutes les belles aspirations qui débordaient de son cœur généreux.

Quel langage devait avoir Pierre l'Ermite racontant à la France les calamités de la Terre-Sainte et faisant frémir toute l'Europe au cri de " Diex li veult."

Et ces croisés du St-Sépulcre, avec quel accent deman-

daient-ils la croix pour aller combattre pour Dieu et Notre-Dame.

Et ces chatelaines regardant leur seigneur s'éloigner du Donjon, quelles expressions de foi ne devaient-elles pas employer au jour de la séparation.

Et les chevaliers qui entouraient Jeanne d'Arc devaient avoir d'énergiques expressions pour traduire leur admirable dévouement.

Entendez Blanche de Castille dire à St Louis : " Mon fils, Dieu sait combien vous m'êtes cher ; cependant, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel." Et le Béarnais : " Enfants, si vous perdez vos enseignes ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire."

Quel éloquent soupir devait pousser Mde Louise de France pour désarmer le ciel par ses prières. Et ces saintes religieuses dans les cloîtres, priant pour le salut de la France, et ces missionnaires évangélisant l'univers ! *Gesta Dei per francos* !

Répétons-le, Messieurs ! ce peuple aux idées si élevées, à l'âme si ardente, à la conviction si profonde, si admirateur du bien, si enthousiasmé du beau, si ardent à la recherche du vrai, devait avoir un langage divinement inspiré.

Aussi les chefs-d'œuvres abondent-ils, et pendant le siècle des Troubadours, et dans celui des Trouvères, et dans celui des Chroniqueurs et dans le XV siècle, siècle de l'imprimerie, et dans le siècle de François Ier, le père des lettres, et dans le siècle de Louis XIV. La liste des grands écrivains, en tous genres contient d'innombrables noms dont la mention seule prendrait plus que la demi-heure qui m'est assignée. Mais, partout, on distingue au premier rang les écrivains chrétiens.

C'est par le côté chrétien, dit M. de Sacy, dans la préface de ses *Lettres de Saint-François de Salles à des gens du monde*, que nos littératures modernes ont été originales et peuvent

l'être encore ; sans cela, nous sommes aussitôt inférieurs aux anciens. Nous n'aurons jamais un Homère, un Sophocle, un Platon, un Virgile à leur opposer victorieusement. En histoire, éloquence, poésie, philosophie, tout ce que pouvait faire la pure raison, les anciens l'ont fait... ; mais leur idéal terrestre avait un brillant, un éclat que l'idéal chrétien, placé bien plus haut, a terni pour toujours. Seule, la religion peut nous rendre au centuple l'avantage que nous avons perdu.

Mais nous avons encore d'autres raisons, nous, pour aimer la langue française.

C'est en français que les rois de France chargeaient nos grands découvreurs " d'aller ès pays d'Amérique pour trouver contrées à civiliser et à convertir au christianisme."

Eh quoi ! disait François Ier, je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam, qui lègue ce vaste héritage aux rois d'Espagne et de Portugal.

C'est en français que Jacques-Cartier prenait possession du pays de Canada au nom de Dieu et du Roy de France.

C'est la langue française que parlaient nos missionnaires qui ont prêché l'Evangile aux peuplades indiennes. Ils parlaient français, Champlain, Maisonneuve, Montcalm, Lévis, Vaudreuil, Iberville, tous nos grands gouverneurs, nos grands évêques, nos guerriers, nos braves.

C'est en parlant cet idiôme qu'ils ont fait notre nationalité et qu'ils l'ont pour toujours implantée dans le sol.

Et quand le sort des batailles fit succomber nos héros écrasés par le nombre, c'est en français, et fièrement, messieurs, qu'ils proposèrent les articles de la capitulation.

C'est en parlant français que nos hommes politiques ont revendiqué nos droits en face de l'Angleterre. Et c'est bien le roi d'Angleterre qui dit, en français, pour sanctionner une

loi : *le Roi le veut, soit fait comme il est désiré*, ou encore : *le Roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut.*

Et la devise des armes d'Angleterre n'est-elle pas : " *Honni soit qui mal y pense* ? " Et le motto qui indique à l'autorité anglaise son devoir, n'est-il pas : *Dieu et mon droit ?*

Le français est la langue officielle, celle que connaissent tous les savants. C'est le langage de la science et de la philosophie.

Et puis enfin, c'est cette langue qui a exprimé les joies de la famille lors de notre naissance ; c'est celle qui s'est fait entendre autour de notre berceau ; c'est celle que nous avons bégayée dès notre âge le plus tendre ; c'est le babil français qui a donné vie à nos jeux d'enfants, à nos plaisirs de jeunesse. C'est en français que nous avons prié, et que nous ont été expliqués les grands mystères de notre religion.

Nous devons donc, nous Canadiens, à notre mère-patrie, qui a jeté sur le monde un si vif éclat et qui a fait tant de conquêtes dans le champ des idées, de conserver cette langue, dont la racine se perd dans la nuit des temps, et qui nous a été transmise, ornée des riches traditions des siècles de grandeur, de chevalerie et de foi.

Nous le devons à nos ancêtres qui ont tant fait de sacrifices pour nous la léguer.

Nous le devons à nos mères, qui nous ont transmis sous cette forme leurs sentiments, leur amour, leur foi.

Appliquons-nous à lui rendre cette beauté qu'elle avait quand elle était inspirée par les grandes idées, et nous la transmettrons à nos enfants comme un talisman pour conserver les principes que nous sommes fiers de posséder et qui sont essentiels au bonheur des peuples.

II

Maintenant, Messieurs, passons à nos institutions ! Et d'abord, que devons-nous entendre par institutions ? Ce sont les éléments constitutifs de la constitution sociale, religieuse et politique. Aussi les institutions sont-elles religieuses, constitutionnelles, représentatives, parlementaires, légales, industrielles, agricoles, militaires, etc. Ce sont les branches de l'arbre national, ce sont les pièces de l'édifice ; les unes en forment la base, les autres en ornent le sommet.

Parmi nos institutions, il en est qui sont anciennes et qui nous viennent de nos pères, lesquels les avaient recueillies de leurs grands pères. Les autres sont modernes et sont nées des exigences sociales ou sont dues au changement d'état.

Mais qu'elles soient antiques ou adolescentes, toutes, pour être dignes de respect, doivent avoir pour base la religion qui est la pierre fondamentale sur laquelle repose tout édifice solide.

Or, la seule religion impérissable, c'est la religion du Christ, vous le savez bien.

" Là où ce droit primordial manque, il n'y a plus de droit. Vainement, les autres fondements purement politiques des constitutions seront de la plus grande perfection et le fruit de la plus extrême habileté ; cela servira de peu, parceque c'est secondaire, et que si la pierre angulaire est enlevée, il faut que l'édifice croule."

Témoins ces débris dispersés à travers les siècles.

" Le mal et le bien arrivent parmi les nations selon que le Christ est écouté ou ne l'est pas ; et le devoir de tous, surtout de ceux qui ont autorité sur elles, consiste à user de leur influence pour les lui ramener.

" Cette vérité ressort de l'histoire des peuples qui tous ont une liaison nécessaire pour agir de concert à la preuve de ce fait, soit en prospérant sous son influence, soit en punissant

ceux qui l'oublient, soit en écroulant sous le poids des contraventions aux lois prescrites par le Christ." (Inst. Cath.)

Cette vérité peut se voir d'un coup d'œil en parcourant avec Bossuet les Epoques, la suite de la Religion et les Empires.

" La méthode historique, dit M. Auzias, ancien bâtonnier du Barreau de Paris, c'est-à-dire la modeste philosophie des résultats et de l'expérience, ne laissera pas que de jeter des lumières sur les causes et les remèdes des prodigieux ébranlements qui remuent le monde depuis un siècle.

Sans nul doute, il y a là un immense sujet d'étonnement, car que de conditions en apparence pour garantir au contraire l'ordre et la stabilité ! Non-seulement, les sciences dans toutes leurs branches sont en progrès sur le passé ; non seulement les hommes sont aussi désireux que jamais de tout ce que peut leur assurer l'exercice des plus hautes facultés de l'âme ; mais encore du 18ime siècle à aujourd'hui, combien d'hommes de génie ont mis la main à l'œuvre pour tirer de ces éléments perfectionnés un édifice à l'épreuve de nouvelles commotions.

Il y a eu de grands hommes d'état, d'illustres guerriers, d'habiles politiques, ayant toute connaissance des hommes et des affaires, assistés d'assemblées formées de toutes les notabilités de la nation et rien n'y a fait : Pourquoi !...

Qu'est-ce donc qui y manquait !

Ce qui y manquait...... c'est tout simplement un *lieu commun*, dit et répété partout et en tout temps, même dans les siècles payens à l'aide de l'observation des faits et des lueurs restantes de la primitive révélation :

C'est que la religion et la justice ne sont pas seulement une spéculation doctrinale de l'âme, un moyen de moralisation, de progrès et de perfectionnement, mais quelles sont aussi l'assise fondamentale de la constitution sociale et politique des nations, où, en d'autres termes, le *premier élément du*

droit constitutionnel, et, qu'ébranler cette assise première c'est tout ébranler."

Et, ce n'est pas étonnant, quand on sait que la religion du Christ est toute de charité, et que son principal commandement, ou plutôt son commandement, est de s'aimer les uns les autres : lorsque l'on sait qu'elle sert à *relier* les enfants d'une même famille, comme les membres d'un même corps.

" Nous vivons sous l'empire de Dieu, s'écrie Bossuet, nous vivons en société...... De l'obligation d'aimer Dieu et le prochain naissent la charité fraternelle, la justice en tout et pour tous : pour la famille, le Christ a fait du mariage un sacrement, proscrit le divorce......, il a rendu les enfants soumis. Dans l'Etat, il fait un devoir de religion de l'obéissance, et réciproquement il enseigne aux princes que le glaive leur est donné contre les méchants, et que leur autorité doit être le soulagement du fardeau des autres."

Grâce en soit rendue, et bénissons le ciel d'être nés dans un pays dont la naissance a été entourée de faveurs qui le désignaient d'avance à une sublime mission. Il est né à une époque où le christianisme était la loi de la France, dont la loi et la constitution se résumaient en cette antique devise : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Sans doute, il y avait encore dans les mœurs un reste de barbarie, qui ne pouvait disparaître qu'après un travail long et pénible, mais une idée religieuse faisait remuer les masses et on se faisait tuer pour un principe.

Les fondateurs de notre colonie étaient de cette France qui au cri de " Dieu le veut, s'était ruée à la défense du Saint-Sépulcre.

François Ier, qui envoya Jacques-Cartier en Amérique, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, était le gendre et le successeur de Louis XII qui, après la bataille d'Agnadel, où il cria : " Que ceux qui ont peur se mettent à couvert derrière

moi," se jeta à genoux sur le champ de bataille pour remercier de sa victoire le Dieu des armées.

C'est à ces Rois que l'Evêque, en les sacrant chevaliers, disait : " Dieu Saint, Père Tout Puissant, Dieu éternel qu seul ordonne toutes choses et les dispose comme il convient, c'est pour que la justice ait ici leur appui, c'est pour que la fureur des maudits aient un frein, c'est pour ces deux causes seulement que, par une disposition salutaire, vous avez permis aux hommes l'usage de l'épée. C'est pour la protection du peuple que vous avez voulu l'institution de la Chevalerie. A un enfant, à David, vous avez autrefois donné la victoire sur Goliath, et lui avez donné le triomphe sur toutes les nations barbares qui n'invoquaient pas votre nom. Eh bien ! voici votre serviteur, qui a courbé tout récemment son front sous le joug de la condition militaire : envoyez-lui du haut du ciel les forces et la vaillance, dont il a besoin pour la défense de la justice et de la vérité."

Aussi, ces rois se glorifiaient-ils du titre de *rois très chrétiens et de fils aînés de l'Eglise.*

Et le motif principal qui fit prendre à ces rois chrétiens la résolution d'établir en Canada une colonie, ne peut être problématique, dit l'abbé Faillon, après qu'eux-mêmes l'ont exposé, dans leurs lettres royales de commission, aux navigateurs qu'ils envoyèrent dans ces contrées.

C'est donc sous le souffle fécond du christianisme qu'a été fondé notre Canada, et que les anciennes institutions, qui ont survécu à la cession, se sont si fortement imprégnées des parfums du seul condiment préservatif des institutions.

C'est à quoi s'est appliqué notre clergé qui a présidé aux débuts de la Nouvelle France. Toutes les institutions civiles et religieuses ont ce cachet de distinction, et c'est par ce moyen que la religion catholique s'est implantée dans le sol où elle pousse de si profondes racines. Et, aujourd'hui, nos

institutions répondent à tous nos besoins sociaux, politiques ou religieux.

Elles répandent leurs rameaux au loin. Nos missionnaires, nos religieuses sont rendus aux extrémités de l'Amérique pour y prêcher l'Evangile du Christ, œuvre éminemment civilisatrice et nationale, en même temps que religieuse. Partout où les Canadiens s'en vont, ils trainent avec eux ce caractère distinctif de la nation qui édifie l'étranger. Et vous les voyez aujourd'hui revenir le cœur plein de cet amour que leur a conservé leur foi.

Il n'en a pas été de même de nos institutions politiques. Des événements providentiels nous ont sauvés des idées malsaines du dix-huitième siècle, en nous arrachant des bras de la France. Ce fut un déchirement que cette séparation de la France que nous aimons tant. Elle a été bien cruelle au cœur, mais, quand la raison eut pris son empire, on s'est aperçu que la providence, dans ses décrets impénétrables, continuait par là ses faveurs signalées envers cette nouvelle France qui, sur ce sol, devait jouer en Europe le rôle de la mère. Notre pauvre mère-patrie s'était jetée tête baissée dans l'impiété la plus révoltante. Il fallait, pour en préserver le Canada, séparer le fils d'avec la mère. Il fallut et il faut en bénir la providence, qui exige de nous que les sentiments du cœur se soumettent à la raison. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : "*Si quelqu'un aime son père, ou sa mère, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa maison plus que moi, il n'est pas digne de moi !*"

C'est grâce à cette séparation que nous sommes restés Français de la France qui marchait à la tête de la civilisation et qui avait été formée par l'Eglise chrétienne.

Par cette séparation nous avons changé d'institutions politiques, et quelques années de luttes et de gymnastique intellectuelle nous ont valu de prendre nos destinées en main. Nous avons adopté une constitution qui est empruntée au

principe chrétien. Elle consacre au même degré le respect à l'autorité, dont le représentant est assisté du conseil de la nation. Un roi de la Grande Bretagne ne peut pas faire mal, en ce qu'il constitue une monarchie représentative.

Le monarque ne peut que gagner à voir réunies autour de lui les lumières et les forces vives de la nation dans la personne de ses représentants. Pour le meilleur exercice de l'autorité souveraine, n'importe-t-il pas qu'il connaisse aussi exactement que possible les hommes et les choses, les aspirations, les besoins et les intérêts du peuple, les abus à réprimer et les progrès à promouvoir ? Et comment les connaîtra-t-il mieux que par la voix autorisée de ceux qui représentent l'agriculture, l'industrie, le commerce, la richesse, la science, les institutions et les grands corps de la patrie commune ? Leur concours n'est-il pas éminemment utile pour la répartition équitable des impôts, pour la direction à donner aux travaux publics, pour tous les détails du gouvernement ?

Telles étaient, au fond, les monarchies chrétiennes, au moyen âge, avec leurs états généraux où le clergé, la noblesse et le tiers état étaient convoqués pour régler les affaires intérieures du royaume. On a très bien dit qu'en Europe la liberté est ancienne et le despotisme nouveau.

L'Angleterre est restée avec sa vieille constitution, créée, remarquez-le bien, par des rois chrétiens, et très chrétiens, qui la calquèrent sur la constitution de l'Eglise toujours si jalouse de la liberté de ses enfants et toujours attentive à combattre les passions qui cherchent à l'entraver.

"L'Eglise chrétienne," dit M. Guizot, "a puissamment contribué au caractère et au développement de la civilisation moderne. Ce fut un immense avantage que la présence d'une influence morale, d'une force qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux au milieu de ce déluge, la force matérielle qui vint fondre à cette

époque de la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle."

Aussi, dit Mgr. Laflèche, dans ses excellentes *considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, sommes-nous heureux de pouvoir dire ici que ces institutions et la forme du gouvernement qui ont fait la force, la grandeur et la gloire de l'Angleterre, sont un legs de l'un de ses plus grands rois, le pieux et fervent catholique Alfred-le-Grand. Cet homme de génie avait compris et admiré la beauté et la force de la constitution de l'Eglise catholique. Il essaya de l'appliquer au gouvernement de la nation que la divine providence l'avait chargé de gouverner. C'est là l'origine et le modèle de la constitution anglaise.

Il y a beaucoup d'abus sous ce régime populaire, mais ils peuvent être promptement réprimés, si le peuple le veut.

Il a le gouvernement qu'il mérite ; et s'il oublie ses devoirs au point de donner ses suffrages à ceux qui n'ont pas d'idées saines, c'est lui qui en souffre.

Et, à tout prendre, la constitution telle que nous l'avons, où les différents pouvoirs sont séparés et équilibrés l'un par l'autre, est à peu près ce qui convient le mieux à nos mœurs et à nos besoins.

Nos institutions municipales, politiques, judiciaires, religieuses, quoique toutes susceptibles de perfectionnement, offrent en définitive la plus grande somme de liberté et sont les plus propres à nos besoins industriels, sociaux, politiques et religieux.

Nous devons donc nous efforcer, chacun de nous, dans la mesure de nos forces, à les conserver, les perfectionner et les rendre encore plus en harmonie avec la fin pour laquelle nous sommes en société.

La plupart ont le cachet d'une antiquité reculée, plusieurs

ont été témoins de nos gigantesques luttes, et un grand nombre ont été conquises par des sacrifices énormes. Le peuple les aime, parce qu'elles lui sont familières et qu'il en reçoit des bienfaits et la liberté de faire tout ce qui est bien.

" Il importe, il est vrai, et il importe beaucoup, dit M. Auzias, que les gouvernements ne résistent pas obstinément à consentir aux modifications que le temps et des mœurs nouvelles demandent pour les institutions de second ordre. Mais il faut prendre garde que ces modifications ne contrarient pas ce qui est réellement substantiel ; autrement il n'y a ni génie ni homme d'Etat au monde qui ne perde à cela son temps et ses peines ; l'œuvre sera forcément une feuille qu'emporte le vent. La raison, le simple bon sens nous en avertissent, ainsi que nos saintes lettres : *Nisi Dominus ædificaverit...... Nisi Dominus custodierit.* "

III

Entrons maintenant, messieurs, dans le sanctuaire des lois, pour apprécier cet ensemble de règles auxquelles doivent être soumis les actes des citoyens dans leurs rapports entre eux.

Nous n'aurons à nous occuper ici des lois naturelles et des lois de la religion, que pour en proclamer la supériorité et reconnaître que les lois politiques et civiles n'ont droit à ce titre et ne sont dignes de respect, que si elles sont conformes à la loi gravée dans le cœur de tout homme venant en ce monde ou aux prescriptions de l'Eglise.

Ces lois d'un ordre supérieur existaient dans notre pays, comme partout ailleurs, avec leur cachet divin ou leur autorité infaillible, et nous ne pourrions y porter une main sacrilège, sans nous exposer à bâtir sur le sable.

Les lois de la nature et de la religion, par leur origine, par leur caractère général, par leur immutabilité restent le fondement de toute législation. Dieu veut être le maître, et il a

toujours menacé des plus terribles châtiments les sociétés qui prétendaient se soustraire à son empire.

La société civile n'est pas indépendante de Dieu dans sa constitution ; elle ne se suffit pas sans lui, et ne peut tendre à sa fin en faisant abstraction de toute religion.

Ainsi, quant à ces lois, elles existent dans les cœurs, et nous n'avons qu'à demander qu'elles soient toujours respectées, surtout en droit public, devenus de nos jours le principal terrain de la lutte, et auquel presque toutes les questions se rattachent en quelque manière. Voilà pourquoi, messieurs, la théologie ne doit pas être étrangère dans les questions sociales, voilà pourquoi le prêtre n'est pas un intrus dans la politique.

Quant à nos lois civiles, si l'on prend les grands traits de notre législation, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître un air de distinction qui s'accorde avec nos mœurs et avec notre religion. Il ne peut en être autrement quand on songe que les monuments qui en forment les assises ont été taillés à une époque où la société reposait sur les principes chrétiens.

Il est un trait incontestable, dit M. Matter, "*De l'influence des mœurs sur les lois*," c'est que, dans tous les temps, les bonnes mœurs inspirent et conservent les bonnes lois, réforment les mauvaises et les épurent, font prospérer les institutions et les empires. Dans tous les temps aussi, les mauvaises mœurs altèrent les bonnes lois, corrompent les meilleures institutions et mènent à leur ruine les peuples les plus célèbres."

Or la source de notre droit civil est le vieux droit Romain que l'on définit dans les Institutes de Justinien, la *science du juste et de l'injuste.* Cette raison écrite, comme l'appellent les jurisconsultes, s'était enrichie de la sagesse des prudents et de l'expérience des siècles. Il avait pris naissance dans un temps où le peuple romain avait poussé au suprême degré les

vertus humaines, et c'est de ce peuple que Bossuet a pu dire : " De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus content dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain.

De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. "

Ce droit, d'abord païen et ensuite christianisé par les empereurs chrétiens a été modifié par les coutumes pour le faire plier aux mœurs françaises. Ces coutumes qui avaient pris naissance vers le commencement de la troisième race, furent rédigées par écrit de l'autorité de nos rois, et du consentement des trois Etats des provinces. Les ordonnances royales forment aussi partie de cette législation.

Sans doute que ces coutumes d'un autre âge, et touchant à la barbarie, n'étaient pas en tout acceptables, pas plus que toutes les dispositions du droit romain, mais la coutume de Paris, qui nous a été assignée comme notre code, était empreinte d'une sagesse remarquable.

Aussi, avait-elle puisé ses inspirations dans les temps héroïques de la France et dans l'époque de cette chevalerie primitive qui était la forme chrétienne de la condition militaire. " La chevalerie, aux yeux de l'Eglise, dit M. Léon Gauthier, n'a jamais été, elle n'est encore, elle ne sera jamais que la *Force armée au service de la Vérité désarmée.*

Le chevalier, tel que le comprend, tel que le veut, tel que le fait l'Eglise, doit se tenir en armes à la porte de ce palais souvent menacé d'où la Papauté distribue la vérité aux hommes ; il doit l'épée au poing, se tenir, terrible et fier, derrière ce trône des Souverains Pontifes dont l'indépendance est nécessaire au monde. On doit le voir, à la porte de nos conciles, montant la garde, pour assurer la liberté de ces

assemblées où l'on agite pacifiquement les plus grands problèmes, les plus sociaux, les plus vivants. C'est lui, c'est encore lui qui est fait pour protéger virilement ces milliers de temples du vrai Dieu ; ces fonts baptismaux d'où sortent les générations chrétiennes ; cet autel où se renouvelle l'immortel sacrifice qui leur sert à la fois d'expiation et de modèle, et cette chaire enfin d'où l'on dénonce toutes les erreurs, où l'on attaque tous les vices, où l'on proclame toutes les vérités, où l'on enseigne toutes les vertus. C'est lui, c'est encore lui qui est le protecteur né de tous les ordres religieux, et qui leur doit dire : Evangélisez, instruisez, baptisez, convertissez, expiez. Je suis là pour vous défendre. Allez."

Eh bien ! c'est sous la garde de cette chevalerie qu'une partie de nos lois a pris naissance et que l'autre partie s'est façonnée.

Sans doute ce travail a été douleureux et long. A son début, l'Eglise trouva l'idée du droit public altérée, comme tout le reste. Les passions régnaient en maîtresse, il fallait les apaiser et les faire servir au triomphe des principes du christianisme. C'était un torrent impétueux et dévastateur qui avait brisé toutes ses digues, qui avait fait chanceler les institutions les plus bienfaisantes, et qu'il fallait réprimer pour l'employer à l'édification de l'Arche Sainte, salut des nations submergées.

Mais la justice distributive trouva un fondement solide et une sanction efficace par suite de la double loi fondamentale des devoirs envers Dieu et envers les hommes, désormais inculquée dans la conscience du Souverain et des magistrats, ses délégués.

"Hors de l'enseignement chrétien, dit M. Auzias, nous pouvons ressentir le désir d'être juste ; c'est ce qui fait l'honnête homme ; mais tout notre sens et nos plus fortes résolutions ne peuvent garantir soit le discernement entre ce qui

est juste ou ne l'est pas, soit la pratique de la justice dans l'exécution. Toutes les philosophies purement humaine ont montré là leur radicale impuissance."

Et c'est pour cela que, même pour le droit romain, œuvre humaine, il a fallu que l'Eglise y apportât sa sanction et ses modifications divines pour en faire un phare dignes d'une nation chrétienne.

Aussi, voyez comme tous nos grands législateurs se sont éclairés à ce soleil jamais éteint. Entendez Charlemagne intituler son premier capitulaire : *Regnante Domino Jesu Christo in perpetuum ; ego Carolus gratiâ Dei*.... etc.

Dans un autre capitulaire, il dit qu'il a moins confiance dans toute la force militaire que dans le secours que Dieu peut lui donner par les mérites de ses saints. (Capit. 4, chap. 3 ton 1.)

St-Louis, dont le triomphe était dans l'exercice de la justice, et dont le premier article du testament est : " Cher fils premièrement, aime Dieu de toute ton âme ; car sans cela, nul ne peut rien valoir" ; Charles IV, qui fut " sévère justicier en gardant le droit à chacun" ; Jean II qui disait : " Quand la bonne foi serait bannie du reste de la terre, elle devrait toujours se trouver dans le cœur et dans la bouche des rois" ; Charles V, qui disait : " Savez-vous pourquoi je suis heureux ? Parce que j'ai le pouvoir de faire du bien" ; Louis XII qui ordonnait " qu'on suive la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'opportunité pourrait arracher du monarque ;" François Ier qui " estimait plus sa parole donnée librement que l'empire de l'univers ;" Henri IV qui voulait " qu'il n'y ait pas de paysans en France qui ne mette tous les dimanches sa poule au pot ;" enfin tous les rois de France qui se glorifiaient du titre de " rois très chrétiens et fils aînés de l'Eglise," commençaient leurs ordonnances en se déclarant les serviteurs de Dieu et les défenseurs des Eglises.

Le point fondamental de notre droit public et politique ou constitutionnel, a été, depuis Clovis, ce divin oracle : " Par moi, règnent les rois, par moi, les législateurs décrètent de justes lois."

Si l'on interroge maintenant les grands jurisconsultes français, on verra qu'ils dénient au législateur ce que la religion déclare substantiellement contraire à la loi de Dieu.

" Domat, dans son *Traité des lois*, dit, " L'amour de Dieu, auquel l'homme doit s'élever de toutes ses forces, de son esprit ou de son cœur, voilà *la première loi qui est le principe et le fondement de toutes les autres*......Il y en a une seconde qui commande l'amour du prochain.....là sont la source et le *fondement de toutes les lois civiles*."

Le droit civil, dit M. Troplong, a été meilleur sous l'époque chrétienne que dans les âges antérieurs les plus brillants. Le christianisme explique la supériorité de nos institutions civiles sur les créations du même ordre du génie païen.

Nos lois, nos anciennes lois civiles, qui forment non-seulement la base, mais la charpente de notre législation, ont donc été dictées par l'idée qu'elles ne doivent tendre qu'à assurer l'exécution des lois de l'Eglise, interprète infaillible de la volonté divine.

Si nous passons aux lois criminelles anglaises qui nous ont été léguées, il ne faut pas oublier qu'elles sont sorties des siècles où l'Angleterre suivait les priscriptions de l'Eglise et dans un temps où les Rois ont commencé à se proclamer les " défenseurs de la foi."

D'ailleurs, Messieurs, l'Angleterre, dans sa législation, est restée sous l'influence du Christianisme ; et avant de commencer à remplir leurs sublimes fonctions de législateurs les parlements implorent les lumières d'en Haut.

Il n'y a, en définitive, que pour la confection des lois de

notre province qu'on ne sente pas le besoin de s'incliner et de demander le secours de l'Esprit Saiut.

Ce n'est pas étonnant si l'on fait quelquefois fausse route.

Et si les gouvernements se culbuttent avec autant de rapidité, ce n'est pas toujours en se soumettant à cette loi, guide de tout législateur : " Aimer Dieu et le prochain."

IV

Maintenant, Messieurs, quel est notre devoir ?

Il en est qui prétendent que le plus sacré des devoirs pour nous, Canadiens-français, c'est de maintenir la paix, et que le " grand intérêt sacré du moment, c'est la paix."

Les Anges, disent-ils, n'ont-ils pas annoncé la venue du Christ en chantant : " Paix aux hommes de bonne volonté !! " " Et nos compatriotes ne sont-ils pas, en très grande majorité, des hommes de bonne volonté ? "

L'Ecriture Sainte, répètent-ils, n'a-t-elle pas décrit le règne de Dieu sur la terre : " Une nation ne lèvera plus le glaive contre une autre nation, et les peuples ne marcheront plus au combat les uns contre les autres. Ils forgeront leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles."

Quel beau règne, messieurs, que celui-là ! ! ! Aussi, le demande-t-on tous les jours au Seigneur : " Que votre règne arrive." Et s'il est arrivé, nous devons retrancher du Pater cette insultante invocation à Notre Père qui pourra bien nous répondre : " Vous avez la paix et laissez-moi en paix."

Cette nouvelle devra nous réjouir, certes ! Mais il faut bien s'assurer si elle n'est pas controuvée. Il y a quelque temps qu'on le répète et l'on continue partout le combat ; " la terre médite constamment de nouvelles révoltes contre Dieu ; en Europe guerre sociale, guerre internationale."

Le règne de Dieu n'est donc pas arrivé. A moins que notre

cher Canada ne soit exempt de ces misères et qu'il n'ait été défendu au Vautour de venir sur nos parages. Je voudrais, tout de même, voir dans les promesses faites à Abraham, l'article qui interdit notre pays aux exploits de cette Bête universelle.

Elle aura, sans doute, forcé la consigne, car dans toute l'histoire, elle a évidemment laissé des traces de son passage.

Aussi nos vaillants ancêtres étaient loin d'avoir forgé leurs épées en socs de charrues et leurs lances en faucilles. Ils avaient les socs et les faucilles, mais leurs mousquets n'étaient pas loin.

Et ces mandements de nos grands Evêques contre l'ivrognerie, contre le luxe, contre toutes les mauvaises passions n'annonçaient certes pas que le règne du Christ était arrivé. Et leurs foudres contre les sociétés secrètes, n'indiquent pas qu'ils aient forgé leurs lances en faucilles, non.

A moins qu'on n'attribue leurs anathèmes à ce qu'ils étaient nés querelleurs et que Leurs Grandeurs " ne résistaient pas assez à ce penchant de leur nature."

Chose singulière, c'est que les Papes eux-mêmes osent " troubler la paix sociale par ce que les pacifiques appellent " de vaines querelles, par de mesquines dissensions, par des tempêtes dans un verre d'eau." Du haut du Vatican, Pie IX a lancé l'anathème contre les erreurs dn Syllabus, et Léon XIII décrète l'Encyclique *Humanum Genus* contre les sociétés secrètes. Et Leurs Prédécesseurs ont représenté comme de " mauvais catholiques, tous ceux qui ne pensent pas comme eux."

Chose singulière, messieurs, ces guerres continuelles étaient prévues.

Les prophètes les avaient annoncées, et le Dieu des armées a fait souvent surgir parmi son peuple des guerriers fameux

qui aimaient la paix, mais auxquels Dieu inspirait le génie et l'ardeur des combats.

Et l'Homme-Dieu, celui que les Anges ont annoncé en chantant : " Paix aux hommes de bonne volonté," a bien dit que son règne n'est pas de ce monde. Et c'était si peu son règne qu'il a toujours été en guerre. Et les saints, c'étaient de braves gens qui aimaient la paix, et qui, cependant, ont toujours été en guerre ; et contre qui ? contre ceux qui ne pensaient pas comme eux. Interrogez Saint Jean-Baptiste, notre grand Patron, dont la fête nous réunit ici. Certes, j'en suis certain, il aimait la paix, les bosquets fleuris, le murmure des ruisseaux, les caresses du zéphyr, l'odeur des prés, le frémissement de la feuillée, mais il a fait la guerre ; et si bien qu'on l'a fait mourir comme celui qui vint après lui. Messieurs, nos ancêtres aimaient aussi la paix, la tranquillité, mais leur devoir les a appelés à faire la guerre, et Dieu sait s'ils se sont battus, pour transmettre à leur descendants leur foi, leur religion, leur langue.

Nos hommes d'état, nos lutteurs politiques, nos écrivains catholiques, ils aimaient la paix aussi, si l'on en juge par leur patriotisme, leurs nobles sentiments, leur tendre amour pour leur famille et leurs amis. Mais ils ont combattu pour revendiquer nos droits, conserver notre patrimoine intact, sauver nos institutions, protéger notre foi.

Nous aussi, mesdames et messieurs, nous aimons la paix. Nous aimons l'harmonie entre les membres de la société, comme dans les éléments de la création qui, dans un sublime concert, rendent hommage à leur créateur. Nous aimons à entendre vibrer l'airain qui invite l'ouvrier le matin à reprendre son travail, et qui tinte le soir l'hymne d'amour et d'espérance, l'*Ave Maria*. Nous aimons le nid du rossignol caché sous l'herbe de la prairie et la mère des petits roucoulant sur la branche de l'orme voisin, ses amours et l'expression

si gracieuse de ses tendres sentiments ; nous aimons l'abeille qui butine sur les carolles humides et rapporte le miel au gâteau transparent. Nous aimons surtout les femmes canadiennes à leur foyer, souriant à leurs enfants, encourageant leur mari, se dévouant pour les devoirs de la douce et sainte amitié.

Mais, Messieurs, nous voyons aussi tous ces êtres si doux, si industrieux, si pacifique, s'arracher des délices de la paix, pour garder intacts les objets qui leur ont été confiés. Et ils n'en sont que plus admirables.

Approchez-vous d'un nid d'oiseau et vous verrez la gardienne de ce trésor vous attaquer bravement ; mettez la main sur la ruche et, au risque de leur vie, les soldats disciplinés de ce royaume vous feront payer cher votre imprudente attaque.

Et nos canadiennes, messieurs, quelle est la fille qui, pour défendre sa foi, ne prendrait pas les armes comme Mlle de Verchères ? Quelle est la mère de nos enfants qui, pour sauvegarder leurs mœurs, ne pousserait pas à la bataille son mari, et ne dirait pas en apprenant son glorieux trépas, à son fils ainé comme la générale Pimodan : " Toi aussi, tu mourras pour le Pape."

Non, messieurs, ce cri de " paix " à tout prix et comme premier devoir n'est pas un cri sorti de la vaillante poitrine de nos aïeux. Il ne peut être poussé que par ceux qui sont las de guerre, ou inspiré par un ennemi qui veut pénétrer furtivement dans la citadelle de nos croyances.

Dans un pays comme le nôtre, où la religion a fait germer tant de grandes et belles œuvres à l'ombre desquelles vit une population croyante, l'ennemi ne nous attaque pas en rase campagne. Il dissimule, il se glisse même à l'ombre des clochers de nos églises, ou des dômes de nos monuments. Il cherche à détruire pièce par pièce nos soldats, notre artillerie,

nos forteresses. N'en doutez pas, messieurs, la guerre que nous avons à soutenir, c'est encore celle de l'astucieux Iroquois qui, avec agilité, ruse et souplesse, se glisse à l'ombre des érables de nos forêts pour poignarder ou enlever nos sentinelles les plus avancés.

Ne combattons pas isolément, mais serrons nos rangs qui deviendront infranchissables à ce sauvage assaillant. Même au sein de la paix, soyons vigilants comme l'équipage en un jour de calme.

Je suis loin de croire que c'est mépriser mon pays, que de prétendre qu'il a des ennemis. Les attaques auxquelles sont soumises ses institutions sont la note de sa valeur. Il serait regrettable qu'elles fussent du goût de l'ennemi de notre Dieu.

D'ailleurs le calme plat m'effraie : c'est la brise qui gonfle la voile du navire en marche vers sa destinée ; c'est le vent qui pousse vers le port ; c'est la tempête qui éprouve le vaisseau et qui aguerrit les marins ; c'est la lutte qui fera de nous de bons soldats. Il ne faut pas l'oublier, le chrétien est né soldat, et " la vie de l'homme sur la terre, c'est un combat, un état de milice et de lutte." C'est pour cela que nous avons les sacrements, c'est pour cela que nous avons des Pontifes, c'est pour cela que nos mères nous ont appris à prier. Et pourquoi donc tous ces arsenaux que l'Eglise renferme ? Pourquoi ces foudres toujours en réserve contre l'erreur, dans cette citadelle de Pierre ? Pourquoi ces milices de vierges répandues sur le vaste champ de bataille, encourageant au combat, pansant les plaies des blessés, priant pour le succès des armes ? Pourquoi ces escadrons de missionnaires lancés à la poursuite de l'idolâtrie ? Pourquoi ces collèges, ces couvents, sinon autant d'écoles militaires où l'on apprend à se battre pour le triomphe des principes qui seuls peuvent faire la gloire et le bonheur de notre patrie ?

Notre devoir est tout tracé, messieurs, c'est de suivre l'exemple de ceux dont nous avons chanté avec enthousiasme *les combats et la gloire, des saints, nos illustres aïeux*.

Ils sont restés ici, messieurs, ils sont tombés les armes à la main, soit sur le champ de Mars, soit dans l'arène politique, soit dans la carrière du journalisme, soit sur le théâtre de la littérature. Nous foulons leurs cendres, et ce n'est certes pas en Canada qu'on pourrait déposer les armes sans honte.

Que chacun dans sa sphère travaille à faire triompher le Christ, dans nos lois et nos institutions. Toutes tiennent par un certain côté à un ordre supérieur ; toutes sont des crénaux d'où l'on peut imposer silence à l'ennemi, mais par où il peut s'introduire dans la forteresse de l'héritage sacré de nos pères.

Travaillons tous à conserver le cachet sacré de nos vieilles lois, à corriger les éléments délétères qui ont pu s'y introduire, et à prémunir de toute inoculation malsaine les lois que l'avenir nous réserve.

Messieurs, laissez-moi vous le dire, nous ne prions pas assez pour ceux sur qui pèse le fardeau de faire les lois ou de les interpréter.

Quand la patrie sera matériellement menacée, nous et nos fils courrons aux frontières, tandis que nos femmes et nos filles se mettront en prière pour demander le succès de nos armes.

Mais les parlements, mais les tribunaux sont les usines où se prépare le ciment destiné à unir, pour ne former qu'un tout harmonieux, les éléments divers de la nationalité. C'est aussi un champ de bataille où se joue l'avenir de notre pays, le sort de nos enfants.

Ne soyons pas orgueilleux ; reconnaissons notre impuissance. Et comme le fier Sicambre des plaines de Tolbiac,

implorons le Dieu de Clotilde qui a fait la France la fille aînée de l'Eglise, et qui veut que nous soyons dignes de son passé. Haut les cœurs ! Avançons au combat, race de croisés, au cri de " Dieu le veut !"

DISCOURS DE L'HON. M. TRUDEL.

Jusqu'à présent, la Société Saint-Jean-Baptiste a limité son action à un quadruple objet :

Avant aujourd'hui, la célébration annuelle de notre fête nationale a été une expression de notre patriotisme, une manifestation de notre force numérique, une affirmation de nos droits nationaux, et enfin un jour de ralliement où, oubliant nos dissensions, nous nous rappelions que nous sommes tous frères et échangions entre nous de cordiales poignées de mains. Tel n'était pourtant pas le but unique que les fondateurs de la St-Jean-Baptiste lui avaient assigné ; et la devise gravée sur ses armes : "rendre le peuple meilleur " témoigne de la haute portée morale qu'ils avaient voulu donner à leur fondation. Rendre le peuple meilleur, sauvegarder notre religion, notre langue et nos lois, c'était le double but de ses fondateurs, but, certes, bien noble, qui à lui seul était bien digne assurément de leurs efforts et qui eût suffit à leur gloire.

Mais voici qu'un nouvel avenir beaucoup plus important, se dessine à nos yeux et impose à notre St-Jean-Baptiste des devoirs plus étendus et un développement plus vaste.

Depuis une vingtaine d'années, voilà que nos compatriotes, autrefois isolés au sein de la grande république américaine, se sont groupés partout en paroisse, en villages et en sociétés régulières ; voilà que ces groupes renferment tous les éléments constitutifs d'une société parfaite. L'organisation paroissiale qui jadis a fait la province de Québec est en train de faire à

notre nationalité, au sein de la grande république, une existence régulière, forte, indépendante, la plaçant au-dessus des vicissitudes et des événements qui pourraient porter atteinte à sa prospérité.

Et ce fait n'est pas accidentel ; il ne se borne pas à quelques lieux isolés. Ces groupes canadiens se comptent maintenant par centaines et, non-seulement, constituent des villages entiers, mais forment même la majorité dans plusieurs villes importantes de la Nouvelle Angleterre.

Oui, dans certaines villes américaines, les Canadiens-français peuvent élire le maire de la localité et le choisir s'ils le veulent parmi les nôtres. Et dans plusieurs villes où ils sont encore en minorité, on apprécie tellement leur influence, on est si fier de leur alliance, que les premiers magistrats de la ville et les principaux personnages de l'Etat se font un honneur d'assister à leurs fêtes nationales.

Si à ce fait important l'on ajoute celui que, dans les provinces maritimes, se révèlent partout des groupes solidement constitués d'Acadiens ; si en outre l'on songe que, dans notre nord-ouest, d'autres groupes non moins importants s'échelonnent presque sans interruption jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses ; si enfin l'on songe que par la force d'expansion extraordinaire de notre race, ces groupes de Canadiens-français, placés de proche en proche vont bientôt se réunir, l'on voit que la marche continue de l'élément français depuis les rives de l'Atlantique jusqu'au Pacifique finira bientôt par compléter son évolution et occupera une vaste zône de pays d'un océan à l'autre ; les nombreux jalons qui ne sont aujourd'hui que les groupes disséminés çà et là devant finir par former l'une des plus puissantes nations du globe, s'appuyant au nord à la baie d'Hudson, et à l'ouest et à l'est aux deux Océans.

Ce sera alors que notre nation canadienne-française accom-

plira dans sa plénitude, sur le continent d'Amérique, l'admirable mission que sa mère-patrie a remplie au sein de la vieille Europe.

Dejà notre rôle de peuple apôtre et de pionniers de la civilisation est dans une très grande mesure accompli.

Nous ne sommes demeurés que soixante-dix mille et déjà notre Eglise de Québec compte par soixantaines les églises américaines, les diocèses de ce continent dont elle est la mère.

Nos missionnaires remplissent l'Amérique et ont promené en tous sens la croix de Jésus Christ qui est l'étendard de la vraie civilisation.

Nos sœurs de charité, non contentes de fonder partout, sur tous les points du Canada, des Etats-Unis et de l'extrême Nord Ouest, tant canadien qu'américain, des couvents, des hospices, des hôpitaux, etc ; non contentes de s'établir dans les Montagnes Rocheuses, sur les points les plus reculés de la Rivière McKenzie et jusque dans l'Alaska, sont allées implanter leurs œuvres fécondes et régénératrices au sein même du Chili, du Pérou, du Brésil et de divers autres Etats de l'Amérique Méridionale.

Voilà donc ce qu'est aujourd'hui la nationalité canadienne-française. Or, cette extension extraordinaire, le développement grandiose de son action et l'avenir que prédisent ses œuvres actuelles, imposent à la société St-Jean-Baptiste des devoirs nouveaux.

C'est à elle qu'incombe la gigantesque tâche d'organiser toutes ces forces, de coordonner ce mouvement général vers les quatre points cardinaux, de régulariser davantage cette action.

Or, c'est pour se préparer à ce travail qu'elle vous a tous réunis, messieurs, vous tous venus de tous les points du continent pour représenter tous les groupes canadiens de l'Amé-

rique du Nord, c'est-à-dire toutes nos forces. C'est, si je le comprends bien, l'objet principal de ce Congrès National. La séance d'aujourd'hui (26 juin au matin) a, pour sujet à traiter, tous ceux qui tombent sous le titre général " d'intérêts nationaux et sociaux."

L'on m'a assigné, dans cet immense travail, le sujet de " Nos droits et nos devoirs."

Pour traiter convenablement un tel sujet, il ne suffirait pas d'un simple entretien d'une demi-heure : il faudrait un livre.

Nos droits et nos devoirs ! Ces deux mots résument en quelque sorte toute la vie religieuse et sociale d'un peuple.

Nos droits et nos devoirs : voilà la synthèse de notre existence nationale.

Or, je m'empresse de le dire : bien que, abstractivement, je considère la question de nos droits aussi importante, au point de vue des intérêts nationaux, que la question de nos devoirs ; bien que, vis-à-vis notre patrie, le principal de nos devoirs religieux et sociaux consiste à sauvegarder les droits de notre culte et ceux de notre nationalité, j'avoue que nos droits me causent infiniment moins d'anxiété que nos devoirs. La raison en est que Dieu semble avoir fait de nos droits l'objet d'une sollicitude particulière, que leur conservation me paraît un fait de l'ordre Providentiel, tandis que l'exécution de nos devoirs dépend entièrement de nous ; elle ne repose que sur notre volonté.

Dieu protège visiblement nos droits ; notre histoire en est une preuve manifeste.

Or, *ce que Dieu garde est bien gardé* ! tandis que nous pouvons, d'un moment à l'autre, par notre faute, nous rendre tout-à-fait indignes de la mission qui nous est assignée. Alors, le peuple canadien ne faillirait pas à sa mission par la perte de ses droits ; il y faillirait en se rendant indigne et incapable de l'accomplir.

Nos droits les plus précieux et que, pour cette raison,
nous importe surtout de sauvegarder sont :

1° Nos droits religieux : Droit à l'exercice de notre rel
gion catholique, telle qu'elle est, c'est-à-dire dans toute s
plénitude et avec une liberté absolue.

Droit à l'usage et à l'emploi de notre belle langue fran
çaise ; droit à l'éducation telle que nous devons la vouloir e
telle que nous la voulons ; droit à nos coutumes, à la conserva
tion de nos lois ; droit à notre territoire comme premier
occupants, comme enfants du sol.

Voilà les droits qui me paraissent les plus importants, le
plus essentiels. Il est bien vrai qu'à un autre point de vue
je devrais mettre sur la ligne de nos droits les plus impo
tants, nos droits politiques, en ce sens qu'ils sont notre mei
leure sauvegarde et que l'exercice que nous en avons est l
moyen le plus efficace de sauver les autres droits et les main
tenir dans leur intégrité ; mais il me paraît que, considéré
en eux-mêmes et dans leur importance intrinsèque, les pre
miers sont les plus importants.

Or, je dis que nous avons la plénitude de ces droits. Il
nous sont garantis solennellement, non-seulement par le
articles de la capitulation de Montréal et le traité de Paris
ils le sont par une possession actuelle, non interrompue d
plus de cent ans, avec l'assentiment favorable du Souverain

Les droits de notre culte, qui sont les principaux, son
formellement reconnus à l'Eglise catholique et à sa hiérarchi
toute entière.

Par exemple, quand il est dit aux documents que je vien
de mentionner : " Il sera permis à l'Evêque catholique ro
main d'user de ses dûs et droits coutumiers," il ne s'agit pa
de tel ou tel évêque personnellement ; il s'agit de l'Evêque
en titre. Par là, le gouvernement britannique a reconnu tou
les droits de la hiérarchie telle qu'elle existe en vertu de

l'institution canonique. Car l'Evêque n'est Evêque que par l'investiture de sa haute autorité, par Notre-Saint-Père le Pape lui-même.

Celui-là seul que le gouvernement impérial reconnaît comme Evêque est celui qu'a nommé le Pape et nul autre : Voilà pour les droits du clergé. Ils ont pour origine reconnue, l'institution papale.

Quant aux droits de la religion en elle-même, ils sont également clairs : ce qui nous est garanti, c'est le *libre exercice de la religion catholique.* Or, la religion catholique n'est telle qu'à la condition d'être tout ce qu'elle est, d'être reconnue dans toute son intégrité. Et l'Eglise Catholique est telle qu'elle existe et par conséquent, l'on ne peut en avoir l'exercice qu'à la condition qu'on n'y retranche pas la moindre parcelle de ses dogmes.

L'un de ces dogmes, c'est l'infaillibilité doctrinale du souverain Pontife, c'est la liberté de l'Eglise, c'est sa complète et absolue indépendance de tout pouvoir humain. Une église qui ne serait pas " une société parfaite et pleinement libre " ne serait pas l'Eglise catholique ; la religion pratiquée par une église non société parfaite et pleinement libre, ne serait pas la religion catholique. Par conséquent, nous donner le libre exercice d'une telle religion ne serait pas exécuter les clauses du traité.

De là suit nécessairement que des restrictions apportées par l'Etat à l'éducation, de façon à la soustraire au contrôle que l'enseignement dogmatique donne à l'Eglise, seraient une violation formelle du traité.

J'ai le libre exercice de ma religion. Or, l'un des exercices de cette religion est l'accomplissement de l'obligation de soumettre au contrôle de l'Eglise l'éducation donnée dans le pays. Donc, toute mesure de l'Etat me privant du bénéfice de ce contrôle est une violation du traité. J'ai droit à des lois

soumettant l'éducation au contrôle de l'Eglise ; j'ai le droit à des lois me permettant l'exercice du devoir de soumettre l'éducation de mes enfants au contrôle de l'Eglise.

Or, tous ces droits : Droits du culte, droit de notre langue, droit au territoire, droit du sol, la Providence nous les a, non pas seulement conservés, mais elle nous en a doublé, je dira même sous quelques rapports décuplé l'exercice, de tell façon que les droits dont nous avons aujourd'hui la plénitud sont tels, que jamais nos ancêtres n'eussent osé en ambition ner la possession. Il y a plus : il y a tels de ces droits qu l'on ne songerait pas à nous disputer et qui cependant, il y 25 ans à peine, étaient l'objet de notre plus anxieuse sollici tude.

Par exemple, nos pères ont lutté en héros pour conserve dans la vallée du St-Laurent un pied à terre au Catholicism

Cette capitulation de Montréal, scellée du pommeau d leurs épées, avec combien d'anxiété ne stipule-t-elle pas l libre exercice de la religion catholique dans le Canada ?

Eussent-ils pu croire raisonnablement qu'après la conquête en moins d'un siècle, le modeste Evêché de Québec, don ils ont voulu assurer le maintien aurait, comme un arbre gi gantesque, couvert toute l'Amérique, non seulement l'Amé rique découverte par les découvreurs français ; non seulemen l'Amérique établie par les colons anglais, mais même tout l'Amérique septentrionale appartenant aux Hollandais, au Portugais et aux Espagnols ! Même, toute l'Amérique décou verte par les Russes !

Vers 1866, il n'y a que 18 ans, nous luttions laborieuse ment pour assurer les droits de la langue française et de notr nationalité dans les limites de la Province de Québec. Et c succès de conservation de nos droits nationaux dans Québe paraissait incertain aux plus ardents patriotes. Il y ava même alors des Canadiens-français de haute position q

regardaient cette conservation comme une chimère et qui, dans la certitude où ils étaient que notre anglification et la perte de notre langue n'était qu'une affaire de temps, anticipaient sur notre anglification et bannissaient en quelque sorte le français de leur foyer domestique.

Eh bien ! maintenant, la parfaite conservation de notre langue dans Québec, même sa prépondérance absolue ne fait plus de doute pour personne.

Or, ce n'est pas tout : aujourd'hui, l'Acadien du littoral de l'Atlantique, tout comme le colon canadien rendu au pied des Montagnes Rocheuses a droit à l'usage de leur langue ; et la langue française est, tout comme la langue anglaise l'une des deux langues officielles parlées de droit de l'Atlantique au Pacifique.

Il en est de même de nos droits au territoire : l'Acadien, indignement chassé du sol qui l'a vu naître, il y a cent cinquante ans, ne peut-il pas, tout aussi bien que l'Anglais ou l'Ecossais se tailler pour ses enfants de larges patrimoines sur n'importe quel point du territoire acadien ? Le Canadien-français ne peut-il pas aujourd'hui aller fonder des villages français à des centaines de lieues et au-delà du point où s'est arrêté notre immortel découvreur Varenne de LaVérandrye !

Au point de vue du territoire, donc, de même qu'au point de vue de la langue et de la religion, la Providence nous a conservé ou restitué dix fois plus de droits que nous n'eussions osé en espérer, même dans nos rêves les plus exagérés.

Et ne dirait-on pas aujourd'hui que ces migrations au-delà de la ligne 45ième, que jusqu'à il y a 20 ans, nous avons considérées comme une calamité, comme un désastre national, ne dirait-on pas qu'elles ont été des corps expéditionnaires lancés par la Providence à la conquête de tout l'ancien territoire découvert par nos pères et arrosé par le sang de nos martyrs ?

Combien Dieu ne se joue-t-il pas des plus habiles concep-

tions du génie humain ! Avec quelle astucieuse habileté la diplomatie américaine ne taillait-elle pas dans notre territoire au siècle dernier, de façon à ne nous laisser qu'une langue de terre bien étroite au sud du St-Laurent ! Eh bien ! aujourd'hui, nos Canadiens envahissent tellement les Etats de la nouvelle Angleterre ; leur puissance de reproduction est telle que d'après des calculs très-modérés, on arrive à la conclusion qu'avant cent ans, peut-être même avant 50 ans, ils formeront une majorité des Etats-Unis, et auront ses destinées entre leurs mains.

Je ne voudrais pas exprimer des vues trop optimistes ; mais j'avoue que j'ai foi dans le mérite de nos colons apôtres et dans le sang de nos missionnaires martyrs.

Je crois que tout le territoire qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang, ou l'équivalent de ce territoire, reviendra à leur nation, si toutefois elle ne s'en rend pas indigne.

Ce que nous anticipons au-delà de la ligne 45e s'est réalisé depuis 25 ans, dans les cantons de l'Est.

Qui ne se rappelle la prépondérance anglaise qui existait là, il n'y a que quelques 15 à 20 ans, et pourtant 20 ans ont suffi pour rendre nos compatriotes maîtres d'une région où, il y a 20 ans, ils n'exerçaient pas même la plus petite influence municipale.

Mes espérances ne vont pourtant pas jusqu'à espérer que la race française ne reprenne la belle vallée du Mississipi, découverte par Joliette, Marquette et Lassalle ; mais je crois que l'équivalent nous sera donné vers l'ouest, en terres que n'ont pas explorées les anciens découvreurs français.

Je le répète donc : quant à nos droits, la Providence les sauvegarde et nous en réserve un exercice dix fois plus considérable que celui que nous anticipons, même dans nos espérances les plus invraisemblables.

J'avais donc raison de dire que nos droits ne doivent nous inspirer aucune appréhension.

Il me reste à parler maintenant de nos devoirs. C'était la partie sur laquelle je me proposais surtout d'insister ; c'était celle qui, à mes yeux, était la plus importante de mes observations ; et, pourtant, je ne l'aborderai même pas. J'ai déjà, depuis plusieurs minutes, dépassé le temps qui m'avait été assigné.

Une simple réflexion, pourtant, pour mettre sous vos yeux, d'une manière plus saisissante, cette vérité : qu'il nous faut être beaucoup plus anxieux à l'article de nos devoirs qu'à celui de nos droits.

De nos jours, on ne cesse de rappeler au peuple quels sont ses droits. Mais très rarement lui parle-t-on de ses devoirs.

Et, pourtant, ces termes de droits et de devoirs sont corrélatifs. Les droits imposent l'accomplissement du devoir que fait naître l'exercice du droit.

Je choisis un exemple qui est de tous les jours. En pays constitutionnel, c'est le peuple, c'est l'électeur qui gouverne. Chacun, d'une façon bien différente : et le simple électeur qui choisit le député, et le député qui met le ministre au pouvoir et l'y maintient, chacun, disons-nous, met à sa façon, la main au gouvernail de l'Etat. C'est le droit incontestable de chacun. Mais quel devoir l'exercice de ce droit suppose-t-il ?

O peuple ! tu es souverain, c'est toi qui gouverne, par ton vote, ne cesse-t-on de dire à l'électeur. Voilà bien le droit. Et ce droit, il n'est pas en péril. Mais le devoir !

N'est-il pas vrai, que si l'électeur a ainsi le droit de choisir son député et indirectement ses gouvernants, ministres, juges, etc, puisque tous sont choisis par ceux constitués en autorité par son vote, il découle de l'exercice de ce droit un devoir sérieux, une responsabilité terrible ? S'il a le droit de gou-

22

verner à sa façon, n'a-t-il pas le devoir d'agir de manière à ce que le pays soit parfaitement gouverné ? N'est-il pas responsable de tous les abus, de tout le mal que font ceux qu'il a ainsi constitués en autorité par son vote ? Et ce devoir, comment l'exerce-t-il ?

Je ne veux pas faire ici le tableau lugubre et décourageant de l'électeur exerçant la franchise sous l'impulsion de l'ivrognerie, de la corruption et de motifs pires encore. Je me demande seulement si ce devoir de voter, il l'exerce avec connaissance de cause et après avoir sérieusement étudié et examiné comment il doit s'y prendre pour remplir ce devoir.

Et de fait, le peut-il ? Dix-neuf fois sur vingt, le vote n'est-il pas pour lui un simple jeu de hasard où il ne peut ni de près, ni de loin, se rendre compte de l'effet de son vote ?

Et n'est-il pas vrai que plus souvent encore, l'électeur est dans l'impossibilité absolue de savoir comment voter pour servir la cause du bien. Et en parlant ainsi, je ne parle pas des illettrés. Combien parmi les classes instruites vont déposer leur vote, sans connaître rien du mérite des questions politiques pour ou contre lesquelles ils votent ! Même les hommes experts dans la politique, que les devoirs de leur état mettent durant six mois dans l'impossibilité de suivre au jour le jour les questions, ont-ils des idées justes et une connaissance bien précise touchant le mérite des mesures qui sont l'objet du débat ?

J'irai plus loin. Je vois ici plusieurs juges qui sont d'anciens hommes d'Etat ; je vois nombre de députés comptant parmi l'élite de nos hommes d'Etat actuels les plus intelligents et les plus instruits.

Eh bien, demandez combien de fois sur environ cent cinquante votes qu'ils ont donnés par session, combien de fois ils ont donné un vote parfaitement raisonné et en parfaite connaissance de cause ; par conséquent, combien de fois ils

ont accompli parfaitement cet impérieux devoir que leur imposait leur droit incontestable et si précieux de voter ?

Et si le devoir est si difficile à accomplir pour les hommes qui ont fait de la politique une étude spéciale, l'objet spécial de leur existence, combien ne doit-il pas l'être pour la grande majorité des simples électeurs ?

Et pourtant, par le vote, nous jouons presque continuellement les destinées de notre patrie, de notre nationalité !

Le devoir à accomplir est donc pour nous Canadiens-français incomparablement plus digne de notre sollicitude que la revendication de nos droits.

DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER.

M. le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il me semble qu'il m'appartient, à titre de Québecquois, de féliciter cordialement et chaleureusement la grande et belle ville de Montréal pour les grandes et belles manifestations dont elle nous donne le spectacle.

Le premier rang qu'elle occupe déjà sous tant de rapports parmi les autres villes du Canada, elle va le prendre dans les annales des fêtes de la nation, et ses sœurs n'en seront pas jalouses, grâce à l'accueil fraternel qu'elles reçoivent dans ces jours mémorables.

Une seule restriction est permise en ce qui concerne ce Congrès, qui ne réunit pas d'auditoire assez nombreux. Si j'en devais juger par le nombre de nos auditeurs, je devrais croire que Montréal est une ville bien plus petite que Québec.

Mais quel beau spectacle a été la procession d'hier ! Jamais, peut-être, notre race s'est affirmée dans un pareil déploiement de jeunesse, de force et de beauté. Toute la nation semblait marcher à l'accomplissement de ses destinées, tête

haute, libre, ne s'inclinant que devant la Croix, fière du passé, contente du présent, pleine de confiance en l'avenir.

Une chose, pourtant, m'a tout particulièrement frappé dans ce spectacle heureux, paisible et triomphant ; c'est le contraste qu'il présente avec la situation pleine d'anxiétés, d'incertitudes et de terreurs de la société européenne.

Vous le savez, je viens de visiter encore une fois le vieux monde, et il me semble convenable et intéressant, en un jour comme celui-ci, de faire ressortir ce contraste et d'en tirer une leçon utile aux intérêts nationaux et sociaux du Canada français. Tel est l'objet que je me propose dans les quelques mots que je viens vous adresser.

Ce n'est pas dans le vieux monde, messieurs, qu'il faut chercher la sécurité, la stabilité et la confiance en l'avenir. Le sol de l'Europe tremble et toutes les voix prophétiques les plus autorisées y présagent des catastrophes.

Sans doute, il y a là, comme ailleurs, des optimistes qui voient tout en rose ; mais ils ne se rencontrent guère que parmi les savants, qui, retirés au fond de leurs cabinets, pâmés d'admiration devant leurs découvertes, sont convaincus que la science suffira à sauver les sociétés en péril.

Ecoutez leur enthousiasme puéril :

" Nous avons transformé la terre, s'écrient-ils, et l'âge d'or que la science prépare va bientôt briller sur le monde. Déjà nous en voyons poindre l'aurore.

" Le moyen-âge avait fait de ce monde une vallée de larmes où l'humanité déchue devait pleurer une prétendue faute originelle, et attendre dans les rigueurs de la pénitence une félicité plus que problématique au-delà du tombeau.

" Grâce à la science nous allons faire de cette vie une merveille de bien-être, de plaisirs, de jouissances et de beauté.

" Grâce à nos découvertes, l'homme parcourt maintenant la terre comme sa maison. Il la porte dans sa main avec plus de vérité que Charlemagne.

" D'abîmes redoutables qu'elles étaient jadis, les mers sont devenues pour lui d'immenses voies de communication, et des palais flottants le transportent d'une rive à l'autre. Des dragons de feu, entraînant d'innombrables convois humains, parcourent les continents avec une rapidité effrayante. Des fils mystérieux sillonnent les airs, courent au fond des océans, et permettent aux antipodes de causer ensemble.

" Où le moyen-âge élevait des cloîtres, nous avons bâti des usines, et des milliers de machines fournissent maintenant du travail à des milliers d'hommes.

" Encore quelques années de progrès, et nous remettrons l'homme en possession de ce paradis terrestre qui lui fut donné au commencement, s'il faut en croire la légende chrétienne."

Telles sont, messieurs, les illusions que les savants caressent au fond de leurs laboratoires ; et ces rêveurs naïfs n'entendent pas les cris de la rue, où gémissent les déshérités et les souffrants ! Ils ne s'aperçoivent pas que des bas-fonds de la société montent des clameurs formidables qui troublent le sommeil des souverains et de leurs ministres !

Et cependant, messieurs, le grand péril social qui menace aujourd'hui le vieux monde est imminent, et les hommes d'Etat dignes de ce nom ne s'y trompent pas.

Hélas ! messieurs, tout admirables qu'ils soient, les progrès de ce siècle étonnant n'ont pas diminué le nombre des malheureux ; et devant le riant tableau que les optimistes font passer sous leurs yeux, leur désespoir ne fait que grandir.

" Rendez-nous plutôt les cloîtres," s'écrient les uns, " afin que nous puissions y pleurer en paix nos illusions perdues, et ne plus voir votre société maudite, édifiée sur vos prospérités insolentes et sur nos infortunes imméritées."

Et trouvant les cloîtres fermés, ils mettent fin par le suicide au rêve de douleurs qui fut leur vie

Les autres, qui forment le grand nombre, organisent dans les ténèbres l'armée des Révoltés, et, parlant de la société comme Caton parlait de Carthage, ils disent : " *delenda est*, il faut qu'elle soit détruite."

Ils sont à l'œuvre, et tout récemment, j'entendais le Père Montsabré s'écrier du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris :

" Messieurs, la masse des pauvres et des prolétaires s'entasse, comme une montagne volcanique, près des riantes collines où vous jouissez. N'entendez-vous pas gronder le feu de ses jalousies et la lave de ses colères ? Ne voyez-vous pas monter au ciel la noire fumée de ses revendications ? Habitants d'Herculanum et de Pompéï, sauvez-vous ! Ce Vésuve humain va crever. Demain, les inégalités sociales disparaîtront dans une catastrophe, jusqu'à ce que notre incurable sottise les ait rétablies."

Voilà, messieurs, la grande menace qui plane au-dessus des sociétés dans l'ancien monde. C'est la guerre sociale, universelle, implacable, ayant à sa disposition comme moyen d'action la puissante organisation des sociétés secrètes.

Mais il y a un autre nuage qui assombrit encore l'horizon du vieux monde. Il y a une autre guerre non moins terrible qui, d'un jour à l'autre, pourra changer en ruines des villes aujourd'hui florissantes : c'est la guerre internationale ou européenne.

Les peuples européens s'y attendent et s'y préparent. Ils fourbissent leurs armes, ils remplissent leurs arsenaux de munitions et d'engins destructeurs, et tous les hommes capables de porter les armes se font soldats.

J'ai traversé l'Allemagne, et son aspect militaire m'a épouvanté. La ruche immense où tant d'abeilles industrieuses distillaient naguère le miel de la science est maintenant

remplie de guêpes qui bourdonnent un chant de guerre, et dont l'aiguillon menaçant impose le respect et la crainte.

Partout, même dans les plus petites villes, on voit se mouvoir la nation de fer. Partout, des garnisons et des Champs de Mars. Partout résonnent les fanfares, les cliquetis d'armures, et les pas cadencés des régiments qui passent. Caserne immense, perpétuellement en travail, et enfantant tous les jours de nouveaux automates d'acier.

Tel est l'aspect de l'Allemagne ; et celui de la France n'est pas plus rassurant, hélas ! Ne vient-elle pas d'adopter encore une nouvelle loi de recrutement ? Et cette nouvelle loi ne fait-elle pas des soldats de tous les Français sans exception, ni distinction, ni privilége ?

C'est en vain qu'on a dit au gouvernement : Mais vous allez ruiner le commerce, vous allez compromettre l'industrie, vous allez mettre fin à des existences nécessaires, vous allez enfin rendre impossible le recrutement du clergé. Le gouvernement n'a voulu rien entendre, et la dernière objection l'a probablement encouragé, au lieu de le détourner de son projet. La loi a été votée à la chambre des députés, et ce vote démontre que l'intérêt militaire prime tous les autres, et que l'on prévoit l'imminence d'une conflagration universelle, et de guerres épouvantables.

Mais, allez-vous me dire peut-être, comment se fait-il que les peuples qui se vantent le plus de leur civilisation et de leurs progrès entretiennent et nourrissent chez eux ce dragon insatiable de la guerre qui dévore leurs enfants ?

Ah ! Messieurs, nous touchons ici à l'un des plus grands problèmes de la vie des peuples, à l'énigme toujours renouvelée des sacrifices sanglants. Je me suis souvent posé cette question : pourquoi Dieu, qui est la bonté, qui est la douceur infinie, pourquoi notre Dieu d'amour semble-t-il avoir soif de sang humain ? Pourquoi permet-il ces douloureuses hécatombes ?

Sans doute il n'en serait pas ainsi si la prévarication originelle de l'homme n'avait pas trahi les desseins primitifs de la création.

Sans doute la chute, et la malédiction qui l'a suivie, ont rendu la terre à jamais inféconde pour les vertus, et ce sont les rosées sanglantes qui lui rendent la fertilité. Mais le problème de la guerre appelle une autre solution : c'est que les crimes des hommes, toujours plus nombreux, appellent toujours de nouveaux châtiments ; c'est que notre Dieu est non-seulement la bonté, mais qu'il est aussi la justice, et le Ciel répond aux révoltes de la terre en lui demandant des sacrifices. Ce n'est pas assez que le Fils de Dieu lui-même ait offert son sang et que le Ciel inexorable l'ait accepté. Il faut que l'homme continue d'offenser ; et comme il refuse de lui offrir les hosties non sanglantes que la religion chrétienne met à sa disposition, Dieu le condamne à payer l'impôt du sang.

Malgré lui, il le paiera, ce tribut douloureux, et la terre deviendra comme un immense autel où fumera le sang des victimes humaines pour satisfaire à la justice divine.

O peuples, que le Christ semble avoir rachetés en vain, quand donc comprendrez-vous que tous vos traités solennellement signés et scellés par vos souverains sont de nulle valeur, et que c'est avec Dieu qu'il faut faire la paix ?

O terre qui méditez constamment de nouvelles révoltes contre Dieu, et vous, cieux, dont la foudre gronde sans cesse, quand donc déposerez-vous les armes et concluerez-vous une alliance durable et définitive ?

Guerre sociale, guerre internationale, voilà donc, messieurs, quels sont les fléaux terribles qui menacent l'Europe. N'avais-je pas raison de vous dire qu'il y a un contraste saisissant en cette situation et la nôtre ? Grâce à Dieu, nous n'avons pas à redouter ces lamentables calamités ; nous avons la paix sociale, et nul peuple ne songe à nous faire la guerre.

Notre armée permanente n'est qu'une garde d'honneur, et nous n'avons pas au milieu de nous ces nouvelles couches sociales qui travaillent ailleurs au renversement de toute autorité et de tout ordre.

Et maintenant, messieurs, quels devoirs nous impose cette situation heureuse et tranquille que la Providence nous donne?

Il en est deux surtout dont la patrie, il me semble, réclame l'accomplissement avec instance.

Le premier, c'est de ne pas troubler la paix sociale que Dieu veut bien nous donner, par de vaines querelles, par de mesquines dissentions, par des tempêtes dans un verre d'eau. Ne voyez dans mes paroles aucune allusion quelconque à personne, ni à aucune querelle particulière. Mais ne pensez-vous pas comme moi que nous sommes nés querelleurs et que nous ne résistons pas assez à ce penchant de notre nature?

Cessons, messieurs, de nous déchirer, et de représenter comme des hommes malhonnêtes ou comme de mauvais catholiques tous ceux qui ne pensent pas comme nous.

Combattons l'erreur ; combattons les idées révolutionnaires qui font tant de mal à l'Europe, et qui traversent les mers. Mais n'oublions pas que la charité est une vertu qu'il faut pratiquer avec d'autant plus de perfection qu'on est meilleur catholique, et mettons fin à ces luttes fratricides qui n'ont souvent pour cause que des divergences d'opinions.

Rappelons-nous que nous sommes les disciples de celui que les anges ont annoncé en chantant : " Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !" Or, je vous le demande, messieurs, est-ce que nos compatriotes ne sont pas en très grande majorité des hommes de bonne volonté ?

Regardons les choses de haut, et les aspérités qui nous semblent aujourd'hui des montagnes ne nous apparaîtront plus que comme des grains de sable.

N'oublions pas qu'un navire peut faire naufrage dans la me la plus calme, si les ais se disjoignent et font des fissures dan la coque. Or, les divisions intestines dans une nation, c sont des fissures dans le navire.

Notre second devoir nous est indiqué par Dieu lui-mêm comme étant un fruit naturel de la paix. L'Ecriture Saint décrit ainsi le règne de Dieu sur terre.

" Une nation ne lèvera plus le glaive contre une autr nation, et les peuples ne marcheront plus au combat les un contre les autres. Ils forgeront leurs épées en socs de char rues et leurs lances en faucilles."

Voilà, messieurs, quels doivent être les fruits merveilleu de la paix. Vous savez de quel rayon de gloire est envelopp cette arme noble qu'on appelle l'épée ? Eh ! bien, l'écrivai inspiré couronne ici d'une auréole plus belle encore, ces vul gaires instruments qu'on appelle la faucille et la charrue !

O mes compatriotes qui portez l'épée, et qui, assoiffés d gloire militaire, voudriez peut-être avoir l'occasion de tire votre arme du fourreau, contentez-vous de monter la gard aux frontières de la patrie et livrez-en le sol tout entier au semences fécondes et lucratives de la paix.

Place aux agriculteurs ! Place aux colonisateurs !

Que le glorieux clairon des batailles reste longtemps mue dans nos fertiles campagnes ! La musique que mon pays pré fère, c'est le son des cloches annonçant le baptême de se nombreux enfants ; ce sont les hymnes sacrées qui remplissen ses églises ; c'est la chanson du laboureur revenant le soir a logis à travers ses champs couverts de riches moissons ; c'es le refrain du petit pâtre mêlant sa voix claire aux bêlemen de ses troupeaux.

Si donc, messieurs, vous sentez en vous-mêmes une sève une activité, des forces et des ressources pécuniaires que vou veuillez mettre au service de la patrie, employez-les à pro

mouvoir l'agriculture et la colonisation. Et quand vous rencontrerez sur votre route l'un de ces hommes que l'on a si justement nommés apôtres de la colonisation, saluez, messieurs, saluez bien bas, car c'est un conquérant qui passe.

C'est le conquérant pacifique, qui ne verse d'autre sang que le sien. Il ne fait pas la guerre à ses compatriotes ; il la fait aux éléments, à notre climat rigoureux, aux broussailles qui se sont emparé du sol. Les ennemis qu'il abat, ce sont les forêts. Les conquêtes qu'il rêve, ce sont des déserts à fertiliser, des savanes à transformer en villages.

Voilà les combats que je propose à tous ceux qui ont l'humeur belliqueuse. Qu'ils consacrent à coloniser leur budget de la guerre, et la patrie les acclamera comme des bienfaiteurs.

Je termine par deux mots qui résument tout ce que je viens de vous dire : le grand intérêt social du moment, c'est la paix ; et le grand intérêt national, c'est la colonisation.

TROISIEME SEANCE DU CONGRES NATIONAL.

La troisième séance du Congrès National était consacrée aux Acadiens et Canadiens émigrés. On y a discuté un projet d'organisation de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste en une société générale.

Ont pris la parole à cette séance l'honorable M. T. J. J. Loranger, M. Pascal Poirier, M. l'Abbé Bouer, M. Aubry, M. l'Abbé Lévesque, M. le Dr. Mitivier, de Holyoke, Mass. et M. le Dr. Archambault de Woonsocket, R. I.

DISCOURS DE L'HONORABLE T. J. J. LORANGER

Mesdames et Messieurs,

La conservation de la race française fut pendant longtem un des problèmes les plus remarquables soulevés par l'é blissement des Européens en Amérique. Aujourd'hui q plusieurs siècles d'existence nationale, de progrès continu d'accroissement ont résolu ce problème et qu'il serait insen de le remettre en doute, ce résultat n'en reste pas moins des faits sociaux les plus étonnants de l'histoire du Nouve Monde !

Pour nous cette histoire est une odyssée mêlée d'illiad suivant l'expression d'un de nos grands écrivains. Odyss d'actes héroïques accomplis par la foi, de confiance en Di et de fidélité envers les hommes, de sublimes dévouements de sanglantes immolations. Iliade de combats à main arm contre la barbarie et les aggressions des hommes civilis combats cent fois immortalisés par la victoire, mais dont dernier fût attristé par un revers suprême ; combats politiqu annoncés par la grande voix des traités violés et appuyés p la majesté des lois, contre d'iniques proconsuls trompant nation qui les avait envoyés, mais souvent trompés eu mêmes par des intrigues venant de bas lieux et pour cela pl perfides et plus dangereuses.

Iliade et Odyssée dont le dénouement fut la reconnaissan de nos droits et la conquête de nos libertés !

C'est à l'abri du drapeau qui symbolise ces libertés, en c jours d'épanchements fraternels et de joies de famille, que Canadiens venus des quatres coins de l'Amérique, des pa d'allégéance britannique comme de ceux d'obédience étra gère, peuvent dans la ville de Marie, dont Paul de Chomed de Maisonneuve était le soldat généreux, Marguerite Bo geois la servante et Dollier de Casson le fervent zélate

célébrer leur fête nationale et en faire les noces d'or ; qu'hier à l'ombre de la montagne, sur le sommet de laquelle — il y a trois siècles et demi, — Jacques-Cartier, plantait la croix du Christ et arborait les fleurs de lys, et sur le site même de l'antique bourgade d'Hochelaga, le pontife sacré, inondé de la douce lumière que répand notre beau ciel du Canada, rafraîchi par la brise des Laurentides, en face du grand fleuve qui semblait avoir étouffé le bruit de sa course pour ne pas troubler la majesté des lieux et apaisé ses flots pour réfléchir ce sublime spectacle, célébrait en plein air le Saint-Sacrifice, et comme le fit le peuple d'Israel, après avoir reçu de Moïse l'ordre d'immoler un agneau dont le sang devait le préserver de mort, le peuple Canadien se prosternant en terre à l'élévation de l'hostie, agneau sans tache, adora le Seigneur qui l'a fait marcher dans les voies que lui a tracées la foi de ses pères et conserver sa nationalité !

Bien que l'énumération des causes qui ont préservé l'élément français et l'idée latine et assuré leur influence sur les mœurs américaines, n'entre pas strictement dans le cadre de mon sujet, consacré à un plan de réorganisation des Sociétés nationales, la mission providentielle de la France appelée à la diffusion du christianisme dans le nouveau continent, et la pensée religieuse qui a motivé l'établissement du Canada, en particulier, ne sauraient lui rester étrangères, puisque c'est pour la conservation de notre nationalité fondée sur le catholicisme que notre fête nationale a été instituée.

Il n'y a pas trois siècles une poignée de Français abordaient, sous la conduite d'un officier de la marine du roi, les rivages inconnus du St-Laurent et s'y fixaient pour y fonder un empire. Quelqu'impossible que parut leur entreprise, elle devait cependant être couronnée de succès. La Providence en avait porté le décrêt.

Quoiqu'on en dise, en certains lieux, l'homme n'est pas le

jouet inconscient du destin. Il n'est pas comme le sable de la mer que le flot pousse sur ses rivages, ou la feuille enlevée à l'arbre que le vent disperse, le jouet du hasard ou la victime d'un aveugle caprice. Il est, dans la main de Dieu, l'instrument providentiel de ses impénétrables desseins, dont il se sert à son gré pour fonder ou élever, détruire ou abattre les nations.

Rien n'a jamais fait voir l'action de cette Providence bienfaisante à l'égard des peuples, comme l'établissement du Canada.

La France est la patrie des nobles idées, des instincts généreux et des chevaleresques entreprises. Ces instincts héroïques peuvent l'entraîner dans de téméraires desseins, mais elle n'est pas le pays des sordides convoitises, des vils calculs ni des lâches cupidités.

Ils ont quelquefois sacrifié sur les hauts-lieux, mais les Français n'ont jamais adoré le veau d'or, et leurs établissements en Amérique furent déterminés par de nobles aspirations. Ce ne fut pas armés du glaive, mais bien de la croix que les compagnons de Champlain et leurs successeurs, conquirent une nouvelle patrie, sur les bords du Saint-Laurent et fondèrent la Nouvelle-France. Ce ne fut pas comme pour d'autres peuples, la soif de l'or qui dirigea leurs pas dans les forêts glacées du Canada, mais leur zèle pour la propagation du Christianisme et la conversion des infidèles. Les soldats qui formaient cette armée pacifique, ce furent les soldats du Christ, les missionnaires que brûlaient les sauvages qu'ils allaient convertir, et qui, dans les tortures, priaient pour leurs bourreaux.

Ce ne fut pas pour enlever aux indigènes leur or ou leurs misérables huttes que vinrent ces conquérants d'une nouvelle espèce, mais pour les enlever à leur ignorance, dissiper leur incrédulité et les appeler aux bienfaits du christianisme.

C'est cette pensée qui est écrite dans les édits de colonisation des rois de France et qui fait le fond de notre civilisation.

Comment les vastes solitudes dont le majestueux silence n'avait été troublé jusque-là, comme le disait un des plus populaires de nos gouverneurs, (1) que par les grandes voix de la nature, le cri des guerriers Indiens et le bruissement de la pagaie sauvage, le vent de la montagne ou le chant de l'oiseau, se sont-elles transformées en cités puissantes, les pauvres cabanes en palais somptueux, comment la civilisation a-t-elle succédé à la barbarie, la science à l'ignorance et le christianisme au culte des idoles ? Comment des quelques mille colons transportés par l'ancienne France dans la nouvelle, sont sortis deux millions de Français unis par la même religion, la même langue et les mêmes lois, n'ayant qu'un cœur et qu'une fidélité, un cœur plein du souvenir de leur ancienne patrie et une fidélité loyale à la nouvelle? Comment, enfin le Canada Français est-il destiné à jouer en Amérique le rôle de l'ancienne France en Europe, et à en perpétuer les traditions, voilà ce que des voix autorisées vous ont déjà dit et qu'elles vous diront encore.

Mon rôle plus modeste doit se borner à vous raconter la fondation de la société dont nous chômons aujourd'hui les noces d'or, et à vous dire son influence sur la conquête de nos libertés politiques, la conservation de nos institutions et le développement de notre nationalité.

C'était aux jours tourmentés de la lutte constitutionnelle entreprise par la chambre d'Assemblée du Bas-Canada contre l'oligarchie coloniale. Malgré l'apparente apathie du monde politique d'aujourd'hui pour cette lutte glorieuse, elle n'est

(1) Lord Elgin, à la fête de l'inauguration de l'Université Laval en 1854.

pas oubliée des populations ; si depuis longtemps les cendres de ces combattants héroïques que la mort a couchés dans leur tombe, y sont refroidies, leur souvenir est resté chaud au cœur du peuple, et nommer aux Canadiens les Papineau, les Bédard, les Vallières, les Bourdages, les Morin, les La Fontaine et les autres combattants de cette phalange héroïque qui ont conquis nos libertés, c'est évoquer en traits glorieux, le souvenir de leurs pères et les reporter aux grandes époques de leur histoire.

Nous étions donc au fort de cette lutte ; c'était le 24 juin 1834 que la Société St-Jean-Baptiste fut fondée. La session de cette année venait de finir et devait être la dernière. Celle de 1835 et les suivantes n'auraient pas de résultats sérieux, et, passant, pour ne pas vous affliger, pardessus de lugubres souvenirs, la constitution de 1791 devait être suspendue peu de temps après.

Est-il nécessaire de dire que, dans cette lutte ainsi terminée par la force contre le droit, la cause du peuple était sacrée ?

Mais pour prouver la justice de cette cause à laquelle s'associent les motifs de la création de la St-Jean-Baptiste, il faut remonter dans notre histoire et la reprendre à la domination anglaise.

Pendant un siècle et demi, la France avait régné sur ces bords. Ce serait se livrer à des redites inutiles qu'esquisser l'histoire du Canada pendant cette époque de périls, de succès et de défaites, mais toujours d'honneur ! Elle est écrite dans le cœur des Canadiens.

Le 13 septembre 1759, l'événement jusqu'alors le plus mémorable de l'histoire de l'Amérique se déroulait sur les plaines d'Abraham.

Les deux nations les plus puissantes de l'Europe s'y livraient un combat suprême. La France et l'Angleterre avaient trans-

porté dans les régions encore désertes du nouveau monde le théâtre de leurs rivalités séculaires; et ce jour-là, allait se décider la lutte engagée depuis un siècle pour obtenir l'empire des mers et la souveraineté du nouveau monde. Depuis plus d'un mois que durait le siège de Québec, les chances de la guerre étaient demeurées incertaines : mais ce jour l'armée de Montcalm, entraîné par son ardeur à livrer trop tôt un combat inégal, dût succomber devant le nombre, soutenu par la valeur des soldats de Wolfe.

Dans cette bataille héroïque, les deux guerriers trouvèrent un trépas prématuré. Tous deux dorment aujourd'hui du dernier sommeil, l'un dans le plus vieux couvent du Canada et l'autre dans le plus ancien monastère d'Angleterre ; mais le souvenir immortel de leur gloire reste gravé au cœur de leurs compatriotes, et le passant qui dirige ses pas sur les sentiers du vieux promontoire, admire le monument commun, élevé à ceux qui ont trouvé dans leur valeur et aux pages de l'histoire, une mort et une renommée commune.

Vainement, l'année suivante, le chevalier de Lévis prit une revanche glorieuse sur les hauteurs de Ste-Foye. Ce fut de son dernier sourire que la victoire sourit ce jour-là à la valeur française, et de son dernier éclat que brilla l'épée de la France en Canada. Le pouvoir des descendants de St-Louis y avait dit son dernier mot. Le drapeau fleurdelisé, déchiré par les griffres du léopard, tomba pour n'y plus remonter, du haut de la citadelle, et la brise du soir y fit flotter les couleurs britanniques.

De ce jour le souverain de la vieille Angleterre devenait celui de la Nouvelle-France, et trois ans plus tard, un trait de plume apposé à un parchemin par un roi fainéant consommait la cession d'un territoire trois fois vaste comme la France, et que le tranchant de son épée eût pu lui conserver s'il eut voulu la tirer du fourreau.

En cédant la colonie au pouvoir britannique et en lu dérobant la protection de son drapeau, la France ne lui ava cependant pas tout enlevé. Elle lui avait laissé ses souveni et ses traditions, sa littérature, sa religion, sa langue, ses lo et ses institutions; en lui retirant son épée, elle lui ava laissé un pan de son manteau, de ce manteau glorieu symbole de la puissance impériale et de la restauration d lettres, que le Pape Léon III avait mis sur les épaules d Charlemagne, en le sacrant empereur d'Occident, le bercea de la monarchie française ; que portait Louis IX en prenan l'oriflamme à St-Denis et qui, peut être recouvrait dans so retour en France les dépouilles du Saint Roi ; manteau qu ses successeurs portèrent après lui, et qui, dans ses plis fleu delisés, abrita la société chrétienne du moyen-âge et la civil sation latine. C'est cette civilisation qui, du Golfe St-Laure à celui du Mexique, a christianisé la Nouvelle-France, q brillera longtemps sur le Nouveau-Monde, après que plusieu autres s'y seront éteintes et qui y perpétuera notre race.

L'épée de la France, Lévis, après avoir brûlé ses drapeau l'avait brisée pour ne pas la rendre ; mais sait-on si ce n'éta pas elle qui, soudée par de Salaberry, brillait aux mains d héros, aux plaines de Chateauguay ?

Si toutefois une douce illusion me trompe, si la rouille détruit le fer, le temps n'a pas détruit la valeur de ceux q l'ont tiré. J'en atteste les combats qui ont conservé le Cana à l'Angleterre et assuré aux Canadiens leurs franchises polit ques et leurs libertés.

La nationalité française ne s'éteindra pas en Amérique l'histoire de son passé est une garantie de son avenir. Vit-o jamais un peuple plus délaissé que ne fut le peuple canadi à l'époque de sa conquête ? Abandonnés, non seulement p le gouvernement, mais encore par la partie la plus-importan de la population, qui retourne en France, les Canadien

réduits à moins de 70,000 âmes, sont livrés à un pouvoir étranger, dont le but est leur dénationalisation. Ce que l'on veut détruire, c'est ce qu'un peuple a de plus sacré, sa religion, sa langue et ses droits ! En dépit du traité, les conquérants leur refusent l'exercice de leur culte, ferment leurs tribunaux, leur donnent des juges qui n'entendent pas leur langue et encore moins leurs lois. Ceux-là même que l'Angleterre envoie pour leur servir d'interprètes et de défenseurs se tournent contre eux. On veut doter la colonie du gouvernement représentatif, mais c'est pour les exclure. Ils sont catholiques et ne peuvent prêter le serment de suprématie. Ils ne sont ni électeurs, ni éligibles ; ce sont des parias de la liberté constitutionnelle et des déshérités de l'égalité politique.

Le cri de proscription poussé contre eux dans la colonie retentit en Angleterre. C'en est fait de la race Française en Amérique. Mais la guerre de l'Indépendance Américaine va être l'occasion de son salut.

Cédant à la crainte ce qu'elle avait refusé à la justice, l'Angleterre lui accorde l'acte de Québec qui la dispense du serment d'abjuration, lui restitue l'exercice de sa religion et l'usage de ses lois, et, au conseil colonial établi en vertu de la proclamation illégale de 1783, substitue un conseil législatif auquel les nouveaux sujets reçoivent la faculté d'être appelés avec les anciens.

De fait, ils furent tous appelés, mais en nombre inégal. Sur vingt-trois membres, huit seulemeut sont Canadiens, les autres sont Anglais, et la plupart, fonctionnaires du Gouvernement. Seize conseillers représentent une population d'au-delà de seize fois moins nombreuse que la population représentée par les sept autres.

Touchés néanmoins de cette faveur qui semblait impliquer de la part du gouvernement impérial une intention de revenir

à l'égalité entre ses sujets, les Canadiens refusent de suivre le parti du Congrès.

Pendant que les Anglais mécontents de l'acte de Québec qui avait trompé leur plan d'absorption, marchandaient leur fidélité à la mère-patrie et que nombre d'entre eux prêts à crier : " Vive le roi ! Vive la ligue ! " attendaient en sûreté, en dehors des murs, le résultat du siége de Québec, le premier coup de canon tiré depuis la Cession pour la défense de l'Angleterre l'est par un Canadien ; en tuant Montgommeri il sauve la colonie.

La situation faite aux Canadiens par l'invasion Américaine a certainement été le fait le plus grave de leur histoire. A l'indépendance avec les révoltés du congrès devaient-ils préférer l'annexion britannique ? Des deux côtés l'absorption nationale par la perte de leurs institutions était à redouter. D'un côté, celui du congrès, on leur offrait la liberté politique et de l'autre, l'exécution des traités qu'on leur avait promis de respecter, et on citait l'acte de Québec comme gage de leur exécution.

Les deux manifestes contradictoires du congrès, l'un faisant un crime à l'Angleterre de leur avoir accordé le libre exercice de leur religion et l'usage de leur langue et de leurs lois, et l'autre leur offrant ce que le premier blâmait les Anglais de leur avoir accordé, étaient cités contre les Américains.

Le clergé faisait aussi valoir contre ces derniers la soumission que la foi catholique prescrit à l'autorité établie. Ces derniers motifs engagèrent la majorité des Canadiens à combattre les Américains et à soutenir l'Angleterre, à qui ils conservent la Colonie. La chose n'a jamais été mise en doute.

J'ai dit que la situation du Canada dans ses conjonctures a été la plus grave de son histoire : car son dévouement a

influé non seulement sur son sort, mais sur les destinées de toute l'Amérique du Nord.

Il n'est pas permis de douter que, si les Canadiens n'avaient pas prêté leur aide à l'Angleterre pour repousser l'invasion, elle aurait perdu le Canada qui serait entré dans l'Union Américaine et que l'empire de tout le territoire possédé aujourd'hui par les Etats-Unis joint à l'Amérique Britannique du Nord actuelle, n'eut été acquis à la République, qui dominerait en souveraine sur ces vastes régions d'où l'empire britannique serait exclu. Les faits accomplis par le passé imposent cette conséquence au présent, et ceux qui doivent s'accomplir l'imposeront bien davantage à l'avenir.

Dans cette condition politique, qu'elle aurait été la situation du Canada devenu républicain et probablement un état de l'Union, sous le rapport de son autonomie religieuse et nationale? Ce qui équivaut à demander si la conduite tenue par les Canadiens lors de la guerre de l'indépendance américaine, a été marquée au coin de la sagesse, ou si elle a été entachée d'imprévoyance, et s'il n'eut pas mieux valu pour eux passer au parti américain?

Jusqu'ici l'opinion publique de la plus grande partie des Canadiens a été favorable à la conduite tenue par nos pères. Il existe cependant des dissentiments. On semble croire en certains lieux que les dangers qu'aurait courus notre nationalité, si nous fussions entrés dans l'Union, n'auraient pas été plus grands qu'en restant à l'Angleterre, et que la vitalité de notre race aurait fait contre-poids aux causes d'absorption que lui auraient opposées les races étrangères, aussi bien sous le régime américain, que sous le régime monarchique.

Il serait bien difficile aujourd'hui de vider ce conflit, ce qui serait d'ailleurs superflu à l'époque actuelle.

En ce cas pourquoi soulever des questions spéculatives?

A cela je réponds: Dans un continent nouveau où les évé-

nements politiques se précipitent avec autant de rapidité, produisent tant de situations imprévues, et créent tant de changements inattendus—pour notre part nous avons changé sept fois de gouvernements depuis 1763—il est impossible de compter sur la permanence des institutions politiques. La race française surtout, exposée, à cause de sa situation particulière, au choc de ces variations infinies, doit être vigilante à veiller sur ses intérêts, elle ne doit pas se laisser endormir dans une confiante sécurité, ni s'en rapporter trop crédulement aux apparences.

Vivant dans un continent où l'élément latin est en minorité, elle doit se rappeler que la fusion des races est une utopie, excepté qu'elle se fasse par l'absorption de la race la moins nombreuse au profit de la race supérieure en nombre, et que toute fusion politique renferme un principe de confusion. Dans toutes les combinaisons politiques possibles où elle pourrait entrer, elle devra avoir cette maxime sous les yeux.

La fidélité au pouvoir établi est une grande et noble chose. Le catholicisme, nous venons de le voir, en a presque fait un dogme, et les Canadiens un sentiment. Le premier coup de canon tiré pour l'Angleterre, après la cession, l'a été par un Canadien, nous venons de le dire ; un de nos hommes d'état à la fois patriote et soldat, a dit qu'il en serait de même du dernier !

On ne doit pas cependant se cacher que le régime colonial est une époque de transition, qu'il ne peut se prolonger indéfiniment, et qu'un jour ou l'autre il doit avoir un terme.

Autant de raisons pour aborder librement toutes les questions où notre autonomie peut être intéressée ; car dans toutes les conditions politiques, notre nationalité viendra en conflit avec celle des autres populations.

Mais reprenons, où nous l'avons quitté, le court précis de notre histoire.

Dans cette histoire toute pleine de nobles exemples et de hauts enseignements, nous apprendrons à connaître les vertus de nos hommes publics, leur courage et leur patriotisme, leur loyauté envers le souverain et leur fidélité envers le peuple canadien qui leur avait commis ses intérêts.

Elle nous mettra surtout nettement au fait de la situation politique du pays et des droits, des besoins et des griefs de la population en 1834, date de la fondation de notre société, instituée pour veiller au développement de la cause populaire et à la conservation de notre nationalité.

En donnant le droit à mes compatriotes, je voudrais pouvoir ne pas donner tort aux autres nationalités et ne blâmer personne, mais je ne puis ignorer ni refaire l'histoire, encore moins en supprimer les enseignements.

Je dois cependant faire ici une réserve et une protestation. Je dois dégager la responsabilité de la mère-patrie, et souvent des gouverneurs, de celle de la population britannique qui, je l'ai dit, entraînée par sa convoitise des fonctions publiques et son antipathie pour les institutions françaises et la croyance religieuse des Canadiens, trompait les délégués de l'Angleterre, et ceux-ci, par contre-coup, trompaient la mère-patrie. De là une foule d'injustices et d'abus dont on ne saurait la rendre responsable. Cet aveu est un soulagement pour moi ; car en ces jours où nous devons aux libertés que nous laisse l'Angleterre de pouvoir célébrer aussi librement notre fête nationale,—je l'ai déjà dit,—surtout après l'accueil bienveillant qu'a fait à notre jubilé la population d'une autre origine, il me serait plus que jamais pénible de dire un mot respirant un autre sentiment que celui de la loyauté.

La race française a été persécutée et sa nationalité a été mise en danger, mais grâce à l'assistance divine qui nous a

protégés et a presque opéré des prodiges en notre faveur, grâce surtout à leur attachement à la foi religieuse et à nos institutions, nos chefs,—la vaillante phalange de la Chambre d'Assemblée,—ont repoussé la persécution et nous ont assuré nos libertés politiques et nos institutions nationales. Nous devons nous inspirer de leur exemple et rester comme eux attachés à cette foi et à ces institutions.

Comment les Canadiens furent-ils récompensés de leur fidélité à l'Angleterre, c'est ce que la législation du Conseil Législatif, les lois de milice, la tyrannie de Haldimand, et les nombreux décrets d'emprisonnement contre des citoyens éminents, la corruption de l'administration de la justice font voir. Comme sous le régime militaire la proscription de leur religion, de leur langue et de leurs lois recommença. De nouveau, on demande à la métropole leur anglification et leur absorption. L'oligarchie peu satisfaite du Conseil Législatif qui, tout en leur refusant l'égalité de représentation, les laissait subsister comme français et catholiques, demandait de nouveau le régime représentatif, mais avec exclusion des Canadiens ou avec une représentation inégale et une seule législature, qui, à raison de l'agrandissement du Haut-Canada et l'accroissement de sa population, serait bientôt composée d'une majorité anglaise et les noierait bientôt : le fameux plan d'union si longtemps convoité et exécuté en 1841. Mais la révolution française, écho de la révolution Américaine qui gronde en Europe et menace les trônes, fait de nouveau craindre à l'Angleterre l'hostilité des Canadiens. Elle accorde la Constitution de 1791, divisant le Canada en deux provinces avec chacune une législature distincte, et assurant aux Canadiens la majorité dans la chambre populaire du Bas-Canada, mais avec un conseil législatif établi à vie et nommé par la Couronne.

La Constitution de 1791 contenait en elle-même le germe

de sa mort, et l'étonnement de bien des gens n'a pas été qu'elle n'ait pas duré plus longtemps, mais qu'elle n'ait pas succombé plutôt. Dans la Chambre des Communes, Fox s'était opposé au principe de la nomination de ce conseil par le souverain. Il le voulait électif; on répondait à cette objection qu'avec le principe d'éligibilité du Conseil la majorité de l'électorat étant dans la race française, la minorité se trouverait sans représentation dans la législature ; mais on oubliait qu'avec le droit de *veto* accordé au Gouverneur, ce danger était moins grand que celui qui naîtrait de la représentation supérieure de la minorité dans le Conseil, laquelle amènerait nécessairement en temps de crise politique, un conflit entre les deux chambres et paralyserait la législation.

Si à cette inégalité dans la représentation du Conseil Législatif, on ajoute la même disproportion dans le Conseil Exécutif, composé de neuf Anglais sur six Canadiens, et l'irresponsabilité du gouvernement, on comprendra bientôt la position défavorable des Canadiens sous le nouveau régime.

Cependant confiants encore dans le sentiment de justice de l'autre race, sur les cinquante députés, les Canadiens élisent seize Anglais qui dans la première session, les récompensent de leur magnanimité en votant pour la proscription de la langue française.

Par une des premières délibérations de la chambre d'Assemblée, elle déclara que le vote des subsides lui appartenait exclusivement, et, trente ans plus tard, quand, en vertu de cette déclaration, elle les refusa, ce refus fut considéré comme un acte de trahison. Le retrait de l'*habeas corpus*, en vue d'une nouvelle guerre américaine, fut bientôt la source de nombreuses arrestations et le signal d'une nouvelle persécution contre les Canadiens, qui furent accusés de désaffection envers la Couronne.

L'odieuse exécution de David McLane convaincu de haute

trahison sur des preuves douteuses est restée un souvenir d'horreur aux populations, comme d'ailleurs, le reste de cette époque de terreur réelle ou imaginaire.

La race canadienne surtout en est la victime. Une nouvelle croisade s'organise contre la langue française que l'on veut supprimer au moyen d'écoles anglaises, succursales de l'institution royale, établies dans les campagnes. La tentative de suppression de la langue des Canadiens s'étend à leur culte dont on veut gêner l'exercice, et aux biens ecclésiastiques dont on demande la confiscation.

L'établissement du *Canadien* pour soutenir les droits de la nation, est regardé comme un acte de sédition, et le propriétaire et les rédacteurs sont jetés en prison. Pierre Bédard, le père de celui qui proposera plus tard les 92 Résolutions, un de nos plus forts publicistes et écrivains politiques — et que j'appellerais le plus fort, si Etienne Parent n'était pas venu après lui, — est du nombre des victimes. Un écrit qu'il publia dans le temps sur le gouvernement responsable, est,— eû égard à l'époque où cette forme de gouvernement était même imparfaitement mise en force en Angleterre, et dont les principes étaient inconnus en Canada — un modèle du genre et un véritable chef-d'œuvre. Les Canadiens les plus distingués sont comme lui l'objet du mauvais vouloir et des tracasseries du gouvernement et de ses officiers.

Le despotisme de Craig qui organise le règne de la terreur en Canada, vient mettre à son comble la disgrâce de notre race. Assaillie de tous les côtés, elle va succomber sous tant de revers ! Mais non, le peuple canadien ne disparaîtra pas encore du pays fondé par ses pères.

La guerre de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis, qui fait de nouveau craindre à la mère-patrie l'hostilité ou même la neutralité des Canadiens, est la cause du rappel de Craig, et la nomination de Sir George Provost à sa place ; mais le

premier ne quittera pas le pays avant d'avoir recommandé au premier ministre, Lord Liverpool, de révoquer la constitution de 1791 ou d'unir les deux provinces, afin de noyer dans cette union le peuple canadien qu'il représente comme un peuple croupissant dans l'ignorance et qu'il accuse de lâcheté sur les champs de bataille.

Cependant ce peuple si lâche, ayant à sa tête le guerrier dont le pays vient d'élever la statue, repousse de nouveau l'invasion étrangère, et, conserve une seconde fois le pays à l'Angleterre.

Serait-t-il cette fois mieux récompensé que la première ? — La suite se chargera de répondre à cette question. Il convient de préciser au préalable, l'état de la lutte constitutionnelle soulevée entre la Chambre d'Assemblée d'une part et le Conseil exécutif et le Conseil Législatif de l'autre, lutte dont jusqu'ici nous n'avons dit qu'un mot. Ce qui est à proprement parler l'objet de cet historique, dont je démontrerai la nécessité pour caractériser les causes de l'établissement de notre société.

En changeant de constitution, le pays n'avait pas changé de partis politiques ; les rivalités nationales et religieuses étaient les mêmes, elles n'avaient fait que changer de théâtre. La constitution de 1791 qui avait basé la représentation sur les divisions territoriales et sur le chiffre de la population, et non sur les nationalités avec préférence pour la race anglaise, et continué à dispenser les Catholiques du serment d'abjuration, n'était pas populaire parmi les protestants dont elle avait déjoué les menées secrètes.

Ils croyaient cependant, que, quoique en minorité dans la législature, ils tiendraient, à raison de leurs connaissanees supérieures du droit constitutionnel et de la pratique des chambres, le haut du pavé parlementaire, et auraient bon marché de l'inexpérience des Canadiens. On sait comment

leur attente fut trompée, et comment ces derniers, doués d'une éducation classique reçue dans nos grands colléges, et bien supérieure à l'éducation commerciale de leurs adversaires, pour la plupart des négociants, se montrèrent plus habiles qu'eux dans les joutes de ce genre.

Les électeurs canadiens qui, eux aussi, avaient cru à cette supériorité des Anglais et qui les avaient élus pour cette raison, reconnurent leur erreur qu'ils réparèrent aux prochaines élections. Le vote des députés anglais favorables à l'abolition de la langue française avait seul suffi pour leur attirer cette disgrâce.

Nous avons vu que les Canadiens en majorité dans la Chambre étaient en minorité au Conseil Législatif et n'étaient guère représentés au Conseil Exécutif.

De fait les conseillers de leur race qui les y représentaient étaient tout dévoués au Conseil Législatif et les créatures du pouvoir. Ils étaient de plus fonctionnaires publics pour la plupart. Les Canadiens avaient donc deux branches de la législature contre eux.

Ils comptaient aussi presque tous les employés des bureaux publics parmi leurs adversaires, et ces fonctionnaires formaient un corps puissant dont l'influence n'était pas un mince appoint parmi les éléments qui leur étaient hostiles. De là le nom de bureaucrates donné à ces employés et par extension aux amis du pouvoir ; surtout aux Canadiens transfuges.

Parmi les puissances publiques les adversaires des Canadiens comptaient donc dans la proportion de trois contre un.

Pour faire connaître en grandes lignes les points de ce débat soulevé entre la Chambre d'Assemblée d'un côté et le gouvernement et le Conseil Législatif de l'autre, ou plutôt entre le parti canadien et le parti anglais, commencé ou plutôt continué en 1791 et qui n'aura de terme qu'avec la suspension de la Constitution en 1839, résumons-les.

Inspiré par la haine qu'il portait à la nationalité et à la religion des Canadiens sous le nouveau régime comme sous l'ancien, le parti anglais continua à chercher leur dénationalisation en les anglifiant, et en les amenant au protestantisme. De là ses efforts manifestes dans la première session même du parlement pour abolir la langue française. Il cherche également à gêner l'exercice du culte catholique en refusant à l'Evêque ses priviléges hiérarchiques. Il établit l'institution royale et cherche à fonder des écoles protestantes dans les campagnes ; le but de ces écoles est de substituer la langue anglaise à la langue française.

" Cette province, disait un journal du temps, est déjà trop française pour une colonie britannique...... Que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel que nous fassions tous nos efforts, par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence...... Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que la province devienne enfin anglaise."

Anglifier et protestantiser les Canadiens, c'est les absorber dans l'élément anglais, détruire leur force morale et leur influence et abattre la dernière barrière que leur langue et leur religion opposent à la domination britannique. On peut en dire autant des lois françaises qui opposent un rempart puissant à l'invasion des institutions étrangères, car celles-là aussi, si, malgré les traités elles étaient introduites, seraient un puissant auxiliaire pour affaiblir une race ennemie. L'accaparement des biens religieux et autres propriétés ecclésiastiques, les biens des jésuites en particulier, va de pair avec les autres éléments de dénationalisation.

Comme la propriété foncière est aux mains des Canadiens et que dans tous les pays, la possession du sol est le principal élément de force nationale, on veut l'imposer et remplacer

par la taxe foncière, la taxe sur le commerce que la Chambre d'Assemblée est parvenue à décréter.

D'ailleurs comme c'est sur l'impôt que doit se prendre la liste civile à laquelle émergent les fonctionnaires publics, à de très rares exceptions, appartenant à la race anglaise, il s'en suivait qu'en le faisant peser sur les Canadiens on les rendaient tributaires de l'autre race. Ainsi donc les Canadiens en très forte majorité, non seulement n'auraient pas leur part du patronage ministériel, ou de l'impôt, mais ils l'auraient payé seuls. Aussi résistèrent-ils avec succès à cette exaction, et ils maintinrent l'impôt sur les objets de commerce.

Comme la Chambre d'Assemblée, ainsi que nous l'avons vu, s'était fait attribuer la disposition du revenu dans une de ses premières sessions, ce qui est d'ailleurs l'apanage du corps électif dans le gouvernemeut parlementaire, ce fut sur le budjet que commencèrent les premiers conflits, entre le gouvernement exécutif et le Conseil Législatif d'un côté, et la chambre d'assemblée de l'autre, conflit qui dura trente ans, et qui ne finit qu'avec la suspension de la constitution.

La corruption de l'administration judiciaire et la vénalité des juges nommés par la Couronne, révocables à volonté, et en conséquence à la dévotion du conseil exécutif et du conseil législatif, où ils avaient des siéges, constituèrent un autre grief de la chambre populaire où ils étaient aussi éligibles.

Parmi ces magistrats, créatures serviles du gouvernement, on comptait le juge en chef, le grand ennemi de la race française et auteur de plusieurs plans faits pour l'anéantir ou l'absorber par l'Union législative. Il était président du conseil législatif. De là, la politique de la chambre d'assemblée pour rendre les juges indépendants de la Couronne, et les faire exclure des corps législatifs et du conseil législatif.

Jusqu'à la guerre de 1812 les efforts de l'oligarchie s'étaient portés vers la révocation de l'acte de 1791, ou sa modification

de façon à diminuer les priviléges constitutionnels des Canadiens ; mais à compter de cette époque, voyant l'inutilité de cette tentative, elle changea de tactique et se mit à demander l'union législative des deux provinces en une seule, sûr moyen de noyer l'influence de la majorité bas-canadienne en la mettant en minorité vis-à-vis de la représentation totale.

Le récit des tentatives de ce parti représenté par des délégués envoyés à Londres pour obtenir la passation d'une loi à cet effet, et appuyé par les marchands de la capitale qui interposaient leur médiation en sa faveur, auprès des autorités coloniales, des efforts non moins ardents du parti canadien pour déjouer les machinations de leurs adversaires, la députation de MM. Papineau, Nelson et Viger en Angleterre pour opposer ce plan inique et engager les ministres à rejeter la mesure introduite subrepticement dans le parlement anglais, et de sa défaite ; en un mot de la longue lutte qui de 1813 à 1830 s'est faite à ce sujet, est écrite à chaque page de l'histoire de cette période. Il suffit de dire qu'abandonné en apparence vers 1830, le plan de l'Union législative fut repris sur le rapport de Lord Durham en 1840, et que cette union ainsi faite pour nous perdre nous a sauvés.

Sans faire à ce précis historique une mise en scène plus considérable que ne le demande son objet et les développements pratiques que j'entends en tirer, sans multiplier outre mesure les incidents de cette guerre parlementaire, je dois venir maintenant à la législation financière qui a été l'occasion de son dénouement.

Les fonctionnaires publics, classe nombreuse et influente, ai-je dit, la plupart anglais et protestants avaient naturellement pris parti pour le gouvernement et le conseil législatif dont les Canadiens repoussaient la composition qui leur était défavorable, et qui avait par ses refus de voter les lois de l'Assemblée, paralysé la législation. Le détail de ces mesures

n'est pas nécessaire. Il n'en est pas ainsi des mesures financières.

Les finances étaient depuis longtemps dans une situation déplorable, les dépenses se faisaient sans l'avis des représentants du peuple, et chaque sesssion le gouvernement se contentait de mettre devant la législature un état partiel des sommes ainsi dépensées sans son autorité.

En 1818, ayant fait un état de ces sommes et additionné les divers montants requis pour les besoins de l'administration, c'est-à-dire fixé le chiffre du budget, le gouvernement demande à l'assemblée de voter en bloc ces deux montants et il demande ce vote et la liste pour la vie du Souverain. Ce qu'elle refuse. La raison qu'elle donnait de son refus était qu'une fois cette liste votée pour la vie du Souverain, le pouvoir exécutif ayant à sa disposition les fonds nécessaires se passerait facilement des chambres et dissoudrait le parlement quand bon leur semblerait. Elle voulait obtenir, par le contrôle de la liste civile, le plus d'influence possible sur le gouvernement ; elle avait, comme nous l'avons déjà vu, obtenu le vote annuel des subsides ; elle prétendait encore spécifier les différents objets pour lesquels elle les accordait. Il s'agissait de décider si les sommes d'argent votées par l'Etat le seraient en bloc, ou article par article. La dernière prétention était celle de la chambre, celle du gouvernement était contraire, et sur le refus de la Chambre de voter les subsides en bloc, elle fut dissoute.

Les nouvelles élections, au lieu de diminuer le nombre des Canadiens dans la Chambre d'Assemblée, ce qui était le vœu du gouvernement, les ramenèrent plus forts, et chaque session voyait le refus des subsides en bloc. Non seulement la chambre réaffirmait à chaque session son droit de les voter par articles, elle en était venue à retrancher le salaire de quelques fonctionnaires qu'elle croyait inutiles ou coupables de malversa-

tion, et à réformer le budjet. Sur ce nouveau vote, nouvelle dissolution. De là les nombreuses dissolutions jusqu'en 1828, époque où Lord Dalhousie la dissout encore une fois et accompagne cette dissolution d'un discours offensant pour la majorité de l'Assemblée.

Plus tard, les esprits s'étant aigris davantage, la chambre refuse les subsides en entier et ces refus plusieurs fois répétés, causent une rupture ouverte entre les diverses branches et nous conduisent aux 92 résolutions votées pendant la session de 1834, amenée à une fin prématurée. Les 92 résolutions formulées par M. Papineau, rédigées par M. Morin et présentées par M. Elzéar Bédard, sont sans aucun doute le document politique le plus important de notre histoire parlementaire.

C'est un manifeste énergique de pensée et vigoureux de ton, quoique diffus, énumérant les griefs accumulés dans soixante ans d'abus, soufferts par un peuple qui a pour tout soutien la justice de sa cause et pour tout refuge la majesté des lois et la protection de la constitution. Peuple généreux, vaincu par les hazards des combats et la supériorité du nombre, livré par les chances d'une navigation heureuse, et par la capitulation d'un fonctionnaire incapable, comme on le disait alors, sa faute depuis qu'il est devenu sujet anglais, a été sa langue, son crime sa foi, et la cause de sa proscription a été sa nationalité.

S'il a eu d'autres torts, ça été de n'avoir pas vendu, en prenant des arrhes, sa fidélité à l'Angleterre, et s'il ne lui a conservé la colonie que deux fois, c'est qu'on ne lui a pas demandé plus souvent de tirer son épée pour elle.

Il n'a jamais réclamé que l'égalité des droits de sujet britannique et du patronage public en commun avec les autres races, l'exécution des traités et des chartes constitutionnelles et la mise en pratique de la constitution anglaise ; droits

sacrés et franchises inaliénables dont le refus a été la cause de la lutte.

Les 92 résolutions furent à la fois une déclaration de droits, une protestation et une plainte. Aux droits de sujets britanniques que je viens de citer, elles ajoutent le maintien de la langue et de la nationalité du peuple canadien, protestant de sa loyauté à la couronne anglaise, et en appelant à la justice du Parlement et à l'honneur du peuple anglais.

Les griefs qu'elles formulent sont la répétition de ceux qu'elle a formulés pendant plus de trente ans, et dont elle leur demande le redressement. Ces demandes dont l'Angleterre a reconnu plus tard la justice, se bornant à l'octroi de droits aujourd'hui pleinement reconnus et auxquels est attaché le sort du peuple canadien. Il n'est pas un point de son existence sociale qui ne s'y trouve directement où indirectement intéressé.

Quelque fût la justice de ces demandes, elles ne furent pourtant pas accueillies favorablement en Angleterre, et le ministre des colonies en parla avec défaveur, on pourrait dire avec mépris. "Il est bien vrai, disait-il, que, sur 204 fonctionnaires, 47 seulement sont Canadiens-Français, mais cet état de choses est juste si l'on considère que bientôt les deux Canadas seront réunis et qu'alors la majorité de la population sera anglaise."

Ce à quoi O'Connell indigné répondit : "Si c'est ainsi que vous entendez la justice, (*If this is what you mean by justice*) le Canada n'aura bientôt plus rien à envier à l'Irlande. L'aveu même de l'honorable ministre des colonies est une preuve des abus commis par ceux qui gouvernent le Canada, puisque sur une population composée de plus des trois quarts de Canadiens-Français, on ne leur accorde pas un quart des charges publiques. La composition du conseil législatif est aussi vicieuse, puisque parmi ses membres les uns sont ou

ministres, juges ou fonctionnaires publics, ce qui donne un double avantage au gouvernement.''

J'ai dit que les 92 résolutions étaient aussi une plainte. C'est dans le sens que l'a compris le libérateur de l'Irlande, et non dans le sens de supplication qu'il faut entendre le mot. Les descendants de St-Louis, d'une race qui a passé par trois générations de croisés, qui était à Soissons, à Roncevaux, à Bouvines et à Ivry, qui, comme le Prométhée de la fable a ravi à l'Europe le feu de sa civilisation,—je dirais du christianisme si le rapprochement ne me paraissait profane—pour en allumer le flambeau en Amérique, qui a découvert les grands fleuves du Nouveau Monde, en a peuplé les déserts, défriché les forêts, planté la croix sur ses hautes montagnes, et attaché son nom à toutes les grandes œuvres et à tous les endroits fameux, les descendants de cette race héroïque ne supplient pas. Comme César qui couvre son visage de sa toge et tombe percé de coups sur le parquet du Capitole, quand il lui faut mourir, c'est en voilant sa tête dans sa robe de missionnaire ou dans son linceuil de martyr que ce peuple meurt.

Les 92 résolutions furent le dernier chant de ce poëme héroïque qui s'appelle l'histoire de la chambre d'assemblée du Bas-Canada, mais ce ne fut pas le chant du cygne. Le cygne, oiseau plaintif, pleure, chante et meurt. L'aigle, oiseau puissant et fort, menacé par les embûches de la plaine, s'enfuit vers les montagnes. Déployant ses ailes aux longues envergures, il s'élance dans l'espace et bondit vers le soleil dont les rayons brûlants n'éblouissent pas ses regards ; pour lui, le soleil, c'est la liberté !

Le lion pris dans les filets tendus par les mains artificieuses des chasseurs ne s'abaissent pas non plus à de lâches supplications. Mais, secouant sa crinière farouche et agitant son pelage fauve, il pousse de longs rugissements, et, concentrant

toute sa puissance dans un effort suprême, il s'élance libre dans la forêt. A la liberté de l'aigle et du lion je veux comparer la liberté constitutionnelle que les 92 résolutions nous ont conquises, et à l'oiseau de Jupiter et au roi de la forêt, le conquérant de cette liberté et l'initiateur de ce manifeste, le bouillant tribun qui a longtemps présidé l'assemblée dont les voutes ont si souvent retenti des accents de sa mâle éloquence.

Lors de la prorogation de cette mémorable session de 1834, en entendant le discours insultant de l'altier proconsul, comme le dernier des Gracques, le tribun ne lança pas vers le ciel, en signe d'imprécations contre les patriciens une poignée de la poudre enflammée du forum, mais il secoua sur le parquet la poussière de ses pieds, et se drapant fièrement dans sa toge, il sortit de ces lieux souillés par tant d'injustices. Le peuple canadien en sortit avec lui.

Les 92 résolutions furent le testament politique des hommes de 1791 et de 1813 en faveur des générations futures.

La situation du conseil exécutif et de l'assemblée était devenue tellement tendue et l'on en était venu de part et d'autres à de telles extrémités, qu'il était évident que la crise allait se précipiter et qu'il fallait que la constitution fût modifiée ou qu'elle fût brisée. La chambre d'assemblée se voyant près de sa fin, quelque fût le dénouement, crut devoir consigner dans un acte solennel auquel elle donna la forme de résolutions parlementaires, un état des questions constitutionnelles pour lesquelles elle avait combattu, des abus qu'elle avait blâmés et des réformes qu'elle avait demandées, pendant une lutte de quarante ans soutenue contre le conseil législatif et le gouvernement.

Ce fut un manifeste signalant les principes constitutionnels qu'elle avait défendus, le redressement des griefs qu'elle avait demandés et l'accomplissement des réformes qu'elle jugeait

utiles à sa prospérité et à son gouvernement. Ce fut la charte de ses franchises constitutionnelles et de son émancipation politique.

C'était quatre années seulement avant la suspension de la constitution, à une époque où les dissolutions fréquentes et continuellement répétées du parlement en rendait l'autorité illusoire et en paralysait l'action et où il était facile d'en prévoir la fin prochaine, l'expression de ses dernières volontés adressées au peuple de la province, auquel elle représentait leur accomplissement comme essentielle au maintien de ses institutions et de ses droits politiques et sociaux, de sa langue et de ses lois et comme indispensable à la conservation de la nationalité. Encore une fois le manifeste était le testament politique de la Chambre d'Assemblée.

L'exécution de ce testament incombait sans doute à la nation, mais elle n'était représentée par aucun corps public, et sans semblable représentation, un peuple ne peut être considéré qu'individuellement et il est incapable de tout acte politique. Dans l'intervalle la société St-Jean-Baptiste de Montréal fut fondée et ce fut elle qui devint l'exécutrice testamentaire de l'assemblée. Ce fut une puissance morale substituée à la puissance politique qui la remplaça pendant l'interrègne parlementaire de 1834 à 1840, et qui a marché de pair avec elle depuis l'acte d'Union de 1840.

On ne connaît que peu de chose de la fondation de la St-Jean-Baptiste dont l'origine modeste semble peu en rapport avec une si haute mission. Les plus grandes entreprises ont souvent le plus petit commencement, et l'on connaît à peine la source des grands fleuves, dont le cours est majestueux et calme. Les petites rivières au contraire roulent leurs eaux avec fracas et l'on connait l'endroit précis de leur naissance.

La St-Jean-Baptiste fondée à Montréal le 24 Juin 1834 se répandit rapidement dans le pays. On la voit établie en

1837 dans plusieurs endroits ; Québec, où le Docteur Bardy, de noble mémoire, en fut le véritable fondateur ; St-Denis, St-Ours et St-Jacques de l'Achigan, St-Athanase, St-Eustache et St-Charles sont de ce nombre. Suspendue en 1837, elle fut rétablie à Québec en 1842 et à Montréal en 1843.

Ludger Duvernay était un homme de fortes convictions et un grand patriote. Il est peu de Canadiens dont le souvenir soit resté aussi profondément gravé au cœur de la nation et le nom aussi populaire dans le pays.

Parler de Duvernay c'est parler de notre fête nationale et la feuille d'érable semble être son emblême aussi bien que celui de l'association. L'association St-Jean-Baptiste fut créée originairement comme une association politique. Les discours prononcés au banquet de sa fondation et dans les banquets subséquents, tant à Montréal qu'ailleurs, témoignent suffisamment de cette destination. Je tiens le fait d'ailleurs de Duvernay lui-même, qui s'était pour ainsi dire identifié avec elle : il en parlait avec une grande complaisance et même avec le degré d'enthousiasme que les efforts constants qu'il faisait pour cacher, sous un dehors calme, une nature bouillante et passionnée, lui permettaient de manifester librement.

Il m'a beaucoup et souvent parlé de la St-Jean-Baptiste et des projets ambitieux qu'il faisait pour son agrandissement. C'est de lui que je tiens l'idée de faire une société générale de toutes les sociétés particulières établies en Amérique sans briser leur autonomie et nuire à leur existence particulière, et je suis heureux de lui en attribuer ici la paternité. De son temps, où l'émigration aux Etats-Unis ne faisait que commencer, il n'y avait pas de sociétés nationales établies en dehors de la province où se bornait son ambition. " Avec un levier semblable je soulèverais le pays," m'a-t-il souvent dit.

Il est mort sans avoir pu réaliser son idée, et son énergie s'est concentrée sur la société de Montréal. Emporté jeune, la publication de son journal a absorbé son existence.

Je lui ai souvent entendu dire comment en fondant la St-Jean-Baptiste il avait entendu en faire l'instrument de la propagation des 92 résolutions auxquelles il donnait son plein concours, et l'écho de la chambre d'assemblée. Il n'y eut jamais de désaccord entre les Canadiens sur le mérite même de ce fameux manifeste ; les principes politiques qu'elles expriment, les griefs qu'elles dénoncent et les réformes qu'elles réclament n'avaient rien de nouveau, elles avaient toujours fait la base du programme du parti libéral de l'assemblée. Le motif pour lequel quelques députés comme M. Nelson, M. Quesnel et une fraction de l'assemblée s'étaient séparés de M. Papineau, s'attaquait plutôt à la forme, à la convenance et à l'opportunité du document qu'au document lui-même, et leur valeur a moins été d'avoir énoncé des principes qui étaient déjà connus et pour lesquels la chambre avait longtemps combattu que de les avoir réduits en un corps de doctrine constitutionnelle, d'en avoir fait un credo politique. Ce credo fut celui des fondateurs de la St-Jean-Baptiste, qui se mêlèrent à l'agitation qui fut faite pour en faire triompher les principes, et dont un grand nombre, Duvernay en tête, souffrirent l'emprisonnement pour y avoir pris part. Ce ne fut pas la première fois que ce grand patriote souffrit pour ses croyances, il avait été emprisonné en 1832. C'était un homme sans compromis et sans peur. J'ajoute qu'il était sans reproche, et eût-on pu lui en adresser quelques uns, que l'association qu'il a fondée, et qui, dans les démonstrations de cette fête, a tant fait pour sa glorification, lui en accorderait volontiers une suprême absolution.

L'association St-Jean-Baptiste n'était cependant pas isolée dans sa défense et dans son panégyrique des 92 résolutions. Le peuple canadien était tout entier avec elle, et depuis leur promulgation jusqu'à la suspension de la constitution, elles furent le thème des débats politiques, et servit aux orateurs de points de ralliement.

Ces 92 résolutions que l'on a souvent représentées sous un faux jour, et dont on a même fait un sujet d'épouvante, qu'étaient-elles et quelles réformes demandaient-elles? Exactement les réformes que l'Angleterre nous a accordées depuis, et dont le pays est aujourd'hui et depuis longtemps en pleine possession.

Elles demandaient : 1° La conservation de la religion des Canadiens, l'usage de leur langue et de leurs lois.

2° Le gouvernement responsable.

3° L'élection du conseil législatif par le peuple.

4° La disposition des deniers publics par la chambre populaire, et l'attribution au même corps de la législation financière et de l'établissement de l'impôt.

5° L'indépendance des juges, et leur inamovibilité, excepté par mauvaise conduite et sur adresse du parlement.

6° Leur exclusion de la représentation et de la politique.

7° La prohibition de donner au gouvernement des avis extra-judiciaires et des fonctionnaires publics.

8° La répartition égale du patronage entre les deux races.

9° La défense de cumuler des fonctions publiques.

10° La conservation des biens ecclésiastiques et l'affectation des biens des jésuites aux fins de l'éducation.

11° La législation scolaire et le pouvoir de construire des maisons d'éducation.

12° Le pouvoir de législation du parlement sur la tenure de toutes les terres, celles tenues en franc et commun soccage, sociale comme les autres.

13° L'abrogation du bill des tenures passé par l'Angleterre et qui tendait à accorder aux Seigneurs la propriété incommutable de leurs seigneuries et la dispense de leur obligation de les concéder à leurs censitaires. En d'autres mots la reconnaissance du pouvoir de l'assemblée sur la propriété.

Est-il nécessaire de dire que toutes ces réformes nous ont

été accordées depuis et que nous en sommes aujourd'hui en possession. Ce qui montre que dans la grande lutte dont nous venons de parcourir les diverses phases, la Chambre d'Assemblée avait raison.

En somme quel a été le résultat de ces réformes? La conservation de notre nationalité et la reconnaissance de notre égalité sociale, politique et religieuse vis-à-vis de nos compatriotes des autres origines. Ce résultat a été le fruit des luttes de nos pères et en particulier de la Chambre d'Assemblée.

Comment s'est opéré ce résultat merveilleux, au moyen de l'acte d'Union de 1841, qui en conformité du Rapport de Lord Durham fait pour nous noyer nous a sauvés, c'est ce qui me reste à vous dire.

J'éprouve pourtant le besoin ici de disculper le récit que je viens de vous faire des époques irritantes de notre histoire, marquées par l'antagonisme des races et les jalousies des nationalités, de toute intention de réveiller des haines oubliées, de raviver des ressentiments appaisés ou de ranimer le feu des cendres assoupies. Loin de moi un dessein semblable et toute pensée qui n'a point pour modèle l'honneur de notre race, la glorification de notre fête, et l'accomplissement des devoirs que m'impose ma charge de président!

En faisant le panégyrique de la St-Jean-Baptiste, il m'a bien fallu revenir à notre histoire et pouvais-je la défigurer ou en supprimer les pages les plus glorieuses? Est-ce notre faute si ces pages ont été entachées du récit des persécutions qu'a subies notre race et des dangers qu'ont courus notre nationalité, notre langue et nos lois, mots usés peut-être, mais qui sont le fond de notre civilisation, civilisation à part et peut-être unique au monde. En vous racontant les dangers de cette civilisation, toute de foi religieuse et de traditions catholiques, je vous ai fait voir la protection mystérieuse dont Dieu l'a entourée et l'héroïsme de nos pères qui l'ont défendue.

N'eût-ce pas été défigurer notre histoire que de ne pas en révéler ces sublimes caractères !

Mon cœur éprouvait un autre besoin, un devoir plus saint encore s'imposait à ma mission. Longtemps une énorme injustice a pesé sur nos compatriotes, et on a cherché à attacher un stigmate à leur front. En faisant rejaillir sur eux le blâme des événements à jamais regrettables qui ont ensanglanté la fin de cette époque, on a impugné leur allégéance envers leur souveraine ; on les a accusés de trahison. Une longue fidélité et le sang versé sur trois champs de bataille repoussaient éloquemment cette accusation. Mais, si aux faits il fallait ajouter les paroles, si au mot qui les condamne il fallait ajouter celui qui les réhabilite, à côté du mot *insurrection* j'écrirais le mot *provocation*.

Cependant oublions le passé et jetons un voile sur les événements qui vont suivre.

Nous voici parvenus à la fin de l'époque de 1837, celle que nous avons appelée l'époque de la lutte. Nous en étions sortis vaincus, brisés, et suivant les apparences, nous ne devions pas nous relever de notre défaite. La suspension de la Constitution et la création du conseil spécial, en nous enlevant le régime parlementaire devaient nous remettre sous le contrôle d'un gouvernement absolu comme l'était le conseil nommé sous l'empire de la proclamation de 1783 et aboli par l'acte de Québec. Nous avions retourné de soixante-quinze ans en arrière. Ce fut sous ces circonstances que Lord Durham recommanda l'absorption de la race française par l'union de 1841, système si longtemps rêvé par les Anglais, mais qui leur avait été jusque-là refusé.

Si sous cette union la lutte eût continué d'être une guerre de nationalité, nous étions infailliblement perdus, car, vis-à-vis la race anglaise des deux provinces, nous étions en minorité. L'espoir des unionistes était que les Hauts-Canadiens

s'uniraient comme un seul homme aux Anglais du Bas et ostraciseraient bientôt la race française.

Mais il n'en fut pas ainsi. Les Hauts-Canadiens étaient divisés en deux camps : les réformistes et les tories ; les premiers s'unirent à la majorité du Bas-Canada, et les deux partis obtinrent et gardèrent le pouvoir jusqu'à la coalition de 1854, époque où la majorité du Bas-Canada étant assez forte pour couvrir la minorité du Haut, conduisit le gouvernement jusqu'à la Confédération. C'est ainsi que par un dénouement qui, quelques années auparavant seulement, avait paru impossible, les Canadiens prirent le pouvoir en 1842 et à un court intervalle près, le gardèrent pendant tout le temps de l'Union et que les Anglais du Bas-Canada, cessant de former un parti distinct, restèrent quand ils ne voulurent pas se rallier aux Canadiens dans une grande minorité insignifiante.

Les rôles avaient changé et c'était maintenant les derniers qui commandaient.

Comment en si peu de temps s'était opéré ce qu'on pouvait presque appeler ce prodige. C'est ce qu'un seul mot explique : le gouvernement responsable !

Comment, les auteurs de l'acte d'Union de 1841 dont l'objet était de soumettre la race française aux autres et de l'anglifier, n'ont-ils pas prévu le résultat et ne l'ont-ils pas évité ?

C'est parce que l'hostilité que l'on a prêtée à la mère-patrie à l'égard de la race française du Canada n'a jamais existé, du moins au degré que l'on suppose. Le peuple anglais est assez libre pour ne pas redouter la liberté relative de ses colonies et son gouvernement anglais n'a jamais voulu commander à des esclaves. Qui dit peuple anglais et toute population qui lui touche dit aujourd'hui : indépendance et liberté constitutionnelle.

Il s'était d'ailleurs opéré depuis l'indépendance des Etats-Unis de grandes modifications dans la politique coloniale. Les dissensions causées dans quelques colonies et en particulier dans la nôtre, par le régime absolu, ou parlementaire irresponsable, avaient convaincu les hommes d'Etat des dangers d'en continuer plus longtemps l'exercice. C'eut été surtout manquer à ses hautes notions politiques et à la justice due à une colonie habitée en partie par une race, qui dans le danger lui avait été fidèle, et qui, attaquée d'un côté par les sommités d'un parti, était défendue par les orateurs distingués de l'autre. Partout et surtout en Angleterre, le malheur et la justice trouvent des défenseurs. Puis-je en terminant ne pas rendre justice à ce noble pays !

DISCOURS DE M. PASCAL POIRIER.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je regrette, et pour vous et pour moi-même, que l'hon. M. Landry ne puisse pas, étant, ainsi que M. le Président vient de nous le dire, indisposé, prendre part à cette séance du Congrès et vous parler des Acadiens, dont il est le chef politique reconnu. Je le regrette pour vous, que cette indisposition prive d'entendre un des meilleurs orateurs, non seulement de l'Acadie, mais même du Canada ; et pour moi que cela charge d'un fardeau trop pesant pour mes épaules. Néanmoins l'accueil sympathique que vous venez de me faire m'encourage, et je ne veux pas, quoiqu'il puisse arriver, qu'une crainte trop exagérée me ferme la bouche en cette circonstance et m'empêche de parler de mes compatriotes à leurs amis, à leurs frères du Canada et des Etats-Unis.

Permettez-moi d'abord de vous remercier, au nom de toute l'Acadie, de l'invitation gracieuse que vous nous ave

faite de prendre part, comme étant des vôtres, au cinquantenaire de votre belle fête nationale et de nous y avoir réservé une place aussi honorable.

Afin d'attirer tous les membres, même les plus éloignés, même les plus oubliés, de la grande famille française en Amérique, vous entourez votre fête des dehors les plus éclatants, d'une pompe telle qu'il ne s'en est peut-être jamais vue sur ce continent. Soyez-en félicités. La Grèce d'autrefois, petit peuple dont la nationalité comme la nôtre était menacée d'absorption par ses puissants voisins, sortait toujours plus forte, sortait invincible de ses jeux olympiques et de son conseil des Amphictyons, parce quelle en sortait plus unie. A l'instar de ce glorieux peuple nous nous séparerons, au sortir de ces fêtes magnifiques, de ce grand conseil de toute la nationalité, plus maîtres du présent, plus confiants dans l'avenir, plus forts enfin, parce que nous aurons compté nos forces ; parce que nous nous serons pressé la main dans une étreinte d'amitié franche ; parce que nous aurons parcouru ensemble le livre où sont écrits les actes de nos pères et que nous y aurons trouvé, parmi des pages glorieuses, des pages de deuil et de sang, mais pas une tache ; parce que nous aurons respiré ensemble une atmosphère imprégnée, si je puis parler ainsi, de l'amour du même pays et de la même religion divine ; parce que, en un mot, nous serons plus frères. Et comme la vie d'une nation, aussi bien que celle d'un individu, est un combat perpétuel, nous aurons fait, ce qu'il est toujours sage de faire de temps à autre, une revue, un dénombrement de nos forces.

Dans ce dénombrement universel de notre race, de l'armée française en Amérique, le contingent de l'Acadie est bien modeste. Cependant, messieurs, vous avez fait sagement de nous inviter, d'abord parce que nous sommes des vôtres, et que toute famille qui se divise est menacée de ruine, et

qu'ensuite, ce que nous vous apportons de force matérielle et de force morale n'est pas à dédaigner.

Numériquement nous sommes 108,958 dans les provinces maritimes, 56,635 au Nouveau Brunswick, 41,219 à la Nouvelle Ecosse et 10,751 à l'Ile du Prince Edouard. C'est peu, comparé au chiffre de la population anglaise ; et cependant, à tout prendre, étant considérée la route de douleur et d'extermination que nous avons eu à parcourir, c'est beaucoup. C'est beaucoup surtout si nous tournons nos regards vers l'avenir. Combien étiez-vous lors de la cession du pays à l'Angleterre, vous que nos maîtres d'aujourd'hui durent négocier avec le roi de France, n'ayant pas pu vous vaincre en la dernière bataille rangée, livrée sous les murs de Québec ! Soixante et dix mille environ. Il y a un siècle et quart de cela, et aujourd'hui vous êtes au delà d'un million dans votre belle province de Québec ; 102,743 dans la province d'Ontario, et vous comptez au sud de la ligne 45 au delà d'un tiers de million de frères......frères qui vous reviendront, espérons-le. Il y a un siècle et quart vous n'étiez qu'une poignée d'hommes, abandonnés de la France qui vous avait vendus, abandonnés par votre armée victorieuse et par ses chefs immortels, je veux parler de Lévis, de Vaudreuil, de Bougainville et de leurs compagnons, désertés par la plupart de vos nobles, de vos négociants ayant acquis de la richesse, de vos hommes de droit et de loi ; assujettis à un régime militaire rigoureux, le régime des nouveaux possesseurs ; épuisés de toutes manières ; ayant dans vos maisons la disette, dans vos villes la banqueroute hideuse, dans vos âmes le désespoir morne et silencieux, ayant tout perdu, en un mot, fors votre religion catholique et votre caractère français, c'est-à-dire, fors l'honneur.

Vous êtes aujourd'hui, après cent vingt cinq ans d'existence passés dans des conditions adverses, vous êtes un peuple dont

la nationalité est assise sur des bases solides, vous êtes redevenus les maîtres dans votre province, et cela en l'emportant sur vos concurrents dans le combat pacifique dont le créateur a donné le signal autrefois par ces mots ; croissez et multipliez ; vous avez un passé admirable, ce qui vous garantit un avenir glorieux, et si vous n'êtes plus la Nouvelle-France, vous êtes mieux que cela, vous êtes la vieille France, c'est-à-dire la France catholique.

Nous sommes de la même famille que vous, messieurs, le même sang coule dans nos veines, la même foi éclaire et échauffe nos âmes, nous avons pour nous appuyer un passé non moins irréprochable que le vôtre et nous sommes 109,000 Acadiens dans les Provinces Maritimes seulement. Si j'ajoutais à ce nombre, les îles de la Madeleine, exclusivement peuplées d'Acadiens ; les côtes du Labrador et celles de la Gaspésie, qui grossissent le chiffre officiel de votre population ; si j'allais trier dans les comtés de Montcalm, de Joliette, de Napierreville, d'Iberville, de St-Jean, à Bécancourt, à St-Grégoire, à Nicolet, dans le district de Trois-Rivières, ici à Montréal même, les Acadiens, débris du grand naufrage de 1755, qui s'y trouvent ; si je réclamais pour nous, comme j'en aurais jusqu'à un certain point le droit, vos Hébert, vos Dugast, vos Thibodeau, vos Bourassa, vos LeBlanc, vos Bourgeois, vos Dupuis, vos Gaudet, vos Belliveau, vos Richard, vos Melançon, vos Cormier, vos Doucet, vos Fontaine, vos Girouard, vos Poirier, notre chiffre grandirait considérablement et notre importance dans la même proportion, car vous avouerez que les noms que je viens de nommer, qui presque tous se réclament directement ou indirectement de l'Acadie, ne sont pas les moins considérables et les moins estimables dans votre province. Combien de personnes n'ai-je pas rencontrées au Canada qui me disaient en apprenant que j'étais un *Cayen* de l'Acadie : " moi aussi

je suis presque des vôtres, ma femme est une descendante d'Acadiens ; mon aïeule maternelle venait de Port-Royal." Et je dois ajouter — avec beaucoup d'orgueil,—qu'aucune de ces personnes-là ne m'a jamais paru avoir honte de son origine, de son lignage Acadien.

Eh bien ! en prenant pour termes de mes calculs la carrière que vous avez parcourue, je puis dire que dans un autre siècle et quart, alors que vous serez 15,000,000 dans la province de Québec, seulement, sans compter les Etats-Unis et l'Ontario, nous compterons pour près de 2,400,000 dans les Provinces Maritimes, soit pour près d'un million de plus qu'il y a aujourd'hui de Canadiens dans les deux Canadas et dans les Etats-Unis. Faisons la part des circonstances, tenons compte des difficultés plus grandes qu'il y a aujourd'hui à coloniser et disons, sans exagération, que dans un siècle et quart vous serez dans le Bas-Canada 10,000,000 de Canadiens et nous un million et demi dans la vieille Acadie.

Les Acadiens sont donc destinés à devenir un élément considérable dans la Confédération Canadienne ; et sans vouloir ajouter foi à ce que certains optimistes, notre excellent ami M. Rameau entre autres, nous prédisent, à savoir que nous arriverons à reprendre, grâce à la fécondité de notre race, la place prépondérante que nous avons perdue dans les Provinces Maritimes, nous pouvons au moins affirmer que nos compatriotes anglais devront à l'avenir compter avec nous. Et qui compte avec nous compte avec vous, messieurs !

Dans ce calcul du mouvement de notre population j'ai laissé de côté les Acadiens, dont j'ai parlé tout à l'heure, qui se sont réfugiés ou fixés parmi vous et que M. L. U. Fontaine, dans son rapport sur les Acadiens de la province de Québec, lu à la Convention de 1874, estime à 100,000. Voilà pour l'effectif.

Examinons maintenant les positions, car il ne faut pas

oublier que c'est une grande revue que nous faisons, quelque chose comme le dénombrement de l'armée de la Grèce devant Troie.

Si vous ouvrez la carte du Nouveau Brunswick, vous verrez une immense zône de territoire s'étendant le long du littoral du Golfe Saint-Laurent, depuis la Baie-des-Chaleurs, sur la frontière du Bas-Canada, jusqu'à la Baie Verte, aux limites de la Nouvelle-Ecosse. Cette portion du pays, deux cent cinquante milles d'étendue, regarde la province de Québec. Eh bien ! M. le président, la plus grande partie de ce littoral appartient aux Acadiens, et le reste leur appartiendra un jour.

Voyez plutôt.

S'échelonnant le long de ces provinces nous trouvons successivement les comtés de Ristigouche, de Gloucester, de Northumberland, de Kent, et de Westmoreland. Sur ces cinq comtés deux, Gloucester et Kent, sont irrévocablement à nous, la population acadienne étant dans le premier—recensement de 1880—de 15,687 sur un total de 21,614 et dans le second de 13,013 sur un total de 22,586. Ristigouche emboîte magnifiquement le pas. Aux dernières élections locales, sur deux députés, il a été élu un Acadien, ou plutôt un Canadien, M. Labillois ; et ce monsieur me disait l'année dernière que dans vingt ans le comté serait à nous, que nous y aurions la majorité des électeurs. Or vous le savez, avec le régime parlementaire que nous avons, la majorité des votants c'est purement et simplement le pouvoir.

Northumberland a une grande majorité anglaise, mais grâce à deux ou trois colonies acadiennes récemment établies par M. l'abbé Richard, et par M. Urbain Johnson, l'honorable M. Mitchell a été tout étonné de trouver, aux dernières élections, qu'il lui fallait compter avec quatre cents nouveaux votants acadiens, compactes et unis. Le travail de la coloni-

sation ne fait que commencer dans ce comté, mais comme vous le voyez, ce commencement prend des proportions satisfaisantes, augure bien pour l'avenir.

Le cinquième comté, celui de Westmoreland, dans lequel se trouvent le collége de Memramcook, et la paroisse de Shédiac dont j'ai l'honneur d'être l'un des représentants auprès de vous, le comté de Westmoreland a élu depuis trente-cinq ans, sans interruption sauf une fois, pendant la tourmente du notoire bill des écoles, un Acadien sur quatre députés qu'il envoie à Fredericton.

Ce comté qui renferme 11,798 Acadiens est le plus populeux du Nouveau-Brunswick. Si justice lui est faite, aux prochaines élections, ou, au moins, au prochain recensement, il sera divisé en deux, ou bien il aura une double représentation. Dans l'un et l'autre cas, les Acadiens seront en moyen d'envoyer un des leurs à Ottawa. Ainsi, messsieurs, dans un nombre d'années relativement rapproché, le Canada français s'étendra, sans solution de continuité depuis Ottawa jusqu'à la Baie-Verte, soit une distance de 1,000 milles.

Dans les onze autres comtés du Nouveau-Brunswick, nous n'avons pas de prétentions, sauf à Victoria où nous sommes à peu près chez nous, étant 11,798 sur une population de 15,586. Aussi y exerçons-nous notre droit de maître en élisant pour les Communes, à part un député acadien pour le local, le sympathique ami de notre race, l'honorable M. Costigan. Monsieur Costigan, quoique chef, *representative man*, de l'élément irlandais dans le ministère, est un Canadien, ai-je entendu dire mille fois à Ottawa — Eh bien ! je dirais qu'il est encore plus Acadien que Canadien si cela ne revenait absolument au même. Par conséquent Victoria envoie, depuis de longues années, un député français aux Communes.

La situation n'est pas aussi avantageuse à la Nouvelle-Ecosse, nos forces étant plus éparpillées, plus disséminées.

Il n'y a que Richmond, au Cap-Breton, où nous ayons à peu près la majorité, 7,348 Acadiens sur une population de 15,121. Cependant nous sommes un nombre suffisant pour nous faire respecter, en attendant mieux encore, dans les comtés d'Antigoniche, où nous comptons 2,882 des nôtres dans le comté d'Inverness où nous comptons pour 3,630, et surtout dans Yarmouth où nous sommes 7,491 sur 21,284 et dans Digby où nous sommes 7,889 sur 19,881.

Il n'y a aucun comté sur l'Ile du Prince Edouard où nous ayons une majorité des nôtres. Toutefois le comté de Prince élisait pour les Communes, en 1874, l'honorable M. Stanislas Poirier, lequel avait été, pendant de longues années, représentant à la chambre locale, où il avait été, quoique Acadien, nommé Orateur. Le même comté envoie encore actuellement à Charlottetown, un autre député acadien, l'hon. M. J. O. Arseneau, qui est ministre dans le présent cabinet. Sur une population de 34,347 on y compte 7,229 Acadiens.

Nous figurons donc pour quelque chose dans notre province, messieurs, et comme nous formons une seule et même phalange catholique et française avec vous, nous sommes fiers de songer que nous grossissons un peu vos rangs, que nous vous aidons à remplir vos cadres. De votre côté, l'influence, le prestige, la force dont vous disposez ici, nous est, par réflection, d'un grand secours, de même que la gloire, la puissance de notre vieille et bien aimée mère-patrie, la France, rejaillit sur nous et fait qu'on compte plus avec nous, qu'on nous respecte davantage.

Nous avons vu l'effectif et les positions : faisons maintenant la revue des armes de combat, puis, pour terminer, nous examinerons quelles sont les dispositions morales des soldats et des officiers.

Nous existons encore ! Ce qui veut dire que rien d'humain —ou d'inhumain—n'empêchera désormais que nous ne vivions

jusqu'au bout de notre vie nationale. L'arme de notre salut, celle qui nous a sauvés par le passé et qui sera notre sauvegarde pour l'avenir, c'est notre caractère français, nos traditions acadiennes et notre religion, toutes choses que nous conservons comme étant ce que nous avons de plus précieux ici-bas. C'est à l'efficacité de ces armes que nous devons d'avoir mille fois repoussé la mort nationale qui nous envahissait sous toutes les formes, écrasement, dispersion, assujettissement, pauvreté, mépris, misère et dénûment inouis. Cela a été pour nous la parole disant aux sœurs de Lazare : Votre frère n'est qu'endormi ; et à celui-ci : Lève-toi du tombeau ! Longtemps on nous a crus morts, attendu que nous ne donnions plus signe de vie ; mais nous aussi nous n'étions qu'endormis ; nous aussi nous avions un ami qui veillait sur notre sommeil d'agonie, ou de trépas, si vous le préférez ; et voici que nous nous levons, encore affaiblis et tout couverts de la poussière du tombeau, mais vivants, cependant, et d'autant plus déterminés à vivre que nous avons vu la mort de plus près, et témoignant en même temps aux nations de la vitalité de la race française et de cette vérité : c'est qu'un peuple qui s'appuie sur Dieu ne meurt pas.

Ce retour à la vie ne date que de vingt ans, la fondatio du collége de Memramcook par l'un des vôtres, lequel es aussi devenu le premier d'entre les nôtres, le révérend Pèr Lefebvre.

Nous n'étions rien alors civilement ni politiquemen n'occupant aucunes positions officielles même des plus hum bles, n'ayant, sauf une ou deux exceptions, aucun prêtre d notre race, pas un seul avocat, pas un médecin, pas d'instit teurs compétents ni d'institutrices, pas de commerçants d'industriels, et n'ambitionnant rien de ces choses là, par que nous ne songions pas que rien de cela eût été fait po nous. Satisfaits qu'on nous laissât vivre sans nous enlever

peu que nous possédions, nous ne demandions qu'à être ignorés, et qu'on nous laissât cueillir en paix les moissons que le bon Dieu nous donnait comme à nos voisins, et jouir de la lumière de son soleil qu'il ne nous refusait pas.

Aujourd'hui nous ne sommes certes pas au bout de la carrière, mais quelle distance nous avons franchie ! Nous avons des avocats et des médecins ; un nombre assez considérable de prêtres et de religieux ; des instituteurs et des institutrices, avec un département français à l'école normale ; chaque centre acadien a ses marchands acadiens ; nos cultivateurs commencent à travailler leurs terres avec plus d'intelligence, ayant plus de lumières ; nous avons quelques fonctionnaires publics à Ottawa et au pays ; nous avons un conseiller, l'honorable M. A. D. Richard, à la chambre haute du Nouveau-Brunswick et un autre, l'honorable monsieur Boudreau, vient de mourir à la Nouvelle-Ecosse ; nous avons un ministre dans le cabinet de Charlottetown, l'honorable M. Jos. O. Arsenault, et un autre, l'honorable M. Leblanc, à Halifax ; et nous avons à Ottawa un représentant qui, quoique français, et chef politique de sa nationalité, est reconnu par les Anglais eux-mêmes pour l'un des premiers *leaders* du Nouveau-Brunswick, j'ai nommé l'honorable Pierre A. Landry.

Pour vous donner une meilleure idée du progrès universel que nous avons fait dans très peu d'années, il me suffira de vous dire qu'à la chute du gouvernement King-Fraser en 1878 et à la formation du cabinet Fraser-Landry, tout le monde disait, même des Acadiens, qu'un gouvernement à Frédéricton n'était pas viable avec un Acadien au conseil. Nous sortions alors de la tourmente du bill des écoles. Cependant, M. Landry est entré comme commissaire des travaux publics, c'est-à-dire avec le portefeuille donnant le plus de patronage, puis il a été nommé secrétaire provincial, ce

qui comprend l'administration des finances et est considéré le portefeuille le plus important ; et, à sa sortie du cabinet pour venir à Ottawa, on disait partout dans les cercles politiques qu'un ministère n'était pas viable sans un Acadien dedans. Ce renversement radical, dû en grande partie aux talents et à l'honorabilité de M. Landry, mais qui fait honneur aux Anglais de ma province, s'est opéré dans l'espace de cinq ans !

Je vais ici commettre une indiscrétion. Comme je n'ai pas de donnée absolument officielle, tout en étant bien certain du fait, je puis sans trop d'indiscrétion être indiscret. Si par hasard j'avançais quelque chose qui ne fût pas absolument vrai, les intéressés, et ils ne sont pas loin d'ici, je crois pourront me reprendre. Voici : c'est que lorsque l'honorable M. Fraser, aujourd'hui juge de la cour supérieure, s'est retiré du ministère, la place de premier ministre a été offerte à M. Landry.

Il a refusé, ne croyant pas sa province mûre pour *subir* un premier ministre français. Si je l'osais, pour la première fois, je lui dirais ici qu'il a eu tort ; parce que messieurs les Anglais sont avant tout des gens pratiques, et que, s'ils l'ont désigné, c'est qu'ils le reconnaissent comme le premier de leurs hommes politiques à Fredericton, *their very best man.*

Ces progrès que nous réalisons d'une manière remarquable, cette influence que nous commençons à acquérir, cette déférence que l'on croit maintenant pouvoir nous accorder sans trop déroger, tout cela se fait sentir non-seulement dans nos provinces d'en-bas, même ici au cœur du Canada. Une preuve bien frappante que nous faisons du chemin, c'est qu'à votre grande célébration de 1874 il y eut ici, comme hier au soir, un banquet somptueux où toutes les gloires nationales, où toutes les personnes revêtues d'une autorité respectée, où toutes les nationalités amies, eurent leur toast, furent accla-

mées avec enthousiasme. Le tour des Acadiens, dûment représentés à la fête, arriva ; mais nous étions inscrits, nous vos frères aînés—ou pour le moins contemporains sur ce continent, sous le titre de : *Nationalités étrangères !* Toutes les nationalités étrangères eurent leur toast à la fin du banquet, les Anglais d'abord, puis les Irlandais, puis les Ecossais, puis les Métis du Manitoba. Les Acadiens vinrent les derniers !

Je ne rappelle pas cela pour en faire un reproche à qui que ce soit, mais pour constater un fait. La chose, au reste, avait été faite sans mauvaise intention, sans l'idée de blesser au cœur ni d'humilier personne, mais tout naturellement : les Acadiens étaient encore à cette date si complètement effacés ! Hier au soir—sans que les organisateurs du banquet connussent probablement le fait que je viens de rapporter—les Acadiens occupaient la place qui leur revient, ils venaient immédiatement après nos frères des Etats-Unis et de l'Ontario, et ne portaient plus l'étiquette d'étrangers. N'avais-je pas raison de dire que nous faisons du chemin, même ici au centre du Canada ?

J'ai parlé tout à l'heure du collége de Memramcook et de son illustre fondateur et supérieur actuel, le Révérend Père Lefebvre. Nous avions jusqu'à il y a deux ans, un autre collége également florissant, qui fonctionnait depuis sept à huit ans, formant des chrétiens éclairés et des patriotes ardents, un collége acadien, en un mot, trop acadien, trop français, hélas ! pour sa vitalité—le collége de Saint-Louis. M. l'abbé Richard, un des nôtres et peut-être le plus méritant des nôtres, en était le fondateur et le supérieur. Ce collége fut fermé, il y a deux ans, dans des conditions trop pénibles et pour des motifs trop regrettables pour que je vous en fasse part, mesdames et messieurs.

L'avenir est à Dieu et à ceux qui persévèrent avec foi et humilité : inclinons-nous et espérons.

Nous avons aussi un grand nombre de couvents fondés et dirigés par les excellentes sœurs de la Congrégation, rue l'île Saint-Jean, à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, ainsi que quelques autres couvents appartenant aux congrégations du Sacré-Cœur et des Sœurs de Charité.

Puis nous avons des écoles laïques françaises au Nouveau-Brunswick dans presque toutes les paroisses acadiennes, avec un inspecteur français, M. Valentin Landry. Les écoles fonctionnent bien ; et le bill des écoles dont il a été tant question, a été finalement tourné à l'avantage des Acadiens, depuis qu'il a été rendu acceptable par le gouvernement local, c'est-à-dire depuis que NN. SS. les évêques l'ont accepté. Ainsi la jeunesse acadienne du Nouveau-Brunswick a à peu près ce qu'il lui faut pour s'instruire dans sa langue maternelle et pour s'éclairer des lumières de la foi. La génération qui vient, si elle n'est pas plus française que celle qui s'en va, sera plus instruite, et possèdera par là même des armes plus efficaces pour combattre le combat national, maintenir les positions acquises et agrandir la sphère de son action.

Malheureusement les Acadiens de l'Ile du Prince Edouard et surtout ceux de la Nouvelle-Ecosse sont moins favorisés sous le rapport de l'instruction française. Ils manquent, pour la plupart, d'instituteurs et d'institutrices de leur langue, et les lois locales gênent, entravent considérablement leur action. Les difficultés de ce côté sont graves et considérables ; il faudra sans doute de rudes combats et de longues années pour les surmonter. Mais nous ne désespérons pas, avec beaucoup de patience et d'énergie, de réussir finalement, et il faut, sous peine de mort nationale, que nous réussissions ; car notre arme de salut, le signe tout puissant par lequel nous avons vaincu, c'est la Religion ; et le jour où nous aurons perdu—ce dont Dieu nous préserve—notre parler français et

nos traditions acadiennes, notre foi sera en grand danger de périr. *

DISCOURS DE M. L'ABBÉ BOUER.

Messieurs,

Permettez-moi, en montant dans cette tribune, de vous faire part de l'émotion qui remplit mon cœur, et des divers sentiments qui l'agitent en ce moment. Sentiment de joie et de reconnaissance pour le grand honneur qui m'échеoit aujourd'hui de porter la parole devant une assemblée où se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne répandue sur le continent américain ; mais surtout sentiment de crainte et d'appréhension de n'être pas à la hauteur de la cause que j'ai mission de défendre devant vous. Vous vous êtes donné rendez-vous ici, messieurs, pour raviver au cœur de vos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence, et leur offrir la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Vous avez réunis ici, les hommes les mieux renseignés et les plus compétents, pour traiter ces graves intérêts ; pour connaître les dangers auxquels les Canadiens, comme peuple, sont le plus exposés, et discuter les moyens les plus propres pour les en éloigner; pour sonder d'une main prudente les plaies qui menacent le plus votre existence nationale, et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

A peine arrivé, depuis deux ans, sur cette belle terre du

* Le temps fixé pour la séance consacrée aux Canadiens des Etats-Unis et aux Acadiens ayant expiré, l'orateur ne crut pas devoir, quoique sollicité de continuer, terminer le discours dont il avait tracé le cadre. Il lui restait pour compléter sa revue à développer la quatrième considératiom de la disposition des esprits en Acadie en ce qui regarde la province de Québec.

Canada, devenue ma patrie, et que, depuis de longues années, j'ai appris à aimer et à estimer ; peu au courant de ses luttes de ses gloires, de ses aspirations ; quittant, après un séjour de vingt ans, la colonie algérienne où le prêtre, condamné à un ministère stérile et obscur, a peu l'occasion et l'usage de la parole en public ; en cette grande solennité nationale, me taire et écouter eût été plus mon rôle, et même mon devoir. En chargeant le prédicateur de la convention nationale, tenue à Windsor, l'année dernière, de l'honorable mission de prendre la parole devant ce noble auditoire, vous avez voulu donner une marque particulière d'affectueuse sympathie aux Canadiens-Français des comtés de Kent et d'Essex : merci pour eux.

En me permettant de prendre la parole au milieu de vous, vous avez voulu honorer, dans un de ses enfants, cette partie de la France, aujourd'hui démembrée, mais toujours si chrétienne et si française, l'Alsace-Lorraine. Vous avez voulu donner un témoignage de filial souvenir à cette ancienne patrie, la France, aujourd'hui si humiliée, mais toujours aimée. Merci, messieurs, pour la France, merci pour l'Alsace-Lorraine. Ces considérations jointes à l'espoir d'une indulgence bienveillante, et le désir d'apporter aussi une pierre à ce bel édifice de la nationalité canadienne, m'ont seules décidé à élever la voix aujourd'hui.

Je serai bref. Je n'essaierai pas de vous redire ce que d'autres bouches plus éloquentes ont si souvent et si admirablement proclamé. Des hommes profondément versés dans la science politique, des avocats dont le patriotisme me rappelle celui de Berryer et d'O'Connell ont revendiqué les droits du peuple canadien. Des écrivains pareils à Balmès et à Ozanam ont redit ses destinées glorieuses. Des poètes dans des vers dignes de Lamartine et de Victor Hugo ont chanté ses luttes, ses gloires, la douceur de ses foyers. Des

savants qui pourraient siéger de pair avec nos premières illustrations scientifiques d'Europe ont vanté la sagesse de ses lois et la beauté de sa langue. D'autres ont salué le réveil de vos industries, ont mesuré l'étendue et la profondeur de vos forêts, loué la richesse et la fécondité de votre sol, et indiqué de nouveaux débouchés à votre commerce de plus en plus prospère. Pour moi, messieurs, absorbé par les multiples occupations d'une paroisse qui s'étend sur une étendue de vingt milles carrés, je n'ai ni les loisirs ni les moyens d'étudier tant et de si belles choses. Je me contenterai donc de vous parler de choses dont je suis le témoin quotidien, et je viens faire un appel pressant à vos cœurs de Canadiens en faveur d'une œuvre qui a reçu la haute approbation et les encouragements de Son Excellence le Délégué Apostolique, de nos SS. les Evêques de la province de Québec et de la plupart de nos ministres, sénateurs et députés de la chambre fédérale, car elle intéresse au plus haut point notre religion et notre nationalité dans la province d'Ontario. La population canadienne-française des comtés de Kent et d'Essex s'élève aujourd'hui à trente mille, c'est-à-dire à la moitié de ce qu'elle était, il y a cent ans, dans la province de Québec. Tout porte à croire qu'elle suivra la même progression ascendante, et que, dans un égal espace de temps, elle s'élèvera à un million. On pourrait fixer, au moins d'une manière approximative, l'époque où les groupes français d'Ottawa continuant de s'étendre, rencontreront ceux de Kent et d'Essex dans leur marche vers l'Ouest. La tenue d'une convention nationale à Windsor, l'année dernière, a été une magnifique démonstration de la vitalité canadienne dans cette partie du Canada, et, pour ainsi dire, une révélation pour celle de Québec qui ignorait l'existence de tant de compatriotes à l'extrémité de l'Ontario. Personne n'ignore que la raison du prodigieux accroissement du peuple canadien à travers

toutes les épreuves au milieu desquelles sa nationalité devait chavirer, se trouve dans sa fidélité à remplir la mission que la Providence lui a confiée.

La mission des races chrétiennes, dit le père Lacordaire, est de répandre la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers Dieu, de leur porter au prix du travail, et, au hasard de la vie, les biens éternels, la foi, la justice, la civilisation. Telle a été la mission du peuple canadien ; il y est resté fidèle ; il y est resté fidèle, et, c'est par cette fidélité qu'il a été jugé digne de Dieu de former un peuple qui, connaissant ses droits, a eu le courage, l'audace et la persévérance nécessaires pour les affermir et les défendre. Et la cause de cette fidelité se trouve dans son inviolable attachement à la religion catholique et à l'usage de la langue française. Qui dit Canadien, dit catholique-français ; et, une triste expérience nous prouve que le Canadien rougissant de sa langue, ne reste pas longtemps sans rougir de sa religion, et, qu'en cessant de parler français, pour l'ordinaire il devient protestant ou infidèle. Il est du devoir de tout Canadien de travailler à conserver ce précieux dépôt de notre foi et de notre langue : car, c'est travailler en même temps au développement de la nationalité canadienne. Le moyen le plus sûr et le plus efficace d'arriver à ce résultat, c'est la fondation d'écoles canadiennes-françaises, et la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes.

C'est pour m'aider à obtenir ce double résultat dans ma paroisse que je viens solliciter votre concours et vous donner quelques explications que votre patriotisme approuvera sans doute.

La paroisse de Paincourt fondée, il y a une vingtaine d'années, par un groupe de Canadiens venus des environs de Québec, Montréal, St-Hyacinthe, se compose aujourd'hui de quatre cents familles. Elle est la seule paroisse exclusivement canadienne-française du comté de Kent, et se trouve englobée

dans une population anglaise protestante qui a la haute main dans la gestion des affaires municipales et des écoles, lesquelles, par conséquent, sont mixtes et neutres, et placées sous la direction d'un inspecteur protestant. L'Eglise condamne ces écoles où les enfants n'apprennent ni leurs prières ni leur catéchisme, et engage vivement les pasteurs et les fidèles à les remplacer par des écoles catholiques. Mais si vos enfants sont exposés à perdre leur foi et leurs mœurs, ils y perdent sûrement leur langue qu'on leur y enseigne d'une manière insuffisante ou point du tout.

Quatre de nos écoles sur six ont dû être confiées à des maîtres anglais, faute d'instituteurs sachant le français. Amener des maîtres français de la province de Québec, est chose peu praticable. A la répugnance qu'éprouve un maître, d'ordinaire père de famille, de s'expatrier en quelque sorte, il voit s'ajouter en arrivant l'ennui de se soumettre à de nouveaux examens, les certificats obtenus dans la province de Québec n'etant pas valables dans la province d'Ontario.

Cette disposition réglementaire est certainement un des moyens les plus efficaces pour arriver à la suppression de la langue française ou du moins pour en arrêter le développement. Jusqu'ici, il nous était resté une seule école, fermée aux protestants, la section étant entièrement catholique. L'inspecteur vient de décider qu'elle a besoin d'être rebâtie cette année-ci ; connaissant et exploitant la gêne de mes paroissiens, il propose une nouvelle circonscription scolaire, par laquelle il nous adjoint un certain nombre de familles protestantes qui aideront à la reconstruction du bâtiment, auront aussi le droit d'y envoyer leurs enfants, de concourir à la nomination des nouveaux maîtres, que, sans aucun doute, et à la première occasion, on s'efforcera de prendre protestants et Anglais.

Comme prêtre et comme Canadien, je ne puis accepter un

tel compromis, ni livrer cette dernière école placée à l'ombre du clocher et du presbytère. La loi nous laisse le droit de nous ériger en écoles séparées : c'est ce moyen que je veux prendre pour mettre fin à une situation si nuisible à l'élément canadien. Mes paroissiens comprennent l'urgence et les avantages d'écoles séparées qui seront placées sous le contrôle d'un inspecteur catholique, confiées à des religieuses canadiennes-françaises qui seules peuvent nous assurer l'enseignement simultané des deux langues. En bons Canadiens désireux de conserver la langue de leurs ancêtres, ils sont disposés, malgré les lourdes charges qui pèsent déjà sur eux, de payer la surtaxe qui nécessitera leur séparation d'avec les protestants. Mais bâtir une nouvelle école, acheter un terrain et bâtir un logement qui devra recevoir les religieuses, est en ce moment au-dessus de leurs forces. Située au milieu des bois et des marais du lac Saint-Clair, la paroisse de Paincourt a eu des commencements bien pénibles, comme son nom l'indique.

Quoique ses habitants ne soient plus exposés à être courts de pain, comme autrefois, ce nom de misère est resté à la place, malgré la demande réitérée de le changer contre celui d'Immaculée-Conception, patronne de l'église paroissiale, mais ce nom choquait trop les oreilles protestantes. Tout en améliorant leurs terres, ils bâtirent un presbytère et une belle église à la place des pauvres baraques qui leur en avaient tenu lieu au commencement. Mais, le jour où le dernier paiement se faisait sur l'église, elle fut brûlée sans qu'il fût possible d'en rien sauver. Rebâtie quelque temps après, et, au moment d'être couverte, il arrive une tempête qui enlève la toiture et les murs à mi-hauteur. C'étaient vraiment jouer de malheur et bien d'autres auraient désespéré à leur place. Mais les bons Canadiens de Paincourt ne furent pas courts de courage, et, à l'admiration du pays, ils rebâtirent une

troisième fois leur église. Bien plus, la partie la plus éloignée demanda et obtint de s'ériger en annexe, et de bâtir pour eux-mêmes une église où, chaque semaine, je viens leur dire la sainte messe. Aujourd'hui, il y a deux églises dans la paroisse de Paincourt, mais aussi une dette de vingt mille piastres, c'est-à-dire, l'avenir engagé pour dix ans. Dans ces conditions, je ne puis demander de nouveaux sacrifices à mes paroissiens ; ils paieront leur dette, mais si, pour ériger nos écoles séparées, je dois attendre que la dette soit payée, nos enfants auront eu le temps d'oublier leur langue, et, un grand nombre, de perdre leur foi. C'est pour prévenir ce malheur que je viens réclamer, auprès de nos frères plus fortunés du Bas-Canada, un secours que leur patriotisme et leur religion ne sauraient refuser à des compatriotes qui méritent cet encouragement.

En leur aidant à ériger leurs écoles séparées, vous leur aiderez à entrer dans cette voie pratique, déjà indiquée l'année dernière à la convention de Windsor par l'honorable M. Caron, ministre de la milice : la formation de mères chrétiennes qui apprendront à leurs enfants à prier en français et leur infuseront avec leur lait l'amour de leur langue et de leur religion ; et pour former ces mères chrétiennes, je continue de citer les paroles de l'honorable ministre, où pourrions-nous trouver de meilleures auxiliaires que nos religieuses canadiennes-françaises qui ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement ?

Le second moyen indispensable et efficace pour arriver au développement de notre nationalité dans l'Ontario, et spécialement dans nos comtés protestants et anglais, est la formation d'un clergé se recrutant dans nos familles canadiennes. Ici, Messieurs, dans cette province si catholique, les vocations à l'état ecclésiastique sont assez nombreuses pour combler au fur et à mesure les vides qui se produisent dans votre clergé.

Nous, nous n'avons pas les mêmes facilités. Nous comptons actuellement dans notre diocèse douze paroisses canadiennes-françaises à la tête desquelles se trouvent des prêtres venus de France et du Bas-Canada : la plupart d'entre eux arrivent à la fin de leur carrière : et on se demande avec anxiété, si on ne sera pas obligé, au fur et à mesure qu'ils disparaîtront, de les remplacer par des prêtres de nationalité étrangère, comme on a déjà dû faire pour certaines paroisses.

Messieurs, quand dans nos églises canadiennes françaises le glas de notre nationalité aura sonné pour ce pays-là. De temps à autre, nous entendons ce lugubre son descendre de quelque clocher canadien : il faut empêcher ce son de se propager : il est grandement temps.

Nous ne pouvons ni ne voulons rien commencer en grand : cela n'est ni dans nos idées ni dans nos moyens : mais voilà ce qui me paraît faisable dans un avenir peu éloigné.

Nos écoles séparées établies, il serait possible et même facile de trouver dans nos bonnes familles canadiennes une douzaine ou une quinzaine de garçons, vieux et intelligents, de douze à quinze ans, offrant quelque espoir de vocation ecclésiastîque.

Ces enfants fréquenteraient le matin, l'école la plus rapprochée de l'église où nos bonnes religieuses leur enseigneront de leur mieux le français ; et l'après-midi, ils viendraient apprendre au presbytère les notions de la langue latine.

Un prêtre assistant que le développement de la place rend indispensable, venant à arriver, la chose deviendra plus aisée. Dans cinq ou six ans, ces enfants seraient assez avancés, pour pouvoir, après deux ou trois ans passés dans un collége de la province de Québec, entrer dans un grand séminaire, ceux qui en auraient la vocation : et ainsi dans une douzaine d'années nous pourrions fournir, chaque année, deux ou trois prêtres à nos paroisses canadiennes-françaises d'Ontario. Et on sait, messieurs, quelle sera l'issue de cet essai ; ne vous

semble-t-il pas qu'il serait louable et meritoire de le tenter, et même ne s'impose-t-il pas dans les conditions présentes. Quelques ressources pécuniaires sont indispensables, mais doit on désespérer de les trouver dans une province qui, dans moins d'un an, a donné vingt mille piastres pour les missions africaines, alors que le quart de cette somme suffirait pour fonder notre œuvre.

Le Bas-Canada sera-t-il moins généreux et moins sympathique pour ses enfants du Haut-Canada que pour les petits nègres de l'Afrique centrale ?

Messieurs, il y a quelques jours, l'église presbytérienne de cette province, réunie en conférence générale, a passé une proposition par laquelle elle considérait cette province, au point de vue protestant, comme pays de mission, et allouait des sommes importantes pour en évangéliser les pauvres catholiques, qui sont en majorité. Messieurs, ne trouvons-nous pas là notre devoir tout tracé, et, ne devrions-nous pas considérer la province d'Ontario où les catholiques sont en minorité, comme pays de mission, et prendre des mesures propres à assurer sinon la conversion des protestants du moins la préservation de nos bons Canadiens. Permettez-moi d'en user avec vous comme un Canadien du bon vieux temps, et de vous parler en toute franchise : ne vous semble-t-il pas qu'il serait temps de sortir du domaine de la théorie et d'èntrer dans celui de la pratique ? " Non verba, sed opera." Assez de discours, de l'action à présent.

La démonstration nationale à laquelle nous venons d'assister est certainement la plus belle qui se soit produite sur le continent américain. Au point de vue matériel, nous voulons en transmettre le souvenir aux générations futures par l'érection d'un monument national, et nous avons raison. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi faire quelque chose au point de vue moral et religieux. Je vous propose donc, Messieurs les

délégués, de prendre sous votre protection spéciale, l'œuvr dont je viens de vous entretenir. Que ce soit là, le premier act de cette confédération dans laquelle vous venez d'unir toute les sociétés St. Jean-Baptiste. La bonne fortune que j'ai eu de prendre la parole dans cette même séance, où vous ave pris une décision qui sera certainement une des plus impor tantes de cette convention, m'inspire une grande confiance et j'ose espérer que vous ne refuserez pas votre appui à un œuvre qui est de la plus haute importance pour notre aveni national dans la province d'Ontario. Le président général d la St. Jean-Baptiste, l'honorable juge Loranger, connaît l pays : il l'a visité l'année dernière, et la bonne impressio qu'il en a rapportée m'est un sûr garant de l'intérêt qu'i nous porte. Placée sous d'aussi heureux auspices, notr œuvre ne pourra manquer de réussir : en lui donnant votr concours, vous aurez bien mérité de Dieu, de votre religion et de votre patrie.

Vous aurez travaillé d'une manière efficace au développe ment de notre nationalité dans la plus belle partie d Canada.

DISCOURS DU DR. GEDEON ARCHAMBAULT, DE WOONSOCKET, R.I

M. le Président,

Messieurs,

Revoir son pays que l'on a quitté depuis quinze ans ; l revoir surtout dans sa vaste et glorieuse métropole ; en c moment où les yeux de deux millions de compatriotes son fixés sur elle, au moment où elle convie à son hospitalité, ses fêtes, toute une race, que les vicissitudes du sort ont p éparpiller sur l'immense continent d'Amérique, mais or laissée fidèle à l'amour de la patrie ; rencontrer à chaque pa des frères qui nous donnent des poignées de main à briser le

os, tant leur cœur entier passe dans cette étreinte ; voir flotter libre dans le vent le drapeau que l'on aime et qui nous protège ; contempler cette superbe procession de milliers et de milliers de patriotes accourus des quatre points cardinaux à l'appel de leur mère, ce déploiement de pompes éblouissantes, cette solennelle et gigantesque affirmation d'une nationalité qui entend se faire de brilliants destins, quel est, messieurs, l'homme que tout cela laisserait indifférent.

L'émigré canadien qui remet le pied sur le sol natal, pendant cette enivrante semaine que nous traversons, ne saurait échapper à la naturelle émotion, au sentiment de joie, qu'éprouve toujours l'absent lorsqu'il revoit son foyer et tout ce qui lui fut cher. Je subis depuis trois jours la loi commune et mon plaisir serait sans mélange, n'était la responsabilité que j'ai acceptée et la promesse que j'accomplis en ce moment. Invité, en effet, à prendre part au congrès national que le bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a eu l'excellente idée de convoquer, je n'oublie pas que je me suis chargé d'un devoir et d'un devoir ardu, en acceptant de porter la parole devant un auditoire aussi distingué et de traiter une question aussi épineuse que celle des meilleurs intérêts de mes compatriotes des Etats-Unis. Mon embarras serait extrême, à moi qui n'ai l'habitude, ni de la parole, ni de l'étude des questions sociales, si je ne savais que vous laissez aux hommes de bonne volonté la plus grande latitude dans l'exposition de leurs vues et si je ne comptais d'une manière absolue sur le pardon que mon inexpérience sollicite de votre bienveillance.

La pensée éminemment chrétienne et patriotique qui a présidé à la convocation de ce congrès, à savoir l'affermissement de la nationalité française sur le sol du Canada par un sage développement de ses intérêts religieux et moraux, nationaux et sociaux, littéraires et artistiques ; cette pensée,

dis-je, embrasse par le fait même le soin des intérêts canadie aux Etats-Unis. Car, à tort ou à raison, on croit généralemen au Canada que les frères émigrés ne sont que prêtés à puissance voisine et doivent revenir un jour fournir le appoint dans la lutte contre l'absorption britannique. Est- un simple voyage d'affaires que nous y faisons, ou bien est- l'exil perpétuel. J'ai mon idée là dessus que j'exposerai pl tard ; mais il n'en est pas moins vrai que le gros million d' a songé comme il le devait au petit million de là bas, et no a réservé tout un jour dans les délibérations de son congrè Vous allez donc, messieurs, vous occuper de nos intérêts so le triple rapport religieux, matériel et intellectuel. Je vo remercie de votre sollicitude, au nom des co-exilés que représente ici. La conclusion de vos travaux, les décisio que vous prendrez à notre sujet devant découler de la co naissance que vous aurez de nous et de tout ce qui nous co cerne, il importe que l'on vous saisisse d'autant de renseign ments que possible et que vous soyez mis au fait des vu diverses entretenues par des intéressés sur leur situation.

Je vous dirai donc ce qu'étaient les Canadiens des Etat Unis, il y a une vingtaine d'années, les progrès qu'ils o accomplis depuis et ce qu'il leur reste à faire pour devenir qu'ils devraient être.

Messieurs, la première condition d'une investigation ho nête et fructueuse, c'est la sincérité. Il serait aussi dangere que puéril de fermer les yeux sur les plaies de la socié canadienne-française dans les Etats de la Nouvelle-Angleter qu'injuste de ne pas reconnaître ses bons côtés. Ce n'est p moi qui voudrai rien vous cacher de ce qui est à ma conna sance. Je ne suis ni pessimiste ni optimiste ; ma professi m'a mis en contact avec toutes les classes et j'ai pu me form une idée que je crois exacte de la situation de mes comp triotes. Je vous dirai franchement toute ma pensée.

Notre position n'est pas brillante, messieurs ; elle est environnée de dangers très grands. Il faut l'habiter pour cesser de croire que la terre américaine est un El Dorado, que le miel et le lait coulent devant nos portes et que nous sommes tous autant de bienheureux n'ayant qu'à se laisser vivre.

Il y a vingt ans, la population canadienne-française de l'Est, moindre de moitié qu'aujourd'hui, était dispersée un peu partout, sans point de ralliement, sans cohésion intime. Elle ignorait son nombre, elle ignorait sa force, elle ignorait ses ressources, surtout elle ignorait ses intérêts bien entendus. Son extrême ambition était de faire quelques économies. Elle ne se doutait pas qu'elle comptât pour quelque chose dans la république, elle était loin de supposer qu'elle pût s'affirmer un jour comme race reconnue, distincte, elle se croyait plutôt destinée à être absorbée, engouffrée, à jamais perdue dans la vaste agglomération des races qui s'y chiffrent par millions.

Et comment auraient-ils pu oser jusque là, ces Canadiens partis de chez eux un à un, pauvres, n'ayant pas de métier pour la plupart, impropres aux travaux spéciaux et venus là comme hommes de peine ! Ils s'engageaient dans les fermes, dans les briqueteries, dans les fabriques ; ils étaient au plus bas échelon social. Qui pourrait bien surgir pour les élever ? Il ne se demandaient même pas cela, et acceptaient comme un terme d'emprisonnement, comme un passage humble et dur, leur séjour chez les Américains. Mais peu à peu quelque uns des leurs s'élevèrent jusqu'au petit commerce ; des artisans ouvrirent boutique à leur compte ; quelques hommes de profession arrivèrent, puis le prêtre ; on eut la petite chapelle, qui rappelait la vieille église du Canada. On se groupa, on se connut, on se compta, on eut espoir. On se mit à travailler en commun pour conjurer les dangers dont notre nationalité était entourée. Un journal fut fondé ; le rayon d'espoir fut plus vif. Une première société St. Jean-Baptiste fut

formée ; c'était le réveil, la coalition des éléments, l'union des forces, la mise en commun des bonnes volontés et des espérances, l'étude de la voie à suivre, le travail encouragé la lumière d'en haut réjouissant leur travail obscur et navré ; c'était l'émancipation. Réunis par les liens solides de la langue et du sang comme par la communauté de la foi religieuse, les membres de la famille canadienne apprirent en peu de temps à se connaître, à s'aimer, à se donner mutuellement du courage, on se vit de plus près et plus souvent, ce qui créa l'émulation ; l'amour propre aidant, on fit mieux ses devoirs, on s'édifia les uns les autres. Dès lors les Canadiens existaient socialement. Ils n'étaient plus ces groupes isolés, ces poignées d'êtres se parquant contre la société vivant à l'écart dans la grande fourmillère. Le Canada français se trouvait soudain à revivre sur la terre égyptienne.

On parlait beaucoup trop l'anglais jusque-là dans la famille. L'habitude née de la nécessité de le parler dans la fabrique, en affaires, s'était transplantée dans la maison. Les enfants avaient appris jeunes cette langue ; peut-être la savaient-ils même mieux que celles de leurs pères. Il était tout naturel qu'on se servît chez soi du langage qu'on était forcé d'employer toute la semaine au dehors. Maintenant on se verra plus souvent entre compatriotes, on se rencontrera à l'église, aux réunions des sociétés, et il sera si doux de de s'entretenir des choses du pays ! Je puis le dire en toute certitude et avec orgueil, les Canadiens parlent beaucoup plus rarement l'anglais entre eux. Je souhaite que tous accueillent et suivent consciencieusement les conseils patriotiques que notre distingué écrivain, M. Alphonse Lusignan, leur donne sous ce rapport dans son article : *Parlons Français*, que publie le numéro de gala du Journal du Dimanche et reproduit par le *Travailleur*.

On ne cherche plus guère à changer son nom, soit en le

traduisant, soit en l'estropiant pour lui donner une tournure anglaise. Les exemples de cette aliénation mentale deviendront de plus en plus rares.

La création des sociétés nationales, des congrégations canadiennes et d'une presse à nous n'a pas produit seulement les résultats que je viens de signaler, lesquels ne suffiraient pas à donner la mesure des qualités de notre race. Elle a réchauffé le patriotisme qui nous a saisis par les racines du cœur et nous a trainés aux pieds de la patrie en 1874, en 1880 et aujourd'hui encore ; partout et chaque fois que la patrie a célébré ses nobles anniversaires ou donné ses brillantes fêtes françaises. Vous avez, sans doute, ressenti autant de plaisir à nous voir que nous en avons eu à vous montrer le grand nombre de vos frères absents qui n'ont pu résister à votre invitation et sont venus consoler leur mère en lui donnant en spectacle leur amour ardent pour elle et leur fidélité à garder ses enseignements. Sachant qu'elle ne rougirait pas de nous, parce que nous n'avons pas démérité sciemment ; nous sommes ici pour lui dire combien nous l'adorons et pour lui demander les paroles qui donnent le courage.

Je vous le déclare hautement, messieurs, je ne crois pas que l'on puisse trouver dans tout le territoire américain, un seul Canadien-français qui ne voulut être au milieu de nous durant cette semaine de joies ineffaçables.

Il y a chez nous des Canadiens qui ont le triste goût de singer les modes et les façons d'agir des Américains ; ce sont des engoués mais ce ne sont pas des traitres, des rénégats. Le nom de la patrie réveille toujours en eux les meilleurs souvenirs, ils ont son amour et son respect gravés au fond de l'être. S'il est là bas ou ici, aux Etats-Unis comme au Canada, parmi les Canadiens-français, un homme qui renie son pays, qui ait honte d'en tirer son origine, qui rougisse de notre histoire, le malheureux ! Il faut lui pardonner comme

on pardonne à l'exception qui confirme la règle. Il y a des monstres dans tous les ordres, dans tous les règnes de la nature ; leur vue fait seulement resplendir d'avantage le beau normal.

Les Canadiens émigrés ont depuis quelques années inscrit sur leur programme : Naturalisation. Voilà une chose qui est bonne en soi. Sans elle, pas de droits politiques ; on ne fait partie de l'Etat que pour en supporter les charges. Elle portera d'excellents fruits, mais à la condition seulement que l'on soit en état d'exercer d'une manière intelligente les droits qu'elle confère, car son utilité est subsidiaire à l'éducation des masses. Accorder le suffrage à l'ignorance, c'est mettre sur le marché des milliers de consciences. L'insignifiance n'est-elle pas préférable à la vénalité ! Je soumets le cas à votre réflexion.

Je suis persuadé que 175 votants canadiens sur 200 ne connaissent absolument rien à la politique américaine. Dans les questions municipales, par exemple, je ne saurais en dire autant. Là, la naturalisation nous a été utile. Les intérêts en jeu sont plus près de nous. La levée de l'impôt, les embellissements urbains, tous les détails du gouvernement civique les touchant de près sont à leur portée. Aussi s'y passionnent-ils parfois et réussissent-ils à envoyer à la municipalité quelqu'un des leurs. C'est ainsi que quelques Canadiens sont devenus des "aldermen."

J'aborde la grande question, la question vitale pour les Canadiens des Etats-Unis ; vous m'avez déjà compris, messieurs, je veux parler de leur éducation ! Sous ce rapport nos compatriotes sont bourrés de bonnes intentions. Nier que quelque chose se soit fait au sein de nos populations dans le sens de la diffusion de l'instruction, serait méconnaître la vérité et commettre une injustice. La nécessité d'instruire les masses, de créer des écoles françaises est dans toutes les

bouches et de toutes les circonstances. Mais sous ce beau zèle, messieurs, règne une funeste apathie. Réveillé deux fois l'an par les musiques du 24 Juin et par les applaudissements des conventions, le Canadien se retourne et se rendort. Quelle est donc la voix puissante, le coup de tonnerre qui le tirera d'une façon définitive de cet engourdissement ? C'est là la grande et unique question, le point noir qui effraie le regard de quiconque interroge notre avenir.

Vivant au milieu d'un peuple dont une des principales préoccupations est de répandre l'instruction, qui ne recule devant aucun sacrifice de temps, de travail et d'argent pour acquérir le savoir et le mettre à la portée des plus pauvres, comment pouvòns nous espérer atteindre jamais son niveau si nous continuons à croupir dans notre indifférence pour les choses de l'esprit. Le pouvoir, la richesse sont désormais à la science ; or pourrons-nous, si nous nous emmuraillons systématiquement dans l'ignorance, viser jamais à leur possession ?

En dehors des sociétés et des congrès, quelques prêtres et quelques hommes du monde élèvent bien parfois la voix, mais on a toujours le tort de ne pas joindre aux paroles l'action. Tout se dit, peu se fait. Bulles de savon sitôt crevées que lancées ! Statu quo alarmant ! On trouvera bien dans la plupart des centres canadiens, des écoles françaises, mais elles ne sont pas à la hauteur de nos besoins, la moitié des enfants vont aux écoles américaines. On trouvera bien parmi nous quelques prêtres qui ont fait l'acquisition de certains commencements de bibliothèques ; mais est-ce avec cela que l'on fait des hommes ? Des hommes qui puissent entreprendre le combat de la vie contre le peuple le plus généralement instruit du monde !

A propos de bibliothèques, permettez moi une remarque laquelle s'adresse aux Canadiens du Canada comme à ceux des Etats-Unis. On semble n'avoir pas encore compris qu'il

n'y a de progrès durable et véritable de l'instruction que si on met à la disposition de la jeunesse la bibliothèque. Oui, chez nous comme au Canada, on enverra bien les enfants á l'école jusqu'à l'âge de douze, treize ou quatorze ans, mais ce qu'on appelle leur éducation une fois terminée, qu'advient-il de ces enfants ? Ils ne prennent plus jamais un livre, un journal, une plume. A 20 ou 25 ans, ils ont perdu tout leur savoir ; ils sont incapables d'écrire et même de lire. Quelle différence à notre désavantage entre eux et la jeunesse américaine que l'on trouve partout un livre ou un journal à la main ! Ce goût de la lecture a été entretenu chez celle-ci, après la classe, par la bibliothèque publique ou la bibliothèque paternelle. Chaque village a la sienne et des mieux choisies, des plus complètes ; on y pénètre gratuitement ; on emporte le livre à domicile pour l'étudier à loisir. S'il y a sur les rayons des livres de littérature légère, on y voit en grand nombre des ouvrages solides, sérieux, écrits pour les intelligences robustes. On ne fait pas que s'amuser avec eux, on s'instruit, on tient tête au progrès, on parvient souvent à le devancer. C'est en leur compagnie, à leur contact que des milliers d'inventeurs ont senti fermenter en eux le génie et ont servi l'humanité par leurs ingénieuses découvertes, tout en faisant leur propre fortune et la gloire de leur pays.

Des écoles françaises et des bibliothèques, des bibliothèques françaises et des écoles, voilà donc ce qu'il faut avant tout donner aux Canadiens des Etats-Unis pour améliorer leur sort et augmenter leur importance. Mais comment y parvenir ? Ah ! voilà ! Permettez-moi de vous dévoiler toute ma pensée là-dessus.

Nos sociétés nationales qui ont été d'un si grand secours à notre avancement sont aujourd'hui presque stationnaires. Elles sont en général de simples associations de bienveillance, d'assurance mutuelle ; leurs membres pour la plupart mettent

leur suprême ambition à faire des démonstrations de patriotisme, à parader le 24 juin. Leur force numérique, leur influence les rendent souvent très prétentieuses ; ayant conscience de leur force, se sentant les ainées, elles sont devenues jalouses des fondations nouvelles. De là une extrême difficulté pour les particuliers de prendre l'initiative de quelque mouvement général. Les Sociétés St-Jean-Baptiste se réservent cette initiative, et comme les corps publics sont généralement lents à agir, rien ne se peut faire sans leur haute approbation. Voyant leur apathie pour la cause de l'éducation, on a fondé dans certains centres des sociétés dites littéraires ; or celles-ci n'ont pu se développer ou se maintenir, à cause des sociétés St-Jean-Baptiste, lesquelles croyant à des tentatives dirigées contre leur prestige et leur existence, ont refusé leur concours et par là empêché un bien de se produire. Il faut donc s'efforcer de faire comprendre aux chefs de ces sociétés qu'ils doivent viser plus haut.

En second lieu, ne pas laisser la cause de l'éducation entre les mains d'un seul homme, du curé de la paroisse. Supposez à un curé tout le dévouement possible, il est évident qu'après avoir pourvu aux besoins spirituels d'une congrégation souvent fort nombreuse, il ne lui reste pas assez de temps à consacrer à la direction efficace de nos écoles. Il faut remettre ce fardeau, cette responsabilité à une commission scolaire choisie parmi les Canadiens les plus instruits et les plus influents. Que l'on nomme des commissaires ; ces messieurs débattront entre eux les moyens de fonder et de soutenir des écoles françaises ; le curé sera nécessairement membre de la commission, et tous, prêtre et laïques, travailleront de concert à notre émancipation sociale. Après l'école viendra, à son heure, la bibliothèque, puis la société littéraire, et comme conséquence nécessaire les œuvres d'amélioration matérielle. Je le répète, il faut absolument que nous comp-

tions sur nous-mêmes, être disposés à payer de notre personne et de notre bourse. Nous aurons des sacrifices à faire, puisque les municipalités ne nous accordent aucune subvention.

Mais si nous reculons devant ces nécessités qui s'imposent aux hommes de cœur, comment sortirons-nous jamais de notre infériorité vis-à-vis des Américains. Comment échapperons-nous aux périls qui nous menacent comme nationalité ! Il faut avoir vu grandir nos jeunes Canadiens dans les écoles américaines pour comprendre combien mes appréhensions sont fondées. Vous verrez ces jeunes gens parler l'anglais entre eux ; toujours vous les rencontrerez avec un journal anglais à la main ; s'ils lisent chez eux, ce sont toujours, bien entendu, des productions américaines. Elle s'américanise, cette jeunesse française, malgré elle, presque sans s'en apercevoir ; elle n'apprend à aimer et estimer que ce qui est américain ; tout ce que la France et le Canada ont fait de glorieux et d'excellent elle n'en sait rien, ou si peu et si mal, l'ayant puisé aux sources américaines ou anglaises, que mieux vaudrait que ces épopées, ces hauts faits, ces œuvres surhumaines lui fussent lettre close. Comment veut-on que ces jeunes hommes, ceux même qui auront reçu une éducation plus relevée dans nos "high-schools," puissent plus tard venir avec autorité prêcher à leurs compatriotes, soit dans le journal, soit à la tribune, combien il importe de conserver leur belle langue, lorsqu'eux-mêmes ne pourront s'exprimer convenablement en français ! Ne sait-on pas que la meilleure prédication c'est celle de l'exemple ?

Donc, je le dis de nouveau, l'école française avant tout. Elle coûte cher, répondra-t-on. Je dis non. Il n'est pas de somme d'argent qui vaille l'instruction et la conservation de sa langue. Dans tous les cas, je crois mes compatriotes en état de faire face à cette dépense, du moins, si j'en juge par leurs folles dépenses.

Oui, le luxe est peut-être le plus terrible ennemi de la race française en Amérique, le luxe au moyen duquel elle croit se hausser dans l'opinion publique des riches Américains, et qui ne sert qu'à la faire mépriser d'avantage. Vous savez, messieurs, ce que le luxe dans l'habillement et dans l'équipage fait de ravages dans notre cher Canada. Vous n'ignorez pas, non plus, qu'un grand nombre émigrent en carosse. Eh ! bien ces victimes de l'extravagance sont encore les mêmes après avoir traversé la frontière.

Je ne prétends pas dire que tous mes compatriotes sont atteints de la maladie du luxe ; il y a certes des exceptions, mais c'est, comme au Canada, la plaie générale et la plus cuisante. Un certain nombre amassent quelqu'argent, mais un bon nombre vont le dépenser en essayant de s'établir définitivement au Canada. Ceci m'amène à vous parler du rapatriment.

Messieurs, quoiqu'on en pense, en certains quartiers, quelle que soit sur ce sujet l'opinion de quelques-uns de mes meilleurs amis et celle du gouvernement de Québec, étant ici pour dire la vérité sans fard et sans faiblesse, je vous le déclare hautement, le rapatriement est une utopie. Essayer de nous rapatrier, c'est tenter de remplir le tonneau des Danaïdes avec des paniers percés. Cela ne peut réussir, cela ne se fera jamais. J'en jette le défi à toutes les sociétés, à tous les gouvernements. Vous n'avez pas à donner au Canadien émigré ce qui le retiendrait ici. Quand il a vécu quatre ou cinq ans à l'étranger, il a la nostalgie de son pays natal, il y revient, il voudrait y rester, mais il y étouffe et quelque chose qui est plus fort que lui le repousse vers les Etats-Unis. Sur dix, retenez bien ces chiffres, sur dix émigrés qui se rapatrient, huit en reviennent et souvent sans le sou. Et pourquoi cela ? Le Canadien est naturellement léger et vaniteux ; rendu au pays il a voulu faire croire à ses connaissances qu'il a de l'ar-

gent, et il s'est jeté dans des dépenses qui l'ont épuisé en moins de deux ans. Force lui est alors de reprendre le chemin de l'exil. Cette fois c'est généralement pour toujours. Ce n'est pas lui-même qu'il accusera de légèreté, de dissipation, d'imprévoyance, c'est son pays, messieurs, qu'il traitera d'arriéré, d'endormi, sans se rappeler que d'autres réussissent où lui a végété et qu'il ne dépendrait souvent que de sa conduite de se créer au milieu de vous une position respectable. Quand même il ne retournerait pas aux Etats-Unis, quand même il s'attacherait définitivement sur le sol de la patrie, ses enfants, eux, nés dans les villes américaines, élevés dans cette atmosphère qui donne le vertige, ne resteront pas au Canada. C'est là le plus grand obstacle au rapatriement durable ; le travail des champs ne conviendra plus aux jeunes gens qui auront connu les séductions de la vie des villes. Comment aimer cette paisible existence des campagnes quand ils auront goûté aux plaisirs des grands centres ! Elle leur paraît fade, monotone, ils s'ennuyent et désertent à la première occasion la ferme paternelle ; ils n'ont pas le bon esprit de songer qu'ils s'en vont chercher la servitude, la dépendance pour eux et pour ceux qui viendront après.

Mon opinion est donc que le rapatriement des Canadiens de la Nouvelle Angleterre ne se fera jamais sur une échelle suffisante et d'une manière durable. Quand dix familles laissent la province de Québec pour aller passer quatre ou cinq ans dans les manufactures afin de dégrever leurs terres, vous pouvez dire qu'il y en a huit, je suis bien tenté de dire neuf, qui sont à tout jamais perdues pour le Canada, et ce surtout à cause des habitudes que prennent les enfants dans les centres américains. A vous donc de chercher à enrayer l'émigration. Le train de vie qu'on mène là-bas est navrant. Et pour me servir des expressions d'un journal américain : quelles froides et sinistres prisons que ces fabriques de

coton de la Nouvelle Angleterre ! Et puis cette régularité rigide comme celle du moine, mais sans les consolations du cloître, cette discipline plus inflexible que celle du soldat en campagne, mais sans les émotions de la gloire et du patriotisme, quels boulets ne sont-ils pas au pied des habitants de ces cachots au seuil desquels il faut laisser toute espérance." Le père qui y entre n'entraîne pas que lui seul, il entraîne sa descendance, il n'étiole pas que sa vie, il flétrit celle des siens pendant plusieurs générations. S'il ne se crétinise pas, c'est peut-être qu'il y est entré tard, mais il n'en est pas de même de ses enfants. Or, je vous le demande quelle race pouvons-nous voir sortir d'un homme et d'une femme qui se sont enmuraillés dans les manufactures à l'âge de dix ou douze ans et dont les enfants auront le même sort. Messieurs, si ce n'est pas le crétinisme à la troisième génération, c'est le dépérissement physique et moral, c'est la perte irréparable de cette supériorité intellectuelle et physique que le ciel a donnée à notre sang pour en faire un meilleur usage. Il me semble que les enfants de la province de Québec, province dont les terrains incultes sont immenses, auraient d'autres destins en réserve que celui d'enrichir les Américains par un travail ardu et pénible. Que nos compatriotes ne se laissent pas éblouir par une table un peu plus riche et des habits un peu plus fins ! Que ne se hâtent-ils d'amasser dans les manufactures, puisqu'il leur faut y aller, un petit pécule qui leur permette d'aller se fixer sur de bonnes terres ! Et puisqu'ils ne veulent ou ne peuvent plus revenir au pays, que ne se dirigent-ils vers l'ouest, à l'instar des Anglais et des Allemands ! Là les enfants grandissent musculeux et non efféminés, dans le grand air des prairies que la fumée des fabriques n'a pas encore empuanté !

Ils apprennent à connaître la valeur d'un sou. Ils fréquentent des écoles à eux, et quand ils ont grandi, ils vont

puiser le savoir dont ils ont besoin dans les bibliothèques, dans les cabinets de lecture également à eux. Là encore les enfants et les hommes ne s'engouent pas ridiculement de tout ce qui est américain. L'Allemand de l'Ouest parle chez lui l'allemand et il ne sacrifie pas à la langue anglaise.

J'ai dit déjà que sous ce dernier rapport les nôtres ont fait un progrès sensible, ils parlent entre eux l'anglais bien moins souvent qu'il y a quinze ans, mais cela n'empêche pas que bien souvent, si l'un d'eux prospère, il cherche à se mêler d'avantage aux Américains et s'occupe moins de ses compatriotes. On dirait qu'il se croit pétri d'un meilleur limon. Pourtant un peu d'orgueil serait bien placé, car les Américains de la Nouvelle Angleterre nous regardent du haut de leur grandeur. C'est à Boston qu'on nous a insolemment appelés les Chinois de l'Est. Il est bien vrai que notre attitude énergique a refoulé cette injure dans la gorge des malotrus, mais nous avons subi tout de même l'humiliation. S'ils ne sont plus les puritains aux mœurs sévères et à l'honnêteté inflexible, ils ont conservé toute la morgue de leurs ancêtres vis-à-vis des étrangers.

Le programme du Congrès mentionne en premier lieu les intérêts religieux des Canadiens-Français qui résident en dehors de la province de Québec. On m'excusera de n'en parler qu'en dernier lieu et encore pour n'en dire qu'un mot. Si je lui donne la dernière place et la plus petite, c'est que de toutes les choses que nous avons apportées avec nous du Canada à l'étranger, et que nous conservons jalousement, c'est celle qui est le moins en danger. Nous avons des églises partout, jusque dans les petits centres. Tous les Canadiens-Français des Etats-Unis sont franchement catholiques. Il y a quinze à vingt ans, il leur fallait pour faire leur religion se mêler aux Irlandais ; aussi un grand nombre ne la professait pas, non par perte de foi, mais par simple indifférence, et

surtout par manque de sympathie pour ceux aux côtés de qui il leur aurait fallu prier.

Je vous ai, messieurs, exposé notre situation en toute franchise et au meilleur de ma connaissance. Si j'ai fait erreur, n'accusez que mon patriotisme, lui seul m'aura peut-être fait voir en noir certains côtés de notre position et assombrir quelques-unes des parties du tableau que j'ai tracé. Je vous ai signalé les quelques progrès que nous avons réalisés, mais plus particulièrement les maux que nous avons à combattre et les réformes à tenter. Je vous ai fait voir que l'idée du rapatriement sur une large échelle, était une illusion. Or, les probabilités étant que nous et nos enfants continuerons à vivre sur la terre étrangère, il importe que nous cherchions à améliorer notre sort et à rester dignes de la race à laquelle nous appartenons. Pour y arriver, il faut que tous les Canadiens marquants des Etats américains unissent leurs efforts pour éviter l'absorbtion, la seule chose en fin de compte que nous ayons à redouter, nous y échapperons par deux forces également considérables : par la religion qui, en réchauffant notre patriotisme nous éclairera sur nos devoirs, et par l'instruction qui, en nous enseignant nos droits, nous rendra à la conscience de notre importance et à la connaissance de nos véritables intérêts. Quant à la religion, je l'ai dit, son influence est aussi vivace sur nous que sur vous ; ce en quoi nous sommes en arrière de vous, c'est l'instruction française. Donc, concentrons tous nos efforts vers des écoles françaises. Donnons nous cela et je garantis la vitalité et le respect à notre race. Pour avoir des écoles françaises et à leur suite des bibliothèques, des cabinets de lecture français qui consolident l'œuvre de l'instituteur, il faut que chaque centre compte sur sa propre initiative. Créons des conseils de paroisse intelligents et bien intentionnés, qui connaissent bien et les ressources et les besoins de leur propre centre. Avec eux nous aurons l'école et nous la maintiendrons.

Et puis l'épiscopat canadien viendra à notre secours, il nous donnera des prêtres dévoués, des curés patriotes, dont l'incontestable influence sur les masses rendra des services inappréciables à la cause canadienne.

Etant plus instruit, le Canadien apprendra à connaître ses défauts et à s'en corriger ; il combattra la passion du luxe qui le ronge et l'imprévoyance qui le tue. Son horizon s'élargira, ses ambitions légitimes se purifieront, il sentira mieux sa valeur ; il songera plus intelligenment à l'avenir des siens, il comprendra qu'il n'a pas été créé et mis au monde uniquement pour servir, l'esprit d'entreprise se développera chez lui, il arrivera au succès comme les autres races et il fera honneur au nom de ses pères.

Ayant pris goût à la lecture, il encouragera une presse sérieuse et bien inspirée, laquelle, à son tour, le tiendra au courant du mouvement intellectuel et industriel du reste du monde entier. Le journal qui pénètre, chaque jour, chaque semaine, dans la famille y portera la bonne semence et notre petit peuple grandira dans la confiance en lui-même et dans l'estime des autres. On cessera de parler anglais entre Canadiens, on aura horreur de mutiler son nom, on ne s'engouera plus pour les coutumes américaines, on se pressera autour du drapeau français en sachant qu'il protége l'éclosion et le développement d'une nationalité française dans l'Amérique des Yankees.

Donc, messieurs, notre salut, je l'attends du livre.

En attendant, ne nous reprochez pas trop notre indifférence en matière d'instruction, et si nous sommes apathiques à la lecture et aux livres de l'esprit, c'est que nous sommes partis tels du Canada.

Venez plutôt à notre secours par vos bons conseils. Pensez plus souvent à nous. Rappelez-vous que nous n'avons pas été gâtés par vos louanges. Jusqu'à ces dernières années, nous

avons subi plus de duretés que d'aménités de la part des écrivains et des orateurs du Canada. Occupez-vous plus souvent de nos destinées, adressez-nous plus de paroles d'encouragement, cela nous cause tant de joie ! Nous éprouvons le même plaisir à voir vos témoignages de sympathie que vous en ressentez vous-mêmes quand la vieille et noble France dit un bon mot de la nouvelle, couronne vos poètes, signale vos hommes publics à l'attention du monde, renoue des relations d'affaires avec ses enfants oubliés, mais non oublieux et s'intéresse enfin au fruit de ses entrailles.

Nous avons des défauts, soit ! mais ces défauts, messieurs, ne sont-ils pas les vôtres ! Croyez-moi, nous n'en avons ni inventés ni acquis depuis le départ. Seulement nous sommes plus malheureux que vous. Il vous reste le sol de la patrie que nous voudrions, nous, pouvoir emporter aux semelles de nos bottes quand nous nous éloignons du village natal peut-être pour ne plus le revoir jamais. Vous voyez notre bonne volonté ; aidez-nous donc de la plus douce des manières en nous enveloppant de vos sympathies. Quand vous vous demanderez quel est l'avenir qui nous attend dans notre pays d'adoption, dites-vous qu'il sera ce que vous nous aiderez à le faire, et que si la patrie nous suit des yeux et nous encourage, nous ne pourrons jamais cesser d'être des patriotes et que nous resterons des Canadiens dignes de leurs pères. Convainquez-vous que nous sommes des hommes de cœur et que, de tous les sentiments dont nous en énorgueillissons, le plus universel et le plus ardent est l'amour de la patrie canadienne. (Longs applaudissements.)

DISCOURS DU DR. M. M. METIVIER, DE HOLYOKE.

M. le Président,

Messieurs,

Laissez-moi vous dire, premièrement, combien je suis heureux de participer à cette belle et grande fête, qui est certainement la plus grande affirmation de la race canadienne-française qui a eu lieu sur ce continent ; combien je suis heureux surtout de l'accueil cordial que nous avons reçu de la part de nos frères du Canada, et combien je suis fier de voir que les émigrés canadiens tiennent une place si élevée dans l'affection de leurs frères du Canada. Vous savez, messieurs, qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Vous savez qu'il n'y a pas encore bien des années que le fait de laisser son pays était regardé comme une désertion coupable, et encourait toujours, sinon l'inimitié, au moins l'animadversion de ses compatriotes.

Il n'y a pas encore trente ans, un Canadien-Français, membre de la chambre d'assemblée, voyant que l'émigration prenait des proportions alarmantes, se lève en chambre et interpelle l'un des ministres les plus influents de la représentation française, et lui demande ce que le gouvernement entendait faire de cette question ; quel remède allait-il préconiser contre cette plaie qui grandissait à vue d'œil et qui menaçait notre ruine? Ce ministre, qui était dans sa toute puissance et semblait tenir dans ses mains les destinées du Bas-Canada, répondit brusquement : " Laissez faire, c'est la canaille qui s'en va." On a eu beau représenter que la perte de tant de bras était un malheur pour le pays ; on a eu beau démontrer que les Canadiens couraient le risque de se perdre au milieu de cette Babel moderne, on répétait invariablement, " Laissez faire, c'est la canaille qui s'en va." Il fallait ne pas être animé des meilleures dispositions à leur égard pour

qualifier ainsi cette jeunesse remplie de zèle et de dévouement, dont la seule faute était d'aller chercher ailleurs la fortune et le bonheur qu'elle ne trouvait pas chez elle.

Ainsi, pendant longtemps, on regardait celui qui avait du courage, du zèle, de l'ambition, qui cherchait à donner essor à ses facultés, à son énergie et à ses talents, comme une canaille. C'est précisément ce préjugé qui a été cause qu'on a négligé, pendant si longtemps, la question d'émigration.

Il semble que, pour toutes personnes un peu clairvoyantes, lorsqu'on a vu le pays se dépeupler à vue d'œil, que lorsqu'on a vu que le courant de l'émigration s'était transformé en un torrent dévastateur, on se serait un peu plus préoccupé du résultat. Mais on était si aveuglé sur cette question qu'on ne voyait s'éloigner que des quasi ennemis. C'est précisément ce qui a fait, qu'au lieu de prendre des mesures pour rappeler les frères émigrés, on a établi des bureaux d'émigration dans tous les grands centres de l'Europe, et on a appelé, à grands cris, des étrangers pour remplacer les enfants du sol.

Des milliers de piastres ont été ainsi dépensées tous les ans pour répandre dans les pays étrangers une littérature alléchante, une littérature souvent mensongère, dans laquelle le Canada est représenté comme une nouvelle Arcadie où coule des flots de lait et de miel, et cela toujours pour embaucher des étrangers, mais jamais pour inviter les enfants du pays. On a agi vis-à-vis ceux-ci comme s'ils n'eussent pas existé, comme si on eut été fier d'en être débarrassé. Remarquez, messieurs, que ce n'est pas des reproches que je viens vous adresser. Je viens seulement constater un fait, remémorer cette triste page de notre histoire afin de faire le contraste des sentiments qu'on entretenait autrefois vis-à-vis les émigrés canadiens et ceux que l'on entretient vis-à-vis d'eux, et vous donner la raison pourquoi je suis si heureux de la cordialité d'aujourd'hui.

Non, je ne viens pas adresser des reproches à la nation, car je sais que la masse du peuple canadien a toujours vu cet état de chose avec douleur. Je n'adresse pas même des reproches à ceux qui nous paraissent les avoir le plus mérités, car je les crois coupables que d'une chose, qu'ils ne pouvaient pas contrôler, c'est d'avoir manquer de sagacité, c'est de ne pas s'être aperçu qu'ils se faisaient les instruments de ceux qui ont juré la perte de notre nationalité. Il importe peu, d'ailleurs, de savoir qui est blâmable, quand on voit aujourd'hui que l'on s'est repenti et qu'on est revenu à de si bons sentiments.

Mais la conséquence de cette malheureuse apathie a été que l'émigration a toujours été en augmentant, et est devenu la source de graves appréhensions.

Nos belles campagnes se sont décimées et des terres sont restées en friche, et dans l'espace de quarante ans, au-delà de six cent mille Canadiens-Français ont traversé les lignes. Voilà un chiffre sérieux, surtout quand il s'agit du peuple canadien, et qui devait nécessairement préoccupé les esprits et faire craindre le résultat.

Heureusement que ces craintes sont maintenant dissipées. L'expérience a démontré que les Canadiens ne se désagrègent pas facilement. Ils tiennent à leur nationalité comme à leur âme et conservent toujours dans leur cœur, au milieu des autres affections, une pensée d'amour pour leur patrie. L'expérience a démontré que quelque soit leur condition, quelque soit le climat qu'ils habitent, il y a une chose qu'ils n'oublient pas, une chose qu'ils ne cessent jamais d'aimer, c'est leur Canada. Ils ont beau être heureux à l'étranger, ils ont beau être enivrés de succès, il n'y a rien qu'ils chérissent plus haut que le souvenir du coin de terre ou ils ont grandi. Vous me direz, " mais ce sentiment est naturel à tous les hommes." L'homme a beau naître près des pôles, au milieu des neiges

éternelles, ou sous le soleil brulant des tropiques, a beau naître au fond d'une fôrêt ou sur une ile déserte, il chérit toujours dans son cœur le lieu ou il est né. Oui, en effet, personne ne peut oublier le père, la mère, les parents, les amis, le toit paternel, l'arbre près de la maison, les forêts et les montagnes qui au loin découpent leur silhouette sur le fond bleu de l'horizon, ces baisers du père et de la mère, ces vieux clochers entourés de tombes, ces chansons que l'on entendait chanter dans notre langue natale, non personne n'oublie ce rêve enchanteur qu'on appelle l'enfance. Mais je crois réellement qu'il n'y a pas de race qui porte aussi haut le culte de la patrie que la race canadienne-française. On a compté sans leur patriotisme, car on a craint pendant longtemps que les Canadiens abandonneraient leur langue, leurs croyances et les traditions de leurs pères. Loin de là, ils semblent au contraire s'être vivifiés au contact des races étrangères et aujourd'hui ils forment un contingent de force qui non seulement assure l'avenir de notre nationalité, mais assure aussi la prépondérance de notre race avant longtemps, dans l'Amérique du Nord. Remarquez que ce n'est pas moi qui est l'auteur de l'idée. Elle a été émise tout dernièrement par des hommes de premier ordre et infiniment plus compétents que moi. Un grand journaliste de Chicago disait dernièrement que d'après le calcul des probabilités la race canadienne-française dominerait avant un siècle tout le Nord de l'Amérique. Quelques jours plus tard le *Sprinfield Republican*, le journal le plus important et le mieux fait de la Nouvelle-Angleterre, paraissait avec un article intitulé "*The coming race*" qu'il dit être la race canadienne-française. Après nous avoir décerné beaucoup d'éloges, il dit que puisque la race américaine est destinée à disparaître, elle ne peut pas être mieux remplacée que par la race canadienne-française, dont le caractère et l'esprit se prêtent si bien aux institutions du pays. Et un grand

point, dit-il, en sa faveur, c'est qu'elle ne défend pas ses causes avec de la dynamite. Ainsi vous voyez Monsieur que mon idée n'a rien de paradoxal.

Ah ! Messieurs si ceux qui autrefois prédisaient un si noir avenir aux émigrés canadiens, pouvaient aujourd'hui les voir à l'œuvre, s'il leur était donné de parcourir les pays où sont groupés nos Canadiens, c'est-à-dire depuis les rivages du Pacifique, ils verraient combien ils étaient sous de fausses appréhensions. Loin de trouver des bandes de mercenaires et d'esclaves, ils verraient une nation naissante, qui continue avec zèle, l'œuvre de ses pères. Oui ils verraient avec orgueuil et avec fierté que les Canadiens, loin de perdre de leur caractère, s'affirment partout et forment le noyau d'une nation, qui trace son sillon d'une main ferme et vogue à pleine voiles vers les rivages ensoleillés de l'avenir.

Malgré qu'ils n'aient pas en arrivant le prestige de la puissance et de la fortune, malgré qu'ils soient assujettis à de durs travaux, cela ne les empêche pas de marcher en avant. Je suis fier de constater ici que depuis dix ans, ils ont fait plus de progrès que toutes les autres races émigrées.

Ils sont aujourd'hui les maîtres du sol dans une foule d'endroits. Partout dans les Etats de l'Ouest tels que l'Illinois, le Wisconsin, le Michigan, le Kansas, l'Iowa, le Minnesota, l'Idaho, le Montana. le Colorado, l'Oregon, la Californie etc., ils sont en grand nombre propriétaires du sol, et ont à leur crédit de magnifiques églises, des collèges, des couvents, des écoles qui attestent non-seulement leur énergie leur esprit d'entreprise et leur patriotisme mais aussi leur persévérance dans la foi de leurs pères.

Pour vous donner une idée du progrès qu'ils ont fait, laissez-moi vous citer comme exemple leur succès dans la ville de Holyoke.

Il y a onze ans l'on comptait à Holyoke six ou sept Cana-

diens propriétaires d'immeubles et trois marchands seulement.

Aujourd'hui il y a au-delà de cent vingt-cinq propriétaires et plus de trente commerçants qui font un beau commerce et marchent rapidement dans la voie de la fortune.

Maintenant il n'y a presque plus de centres où il n'y a pas un ou plusieurs Canadiens qui occupent des charges publiques, tandis que c'était chose inouïe il y a vingt ans.

Sous le rapport de l'intelligence et des aptitudes pour tous les états ils sont inférieurs à personne, et la preuve c'est que vous les trouvez partout dans les manufactures, en tête de tous les principaux départements. Maintenant, si nous consultons les archives criminelles de n'importe quel Etat nous aurons la preuve que leur conduite morale est non-seulement au niveau de celle des autres pays, mais même supérieure.

Il n'y pas une race qui ait aussi peu de démêlés avec la loi que la race canadienne-française. Pour preuve de cet avancé je vous citerai les statistiques judiciaires de la ville de Holyoke pour l'année dernière, qui n'a rien de privilégié. D'abord la ville de Holyoke se compose de trente et un mille habitants, qui se divisent en diverses nationalités, comme suit : onze mille Américains, onze mille Irlandais, sept mille Canadiens et deux mille Anglais, Ecossais, Allemands, Italiens, etc.

L'année dernière il y a eu quatre cent quatre-vingt Irlandais qui ont été traduits en cour de police ; trois cents Américains, cinquante-sept des autres nationalités, et cent trente-trois Canadiens.

Ainsi les Irlandais ont un procès par chaque vingt-deux de leur population, les Américains un par chaque trente-trois, les autres nationalités un par chaque trente-cinq. et les Canadiens un par chaque cinquante-trois. Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Cependant il faut avouer, messieurs, que

les Canadiens n'ont pas tous les avantages qu'ils pourraien retirer de leur position. Il y a deux choses très importante qui leur font obstacle : c'est la difficulé qu'il y a d'arriver à jouir du droit de citoyen, et leur manque d'éducation pra tique.

Il est évident que dans un pays où le vote populaire est admis comme la plus haute prérogative donnée aux citoyens où le vote populaire fait tout, qu'on ne peut jouir de quelque considération qu'en en ayant le droit.

Eh bien, malgré que cette conséquence saute aux yeux, i a fallu beaucoup de temps pour en faire décider quelques uns à prendre leurs lettres de naturalisation, et cela pour la raison que l'on croyait qu'il fallait renoncer à son pays. Ce préjugé a été un grand obstacle à l'avancement des Cana diens. Heureusement qu'il disparait depuis quelques années

Maintenant, le second obstacle à notre progrès c'est notre défaut d'éducation, surtout d'éducation pratique. Pour nous c'est certainement la question la plus sérieuse, car c'est de cette question que dépend la conservation de notre nationa-lité. Nous avons les écoles publiques qui sont très pratiques et libérales, mais ces écoles ne nous conviennent pas, parce qu'entr'autres raisons on n'y enseigne que peu de français, et encore on l'enseigne assez mal ; de sorte que, quand même elles rempliraient toutes les autres conditions de l'ensei-gnement, elles ne rencontrent pas nos besoins. Car il est évident qu'on ne peut pas rester Français sans l'éducation française ; qu'on ne pourra maintenir notre nationalité qu'en autant que nous parlerons le français.

Ainsi il nous faut nécessairement fonder des écoles françaises qui devront rivaliser avec les écoles publiques. Et il faut modifier l'enseignement de celles qui sont déjà fondées, si nous voulons conserver notre nationa-lité. C'est là notre seule planche de salut. Il faut de

toute nécessité généraliser l'éducation parmi le peuple canadien si nous voulons qu'il puisse lutter à force égale avec ceux des peuples qui ont tous les avantages d'une éducation avancée. Il ne faut jamais oublier que les peuples ne prennent de l'importance dans le monde qu'en proportion de leur éducation. Ce n'est pas l'or ni l'argent qui fait leur fortune mais bien leurs hommes intelligents et instruits.

Les nations qui marchent en tête de la civilisation sont exactement celles qui portent haut le drapeau de l'éducation populaire. Ainsi nous devons nous efforcer de marcher dans cette voie. Nous ne pouvons jamais aspirer à faire quelque chose si nous négligeons les moyens de nous instruire. Il nous faut l'école moderne avec ses moyens d'améliorations. Notre but doit être toujours de former des citoyens sobres, honnêtes et instruits. Nous ne devons pas oublier que nous sommes les enfants de la grande nation et que nous l'honorons en nous honorant nous-mêmes.

DISCOURS DE M. AUBRY.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

En me levant pour répondre à l'honorable et bienveillante invitation qui m'est faite, de porter la parole dans cette circonstance, je dois vous dire, Messieurs, que ce n'est pas la soif de l'éloquence qui vous porte à cette invitation ; car certainement, après avoir entendu attentivement les orateurs qui viennent de vous adresser la parole, cette soif est déjà, je crois, grandement satisfaite, Cependant, messieurs, je puis vous dire que c'est avec le sentiment d'un haut devoir que j'accepte cette cordiale invitation en vous disant combien je suis heureux de me trouver au milieu de vous tous, Canadiens-français, après une absence de 30 ans.

En jetant un coup d'œil sur cette immense réunion, u sentiment d'émotion profonde me force à m'écrier : Canada ! O Montréal ! Sion, ma patrie, berceau de mo enfance, réjouis-toi, cité sainte, regarde et contemple cet légion d'enfants qui sont venus de tous côtés pour prendr part à tes réjouissances et aussi aux discussions des grave intérêts qui nous sont confiés.

Maintenant, messieurs, c'est à nous à continuer l'œuvre d nos devanciers, en nous tenant attachés aux principes aux quels notre nationalité doit sa conservation. Et, de plu n'est-ce pas le but que se propose notre belle société de S Jean-Baptiste ? est ce assez dire jusqu'à quel point nou devons l'encourager et la faire prospérer, afin qu'elle opè encore plus de bien que par le passé.

Quand on connaît ce que notre race doit à l'Eglise, notr mère, on comprend facilement la force du sentiment religieu et l'attachement au catholicisme qui distinguent surtou l'émigré canadien-français à l'étranger.

Frères, Canadiens-Français, nous vous reconnaissons à l noblesse de vos sentiments ; compatriotes bien aimés ! Vou aimez à relire les annales de votre patrie pour fortifier votr foi et raviver votre patriotisme ; laissez-moi vous dire ce qu j'aime dans mon pays, et puis vous permettrez à mon amou filial de dire ce que je souhaite à cet aimé pays. Ce qu j'aime, oh ! l'enfant pourra-t-il jamais dire tout ce qu'il aim de sa mère ; et qui ne le pourra, quand ce pays qu'on appell sa mère-patrie est le Canada.

Je m'arrête donc à deux traits caractéristiques, deux trait qui nous ont toujours distingués et qui éclatent plus qu jamais dans ce grand et magnifique élan qui réunit pour ain dire tout le Canada sous mes yeux. Foi ! Patriotisme ! Voil les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, ma je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. La fo

sera toujours la grande assise de notre beau pays ; demandez-le a nos vainqueurs : depuis, cet esprit n'a pas disparu.

O Canada ! inclines ta tête : avec quel bonheur je dépose sur ton front la couronne de la foi ! Car n'oublies pas que c'est à la religion que tu dois ta vie et la gloire de ton passé, et que c'est sur elle que doit reposer ton avenir.

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada devrait porter aussi la couronne du patriotisme : Tout peuple qui aime sa religion, aime son pays. Qui dit " Religion" dit " Patrie." Aussi, dès le commencement de notre nation, nous avons vu le drapeau national se dresser à côté de la croix, et ces deux invincibles tuteurs de la patrie ont soutenu jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français.

Il nous faudrait recommencer la lecture de notre histoire, si nous voulions tracer le tableau fidèle des œuvres d'éclat qu'a faites l'amour de la patrie dès le berceau de notre nation ; vous apparaîtriez encore magnanimes, figures de Jacques Cartier, de Champlain et de Maisonneuve ; saluons seulement en passant le dévouement national de tous ces braves héros et à travers toutes ces gloires. J'arrive au temps de la conquête ; mais un peuple ne meurt que lorsqu'il le veut, et le peuple canadien-français ne voulut pas mourir ; il tomba, mais en tombant, sa chute fut plutôt celle d'un triomphateur que celle d'un vaincu ; nous nous rendons à la condition qu'on garantira notre langue, notre religion, nos usages et nos institutions ; aussi entendez la fierté de son langage.

L'union fait la force, soyons unis et nous verrons encore de beaux jours. Travaillons donc à réunir les tronçons épars de notre nationalité et par ce moyen nous pourrons former un peuple célèbre et fort ; pour cela, il nous faut grouper nos forces, il faut le retour au pays de la majorité de ceux qui nous ont laissés.

Travaillons tous ensemble à la prospérité de notre beau et

riche pays, et nous parviendrons à y créer l'abondance et l'industrie ; alors nos frères émigrés aux Etats-Unis s'empresseront de revenir vers la patrie, saluant avec respect le glorieux drapeau de la nation, et la mère-patrie les recevra si généreusement dans ses bras ; apportant avec eux leur expérience dans les arts et l'industrie. Ils viendront offrir à leur pays la force de leurs bras, le dévouement de leurs cœurs, de leurs intelligences.

Ayant jeté un coup d'œil sur notre origine, nos luttes, nos souffrances et notre deuil, je me reposerai un instant comme le voyageur fatigué de la route parcourue et des obstacles franchis, à la vue de nos succès et de nos espérances légitimes.

Tout en regardant, je me dis pourquoi cette immense réunion, cependant je puis vous dire que la société St-Jean-Baptiste a réussi avec l'union qui fait la force en chassant les soucis politiques de son enceinte.

Aujourd'hui, nous mettons ce précepte en pratique, nous devons en ce jour oublier tout sujet de division et nous rappeler que l'union fait la force. Tout en voyant ces magnifiques bannières, ces sociétés que le souvenir national a formées et dont j'ai l'honneur de faire partie, en voyant ce spectacle, je n'ai pu maîtriser mon émotion.

Ce réveil de la société St-Jean-Baptiste fera époque non seulement dans les annales de cette association, mais aussi dans l'histoire de notre pays et de la race canadienne-française.

Je terminerai donc en vous remerciant cordialement de votre bonne indulgence, ainsi que de tous vos chaleureux applaudissements.

QUATRIEME SEANCE DU CONGRES NATIONAL.

La quatrième séance du Congrès National était consacrée à la colonisation, à l'émigration, au rapatriement et à l'agriculture. Des orateurs invités, Mons. le curé Labelle, Mons. l'abbé Lévesque, M. A.T. Bernier et M. Horace Archambault, prirent la parole. Voici leurs discours :

DISCOURS DE M. LE CURE LABELLE.

M. le Président,

Messieurs,

Je ne pouvais refuser l'invitation qu'on m'a faite de parler de colonisation devant le Congrès—sujet qui me tient si fort au cœur. Je voudrais dire quelque chose de beau, de grand, de magnifique sur cette grave question à laquelle est attaché le salut de la nation, la sauvegarde de notre langue, nos lois et nos institutions, et voilà que je me présente devant vous sans aucune préparation, ayant pour excuse légitime, je pense, le *berdas* spirituel de ma paroisse qu'il a fallu épousseter dans tous les coins et recoins, et cela, quinze jours durant.

Il me faut faire preuve de bonne volonté jusqu'aux dernières limites, comptant, toutefois, sur votre indulgence que je sollicite d'avance, car je suis loin d'être un orateur, et je confesse que l'éloquence n'est pas mon fort.

Une excellente dame, avant la séance, m'a demandé de faire quelques compliments aux femmes, et cela avec un charme malin qui distingue ce que vous appelez dans le monde " le beau sexe," mais comme mon état me refuse le droit d'être galant, je ne sais comment correspondre à son désir, qui ne me paraît pas cependant hors de place.

Si donc je voulais faire un compliment aux dames, je dirais, à l'imitation des anciens chevaliers, que la colonisation est le *dame* de ma pensée. La femme est un instrument puissant de colonisation ; elle en est, pour ainsi dire, la source et la base par le nombre d'enfants qu'elle donne à la patrie. Sous ce rapport, n'ai-je pas raison de dire que la femme mérite nos meilleurs compliments? Ce n'est pas la première fois que Dieu se sert de la femme pour accomplir ses merveilleux dessins sur la terre. Sans parler de celle qui nous donna le soleil de justice et de vérité, le Seigneur n'a-t-il pas, dans maintes circonstances, associé la femme à ses œuvres pour faire triompher sa volonté dans le monde? Quand Dieu voulut arracher son peuple de la servitude d'Egypte, que fit-il? Il fit de la femme juive une *femme canadienne.* Grâce à la bénédiction du ciel et à la co-opération de la femme juive, ses enfants se multiplièrent à un tel point que ni les travaux forcés, ni la persécution la plus barbare, ne purent anéantir la race d'Abraham. Elle semblait se raviver sous les coups de la plus impitoyable des tyrannies. Les Egyptiens furent tellement épouvantés de cette puissance de la femme juive qu'ils laissèrent partir en paix la nation d'Israël, et que, de désespoir, ils allèrent se noyer dans la mer Rouge. Dites donc, maintenant, que la femme n'est pas liée, d'une manière intime, à la colonisation, et qu'elle est digne de sa part d'éloges.

Il est de la plus grande importance de coloniser le Nord qui possède un territoire immense, fertile, couvert de riches forêts, arrosé par une multitude de rivières, émaillé de beaux lacs, et offrant, à chaque instant, les sites les plus pittoresques et les spectacles les plus enchanteurs. Le climat y est magnifique comme dans la plaine. On se plaint, parfois, de nos hivers, et ne sait-on pas que la neige est un moyen de fécondité pour la terre, comme le grossissement des eaux du Nil

pour la fertilité de l'Egypte? Pourquoi désirer un climat plus chaud qui nous amènerait les maladies pestilentielles, comme dans l'Egypte et l'Indoustan? Soyons donc heureux de la part d'héritage que la Providence nous a dévolue, et elle a été généreuse pour nous comme pour n'importe quelle nation de la terre, et nous n'avons nul besoin d'envier le sort des autres, parce que nous avons ici tout ce qu'il nous faut pour vivre heureux, content, jouissant d'une santé parfaite par la salubrité de notre climat. La colonisation du Nord renferme le secret de notre avenir, et elle résoudra une énigme qui ne manquera pas de se présenter dans le futur. Un pays ne peut pas s'étendre toujours sur la longueur. Il faut qu'il pousse ses branches dans toutes les directions pour devenir un arbre fort et vigoureux. Un pays peuplé sur une lisière de plusieurs centaines de milliers de milles, mais vide dans son centre, est un pays *qui cassera en deux*.

Quand le Nord-Ouest sera peuplé, des intérêts divers surgiront par la force des choses et qui pourront nous devenir hostiles. Pourquoi, alors, le Nord-Ouest qui aura été édifié par nos millions, ne tentera-t-il pas d'envoyer son commerce aux villes maritimes par les Etats du centre? Pense-t-on que New-York et Boston ne feront pas des efforts énergiques pour s'assurer la suprématie de ce commerce?

Ne comptons pas sur la gratitude des nations pour nous garder l'omnipotence de la route commerciale du St-Laurent?

Dans une nation, la mesure de l'intérêt c'est la mesure de la gratitude. Vous ne changerez pas la nature humaine.

Préparons-nous donc aux éventualités de l'avenir en peuplant le Nord, et, lorsque les conflits d'intérêt entre l'Est et l'Ouest surgiront, nous serons là, nous habitants du Nord, pour mettre le poids dans le plateau de la balance et conserver pour toujours au St-Laurent sa suprématie commerciale.

L'émigration aux Etats-Unis m'a toujours saigné le cœur

et si je pouvais saisir tous mes compatriotes canadiens et les *planter* dans le Nord qui est colonisable jusqu'à trois cents lieues dans l'intérieur ce serait la joie de mon âme. Dans un pays qui est trop plein comme les vieux pays d'Europe, on comprend que là l'émigration devient nécessaire mais un pays comme le nôtre ou l'on peut placer des millions et des millions d'hommes, il est incroyable que tous ne cherchent pas à s'y établir ! Qu'avons-nous à dire contre notre pays pour l'abandonner ?

Quand Dieu qui devait s'entendre en bon sol, choisit une terre où coulait *le miel et le lait* comme *terre promise*, qu'est-ce qui détermina son choix ? Un sol montagneux, de la terre franche, légère, arrosée par de nombreux torrents, couverte de toutes sortes d'arbres. N'est-ce pas là la description des richesses des Laurentides ? Nous avons de plus nos rivières qui sont en plus grand nombre et nos beaux lacs qui sont multipliés à l'infini. Mais, me direz-vous, il nous manque l'olivier, c'est vrai, mais aussi nous avons en revanche le *sirop d'érable* et la feuille d'érable qui nous sert d'emblême national. Il me semble que l'on n'a jamais assez compris dans la province l'importance de la colonisation, on a parlé éloquemment sur le sujet, on a consacré des octrois annuels pour cet objet, mais nullement en rapport avec les besoins que faisait pressentir une colonisation sagement dirigée. Ah ! si les arbres votaient, vous verriez qu'on trouverait tout l'argent dont nous avons besoin pour coloniser le Nord.

On a trop laissé dénigrer notre pays sans faire aucune réclamation et vanter les Etats outre mesure, ce qui a contribué beaucoup à mettre des illusions dans la tête des jeunes gens qui ne voyaient plus notre pays que sous un faux jour. Je crois que si l'émigration est due un peu à la faute de nos gouvernements, elle est due surtout à la population, qui, en général, ne fait pas assez d'efforts pour guérir le mal qui nous

ronge. Une cause d'émigration, c'est souvent le luxe, la vie, mais aussi une mauvaise culture et le défaut d'estimer le pays à sa juste valeur.

Rappelons-nous qu'avant d'aller chercher des colons ailleurs, il faut d'abord empêcher les nôtres de s'expatrier.

C'est une vérité de sens commun. Cherche-t-on à mettre de l'eau dans une chaudière dont le fond est percé? Or, permettez-moi cette expression, notre pays est percé et, pour preuve, voyez ces compatriotes qui s'écoulent vers les Etats. Sans doute que nous ne pourrons pas empêcher un certain nombre de quitter le sol natal malgré les avantages qu'on y trouve, mais combien qui se fixeront chez nous parce que nous aurons rempli notre devoir envers la patrie !

La question est si grave à mes yeux que j'accueillerais avec plaisir l'imposition d'une taxe pour la colonisation parce que c'est par la colonisation seule, remarquez-le bien, que nous sauverons notre langne, nos lois, nos institutions dont nous sommes si fiers.

Il y a trente ans que l'on aurait dû organiser une souscription nationale perpétuelle pour remplacer nos pruches et nos épinettes par de braves Canadiens, la fleur de la nation *franque.*

C'est dans ce but que je me suis mis à la tête d'une loterie nationale pour accomplir cette œuvre qui n'est pas la mienne mais la vôtre, et si le succès couronne nos efforts comme j'ai lieu de l'espérer, parce que j'ai encore confiance dans votre patriotisme et votre générosité pour la patrie, nous aurons contribué autant qu'il est en nous à réparer une faute nationale.

Quand je vois par la statistique que la province de Québec dépense près de huit millions pour les liqueurs ennivrantes, ne dois-je pas avoir l'espoir que l'on trouvera bien un $25.000

par année en faveur de la colonisation qui est notre seule planche de salut ?

Le moyen ne plait pas à tout le monde, il est vrai, mais on ne pourra contester que le but est noble et louable et qu'au moins on doit me donner le bénéfice du doute.

DISCOURS DE M. L'ABBE D. C. LEVESQUE, P. S.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs.

Pour nous conformer à l'intelligent et judicieux programme qui nous a été tracé, il importe de ne pas confondre l'état social d'un peuple avec sa nationalité. L'état social est un fait, qui résulte des événements de l'histoire ou des combinaisons de la politique, tandis que la nationalité s'appuie sur tout un ensemble de sentiments qui ont leur origine et leur siége dans les cœnrs. Dès qu' un groupe de famille possède des traditions communes il se met à la poursuite, dans un élan constant et unanime, d'un but propre et distinct, il jouit de tous les éléments requis pour constituer une véritable nationalité

Cette distinction, mesdames et messieurs, nous explique comment plusieurs nationalités peuvent vivre sous un même gouvernement, et comment sous divers gouvernement, des hommes peuvent appartenir à la même nationalité. Par conséquent, bien que nous n'ayons pas notre gouvernement exclusivement national, bien que nous vivions sous divers gouvernements, il suffit que les mêmes souvenirs et les mêmes espérances fassent battre nos cœurs à l'unisson, il suffit que nos aspirations et nos efforts tendent vers la même fin pour que nous soyons en droit d'affirmer hautement notre existence nationale.

Lors même que notre fête nationale n'aurait pas d'autre

but que cette affirmation, elle mériterait d'être célébrée avec empressement et enthousiasme, car il n'y a que les peuples dont le passé est sans tache, le présent plein de vigueur et de force et l'avenir riche d'espérances, qui puissent se permettre de telles solennités : mais ce qui la rend plus chère encore à notre patriotisme, c'est que grâce à l'intelligente initiative de ses organisateurs, elle doit en raviver la source et en affermir le sentiment dans nos cœurs- Tel est surtout le but de notre congrès national.

I

Les divers éléments qui peuvent entrer dans la formation d'une nationalité quelconque, étant innombrables et susceptibles de se combiner à l'infini, il faut une étude spéciale pour bien déterminer ceux qui servent de base à une nationalité particulière. Or, ce travail que j'ai osé entreprendre, en ce qui nous concerne, me permet d'affirmer aujourd'hui, que l'attachement et la soumission à l'Eglise ne sont pas seulement pour nous, comme pour les autres peuples chrétiens la première de toutes les questions sociales, mais que c'est de plus la question vitale de notre nationalité elle-même.

En effet, mesdames et messieurs, tout noble sentiment qui se retrouve dans le cœur des individus dont se compose un peuple, que les générations se transmettent les unes aux autres comme un héritage sacré qui se mêle à tous les souvenirs, se confond avec tous les intérêts et fait partie de toutes les espérances, doit nécessairement être considéré comme un des éléments constitutifs de la nationalité de ce peuple. Or, remontons le cours des événements dont se compose notre histoire, consultons les sentiments de nos pères, analysons nos souvenirs et nos traditions, étudions nos démonstrations publiques, recherchons le principe de toutes nos entreprises, descendons jusqu'à la racine de nos espé-

rances, interrogeons toutes les fibres de nos cœurs, partout et toujours, nous retrouverons un principe de foi chrétienne, un sentiment d'amour pour notre mère la Sainte Eglise catholique. Donc, notre attachement à l'Eglise est un des éléments constitutifs de notre nationalité.

J'ajoute que c'est le principal.

Si on eût prédit aux héroïques fondateurs de notre pays, qu'un jour viendrait où le drapeau de la France disparaîtrait de la citadelle de Québec et du fort de Ville-Marie, que l'amour et le respect qu'ils avaient pour lui seraient loyalement et généreusement prodigués à celui de l'Angleterre, leur implacable et irréconciliable ennemie, ils auraient cru, je n'en doute pas, à la ruine de la nationalité dont ils jetaient les bases. Cependant il y a plus d'un siècle que cet événement est accompli. Pourtant, si demain nos pères sortaient de la tombe, nous avons bien la conviction qu'ils ne protesteraient pas contre la présence de leurs bannières dans les rangs de notre procession, mais qu'ils nous reconnaitraient pour les continuateurs de leur œuvre et les légitimes héritiers de leur patriotisme. Donc, la domination de la France n'était pas l'élément principal de leur nationalité.

Vienne encore aujourd'hui ou demain, une puissance tyranique, qui entreprenne de changer les lois que nous garantissent les traités, d'abolir ces usages traditionnels qui nous sont si chers, de détruire ces institutions qui font notre gloire, de proscrire cette noble langue que nous avons conservée si pure et si harmonieuse, de nous enlever même ce sol de la patrie, que les bras de nos aieux ont défriché, qu'ils ont fécondé de leurs sueurs et arrosé de leur sang le plus généreux, tous, comme un seul homme, nous nous lèverions pour défendre avec toute l'énergie de notre patriotisme, ces objets sacrés que nous regardons, à juste titre, comme les éléments essentiels de notre nationalité.

Mais supposez, mesdames et messieurs, que sur tous ces points, la fortune nous fût contraire, nos sentiments nationaux et patriotiques en seraient-ils altérés ou anéantis? Demandez-le à ceux de nos compatriotes que le malheur des temps ou plutôt la Providence a jetés sur des terres étrangères! Là, il leur faut se soumettre à des lois, accepter des institutions, souvent parler une langue et se conformer à des usages qui ne sont pas ceux de la patrie; mais qui oserait dire, aujourd'hui surtout, que le sentiment national est moins vif dans leurs cœurs que dans les nôtres? C'est que, lorsqu'il s'agit de nos lois, de nos institutions, de nos usages, de notre langue et de notre sol lui-même, notre patriotisme pourrait, à la rigueur, substituer des souvenirs aux réalités, se nourrir de regrets à défaut de jouissances, mais il y a un des éléments de notre nationalité, et c'est pour cette raison que je l'appelle le principal, que nulle personne ne pourrait arracher de nos cœurs, que la persécution ne ferait qu'y fortifier et qui, ne planât-il que sur des ruines, suffirait à lui seul pour maintenir entre nous, lors même que nous serions dispersés aux quatre vents du ciel, le lien de la plus étroite unité nationale. Cet élément, c'est notre foi, c'est notre religion.

Deuxièmement—Mais pour mettre cette vérité dans tout son jour, pour comprendre jusqu'à quel point nos intérêts nationaux s'identifient avec notre foi et notre religion, il nous faut connaître quelle est notre vocation nationale, quelle est la mission que Dieu nous a confiée et en vue de laquelle il nous a donné et nous a conservé l'existence comme peuple; c'est là qu'il faut aller chercher la raison d'être, le principe vital, le trait différentiel et propre de notre nationalité.

Il en est de la vocation des peuples comme de celles des individus. L'obligation qui nous incombe à tous de tendre vers une fin commune suprême, n'empêche pas que nous

ayons chacun notre vocation particulière ; de même, bien que dans les desseins de la Providence, toutes les nations doivent contribuer à l'exaltation de l'Eglise, les unes cependant s'occupent plus immédiatement de commerce, les autres d'industrie, celles-ci d'agriculture, celles-là de sciences et d'art ; mais il y en a aussi que Dieu consacre d'une manière si formelle et qu'il attache si étroitement au service de son Eglise, qu'on est en droit, dans un sens, de comparer leur vocation à celle du prêtre et de les appeler des nations sacerdotales, des peuples missionnaires. J'estime, mesdames et messieurs, que c'est dans cette dernière catégorie de vocations nationales que nous devons placer la nôtre.

Je regrette que le temps ne nous permette pas de compulser les origines de notre histoire ; je voudrais rappeler les édits si chrétiens de François I, de Henri IV et de Louis XIII ; je voudrais vous faire entendre les nobles paroles des Champlain, des Olier et des de Maisonneuve. Tous ces grands interprêtes et exécuteurs des desseins de Dieu sur notre pays nous démontreraient jusqu'à l'évidence, qu'en demandant à la fille ainée de l'Eglise une goutte de son sang le plus pur et le plus généreux pour le déposer sur les rives du Saint-Laurent, Dieu voulait se former un peuple à qui il pût confier l'exécution de ses desseins et les intérêts de son Eglise ; ils nous diraient, et c'est avec un noble orgueil que nous répèterions après eux, qu'en Amérique comme en Europe les œuvres de Dieu doivent être réalisées par les Francs : *Gesta Dei per Francos.*

Mais nous avons une preuve peut-être plus convaincante encore, du moins plus actuelle, que telle est notre vocation nationale, et cette preuve, je la trouve dans la présente démonstration. Le choix que nos pères ont fait de la fête de Saint-Jean-Baptiste pour la célébration de leur fête nationale, les acclamations unanimes et constantes qui ont salué ce

choix, la ratification demi-séculaire que nous en faisons, le patriotique enthousiasme qu'excite en nous le seul nom du saint Précurseur, constituent un ensemble de faits, dont on chercherait vainement la raison, soit dans une direction des autorités religieuses ou civiles, soit dans les influences ou les calculs de la politique, soit dans une entente ou une convention particulière. Tous ces faits supposent nécessairement et proclament hautement l'existence d'un rapport si intime, d'un lien si manifeste, d'une ressemblance si frappante entre saint Jean-Baptiste et nous, qu'ils n'ont échappé aux regards de personne et se sont imposés, par leur évidence même, à notre constante et unanime conviction.

Mais quel est ce rapport, quel est ce lien, quel est ce trait de ressemblance, qui nous attachent et nous unissent, comme peuple, à la personne de saint Jean-Baptiste? Que notre patriotisme honore d'un culte de respect et d'amour tous ceux qui, à n'importe quel titre, ont contribué à l'établissement, à la défense, au développement et à la gloire du peuple canadien français, je le comprends, il n'y a rien de plus convenable et de plus légitime ; mais qu'y a-t-il de commun entre nous et saint Jean-Baptiste, dont la vie s'est écoulée toute entière, par delà les mers, les îles et les continents et dont la tombe est séparée par une période dix-sept fois séculaire du berceau de notre nationalité? Il faut, messieurs, nous élever au-dessus de toutes ces relations que peuvent établir, et le temps et l'espace, et la sagesse et la volonté des hommes ; il nous faut pénétrer jusqu'à ce qu'il y a de plus intime et de plus vital au cœur des hommes et des sociétés, jusqu'à ce principe qui est leur raison d'être, la règle de leurs actions, la source de leur grandeur et de leur gloire ; il faut dégager de tous les accessoires humains et de tous les événements particuliers, cette étincelle sacrée, ce rayon céleste, cette pensée divine qui détermine le rôle qu'ils ont à jouer

dans le temps, en un mot, la mission qu'ils ont à remplir. C'est alors qu'il devient manifeste que c'est Dieu lui-même qui a formé ces rapports et noué ces liens qui unissent le peuple canadien-français à saint Jean-Baptiste, en assignant pour vocation, à l'un et à l'autre, de rendre témoignage à la vérité. Oui, mesdames et messieurs, notre mission est de ramener à l'Eglise les peuples de l'Amérique, comme celle de saint Jean-Baptiste était d'amener à Jésus-Christ les tribus d'Israël. J'ai la conviction de n'être que l'écho de vos propres sentiments en appliquant à notre nationalité ce que l'Evangile dit de saint Jean-Baptiste : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.*

Nous tous donc, mesdames et messieurs, qui prenons part à la célébration de cette fête jubilaire, et tous les Canadiens-Français y prennent part, nous affirmons solennellement l'idendité de notre vocation nationale avec la vocation personnelle à saint Jean-Baptiste, nous proclamons que nous n'avons d'existence, comme peuple, que pour l'exaltation et la propagation de l'Eglise catholique en Amérique. Telle est la base, l'âme, l'essence même de notre nationalité, et les moyens d'action dont elle dispose et qu'elle doit employer, ce sont la foi, la religion, l'attachement et la soumission à l'Eglise de tous ses membres.

Vous voyez, mesdames et messieurs, comment nos intérêts nationaux se confondent avec nos intérêts religieux.

II

Notre patriotisme, mesdames et messieurs, est trop sincère et trop ardent, pour se contenter de simples affirmations. Il aime à se glorifier de l'héritage que lui ont légué les générations antérieures, mais il s'occupe encore plus de le conserver intact et de le transmettre enrichi aux générations futures ;

'il se permet de rappeler les souvenirs du passé et d'énumérer :s avantages du présent, c'est afin de les faire servir aux ıtérêts de l'avenir. Conserver les biens acquis, perfectionner :s progrès commencés, tel est le but que se propose notre atriotisme.

Mais ce but, comment l'atteindrons nous ?

C'est un axiome, mesdames et messieurs, que les institutions ne se soutiennent et ne s'élèvent qu'à l'aide des principes qui leur ont donné l'être. Cette relation et cette dépenance sont aussi nécessaires que celles du mouvement par apport à la force motrice, de l'effet par rapport à sa cause, e la vie et de ses fonctions par rapport au principe vital.

Coupez les racines d'un arbre, aussitôt il se dessèche, tombe t périt ; si les racines ont à souffrir, si elles ne peuvent ni e multiplier, ni se développer ; si elles ne trouvent qu'un uc insuffisant et vicié, l'arbre lui-même est en souffrance, il anguit et reste stérile ; mais que les racines s'enfoncent proondément dans le sol, qu'elles étendent au loin et en tous ens leurs innombrables ramifications, qu'elles trouvent artout une nourriture abondante et riche, alors le tronc de 'arbre s'affermit, ses branches se développent, ses rameaux se nultiplient, sa cîme s'élance majestueuse vers le ciel ; toujours ouronnée d'un luxuriant feuillage, inépuisable dans sa féconité, plus fort que les coups de la tempête, il vivra, grandira t fructifiera pendant des siècles.

Il en est de même, mesdames et messieurs, des nations de a terre ; elles ont leurs racines qui leur communiquent la vie, a force et les prospérités de tous genres. Pour nous, vous 'avez reconnu, le principe de notre vie nationale, de sa conervation et de ses développements, les racines de notre ationalité, ce sont notre fidélité à la foi chrétienne, notre ttachement et notre dévouement à l'Eglise catholique.

En effet, il n'y a qu'une voix pour le proclamer, si la race

française du Canada n'a pas été anéantie par la conquête
l'élément envahisseur a été impuissant à l'absorber, si ell
su défendre ses droits, si elle a conservé sa langue, ses inst
tions et ses lois, si elle a grandi et prospéré en dépit de t
les obstacles et de toutes les oppositions, c'est à sa foi, c'e
sa religion qu'elle le doit. Donc, c'est à cette même foi, c'
à cette même religion, que notre patriotisme doit deman
les forces et le courage dont il a besoin pour conserver
qu'il possède et réaliser les progrès qu'il ambitionne. Ren
notre foi et notre religion, ce serait porter la cognée à
racine de l'arbre, ce serait la mort, ce serait un suic
national.

L'affaiblissement de notre foi, l'oubli de nos devoirs r
gieux, entraineraient inévitablement et dans une proport
rigoureuse, une déperdition de vigueur et d'énergie, un ral
tissement sinon un arrêt de notre marche dans la voie
progrès, peut-être même un commencement de décaden
Mais l'objet de nos désirs et de nos vœux les plus arde
c'est l'accroissement et l'exaltation du peuple canadien-fr
çais ; nous voulons que cette province de Québec, le tr
de notre arbre national, s'affermisse et se fortifie, nous v
lons que les branches qu'il a projetées dans toutes les p
vinces-sœurs et jusqu'au sein de la grande Républi
américaine, multiplient leurs rameaux à l'infini et accrois
encore leur prodigieuse fécondité ; nous voulons que l'ar
tout entier s'élève et grandisse jusqu'à devenir l'égal de
peuples géants qui président aux destinées du monde ; or,
résultats nous pouvons les obtenir, nous les obtiendrons
failliblement, si les racines de notre nationalité continu
de pénétrer librement dans tous les cœurs et de s'y nourri
leur sève la plus généreuse ; c'est-à-dire, si tous nous dem
rons attachés à l'Eglise catholique et si nous n'avons jan
rien de plus cher que notre foi et notre religion.

Deuxièmement, remarquez bien, je vous en prie, mesdames et messieurs, que nous ne sommes pas encore arrivés à la limite extrême des devoirs qui s'imposent à notre patriotisme national. Si nous existons comme peuple, s'il nous est donné de progresser, ce n'est qu'en vue de cette fin sublime que le ciel nous a marquée, que nous avons reconnue et que nous affirmons aujourd'hui avec tant de solennité. Or, comme la perfection des êtres ne peut se trouver que dans l'accomplissement de leur fin, il est évident, après ce que nous avons établi sur ce point que c'est dans l'exaltation et la propagation de l'Eglise catholique en Amérique que nous devons chercher notre véritable grandeur, notre principale gloire nationale.

Ce n'est pas à dire, mesdames et messieurs, que nous devions renoncer à tous les intérêts matériels et temporels. Tout au contraire, nous devons perfectionner notre agriculture, développer notre colonisation, étendre notre commerce, activer notre industrie, multiplier nos canaux et nos chemins de fer ; mais que ce soit pour démontrer à ces hommes si actifs et si entreprenants de l'Amérique, que notre religion n'est point l'ennemie de ce qu'ils appellent le progrès ; que ce soit pour leur apprendre, par l'exemple de notre foi, les droits imprescriptibles de la justice et de la vérité dans le monde, et pour leur rappeler que par des destinées éternelles, le chrétien doit toujours planer au-dessus des propriétés et des grandeurs terrestres ; que ce soit avant tout et pardessus tout pour augmenter nos moyens d'action et accroître notre influence en faveur des intérêts temporels et spirituels de l'Eglise. C'est ainsi que j'entends notre rôle de nation sacerdotale, de peuple missionnaire.

Il faut l'avouer, mesdames et messieurs, la carrière que notre vocation nationale ouvre devant nous est immense, et il faudra des siècles pour la parcourir. Mais qu'importe ! le

passé nous fournit assez de solides garanties, et le présent, le dis avec une profonde conviction et un noble orgueil, no donne assez de consolants et légitimes sujets d'espéran pour que nous puissions fermement compter sur l'aven Aussi, en voyant se multiplier avec tant de rapidité, en mi endroits des Etats-Unis et sur tous les points de la Puissan du Canada, d'un océan jusqu'à l'autre, les groupes de Ca diens-Français, qui portent si noblement le drapeau de no nationalité et de notre religion, il me semble, ou plu j'affirme, sans crainte d'être contredit, que nous sommes voie de restituer à la Nouvelle France d'autrefois l'immen domaine dont nos pères avaient pris possession et qu' avaient consacré à l'Eglise, en y arborant l'étendard de croix.

Je ne voudrais pas, mesdames et messieurs, me faire l'a tre de l'émigration de mes compatriotes aux Etats-Unis, m il m'est impossible de partager le sentiment de ceux voudraient l'arrêter complètement, car j'estime que ce ser m'opposer aux destinées providentielles de notre national en Amérique. Tout en rendant un hommage aux intentio de ceux qui travaillent au repatriement des Canadiens-Fr çais, je ne puis m'empêcher de regretter que l'on dépl tant d'énergie à la poursuite d'un but que les faits proc ment irréalisable, et qui est parfaitement inutile, puisq mon avis, les Canadiens-Français qui vivent sous le gouv nement américain, peuvent se vanter aussi bien que no sous le régime anglais, de fouler le sol possédé par nos aïe et d'y promouvoir les véritables intérêts de notre nationali Sans doute qu'ils ne jouissent pas des mêmes avantages q nous, mais vous savez bien que nos droits n'ont pas toujo été reconnus et respectés comme ils le sont aujourd'hu qu'ils gardent leurs usages, leur langue et surtout leur foi, un jour viendra où la nationalité canadienne-française oc

pera sur ce continent la place que lui destinaient les magnanimes fondateurs de notre pays. Voilà, mesdames et messieurs, la voie dans laquelle nous devons accélérer nos pas, le but vers lequel doivent tendre tous nos efforts.

Je termine en proposant au patriotisme de tous les Canadiens-Français, dans l'intérêt de notre nationalité, que nous demeurions toujours, comme nous l'avons été et le sommes encore, fidèles aux traditions religieuses de nos pères ; je propose que nous restions irrévocablement attachés à notre religion ; je propose que nous travaillions par tous les moyens en notre pouvoir à étendre et à affermir le règne de l'Eglise catholique en Amérique. Tant qu'il en sera ainsi, notre nationalité vivra et grandira.

DISCOURS DE M. T. A. BERNIER.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Les sujets que nous sommes appelés à traiter durant cette séance du Congrès, sont d'importance vitale. Ils sont tellement liés entr'eux qu'ils forment comme les divers aspects d'une seule question, résumant en elle toute la question économique de notre temps.—D'autres intérêts pourront à d'autres époques réclamer toute notre attention, mais ce serait s'exposer à de graves mécomptes que de ne point donner aujourd'hui la priorité à ceux-ci.

Notre pays, de l'Est à l'Ouest, est une large bande de terres arables ; la classe agricole sera vraisemblablement toujours la plus nombrense ; l'influence appartiendra donc aux possesseurs du sol. Or, de ces faits et de ces inductions se dégage en pleine lumière, la nécessité proclamée par ces voix éclairées et patriotiques qui, les premières, ont fait entendre ce cri : *Emparons-nous du sol.*

Quand nous repassons l'histoire des temps écoulés depuis la cession, l'émotion nous gagne au souvenir des luttes de ce passé glorieux, du dévouement et des talents mis à leur service, des sacrifices dont elles ont été l'occasion, des succès qui les ont couronnés. Mais ces dévouements, ces talents, ces sacrifices, auraient été stériles comme les arbres dont les fleurs sont emportées par les vents, si nos hommes publics n'eussent senti derrière eux cette forte et féconde race d'agriculteurs, ancrés à leur foi et au sol, et formant, au sein de leurs organisations paroissiales, présidées par le curé, le plus formidable obstacle à l'envahissement de leur patrie par l'influence étrangère.

Il faut donc s'emparer du sol. Mais qui fera cette œuvre, si ce n'est celui dont la vocation est de le cultiver, et d'en tirer les immenses trésors qu'il renferme. C'est donc au laboureur qu'il faut confier le côté pratique de la mission de conserver le sol canadien, à notre race, et d'assurer son influence future.

S'il en est ainsi, il incombe aux classes dirigeantes de conserver notre population à l'agriculture ; d'empêcher la transmigration de la jeunesse rurale vers les villes, de prévenir l'émigration, d'activer la colonisation.

Pour cela il faut commencer par s'emparer des esprits, par changer ce courant d'idées qui parait s'infiltrer chez les jeunes générations que le travail des champs les place dans une condition inférieure. Adressons-nous à la jeunesse, à l'enfance. Non pas qu'il faille faire de l'école, une ferme ; ce n'est pas le but de l'éducation élémentaire de livrer ceux qui la reçoivent aux travaux physiques ; à l'école il s'agit de développer l'intelligence et de former le cœur.

Mais c'est être intelligent, c'est être homme de cœur, que d'aimer Dieu, son pays, sa famille, son état. Or ces choses peuvent s'apprendre à l'école.

Qu'on enseigne donc, après le catéchisme, l'influence des travaux agricoles, sur la richesse nationale, les mœurs, la vie domestique ; qu'on relève dans sa propre estime, cet artisan de notre avenir, qu'on lui parle de la dignité de ses occupations, qu'on lui montre tous les siècles rendant hommage à l'homme laborieux que l'aube trouve au milieu de son champ, traçant le sillon où doit tomber la semence qui changera cette terre dénudée en flots dorés.

Mais à cela ne doivent point se borner nos efforts. Lors même que l'esprit serait convaincu, si l'on souffre, on n'aimera point la vie rurale, on n'aimera point la paix des champs. Et cependant l'on n'embrasse un état, et l'on n'y reste, qu'en autant qu'on l'aime. Il faut donc viser aussi, et particulièrement, à améliorer la condition matérielle de la classe agricole.

Voilà le point où les hésitations et les différences d'opinion, se produisent.

Je me tais sur certaines améliorations que l'on suggère de temps à autre à l'attention des cultivateurs, pour m'attacher à une question moins technique, mais également pratique : le morcellement de la propriété. Si l'on examine bien la condition de la propriété rurale en notre province de Québec, qu'y trouvons-nous.

Par suite de l'heureuse fécondité de notre race il s'est produit, dans nos vieilles paroisses, un accroissement de population qui a élevé le prix de la terre et mis à l'étroit notre peuple habitué aux larges espaces. Le trop grand morcellement de la propriété n'est en aucun lieu désirable. Mais en Amérique surtout, en face des immenses territoires qui restent à coloniser, ce serait une grave erreur. Et, examiné aux points de vue des intérêts de la province de Québec et de notre race, je vois dans ce fait l'une des causes d'un mal qui nous désole et nous décime depuis plus d'un quart de siècle : l'émigration.

La moyenne des fermes est de 60 à 100 arpents en super-

ficie. Sur ces fermes vous trouvez une famille comptant presque toujours de nombreux enfants. Les uns ont, par leur travail et leur industrie, placé quelques fonds en réserve; les autres n'ont pas su ou n'ont pas pu le faire; cependant il existe dans le cœur du père un sentiment d'amour et de prévoyance qui fait songer à l'avenir de l'enfant; à ce sentiment correspond chez le fils, cet autre sentiment, aussi noble que légitime, de fonder à son tour une famille. Mais un obstacle se dresse devant eux: l'exiguité du champ du père de famille. Celui-ci a vécu des produits de ce champ, mais divisé entre tous les membres de la famille, le même champ n'en ferait vivre aucun. En vain dira-t-on à nos populations rurales: cultivez moins, et cultivez mieux.

Cultivez mieux! soit, le conseil est bon. L'agriculture est un art en tous lieux susceptible de perfectionnement. Mais encore faut-il être prudent et ne pas lancer nos cultivateurs dans des aventures d'où ils ne rapportent qu'un scepticisme plus marqué à l'égard des enseignements théoriques. En agriculture, l'expérience, et l'amour de son état, sont les deux meilleurs maîtres.

Cultivez moins, n'est pas dans nos mœurs; et pour changer un système il faut des années, tandis que le mal dont nous cherchons le remède a besoin d'être présentement guéri. Au reste, on ne saurait demander à nos cultivateurs d'adopter maintenant le système des petites cultures comme en Europe. La condition économique du continent américain n'est pas la même que celle du continent européen. La différence de densité de population suffit à nous convaincre de la vérité de cette proposition.

Il faut au Canadien un champ plus ou moins vaste sur lequel il puisse se livrer à la culture des céréales et à l'élevage des bestiaux. S'il ne l'a pas, il cherchera à gagner sa vie d'une autre manière, ou sous d'autres cieux. Et voilà pour-

quoi, bien souvent du moins, la patrie est délaissée. Et pourtant cette condition de la propriété, qui est actuellement le principe d'une déperdition de forces, pourrait être une cause de salut, si nous voulions pratiquer nous-mêmes, en temps opportun, une saignée salutaire.

Le déplacement de quelques familles, en causant une baisse sur les propriétés, mettrait celles-ci à la portée et à la disposition de quelques autres familles plus aisées ; le patrimoine de ces dernières familles s'agrandirait ; elles garderaient autour d'elles leurs enfants en leur procurant des conditions avantageuses d'établissement : ces nouvelles familles essaimeraient à leur tour, et la plaie faite par la saignée se fermerait bien vite.

En second lieu, le déplacement, opéré d'après un système et un plan préconçu, un plan dont la nation entière comprendrait le fonctionnement, dont tout le monde se constituerait l'auxilliaire, aurait l'effet de pousser la population vers d'autres points inoccupés du pays, et de concentrer en conséquence dans nos mains une plus large lisière territoriale

Ceci n'est pas simplement une théorie. Nos populations sont dociles à la voix de ceux qui ont droit de parler, et si plus souvent, et plus près d'elles, elles entendaient un conseil ami, si ces voix autorisées les instruisaient de nos ressources, calculaient pour elles, leur indiquaient la route, elles ne prendraient point celle des Etats-Unis. Car le Canadien aime son pays, et quand il le quitte c'est avec regret. Bien souvent l'on a blâmé ceux qui nous ont quittés. Mais ne soyons pas injustes et surtout ne fermons point les yeux sur notre part de responsabilité. A eux seuls ne doit pas être imputée la faute. Je ne veux pas excuser les écarts qui ont été bien souvent les causes directes de la détresse d'un trop grand nombre de familles, détresse à la suite de laquelle elles sont parties ; mais aux classes dirigeantes revient aussi une part de responsabilité.

Ces populations n'ont pas, comme d'autres plus instruites, les lumières nécessaires pour voir au-delà de ce qui les frappe sur le moment. Leur patriotisme a besoin d'être rechauffé, éclairé . elles ont besoin qu'on les instruise et qu'on les dirige. Cela a-t-il été fait ?

Au jour de la Saint-Jean-Baptiste il se produit comme une explosion de sentiments patriotiques ; de beaux projets naissent, et il semble que nous sommes à la victoire, comme aux jours de Carillon et de Châteauguay. Mais au lendemain ! Ah, vite ! nous retournons à nos luttes politiques, nous nous déchirons, nous ruinons la réputation de nos hommes publics, nous déprécions nos institutions, nous établissons des comparaisons désavantageuses avec celles de nos voisins. Ah ! si la conquête du sol avait à son service la dîme de l'activité que l'on met dans nos luttes journalières, assurément. nous n'aurions pas à déplorer les pertes que nous subissons, notre influence monterait partout, ici et dans les vastes prairies du Nord-Ouest.

Mais voici une ère nouvelle. De nouveau le clergé s'est mis en campagne. Il y a des apôtres de la colonisation. Ah ! saluons cette véritable "armée du salut" et que tous nous lui prêtions assistance. Ne réservons pas pour le jour de la Saint-Jean-Baptiste seulement nos accents patriotiques. Que le curé de chaque village, que le notaire, que les marchands, que tous les notables, par tout le pays, joignent leurs paroles et leur action à celles des évêques, de nos prêtres, et que les gouvernements, eux, leur donne des moyens d'action, ouvrent des routes et répandent les renseignements, les cartes et la statistique, et j'en ai la conviction, l'émigration se ralentira. Je dis seulement se ralentira, car c'est aussi ma conviction que l'émigration ne cessera jamais complètement ; de même que nous ne pourrons jamais opérer que des rapatriements partiels. Un rapatriement général est impossible. Un

grand nombre de nos compatriotes, quoique partis avec regret, sont maintenant établis aux Etats-Unis d'une manière permanente ; le voudraient ils, ils ne pourraient nous revenir.

Au surplus, ces colonies canadiennes attireront toujours quelques-uns des nôtres. Puis, il s'est produit récemment un mouvement qui me fait peur : on se fait naturaliser là-bas.

Selon moi, ce mouvement ne fera que rendre plus improbable le rapatriement. Quant à ceux qui ont l'intention de demeurer aux Etats-Unis, je comprends leur conduite. Ils veulent être quelque chose dans ce pays ; ils veulent exercer les droits de franchise, et cette ambition est légitime. Mais, quand le Canadien aura goûté à cette vie mouvementée du citoyen américain, qu'il aura épousé les causes qui se débattent aux Etats-Unis, il se fondra dans cette immense fournaise où les plus forts se sentent amollir. Et tel qui, au moment de se faire naturaliser, nourrit peut-être encore l'espoir de revenir en son pays natal, finira par éteindre en lui, et dans les siens, ce louable sentiment.

Les Canadiens résistent mieux que les autres races à l'action absorbante de nos voisins ; et ceux-ci le comprennent bien. Et c'est pour cela que tantôt ils usent de caresses, tantôt de menaces et d'insultes, pour amener notre race à oublier le Canada. En cela ils ne réussiront pas ; le Canadien aimera toujours le Canada. Le temps fera néanmoins pour nos Canadiens des Etats-Unis ce qu'il a fait pour nous. Nous aimons toujours la France ; mais nous sommes des sujets loyaux de la couronne britannique, et, en cette qualité, nous sommes perdus pour la France.

La loyauté, ce sentiment distingué qui honore les peuples, cette vertu sociale qui caractérise notre race fera de nos compatriotes des Etats-Unis, de fidèles sujets de la République américaine ; ils seront perdus pour nous, et notre influence ici en sera diminuée d'autant. Et voilà comment

seront également perdus pour nous les sacrifices, l'énergie, les talents, le travail, d'un si grand nombre de compatriotes.

Nous avons produit l'arbre, d'autres en auront les fruits.

Et à mes yeux, cela est d'autant plus lamentable que je n'ai pas même pour me consoler l'avantage de voir, comme tant d'autres, un acte providentiel dans cette évolution sociale.

Je crois fermement et humblement à l'action de Dieu sur les sociétés. Et c'est précisément cette foi qui m'amène à croire que c'est Dieu qui a fait les nations, qui a mis au fond du cœur de l'homme cet instinct naturel qui le porte à se grouper dans certains milieux dont il a tracé les limites ; et l'espace compris dans ces limites, c'est la patrie. Si donc, Dieu a pris soin de donner à chaque peuple une patrie, il ne peut vouloir ces peuples en dehors de leurs patries respectives, à moins qu'il n'entre dans les desseins de la Providence de les châtier de leur prévarication, et ce châtiment se manifeste souvent par la dispersion ou l'exil. Or, nous avons à peu près le quart des nôtres aux Etats-Unis. Cela ne ressemble-t-il pas à une dispersion ?

Ah ! nous avons violé quelques lois données de Dieu au monde. Nous avons manqué à l'impérieuse loi du travail, à la fortifiante loi de la sobriété ; nous nous sommes laissés aller à des excès de luxe, et Dieu, qui ne peut atteindre les peuples que dans le temps, nous fait sentir sa main d'une manière éclatante, et c'est dans ce sens seulement que l'émigration canadienne aux Etats-Unis est providentielle, comme était aussi providentiel l'exil du peuple d'Israël en Egypte.

Dieu sait tirer le bien du mal, et sans doute que le passage et l'établissement de nos compatriotes aux Etats-Unis aura une influence salutaire sur la société américaine, et nous suivrons toujours avec intérêt leur carrière sur la terre étrangère ; mais en même temps qu'ils nous permettent de regretter leur absence et de la considérer comme une calamité

nationale. Et au lieu de voir dans ce fait un triomphe, une grande destinée, courbons plutôt la tête devant ces décrets divins, et dans une humble et ardente prière, implorons la miséricorde de Dieu et la grâce de revenir à sa loi ! Et de même qu'à la prière de Moïse, Dieu a sauvé les armées d'Israël de la destruction, de même aussi pourrons-nous espérer vivre pour accomplir cette grande mission qui semble être notre partage.

Le doigt de Dieu me parait bien plus visiblement tourné vers d'autres lieux que les Etats-Unis.

Il existe une terre découverte et occupée presqu'exclusivement par les nôtres, jusqu'à une date récente.

Manitoba était autrefois une province française ; nous l'avons évangélisée et civilisée. Maintenant, d'autres races y dominent ; cependant, nous y avons toujours toute une organisation sociale ; une église présidée par un illustre et saint archevêque et desservie par des prêtres dévoués ; nous y possédons un système scolaire, basé sur les principes catholiques, autorisant l'usage de livres catholiques recevant du gouvernement une allocation pécuniaire proportionnée au chiffre de notre population, couronné d'une université ; nous avons un sol extraordinairement fertile, d'une culture et d'une acquisition faciles ; notre climat est salubre et nullement à redouter, comme les préjugés se sont plu à le répandre. Et si la province de Québec le voulait, en peu d'années, nous pourrions reprendre sinon la prépondérance, au moins cette force nationale qui suffirait à faire respecter tout ce que nous aimons.

Il y aura prochainement une rédistribution des sièges électoraux ; dans ce remaniement, si nous ne recevons point de sève du tronc principal, nous sommes exposés à perdre un ou deux comtés. Et déjà, la presse anglaise, sans y mettre pourtant d'acrimonie, nous invite à examiner cette situation,

et à accepter de bon cœur notre sort probable. Un peu de secours nous ferait éviter cette pénible perspective, et sans négliger les œuvres locales, la province de Québec devrait faire quelqu'effort pour renfoncer cette aile de la grande armée canadienne, dont le centre est ici, et l'autre aile dans les provinces maritimes. Combien, messieurs, qui ne veulent point aller dans la forêt ; or, à ceux-là, nous offrons nos prairies, qui ne demandent aucun défrichement. Et c'est le temps de s'occuper de cette question, car plus tard, si vous attendez que l'illustre curé de Saint-Jérome soit rendu assez près de nous donner la main, vous n'y trouverez peut-être que des lambeaux d'institutions et de peuples suspendues au bras de la croix, autour de laquelle nous nous groupons, comme l'ont toujours fait les habitants de la province de Québec aux mauvais jours.

Ne prenez point toutefois cette exclamation pour un symptôme de défaillance ! Nous avons là des traditions à conserver, des intérêts, des institutions et une vie à protéger ! Tout cela sera maintenu et protégé, et nous avons foi en l'avenir ! Mais sans secours, la durée de la lutte sera quintuplée ! Et de là nos angoisses et notre désir, sinon de nous soustraire nous-mêmes à cette tâche, du moins d'y soustraire nos enfants !

Ce n'est point seulement comme déversoir de population que nous vous offrons notre pays ; nous vous y invitons parce qu'il s'agit de fortifier une branche de cet arbre dont les rameaux couvrent quasi la moitié d'un continent.

Quand il arrive à la presse anglaise de manifester sa pensée à l'égard de notre influence future, elle nous rappelle qu'il n'en a dépendu que de nous de conserver la prépondérance au Manitoba ! Elle nous signale cette émigration des nôtres, à l'étranger, inconcevable à ses yeux, surtout à l'aspect de ces vastes et riches domaines du Nord-Ouest canadien, et au

souvenir de ce que nous avons été dans ce pays par nos œuvres et notre nombre !

Et ces accents sont les premiers murmures de l'histoire ! Si rien n'est fait, la colonie canadienne du Nord-Ouest adressera plus tard à la Province de Québec ce que celle-ci repéte depuis un siècle à la France, qui la négligea aux jours des grandes douleurs ! Si au contraire, l'on dirige vers nos plaines un courant d'émigration appréciable et continu, la Province de Québec aura fait une œuvre qui lui profitera autant qu'à nous. Car, son influence dans la Confédération ne dépend pas seulement d'elle-même, mais aussi des divers groupes canadiens-français ou acadiens, épars sur la surface de nos vastes possessions.

Les temps favorisent notre établissement au Manitoba. Les exagérations des années passées sont disparues, le terrain a repris sa valeur normale. L'immigration tend à se diriger vers l'extrême ouest. Le Manitoba est néanmoins la meilleure partie du Nord-Ouest ; et l'on y reviendra plus tard. Tout de même, cette passion du moment sert nos intérêts et nous aide à passer les mauvais jours, lesquels nous pourrions faire cesser en nous emparant, dans l'intervalle, des espaces qu'on nous laisse, et en y faisant des établissement solides avant que la vague ne revienne.

Nous vous convions encore vers ce pays que diverses races s'apprêtent à se partager, pour un motif d'ordre social.

Il se produit de nos jours un fait indéniable. De nouvelles sociétés s'élaborent ; il faudrait remonter presque au moyen-âge, ou au moins, aux premiers temps de la colonie, pour retrouver un pareil travail. Ce travail nous affectera, et dans notre intérêt comme dans celui des différentes nationalités qui se disputent le continent, il faut veiller, nous fortifier, choisir nos positions, afin d'être comme les étais de cette Puissance formée de provinces dont les habitants appartiennent à des races si peu homogènes.

Ce n'est pas assez de percer des routes, d'exécuter des travaux publics, d'enlacer toute une puissance dans un réseau de fils télégraphiques. Ces liens physiques — d'une utilité incontestable — ne suffiraient cependant point à retenir ensemble des siècles durant, des provinces que la politique seule aurait unies, s'il n'y avait au-dessus une force morale s'imposant à tous.

Ce n'est pas tout de créer l'activité, de jeter des villes à travers la plaine, de remplacer la solitude par des essaims de populations, d'idées et de mœurs hétérogènes, recrutées dans les cinq parties du monde. S'il n'y a point de traditions ni d'intérêts communs; si le génie national est sacrifié à la seule préoccupation de confectionner des lois de police, on n'aura pas un vrai peuple, un peuple uni et fort.

Heureusement pour tous, pour les étrangers comme pour les enfants du sol, il existe dans la Puissance du Canada une race féconde et vigoureuse, ayant une même origine, des intérêts identiques, de glorieuses traditions, une langue et des croyances communes, ami de l'ordre et des sacrifices, se croyant appelée à une grande mission et protégée de Dieu; cette race, d'une loyauté égale à son honneur, a déjà sauvé sa patrie des envahissements de l'étranger. Elle peut aussi la sauver du démembrement. Et cette race, qu'on retrouve dans toutes les provinces de la Confédération, et qui est la clef de voûte de notre édifice politique, c'est le peuple canadien-français; c'est lui qui doit être la force vive de l'empire canadien.

Préparons-nous à cette mission pleine de responsabilité et grande entre toutes.

DISCOURS DE M. HORACE ARCHAMBAULT.

Monsieur le Président,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

L'un des maîtres de la science sociale à notre époque, M. le Play, nous signale, dans son "Organisation du travail," une grande nation modèle de notre temps, et parmi les Etats-provinces qui la composent, un pays qui, "par son passé "comme par l'organisation présente de la religion, de la "famille et de la propriété, offre les meilleurs symptômes "d'une haute destinée." Cette grande nation, c'est la nouvelle Confédération britannique de l'Amérique du Nord. Cet Etat-province, c'était autrefois la Nouvelle-France ; c'est aujourd'hui la Province de Québec, la France canadienne.

Trois siècles et demi ont passé depuis le jour où Jacques-Cartier prenait possession du sol canadien au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en plantant dans le sol vierge de Stadaconé, l'étendard du chrétien, le signe glorieux de la rédemption du monde, le labarum qui porte dans ses plis la lumière, la gloire, la civilisation. La promesse faite au vainqueur de Maxence redit au pieux et hardi navigateur de Saint-Malo que la Providence veillera sur son œuvre, et lui assurera l'immortalité : *In hoc signo vinces.*

Il ne m'appartient pas, messieurs, de faire la narration de cette lutte gigantesque d'un petit peuple de braves contre la barbarie des tribus sauvages, contre les légions armées d'un empire, et malgré l'abandon de la mère-patrie. Un moment on a pu croire que ce petit peuple né d'une race illustre était tombé pour ne plus se relever. Mais la Providence veillait sur lui, pour en faire le précurseur de la foi et de la civilisation sur les rives du Saint Laurent, la sentinelle avancée de l'Eglise dans les forêts du Nouveau-Monde.

La conquête, qui devait produire l'absorption de l'élément canadien-francais par le principe anglo-saxon, a été, au contraire, notre sauvegarde, et l'instrument dont la Providence s'est servi pour nous soustraire aux horreurs de l'anarchie qui a dévoré la France depuis un siècle.

Réduits à 70,000 lors de la conquête anglaise, nous sommes aujourd'hui 1,500,000 dans la confédération canadienne; et près de 400,000 dans les Etats de la république voisine. Quoiqu'absorbés politiquement dans la Confédération, nous avons cependant conservé toute notre autonomie locale; la langue francaise est toujours la langue dominante; le corps du droit civil est .encore l'ancien droit français; nous pratiquons la religion de nos pères; et, sous la protection du drapeau britannique, chaque coin de terre du Canada est une patrie de liberté, chaque hameau de nos campagnes un asile de paix et de bonheur.

Mais n'allons pas nous endormir dans une fausse sécurité; le passé doit être notre guide pour l'avenir, et comme le disait, il y a quelques mois, le distingué patriote qui préside à cette grande fête nationale : "notre protection pour " l'avenir, comme elle l'a été par le passé, se trouve dans la " possession du sol. La race qui possède le sol, possède le " pays." C'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race, et de cette force d'expansion qui nous distingue.

Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, en ces jours où tous nos intérêts doivent être discutés, de vous dire un mot de cet art si utile.

L'agriculture est la nourrice du genre humain. Le premier besoin de l'homme est la nourriture, et sa première ressource pour y pourvoir, le sol. L'agriculture est encore la mère des manufactures et du commerce. Aussi Sully, le grand ministre du roi Henri IV, a-t-il dit que le "pâturage et le labourage sont les mamelles de l'Etat."

L'histoire de l'agriculture se perd dans l'obscurité des premiers âges ; on peut dire qu'elle date de l'établissement de la propriété, sans laquelle l'homme qui prend la peine de cultiver un champ, ne saurait être sûr d'en recueillir le produit. C'est donc l'agriculture qui a mis fin à la barbarie primitive en donnant une base à la civilisation.

Toutes les mythologies font descendre l'agriculture du ciel. Les Egyptiens en attribuaient l'invention à la déesse Isis et au dieu Osiris ; les Grecs à Cérès, déesse des moissons ; les Italiens à Saturne ou à Janus. De temps immémorial l'agriculture est en honneur dans l'empire chinois, qui lui doit son immense population. On sait que chaque année, dans une solennité dite *fête de l'agriculture*, le *Fils du ciel*, ne dédaigne pas de tracer lui-même un sillon pour honorer ainsi d'une manière éclatante le premier des arts utiles.

A Rome, nous voyons que, dans les lois et les institutions établies par les premiers législateurs, tout décèle l'intention d'honorer l'agriculture, et d'en faire la base tout à la fois de la prospérité et de la moralité publiques. Il fallait, dans les premiers temps, posséder un champ, si modique qu'il fût, et le cultiver soi-même, pour être admis au nombre des défenseurs de la patrie. En outre, des lois sévères veillaient au respect des moissons sur pied et des limites des champs. C'est aussi à cette époque qu'on voit les Romains rechercher et trouver dans la classe des cultivateurs, des consuls, des généraux, des dictateurs, qui savaient faire briller un glaive victorieux, ou tenir les rênes du gouvernement, avec les mêmes mains qui avaient guidé le soc de la charrue dans les campagnes de la patrie. Lorsque l'Etat n'avait plus besoin de leurs services, ils retournaient avec gloire à leurs travaux champêtres, *cedant arma togae.* Mais quand la conquête eut amené un luxe sans frein, quand l'aristocratie romaine en eut fini avec les lois agraires, la décadence de l'agriculture

suivit l'abaissement des caractères et la corruption des mœurs ; et la date de l'abandon de la culture des terres de l'empire aux mains des barbares, fut le signal de la déchéance de la puissance romaine.

Au moyen âge, le système féodal empêche tout progrès de la culture ; on comprend qu'elle ne pouvait fleurir à une époque où le pauvre serf, soumis à la taille, aux corvées, entraîné à des guerres sans fin, n'avait jamais, sous la domination brutale du seigneur, un instant de sécurité. Cependant l'agriculture romaine se conserva grâce à l'intelligence et à l'activité de saints religieux, qui se dévouèrent avec zèle au défrichement des terres. Un mouvement de renaissance commença à se faire sentir dans l'industrie agricole au 12ème siècle, à l'époque des croisades, lorsqu'un grand nombre de seigneurs, afin de voler à la délivrance du saint sépulcre, furent réduits à rendre la liberté à leurs serfs, pour couvrir les frais de l'expédition.

A partir du 16ème siècle, le progrès agricole est général dans les différentes contrées de l'Europe, et continue jusqu'à nos jours avec plus ou moins de rapidité.

Les découvertes récentes en chimie et en physiologie ont conduit aux améliorations les plus importantes dans la culture des plantes ainsi que dans l'élevage et l'éducation des animaux ; aussi l'agriculture n'est plus seulement un art, mais une science, et Pillon a raison de dire que "la tête d'un agriculteur devrait contenir une encyclopédie."

Les meilleurs publicistes anglais remarquent qu'on doit attribuer aux améliorations agricoles l'augmentation de la puissance de l'empire britannique. Les perfectionnements de l'agriculture ayant opéré l'accroissement du capital du pays, la population s'est accrue, les manufactures ont prospéré, et le commerce, intérieur et extérieur, en prenant une nouvelle vigueur, a obtenu de nouveaux succès.

La nation à laquelle se rattachent toutes nos gloires, la nation dont le nom seul fait tressaillir de la plus vive émotion tout cœur canadien-français, celle qui porte encore bien haut, malgré les erreurs de ses gouvernements, et grâce à la multitude de ses religieux et de ses missionnaires, son titre de *Fille ainée de l'Eglise*, la France, ne doit-elle pas à la prodigieuse fertilité de son sol, d'avoir satisfait la voracité du chancelier allemand ? et, aujourd'hui, elle se prépare en silence à reprendre sa place à la tête des nations du globe, où nous verrons de nouveau briller son nom le jour où, brûlant ses veaux d'or, et se rappelant sa mission providentielle, elle retournera monter la garde aux portes du Vatican.

Portons nos regards sur les champs paisibles dans le sillon desquels le cultivateur français récolte l'abondance. Comme l'a dit si éloquemment l'honorable juge Plamondon, les vignobles de ses côteaux désaltèrent l'univers, et des entrailles de ses vallons et de ses plaines naissent les abondantes moissons qui portent le bien-être dans tout hameau sur lequel brille le beau ciel de France.

Vous parlerai-je, messieurs, de l'agriculture dans notre cher Canada ?

Parler de ce sujet, c'est rappeler toute notre histoire. Avec le premier colon venu de France, commença cette lutte contre la forêt qui se continue toujours, et qui ne cessera que lorsque la conquête sera complète, et que nous serons devenus une grande nation.

En venant créer une France nouvelle en Amérique, les rois de France s'étaient proposés d'abord la diffusion des maximes évangéliques ; et, en second lieu, la création d'une colonie puissante, qui accroîtrait leur force et leur grandeur.

Malheureusement, on confia à des compagnies particulières le soin de coloniser la Nouvelle France. Ces compagnies marchandes oublièrent l'agriculture pour le commerce des

pelleteries, et le Canada ne fut pendant de longues années qu'un comptoir commercial.

D'autres obstacles vinrent entraver les progrès de la culture des terres. On plaint quelquefois le sort des colons d'aujourd'hui ; il est cependant heureux, comparé à celui de leurs devanciers. Nos ancêtres, outre les misères et les souffrances, compagnes inséparables du colon dans tous les temps, avaient encore à se défendre contre deux ennemis, l'Anglais et l'Iroquois, le premier civilisé, le second sauvage, tous deux barbares. La charrue, la croix et l'épée, a dit le plus brillant de nos orateurs, l'honorable Joseph Adolphe Chapleau, ont fait du peuple canadien-français, isolé et abandonné à ses propres forces, le plus grand phénomène historique de notre siècle.

A côté des célèbres martyrs Jogues, Brébœuf, Lallemand, les sépulcres blanchis de nos cimetières gardent en silence les noms d'humbles martyrs, laboureurs et soldats, tombés sous les coups du tomahawk de l'Iroquois, ou percés par les balles anglaises, et tous rassemblant les derniers restes de leur dernier souffle pour s'écrier avec enthousiasme :

Dulce et decorum est pro patriâ mori.

En 1721, la population totale du pays n'était encore que de 25,000 âmes. Malgré les guerres du 18e siècle, malgré les famines, malgré l'abandon de la France, cette population s'accrut rapidement, et quand en 1760, le drapeau fleurdelisé cessa de flotter sur les murs de Stadacona, (pour faire place au drapeau anglais), elle était de 70,000 âmes.

Depuis la conquête jusqu'à 1820, la colonisation se fit dans les anciennes seigneuries, le long du fleuve. " Aujourd'hui," disait alors M. Mackenzie, de Terrebonne, " à deux cents arpents du premier établissement sur le fleuve St-Laurent, un " homme peut monter à cheval à partir du bord du fleuve, et " atteindre en moins de trois heures la dernière maison, dans " quelque partie que ce soit du pays."

Cette situation du Bas-Canada fut sans doute ce qui inspira à l'un de nos gouverneurs la pensée de créer les cantons anglais, cette ceinture d'airain qui, en se resserrant avec persévérance et vigueur, devait précipiter dans le fleuve le petit groupe de Canadiens-français qui habitaient le long du St-Laurent. En jetant un coup d'œil sur le développement actuel de la colonisation dans la province, on voit comme la Providence a déçu les espérances de cet homme d'Etat. La ceinture britannique a été transpercée de toutes parts ; les Canadiens-français ont agrandi le centre de leur domination ; le cercle envahisseur a capitulé, et le sol octroyé au conquérant est maintenant soumis à la possession de l'agriculteur canadien-français.

Quand nous relisons l'histoire de notre peuple, quand nous contemplons cette main providentielle le guidant à travers les écueils et les embûches, élevons les cœurs, et regardons avec confiance la route ouverte à notre patriotisme et à notre dévouement. La mission qui nous a été léguée par nos ancêtres, continuons-la sans faiblesse, pour la transmettre à nos descendants. Comme nos pères, soyons prêtres, laboureurs et soldats, prêtres évangélisateurs, laboureurs du sol, soldats de la grande armée catholique.

Vous, cultivateurs, n'oubliez pas que l'agriculture est le premier métier de l'homme ; c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer. "*O nimiûm fortunatos sua si bona nôrint agricolas*," s'écriait il y a deux mille ans le chantre de Mantoue. Cette parole n'a cessé d'être vraie, et un poète français l'a traduite dans ces deux vers :

> Heureux qui sait jouir, qui cherche à se connaître,
> Qui cultive son champ et qui n'a point de maître.
>
> BOISTEL.

M. le président, mesdames et messieurs, vous me permet-

trez, en prenant congé de vous, et en vous remerciant de votre bienveillante attention, de vous redire un trait cité par l'honorable M. Loranger à la grande convention canadienne-française de Windsor.

L'histoire rapporte que l'empereur Frédéric Barberousse, allant guerroyer contre Notre Saint-Père le Pape, parcourait, à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie. Les populations se courbaient sur le passage du grand empereur, qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur ces hommages.

Tous se prosternaient, moins cependant un vieillard qui, debout, sous un chêne, les bras croisés et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier irrité, pique des deux vers le vieillard et lui demande d'une voix terrible :

—Qui es-tu toi, qui me refuses la foi ?

—Un franc homme, répond fièrement le vieillard.

—De qui relèves-tu ?

—De Dieu et de ma terre.

—Passons, dit l'empereur, cet homme est plus grand que moi.

Eh bien, mesdames et messieurs, ce franc-homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, qui peut braver les puissants et leur refuser l'hommage, c'est le cultivateur canadien. Devant cet homme, passez empereurs il est plus puissant que Frédéric Barberousse !

CINQUIEME SEANCE DU CONGRES NATIONAL.

La cinquième séance du Congrès était consacrée aux intérêts littéraires et artistiques. Nous y avons assisté à un tournoi littéraire, en prose et en vers, que nos lecteurs goûteront, nous n'en doutons pas, avec autant de plaisir que ceux qui ont eu la bonne fortune d'y être présents. Nous avons, d'abord, deux pièces de vers, l'une par M. J. A. Poisson, et l'autre par M. Rémi Tremblay ; puis un essai par M. Alphonse Lusignan et un autre par l'honorable M. le juge Baby. Voici ces quatre pièces remarquables :

LES DEUX FRANCES

(*Poésie lue par M. Poisson, d'Arthabaska, devant le Congrès National, le* 28 *Juin* 1884.)

" La France va mourir, a dit un faux prophète
L'ombre des vieux héros pleure sa gloire en deuil
Et le sceptre sanglant de la sombre défaite
Tristement vient s'asseoir auprès de son cercueil."

Les peuples, à la voix de ce sinistre oracle,
Se dressent frémissant à l'horizon lointain ;
En effet, ce doit être un étrange spectacle
Un grand peuple qui tombe, un astre qui s'éteint.

Quand dans un ciel serein l'éclipse passsagère
Obscurcit du soleil le disque radieux,
La science en alerte et prompte messagère,
Vers ce coin du grand ciel fait fixer tous les yeux.

De même, ô France aimée, un nuage qui passe
Interrompit-il l'éclat que tu jettes partout
Les peuples étonnés, interrogeant l'espace,
Se demandent : " La France est-elle encore debout " !

Oui la France est debout ! Phare éclairant le monde
Des sommets orgueilleux aux plus humbles sillons,
Depuis près de mille ans sa lumière féconde
Dispense à l'univers ses immortels rayons.

Oui la France est debout ! Un jour de défaillance
Ne peut éclabousser dix grands siècles d'exploits,
Au cœur de tout Français espoir et patience
Sont des dons précieux légués par les Gaulois.

Le héros de Tolbiac entrevoyant ta gloire
France, sur ton cimier, mit le premier fleuron
Le jour où, consacrant sa brillante victoire
L'eau sainte du baptême a coulé sur son front.

Charlemagne te vit dans son sublime rêve
Briller ainsi qu'au ciel un astre éblouissant
Alors qu'il te taillait du tranchant de son glaive
Sur les débris du monde un empire puissant.

Plus tard fiers généraux, souverains magnanimes,
Penseurs profonds, oui tous ont à travers les temps
Tenu, grâce à l'éclat de leurs œuvres sublimes,
Les esprits en travail, les peuples haletants.

Hélas ! ils ne sont plus ces jours si pleins de gloire
Où l'Europe attentive au seul bruit de ton nom,
Attendait pour tourner un feuillet de l'histoire
L'éclair de ta pensée au fond du Trianon.

Autrefois tu pouvais envoyer Lapeyrouse
Promener ton drapeau dans des pays lointains,
Tu pouvais.........Aujourd'hui l'Angleterre jalouse
Veut modérer ta force et régler tes desteins.

Assise aux bords du Rhin, maîtresse de l'Alsace
Tu tenais en respect tous les princes tremblants.
Mais le charme est rompu ; le Germain te menace,
Noir vautour dont la serre a déchiré tes flancs.

Vers le midi regarde Un autre peuple oublie
Que son vieux sol te doit sa jeune liberté.
Jalouse du passé, c'est l'ingrate Italie
Qui par delà les monts se dresse avec fierté.

Tous tes voisins croyaient, que défaillante encore,
Pour défendre tes droits tes canons s'étaient tus.
Mais sur ton horizon se dessine l'aurore
Des anciens dévouements, des antiques vertus.

Héros de Fontenoy, soldats de Gravelotte,
Qu'ils succombent vaincus, qu'ils meurent triomphants,
La France qui sourit, la France qui sanglotte
Dans ces braves couchés reconnaît ses enfants.

Ces soldats malheureux que la sombre déroute
Comme les blés fauchés n'ont pas désespéré.
Quand se fermaient leurs yeux l'amertume du doute
Au cœur de ces mourants n'a jamais pénétré.

" Après nous, disaient-ils, en tombant sous les balles
Surgiront d'autres bras jeunes et vigoureux.
Emus nous entendrons leurs clameurs triomphales,
Car braves comme nous, ils seront plus heureux.

Aussi pleine d'espoir la France se relève
Et rêve snr son front l'éclat des anciens jours
Sans demander sa gloire à l'éclair de son glaive,
Sans demander sa force au bruit de ses tambours.

Peuples jaloux croyant la France à l'agonie
Vous la comptiez à peine au rang des nations.
Vous aviez oublié que son puissant génie
N'a pas besoin de Mars pour jeter ses rayons.

Naïfs, vous avez cru qu'un vêtement de gloire
Tissé depuis mille ans peut tomber par lambeaux
Et que l'envie éteint l'éclat de son histoire
Comme un souffle vulgaire eteint de vils flambeaux.

Au milieu des éclairs de l'affreuse mêlée,
Quand le fer du Hulan fouille ses flants ouverts,
La France se redresse et sa main mutilée
Tient encore le flambeau qui guide l'univers.

Quelle est donc cette nef échappée au naufrage,
Voguant voile dehors sans soucis des dangers ?
Saluez, c'est la France. Elle a vaincu l'orage
Et recueille en passant les peuples naufragés.

Mais au puissant navire il manque une boussole
Que la vague enleva des mains du timonier.
C'est la foi de Clovis, c'est la foi qui console
Le soir ceux que le pont rassemble pour prier.

Aussi de tes conseils l'antique foi bannie,
O France, veille encore dans tous les humbles cœurs
Et du signe sacré l'influence bénie
Pour ta gloire fait plus que tes drapeaux vainqueurs.

Cette croix qu'on dérobe aux regards de l'enfance
On voudrait sur ton front en effacer le sceau
Et te faire oublier que ton pouvoir, ô France,
Eut le bois pour emblême et la foi pour berceau.

Lorsque tu fis flotter ta superbe bannière
Sur les forts de l'Annam, au pays des Kroumirs,
De tes braves soldats l'héroïque poussière
Naguère s'est mêlée au sang de tes martyrs.

Car la croix sur ces bords a devancé l'épée,
Car livrant aux faux dieux de suprêmes assauts
La croix avait marqué, noble et sainte épopée,
Le rivage où devait aborder tes vaisseaux.

L'apôtre et le soldat aux quatre coins du monde,
Jadis marchant ensemble et fiers d'être Français,
Ont jeté de la foi la semence profonde
Et récolté pour eux l'oubli de leurs bienfaits.

De tous ces dévouements qu'aux jours de ta puissance
Tu prodiguas partout ; de tous ces grands combats,
De tout ce sang versé, que te reste-t-il, ô France ?
Des souverains jaloux et des peuples ingrats.

Du moins sur cette rive est une œuvre sainte
Que n'ont pu renverser ni le temps ni l'oubli.
Cette œuvre se révèle en cette vaste enceinte
Et montre avec fierté le travail accompli.

Quand la révolte jette à l'Europe affolée
Le souffle précurseur des noirs événements,
Contemple sur ces bords, un instant consolée,
L'œuvre qui survit seule à tous tes dévouements.

Pendant qu'à l'Océan la Moselle allemande
Porte encore les pleurs qu'à Sédan tu versais.
Pendant que le Germain sur le Rhin seul commande,
Le Saint-Laurent fidèle est demeuré français.

Car le puissant drapeau qui flotte sur nos têtes
Garde nos vieilles lois, nos jeunes libertés,
Car il voit sans envie au milieu de nos fêtes
L'écharpe aux trois couleurs flotter à ses côtés.

On dirait que le Temps ployant son aile immense
Sur ces bords fortunés a suspendu son cours
Puisqu'après plus d'un siècle on retrouve la France
Avec ses vieilles mœurs, la foi des anciens jours.

Pendant que l'Ancien monde ébranlé dans sa base
Voit ses temples déserts et ses trônes brisés
Quand le souffle du mal l'enveloppe et l'embrase
Comme aux jours du Saint Roi nous avons nos croisés.

Ici ton héroïsme a laissé des empreintes.
Le long des grands chemins et des humbles sentiers
L'œil étonné croit voir se dresser, ombres saintes,
Tes modestes martyrs et tes héros altiers.

Ce sont eux qui toujours ont soufflé dans nos âmes
L'espoir qui les guidait dans leurs puissants travaux,
Et la foi, ce soleil dont les célestes flammes
Ont éclairé leurs pas dans ces pays nouveau.

La haine au noir venin, l'envie au teint livide
Là-bas soufflent sur toi du Nord et du Midi,
Du Tibre jusqu'au Rhin plus d'une dent avide
Voudrait mordre aux rameaux de l'arbre reverdi.

Sur nos rives ne croît la haine ni l'envie,
Malgré l'oubli d'un siècle ici fleurit l'amour.
A sa fête superbe un peuple te convie
Et t'acclame à genoux, car il te doit le jour.

Quelque soit le drapeau sous lequel tu t'abrites
Bannière aux fleurs de lys, cocarde aux trois couleurs,
Nous n'insultons jamais à tes gloires proscrites ;
Ta joie est notre joie et tes pleurs sont nos pleurs.

Glorieuse ou vaincue, empire ou république
Tu te nommes la France et nous t'aimons taujours,
Sans jamais demander quelle tâche héroïque
Ni quelle émeute encor fait battre tes tambours.

Des sommets escarpés, des profondes vallées
Mille clochers lançant leur flèche vers les cieux
Nous envoient en ce jour leurs joyeuses volées
Et redisent ton nom, O pays des aïeux !

Nous retrouvons partout notre race intrépide,
Il faut plus de soleil à l'érable qui croît.
Le torrent qui grossit dans sa course rapide
Fait déborder ses eaux de son lit trop étroit.

Sans faiblesse et sans peur nous poursuivons le rôle
Que Dieu nous a marqué dans ses vastes desseins.
Vers les champs de l'ouest, vers les frimas du pôle
Voyez se diriger ces vigoureux essaims.

Ils sont les éclaireurs de notre race en marche
Vers le progrès qui luit à l'horizon obscur.
Le prêtre les dirige et l'autel, nouvelle arche,
Marque et bénit l'endroit du village futur.

Car ils vont dans les bois, car ils vont dans la plaine
Emportant avec eux et leur langue et leur foi,
Legs précieux qu'un jour la terre américaine
Reçut d'un fier marin, messager d'un grand roi.

Ainsi quand les anciens fuyant la cité reine
Cherchaient d'autres foyers sous de plus calmes cieux
Sans jamais déroger à la fierté romaine,
Pour conjurer le sort ils emportaient leurs dieux.

Par le mousquet, par la parole et la cognée
Nous nous sommes frayé, mère, un large chemin.
Aussi des vieux colons l'héroïque poignée
Foule immense aujourd'hui sera peuple demain.

Le but de nos efforts, la suprême espérance
Qui s'obstine en nos cœurs et les fait battre tous
C'est de fonder un jour sur ces bords une France
Dont tous les vrais Français soient surpris et jaloux.

Déjà, frères ainés, le castor peut sans crainte
Prendre place aux côtés du lion radouci.
Vous pouvez contempler notre liberte sainte
Plus jeune que la vôtre et plus sereine aussi.

Effaçant de son front une date fatale
Espoir de l'avenir, gage de nos succès
Déjà Stadaconné, la vieille capitale,
Vous montre avec orgueil un gouverneur français.

Aussi levant nos yeux pleins de reconnaissance
Vers Dieu qui de là-haut nous guide et nous bénit
Que de nos cœurs ce cri du psalmiste, s'élance :
Non fecit taliter omni nationi.

LE CINQUANTENAIRE

CANTATE

Lue par l'auteur au Congrès National, séance du 28 *Juin.*)

Français du Canada, que votre voix s'apprête
A chanter ce beau jour ;
Nous venons aujourd'hui de cette belle fête
Acclamer le retour.

L'aube naît et déjà la vaste multitude,
Serrée en rangs épais,
Défile, respirant la douce quiétude,
Le bonheur et la paix.

Vous qui du ciel voyez cette masse profonde,
Ancêtres vénérés,
Dites : ces rejetons d'une race féconde,
Sont-ils dégénérés ?

Voyez leur front altier, leur figure sereine.
Voyez ces étendards
Flotter au gré des vents sur cette vague humaine
Où plongent vos regards !

Dans l'espace éthéré, flottent les pâles ombres,
De ces hommes de fer, morts aux champs de l'honneur :
Ils viennent, du futur perçant les voiles sombres
Découvrir à leur fils une ère de bonheur.

Ils viennent apporter à la grande revue
Les touchants souvenirs d'un passé glorieux
Quand la sainte espérance expose à notre vue
A côté du présent l'avenir radieux.

Nous regardons, ravis, le présent qui s'efface,
L'avenir qui s'avance et le passé qui fuit,
Ces mobiles jalons que le Temps dans l'espace
Transforme en s'éloignant sur la route qu'il suit.

Ces trois termes fatals, le Canadien les aime :
Il fut, il est encore, il veut être toujours
Digne de ces aïeux et digne de lui-même,
Fidèle au Canada, son pays, ses amours.

Sur un nuage d'or, dans la voûte azurée,
Le génie immortel du Canada français
Chante et fait retentir de sa voix assurée
Les ais du firmament. Ecoutons s s couplets :

Je suis soldat, voyageur, censitaire,
Hardi marin, paisible laboureur,
Coureur de bois, défricheur, mandataire,
Homme d'Etat, artiste, découvreur.
Est-il besoin que je me sacrifie ?
Sans hésiter j'affronte le trépas.
La nation que je personnifie
Est du sang des héros ; elle ne mourra pas.

Pour conserver ma multiple existence,
Il m'a fallu guerroyer constamment,
Abandonné, sans la moindre assistance
Contre Albion j'ai lutté vaillamment.
A Sainte-Foy, pour la France, ma mère
Je triomphai dans un suprême effort.
On me vendit ! Ma douleur fut amère,
Mais, en dépit de tous, je suis devenu fort.

Sous le drapeau de la vieille Angleterre
J'ai par deux fois chassé l'envahisseur.
Bravant l'orgueil d'un pouvoir arbitraire,
J'ai dû, plus tard, combattre l'oppresseur.
On a pendu de sublimes rebelles,
Nobles martyrs dont l'œuvre restera.
Le coq gaulois a retrouvé ses ailes,
Je suis libre et jamais l'on ne m'asservira.

De mon bras musculaire,
Je frappe rudement
Le chêne séculaire
Qui s'abat lourdement.
Sur l'élément perfide,
Domptant les flots rétifs,
Je saute le rapide
Sans toucher aux récifs.

On me voit au portage,
A l'usine, au moulin,
Au chantier, sur la *cage*,
Ou fouillant le ravin,
Du flanc de la montagne
J'extrais l'or précieux,
Durs travaux qu'accompagne
Toujours mon chant joyeux.

De mon bras musculaire
Je frappe rudement,
Le chêne séculaire
Qui s'abat lourdement
Sur l'élément perfide,
Domptant les flots rétifs,
Je saute le rapide
Sans toucher aux récifs.

Apôtre, allant porter la semence féconde,
Chasseur, s'aventurant dans la forêt profonde,
Nocher, sillonnant les cours d'eau,
Le Canadien-Français poursuit ses destinées ;
Il est, des nations sur ses pas entraînées,
Le guide et le porte-flambeau.

On l'a vu traverser, dans ses courses lointaines,
Les fleuves, les grands lacs, les vallons et les plaines,
Escalader le pic géant
Marcher du Groënland au golfe du Mexique,
Des rivages fleuris que baigne l'Atlantique
Jusqu'aux bords du Grand-Océan.

C'est lui qui, le premier parcourut l'Amérique.
Sur tout le continent, la légende historique
Redit les noms de nos trappeurs.
Civilisation, tu nous dois tes conquêtes
En marchant tu nous dis : Francs Canadiens, vous êtes
Mes pionniers et mes sapeurs !

RÉMI TREMBLAY.

DISCOURS DE M. ALPHONSE LUSIGNAN.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je suis un peu dans la position d'un académicien élu qui, rendu à la séance de réception, s'aperçoit qu'il a laissé chez lui son discours, ou, plus vraiment peut-être, d'un récipiendaire qui se trouverait surpris, à cette minute solennelle, sans le plus mince bagage littéraire : j'ai égaré l'article que je devais vous lire. L'honorable M. Chauveau m'avait suggéré de broder une fantaisie quelconque sur un sujet de circonstance ; revenu de la procession d'avant-hier, ayant vu le défilé des chars allégoriques, j'avais écrit quelques pages d'imagination, une bluette, un rien, sur la première maison bâtie au Canada. Messieurs, vous avez si libéralement distribué les amusements publics, tellement varié les spectacles et fait voyager les spectateurs, que vous vous expliquerez aisément comment, dans l'enivrement de vos splendides fêtes nationales, j'ai pu perdre mon petit travail. Mais de même que l'académicien ne reculerait pas et demanderait à l'improvisation l'exécution de sa tâche, ainsi j'entre d'un pied léger dans la cage aux lions, n'espérant pas les dompter, comptant plutôt sur leur magnanimité,—car vous êtes des lions chrétiens.

Le sujet que je choisis, et que je traiterai nécessairement mal, n'ayant rien écrit et l'ayant à peine ruminé, c'est la

critique littéraire, c'est le besoin d'en avoir une, c'est la constatation de son absence en ce pays.

Avant la critique il faut l'œuvre; avant l'appréciation il faut la littérature, tout comme avant les retouches il faut le poème, le tableau, la statue. Or, les Canadiens-Français ont-ils une littérature? Je dis oui. Une littérature qui n'est pas distincte comme langue, comme forme extérieure, comme esthétique, de celle de la France, c'est vrai, mais qui n'en a pas moins son originalité, sa physionomie particulière, son arôme de terroir, s'étant jusqu'ici presqu'exclusivement exercée sur des sujets propres à nous. Soit! mais avez-vous des œuvres, dira-t-on? Où sont vos livres sérieux? En avez-vous assez, et d'assez importants, pour que la critique ait besoin de s'en occuper? Je réponds encore oui. Il serait fertile de citer nos livres qui resteront, ceux qui ont pris place dans la grande littérature française, je ne dirai pas à côté de ses chefs-d'œuvre, mais dans cette moyenne respectable et classique qui est le gros de toutes les littératures. Les citer serait faire de la réclame, précisément ce que j'entends combattre.

La liste des auteurs canadiens-français est déjà fort considérable; M. Lareau en a fait un volume. Ils se multiplient à vue d'œil; suivez le mouvement bibliographique, et vous serez étonné de voir avec quelle rapidité les œuvres paraissent, je ne dis pas s'écoulent: ceci est une autre question. Mais à ces œuvres, messieurs, il faut une critique, d'abord pour les améliorer elles-mêmes, ensuite pour perfectionner à moule, cette matrice, d'où tant d'autres livres sortiront. La critique, selon moi, doit avoir un triple but: encourager, reprendre, conseiller. Encourager quand même et toujours, en vue d'améliorer, hors le cas d'incapacité crasse, d'irrémédiable nullité; reprendre et corriger avec délicatesse et charité, sans aigreur, sans parti pris de trouver à redire, sans fins

à servir, généreusement et fraternellement; conseiller, ce qui implique savoir : il faut savoir bien si l'on veut conseiller bien. Le conseil est le complément de la critique. A quoi servirait de signaler un défaut si l'on ne pouvait en indiquer le remède ? La critique étant ce que je viens d'exposer, le critique doit être instruit pour conseiller bien, désintéressé pour encourager, charitable, mais sévère, pour reprendre.

La critique ainsi entendue, l'avons-nous au Canada ?

Non, messieurs.

Notre critique est entièrement subordonnée à la politique et aux besoins d'école. Elle est partiale, méchante, fausse, malhonnête. Un livre paraît, une œuvre voit le jour. Qui l'a signée ? C'est un tel. Un tel ? Mais c'est un adversaire politique ; à bas le philistin ! Son livre est exécrable, il n'a jamais su tenir une plume, voyez comme c'est plat ! Et l'on se met à éplucher, tout jusqu'aux erreurs typographiques, sans autre but que de rabaisser un homme qui pense autrement que soi, et surtout, seulement, à cause de cela. Tout ce qu'un rouge écrit, produit, est abominable aux yeux des bleus; tout ce qui est l'œuvre d'un bleu est ridicule aux yeux des rouges. Voilà la manière générale ; il y a de généreuses exceptions cependant. L'amitié personnelle même est forcée de se taire devant les exigences de la politique. L'amitié et la justice foulées aux pieds pour des besoins malsains ! Je pense beaucoup de bien de ce livre, qui est beau, de l'auteur, qui est mon ami ; mais le malheureux ne porte pas cocarde : à bas ! C'est ce que nous voyons tous les jours. Que si la férocité politique ne va pas jusqu'à cette extrémité, — ce qui se voit parfois — alors on se tait. Si le livre ou l'homme est inattaquable, ou si l'auteur n'est pas dans la mêlée, on fait autour de lui la conspiration du silence. On l'ignore. Il n'existe pas. Ni vu ni connu ! La génération future, les haînes politiques étant apaisées, s'étonnera que tel livre, telle œuvre d'art, tel nom aient été tenus dans l'ombre si longtemps.

Voyez-vous, cet auteur qui vient me faire un livre dont je ne saurais au fond dire que du bien, si j'en parle je le fais connaître, le public peut le prendre en faveur, lui, peut devenir candidat, député-ministre, et mon parti en souffrirait ! Donc il ne faut pas tresser de mèche pour se faire fouetter, donc je ferai le silence sur l'homme et sur le livre, et les chances sont que mon parti ne les aura jamais dans les jambes. Voilà le calcul froid auquel on n'a pas honte de recourir, au grand détriment de nos meilleurs intérêts nationaux et littéraires. Comme il nous faut, étant Normands, absolument nous chicaner, nous diviser et même nous déchirer, il vous est naturel de choisir pour vos disputes le terrain le plus vaste et le plus facile d'accés à tout le monde. Le champ religieux ne convient qu'à demi à ce besoin, car nous sommes tous catholiques. Il y a bien certaines gens qui voudraient y transporter les querelles qui sont le pain quotidien de notre presse, mais la masse ne s'y laisse pas prendre, et nous restons sur le champ de la politique, rangés en bataille, sous le casque, prêts à faire feu sur quiquonque est en vue chez l'ennemi, fût-il notre meilleur camarade.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Un jour,—c'était en 1859 et je terminais mes études classiques,—je fis, à la distribution des prix, un fort joli compliment—il avait été tourné par le supérieur du collége—à un homme bien en vue, le surintendant de l'instruction publique, l'honorable M. Chauveau qui nous préside en ce moment. Le compliment, pour élogieux qu'il fût, était mérité ; il rendait l'opinion du clergé entier, exprimait ce que pensaient des hommes instruits de l'époque.

Il fut reçu par des applaudissements unanimes, enthousiastes de l'assemblée. Qui m'eût dit alors que vingt-cinq ans plus tard, pour les besoins malsains d'une école, cet homme

remarquable serait traîné sur la claie et dénoncé comme corrupteur de la jeunesse? Cela cependant est arrivé il n'y a pas quinze jours. Où s'arrêterait-on donc dans ce chemin dangereux, dans cette voie dégradante? Heureusement, ces excès de critique injuste sont l'infime exception.

Les besoins de parti et de coterie font donc que l'on méconnaît le mérite quand il ne s'alimente pas aux sources que l'on préfère : Ils font aussi qu'on l'exalte parfois outre mesure, qu'on dépasse le but. L'amitié se met aussi de la partie et ne s'arrête qu'aux dernières limites de l'éloge. Je viens de publier un livre que l'amitié a tellement bien accueilli que la louange m'a fait rougir.

L'extrême en tout ne vaut rien. Ce mal—le mal de l'éloge outré est peut-être encore plus à redouter que l'autre. Il pousse fatalement dans une voie où l'absolue perfection ne peut se rencontrer et dont on ne peut sortir que sous le souffle d'une critique franche et sévère.

Il faut conclure de tout ce que j'ai dit que nous ne pouvons encore nous glorifier d'avoir une critique saine et honnête Au fait, ce n'est pas de la critique du tout que ces éreintements sans nom ou ces apothéoses sans mesure que nous ne cessons de lire dans nos journaux. Je leur préfère même le banal accusé de réception du livre nouveau-né et la promesse, jamais remplie, d'en parler plus au long un de ces jours. Au moins, de la sorte, l'œuvre est annoncée au public, et celui-ci pourra la voir et l'apprécier à sa guise sans se laisser influencer par les coups de sifflet ou par les coups de tam-tam de la critique intéressée.

De cette première conclusion que nous n'avons pas de critique littéraire digne de ce nom, à cette autre que nous devrions chercher à en créer une, il n'y a pas l'épaisseur d'un fil, étant donné que notre répertoire renferme de nombreux ouvrages qui survivront.

Or, comment s'y prendre pour arriver à ce but désirable ? C'est ici que commence la difficulté : on ne peut créer de ces choses-là par ordre et systématiquement ; c'est ici que je voudrais voir le Congrès National intervenir, émettre un vœu, nommer une commission chargée d'étudier la question, adopter enfin des mesures qui la feraient avancer. S'il en avait le temps ou la volonté, j'aperçois dans cet auditoire un homme qui serait parfaitement en état d'entreprendre une revue générale des productions canadiennes : je veux parler de M. Alfred Garneau. Sa compétence est indiscutable, son éloignement des choses de la politique est bien connu, et l'élévation de son caractère donne l'assurance d'une scrupuleuse impartialité. Qu'un homme de cette valeur, qui a lu tout ce que le Canada littéraire a produit, consacre quelques années de sa laborieuse existence à écrire un livre de critique et nous aurons une œuvre remarquable de plus ; le public lettré suivra joyeusement un guide aussi sûr ; le public des affaires qui n'a pas le temps de lire se formera du mérite de nos littérateurs une idée correcte, une opinion éclairée. Avec la sanction, l'appui moral du Congrès, l'ouvrage ferait vite son chemin ; il pénètrerait dans les écoles, les couvents, les collèges, il deviendrait classique.

Mais je sais bien que mon vœu est une utopie. Je n'y insiste pas davantage. Il me sera seulement permis de souhaiter que le Congrès ne se sépare point sans avoir exprimé le désir qu'une meilleure critique prévale parmi nous. La critique aura fait un pas immense quand elle se sera dépouillée de sa causticité ou de ses sympathies de convention, et ce pas elle ne tarderait pas à le faire si la presse adoptait la mode de signer les articles de bibliographie. Les journalistes cesseraient alors de parler d'un livre qu'ils n'ont pas lu, et de décerner à droite et à gauche l'éloge ou le blâme suivant les sympathies de parti, les caprices d'imagination ou les besoins de coterie, d'école. Est-ce encore une utopie ?

Je vois à cette table plusieurs journalistes, tous plus jeunes que moi, ce qui me donne un peu le droit de leur offrir un conseil. Je leur dirai : Souvenez-vous que la réputation littéraire d'un homme est chose aussi sacrée que son caractère, et que vous seriez des larrons d'honneur au même degré si vous le déchiriez par seule malice dans ses écrits ou dans sa conduite. Ne prêtez pas votre plume à ces dénigrements, qui sont d'autant moins profitables que notre pays est jeune et n'a pas de gloires littéraires à sacrifier en pure perte. Reprenez avec des égards, conseillez avec sagesse, encouragez toujours.

DISCOURS DE M. LE JUGE BABY.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs.

En entrant ici, ce matin, je ne m'attendais pas du tout à être appelé à vous adresser la parole. J'étais venu pour écouter, admirer et applaudir, pas plus. Mais, voilà que M. le Président, de ses yeux d'Argus, m'apperçoit, assis dans un coin obscure de cette belle salle, et me fait prier de venir me placer à ses cotés, invitation à laquelle malheureusement je n'ai pas su me soustraire, et maintenant, c'est par trop cruel, on exige de moi un discours. Ne pouvant demeurer en arrière de bons procédés, force m'est de m'exécuter, mais veuillez, vu les circonstances, me pardonner les incongruités qui pourront m'échapper.

M. Chauveau vous a beaucoup trop bien parlé de moi, assurément ; ses bienveillantes paroles m'ont rendu tout confus. Je ne suis ni un littérateur, ni un historien, je regrette de le dire, au contraire de ce que M. le Président a avancé, mais je suis très-certainement un grand admirateur de l'Histoire et de la Littérature de mon pays. Si le sort l'eut

ainsi voulu, j'étais bien disposé à me vouer à leur culte, mais il s'y opposa avec une grande obstination ! En arrivant du Collége, je me dirigai, comme tant d'autres, vers le Palais, ayant pour tuteur et patron mon honorable et spirituel ami, M. le juge Loranger qui, va sans dire, s'est toujours acquitté durant le temps requis généreusement et consciencieusement de cette tâche ardue, et je suis encore au Palais avec cette différence que j'y distribue aujourd'hui le pain de la justice, au lieu d'avoir à l'y demander comme autrefois. Je suis allé faire aussi de longues et pénibles excursions sur le domaine de la politique durant ce temps, et là, dans ce dédale, mes goûts n'ont guère reçu d'encouragement, je vous prie de le croire. Cependant, j'admettrai très-volontiers que je suis un collectionneur, un collectionneur outré même ! On me dit égoïste, jaloux, envieux, soupçonneux de ce côté là, et je me sens contraint de plaider coupable à l'accusation, car c'est à peine si je puis permettre à mon digne ami M. le Président, de regarder, de fort loin même, une *trouvaille* faite dans le cours de mes persévérantes recherches, et il faut que je me sente de fort belle humeur pour qu'il puisse prendre dans ses mains mes collections d'autographes canadiennes, aussi, se plaint-il hautement et amèrement très-souvent de ma conduite à son égard !

Comme la bouche parle de l'abondance du cœur, c'est donc comme collectionneur que je m'adresse à vous.

Les grandes lignes de l'Histoire du Canada sont toutes tracées. Garneau, Ferland, Bibaud et autres ont fait ce noble travail. Qu'il me soit permis, en passant, de remercier le fils du premier de ces historiens, M. Alfred Garneau, que j'aperçois dans cet auditoire, de nous avoir donné une nouvelle édition de l'œuvre magistrale de F. X. Garneau; il s'est montré en cela le digne fils d'un digne père. Remercions aussi M Chauveau pour nous l'avoir présentée en

quelque sorte sur un plat d'or, tel qu'il l'a fait. Je dis donc que ce sont les détails qui nous manquent, ces mille détails qui font l'ornementation de l'histoire et la poétise. M. de Gaspé, ce bon, modeste et charmant vieillard, dont le souvenir sera toujours cher à ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, nous a bien laissé des " Mémoires " qui font les délices de ceux qui étudient l'histoire du pays. M. Benjamin Sulte a mis au jour dans son grand ouvrage une infinité de choses jusqu'ici ignorées. M. Marmette, dans ses romans historiques, a su faire ressortir avec goût les mœurs et les habitudes des personnages du temps, qu'il a aussi extrêmement bien représentés. M. l'abbé Daniel a groupé ensemble les principales familles du pays et a fait leur histoire. Bibaud, jeune, nous a donné ses " tablettes " et quantité de fragments historiques très recherchés, et les deux sociétés historiques de Québec et de Montréal ont livré à la publicité des mémoires d'une grande valeur. Mais que de choses, de faits, de traits encore complètement ignorés ou tombés dans l'oubli ! que de passages obscures ou mal définis dans notre histoire ! Où trouverons-nous les matériaux nécessaires pour jeter de la lumière sur ces points difficiles ? — Dans les vieux papiers, dans les papiers de famille, c'est là que se trouve la mine encore inexploitée de notre histoire ! Je ne saurais donc trop vous mettre en garde contre leur destruction. Conservez précieusement tout ce qui vous en tombe sous la main depuis la lettre familière et la plus insignifiante en apparence jusqu'au mémoire sérieux, et quelquefois fort lourd de l'homme politique, Régistres, commissions, ordres, instructions, actes notariés, marchés, notes, reçus, factures, petits carrés de papier griffonnés, grandes feuilles couvertes en tout ou en partie d'écritures illisibles, mettez tout cela religieusement de côté, c'est la propriété de l'histoire, cela lui appartient. Si ces papiers vous embarrassent, allez les offrir à des hommes

comme l'abbé Verreau, le digne successeur de Jacques Viger, MM, J. C. Taché, Tanguay, Marmette, Bellemare ; ils sauront bien vous en débarrasser, et si, par impossible, ils n'en voulaient point, veuillez vous adresser, sans hésitation aucune, à moi, et d'avance, je vous promets un cordial accueil.

Ici, qu'il me soit permis de faire un reproche bien grave aux dames ! Il m'en coûte beaucoup de le proférer, car je sens qu'il est tout-à-fait mérité et, cependant, je ne voudrais avoir que des éloges à leur adresser ! Quels documents précieux pour l'histoire ont été détruits par les dames ou par leurs ordres ! Sous prétexte de faire régner la propreté dans la maison, on commence par reléguer les papiers au grenier ou dans un coin noir de la cave où ils deviennent la proie des rats et des souris, des vers et de l'humidité. Poussées de plus en plus par l'esprit de propreté, un bon jour, sous prétexte encore que ces pauvres malheureux papiers attirent la vermine ou accumulent la poussière, on les met tout-à-fait hors de la maison et instruction péremptoire est donnée à la cuisinière de s'en servir pour les besoins quotidiens de sa charge ! Quel vandalisme ! Que de lacunes dans notre histoire seraient comblées aujourd'hui si les documents nécessaires n'avaient pas servi à griller les poulets ou à allumer les feux de nos poëles dans la rude saison de l'hiver. Ce vieux papier flambe si bien, disent en cœur toutes les servantes ! Qui ne se rappelle de ce volume du journal des Jésuites trouvé dans le fonds d'un boîte à bois où il avait été jeté pour devenir la proie des flammes ! Sans l'heureuse circonstance que l'on sait, nous aurions été privé de ce jalon important dans l'histoire du pays. De grâce, mesdames, faites cesser, de suite, ces actes de vandalisme et sauvez pendant qu'il en est peut-être encore temps ce qui nous reste de ces *vieux papiers*. Que votre horreur pour ces précieuses reliques, je vous en conjure, se change en un respect bien senti ! Je

me suis adressé à vous, mesdames, car vous êtes les Reines du foyer domestique, et y contrôlez sans conteste. Ce n'est pas dire, cependant, que vos maris soient exempts de tout reproche de ce côté. Ils peuvent être assurément accusés pour le moins d'indifférence.

Il y a déjà longtemps que ce travail de destruction est à l'œuvre ; il a commencé lorsque, cédant pour un instant au découragement, on croyait que la race française, au Canada, n'avait plus d'avenir et qu'elle allait se fondre dans la grande famille anglo-saxonne dont les membres l'entouraient de toute part. On parlait de s'*anglifier* comme étant le seul moyen d'acquérir de l'avancement, de parvenir à la prospérité. Mes souvenirs sont encore assez vivaces là dessus. Dans mon enfance, c'était là la question principale dans les villes de Québec et Montréal, et Dieu sait ce qu'il en aurait été si le Clergé canadien toujours vigilant et justement alarmé n'avait point dans son patriotisme éclairé, fondé dans les campagnes ces colléges classiques, centres de lumières, d'où nous sont venus des jeunes gens pleins de force et de sève qui, donnant l'impulsion à la chose publique dans toutes ses diverses branches, ont ainsi sauvé le pays du mercantilisme, de l'anglification, en d'autre termes.

On tenait si peu aux ancêtres et aux traditions qu'ils nous avaient laissées, que papiers, meubles, argenterie tout cela était mis de côté comme inutiles, embarrassants ou démodés. Les papiers allaient au feu, les meubles chez l'encanteur pour y être vendus à vil prix et l'argenterie au creuset ! Heureusement que les temps ont changé et qu'il reste encore des vieux papiers, grâce au dévouement de quelques hommes zélés et patriotiques.

Oui, Mesdames, il en reste ! Encore une fois, veuillez nous donner votre généreux concours et daignez voir d'un bon œil les vieux papiers.

Je ne puis terminer ces quelques remarques sans vous dire un mot de la numismatique à laquelle M. le Président a aussi fait allusion. En effet, il existe une société de numismates parmi nous, soit dit à l'étonnement d'un grand nombre. Fondée par M. Adélard Boucher, homme aussi modeste qu'instruit, il y a une vingtaine d'années près, elle a résisté à toutes les vicissitudes auxquelles une société de cette nature est généralement exposée, et cela grâce à nos compatriotes de langue auglaise qui s'y sont vivement intéressés. Cette société s'occupe surtout de la numismatique canadienne pourvue déjà de nombreux et importants échantillons, ainsi que l'atteste la belle collection préparée par M. Hart et qui se trouve actuellement dans la bibliothèque de la Législature fédérale, à Ottawa. La numismatique est la science des monnaies et des médailles et non point la collection des vieux boutons et des sous rouillés, tel que beaucoup très irréverentieusement le croient. Son but est élevé. Elle se rattache intimement à l'histoire que fort souvent elle fixe, explique, éclaircit ; c'est son auxilliaire. On ne saurait donc trop en encourager l'étude. Nous comptons déjà dans la Province de Québec plusieurs numismates distingués que je pourrais vous nommer, n'était ma crainte de blesser leur modestie. Je ne puis pas m'empêcher cependant, de vous indiquer les superbes collections de médailles, monnaies et jetons de MM. Hart, McLaughlin, Tessier, d'Orsonnens, Leroux et autres, et les ouvrages, sur le sujet, de MM. Sandham, Leroux et McLaughlin.

Malgré cela, notre attitude ici laisse énormément à désirer. Pourquoi les Canadiens-Français ne s'intéressent-ils pas plus qu'ils ne le font à cette excellente société, en se faisant inscrire sur ses régistres et prenant part à ses travaux ? Bien souvent me suis-je posé cette question, et il m'a toujours été impossible de lui donner une solution qui fut raisonnable. Nous

aimons notre passé, nous en sommes fiers, nous lui vouons un culte tout particulier et, fait inexplicable, à part quelques écrivains bien connus, et dont les noms et les œuvres honorent grandement notre race, ce sont les Anglais—disons-le à leur louange—qui s'occupent le plus des choses historiques dans ce pays, eu égard surtout à leur nombre. Cela vient, peut-être, de ce que les traditions sont encore toutes fraiches parmi nous. Oui, mais un temps viendra où, affaiblies par les années, elles se perdront ou deviendront presqu'inintelligibles pour la plupart, et alors où les retrouver telles que nos pères nous les avaient transmises si ce n'est dans les travaux de ceux qui se sont occupés constamment de leur conservation, en les recueillant, les commentant et les rectifiant bien souvent, au moyen de données alors à la portée de tous. Le plus souvent, qui est-ce qui pousse le premier cri d'alarme lorsqu'un monument du régime passé est sur le point de disparaître sous les coups de cette rage de démolition qui est le propre de notre siècle ? L'Anglais. Pourtant notre place est toute indiquée, il me semble, dans cette noble mission ; ce serait la première et par droit et par devoir.

A nous, légitimes possesseurs de ces trésors, d'en avoir la garde assurément. Néanmoins, pour une raison ou une autre, il faut se l'avouer, nous faisons preuve ici d'indifférence.

Puisque nous ne voulons point prendre la place qui est la nôtre, joignons-nous donc cordialement, du moins aux compatriotes de langue anglaise, afin d'arriver avec eux au but généreux que tous se proposent. Faisons partie de la Société Numismatique de Montréal. Un journal très intéressant est publié sous ses auspices ; il s'occupe uniquement de numismatique et d'antiquités canadiennes. Donnez-lui donc un encouragement libéral, afin qu'il se soutienne et puisse étendre le cercle de ses informations et les dispenser au monde

scientifique et historique. Cet appel a, ici, devant cet auditoire, sa raison d'être, car il ne saurait être adressé à une réunion plus en état de le comprendre et d'en sentir toute la sincérité. Il a été dit que l'homme ne vivait pas seulement de pain. En effet, si nous voulons nous maintenir au niveau de ceux qui nous entourent, cultivons l'intellectuel, cultivons le aussi bien que le matériel.

Ces quelques pensées mises devant vous, permettez-moi de reprendre mon siége, tout en vous remerciant bien sincèrement de l'attention bienveillante avec laquelle vous avez daignez les recevoir.

L'Hon. M. Royal se leva après M. Lusignan et dit qu'il ne parlerait que quelques instants pour exprimer son admiration pour ce poëme qui a été lu par M. Poisson, pour le travail historique de M. Loranger et aussi pour les remarques qui ont été faites par M. Lusignan. Il est bien certain que ce qui manque à notre littérature c'est une saine critique. En ce qui concerne le discours de M. Chauveau sur la bataille de Sainte-Foy, il se rappelle qu'on le faisait apprendre comme un modèle d'eloquence au Collége Sainte-Marie lorsqu'il était élève. (applaudissements.)

Le Président avant de clore le congrès fait les remarques suivantes :

" J'ai le dessein de clore maintenant les délibérations de ce congrès et je ne le fais point sans quelqu'émotion. Les séances ont été bien remplies et ne restât-il de nos travaux que le projet de confédération qui doit être soumis aux différentes sociétés St-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis, il y aurait encore lieu de nous féliciter du résultat.

Les nombreuses démonstrations extérieures, les amusements de tout genre qui ont signalé ces fêtes ont fait que notre

congrès n'a pas pu être organisé au moyen de commissions comme ça été le cas dans d'autres réunions du même genre, et qu'il n'a pas été donné aussi régulièrement qu'il aurait dû l'être. Mais les discours qui ont été prononcés aux séances ont remué beaucoup de questions graves et l'effet de leur publications ne manquera point de se faire sentir avantageusement.

Pour ce qui est de cette séance en particulier j'ai à regretter encore l'absence de plusieurs de ceux que l'on désirait y voir. Un regrettable malentendu nous a privés de la présence de l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'éducation et de plusieurs de ceux qui avaient été invités à traiter les sujets scientifiques. L'instruction publique et les sciences n'ont pas été représentées, bien que je voie dans cet auditoire plusieurs personnes qui auraient été bien en état de prendre la parole sur ces sujets.

Puisqu'il s'agit des sciences, je me permettrai de dire que tandis que dans la philosophie, dans la littérature, dans les études historiques, et dans beaucoup d'autres branches des connaissances humaines, la race française a pris ici une position très honorable, il nous reste encore beaucoup à faire pour qu'il en soit de même dans les études scientifiques. Sans doute que ceux de nos concitoyens d'origine française qui ont été choisis pour faire partie des sections scientifiques de la Société Royale y figurent avec avantage, mais bien qu'ils aient des émules en dehors de la société, le nombre de ceux qui cultivent l'étude des sciences autrement que par amusement, ou comme complément indispensable d'une éducation libérale est très restreint. On fait très peu d'études scientifiques proprement dites. La science pour la science comme l'art pour l'art est peu en vogue parmi nous. Et cela ne devrait pas être ! Quoique nous n'ayons certainement point choisi la plus mauvaise part en nous distinguant dans la politique, dans

la jurisprudence, dans les lettres, dans les études historiques nous ne devrions être nulle part inférieurs à ceux qui nous entourent.

Le goût des hautes études scientifiques se développera sans doute dans nos universités, dans nos écoles spéciales. Mais les colléges ont aussi le devoir d'inspirer à la jeunesse l'amour des sciences. Je me rappelle le temps où un homme distingué qui a beaucoup contribué à élever le niveau des études dans notre pays, M. l'Abbé Holmes, ne dédaignait pas de conduire ses élèves les jours de congé sur les grèves près de Québec pour y choisir des échantillons de minéralogie ou de botannique.

En Europe et aux Etats-Unis les élèves dans leurs vacances s'occupent d'enrichir le musée de l'institution au moyen des petites excursions scientifiques qu'il font seuls ou en compagnie de leurs professeurs. Ces débuts d'amateurs dans l'étude des mœurs laissent de bien agréables et d'ineffaçables souvenirs.

Je dois remercier tous les orateurs qui ont pris part aux discussions du Congrès de leur concours. Je dois aussi remercier le public qui a honoré nos séances de sa présence. Nos auditeurs n'ont pas toujours été nombreux; mais la qualité on peut le dire remplace la quantité. Les membres du clergé ont toujours été en grand nombre. Nos aimables auditrices ont montré une persévérance qui nous fait vraiment honneur.

Je dois remercier tout particulièrement M. le baron de Verèz pour les paroles aimables qu'il a eues à l'adresse de notre pays. Ce n'est pas seulement par Jacques-Cartier, par les nombreux émigrés Bretons qui sont venus plus tard que le Canada tient à la Bretagne dont M. de Verèz a bien voulu se faire l'interprète. Nos concitoyens écossais et irlandais sont comme les Bretons, de race celtique; la langue qu'un

grand nombre parlent encore même dans ce pays est de la même famille que celle qui se parle au pays des *menlins* et l'aimable poète breton Brojeur a dit avec raison

Et les filles d'brin, et les filles d'Avor
Sont des fruits détachés du même rameau d'or

(applaudissements.)

J'ai à remercier personnellement M. Lusignan et M. Royal pour leurs bienveillantes paroles à mon égard. Le trait rapporté par M. Royal m'est particulièrement sensible. Que d'aussi bons juges que les Rév. Pères Jésuites aient fait un tel honneur à ce discours est plus qu'une réfutation des critiques qu'on en a faites.

Ce congrès national qui va se terminer, est le troisième tenu dans la vieille Province de Québec. Espérons qu'il portera des fruits excellents et que ce ne sera point le dernier que l'on y verra. Le vaste développement que prend notre race dans toute l'Amérique, rendra ces manifestations plus fréquentes et plus inspirantes.

Permettez-moi, mesdames, de déroger aux usages des réunions de ce genre. Quoique président je vais me permettre de faire une proposition qui, je le sais, sera approuvée de tous. Je propose que l'on vote par acclamation des remerciements aux Révérends Péres Jésuites pour l'hospitalité qu'ils ont bien voulu nous donner (applaudissements.) C'est le second congrès national qui se tient dans cette salle, et la bienveillance que les Révérends Pères nous témoignent ne doit aucunement nous surprendre. En cela ils ne font que continuer les traditions de leur ordre qui a joué un si grand rôle dans l'établissement de la Nouvelle France.

Les remerciements proposés étant votés par acclamation, le Rév. Père Turgeon remercie le congrès, et dit entr'autres choses, qu'il espère bien que ce n'est pas la dernière fois que les sociétés St. Jean-Baptiste de l'Amérique se réunissent dans cette salle.

L'HON. P. J. O. CHAUVEAU, C. R.

Président du Congrès National.

Mel in ore,
Scientia in Opere.

I

Il s'agit de l'une de nos gloires nationales ! saluons-la avec respect et essayons de rendre justice à la tâche que nous avons entreprise. Il nous faut parler du poëte, du littérateur, de l'homme politique et que nous devrons terminer — ce qui rend ce travail agréable — en parlant du citoyen.

L'honorable M. Chauveau est né à Québec le 30 mai 1820. Il est fils de Pierre Chauveau et de Dame Marie Louise Roy.

Celui qui devait se trouver seul au déclin de la vie, rencontra la mort aux premiers pas qu'il fit en ce monde ; il fut bientôt orphelin, et doit à la protection de son oncle maternel, feu le juge Hamel, les sages conseils dont il a su si bien profiter.

M. Chauveau fit ses études au Séminaire de Québec, dont il fut l'un des plus brillants élèves.

Il commença son droit à l'étude de MM. Hamel et Roy et les termina sous la direction de M. G. O'Kill Stuart, C. R.

En 1841 il était admis au Barreau du Bas-Canada, maintenant la province de Québec.

M. Chauveau s'occupa de suite de travaux littéraires. De 1838 à 1841, il fut un des collaborateurs du journal *Le Canadien,* puis il commença à se faire une réputation digne d'envie en correspondant avec le *Courrier des Etats-Unis.*

M. Frédéric Gaillardet a conservé un bon souvenir des relations qui ont existé entre M. Chauveau et lui, et il n'a négligé aucune occasion d'en faire mention dans ses propres correspondances. Tout le monde sait que M. Frédéric Gail-

lardet a demeuré aux Etats-Unis pendant plusieurs années et qu'il s'y trouvait de 1838 à 1841.

M. Chauveau se révéla de suite comme un écrivain d'un rare mérite. Ses écrits dans *Le Canadien* et ses correspondances au *Courrier des Etats-Unis* l'ont placé parmi les jeunes gens d'alors sur lequel le pays pouvait fonder des espérances.

En 1853, M. Chauveau publia " Charles Guérin," roman de mœurs canadiennes, qui eut un véritable succès. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage savamment élaboré. " L'Histoire de l'Instruction Publique en Canada."

II

M. Chauveau est un homme de lettres, et on ne saurait lui contester le mérite d'être un écrivain de premier ordre. Il possède une belle intelligence servie par de fortes études. Ce que j'admire chez M. Chauveau, c'est qu'il sait parler un peu *comme tout le monde* et que tous peuvent le comprendre.

Qu'il écrive en vers ou en prose il sait le faire correctement et avec une élégante simplicité qui ne manque jamais de plaire.

En 1861 M. Chauveau publiait " Donacona ; " ce petit chef-d'œuvre dans le genre a fait le tour de la presse canadienne.

Voyez cette description du vieux chef indien, rêvant à demi éveillé et songeant au passé et à l'avenir de son peuple :

Stadaconé dormait sur son fier promontoire ;
Ormes et pins, forêt silencieuse et noire,
Protégeaient son sommeil.

Le roi Donnacona, dans son palais d'écorce
Attendait, méditant sur sa gloire et sa force,
Le retour du soleil.

La guerre avait cessé d'affliger ses domaines ;
Il venait de soumettre à ses lois souveraines
Douze errantes tribus.

Ses sujets poursuivaient en paix dans la savane
Le lièvre ou la perdrix ; autour de la cabane
Les ours ne rôdaient plus.

Cependant il avait la menace à la bouche,
Il se tournait fiévreux sur sa brûlante couche,
Le roi Donnacona !

Dans un demi-sommeil, péniblement écloses,
Voici toute la nuit, les fastidiques choses,
Que le vieux roi parla :

Puis le vieux chef se demande ce que vient faire sur ce rivage cet étranger, à la barbe touffue, dont les dieux sont plus puissants que les dieux des indiens.

Il se blâme de n'avoir pas conjuré le danger et fait un appel aux jeunes gens.

Jeunes gens, levez-vous et déterrez la hache,
La hache des combats ! Que nulle peur n'arrache
A vos cœurs un soupir !

Comme un troupeau d'élans ou de chevreuils timides
Tous ces fiers étrangers, sous vos flèches rapides
Vous les verrez courir.

Il termine en donnant cours à son désespoir, reconnaissant la force du Dieu de l'étranger :

Mais inutile espoir ! Leur magie est plus forte
Et son pouvoir partout sur le nôtre l'emporte ;
Leur Dieu, c'est un Dieu fort !

Quand il fut homme, un jour, dans un bien long supplice,
De ceux dont il venait expier la malice
Ce Dieu reçut la mort.

Domagaya l'a dit : les tribus de l'aurore
Ni celles du couchant, plus savantes encore,
N'ont jamais inventé

De tourments plus cruels ; mais, chef plein de vaillance,
Le Dieu des étrangers a souffert en silence,
Puis au Ciel est monté.

Certes, la poésie française cherchera longtemps avant de rencontrer une expression plus énergique et plus digne de rendre les douleurs du Christ.

Vous ne trouverez pas, dans les vers de M. Chauveau, de ces épithètes inutiles que l'on nomme des *chevilles*, et on trouve toujours beaucoup de poésie dans la prose.

Comme orateur consciencieux, M. Chauveau n'a pas son supérieur en Canada.

Je veux être bien compris. M. Chauveau n'a fait comme " Grands Discours" que des discours sérieux.

Il n'est jamais descendu au badinage lorsque le sujet demandait de la sagesse et de la considération, et il n'a jamais fait de l'éloquence *pour le plaisir de la chose*, lorsque le sujet n'en valait pas la peine ; aussi a-t-il toujours été écouté avec beaucoup d'attention, quelque fût l'opinion de la majorité de l'auditoire auquel il s'adressait.

III

Ce fut en 1844 que M. Chauveau commença à s'occuper de politique. Il brigua les suffrages des électeurs du comté de Québec et il fut élu à une grande majorité contre l'Honorable John Neilson. En 1848 il était ré-élu par acclamation. M. Chauveau est essentiellement Québecquois ; il est né à Québec, a fait ses études à Québec, fut élu représentant du comté de Québec, il a épousé à Québec Mademoiselle Flore Massé, a été admis à Québec à la pratique du droit, c'est de

Québec qu'il écrivait ses correspondances au *Courrier des Etats-Unis*, et il a eu l'honneur d'être, lors de la confédération, le premier Premier Ministre de la Province de Québec. Ajoutons que c'est le comté de Québec qui a envoyé M. Chauveau aux deux Chambres alors que les électeurs avaient la liberté de confier les deux mandats à leurs mandataires.

J'ai toujours regretté l'abolition du double mandat, et je ne peux pas m'empêcher de laisser connaitre mon opinion sur cette question.

En 1849, M. Chauveau s'occupa de ses compatriotes exilés aux Bermudes, et nous lui devons toujours une large part de la reconnaissance que les Canadiens-Français conservent pour ceux qui sont venus en aide aux patriotes, au zèle desquels nous devons les libres institutions politiques dont nous ressentons les avantages aujourd'hui.

C'est à M. Chauveau que nous devons plusieurs mesures importantes concernant la situation de nos compatriotes aux Etats-Unis, et il n'a pas peu contribué dans le temps à empêcher l'émigration de nos frères vers la république américaine.

En 1851, M. Chauveau accepta le portefeuille de Solliciteur-Général sous l'admsnistration Hincks-Morin. Il résigna ce portefeuille en 1853 et accepta celui de Secrétaire-Provincial.

En 1855, il fut nommé Surintendant de l'Instruction publique, poste qu'il occupa jusqu'en 1867.

Avant de nous occuper de l'homme politique, n'oublions pas de dire qu'en 1866, il fit un voyage en Europe, et qu'il y étudia les différents systèmes d'éducation et de l'instruction publique de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie.

IV

En 1867 de grands événements allaient s'accomplir. Sir George Cartier, comprenant qu'il fallait assurer une position tenable à ses compatriotes qu'il aimait tant, s'occupa avec Sir Hector Langevin de l'acte à jamais célèbre, " L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord."

C'était toute une révolution dans notre système politique, et des hommes comme M. C. S. Cherrier, C. R., entr'autres qui depuis longtemps étaient rentrés dans la vie privée, crurent devoir faire connaître leurs vues sur cette question.

Enfin les opinions des Sir George prévalurent et la Confédération de certaines provinces de l'Amérique Britannique du Nord devint un fait accompli.

Je crois de mon devoir de dire, afin de rendre pleine et entière justice à qui de droit, que le projet de confédération écrit par le Dr. J. C. Taché, alors qu'il était le rédacteur du *Courrier du Canada*, a servi de base au projet officiel tel que soumis et adopté par la Législature du Canada et de la métropole.

Le meilleur moyen de faire réussir ce nouveau systême politique dans la province de Québec, était de ne froisser personne et de mettre les électeurs dans la position de pouvoir se dire, que sans s'occuper des luttes du passé, ils voulaient et devaient favoriser le système nouveau.

M. Chauveau était alors surintendant de l'Instruction publique, dont les bureaux se tenaient à Montréal.

Il accepta la charge de former un gouvernement pour la province de Québec.

Quoique M. Chauveau n'ait jamais été à proprement parler un chef de parti, nous l'avons toujours vu combattre au premier rang dans notre arène politique. C'était une personnalité puissante qui imposait le respect, tout autant aux adver-

saires qu'aux amis, et on ne l'a jamais accusé d'avoir sciemment trompé son auditoire.

Ce fut durant les deux dernières années de l'administration Chauveau que commencèrent les grandes luttes qui furent si ardemment poursuivies sous l'administration Ouimet, administration qui fut si franchement et si ouvertement soutenue par M. Chapleau.

En 1873, M. Chauveau accepta la présidence du Sénat.

L'honorable M. Gédéon Ouimet, alors procureur-général, devint premier ministre. L'honorable M. Irvine, devint solliciteur général.

M. Chauveau allait se reposer en fin de compte, mais l'homme propose et les partis politiques en disposent.

En 1874, Sir John A. Macdonald croyait devoir résigner et remettre son portefeuille de premier ministre à Son Excellence Lord Dufferin, qui appella auprès de lui l'honorable Alexander Mackenzie.

M. Chauveau fut démis de ses fonctions de président du Sénat, et aux élections générales suivantes, il résigna comme sénateur, et se présenta comme candidat aux Communes dans le comté de Charlevoix, où il fut défait par feu M. P. Tremblay.

Il accepta de M. Mackenzie la posision de membre de la Commission du Hâvre de Québec, commission dont il fut de suite élu président.

A la mort de feu Charles Leblanc, C. R., shérif de Montréal, M. Chauveau accepta cette charge qui lui fut offerte par l'honorable M. de Boucherville, alors premier ministre de la province de Québec.

Le retour de M. Chauveau à Montréal fut salué avec plaisir.

On était heureux de le revoir. Il avait su se faire des amis

sincères ; puis les Montréalais avaient tant de sympathies à lui offrir pour les malheurs irréparables qu'il avait eu à supporter. Il était venu à Montréal pour y remplir les fonctions de surintendant de l'Instruction publique. Il avait laissé Montréal pour retourner à Québec, conduire le premier gouvernement provincial de Québec, et il revenait à Montréal *seul*, bien *seul*. La mort avait frappé chez lui.

V

En octobre 1870, Mlle Henriette Chauveau épousa à Québec monsieur Glendonwyn, lieutenant dans le 69e régiment de l'armée anglaise.

C'était une charmante jeune femme que madame Glendonwyn. Je n'ai jamais eu, hélas ! le bonheur de la connaître, mais je dois à son père d'avoir lu ces jolis vers : "Ma Chambrette."

Le mariage fut célébré en octobre 1870, et au mois de décembre de la même année la jeune épouse expirait aux Bermudes. Quelques temps après le trépas de sa sœur, nous avions la douleur d'apprendre la mort de Mlle Flore Chauveau.

A l'annonce de la mort de cette fille distinguée que j'avais eu l'honneur de connaître et dont j'appréciais hautement les talents et les vertus, je me permis, sous l'impression de la douleur que j'éprouvais, de griffonner à l'adresse de M. Chauveau quelques vers que je n'ai jamais osé lui faire parvenir.

Je les retrouve dans mes notes et je les lui offre aujourd'hui. Ils n'ont d'autre mérite que celui de l'improvisation et peut-être, après tout, seront-ils accueillis, s'il est vrai que l'on dit bien ce qui vient du cœur.

Vous serez le génie et moi l'humble poëte
Que vos chants bien des fois sont venus consoler.
Et si de vos succès j'ai su me faire fête,
Je sais aussi pleurer.

Dieu veut que la pitié rapproche la distance.
Et que l'on s'aime mieux dans les jours de malheur ;
Car l'amitié console et donne une espérance
De retour au bonheur.

Je puis bien vous offrir toute ma sympathie ;
Car lorsque vous pleurez, le pays est en deuil.
Et celles dont l'amour vous fit aimer la vie
Dorment en leur cercueil.

La première partit emportant tout un monde
De tendresse et d'espoir, aux bras de son époux.
Le matin, vous aviez beni sa tête blonde
Courbée à vos genoux.

Oh ! son dernier baiser, qui pourra vous le rendre !
Sur votre front pâli souvent il reviendra,
Mais ce baiser d'enfant ? Mais ce regard si tendre ?
Dieu seul vous le rendra.

Peut-être espériez-vous un tout autre salaire
Pour tous vos longs travaux, et ces nobles accens
Qui montaient jusqu'au ciel, en s'élevant de terre
Comme un céleste encens ?

Peut-être disiez vous, vous contemplant vous-même,
Seigneur n'ai je pas bien fait ma tâche ici-bas.
Seigneur appelez-moi ! Grâce, pour ceux que j'aime.
Sauvez-les du trépas.

Au commencent de l'année 1875, madame Chauveau mourut à Québec, et la veille du premier de l'an 1876, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal comptait une tombe de plus : Mlle Elisa Chauveau, religieuse attachée à cette communauté, suivait à sept mois de près, sa mère

dans le cercueil. Elle fut inhumée la veille du premier de l'an 1876: M. Chauveau se heurta contre deux tombes, celie de la mère et celle de l'enfant.

Cette jeune religieuse s'était fait remarquer par ses grandes vertus, et les supérieures de la communauté l'estimaeint comme on aime un enfant.

Mais la mort est venue, elle vient à toute heure,
Et choisit parmi nous ce qu'on aime le mieux.
Elle éteint le foyer, rend vide la demeure
Pour mieux peupler les cieux !

Mademoiselle Honorine Chauveau a épousé M. le Dr Vallée, professeur à l'Université Laval, à Québec.

Madame Chauveau et ses trois filles, Olympe, Flore et Henriette ont été inhumées dans la chapelle du couvent des Ursulines, à Québec.

Pierre et Alexandre Chauveau furent mes compagnons de classes chez les révérends Pères Jésuites à Montréal: M. Pierre Chauveau a été pendant quelques temps assistant-rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*, tâche difficile, dont il a sû très bien s'acquitter. Son frère, Alexandre, lui et moi, avons toujours été de bons amis ; aussi en écrivant leur nom il me fait plaisir de croire que je leur serre encore la main.

L'honorable M. Alexandre Chauveau, qui fut membre du cabinet Joly, est maintenant juge des sessions et magistrat de police, à Québec. Il a représenté le comté de Rimouski, à la Chambre Provinciale de Québec, et a abandonné la vie publique pour ne s'occuper que des devoirs de la position qu'il occupe maintenant.

Il est très facile de faire connaître ce que M. Chauveau vaut comme citoyen ; à Montréal comme à Québec on n'a eu qu'à mentionner son nom, et il était élu président de la Société St-Jean-Baptiste.

M. Chauveau a trois filles inhumées aux Ursulines de Québec. Olympe, morte au moment du retour de M. Chauveau de Québec à Montréal ; madame Glendonwyen et sa sœur Flore. Il leur fit élever un monument où elles sont représentées sous les types allégoriques de la Foi, l'Espérance et la Charité.

En regard de ce monument, M. Chauveau fit placer une inscription à la mémoire de leur mère, avec une copie en bas-relief de la *Mater Dolorosa* de Carlos Dolce, et cet exergue : "*Quis est homo qui non fleret.*"

Un détail, en terminant, M. Chauveau eut pour compagnons d'études Sa Grandeur Mgr. Taschereau, Archevêque de Québec, et M. l'abbé Cyprien Tanguay. Ces trois messieurs firent leur première communion ensemble, à la cathédrale de Québec, le 26 avril 1831. Mgr. Jos. Signaï, Evêque de Fussala, alors curé de Québec et coadjuteur de Mgr. Panet, officiait ce jour-là, et donna la communion à ces trois citoyens distingués.

M. Chauveau est un homme qui sait se rendre aimable, et si les sympathies de ses compatriotes et de ses amis peuvent apporter une compensation aux rudes chagrins qui sont venus l'accabler, il doit se dire qu'il n'est pas encore *seul en ce monde.*

CHARLES OUIMET.

M. D. BARRY,

Président de la Société Saint-Patrice.

M. D. Barry, Président de la Société Saint Patrice de Montréal, est né en Irlande. Il vint dans ce pays avec ses parents alors qu'il était encore enfant. Il reçut son éducation au collége de Regiopolis, à Kingston, Ontario, où il fit de brillantes études, et il passa ensuite quelques années à l'Uni-

versité Laval de Québec. Il a pris ses degrés dans la faculté de droit de l'Université McGill de Montréal, et a été reçu avocat en 1874.

Il est considéré, par ses confrères du barreau, comme un avocat hahile et un plaideur éloquent. En politique, il appartient au parti libéral, et il est un des membres les plus distingués de la race irlandaise à Montréal. On le regarde comme le chef futur des Irlandais libéraux de Montréal.

Ses talents, son éloquence comme orateur, l'appellent à un avenir brillant et fructueux dans son pays d'adoption.

DISCOURS DE M. L'ABBE T. OUIMET, DE CHICAGO,

Prononcé à l'Ile Sainte-Hélène, le 27 juin 1884.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'avoir à vous adresser la parole en cette circonstance. J'ai la bonne fortune de me trouver ici avec M. Charles Thibault—heureux hasard. Quand il faisait cette brillante campagne de Digby, je me trouvais alors en Acadie: aujourd'hui son amour pour les Canadiens des Etats-Unis m'attache encore d'avantage à lui, puisque la Providence a bien voulu m'appeler à me sacrifier pour eux—et ils en sont dignes. Les Canadiens de Chicago et de l'Ouest, comme ceux de l'Est, ne sont pas dégénérés, comme on a parfois voulu le faire croire. Ils sont, en général, restés fidèles à leur foi, à leur patrie, à leurs affections du cœur.

Ministre d'un Dieu de dévouement et d'amour, j'ai eu occasion bien souvent, dans l'exercice de mon ministère, de bien me rendre compte de la position de nos compatriotes de l'exil et de leur attachement à l'Eglise. Vous seriez sur-

pris. comme moi, de constater la vivacité de la foi de vos hôtes.

Cependant, nous vivons aux Etats-Unis dans une atmosphère saturée d'indifférentisme ! Comment avons-nous échappé au désastre qui engloutit ceux qui nous y environnent ?

C'est parce que le ciel a des vues spéciales sur notre nation. Aussi voyez notre développement et nos progrès : A Chicago nous sommes non moins de 12,000 Canadiens pratiquant la religion de nos pères, parlant la langue de nos mères, aimant notre cher Canada, nous formant en sociétés Saint-Jean-Baptiste, afin d'en mieux perpétuer le souvenir, afin de réchauffer notre patriotisme, de rallumer notre ardeur.

Aucun sacrifice ne nous coûte quand il s'agit de la Patrie. —Aussi, à votre appel voyez quel empressement nous avons mis à venir célébrer les gloires du Canada.

O vous, qui n'avez pas connu les douleurs de vivre loin de la Patrie, vous ne comprenez pas peut-être la joie du Canadien des Etats-Unis quand il revient voir ses parents, ses amis, les lieux qu'il a aimés, etc.

Rien de grand ne se fonde sans sacrifice. Rien de stable ne s'établit que par des efforts sans cesse renouvellés. Nous sommes les pionniers de la civilisation vers l'Ouest. Les montagnes rocheuses nous abritent et les plaines de l'Ouest nous assurent notre existence. La croix nous y guide, l'épée nous y défend, la charrue nous y nourrit. La religion—cette grande consolatrice des âmes qui souffrent, nous accompagne, nous encourage, nous montre l'espérance : cette vertu sublime qui est toujours au fond de nos âmes.

Que le Canada n'oublie jamais que là-bas, au-delà de la frontière, il y a des frères, et que nous nous prêtions toujours un mutuel secours. C'est le moyen de demeurer unis et forts et de nous faire respecter. C'est par le respect que l'on s'attire la sympathie, puis l'admiration, puis l'amitié. Depuis

20 ans, nous avons fait un chemin considérable aux Etats-Unis et nous monterons bientôt à l'assaut des charges et des distinctions lucratives et honorifiques si nous continuons à bien faire. Pour cela nous avons besoin de votre influence morale, de votre exemple, de vos encouragements.

Prodiguez-nous les—et au nom de mes frères absents, je vous promets qu'ils en seront toujours dignes.

Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste se sont terminées par un splendide feu d'artifice et une illumination générale de la ville. Cette partie du programme n'a pas été la moins réussie, et elle a été un digne couronnement des démonstrations de cette brillante semaine.

Nous avons maintenant accompli notre tâche. Nous croyons avoir atteint le but que nous avait proposé l'honorable président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Ce but était de consacrer, par une œuvre durable, le souvenir de la célébration des Noces d'Or de la Saint-Jean-Baptiste. C'est là le seul but de cet ouvrage, et c'est à ce titre que nous l'offrons à nos compatriotes canadiens-français.

ERRATA

La précipitation avec laquelle cet ouvrage assez volumineux a dû être préparé, y a laissé glisser quelques omissions, dont deux sont assez importantes pour que nous y remédions avant de terminer. C'est ainsi que les trois derniers paragraphes du discours de M. D. Barry, page 215-222, ont été, à notre grand regret, entièrement laissées de côté. Ce discours auraient dû donc se terminer comme suit :

" Dans les limites de notre bonne ville de Montréal, nous avons un souvenir solennel de ces jours sombres et terribles de souffrance, dont je viens de dire quelques mots, et un exemple frappant de ce que peuvent faire l'injustice et l'oppression pour déterminer la ruine et la destruction de la fleur de la vigueur d'une nation et l'éclat de la virilité d'un peuple.

Sur les rives de notre noble Saint-Laurent, loin des montagnes où ils ont reçu le jour, des milliers et des milliers de fils et de filles de la Verte Erin ont trouvé un lieu de repos que ne pouvait leur offrir leur patrie, et la nature elle-même, sympathisant à leur triste sort, fait entendre un *requiem* pour les morts par la sombre voix des rapides de Lachine. L'humanité de tous les Canadiens, inspirée par le Créateur de toutes choses, les a réunis dans un même tombeau et a érigé un monument commun à leur mémoire.

Le murmure des eaux de notre noble rivière redira toujours les prières qu'ils adressèrent à Dieu pour attirer sa bénédiction sur vos têtes en récompense de votre charité chrétienne, de votre bonté, alors que leurs âmes endolories ont fui l'horrible présence de l'ange de la peste et de la mort pour se reposer sur le cœur du Rédempteur du monde. Et aussi longtemps que ce monument subsistera et que les eaux de notre beau fleuve suivront leur cours jusqu'à l'océan, les Irlandais et leurs descendants au Canada et dans le monde entier, se

rappelleront avec une gratitude sincère et une reconnaissance profonde l'amour et la charité dont a fait preuve le peuple canadien-français, dans ces heures de souffrance et de misère, pour les pauvres infortunés exilés irlandais dans le malheur.

A la page 65, la première partie de la description de la section St-Jean-Baptiste a aussi été omise, elle devait se lire comme suit :

SECTION ST-JEAN BAPTISTE.

La dixième section avait le char consacré à la mémoire de *Nos Découvreurs Canadiens.*

C'était un char carré, surmonté d'un dais, appuyé sur une colonnade. Des sièges étaient disposés tout autour du char, et tous nos principaux découvreurs canadiens y figuraient. A leur tête se voyaient Lasalle, Iberville, de La Vérendrye, etc., etc.

Devant chaque personnage était arboré une bannière, portant le nom du découvreur.

SECTION DE LA CÔTE ST-PAUL.

La paroisse de la Côte St-Paul formait autrefois partie de la seigneurie de Montréal, ses limites sont : le Canal Lachine, l'Aqueduc de Montréal, la voie ferrée du Grand-Tronc et la paroisse de Lachine. Sa population est de 2,000.

Le char allégorique alloué à la section de la côte St-Paul était dédié à nos missionnaires :

La bannière de la section, était précédée de deux drapeaux tricolores, et le corps de musique de la section :

A la suite du char défilèrent les sociétés suivantes :

Société St-Jean-Baptiste d'Hudson, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Springfield, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Webster, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Concord, New-Hampshire, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Berlin Mills, Etat du Massachusetts, avec bannière et drapeaux :

Société St-Jean-Baptiste de Central Falls, Etat du New-Hampshire, avec musique, bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Toronto, avec bannière et drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Chatham, Province d'Ontario, avec drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Lafontaine, Province d'Ontario, avec drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Mascouchie, Ile du Prince-Edouard, avec drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste d'Egmont Bay, province du Nouveau-Brunswick, avec drapeaux ;

Société St-Jean-Baptiste de Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, avec drapeaux.

A la page 115, 18ème ligne, lire M. J. Zéphirin au lieu de Aurèle Resther.

TABLE DES MATIÈRES.



